7698

Plate XVIII
5316

73 580327

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE,

PAR M. L'ABBÉ

BERAULT-BERCASTEL,

CHANOINE DE L'ÉGLISE DE NOYON.

Nouvelle édition, augmentée d'une Continuation de cette même Histoire depuis 1721 où s'est arrêté M. Berault, jusqu'en 1801, époque du Concordat sur les affaires de l'Église de France.

TOME VI,

Depuis le commencement du pontificat d'Urbain II en 1088, jusqu'au premier concile général de Lyon en 1245.

A TOULOUSE,

Chez { DESCLASSAN et NAVARRE, Imprimeurs, rue des Tierçaires, 7.e section, n.°. 22,
Et FRANÇOIS FAGES, Libraire, rue Saint-Rome, 1.re section, n.° 96.

1809.

SOMMAIRES

DU SIXIÈME VOLUME,

EN FORME DE TABLE.

LIVRE TRENTE-QUATRIÈME.

OPPOSITION de l'enseignement public aux relâchemens du troisième âge, page 1. *Election du pape Urbain II*, 3. *Le pape entre à Rome, d'où l'on avait chassé l'antipape Guibert*, 4. *Concile tenu à Melphe par le pape*, 5. *Les schismatiques reprennent le dessus à Rome. Geoffroi, abbé de Vendôme*, 5. *Soumission de l'empereur Alexis au saint siége. Bernard, archevêque de Tolède*, 7. *Erreurs des fausses décrétales*, 7. *Rétablissement de la métropole de Tarragone*, 8. *Duel pour l'office mozarabique*, 9. *Affaiblissement du schisme en Allemagne*, 9. *Prélats distingués en ce pays*, 10. *Mort de l'hérésiarque Bérenger*, 11. *Frères convers et oblats*, 11. *Fondation de la chartreuse*, 12. *Saint Bruno appelé à Rome par le pape*, 14. *Il refuse l'archevêché de Reggio, et fonde le monastère de la Tour. Sa lettre à Radulfe le Vert*, 14. *Sa mort*, 15. *Saint Ulric de Cluny*, 15. *Son livre des Coutumes de Cluny*, 16. *Le B. Odart de Tournai*, 20. *Ives de Chartres*, 21. *Son décret*, 22. *Affaire du roi Philippe et de Bertrade*, 22. *Concile de Plaisance*, 25. *Ambassadeurs d'Alexis-Comnène à ce concile. Plaintes de l'impératrice Adélaïde*, 26. *Concile de Soissons contre les erreurs de Roscelin*, 27.

Saint Anselme succède à Lanfranc sur le siège de Cantorbéry, 29. *Sainte Marguerite, reine d'Ecosse*, 33. *Saint Nicolas-Pérégrin*, 34. *Œuvres pies de Roger, comte de Sicile*, 35. *Révolte de Conrad contre l'empereur son père*, 36. *Guillaume le Roux reconnaît le pape Urbain*, 37. *Saint Anselme écrit contre Roscelin*, 40. *Saint Robert d'Arbrissel*, 40. *Pierre l'hermite*, 41. *Concile de Clermont*, 43. *Commencement des croisades*, 46. *Cérémonies du dimanche des Rameaux*, 49. *Concile de Nîmes*, 50. *Le corps de saint Antoine en France*, 51. *Feu de saint Antoine*, 52. *Institution des Antonins*, 52. *Ardeur des croisés*, 52. *Malheureux succès de Gautier Sans-avoir, et de Pierre l'hermite*, 54. *Juifs persécutés*, 54. *Voyage de Godefroi de Bouillon*, 56. *Siége d'Antioche*, 58. *Saint Anselme persécuté va en Italie*, 62. *Monarchie de Sicile*, 64. *Saint Jean de Térouane*, 66. *Réduction de Jérusalem*, 67. *Godefroi de Bouillon, élu roi*, 69.

LIVRE TRENTE-CINQUIÈME.

Pascal II succède au pape Urbain, et Baudouin au roi Godefroi, 72. *Mort subite de Guillaume le Roux*, 73. *L'antipape Guibert a le même sort*, 74. *Conversion du roi Philippe*, 75. *Saint Otton, évêque de Bamberg*, 76. *Le prince Henri, après la mort de Conrad, se révolte contre son père*, 79. *Revers de l'empereur Henri IV*, 80. *Sa mort*, 81. *Entreprises de Henri V contre l'église*, 82. *Le pape se réfugie en France*, 83. *Accord du roi d'Angleterre avec saint Anselme*, 84. *Décrets contre le concubinage des clercs*, 85. *Mort de saint Anselme*, 85. *Ses écrits. Ponce succède à saint Hugues de Cluny*, 86. *Affaires d'Espagne*, 87. *Excès de Henri V contre le pape*, 88. *Faiblesses du pape Pascal*, 90. *Question des investitures*, 94. *Religion d'Alexis-Comnène*, 97. *Il poursuit les Bogomiles*, 98. *Nouveaux Pauliciens*, 99. *Constitutions de l'empereur Alexis et de l'impératrice*

Irène, 100. *Eglise de Jérusalem*, 101. *Voyages du prince Boëmond en occident*, 102. *Désintéressement religieux du comte de Boulogne*, 105. *Disciples de Robert d'Arbrissel*, 105. *Fondation de Fontevrault*, 106. *Doctrine d'Ives de Chartres*, 108. *Saint Bernard de Tiron*, 109. *Saint Robert de Molême*, 111. *Commencemens de saint Bernard*, 113. *Propagation de l'ordre de Cîteaux*, 117. *Saint Bernard à Clairvaux*, 117. *Guillaume de Champeaux*, 119. *Saint Godefroi d'Amiens*, 120. *Concile de Latran contre les investitures*, 122. *Rome soulevée contre le pape*, 123. *Gélase II, pape*, 125. *Maurice Bourdin, intrus sur le saint siége*, 127. *Retraite de Gélase en France*, 128. *Commencemens de saint Norbert*, 129. *Succès du roi Alfonse d'Aragon contre les Maures*, 133. *Election de Calixte II*, 135. *Concile tenu à Rheims par le pape*, 135. *Zèle apostolique de saint Norbert*, 139. *Fondation de Prémontré*, 141. *Primatie de Vienne*, 143. *Le pape en Italie*, 143. *Chute de l'antipape Bourdin*, 144. *Réconciliation de Henri V avec le saint siége. Traité des investitures par Geoffroi de Vendôme*, 146. *Premier concile général de Latran*, 148.

LIVRE TRENTE-SIXIÈME.

Secte de Tanchelme, 151. *Ecrits de Guibert, abbé de Nogent*, 153. *Mort et grandes œuvres de Calixte II*, 155. *Mort de l'empereur Henri V*, 156. *Mission de saint Otton de Bamberg en Poméranie*, 156. *Hildebert du Mans*, 165. *Confirmation de l'institut de Prémontré*, 167. *Saint Norbert élu archevêque de Magdebourg*, 167. *Excès de l'abbé Ponce à Cluny*, 168. *Schisme du Mont-Cassin*, 171. *Démêlés entre saint Bernard et Pierre le Vénérable*, 172. *Saint Bernard appelé au concile de Troies*, 176. *Il rédige la règle des Templiers*, 177. *Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, 178. *Commencement des chevaliers teutoniques*, 179. *Affaires du royaume de*

Jérusalem, 180. *Schisme d'Anaclet*, 181. *Saint Hugues de Grenoble, déclaré pour Innocent II*, 184. *Saint Bernard choisi pour arbitre entre les deux papes*, 185. *Sainte Geneviève des Ardens. Concile de Rheims pour la confirmation du pape Innocent*, 188. *Pairs de France. Travaux de saint Norbert*, 190. *Le pape visite Clairvaux*, 191. *Saint Norbert et saint Bernard en Italie*, 193. *Mort de saint Norbert*, 194. *Négociations de saint Bernard*, 195. *Il retire du schisme le duc d'Aquitaine*, 198. *Ramire, prêtre et roi d'Aragon*, 201. *Conversion de Ponce de Lavaze*, 201. *Obstination de Gérard d'Angoulême dans le schisme*, 205. *Ecrits de saint Bernard*, 205. *Conférence de Salerne*, 207. *Ambassade d'Anselme d'Havelberg à Constantinople*, 209. *L'abbé Rupert*, 210. *Mort de l'empereur Lothaire. Sa piété*, 211. *Derniers exemples de vertu de Louis le Gros*, 212. *Fin du schisme d'Anaclet*, 214. *Deuxième concile général de Latran*, 215. *Arnaud de Bresse*, 215. *Le pape prisonnier du roi de Sicile*, 216. *Saint Malachie d'Irlande*, 217. *Pierre Abailard*, 219. *Héloïse, religieuse*, 222. *Lettre de saint Bernard aux chanoines de Lyon*, 223. *Autres écrits de ce père*, 223. *Refroidissement d'Innocent II pour saint Bernard*, 224. *Succession de papes*, 225. *Lettres de saint Bernard sur l'élection d'Eugène III*, 226. *Soumission des Arméniens au saint siége*, 228. *Le Prêtre-Jean*, 228. *Prise d'Edesse par les Turcs*, 229. *Deuxième croisade*, 230. *Le pape Eugène soumet Rome*, 230. *Publication de la croisade*, 231. *Prédications de saint Bernard en Allemagne. Ses miracles*, 232. *Exploits des croisés en Espagne et dans le nord*, 234. *Suger, régent de France*, 235. *Malheurs des rois Conrad et Louis le Jeune en orient*, 236. *Le pape Eugène en France*, 239. *Erreurs de Gilbert de la Poirée*, 239. *Pierre de Bruis et autres sectaires*, 240. *Miracles de saint Bernard*, 241. *Sainte Hildegarde*, 243. *Concile tenu à Rheims par le pape Eugène*, 244. *Eon de l'Etoile*, 245. *Le pape à Clairvaux, puis au chapitre de Cîteaux. Chartre de charité*, 246. *Saint Etienne d'Obasine*, 247. *Saint Gilbert de Semprignan*, 248. *Le prince Henri se fait moine à Clairvaux*, 248. *Il est élevé à l'épiscopat*, 249. *Divorce de Louis le Jeune et d'Eléonore*, 250.

Election de Frédéric-Barberousse pour l'empire, 251. *Eglises du nord*, 251. *Conversion de la Finlande*, 252. *Martyre du roi Eric et de l'évêque Henri*, 253. *Traité de la Considération, par saint Bernard*, 254. *Apologie de la seconde croisade*, 255. *Mort d'Eugène III*, 257. *Mort de saint Bernard*, 257.

LIVRE TRENTE-SEPTIÈME.

SAINT *Guillaume d'Yorck*, 258. *Henri, roi d'Angleterre, premier du nom et de la race des Plantagenètes*, 259. *Adrien IV succède au pape Anastase IV*, 260. *Arnaud de Bresse remis au pouvoir du pape*, 261. *Couronnement de l'empereur Frédéric*, 262. *Le roi de Sicile est reconnu par le pape*, 263. *Congrégation de Malevale*, 263. *Sainte Elisabeth de Schonauge*, 263. *Mort de Pierre le Vénérable. Ses vertus et sa doctrine*, 264. *Origine des différens de Frédéric II avec les papes*, 265. *Assemblée de Roncaille*, 267. *Université de Bologne*, 269. *Décret de Gratien*, 269. *Etat des sciences*, 270. *Le livre des sentences*, 272. *Ancienneté du droit de régale. Commencement de la seconde croisade*, 272. *Institution de l'ordre militaire de Calatrave. Brouilleries d'Alexandre III et de l'empereur Frédéric*, 274. *Conseils donnés au pape par Eberard de Bamberg*, 275. *Schisme d'Octavien*, 277. *Efforts de l'empereur pour répandre le schisme*, 279. *Reliques des trois rois*, 280. *Saint Anthelme de Bellai*, 281. *Saint Pierre de Tarantaise*, 281. *Alexandre III en France. Bénéficier tenu présent pour le service du roi*, 284. *Conférence de Saint-Jean-de-Laune*, 284. *Edification de Notre-Dame de Paris*, 286. *Le pape tient un concile à Tours*, 287. *Commencement de saint Thomas de Cantorbéry*, 288. *Son épiscopat*, 289. *Changement du roi à l'égard du saint archevêque*, 291. *Saint Thomas fuit en France*, 295. *Conduite religieuse de Louis le Jeune*, 298.

Coutumes d'Angleterre, 300. *Saint Thomas à Pontigni*, 302. *Saint Gilbert de Semprignan*, 303. *Diète de Wurtzbourg*, 304. *L'antipape Pascal III*, 305. *Retour d'Alexandre III à Rome. Canonisation de Charlemagne*, 306. *Manuel-Comnène offre du secours au pape*, 307. *Frédéric s'approche de Rome, qu'il est bientôt contraint d'abandonner*, 307. *Saint Thomas institué légat par l'Angleterre*, 309. *Lettre du saint aux évêques de ce royaume*, 311. *Il est obligé de quitter Pontigni*, 313. *Générosité religieuse de Louis le Jeune*, 313. *Traité de Montmirail*, 315. *Louis le Jeune déclaré plus fortement que jamais pour saint Thomas*, 317. *Saint Godric reclus*, 318. *Réconciliation de saint Thomas avec le roi d'Angleterre*, 320. *Il prédit sa mort prochaine*, 323. *Son martyre*, 324. *Sa canonisation*, 328. *Vengeance divine sur les meurtriers et sur le roi d'Angleterre*, 328. *Pénitence de Henri II*, 329. *Conversion de la Poméranie*, 330. *Lettre du pape au sultan d'Iconie*, 332. *Pierre de Blois*, 332. *Pierre Comestor*, 333. *Ouvrages rabbinisques*, 333. *Le pape écrit au Prêtre-Jean*, 336. *Conférence de Théorien avec le catholique d'Arménie*, 337. *Lambert le Bègue institue les Béguines de Flandres*, 338. *Ordre militaire de saint Jacques*, 339. *L'abbé de Strume, sous le nom de Caliste III, succède à l'antipape Pascal*, 340. *Frédéric est défait, et prend la résolution de se soumettre au saint siége*, 341. *Traité de Venise*, 343. *L'antipape Lando*, 344. *Troisième concile général de Latran. Saint Laurent de Dublin*, 344. *Canons de Latran*, 345.

LIVRE TRENTE-HUITIÈME.

IMPERFECTION des études, 349. *Ressources du ciel pour la conservation de l'église*, 351. *Mort de l'empereur Manuel-Comnène*, 352. *Fureur des Grecs contre les Latins*, 353. *Révolte d'Andronic*, 354. *Son châtiment*, 356.

Etat du royaume de Jérusalem, 357. *Commencemens de Saladin*, 357. *Doctrine des nouveaux Manichéens*, 359. *Saint Galdin de Milan*, 360. *Guerre des Albigeois*, 360. *Mort de Louis VII*, 362. *Philippe-Auguste chasse les juifs de son royaume*, 363. *Patarins d'Arras*, 304. *Constitution du pape pour la recherche des hérétiques*, 365. *Pauvres de Lyon*, 367. *Pierre Valdo*, 368. *Affaires de Palestine*, 369. *Conversion des Maronites*, 370. *Brouilleries d'Urbain III avec l'empereur*, 372. *Conversion des Livoniens*, 373. *Victoires de Saladin*, 374. *Martyre de Renaud de Châtillon*, 376. *Prise de Jérusalem*, 377. *Inhumanité et punition du comte de Tripoli*, 378. *Grégoire VIII*, *Clément III*, 379. *Les rois de France et d'Angleterre prennent la croix*, 381. *Dîme saladine*, 381. *Richard, roi d'Angleterre*, 383. *Juifs massacrés en Angleterre*, 383. *Voyage de l'empereur en orient*, 384. *Sa mort*, 386. *Départ des rois Philippe et Richard*, 387. *L'abbé Joachim*, 388. *Le roi Richard fait la conquête de l'île de Chypre*, 389. *Prise d'Acre par les croisés*, 390. *Confirmation des chevaliers teutoniques. Retour de Philippe-Auguste*, 390. *Couronnement de Clément III*. 391. *Couronnement de l'empereur Henri VI*, 392. *Le Vieux de la Montagne*, 395. *Le roi Richard emprisonné par le duc d'Autriche*, 395. *Saint Hugues de Lincoln*, 397. *Entrevue de saint Hugues et du roi Richard*, 399. *Assassinat de l'évêque de Liége*, 402. *Mort de Saladin. Philippe-Auguste épouse et abandonne Isemburge de Danemarck*, 403. *Etienne, abbé de Sainte-Geneviève, puis évêque de Tournai*, 404. *Evêque guerrier de Beauvais*, 405. *Innocent III*, 406. *Division dans l'empire*, 407. *Le pape Innocent se déclare pour le duc de Saxe*, 408. *Ses prétentions*, 409. *Il poursuit l'affaire de Philippe-Auguste et d'Isemburge*, 410. *Mort du roi Richard*, 411. *Foulques de Neuilly*, 412. *Il est chargé par le pape de prêcher la croisade*, 415. *Interdit sur la France*, 415. *Philippe-Auguste reprend Isemburge*, 417. *Alfonse, roi de Léon, excommunié*, 418. *Saint Jean de Matha et saint Félix de Valois, instituent l'ordre de la Trinité*, 418. *Fondation du Val-des-Choux*, 420. *Val-des-Ecoliers*, 421. *Priviléges des écoles de Paris*, 421. *L'église de Dol est*

soumise définitivement à la métropole de Tours, 422. *Saint Pierre de Parenzo, martyr*, 424. *Saint Homobon*, 425. *Prise de Zara*, 427. *Le jeune Alexis implore le secours des croisés*, 428. *Ils lui soumettent Constantinople*, 430. *Révolte et parricide de Mursuphle*, 431. *Les Latins s'emparent de l'empire d'orient*, 432. *Baudouin, comte de Flandres, est élu empereur*, 433.

LIVRE TRENTE-NEUVIÈME.

Dispositions d'Innocent III, au sujet de la conquête de Constantinople, 434. *Division des chrétiens dans la principauté d'Antioche*, 436. *Fin malheureuse de l'empereur Baudouin*, 437. *Institution des Carmes*, 438. *Foulques, archevêque de Toulouse*, 439. *Mission de l'évêque d'Osma en Languedoc*, 440. *Commencemens de saint Dominique*, 441. *Martyre du légat Pierre de Castelnau*, 443. *Le pape excite les princes et les peuples contre les sectaires*, 444. *Exploits des croisés de Languedoc*, 445. *Simon de Montfort, institué chef de la croisade*, 447. *Jean Sans-terre déposé du royaume*, 448. *Le prince Artus assassiné par Jean Sans-terre*, 451. *Bataille de Bouvines*, 454. *Abbaye de la Victoire. Ambassade de Jean Sans-terre au roi de Maroc*, 455. *Troubles dans l'empire*, 457. *Election de Frédéric II*, 458. *Succès des chrétiens d'Espagne*, 460. *Ligue du roi d'Aragon avec le comte de Toulouse, en faveur des Albigeois*, 461. *Bataille de Muret, où périt le roi d'Aragon*, 464. *Sainte mort de Baudouin de Toulouse*, 466. *Institution du rosaire*, 466. *Commencemens de saint François*, 467. *Sa règle est approuvée par le pape*, 470. *Son premier établissement*, 471. *Ses prédications*, 472. *Retraite de sainte Claire*, 473. *La B. Marie d'Ognies*, 474. *Piété des peuples de Flandres*, 475. *Réforme établie dans l'université de Paris*, 478. *Quatrième concile général de Latran*, 479. *Inquisition*

donnée par le concile, 482. *Jugement d'Innocent III*, 486. *Saint François applique ses disciples aux travaux apostoliques*, 487. *Frère Pacifique*, 488. *Commencement des cardinaux protecteurs d'ordres*, 489. *Franciscains, martyrs à Maroc*, 490. *Martyrs de Ceuta*, 491. *Saint François chez le sultan d'Egypte*, 492. *Frère Elie humilié par le saint*, 493. *Institut des Frères Prêcheurs*, 496. *Miracles de saint Dominique*, 497. *Sa mort*, 498. *Faiblesse des chrétiens en orient*, 499. *Croisade d'enfans*, 500. *Expédition des croisés en Portugal*, 501. *Damiette prise par les croisés*, 503. *Frédéric II est couronné par le pape, et prend la croix*, 504. *Croisade dans le nord*, 505. *Empires multipliés dans la Grèce*, 506. *Mort de Philippe-Auguste*, 506. *Henri III, roi d'Angleterre. Fin de Simon de Montfort*, 508. *Louis VIII marche contre les Albigeois*, 510. *Sa mort*, 511. *Mort de saint François*, 511. *Son testament*, 512. *Ses sentimens sur les monastères de filles de son ordre*, 513. *Grégoire IX visite sainte Claire*, 514. *Le pape se brouille avec l'empereur*, 515. *Frédéric excommunié*, 516. *Il part pour la croisade malgré le pape*, 517. *Croisade en Italie contre l'empereur*, 518. *Jean de Brienne passe à l'empire de Constantinople*, 519. *Sainte Elisabeth de Hongrie*, 520. *Tiers-ordre de saint François*, 521. *Les saintes Hedwige et Gertrude*, 522. *Saint Antoine de Padoue*, 522. *Il soutient la pureté de l'institut de saint François*, 524. *Ses succès apostoliques, et sa mort*, 525. *Commencemens du roi saint Louis*, 526. *Réduction du comte de Toulouse*, 526. *Succès de saint Louis contre les ennemis du royaume*, 528. *Sa fermeté sage contre les entreprises du pape*, 528. *Il rejette l'offre que le pape fait de l'empire au prince Robert*, 531. *Il acquiert la sainte couronne*, 532. *Fondation de la sainte chapelle de Paris*, 534. *La B. Agnès de Bohème*, 534. *Saint Ferdinand de Castille*, 536. *Succès du roi d'Aragon contre les Maures*, 537. *Saint Pierre Nolasque institue l'ordre de la Merci*, 538. *Saint Raimond de Pegnafort*, 539. *Sa collection des Décrétales*, 539 *Le pape défend les juifs contre leurs oppresseurs*, 540. *Etablissement des chevaliers teutoniques en Prusse*, 541. *Progrès du christianisme dans le nord*, 542.

Saint Edmond de Cantorbéry, 544. *Election d'Innocent IV*, 546. *Saint Louis reprend la croix*, 548. *Convocation du concile de Lyon*, 549.

HISTOIRE

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

TOME SIXIÈME,

DEPUIS le commencement du pontificat d'Urbain II en 1088, jusqu'au premier concile général de Lyon en 1245.

LIVRE TRENTE-QUATRIÈME.

Depuis le commencement du pontificat d'Urbain II en 1088, jusqu'à la conquête de Jérusalem par les croisés en 1099.

LE relâchement de la discipline et la dépravation des mœurs, sont les effets naturels de l'ignorance et de l'oubli des saintes règles. On doit beaucoup moins s'étonner des abus établis dans les trois siècles qui vont servir de matière à la troisième partie de cette histoire, qu'on n'y doit admirer la pureté constante de l'enseignement public, et les exemples de vertu qui ne cessèrent de troubler la coupable sécurité de ceux qui s'en écartaient : c'est là le point fixe qu'il ne faut jamais perdre de vue, en observant les diffé-

rentes innovations et les scandales que va produire l'obscurcissement des anciennes maximes. On verra légitimer en quelque sorte les divisions de l'empire et du sacerdoce ; les souverains et les grands s'arroger les droits des évêques ; les papes étendre le pouvoir des clefs aux choses les moins spirituelles, et faire la guerre aux empereurs ; les peuples chrétiens ériger en exercices de zèle et de vertu l'effusion du sang infidèle, y mêler celui de leurs frères errans ; des schismatiques de la Grèce et des hérétiques de l'occident, se croiser même pour la défense des biens et des droits temporels des églises ; les pélerinages succéder à ces croisades multipliées, et le rachat pécuniaire des pénitences aux pélerinages ; les pasteurs errer, comme les peuples, loin de leurs enfans en Jesus-Christ et de l'église leur épouse ; les papes enfin fixer leur séjour dans leur pays natal, et laisser Rome en butte aux attentats de la rivalité et de l'intrusion.

Spectacles alarmans sans doute pour la simplicité de la foi, et la tendre piété : mais ces alarmes, converties en admiration, augmentent la piété et affermissent la foi, quand on voit les vrais principes prévaloir constamment sur ces erreurs ou ces égaremens particuliers ; car enfin tous ces nuages se sont dissipés, et la vérité sainte, comme un astre plus radieux après l'éclipse, est sortie de ces ombres avec toute sa splendeur ou sa pureté primitive ; elle est parvenue jusqu'à nous dans toute son intégrité, pour parvenir de même aux générations à venir jusqu'à la consommation des siècles. Plus les puissances des ténèbres s'efforcent de corrompre le saint dépôt, plus la main du Tout-Puissant se rend sensible dans la conservation de ce divin trésor, et de l'église qui en est dépositaire.

Elle n'avait jamais paru plus chancelante qu'après la mort du pape Victor III, dont la répugnance à accepter le pontificat, les longues incertitudes, et la mort inattendue avaient prodigieusement enflé la présomption de l'antipape Guibert, et de ses partisans schismatiques. Tout le parti catholique était

retombé dans la consternation : les plus expérimentés ne savaient plus comment s'y prendre pour préserver l'église romaine d'une ruine entière. Les évêques s'étant dispersés de toute part pour leur propre sûreté, les Romains qui couraient les plus grands périls, la comtesse Mathilde et beaucoup d'autres Italiens, leur envoyèrent de fréquentes députations pour les prier de s'assembler, et de donner un pilote à l'église assaillie de tant d'orages. Après s'être concertés entr'eux, les prélats écrivirent au clergé et au peuple catholique tant de Rome que de la Campanie, de la Pouille et des autres provinces, de se rendre à Terracine pour la première semaine de carême, et que ceux qui ne pourraient y venir, envoyassent au moins un député, avec pouvoir par écrit de consentir en leur nom.

L'assemblée se tint en effet au lieu marqué, le mercredi de la première semaine de carême, huitième jour de Mars 1088. Dès le lendemain, on s'assembla dans l'église cathédrale, où l'on examina les pouvoirs des députés, particulièrement ceux de Jean, évêque de Porto, représentant de tout le clergé romain, et ceux du préfet Benoît, commis par les laïques. Les députés des différentes églises étaient quarante en tout, tant abbés qu'évêques. Celui de Tusculum représenta ce que le pape Victor et avant lui Grégoire VII avaient ordonné pour le gouvernement de l'église : toute l'assemblée donna son approbation ; on convint de passer ce jour et les deux suivans en jeûne, en prières, en œuvres de charité, à l'effet de connaître la volonté de Dieu.

Le dimanche, on se rassembla de grand matin. Après quelques délibérations, les évêques de Porto, de Tusculum et d'Albane, c'est-à-dire, les trois cardinaux qui étaient à la tête du concile, montèrent sur l'ambon, dirent tout d'une voix qu'ils étaient d'avis d'élire pour pape Otton, évêque d'Ostie, et demandèrent, selon la coutume, le consentement de l'assemblée. Tous s'écrièrent qu'Otton était digne du pontificat, et qu'on approuvait cette élection. L'évêque d'Albane l'ayant nommé Urbain, les pères

s'approchèrent de lui, le dépouillèrent de sa chappe de laine, lui en mirent une de pourpre, le menèrent à l'autel de Saint-Pierre au bruit des acclamations et des saints cantiques, et le placèrent dans le trône pontifical; après quoi il célébra la messe solennellement. Il ne tarda point à notifier son élévation aux catholiques des nations diverses, qui applaudirent sur-tout à l'assurance qu'il leur donnait de sa disposition à suivre les traces de ses prédécesseurs les plus réguliers (1). Saint Hugues de Cluny, dont il se reconnaissait disciple, ne fut pas oublié parmi ceux auxquels il adressa ces témoignages de distinction. Le pape Urbain, second du nom, était français, né à Châtillon-sur-Marne de la maison de Langeri.

Comme l'antipape Guibert était toujours soutenu puissamment à Rome, le pontife légitime, peu après son élection, se rendit au Mont-Cassin, où il fit cardinal-diacre le moine Jean Gaétan, qui fut depuis pape sous le nom de Gélase II; il alla ensuite dans la Pouille, et jusqu'en Sicile, dont les ducs, issus de ces braves Normands qui s'en étaient rendus souverains, s'efforcèrent de le dédommager, par leurs sincères hommages, de l'inconstance ou de la faiblesse des Romains dégénérés. Cependant le parti schismatique ayant essuyé des échecs considérables, on reprit cœur à Rome, et l'on en chassa Guibert, qui retourna à Ravenne, après avoir promis avec serment qu'il ne remonterait plus sur le siége apostolique. Le pape Urbain entra dans la ville, et tint un concile de cent quinze évêques, où il confirma les statuts de ses prédécesseurs.

Pour affaiblir le schisme de plus en plus, il engagea la comtesse Mathilde à épouser Guelfe, fils du duc de Bavière. Veuve depuis treize ans, et âgée de quarante-trois, Mathilde ne contracta cet engagement qu'afin de mieux soutenir l'église romaine: après sa mort, Guelfe protesta qu'ils avaient constamment vécu ensemble comme frère et sœur.

Le pape se rendit une seconde fois dans la Pouille,

(1) Berthold. an. 1088.

et tint à Melphe un concile, où se trouvèrent soixante-dix évêques, douze abbés, et tous les seigneurs du pays, avec le duc Roger, qui fit hommage-lige au pape (1). On y dressa aussi plusieurs canons contre les désordres occasionnés ou augmentés par le schisme. Le pontife parcourut différentes provinces et tint encore un concile à Bénévent, où il fut statué que tous les fidèles, clercs et laïques, hommes et femmes, recevraient les cendres sur la tête le premier jour de carême ; qu'on ne contracterait point de mariage depuis l'Avent jusqu'à l'octave de l'Epiphanie, et depuis la Septuagésime jusqu'à l'octave de la Pentecôte.

Pendant que le pape exerçait ainsi sa sollicitude dans les provinces, ce qui restait de schismatiques dans Rome reprit insensiblement ses forces. De la Campanie où il en reçut la nouvelle, il aurait pu facilement se rapprocher avec des peuples entiers zélés pour sa gloire, et soumettre les rebelles par la force des armes ; mais il ne voulait point soutenir ses droits par la violence. Les partisans de l'empereur Henri surprirent le mole d'Adrien, nommé alors tour de Crescence, aujourd'hui château Saint-Ange. Henri lui-même se rendit maître en Lombardie de la ville très-forte de Mantoue. Ces succès firent expirer le courage renaissant des Romains : ils permirent à l'antipape parjure de reprendre la tiare deux ans après son serment de ne plus se porter pour pape.

Quelque temps après, Urbain rentra néanmoins dans Rome, mais accablé de dettes, manquant des choses les plus nécessaires, et réduit à chercher un asile chez les citoyens qui lui étaient les plus dévoués. Ce fut dans cet état que Geoffroi, abbé de Vendôme, le trouva chez Jean Frangipane, où il n'osa d'abord le visiter que de nuit. Il se travestit ensuite en domestique, afin de lui rendre ses assiduités, et de le soulager sans être reconnu. Informé du besoin où le pape était réduit, Geoffroi était parti de France avec des sommes considérables qui montaient à plus de

(1) T. x, Conc. p. 478.

cent marcs d'argent. Dans cette visite, la Providence avait des vues bien supérieures encore à celles du généreux abbé. Un certain Ferruchio, commis par l'antipape Guibert à la garde du palais de Latran, fit dans ces entrefaites demander de l'argent à Urbain, pour lui livrer ce palais et la tour qui le défendait: l'abbé Geoffroi fournit encore les sommes nécessaires pour conclure ce traité, et après s'être épuisé d'argent, vendit jusqu'à ses équipages et ses chevaux. Ainsi Urbain fut mis en possession du palais de Latran, et de la chaire pontificale où le pontife légitime avait presque perdu l'espoir de siéger. Geoffroi fut le premier admis au baiser des pieds, ensuite honoré du titre de cardinal pour lui et pour ses successeurs, qui l'ont en effet porté pendant trois cents ans.

Les partisans de Guibert conservèrent le château Saint-Ange, d'où ils causaient des alarmes perpétuelles aux catholiques, et sur-tout aux étrangers qui passaient par le pont du Tibre pour venir rendre leurs hommages au vicaire de Jesus-Christ. Pour l'antipape même, il alla en Lombardie animer ou seconder la fureur de l'empereur Henri. Soit par les exploits de ce prince, soit par les cabales qu'il entretenait à Rome, Guibert soutint sa faction durant tout le règne d'Urbain, comme il avait fait sous les deux papes précédens. Ce ne fut qu'après avoir troublé les commencemens d'un quatrième pontificat, qu'il finit son schisme avec sa vie sous Pascal II.

Pendant ces fréquentes révolutions, qui répandent beaucoup d'obscurité sur la suite et les dates des actions du pape Urbain, principalement dans ses premières années, ce pontife se montra aussi appliqué à ses devoirs, qu'il était contrarié dans l'exercice de ses droits. Aussitôt après son installation, il étendit ses soins depuis l'église d'orient jusqu'aux extrémités de l'occident. Il envoya vers l'empereur Alexis-Comnène pour l'empêcher de gêner la conscience des Latins qui demeuraient en Grèce, et à qui l'on interdisait l'usage des azymes dans le sacrifice. Cette remontrance, faite avec une affection paternelle, fut bien reçue d'Alexis, qui paraît avoir persévéré

constamment dans la communion de l'église romaine.

D'un autre côté, Urbain reçut les plaintes de Bernard, archevêque de Tolède, contre Richard, abbé de Saint-Victor de Marseille, et légat de Grégoire VII en Espagne, où il s'était mal acquitté de sa légation. Bernard, français de naissance, et disciple de saint Hugues, avait été envoyé par cet excellent connaisseur à Alphonse, premier roi de Castille, qui lui avait demandé un abbé capable de mettre en Espagne le monastère de Saint-Fagon sur le pied où Cluny était en France. Alphonse ayant enfin repris Tolède sur les Maures trois cents soixante-huit ans depuis qu'elle était sous leur puissance, l'abbé François, universellement chéri et révéré, fut élu tout d'une voix pour archevêque de ce grand siége. Le pape Urbain ne lui donna pas seulement le pallium, mais l'établit primat sur toute l'Espagne. On voit par les paroles du privilége ou bulle d'institution, qu'il ne prétendait pas créer la primatie de Tolède, mais la rétablir, comme ayant subsisté avant l'invasion des Sarrasins (1); ce qu'il tenait pour assuré, apparemment sur une fausse décrétale du pape saint Anaclet, qui donne les primats pour établis par toute l'église dès son origine.

Il n'est point hors de propos de rapprocher une méprise toute semblable de Grégoire VII. Sur le principe d'où partit vraisemblablement Urbain, et que Grégoire énonce en termes exprès (2), celui-ci avait accordé à l'église de Lyon la primatie sur les métropolitains de Rouen, de Tours et de Sens. La lettre qu'il écrivit en conséquence à ces trois prélats, porte que dans les capitales des provinces où résidaient les primats du siècle, et où recouraient les sujets qui ne pouvaient aller jusqu'au souverain, les apôtres et le pape saint Clément avaient établi, pour les affaires ecclésiastiques, des patriarches ou primats qui exerçaient le même pouvoir sous ces titres différens; que les capitales d'un ordre inférieur à

(1) T. x, Conc p. 1635. (2) vj. Ep. 35.

celui des premières, et pourvues, pour les affaires temporelles, de moindres juges que les primats, mais plus distingués que les comtes, eurent aussi des évêques métropolitains soumis aux primats, et supérieurs aux simples évêques. Ce passage est tiré tant d'une fausse décrétale de saint Anaclet, que d'une lettre apocryphe de saint Clément, tirées elles-mêmes de la collection d'Isidore : mais il est constant par toutes les histoires, qu'avant la révolution qu'opéra dans les idées communes la publication de ces décrets imaginaires, on n'entendait que les métropolitains par le nom de primats.

Urbain II rendit aussi à Tarragone le titre et les priviléges de métropole (1).

Cette ville qui sous les Romains donnait le nom au tiers de l'Espagne, avait été tellement ruinée depuis l'invasion des Maures, que son siége fut uni à celui d'Ausonne, ou Vic en Catalogne, et la province fut soumise à l'archevêché de Narbonne pendant quatre cents ans. Depuis quelques années, les comtes de Barcelone et d'Urgel, le seigneur de Bessalu, et toute la noblesse, travaillaient à rétablir Tarragone dans son premier lustre. Bérenger, évêque d'Ausonne, vint en même temps à Rome pour en solliciter le rétablissement dans l'ordre hiérarchique. Le pape Urbain souscrivit à ses vœux, nonobstant l'opposition de Dalmace de Narbonne, qui se transporta aussi à Rome, afin de soutenir le droit de primatie qu'il prétendait sur la province tarragonaise, et qu'il ne fonda que sur un privilége accordé par un pape Etienne, sous le règne d'un empereur Odon qui n'exista jamais. Quel que fût alors le défaut de critique, il n'empêcha point de mépriser cette pièce ridicule. En reconnaissance du bienfait apostolique, le comte de Barcelone, nommé Bérenger comme le nouvel archevêque, par le conseil de ce prélat et de l'évêque de Gironne, appelé aussi Bérenger, donna la ville de Tarragone à l'église romaine, c'est-à-dire, qu'il s'engagea, pour lui et ses successeurs, à

(1) T. x, Conc. p. 426.

lui en payer chaque cinquième année vingt-cinq livres d'argent, en reconnaissant qu'il ne la tenait que comme vassal du pape.

L'archevêque Bernard assista l'an 1091 à une assemblée d'évêques convoqués à Léon pour les funérailles de Garsias, roi de Galice, et frère d'Alphonse, qui le tenait en prison depuis vingt ans. Dans cette espèce de concile, on remit en question l'affaire de l'office canonique déjà réglée depuis long-temps. Les peuples demeuraient toujours attachés à l'office mozarabique, auquel on avait substitué le romain, nommé gallican, comme usité dans l'église célèbre des Gaules. Le roi Alphonse, et plus encore la reine Constance, avec le légat Rainier, inclinaient fortement pour l'office nouvellement adopté. Dans ce partage de goût et d'opinion, on convint de vider le différent par le duel, comme une querelle profane. On commit deux champions, l'un pour le roi, et l'autre pour le peuple; mais celui du peuple ayant vaincu celui du roi, ce prince, animé par la reine, prétendit que le duel n'était pas une preuve suffisante. On passa à l'épreuve du feu: après un jeûne et beaucoup de prières, on alluma un grand bûcher, où l'on mit deux livres contenant les deux offices. Le livre de l'office gallican fut consumé, et celui de l'office de Tolède s'éleva, dit-on, au-dessus des flammes. Le roi néanmoins, loin de céder, ordonna de recevoir l'office gallican, sous des peines si terribles, que depuis cette époque il devint celui de toute l'Espagne, à l'exception de peu d'églises qui retinrent, avec leur office accoutumé, l'ancienne version du pseautier. C'est au lecteur à juger de cette histoire, qui ne fut écrite que cent cinquante ans après par Rodrigue, archevêque de Tolède.

L'église éprouvait cependant une révolution bien plus heureuse en Allemagne. Le schisme s'y affaiblissait considérablement. Guelfe, duc de Bavière, père de Guelfe, époux de Mathilde, et plusieurs autres princes ardens pour la catholicité, reprirent des villes et des provinces sur l'empereur Henri.

Des évêques schismatiques furent chassés, d'autres se convertirent; il en mourut quelques-uns des plus accrédités, tels que Vécillon de Mayence et Meinard de Wurtzbourg. Herman, évêque catholique de Metz, rentra dans son siége après une longue captivité, et reprit l'ascendant sur l'usurpateur Brunon que l'infamie de ses mœurs fit tomber dans un mépris général. Un saint abbé nommé Thiémon fut élevé sur le siége important de Saltzbourg, vacant depuis un an et demi, c'est-à-dire, depuis la mort de l'archevêque Gébéhard, le chef des catholiques dans ces contrées. Saint Adalbéron de Wurtzbourg, dépossédé par les schismatiques, dont il était un des plus formidables adversaires, concourut puissamment à son élection, et voulut assister le légat Altman de Passau dans la cérémonie de la consécration. Il semblait n'avoir attendu que cette occasion de servir l'église, pour rendre son âme en paix. Il se retira aussitôt après dans son pays natal au monastère de Lambach, fondé en Autriche par son père, et y mourut le 6 Octobre de la même année. On rapporte un grand nombre de miracles qui se firent à son tombeau.

L'année suivante, Altman de Passau mourut aussi dans une honorable vieillesse, après vingt-six ans d'un épiscopat illustré par une constance invariable contre le schisme, par des persécutions et des périls sans nombre qui ne l'empêchèrent pas de fonder trois monastères de chanoines réguliers. Quelques mois auparavant, l'abbé Guillaume était mort en donnant le même exemple de persévérance à son abbaye d'Hirsauge, devenue par ses soins le modèle de la régularité en Allemagne. Il y fut le principal restaurateur de la discipline monastique, fonda ou rétablit quinze monastères, et forma plusieurs disciples illustres, entr'autres saint Thiémon de Saltzbourg dont nous venons de parler, Gébéhard, évêque de Constance et légat du saint siége, un autre Gébéard, évêque de Spire, et saint Théoger, qui fut élevé sur le siége de Metz. Avec les mêmes vertus, Volfelme, abbé de Brunviller près Cologne, avait signalé la profondeur de sa doctrine dans un

traité publié, en forme de lettre, contre l'hérésiarque Bérenger, qui mourut vers ce temps-là vraisemblablement dans le repentir de son impiété, malgré toutes ses variations et ses parjures.

Il paraît que l'état religieux reprit alors une grande considération dans la Germanie. Comme les moines se trouvaient déjà élevés au rang clérical, et généralement admis aux saints ordres, les gens du monde, qui pour la plupart ne savaient pas lire, imaginèrent une manière nouvelle d'observer la retraite et la vie commune (1). Ils renonçaient au siècle, et se donnaient, avec leurs biens, aux communautés régulières de moines et de chanoines, pour vivre sous leur conduite. Il y eut des railleurs et des censeurs amers qui blâmèrent cette institution; mais le souverain pontife se déclara par un écrit conçu en ces termes : Nous approuvons cette manière de vivre, que nous avons examinée par nous-mêmes; nous la jugeons louable et digne d'être observée, comme une image de la primitive église, et par ces lettres, nous la confirmons de notre autorité apostolique. L'approbation du pontife augmenta beaucoup cette dévotion, principalement parmi le bon peuple de la campagne. On y vit une multitude innombrable de personnes de l'un et de l'autre sexe se dévouer ainsi au service des personnes consacrées à Dieu, et les suivre à l'envi dans les sentiers de la vertu et de la sainteté. Il y eut des villages entiers qui embrassèrent cette manière de vivre.

Il ne faut pas néanmoins confondre les laïques qui s'attachaient ainsi aux monastères, avec ceux qu'on appelait convers, oblats ou donnés, et qui commencèrent aussi dans le onzième siècle (2). Dans les premiers temps, on appelait convers, c'est-à-dire, convertis, ceux qui en âge de raison se vouaient eux-mêmes à la vie monastique et pénitente, au lieu qu'on nommait oblats ceux que leurs parens y avaient engagés, en les offrant à Dieu dès l'enfance. Dans le onzième siècle, on appela convers, ou frères

(1) Berthold. an. 1091. (2) Mab. præf. 6, sæc. part. 2.

lais, ceux qui étant sans lettres, et ne pouvant devenir clercs, se destinaient uniquement au travail corporel et aux soins extérieurs. Guillaume, abbé d'Hirsauge, est marqué dans sa vie comme leur instituteur; ce qui doit s'entendre des monastères d'Allemagne, puisque les premiers de tous les moines qui eurent de ces frères lais, furent ceux de Vallombreuse en Italie. Il y avait dans les monastères une troisième classe de sujets, qu'on nommait donnés, et qui sans faire de profession, portant même un habit peu différent des séculiers, se donnaient avec leurs biens au monastère, principalement en l'honneur des saints illustres qui en étaient les patrons. Ils obéissaient en tout aux supérieurs, et gardaient le célibat; en quoi ils différaient des serfs de naissance, qui étaient mariés. Les premiers étaient considérés comme serfs de dévotion.

Les Chartreux, aussi-bien que les moines d'Hirsauge et de Vallombreuse, eurent des frères convers qu'on nommait barbus, mais qui faisaient des vœux solennels, et qui étaient de vrais religieux. Cet ordre, presque à son berceau, servait déjà de modèle aux institutions les plus régulières et les plus parfaites. Bruno, ce pieux chanoine de l'église de Rheims, que nous avons déjà vu s'élever contre les déréglemens de l'archevêque Manassès, n'ayant pu les faire cesser, et ne pouvant les souffrir, était sorti de la ville avec quelques autres ecclésiastiques des plus édifians, dans la vue de quitter le siècle pour embrasser la vie solitaire. Comme ils cherchaient un lieu propre à l'exécution de leur dessein, ils eurent connaissance des vertus de Hugues, évêque de Grenoble. Ce prélat avait lui-même tant d'éloignement des choses du siècle, et tant d'inclination pour la retraite, qu'il avait quitté son siége pour se retirer au monastère de la Chaise-Dieu; mais après y avoir passé un an, le pape l'avait obligé de reprendre le gouvernement de son église. Bruno alla plein de confiance le trouver avec six compagnons. Quelques nuits auparavant, Hugues avait vu en songe sept étoiles qui le conduisaient dans les montagnes appe-

lées Chartreuses au voisinage de Grenoble, où il lui sembla que Dieu se bâtissait une demeure. Il reçut Bruno et ses compagnons comme les ouvriers choisis par le ciel pour la construction de ce sanctuaire mystérieux. Par son conseil, ils s'établirent, l'an 1084, au milieu de ces montagnes sauvages, environnées de précipices et de roches menaçantes qui semblaient en interdire l'accès; ils s'en firent une clôture naturelle, où bientôt ils eurent bâti un oratoire et des cellules pour chacun d'entr'eux. Saint Hugues révéra tellement ce pieux asile, qu'il défendit non-seulement aux femmes de mettre le pied sur leurs terres, mais à qui que ce soit de les distraire, en y chassant, en y pêchant, ou en y menant paître des troupeaux.

Voici quelle était leur manière de vivre, conservée jusqu'à nos jours avec une fidélité dont on ne trouve point d'autre exemple dans les congrégations de cette antiquité (1). Le dépensier leur distribuait leur nourriture, qui consistait le plus souvent en pain et en légumes; à certains jours, en poisson et en fromage. L'eau d'un ruisseau qui coulait le long de toutes les cellules, faisait leur breuvage, quoique le vin ne leur fût pas interdit. Leurs habits étaient fort pauvres, et par-dessous ils portaient continuellement le calice. Ils n'avaient parmi eux qu'un prieur, l'évêque leur tenant lieu d'abbé. Le silence était si exact, que s'ils avaient besoin de quelque chose, ils le demandaient par signe. Comme tous les autres religieux, ils s'assemblaient à l'église à des heures réglées, mais non pas aux heures ordinaires. Ils ne recevaient de personne ni or, ni argent, et pratiquaient cette pauvreté jusque dans le culte divin, où ils n'employaient l'argent que pour le calice: mais comme ils faisaient grande estime des trésors incorruptibles de la sainte doctrine et de la piété, ils amassèrent une très-riche bibliothèque. Ils cultivaient peu de terres, et nourrissaient beaucoup de troupeaux, afin de subvenir à leurs besoins

(1) Guib. de vit. sua, c. 11.

avec moins de distraction. Quand on mit ces règles par écrit, ils n'étaient que treize moines; mais dès-lors il y avait au bas de la montagne plus de vingt laïques sous leur conduite.

Le pape Urbain avait été disciple de Bruno dans l'école de Rheims, où ce saint instituteur, alors chancelier et maître des hautes études, passait pour l'un des plus célèbres docteurs de son temps (1). Six ans après la fondation de la chartreuse, ce pontife l'obligea de venir en Italie, afin de l'aider de ses conseils dans les affaires ecclésiastiques. Ses religieux, qui lui étaient extrêmement attachés, passèrent les monts presque sur ses pas. Il leur persuada néanmoins, mais non pas sans peine, de retourner à leur première solitude. Lui-même ne put pas souffrir long-temps le tumulte inséparable d'une cour où se traitaient toutes les grandes affaires du monde chrétien. Cependant l'archevêché de Reggio étant venu à vaquer, le pape voulut le placer sur ce siége: il le refusa avec une humilité si touchante, qu'on ne crut pas devoir user de contrainte. Urbain consentit même que Bruno, avec quelques compagnons qu'il avait gagnés à Dieu en Italie, se retirât dans une terre que Roger, comte de Calabre, leur donna au diocèse de Squillace. Ils y bâtirent, sur le modèle de la chartreuse, un monastère qu'on nomma la Tour.

Ce fut de là qu'il écrivit à Radulfe le Vert, alors prévôt de l'église de Rheims, et qui par la suite en devint archevêque, pour lui rappeler la résolution qu'ils avaient prise ensemble de renoncer au monde. Par cette lettre seule, on peut se convaincre que le saint solitaire ne passait pas sans raison pour un esprit des mieux cultivés de son temps, et qu'il n'avait rien de cette humeur sauvage que les détracteurs de la piété attribuent si volontiers à ses plus sages zélateurs. Vous décrirai-je, lui dit-il, la beauté du lieu que nous habitons? C'est une plaine riante et spacieuse, qui s'étend entre des montagnes, où l'on trouve des prairies toujours vertes et toujours

(1) Bibl. Lab. t. 1, pág. 638.

émaillées de fleurs. Il ne m'est pas possible de vous peindre la perspective enchantée des collines amoncelées, comme par magie, les unes sur les autres, encore moins la sombre fraîcheur des vallées, où se réunissent les eaux de mille fontaines, pour se partager de nouveau en mille filets différens. Les yeux se reportent de là sur des jardins délicieux, sur des arbres diversifiés à l'infini, sur les fruits les plus richement colorés. Mais à quoi bon ce tableau d'une solitude où le sage trouve des plaisirs tout divins? C'est que l'esprit fatigué par la méditation et les exercices réguliers, comme un arc long-temps bandé, a besoin de relâche et d'un délassement innocent.

Saint Bruno vécut paisiblement dans son monastère de la Tour jusqu'à sa mort, qui arriva le 6 Octobre de l'an 1101, jour auquel l'église l'honore d'un culte public depuis que Léon X l'a mis solennellement au nombre des saints. Avant d'expirer, il voulut donner à ses disciples l'exemple qu'ils ont si constamment suivi, d'abhorrer toute doctrine suspecte, et particulièrement les erreurs accréditées par les novateurs de leur temps. C'est dans ces vues qu'en faisant sa dernière profession de foi, il déclara, contre l'impiété de Bérenger qui avait néanmoins été son maître, que le pain et le vin consacrés sur l'autel sont après la consécration la vraie chair et le vrai sang de Jesus-Christ. Ce saint et savant solitaire a laissé plusieurs monumens de son érudition; mais à la réserve de ses commentaires sur les pseaumes et les épîtres de saint Paul, de ses deux lettres à Radulphe et aux frères de la chartreuse, les autres écrits publiés en deux volumes, qui portent son nom, appartiennent à Brunon d'Aste.

Dans le même temps, saint Ulric, moine de Cluny, se rendit célèbre par ses vertus, et par le recueil des coutumes de son monastère. Il était né à Ratisbonne de parens illustres, qui le mirent encore jeune, mais déjà fort avancé dans les sciences et la piété, à la cour impériale. Il y conserva la pureté de ses mœurs, et s'y rendit vénérable aux personnes les plus augustes, tant par la sagesse de

ses conseils que par ses vertueux exemples. L'évêque de Frisingue, son oncle, l'ayant fait venir auprès de lui, l'ordonna diacre, et le fit prévôt de son église. Après quelques années d'une vertu qui alla toujours croissant, Ulric prit la résolution d'embrasser la vie monastique, et dès-lors distribua ses biens partie aux pauvres, partie à ses parens. A l'âge d'environ trente ans, il entra à Cluny, dont le saint abbé Hugues le fit ordonner prêtre. Il fut ensuite employé à diverses fondations de son ordre dans l'Allemagne sa patrie, où, par la régularité de l'observance, il n'acquit pas moins de considération à son institut qu'il n'en avait dans les autres contrées. Il fit entr'autres l'établissement de la Celle, situé, comme Hirsauge, dans la forêt Noire au pays de Spire; ce qui lui donna des rapports particuliers avec le saint abbé Guillaume.

Un jour qu'ils s'entretenaient ensemble touchant la manière de servir parfaitement le Seigneur: Votre monastère, lui dit Guillaume, est en grande réputation parmi nous; on ne connaît point ici de modèle si parfait de la discipline régulière: daignez nous instruire de vos pieux usages, et nous donner au moins lieu de nous confondre, si nous sommes incapables de vous ressembler. Ulric s'excusa d'abord sur ce qu'il n'avait songé qu'aux choses du monde jusqu'à l'âge de trente ans, et sur ce qu'étant étranger et presque barbare parmi des religieux français, il n'avait pu s'instruire aussi exactement des observances de Cluny, qu'un sujet nourri dès l'enfance dans ce monastère. Toutefois, ajouta-t-il, je vous dirai volontiers ce que j'en ai pu apprendre. Il lui expliqua en effet de vive voix les différens usages de sa maison, mais avec une exactitude où ceux qu'il croyait beaucoup plus habiles que lui eussent atteint difficilement. Il écrivit depuis ces conversations, et en forma son recueil des coutumes de Cluny, qui fut recherché comme un monument inestimable, non-seulement par les moines d'Hirsauge, mais par une infinité d'autres, principalement de la Haute-Allemagne.

Il

Il est divisé en trois livres, que précède une lettre à l'abbé Guillaume, où l'auteur déplore un abus qu'il donne pour la cause principale de la ruine des observances régulières (1): c'est que les familles chargées d'enfans cherchaient à se libérer, en vouant dans les monastères ceux qui étaient disgraciés de la nature; d'où il arrivait que ces moines égalaient rarement ceux qui dans un âge mûr s'étaient donnés à Dieu de leur propre mouvement. Ces sortes d'invalides ne pouvant s'astreindre à différens points de la règle, nuisaient infiniment à la régularité générale.

Dans le corps de l'ouvrage, rempli de détails peu intéressans pour la plupart des lecteurs, nous remarquerons seulement quelques articles des plus édifians, ou des plus particuliers. On voit d'abord dans les usages concernant l'office et le culte divin, que les Bénédictins de Cluny avaient beaucoup ajouté à la psalmodie prescrite par saint Benoît, en particulier la messe et l'office des morts à neuf leçons qu'ils disaient toute l'année. Ils célébraient huit jours après la Pentecôte, l'office de la Trinité, qui n'a été reçu dans l'église romaine qu'environ deux cents ans après. En un mot, la multitude et la longueur des offices se trouvaient telles, qu'il ne restait presque plus de temps pour le travail des mains; aussi n'était-il plus regardé que comme un exercice de distraction entre des occupations plus sérieuses: il se réduisait à arracher les mauvaises herbes du jardin, ou à éplucher quelques légumes, encore ne le faisait-on pas tous les jours. Depuis une longue suite d'années, on avait changé généralement de méthode et d'idées même par rapport à cet objet; dès le temps de Louis le Débonnaire, on s'était accoutumé à regarder le gros travail comme indigne de mains religieuses, et consacrées par l'onction du sacerdoce.

Cependant les religieux de Cluny, tout distingués qu'ils étaient en grand nombre par leur naissance, et toute opulente qu'était leur maison, se nourris-

(1) Spicil. 4, p. 21.

saient encore pauvrement. Des herbages et les légumes les plus communs étaient leurs mets ordinaires, auxquels ils ajoutaient un peu de poisson le dimanche et le jeudi. Si l'on mêlait de la graisse aux légumes, ce n'était que pour perpétuer l'ancienne observance, fondée sur l'horreur des hérésies qui condamnaient l'usage de la viande. On s'abstenait absolument de la graisse pendant l'Avent, et depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques. Par cette pauvreté de vie, qui s'étendait avec la même rigueur au vêtement, Cluny se trouvait en état et dans l'usage de faire des aumônes prodigieuses. A la distribution qui se faisait réglément, entr'autres au commencement du carême, saint Ulric atteste que l'année qu'il écrivait, il s'y était rencontré dix-sept mille pauvres.

Le silence était si religieusement gardé, qu'excepté les intervalles très-courts de prime à tierce, et de none à vêpres, en tous les temps, sans nulle exception, à l'église, au dortoir, au réfectoire et à la cuisine, on ne proférait pas une parole. S'il était nécessaire de se faire entendre, on s'exprimait par des signes de convention dont on s'était fait un art et une méthode ordinaire pour ces rencontres. Toutes les infractions de la règle étaient soumises à des pénitences proportionnées à leur griéveté. La pénitence devenait publique quand la faute avait été commise devant le peuple. Le coupable était exposé à la porte de l'église, tandis que les laïques entraient à la messe; pour les fautes plus considérables, on le fustigeait au milieu de la place. A ce sujet, le saint abbé Hugues avait coutume de dire, que les monastères n'étaient pas déshonorés par les fautes des moines, mais par leur impunité.

Rien n'est plus remarquable que le respect avec lequel on traitait tout ce qui avait rapport au saint sacrifice de l'autel. On faisait à jeun le pain qui en devait être la matière (1). Quelque pur que fût le froment, on le choisissait grain à grain; on le lavait soigneusement, puis on le mettait dans un sac des-

(1) L. 3, c. 1.

tiné uniquement à cet usage. Un domestique reconnu pour homme de bien le portait au moulin, lavait les meules, et les entourait de courtines; il se revêtait ensuite d'une aube et d'un amict, moulait le blé, lavait le tamis, et préparait la farine. Trois prêtres ou diacres, avec un novice, revêtus pareillement d'aubes et d'amicts, après s'être lavé les les mains et le visage, procédaient à faire le pain. L'un d'eux pêtrissait la pâte dans l'eau froide, afin qu'elle fût plus blanche, et formait les hosties. Les deux autres les faisaient cuire dans des fers gravés, sur un feu de bois sec choisi et préparé soigneusement. Pendant tout ce travail, on chantait des pseaumes. Les corporaux où l'hostie est posée pendant le saint sacrifice, se préparaient avec la même révérence. Il n'y avait que des prêtres ou des diacres qui pussent les laver; ce qu'ils faisaient d'abord, à plusieurs reprises, dans des vases qui ne servaient qu'à cela; après quoi on leur donnait une lessive légère, et on les plongeait dans une eau blanchie d'une farine très-pure. Pour les sécher, on les suspendait sur une corde qui se conservait dans une bourse précieuse, et qu'on n'en tirait que pour cet usage. Tandis que les corporaux étaient exposés à l'air, on les gardait avec soin, pour empêcher les mouches de s'y poser.

Afin de prévenir les abus que les oblats occasionnaient dans les monastères, et dont Ulric se plaint au commencement de son recueil, il a soin d'y marquer les précautions extraordinaires avec lesquelles on élevait ces enfans (1). Aussitôt qu'ils avaient été offerts à Dieu suivant les solennités prescrites par la règle, on leur donnait l'habit; mais on différait leur profession jusqu'à ce qu'ils eussent atteint au moins l'âge de quinze à seize ans. Quoiqu'ils ne fussent que six, ils avaient deux maîtres, afin qu'on les gardât à vue, et qu'on ne les quittât jamais. Ils étaient accompagnés, quelque part qu'ils allassent. Ils avaient un endroit séparé dans le dortoir, et par-

(1) C. 8.

tout généralement personne n'approchait d'eux que leurs maîtres. On avait le même soin de leur santé que de leurs mœurs. Ils étaient mieux nourris que les moines, et portaient du linge, au lieu de sergettes. En un mot, on prenait tant de soin de leur éducation, qu'il était difficile, comme le dit Ulric, que les enfans des rois fussent aussi bien élevés au milieu de leurs palais.

Ce pieux écrivain finit ses jours au monastère de la Celle vers l'année 1093. Deux ans avant sa mort, il perdit le seul œil qui lui restait depuis long-temps. Dans cet état d'infirmité, et d'une vieillesse décrépite, saint Hugues le rappela à Cluny, tant pour lui procurer le soulagement et la consolation convenables, que pour enrichir l'église mère des reliques d'un si saint homme : mais saint Ulric trouvant son bonheur dans les tribulations, voulut consommer son sacrifice dans le lieu où le Seigneur avait commencé à le frapper.

Odon ou Odar, docteur fameux du même temps, n'honora pas moins la vie religieuse. Il était natif d'Orléans, et il enseigna d'abord à Toul (1); mais la chaire qu'il remplit avec le plus d'éclat, fut celle de l'école de Tournai, où il acquit tant de renommée, qu'on venait des extrémités de l'Allemagne pour entendre ses leçons. Il se montrait aussi attentif à cultiver la piété dans le cœur de ses disciples, qu'à les former aux sciences. Cependant il s'adonnait beaucoup plus à la lecture de Platon et des philosophes modernes, qu'à celle des saints pères. Un jour qu'il expliquait un endroit de Boëce, où il est question du libre arbitre, il se souvint qu'il avait un traité de saint Augustin sur cette matière, et le fit apporter sur le champ. A peine en eut-il lu quelques pages, qu'il fut tout pénétré de la sainte onction qu'elles respiraient. Hélas, s'écria-t-il, que cette sainte éloquence est différente de notre verbiage et de nos vaines pensées ! Etourdi par le bruit de mots sans objet, et par l'éclat d'une gloire périssable, nous

(1) Spicil. pag. 360 et seq.

négligeons l'aliment de l'ame, et nous nous consumons de travaux qui nous rendent indignes de la gloire immortelle.

Après ces paroles, il se leva fondant en larmes, et alla prier dans l'église : ses disciples le suivirent avec un étonnement qui fut bientôt répandu dans toute la ville. Odon soutint cette première démarche par un redoublement continuel de piété. Il cessa peu à peu ses leçons : il était fort assidu dans les églises, distribuait en toute rencontre son bien aux malheureux, principalement aux pauvres clercs, et jeûnait si rigoureusement, que souvent il ne mangeait pas deux onces de pain par jour. Ayant pris enfin la résolution de se donner entièrement à Dieu, avec quatre compagnons, ils se retirèrent hors de la ville dans une petite église qui restait d'une ancienne abbaye ruinée par les barbares. Ils y prirent d'abord l'habit de chanoines réguliers, et quelques années après y rétablirent la vie monastique. Odon fut élevé dans la suite sur le siége de Cambrai, où ses vertus brillèrent avec tant d'éclat et de persévérance, qu'après sa mort on lui donna le titre de bienheureux.

Ives de Chartres n'acquit pas moins de gloire par ses vertus ; et par ses lumières, il passa pour le premier homme de son temps. Il était abbé du monastère de Saint-Quentin de Beauvais sa patrie, fondé pour des chanoines réguliers par l'évêque Gui, ancien doyen de Saint-Quentin en Vermandois quand il fut élu pour succéder à Geoffroi, évêque déposé de Chartres. Quoiqu'il ne fût pas possible qu'un plus digne évêque remplaçât un évêque plus scandaleux, il eut néanmoins autant de contradiction à essuyer, qu'il avait marqué de répugnance avant de consentir à son élection. Geoffroi était neveu de l'évêque de Paris de même nom, et celui-ci était grand-chancelier de France, frère d'Eustache, comte de Boulogne, et par conséquent oncle du fameux Godefroi de Bouillon, fils d'Eustache. Ives au contraire, quoique d'extraction noble, n'avait point d'autre recommandation que son mérite et la justice de sa cause :

moyens faibles contre le poids du crédit et le manége de la politique. Richer, archevêque de Sens, refusa de l'ordonner, en s'autorisant de quelques-unes de ces formalités judiciaires si commodes pour colorer les refus ou les lenteurs de la justice. Ives eut recours au souverain pontife, et fit le voyage d'Italie, où le pape l'ordonna lui-même. A son retour, il eut encore des obstacles à combattre : mais sa patience et son mérite triomphèrent de tout. Non-seulement il gagna tous les suffrages, mais il captiva l'admiration publique par la pureté de ses mœurs, par sa doctrine, par l'ardeur et la sagesse de son zèle. Son grand ouvrage, intitulé le Décret, et qui forme un recueil complet des canons, lui avait concilié l'estime universelle qui le fit élever à l'épiscopat : il s'en montra bien plus digne encore par le courage inébranlable avec lequel il soutint contre le roi Philippe I l'autorité des lois dont il avait retracé les maximes. Bertrade, fille du comte Simon de Montfort, et troisième femme de Foulques-Rechin, comte d'Anjou, qui l'avait épousée du vivant des deux premières, voulut de même épouser le roi Philippe, uni depuis long-temps à la reine Berthe dont il avait trois enfans. Ce prince, peu attentif à sa gloire, aimait éperdument Bertrade : mais l'éclat de la couronne flattait sur-tout cette femme artificieuse. Philippe entreprit aveuglément de la lui mettre sur la tête, et commença par reléguer la reine à Montreuil-sur-mer. Voulant ensuite gagner les évêques de son royaume, comme Ives de Chartres était le plus savant et le plus estimé, il n'omit rien pour obtenir son suffrage.

Il le fit venir à sa cour, le combla de caresses, lui fit des promesses éblouissantes, puis s'efforça de lui persuader que son divorce avec Berthe était fondé sur des causes légitimes reconnues pour telles par les évêques ; après quoi il le pria d'assister au mariage qu'il se disposait à contracter avec Bertrade. Ives répondit qu'il n'avait aucune connaissance de la décision des évêques à ce sujet, et qu'à moins d'en avoir toute la certitude convenable, il n'approuve-

rait point par sa présence une action si raisonnablement suspecte. Il écrivit même à Rainald, archevêque de Rheims, que la cérémonie du mariage et du sacre de la nouvelle reine regardait, pour l'exhorter, avec ses suffragans, à ne pas plier les lois divines au gré des puissances terrestres (1). Pour moi, ajouta-t-il, j'aime mieux être privé des fonctions et du titre de pasteur, que de scandaliser par ma lâcheté le troupeau confié à mes soins.

Le roi trouvant dans les évêques plus de fermeté qu'il n'en avait attendu, prit le parti d'éviter un éclat qui eût manifesté la manière de penser du plus grand nombre des prélats, et produit un effet dangereux dans l'esprit des peuples. Il se fit marier par l'évêque de Senlis, en présence de deux autres prélats seulement, savoir l'archevêque de Rouen et l'évêque de Bayeux, qui n'étaient point de ses états. La plupart des évêques français se récrièrent fortement contre ce scandale, et quelques seigneurs mécontens en prirent occasion de soulever les peuples. Le pape, d'un autre côté, écrivit à tous les évêques du royaume pour faire examiner canoniquement cette affaire, casser le mariage s'il était contraire aux lois de l'église, comme il y avait toute apparence, et forcer le prince à rentrer en lui-même, en usant, s'il était nécessaire, des censures ecclésiastiques.

Ives était trop éclairé, pour se persuader que l'excommunication du roi pût autoriser ses sujets à se révolter contre lui : mais il connaissait l'esprit de faction, et toute l'habileté des factieux à user de la religion même pour brouiller. Il crut devoir représenter au roi, non-seulement le tort qu'il faisait à son ame, mais encore les périls auxquels il exposait son royaume (2). Philippe, loin de lui savoir gré de son zèle, commença dès-lors à le chagriner en toute rencontre. D'abord il lui envoya ordre de le venir trouver à Chaumont ou à Pontoise, avec les troupes de son église. L'évêque s'en excusa, sur le respect même qu'il avait pour la majesté royale, et sur le

(1) Ep. 13. (2) Epist. 15.

danger où il se trouverait de produire au grand jour les faiblesses et la honte que le prince avait tant d'intérêt à couvrir au moins d'un voile imposant.

Là-dessus le roi fit défier l'évêque de Chartres, c'est-à-dire, dans le langage du temps, qu'il lui déclara la guerre, et mit au pillage les biens de l'évêché. Le vicomte de Chartres, Hugues du Puiset, pour faire sa cour au roi, se saisit de la personne d'Ives, et l'emprisonna dans un château. Le peuple indigné courut aux armes pour délivrer son vertueux pasteur; mais Ives s'estimant heureux de souffrir pour la justice, leur fit défense expresse d'avoir recours aux voies de fait.

Le pape Urbain prenant vivement la défense d'un prélat si estimable, engagea les évêques du royaume à faire pour sa délivrance des instances pressantes auprès du roi et du vicomte; il leur enjoignit même d'excommunier du Puiset s'il ne cédait point à leurs sollicitations, et de jeter l'interdit sur ses terres. Ayant appris que c'était l'évêque de Senlis qui avait marié le roi, il écrivit à l'archevêque de Rheims et à ses suffragans, une lettre pleine de reproches sur la négligence avec laquelle ils souffraient la prévarication de leur collègue. Soit religion, soit ménagement politique, le roi Philippe fit mettre Ives en liberté; ensuite il négocia auprès du pape pour lui faire approuver son mariage, ou du moins pour empêcher qu'on ne publiât la sentence d'excommunication, qui était déjà portée.

On tint pour cela l'an 1094, un concile à Rheims, où, par les manœuvres concertées pour captiver les suffrages, les prélats parurent assez favorables au divorce de Philippe et de Berthe : mais le pape qui s'y était attendu, sur ce que l'évêque de Chartres lui avait écrit de ce concile où il refusa d'assister, avait ordonné d'en tenir un autre à Autun hors des états du roi, afin que les évêques y eussent plus de liberté. L'ancien légat Hugues de Lyon, fameux par tant d'endroits différens, fut encore chargé d'y présider. Après avoir rempli avec honneur les plus importantes légations sous le pontificat de Grégoire VII,

il avait terni sa réputation par sa jalousie et ses cabales schismatiques contre Victor III : mais il venait de se réconcilier parfaitement avec le saint siége (1). Il montra dans cette légation nouvelle un zèle et un courage qui rendirent la fin de sa carrière aussi glorieuse qu'en avaient été les commencemens.

Le concile d'Autun excommunia le roi Philippe, pour avoir épousé Bertrade du vivant de Berthe son épouse légitime ; et parce qu'il avait menacé d'embrasser le schisme de Guibert, on renouvela l'anathème contre cet antipape, et contre son fauteur l'empereur Henri. On n'eut aucun ménagement pour leurs partisans diffamés, dont on flétrit par de nouveaux décrets la simonie et l'incontinence. Quelque attaché que le roi pût être à son péché, on vit que ses menaces n'étaient que le langage d'une passion plus impie dans les propos que dans les effets. Il eut encore assez de religion pour ne pas mépriser les censures de l'église. Dans tous les lieux où il alla, il souffrit patiemment qu'on cessât l'office public. Lui-même depuis que son excommunication fut publiée, ne porta point la couronne, et pour cela ne célébra point les fêtes où il était d'usage de paraître avec les ornemens royaux. Cependant avec la dispense des évêques des lieux, il se faisait dire une messe basse dans sa chapelle.

Cette soumission du roi, jointe à la mort de la reine Berthe, qui arriva dans ces conjonctures, fit espérer que le pape ratifierait enfin le mariage de Bertrade. Il avait convoqué un concile général à Plaisance, au milieu de la Lombardie et des schismatiques, sur lesquels il avait tellement pris le dessus, qu'on y vit jusqu'à deux cents évêques tant de France et d'Allemagne que d'Italie, avec près de quatre mille clercs et plus de trente mille laïques ; en sorte qu'il fallut tenir les assemblées en pleine campagne, parce qu'il n'y avait point d'église qui pût les contenir (2). Le roi Philippe envoya des ambassadeurs pour assurer le concile qu'il s'était mis en chemin dans le

(1) T. x, Conc. p. 416. (2) T. x, Conc.

dessein de s'y rendre, mais qu'il se trouvait retardé par des affaires pressantes. Il demandait en conséquence un délai jusqu'à la Pentecôte; ce qu'on accorda d'autant plus volontiers, que ce retard n'était pas long, le concile ayant commencé le jeudi de la mi-carême, qui cette année 1095 était le premier jour de Mars.

Il vint aussi des ambassadeurs de l'empereur d'orient Alexis-Comnène, qui étant en communion avec les Latins, leur demandait du secours contre les Turcs, devenus si puissans qu'ils exerçaient leurs ravages jusque sous les murs de Constantinople. Nous verrons bientôt les effets que produisirent ces demandes sous le pontificat même d'Urbain II. L'impératrice Adélaïde vint aussi se plaindre de l'empereur Henri son époux. Echappée de la prison où il l'avait renfermée, elle s'était réfugiée auprès de la comtesse Mathilde, qui la conduisit au concile. Elle y révéla les infamies par lesquelles son époux prétendait profaner la sainteté du mariage; ce qui excita l'indignation publique, et détacha de Henri un grand nombre de ses partisans. Mathilde parut d'autant plus sensible au sort de cette épouse infortunée, qu'elle même venait d'être abandonnée par Guelfe son second époux, qui déclara néanmoins n'avoir jamais usé du mariage avec elle.

Le concile confirma tous les décrets précédens contre la simonie; il défendit même absolument de rien exiger pour le saint chrême, pour le baptême, ni pour la sépulture. Il condamna l'hérésie des Nicolaïtes, c'est-à-dire, de ceux qui prétendaient que les clercs majeurs n'étaient pas obligés à la continence: on défendit aux coupables d'exercer leurs fonctions, et au peuple d'y assister. On renouvela aussi la condamnation de l'hérésie de Bérenger, et l'on déclara que le pain et le vin, quand on les consacre sur l'autel, sont changés non-seulement en figure, mais réellement et essentiellement au corps et au sang de Notre-Seigneur. Il fut encore défendu à tout prêtre de recevoir personne à pénitence sans la délégation de l'évêque. Le jeûne des quatre-temps

fut fixé aux jours où nous l'observons encore. On croit aussi que ce fut en ce concile que le pape Urbain institua la dixième préface pour la messe, qui est celle de la Vierge.

Il s'était tenu quelques années auparavant un concile dans le diocèse de Soissons, contre les erreurs de Roscelin de Compiègne, ainsi nommé parce qu'il était chanoine de Saint-Corneille de cette ville, quoique breton de naissance. C'était un des docteurs les plus renommés de son temps, mais beaucoup plus versé dans la dialectique que dans la théologie, grand partisan, et selon quelques auteurs, chef zélé de la secte des nominaux, combattus par les réalistes avec une chaleur qui allait jusqu'à l'animosité. Saint Anselme, malgré sa modération naturelle, disait qu'ils étaient moins des philosophes que des hérétiques en matière de philosophie : mais Roscelin voulant appliquer les subtilités de son école aux matières sublimes de la religion, donna véritablement dans l'erreur, ou du moins dans cette nouveauté profane d'expressions qui produit les mêmes scandales. Il avança que puisqu'il y avait trois personnes en Dieu, il y avoit trois choses séparées autant que le sont trois anges, et que si l'usage le permettait, on pourrait dire qu'il y a trois Dieux (1). Quoique de faux réformateurs aient voulu dans ces derniers temps justifier des propositions si téméraires, cette manière inouie de s'énoncer excita les plus vives rumeurs aussitôt que Roscelin osa la mettre en usage. Il fut obligé de comparaître au concile, de reconnaître l'impiété de ses expressions, et d'abjurer les erreurs détestables qu'elle énonçait; mais justifiant par son opiniâtreté la conduite du concile, il recommença peu après à dogmatiser, et publia qu'il n'avait abjuré que par crainte. Comme il voulait se retirer à Chartres, le saint évêque Ives lui manda qu'il n'y avait point de sûreté pour lui dans une ville que son attachement à la foi rendait ennemie du seul nom de Roscelin, et qu'il courait risque d'y être

(1) T. x, Conc. p. 484.

lapidé. Le novateur ne se promettant pas un meilleur accueil dans les autres villes du royaume, s'en bannit lui-même, et se réfugia en Angleterre, d'où il fut encore chassé.

Pour diminuer l'horreur de ses nouveautés, il publia que l'archevêque de Cantorbéry, le docte Lanfranc, avait tenu autrefois les mêmes opinions, et qu'Anselme, abbé du Bec, pensait encore de la même manière. Lanfranc, mort depuis quelques années, ne pouvait plus s'inscrire en faux contre l'imposteur : mais le saint abbé du Bec le confondit tant en son nom propre qu'en celui de son ancien maître (1). A cet effet, il écrivit à son disciple Foulques, devenu évêque de Beauvais dans la province de Roscelin, et attesta que Lanfranc n'avait jamais rien dit de semblable. Pour moi, ajouta-t-il, je proteste à la face de l'univers, que je crois de cœur et confesse de bouche la foi contenue dans les symboles des apôtres, de Nicée et de saint Athanase. J'anathématise en particulier les blasphèmes qu'on attribue à Roscelin. Il prie ensuite Foulques de montrer sa lettre à ceux qui parleront de lui, afin de le justifier sur le point capital de la foi, où aucun fidèle ne doit souffrir qu'on imprime la moindre tache à sa réputation.

En vengeant l'honneur du siége de Cantorbéry dans la personne de Lanfranc, saint Anselme n'imaginait guère qu'il dût bientôt occuper lui-même cette grande place. L'archevêque était mort dès l'année 1089, avec la réputation qu'il s'était acquise de l'un des plus pieux et des plus savans prélats de son siècle. Parmi les ouvrages qui la justifient, on compte avec son traité de l'eucharistie contre Bérenger, ses commentaires sur les épîtres de saint Paul, plusieurs de ses lettres, ses statuts monastiques, et son traité sur le secret de la confession. Depuis quatre ans qu'il était mort, Guillaume, roi d'Angleterre, ne voulait pas remplir le siége de Cantorbéry, dont il s'appropriait les amples revenus.

(1) L. 2, ep. 41.

Il fournissait une subsistance modique aux moines qui formaient le clergé de cette église, et se réservait tout le reste. Il en usait de la même manière dans les autres cathédrales et dans les monastères, dont il s'attribuait les biens sitôt qu'un évêque ou un abbé était mort, et il ne permettait pas qu'on leur donnât de successeurs. Guillaume le Roux introduisit le premier cet abus, tout-à-fait inconnu sous le roi son père, et il n'y avait point d'apparence qu'il y dût mettre fin.

Cependant Hugues, comte de Chestre, ayant fait prier saint Anselme de venir en Angleterre pour l'établissement d'un monastère qu'il avait dessein de fonder, le bruit qui courut contre toute vraisemblance, que si l'abbé du Bec allait dans ce royaume, il serait archevêque de Cantorbéry, suffit pour alarmer son humilité, et l'empêcher de se rendre aux invitations du comte (1). Il ne fallut rien moins qu'une maladie grièvе dont fut atteint ce seigneur, pour engager Anselme à venir au secours de son ami dans une occasion décisive pour le salut. La charité chrétienne, jointe à l'amitié, put seule l'emporter sur les terreurs de la modestie. Anselme trouva le comte Hugues convalescent : mais il fut obligé de séjourner cinq mois en Angleterre, tant pour établir la règle dans le nouveau monastère que le comte avait bâti, que pour terminer quelques affaires de l'abbaye du Bec qui avait de riches possessions dans la Grande-Bretagne. Durant ce séjour, plusieurs prélats, appuyés des seigneurs, supplièrent le roi de permettre qu'on fît dans le royaume des prières publiques, afin d'obtenir un digne pasteur pour l'église de Cantorbéry. Le roi le permit, et se fit apparemment un jeu de laisser prier pour une chose qui demeurait en son pouvoir, et qu'il était bien résolu de ne point accorder. Alors même ses dispositions étaient si contraires aux vœux publics, qu'il fit le serment, réputé le plus inviolable, de n'y point acquiescer.

Un des seigneurs s'entretenant comme sans des-

(1) Edmer. hist. Novor. l. 1.

sein avec ce prince, lui dit qu'il ne connaissait pas un homme aussi saint que l'abbé du Bec. Il n'aime que Dieu, ajouta-t-il, et n'a d'affection pour aucun objet terrestre. Non, poursuivit Guillaume en raillant, pas même pour l'archevêché de Cantorbéry. C'est assurément, reprit le seigneur, ce qu'il désire le moins; j'en suis pleinement convaincu, et tout le monde lui rend la même justice. Et moi, repartit le prince, je suis persuadé que si cette chaire opulente lui était ouverte, il y courrait de toutes ses forces; mais par le saint Voult de Lucques, ni lui ni aucun autre n'y siégera de mon vivant. Le saint Voult ou visage était un crucifix habillé que l'on croyait avoir été fait en Judée par Nicodême, et dans la suite des temps apporté à Lucques en Toscane, d'où il s'en était répandu plusieurs copies.

A peine Guillaume le Roux eut proféré ces paroles, qu'il fut atteint d'une maladie qui en peu de temps le mit à l'extrémité. On envoya chercher Anselme pour l'aider à faire une mort chrétienne. Le saint abbé l'exhorta au repentir, à la confession sincère de toutes ses fautes, et à réparer les scandales qu'il avait donnés par une longue suite d'actions peu dignes d'un prince chrétien. Le roi dont la vie était désespérée, se soumit à tout par une promesse qu'on écrivit en son nom, et qu'il fit déposer sur l'autel, comme pour servir de témoignage contre lui s'il la violait. Quand on le vit si bien disposé, on lui parla de donner des pasteurs aux églises vacantes, et sur-tout à celle de Cantorbéry. Il dit qu'il y penserait, et peu de momens après il nomma Anselme, qui fut frappé de ce choix comme d'un coup de foudre, et faillit tomber d'effroi.

Les évêques le tirèrent à part, et lui dirent : Y pensez-vous, dans l'état déplorable où se trouve chez nous la religion par la tyrannie de cet homme? Voulez-vous résister aussi manifestement à Dieu? Il ménage un remède à nos maux, dans votre personne; et vous préférez votre repos personnel à notre bonheur commun! Anselme qui avait soixante ans, s'excusa sur son âge avancé, et sur son peu

d'habileté dans les affaires, pour lesquelles il n'avait jamais eu d'attrait. Il ajouta qu'il s'était consacré à Dieu dans un genre de vie tout différent; qu'il se devait irrévocablement à ses religieux; enfin qu'il était abbé dans un autre pays, soumis à un évêque et à un souverain qui formaient pour lui autant de liens indissolubles. Les prélats répondirent à toutes ces difficultés; ils se firent forts d'obtenir les consentemens de nécessité et de bienséance, mais sans pouvoir surmonter la résistance d'Anselme, qui finit par dire décidément qu'il ne ferait rien de ce qu'ils prétendaient.

Aussitôt et sans perdre le temps en discours inutiles, ils le traînèrent au roi malade, comme un opiniâtre qu'il n'était plus question de persuader, mais de forcer à la soumission. Guillaume, affligé jusqu'aux larmes, lui parla ainsi: Pourquoi me retenez-vous dans la voie de la damnation? Souvenez-vous de l'amitié généreuse qu'ont eue mes ancêtres pour vous et pour vos religieux, et ne me laissez pas périr à jamais. Il n'est point de salut pour moi, si je meurs en retenant l'archevêché. Tous les assistans s'empressèrent vers Anselme, et lui dirent avec un murmure confus: Avez-vous oublié toute raison et toute religion? Vous portez le dernier coup au roi; vous remplissez son ame d'amertume et de désespoir dans le péril où elle se trouve. A quel autre qu'à vous imputera-t-on désormais les troubles et les crimes qui désoleront l'Angleterre? Anselme ainsi pressé se tourna vers deux de ses moines qui l'accompagnaient, et leur dit: Mes frères, secourez-moi dans cette extrémité. Baudouin, l'un des deux, répondit: Si c'est la volonté de Dieu, qui sommes-nous pour y résister? Ah! reprit Anselme, que vous êtes bientôt rendus! Le roi dit à ceux qui environnaient le saint, de se jeter à ses pieds, afin de le fléchir: mais sans rien accorder, Anselme se prosterna de son côté. Alors tous les assistans, d'une voix unanime, s'accusèrent de faiblesse, et crièrent tumultuensemet: La crosse, qu'on donne la crosse. En même temps plusieurs lui prennent le bras droit,

et le traînent au lit du prince. Le roi présenta la crosse ; mais Anselme tint la main fermée. Les évêques ouvrirent quelques doigts avec des efforts qui le firent crier de douleur ; ils y mirent la crosse, qu'ils y tinrent serrée, toute l'assemblée criant : Vive l'archevêque. On entonna le *Te Deum* ; on prit la route de l'église, et l'on y porta Anselme qui s'efforçait de s'échapper, en disant qu'on ne faisait rien.

Après qu'on eut fait les cérémonies accoutumées, il revint trouver le roi, et lui dit : Sachez, prince, que vous ne mourrez point de cette maladie ; voyez donc comment vous pourrez remédier à ce qu'on vient de faire, car je vous déclare que je n'y ai pas consenti, et que je n'y consens pas. Etant sorti de l'appartement du roi, il dit aux evêques et aux seigneurs qui le suivaient : Savez-vous ce que vous prétendez ? Vous voulez attacher au même joug un taureau indompté, et une vieille brebis ; mais la brebis qui pouvait être utile en sa manière, sera mise en pièces par le taureau. Considérez bien les suites de cette étrange association : si mon sort ne vous touche pas, craignez les maux qui vous attendent vous-mêmes, après que le roi, en m'accablant, aura découragé tous ceux qui pouvaient s'opposer à ses violences.

Le roi, pour dissiper les terreurs d'Anselme, ordonna qu'il fût mis en possession de tous les biens de l'archevêché, et même que la ville de Cantorbéry avec l'abbaye de Saint-Alban que Lanfranc n'avait eues qu'en fiefs, appartinssent désormais en propriété à l'église de Cantorbéry. Il promit de regarder l'archevêque comme son père, de suivre tous ses conseils dans les affaires ecclésiastiques, en particulier de rendre obéissance, comme au pontife légitime, au pape Urbain qu'il avait différé jusque là de reconnaître. En un mot, il promit plus qu'on ne demandait, et jusqu'à ce que le saint abbé eût accepté l'épiscopat, c'est-à-dire, tandis que durant la maladie du prince, il marqua toutes les dispositions d'un pécheur repentant et d'un roi chrétien. Pour se conformer

former ponctuellement aux lois et aux usages de l'église, il fit prier le duc de Normandie, l'archevêque de Rouen et la communauté du Bec, de consentir à l'élection d'Anselme; ce qu'ils accordèrent d'un grand cœur, quelque regret qu'ils eussent de se voir privés d'un si grand homme. Guillaume, archevêque de Rouen, envoya même un ordre formel au saint abbé d'accepter l'épiscopat. Enfin il fut ordonné à Cantorbéry le 4 Décembre 1093, par Thomas, archevêque d'Yorck, avec un applaudissement et un concours si extraordinaire, qu'il n'y manqua, et pour cause de maladie, que deux évêques seulement de tous ceux du royaume. Il eut pour successeur à l'abbaye du Bec, Guillaume, prieur de Poissi, en latin *Pexeium*, que certains auteurs ont traduit par le nom tout-à-fait inconnu de *Pessé*.

L'année du sacre de saint Anselme, mourut sainte Marguerite, reine d'Ecosse, de la famille des derniers rois anglais. La Providence donna cette sainte reine à l'Ecosse encore barbare, où elle passa environ vingt-quatre ans pour y abolir les restes de la barbarie qui ternissaient la pureté du christianisme (1). De concert avec le roi Malcolme son époux, elle fit tenir plusieurs conciles, où elle assista elle-même, et ne signala pas moins l'étendue de son esprit et de ses connaissances, que son zèle et sa piété. Elle fit statuer, entr'autres choses, que personne n'épouserait la veuve de son père ni de son frère; qu'on sanctifierait le dimanche, en s'abstenant du travail; que tous les fidèles et les pécheurs même se mettraient en état de communier à Pâques, en se confessant et en faisant des œuvres de pénitence; que le jeune du carême commencerait le mercredi des cendres, au lieu du lundi suivant. Elle était zélée pour la majesté du culte divin, et s'appliquait avec plaisir à l'ornement des églises. En même temps elle procurait de tout son pouvoir la splendeur de la maison royale, et prenait le plus grand soin de l'éducation de ses enfans. Elle faisait deux carêmes, l'un

(1) Boll. ad 10 Jun.

avant Pâques, l'autre avant Noel, récitait chaque jour le pseautier et différens offices, servait aussi chaque jour, avec le roi son époux, plus de trois cents pauvres, et faisait des aumônes immenses.

Se sentant malade à la mort, elle fit une confession générale. Le dernier jour, elle voulut recevoir le viatique dans sa chapelle, où elle entendit la messe; après quoi on la reporta dans son lit. Comme elle avait de grandes inquiétudes au sujet du roi son époux, qui était à la guerre avec ses deux fils, le plus jeune entra dans sa chambre. Elle lui demanda des nouvelles de son père et de son frère: il répondit qu'ils se portaient bien; mais avec un air embarrassé qui ne satisfit pas la reine. Enfin elle le pressa si fortement, qu'il ne put soutenir plus long-temps la dissimulation, et lui avoua qu'ils avaient été tués l'un et l'autre depuis trois jours. La sainte levant les yeux au ciel, rendit grâces à Dieu de ce qu'il lui envoyait cette affliction pour l'expiation de ses fautes, et mourut incontinent après ce dernier sacrifice. L'église honore sa mémoire le 10 de Juin, quoiqu'elle soit morte le 16 de Novembre.

L'année suivante, saint Nicolas, surnommé Pérégrin dans la Pouille où il était étranger, se rendit pareillement vénérable par des vertus qui, à la fleur de son âge, atteignirent la perfection des plus avancés (1). Il était né en Grèce dans une ville de l'Attique, de parens pauvres, qui ne purent lui donner aucune teinture des lettres, pas même lui faire apprendre un métier. C'est pourquoi dès l'âge de huit ans, il fut réduit à garder les moutons : mais cette ame dirigée par l'Esprit-Saint, suppléant à l'instruction extérieure, et à la diversité des prières par la ferveur des affections, commença dès-lors à répéter continuellement et à voix haute cette courte oraison: Seigneur, ayez pitié de nous. Il la faisait sans cesse, la nuit aussi-bien que le jour. Cette dévotion lui dura toute sa vie, quelque effort que l'on pût faire pour empêcher une singularité qu'on regarda souvent

(1) Ibid. ad 2 Jun.

comme un effet de démence. Il se retira sur la montagne de Stérion, et s'y bâtit une petite cabane de bois, où il vécut quelque temps seul, travaillant et répétant sans cesse la même prière.

Il vint ensuite a Lépante, où il s'associa un moine nommé Barthelemi, qui ne le quitta plus, et avec lequel il s'embarqua pour l'Italie. Là, il jeûnait tous les jours jusqu'au soir, ne prenait alors qu'un peu de pain et d'eau, et passait la nuit à prier debout. Il avait pour tout vêtement une tunique légère qui ne lui venait qu'aux genoux, les jambes et les pieds nus, ainsi que la tête, portait une croix à la main, et en écharpe une gibecière, où il mettait les aumônes qu'il recevait, pour les distribuer aux pauvres et aux enfans attroupés en tout lieu sur ses pas. Il exhortait tout le monde à la pénitence, et ses discours étaient appuyés par des miracles. Cependant en bien des endroits ses façons extraordinaires lui attirèrent des risées et des mauvais traitemens : mais à Trani, où il mourut encore tout jeune, on accourut en foule pour l'honorer et lui demander sa bénédiction. Le concours fut encore plus grand à ses funérailles, qui se firent avec pompe dans l'église cathédrale, où son tombeau devint célèbre par une multitude de prodiges. On l'invoquait particulièrement pour les naufrages, comme le saint évêque de Myre dont il portait le nom.

L'ordre et la discipline commençaient à reprendre vigueur dans ces contrées méridionales de l'Italie, et au delà des mers, dans la Sicile occupée depuis plus de deux siècles par les Musulmans. Le comte Roger ayant conquis presque toute entière cette île opulente, témoigna sa reconnaissance à Dieu en politique vraiment chrétien, c'est-à-dire, en remédiant aux désordres qu'avait produits la longue domination des infidèles. Il ne rétablit pas seulement la justice et la tranquillité publique, mais il protégea particulièrement les faibles, signala sa bienfaisance envers tous les malheureux, se montra fort assidu aux divins offices, répara les églises, leur fit payer les dîmes, et augmenta leurs revenus par de grandes

libéralités. Il s'appliqua sur-tout à rétablir les évêchés. Dans la seule année 1093, il fonda ceux de Messine, de Catane, de Gergente et de Masare (1). Celui de Syracuse les suivit de près. Par-tout il eut soin de mettre de bons pasteurs, qu'il tirait souvent de loin, spécialement de Normandie d'où sortaient ses pères. Outre les évêchés, il rétablit une quantité de monastères, et en fonda de nouveaux. Il prit pour toutes ces bonnes œuvres les conseils du pape Urbain, avec des règlemens auxquels on eut longtemps recours dans la suite; ce qui fit regarder ce pape comme le restaurateur de l'église de Sicile.

En Lombardie, les affaires ne prirent pas un cours moins favorable aux intérêts du pontife légitime. Les indignes procédés de l'empereur Henri contre Adélaïde son épouse, engagèrent dans la révolte son propre fils Conrad, quoique né d'une autre femme. On dit qu'après avoir emprisonné cette infortunée princesse, il permit à plusieurs impudens de lui faire violence, et qu'il pressa Conrad lui-même d'abuser de sa belle-mère (2). Comme le jeune prince ne répondit que par des signes d'horreur et d'indignation, l'empereur dit qu'il n'était pas son fils, mais qu'il provenait d'un seigneur de Suabe, à qui en effet il ressemblait beaucoup. Conrad, outré de dépit, abandonna son père, pour se joindre au parti de la comtesse Mathilde et des autres catholiques. Les villes de Milan, de Crémone, de Lodi et de Plaisance se déclarèrent en sa faveur, et firent une ligue de vingt ans contre Henri; ce qui le réduisit à un tel état d'affaiblissement et de désespoir, qu'il se serait donné la mort, si ses gens ne l'en eussent empêché. Conrad fut reconnu roi d'Italie en sa place, et couronné solennellement à Milan par l'archevêque Anselme, troisième du nom.

Il vint ensuite trouver le pape Urbain à Crémone, où il lui fit serment de fidélité, et promit de défendre de tout son pouvoir les droits du pontife légitime. Urbain, de son côté, promit son secours pour le

(1) Gaufr. Malater. IV, c. 7. (2) Dodech. ad an. 1093.

maintenir dans le royaume d'Italie, et lui procurer la couronne impériale. La joie que cet événement causa aux catholiques, fut si vive et si générale, que le savant évêque de Chartres écrivit au pape pour le féliciter de la réduction du royaume d'Italie à son obéissance, et de la religion du nouveau roi qui renonçait aux investitures.

Le pape Urbain fut aussi reconnu par Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, resté jusque là incertain entre les deux concurrens qui se portaient pour souverains pontifes. Il avait envoyé à Rome deux clercs de sa chapelle, afin d'éclaircir cette grande affaire, moins par zèle pour l'ordre hiérarchique, que par haine contre le saint évêque de Cantorbéry, qu'il prétendait faire déposer. La pénitence et les bonnes dispositions de Guillaume n'avaient pas duré plus long-temps que la proximité de la mort; en recouvrant la santé, il oublia toutes ses promesses. Un jour que Gandulfe, évêque de Rochester, lui voulut faire craindre de s'attirer par là quelque nouveau fléau de la colère de Dieu, le prince usant du serment qui lui était familier : Par le saint Voult de Lucques, dit-il brusquement, jamais Dieu ne me rendra bon en me faisant du mal. Ce prince intraitable, et d'ailleurs fort indifférent pour le maintien de la discipline ecclésiastique, se trouva bientôt fatigué par le zèle d'un saint prélat qui saisissait toutes les occasions pour demander le rétablissement de l'ordre ancien : mais ce fut la passion de Guillaume pour l'argent, qui le fit éclater.

Comme il en cherchait de tous côtés, afin d'enlever la Normandie au duc Robert son frère, il porta jusqu'à deux mille livres pesant d'argent, la contribution qu'il voulait tirer de l'archevêque de Cantorbéry. Saint Anselme qui dans le dessein de gagner à l'église la protection du roi, en avait d'abord offert cinq cents qui ne furent point agréés, réfléchit ensuite qu'on pourrait prendre ce don, tout gratuit qu'il était, pour l'exécution de quelque promesse faite au souverain dans la vue d'en obtenir l'archevêché. En conséquence, il ferma l'oreille à

tout ce qu'on lui fit entendre de la part de ce prince. Là-dessus, Guillaume, évêque de Durham, l'un de ces hommes frivoles à qui le manége et le verbiage de cour tiennent lieu de mérite, usa de ces talens pour assouvir son ambition. Dans l'espérance de monter sur le siége de Cantorbéry, il mit en tête au roi Guillaume de faire renoncer Anselme, ou à l'archevêché, ou à l'obéissance du pape Urbain. Le saint prélat qui avait reconnu ce pontife en Normandie pour chef de l'église, était disposé à tout perdre, plutôt que de trahir sa conscience. Le roi au contraire donna pour un attentat fait à sa couronne, de reconnaître un pape en Angleterre sans sa permission, déclara qu'il ne regardait plus Anselme comme archevêque, et commanda aux évêques, non-seulement de lui refuser toute obéissance, mais de n'avoir plus aucune communication avec lui. Ils eurent la lâcheté de déférer à cet ordre, séduits les uns par leur propre ambition, les autres par les intrigues des ambitieux. Il fut ensuite question de séduire les seigneurs; mais plus libres de ce genre d'intérêt que les prélats, et marquant plus de droiture, ils répondirent qu'Anselme était leur pasteur légitime chargé de gouverner la religion, et qu'étant chrétiens, ils ne pouvaient se soustraire à sa conduite. Le peuple, encouragé par cet exemple, ne vit plus qu'avec indignation les évêques prévaricateurs. On nommait celui-ci Judas, celui-là Pilate, les autres Caïphe, Hérode, et de tous les noms les plus offensans pour les oreilles chrétiennes. En un mot, le roi, tout impérieux qu'il était, craignit de pousser les choses plus loin; pour se tirer d'embarras, il assigna un délai où l'archevêque pût se consulter, et prendre enfin sa détermination.

On en était là quand les deux clercs envoyés à Rome par le roi, en ramenèrent le légat Gauthier, évêque d'Albane. Ils s'étaient convaincus que le pape Urbain était le pontife légitime; et Gauthier apportait le pallium pour l'archevêque de Cantorbéry (1). Guil-

(1) Edmer. 2, Novor.

laume avait demandé qu'on le lui adressât, afin qu'il pût le donner à qui bon lui semblerait, et procurer ainsi la déposition d'Anselme. Le légat, en passant à Cantorbéry, ne vit point l'archevêque, ne dit rien à personne du pallium qu'il apportait, et voulut avoir les deux clercs pour témoins de tous ses entretiens et de toutes ses démarches. Arrivé auprès du prince, il ne lui parla que de ce qu'il savait lui être agréable, et ne dit pas une parole en faveur d'Anselme. En un mot, il joua si parfaitement son personnage, qu'il fit craindre aux gens de bien que Rome n'eût préféré l'argent ou la puissance à la défense de la justice. Par cette conduite, il gagna si bien le roi d'Angleterre, que ce prince difficultueux fit publier dans tout le royaume un ordre absolu de reconnaître Urbain II pour pape légitime.

Il voulut à son tour persuader au légat d'user de l'autorité pontificale pour déposer Anselme; mais quoiqu'il promît d'envoyer tous les ans à Rome une grande somme d'argent, le légat fut incorruptible. Ainsi toutes les batteries que le roi Guillaume avait dressées contre le saint archevêque de Cantorbéry, avec tant de péril pour l'ordre hiérarchique de la Grande-Bretagne, ne servirent qu'à y étouffer les derniers germes du schisme. Ne pouvant plus revenir sur ses pas, il voulut au moins sauver sa dignité, et avoir le mérite de rendre ses bonnes grâces à celui qu'il n'avait pu détruire. Il fit solliciter l'archevêque de lui faire son présent au moins à l'occasion du pallium, qu'il eût été obligé, sans l'ambassade du roi, d'aller chercher à Rome avec beaucoup de dépense. Le saint répondit que ce serait donner un air de vénalité à la bienveillance de son souverain, et lui faire injure. Enfin le prince fut réduit à rendre gratuitement ses bonnes grâces au saint archevêque; on convint d'une réconciliation en forme, et il fut dit que de part et d'autre on oublierait le passé. Quelques médiateurs proposèrent à Anselme de recevoir au moins le pallium de la main du roi: il représenta que c'était une grâce du saint siége, et non pas un présent du monarque. Il fut donc réglé

que le légat le porterait à Cantorbéry, qu'il le déposerait sur l'autel, et qu'Anselme l'y prendrait; ce qui s'exécuta, avec beaucoup d'appareil, aux acclamations d'un peuple innombrable. Après cette réconciliation forcée, le roi Guillaume laissa quelque temps le saint en paix.

Quand Anselme se vit établi sur le siége archiépiscopal, il écrivit de nouveau, et plus au long qu'il ne l'avait fait étant abbé, contre les erreurs de Roscelin. Il crut qu'un évêque, sur-tout dans une place si éminente, ne devait rien avoir plus à cœur que de ne laisser aucun nuage sur sa foi; mais persuadé en même temps que la meilleure manière de se justifier d'une hérésie, est d'établir les principes contraires sur l'unanimité de sentiment entre les chefs et les membres du corps épiscopal, il soumit au jugement du pape Urbain le traité qu'il fit à ce sujet sur la foi de la Trinité et de l'Incarnation. Ainsi tout le monde chrétien fut pleinement convaincu de la fausseté des imputations de Roscelin.

Une réfutation si satisfaisante apprit généralement à se tenir en garde contre les calomnies d'un imposteur, qui noircissait de préférence les personnages les plus vertueux. La lettre envenimée qu'il publia contre le bienheureux Robert d'Arbrissel, n'excita que le mépris des gens de bien. Si la réputation de Robert fut quelque temps flétrie dans une foule d'esprits légers, la vérité perça enfin le nuage, et l'innocence reconnue tira un éclat nouveau de la malignité des calomniateurs. Ce saint homme, breton de naissance, tirait son surnom du bourg d'Arbrissel, aujourd'hui Arbresec au diocèse de Rennes (1). Comme sa patrie avait peu d'habiles maîtres, il alla de bonne heure cultiver ses heureuses dispositions dans l'école de Paris, où il ne tarda point à se distinguer. Sur le bruit de ses succès, son évêque, Sylvestre de la Guerche, le rappela auprès de lui, et le fit son archiprêtre. Robert répondit à l'attente du prélat, en combattant avec fruit la simonie et

(1) Boll. ad 25 Febr.

l'incontinence des clercs. Il se rendit par là odieux aux coupables, qui après l'élection de Marbode, successeur de Sylvestre, ne mirent plus de bornes à leur haine, et ôtèrent au saint archiprêtre, avec la consolation d'être soutenu dans les entreprises de son zèle, l'espoir de les rendre efficaces. Il se démit de l'archiprêtré, et se retira dans la forêt de Craon sur les confins de la Bretagne et du Maine : mais la réputation de sa vertu et de son habileté fit bientôt de ce lieu désert le rendez-vous de toutes les ames zélées pour leur salut et leur perfection. Robert qui avait un talent rare pour annoncer la parole de Dieu, se fit un grand nombre de disciples assidus, qu'il soumit à la règle canoniale, après leur avoir bâti, par les libéralités de Renauld de Craon, l'abbaye de Notre-Dame aux Bois, ou Notre-Dame de la Roue. Quoiqu'il en fût abbé, ce champ trop resserré ne put concentrer dans son enceinte l'étendue de son zèle. Il parcourut les contrées voisines en prêchant la pénitence autant par ses exemples que par ses paroles, et avec un succès qui répondait au concours prodigieux de ses auditeurs. Dans ces entrefaites, le pape étant venu en France, et ayant entendu cet homme apostolique, lui ordonna d'aller répandre de tous côtés la semence de l'évangile; ce qu'il fit avec une édification qui opéra une sainte révolution dans les mœurs de tous les états, et inspira au sexe, même le plus fragile, toute la force et l'élévation de l'héroïsme. Entre les motifs qui amenaient Urbain II en France, où il était né, c'était l'expédition tant de fois projetée sans effet, et prête enfin de s'exécuter contre les oppresseurs infidèles de la terre consacrée par le sang du Rédempteur. Il en avait déjà été question dans le concile de Plaisance, où la seule attente d'une chose tant désirée avait rassemblé des milliers d'assistans. Le pape ne douta point qu'elle ne dût se consommer dans un second concile qu'il voulut célébrer chez la nation la plus propre à seconder ce projet magnanime.

Le premier mobile de cette grande œuvre était un simple prêtre du diocèse d'Amiens, nommé Pierre, et

surnommé l'hermite à cause de la vie solitaire qu'il menait avec édification (1). Il était de petite taille, d'une physionomie aussi peu avantageuse ; mais d'un courage héroïque, d'un esprit élevé, d'une vivacité et d'une énergie de sentiment qui faisaient passer ses propres affections, d'une manière comme irrésistible, dans l'ame de tous ceux à qui il parlait. Sa vie pauvre et très-austère lui conférait un degré nouveau d'autorité. Il portait une tunique de laine, avec une méchante cuculle, allait ordinairement nu-pieds, ou quand ses forces étaient épuisées, monté sur un âne. Il distribuait ce qu'on lui donnait de meilleur, ne mangeait que du pain, et ne buvait que de l'eau, mais sans affectation, et avec la piété judicieuse qui convenait à un génie de cet ordre. Pierre savait à propos faire céder la mortification à la condescendance.

C'était au sein même de la domination tyrannique des Turcs et des Arabes, qu'il avait formé le projet d'en affranchir les lieux saints (2). En faisant le pélerinage de Jérusalem, il fut sensiblement affligé de voir une mosquée bâtie sur les fondemens du temple, des écuries attenantes à l'église du Saint-Sépulcre, et la plupart des endroits où s'étaient opérés nos premiers mystères, profanés en mille façons différentes. Comme il avait des vues suivies et vastes, il s'enquit de son hôte qui était chrétien, et de quelques autres fidèles, tant de leur misère présente, que des maux qu'avaient soufferts leurs ancêtres depuis fort long-temps. Il en alla conférer avec Siméon, patriarche vertueux de Jérusalem, lui peignit, en présence de quelques autres prélats et de plusieurs chrétiens du pays, la puissance et la valeur des princes de l'Europe, le zèle et la grande autorité du pape, puis ajouta : Ne doutez pas, saint père, que si l'église et les souverains d'occident étaient instruits et implorés par un personnage aussi digne que vous de leur vénération et de leur confiance, ils ne s'empressassent à briser le joug acca-

(1) Mus. Ital. p. 131. (2) Guil. Tyr. l. 1, c. 11.

blant sous lequel vous gémissez. Ecrivez au pape et aux princes des lettres circonstanciées, et scellées de votre sceau ; je m'offre à en être le porteur, et à faire de toute part, avec l'aide du Seigneur, des sollicitations efficaces pour votre délivrance. Les évêques, et chacun des fidèles qui étaient présens, rendirent à Pierre de grandes actions de grâces, et lui donnèrent les lettres qu'il demandait.

Comme il priait ensuite pour le succès de son entreprise dans l'église du Saint-Sépulcre, il s'endormit, et vit en songe Notre-Seigneur qui lui dit : Leve-toi, Pierre, et presse-toi d'exécuter ta commission. Il est temps de secourir mes serviteurs, et de venger la sainteté de mon habitation. Ne crains rien, je suis avec toi. Quoi qu'il en soit de la nature de ce songe, le patriarche Siméon, à qui Pierre ne tarda point à le raconter, et que tous les monumens donnent pour un homme d'un grand sens et d'une grande vertu, le prit, après un juste examen, pour une révélation divine. Quant à Pierre l'hermite, il se sentit merveilleusement encouragé par cette vision, et s'embarqua avec empressement pour l'Italie.

Il remit la lettre du patriarche de Jérusalem au pape Urbain, déjà fort enclin à l'expédition qu'elle sollicitait, et il n'épargna rien, tant pour en accélérer l'exécution que pour lui ménager des moyens formidables. Il ne parcourut pas seulement l'Italie, mais il passa les Alpes en préparant les voies au souverain pontife, et alla trouver l'un après l'autre tous les princes d'en deçà des monts. Quand les esprits des grands et des peuples furent ainsi montés, sur-tout parmi la nation généreuse des Français, le pape s'y rendit en diligence par mer. Il traversa le pays du Rhône, passa au Puy en Vélay, et de là convoqua, deux à trois mois d'avance, le concile qui se devait tenir à Clermont au mois de Novembre 1095. Il employa cet intervalle à visiter les monastères de la Chaise-Dieu, de Souvigni et de Cluny où il avait été moine et prieur, afin d'exciter les saints qui les habitaient en grand nombre, à s'intéresser auprès du Seigneur pour le succès du concile : mais il ne parut

se complaire nulle part autant qu'à Cluny, où il eut la satisfaction de retrouver dans une santé parfaite, quoique dans un âge très-avancé, saint Hugues qui lui avait donné l'habit monastique. Il y consacra le grand autel de la vaste et magnifique église que ce saint abbé venait de bâtir.

Cependant les prélats et les seigneurs se mettaient en mouvement dans toutes les provinces du monde chrétien (1). Douze archevêques, quatre-vingts évêques, et un nombre beaucoup plus grand d'abbés, sans compter une infinité d'autres ecclésiastiques et de savans de tout état, se rendirent à Clermont de tous les endroits de la France et des royaumes voisins. On adopta tous les décrets des conciles que le pape Urbain avait tenus à Melfe, à Bénévent, à Troie en Pouille, et à Plaisance. On dressa quelques nouveaux canons pour la sûreté des premiers, et pour extirper des restes d'abus qui cherchaient à se perpétuer à la faveur du déguisement et des interprétations relâchées. On ne défendit pas seulement aux clercs d'avoir des concubines, mais de loger chez eux d'autres femmes que celles qui sont marquées par les canons anciens, comme hors de tout soupçon. On exclut des saints ordres les enfans de ces clercs, et généralement tous les enfans illégitimes, à moins qu'ils n'eussent professé la règle des chanoines ou des moines.

Quant à l'acquisition des bénéfices, outre les conventions simoniaques, on défendit de posséder deux prébendes en deux villes différentes, ou deux personnats dans la même église; défense encore de recevoir des princes l'investiture des dignités ecclésiastiques, ou seulement d'en faire hommage-lige entre leurs mains. On proscrivit, comme simoniaque, ce qu'on appelait rachats des autels : pratique établie à l'imitation du rachat qui se faisait des fiefs aux mutations des seigneurs, et qui consistait à donner à l'évêque une somme d'argent à chaque mutation des titulaires qui desservaient ces autels ou

(1) T. x, Conc. p. 506.

chapelles. Plusieurs de ces bénéfices appartenant à des monastères, le concile leur confirma la propriété de ceux qu'ils possédaient depuis trente ans; mais il ôta aux moines le gouvernement des ames qui était attaché à ces titres; il statua qu'il y aurait un chapelain nommé par l'évêque sur leur présentation, pour gouverner le peuple, c'est-à-dire, pour être curé, et que son institution ou sa déposition appartiendrait à l'évêque diocésain. Quelques prélats étendirent ce règlement aux chanoines réguliers; mais le savant Ives de Chartres désapprouva fort qu'on les exclût ainsi du gouvernement des paroisses (1).

Comme le projet de porter la guerre chez les Musulmans rendait la paix et la concorde plus nécessaires que jamais, on confirma soigneusement la trève de Dieu et le droit d'asile, qui s'étendait aux croix érigées en grand nombre sur les routes. On défendit encore de prendre séparément dans la communion le corps et le sang de Jesus-Christ, excepté néanmoins le cas de nécessité, tel qu'une maladie où l'on ne pourrait avaler le pain sec. Le motif du concile dans cette défense, c'est que certains occidentaux imitaient les Grecs, qui donnaient l'eucharistie dans une cuillier, où le pain et le vin consacrés étaient pris ensemble: pratique rejetée par l'église latine, comme contraire à l'institution du sacrement. On voit par là que l'usage commun était encore de communier sous les deux espèces. Ce ne fut qu'après la conquête de Jérusalem que l'usage où était cette église de ne donner que l'espèce du pain dans la communion, s'établit insensiblement dans les églises occidentales. Entre les affaires particulières dont on traita au concile de Clermont, la principale fut d'assurer à l'église de Lyon les droits de primatie qui lui avaient déjà été attribués. On se fonda, comme avait fait Grégoire VII en donnant sa bulle en faveur de l'archevêque Gebuin, sur la notice des provinces de Gaule, insérée dans la collection d'Isidore. Le pape Urbain termina aussi dans ce

(1) Ep. 93.

concile, mais sur un fondement beaucoup plus solide, le long démêlé de l'archevêque de Tours avec le prétendu archevêque de Dol, qu'il condamna à être soumis au premier, et à lui faire satisfaction pour la désobéissance passée.

Enfin on traita de l'objet capital du concile, c'est-à-dire, de la ligue projetée contre les Musulmans. Le pape levant les yeux au ciel, et faisant signe de la main pour imposer silence, parla ainsi (1): Vous savez, mes frères, que le Sauveur du monde a honoré de sa présence la terre promise de toute antiquité au peuple de Dieu. C'est là son héritage éternel, le lieu fixe de son habitation, et quoiqu'il l'ait abandonnée pour un temps à la tyrannie des infidèles, il ne faut pas croire qu'il l'ait délaissée à jamais. Depuis trop long-temps l'Arabe sacrilége exerce son impiété barbare sur les lieux saints. Ils ont réduit les fidèles en servitude; ils les accablent de tributs, d'exactions et de traitemens indignes. Ils enlèvent leurs enfans, les contraignent de renoncer à leur baptême, et s'ils font résistance, les effacent du nombre des vivans. Le temple du Seigneur est devenu le siége des démons, le saint sépulcre est transformé en étable, tous les endroits consacrés par le sang et les vestiges du fils de Dieu ne sont plus que des lieux de carnage et de prostitution: on y égorge les prêtres et les diacres, on y ravit aux femmes et aux vierges la vie, après la pudeur.

O vous tous, mes très-chers enfans, armez-vous de zèle, et marchez, sans plus tarder, au secours de vos frères presque désespérés dans la Palestine. La foi est près de périr dans le lieu où elle a pris naissance. Que dis-je? les tyrans forcenés ne mettent plus de bornes à leur rage. Comme un torrent qui ne connaît point de digues, peu contens des immenses possessions qu'ils ont usurpées sur l'empire des Grecs, ils en veulent envahir les derniers restes, se répandre ensuite dans notre empire et tous nos royaumes: ils ne se proposent rien moins dans leur

(1) Guillel. Tyr. l. 1, p. 32.

ambition sacrilége, que d'éteindre le nom chrétien Plusieurs d'entre vous ont été les témoins oculaires de leurs excès; personne n'en peut douter, après ces lettres de nos frères de Palestine apportées par le vénérable Pierre qui est ici présent. Pour nous, pleins de confiance en la miséricorde du Tout-Puissant, par notre autorité apostolique, nous remettons à ceux qui marcheront contre les infidèles, les pénitences qu'ils méritent pour leurs péchés. Ceux qui mourront avec un vrai repentir dans les lieux où Jesus-Christ est mort pour nous, ne doivent pas douter qu'ils n'obtiennent la rémission de leurs fautes, et la vie éternelle; et si l'on meurt avant que d'y arriver, la récompense n'en sera pas moindre. Cette promesse, mal conçue par une infinité d'ignorans pervers et de mauvaise foi, qui en restreignirent les conditions aux seuls travaux de la guerre, fut la principale époque de la décadence des pénitences canoniques, qui jusque là s'étaient assez bien soutenues. Il n'y eut point de pécheur qui ne préférât aux rigueurs humiliantes de la pénitence publique, des exercices militaires qu'il imagina tenir lieu de toute bonne œuvre, et de la conversion même du cœur.

Afin d'éloigner de plus en plus les obstacles, on défendit rigoureusement toutes les guerres particulières que les seigneurs se faisaient les uns aux autres: il fut statué que les biens, ainsi que les personnes des pélerins guerriers, seraient spécialement sous la protection de l'église. Pour attirer ensuite les bénédictions du ciel, on obligea les clercs à réciter le petit office de la Vierge, que saint Pierre Damien avait déjà mis en usage parmi les moines. On ajoute qu'Urbain II régla que le samedi serait spécialement consacré à la sainte Vierge, et qu'on en ferait l'office ce jour-là (1).

Les exhortations du pape émurent fortement les esprits, d'ailleurs préparés habilement. Un enthousiasme qui parut divin, saisit toute l'assemblée; en

(1) Ganfrid. Prior Voiens.

un même instant, comme par inspiration, on s'écria de toute part : Dieu le veut, Dieu le veut. Le souverain pontife reprenant la parole : Mes frères, dit-il, vous voyez clairement que le Seigneur se trouve au milieu de ceux qui sont assemblés en son nom. Eussiez-vous ainsi proféré tout d'une voix la même clameur, s'il ne l'eût mise lui-même dans votre bouche ? Ce sera donc là votre cri de guerre et de ralliement. Comme on s'empressait à s'enrôler, et qu'on se présentait par troupes confuses, on convint d'une marque d'engagement, qui fut une croix d'étoffe rouge que chacun pourrait s'attacher lui-même sur l'épaule droite : de là les noms des croisés et de croisade. Quiconque prenait la croix, était obligé, sous peine d'excommunication, d'accomplir le vœu qu'il avait fait d'une manière implicite en se croisant.

Le pape obviant, autant qu'il était possible, à tous les désordres, ajouta que les vieillards, les infirmes, et généralement tous ceux qui n'étaient pas propres aux armes, n'entreprendraient point ce voyage ; que les femmes ne le feraient pas sans leurs maris, et aucune personne du sexe, sans un frère, ou un autre homme également sûr qui pût répondre d'elle ; que les ecclésiastiques ne partiraient point sans la permission de leur évêque, dont les laïques mêmes devaient prendre la bénédiction. Aimar ou Adémare de Monteil, évêque du Puy en Vélay, se croisa le premier, et comme il était en grande réputation de prudence, aussi-bien que de vertu et de doctrine, il fut nommé, quoique malgré lui, légat pour l'armée des croisés.

Tant d'affaires importantes se terminèrent à Clermont en moins de quinze jours. Le pape en partit le second de Décembre, et parcourut, nonobstant les incommodités de la saison, une multitude de provinces, faisant par-tout publier et prêcher la croisade, et distribuant lui-même les croix. Il pénétra dans les montagnes sauvages de l'Auvergne, se rendit à Saint-Flour, prieuré de Cluny, dont il dédia l'église ; puis à Aurillac, et au monastère d'Userche, d'où

d'où Bernard, premier archevêque de Tolède, qui était de la suite du pontife, tira un moine nommé Bourdin, distingué par des talens qui ne devinrent que trop fameux dans la suite par le schisme dont il fut le chef. Bernard, né lui-même en France où il avait été moine de Cluny, et d'où ses qualités supérieures le firent passer sur le premier siége d'Espagne, fit un choix plus heureux que celui de Bourdin, en donnant plusieurs autres Français pour pasteurs aux principales églises dont il était primat.

Le pape continuant les excursions de son zèle, arriva à Limoges deux jours avant Noel, dont il y célébra la fête. Le lendemain des Innocens, il dédia l'église cathédrale, et celle de Saint-Martial le jour de saint Sylvestre. Il se rendit à Poitiers pour la fête de saint Hilaire le 14 de Janvier, et dans le commencement de Février, à Angers, où il fixa le départ des croisés à l'assomption de Notre-Dame de la même année 1096. D'Angers, il alla au Mans, puis au monastère du généreux abbé Geoffroi, c'est-à-dire, de la Trinité de Vendôme, et de là à Tours, où l'affluence prodigieuse des fidèles de toute condition qu'aucune église ne pouvait contenir, le réduisit à prêcher sur les rives de la Loire. Le quatrième dimanche de carême, qui cette année était le 23 de Mars, il fit la bénédiction de la rose d'or, comme elle est marquée dans l'ordre romain. Il se couronna aussi de palmes, selon l'usage de Rome, provenu apparemment de ce que la station de ce jour s'y faisant à l'église de Sainte-Croix de Jérusalem, on y portait la palme, comme le symbole des pélerins de Palestine. Le pape par honneur donna la rose à Foulques, comte d'Angers, qui s'engagea, pour lui et ses successeurs, à la porter chaque année à la procession du dimanche des Rameaux. De là vint la coutume d'y porter, avec les rameaux, des fleurs qui, selon quelques écrivains, nous ont fait donner à ce jour le nom de Pâques fleuries.

Le pape Urbain repassa par Poitiers, alla célébrer la fête de Pâques à Saintes, vint ensuite à Bordeaux, puis à Toulouse, où le vingt-quatrième jour de Mai

il dédia l'église de Saint-Sernin. De Toulouse, il se rendit à Montpellier, et incontinent à Maguelone où était la chaire épiscopale de ce diocèse, qui y demeura jusqu'à l'an 1536. L'auteur de l'histoire des évêques de ce siége qu'il occupa lui-même, dit que ce pontife consacra toute l'île de Maguelone, et qu'il accorda la rémission des péchés à ceux qui y étaient ou y seraient enterrés dans la suite : mais cet historien qui n'écrivait qu'environ deux cents ans après, n'est pas d'une autorité à persuader qu'un aussi grand pape qu'Urbain II ait pu donner une absolution également inutile aux morts et contraire aux canons.

Avant de quitter le royaume de France, Urbain, qui dans son long et laborieux voyage avait réglé en concile une multitude d'affaires concernant les particuliers, eut enfin la satisfaction de voir le roi Philippe se soumettre à l'autorité apostolique (1). Malgré la violente passion qui attachait le roi à Bertrade, ce prince ne put soutenir plus long-temps le poids de sa chaîne honteuse, et du juste anathème qu'elle lui avait attiré. Pour s'en délivrer, il fit des efforts qui durent paraître sincères, et dont on eut lieu d'attendre plus de persévérance. Il vint lui-même au concile que le pape tenait à Nîmes, après s'être séparé de sa concubine, et promit qu'il n'aurait plus aucun commerce avec elle. Le pape comblé de joie leva l'excommunication; mais cette joie s'évanouit bientôt par la légéreté de Philippe, qui ne renonça pour toujours à l'objet de sa passion, que quand cette adroite séductrice, touchée elle-même du scandale et des troubles du royaume, consentit de bonne grâce à la séparation qui pouvait seule y mettre fin.

Après l'affaire de Philippe et de Bertrade, l'objet le plus remarquable du concile de Nîmes est celui qui se trouve décidé dans le deuxième canon. Quelques ignorans, poussés d'un zèle amer, suivant les propres expressions des pères de ce concile, trouvaient les moines, qui sont des hommes déjà morts

(1) Conc. t. x, Berthold. an. 1096.

au monde, indignes des fonctions sacerdotales, et incapables d'administrer le baptême, la pénitence et l'absolution. Le concile combat ce préjugé comme une erreur insoutenable. Il y oppose les exemples de saint Grégoire pape, de saint Augustin, apôtre des Anglais, et du grand Martin, passés si heureusement de l'état monastique à l'épiscopat. Ils quittaient à la vérité leurs solitudes, et rentraient dans le commerce ordinaire des fidèles pour exercer le ministère sacerdotal, au lieu qu'on donnait à des moines qui restaient dans leurs monastères, la liberté d'exercer les fonctions ecclésiastiques, même à l'égard des séculiers: mais cette objection était réservée à la subtilité des censeurs modernes. La simplicité des temps anciens ne s'avisa jamais de rendre problématique l'autorité ni la sagesse de l'église, par rapport aux changemens qu'elle juge à propos de faire dans les points arbitraires de sa discipline.

Le pape voulant enfin rentrer en Italie, alla de Nîmes à Saint-Gilles, à Avignon, puis à Vienne, où continuant avec un zèle infatigable les fonctions de la sollicitude pontificale, il fit rendre au corps de saint Antoine les honneurs que méritaient des reliques si précieuses (1). Elles y avaient été apportées de Constantinople environ un siècle auparavant, par un seigneur du pays, nommé Gosselin, qui les plaça dans sa terre de la Motte proche de Vienne, où il avait dessein de bâtir une église. Etant mort subitement, elles passèrent à ses héritiers, qui à son exemple les faisaient porter par-tout avec eux, comme leur plus sûre défense. Urbain II trouva indécent qu'elles fussent perpétuellement errantes, souvent au milieu des hasards de la guerre, et entre les mains sanglantes d'hommes dévoués aux armes. Elles furent aussitôt déposées dans un oratoire construit à la hâte sur la place où devait être l'église qu'on bâtit ensuite à la Motte. Ce fut d'abord un prieuré de Bénédictins, tirés du monastère de Mont-Mayour au diocèse d'Arles.

(1) Boll. t. 2, p. 151. Baill. 17 Jan. p. 13.

Dès-lors néanmoins il y avait au même lieu un hôpital et une confrérie séculière d'hospitaliers pour le soulagement des personnes atteintes d'une maladie pestilentielle qui fit des ravages affreux dans plusieurs de nos provinces. C'était comme un feu dévorant qui consumait avec des douleurs inexprimables les parties du corps auxquelles il s'attachait. Dieu, par ce fléau, ou plutôt par le remède qu'il y avait préparé dans les reliques de saint Antoine, voulait honorer son serviteur dans les Gaules aussi-bien qu'en orient. Les malades trouvèrent à l'église de la Motte le soulagement qu'on avait inutilement cherché dans les prières et les processions faites en plusieurs autres endroits. Différens impies qui s'échappèrent à cette occasion en des ironies sacriléges, furent atteints de cette contagion brûlante, qu'on nomma pour cela le feu sacré, ou le feu de saint Antoine: prodige assez constaté pour avoir fait impression sur l'illustre et savant Pic de la Mirandole, qui l'a célébré en vers. Quant à ceux qui venaient chercher le remède près des saintes reliques, le concours en était si continuel, que la commisération et la piété engagèrent deux seigneurs de la province, Gaston et son fils Gironde, à se consacrer eux et leurs biens à leur soulagement. Ils s'associèrent quelques compagnons, et formèrent une confrérie qui donna l'origine à la congrégation des chanoines réguliers de saint Antoine. On leur transmit dans la suite le prieuré de la Motte, que le pape Boniface VIII érigea en une abbaye, dont leur supérieur général fut abbé.

Au milieu de tant d'affaires différentes, Urbain II s'appliquait sur-tout à l'objet principal de son voyage, c'est-à-dire, au succès de la croisade. Il la publiait principalement dans les conciles qu'il célébrait sur toute sa route, et les évêques la prêchaient ensuite dans leurs diocèses, dont ils parcouraient tous les cantons. D'un autre côté, le zèle et l'activité infatigable de Pierre l'hermite semblaient le multiplier. La véhémence de ses discours et la réputation de ses vertus transportaient tout à la fois les habitans

des campagnes, les villes, les cours, et les peuples le suivaient en foule. Ils avaient pour sa personne une vénération qui s'étendait à ses vêtemens, à tout ce qu'il avait touché, et jusqu'à sa monture, dont ils arrachaient des poils pour les conserver comme des reliques.

Tout fut bientôt en mouvement dans toute l'étendue des Gaules, dans l'Italie, dans l'Allemagne, jusque dans les plages glacées du Danemarck et de la Norwège. On vit dans toutes les conditions un empressement égal à prendre la croix. Les laboureurs abandonnaient leurs sillons, ou leurs moissons imparfaites; les artisans couraient en troupe de leurs boutiques sous ce saint étendard; les voleurs même et les malfaiteurs publics confessaient leurs péchés, et s'offraient à les expier par la guerre sainte. Les femmes, les vieillards, les enfans, des troupes de clercs et de moines, et même des reclus, suivaient avec intrépidité, sinon pour combattre, au-moins pour donner leur sang en témoignage de leur foi. Afin de fournir à la dépense du voyage, on s'empressait à vendre ses possessions au prix que l'acquéreur jugeait à propos d'y mettre. On les abandonnait en pur don, ou à charge seulement de prier, aux communautés religieuses, qui acquirent par là de grands biens: mais ce qu'il y eut de vraiment édifiant, c'est que les inimitiés et les guerres particulières allumées auparavant dans la plupart des provinces, cessèrent tout à coup, aussi-bien que les violences et le brigandage. La justice et la concorde semblaient avoir pris les rênes du gouvernement dans tous les états chrétiens, afin de laisser aux fidèles la liberté de porter la guerre chez les ennemis de la vertu et de la religion.

Entre les seigneurs français qui se disposèrent à marcher, les plus distingués furent Hugues le Grand, frère du roi Philippe, et comte de Vermandois, Robert, duc de Normandie, et frère du roi d'Angleterre, Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse et de Provence, Robert, comte de Flandres, Etienne, comte de Chartres et de Blois, et le fameux

duc de Lorraine, Godefroi de Bouillon, avec ses deux frères Eustache et Baudouin. Il y avait un grand nombre de seigneurs moins considérables, et une infinité de gentilshommes. Le premier qui se mit en route, fut Gautier, plus valeureux qu'opulent, et surnommé pour cela Sans-avoir. Il partit dès le huitième de Mars 1096.

Il fut suivi de près par Pierre l'hermite, qui d'orateur de la croisade, en voulut devenir général. Il se mit à la tête d'un gros corps d'armée, composé pour le moins de quarante mille hommes qu'il avait ramassés en France et en Allemagne, la plupart sans discipline et sans expérience; en un mot, aussi mauvais soldats qu'il était mauvais capitaine. Il ne tarda point à s'apercevoir que le talent de rassembler des troupes ne suffit pas pour les conduire et les former à la guerre. Bientôt il se vit obligé de partager son armée en deux corps, donna le commandement de l'un à Gautier Sans-avoir, et se réserva l'autre. Mais si Pierre manquait de capacité, l'indigence de Gautier le privait, nonobstant sa valeur, de l'autorité nécessaire à tout général. A l'exemple de Pierre l'hermite, un prêtre allemand, nommé Godescalc, se mit à la tête de quinze mille hommes; mais si mal disciplinés, qu'ils ne passèrent pas la Hongrie, où ils furent taillés en pièces en punition de leurs brigandages. Plusieurs autres troupes partirent dans le même désordre, pendant cette première campagne, depuis le mois de Mars jusqu'au mois d'Octobre.

Les plus grands excès qui se commirent, furent l'effet du zèle mal entendu d'une multitude confuse d'environ deux cents mille hommes de pied sans chef, et sans aucune teinture de discipline. Ils se mirent en tête qu'en allant combattre les infidèles, ils devaient commencer par exterminer les juifs qu'ils trouvaient sur leur passage. En remontant le Rhin et les contrées voisines depuis Cologne jusqu'à Worms, ils massacrèrent impitoyablement tous ceux de cette nation qu'ils purent découvrir. Les évêques en prirent la défense; Jean de Spire fit même punir de mort quelques chrétiens à leur

occasion : mais des zélateurs sanguinaires s'obstinèrent de toute part à ne faire de quartier qu'à ceux qui recevraient le baptême. La plupart de ces malheureux aimèrent mieux périr, et se tuer eux-mêmes après avoir égorgé leurs enfans, pour les envoyer devant eux, disaient-ils, dans le sein d'Abraham. Les femmes qui n'avaient pas la résolution d'enfoncer le fer dans leur sein, se précipitaient dans les rivières. Il y eut néanmoins un bon nombre de juifs, hommes et femmes, qui furent baptisés à Trèves ; mais à l'exception du rabbin Michée qui était à leur tête, et qui se convertit sincèrement, tous apostasièrent l'année suivante.

Pierre l'hermite, parti des premiers pour la Terre-Sainte, alla droit à Constantinople où une armée de croisés italiens l'attendait déjà. Il fut bien reçu de l'empereur Alexis, qui lui conseilla d'attendre les princes croisés pour passer au délà du Bosphore dans les terres occupées par les Turcs. Bientôt les vols et le brigandage de cette multitude indisciplinée firent changer de dispositions à cet empereur, qui leur enjoignit de passer incessamment le détroit. Quand ils furent arrivés à Nicomédie, les Italiens et les Allemands se séparèrent des Français, dont ils disaient ne pouvoir supporter la fierté. Ils se donnèrent un chef nommé Rainald, qui à l'incapacité joignit la lâcheté et la perfidie. Il se laissa bloquer dans un fort, où tous ses gens manquant d'eau, et réduits par la soif à saigner les chevaux pour en boire le sang, le plus grand nombre périt, et le reste demeura si languissant, qu'ils pouvaient à peine soutenir leurs armes. Rainald feignit alors de vouloir combattre ; mais ayant rangé ces malheureux en bataille, il alla se rendre à l'ennemi, et les laissa à la merci des infidèles, qui tenant le sabre levé sur leur tête, tâchèrent de leur faire renoncer Jesus-Christ. Les sentimens de la religion et de la pénitence se réveillant dans leur cœur, à ce moment décisif la plupart confessèrent généreusement, et eurent la tête tranchée. D'un autre côté, les gens de Gautier Sans-avoir, battus plusieurs fois par les Turcs,

se renfermèrent dans un château proche de Nicée, où ils furent presque tous réduits en esclavage. Pierre l'hermite voyant enfin ce qu'il devait se promettre de ceux qu'il ne pouvait conduire, prit le parti de retourner à Constantinople où les princes français venaient d'arriver, en diverses troupes, tant par terre que par mer.

Godefroi de Bouillon, arrivé le premier, était venu par la Hongrie, où il fit observer la plus exacte discipline. Quoiqu'il ne fût pas à beaucoup près le plus puissant de ces princes, son armée était une des plus florissantes, parce que la réputation de sa valeur et de sa capacité avait attiré sous ses étendards une foule de jeune noblesse jalouse d'apprendre sous lui le métier de la guerre, et qu'il sut contenir dans l'ordre et la dépendance. D'ailleurs ses vertus chrétiennes, et la dignité avec laquelle il alliait les pratiques de la religion avec les exercices militaires, sa probité généralement reconnue, sa droiture et son désintéressement, le faisaient révérer des Grecs même, et dissipaient jusqu'aux soupçons de leur ombrageux empereur.

Mais les premières dispositions d'Alexis ne purent tenir contre les alarmes que lui causèrent tant d'autres princes qui abordaient de jour en jour aux environs de sa capitale avec des armées si formidables, que tout l'occident, suivant l'expression de la princesse Anne Comnène, semblait passé en orient (1). Ce qui parut lui donner le plus d'inquiétude, ce fut l'arrivée de Boëmond, prince de Tarente et de la Pouille, fils du fameux Robert Guiscard, dont le nom seul était la terreur des Grecs. Boëmond faisait le siége d'Amalphi avec son frère Roger, comte de Sicile, quand les seigneurs français vinrent s'embarquer en Italie pour la guerre sainte. Une vertueuse émulation lui fit tourner aussitôt ses forces contre les infidèles, et il partit avec son neveu Tancrède, héros distingué entre les héros mêmes. L'empereur exigea que les princes

(1) Alexiad.

croisés lui fissent un serment exprès de lui remettre les places de l'empire qu'ils prendraient sur les Musulmans, ou de les tenir de lui comme ses vassaux. Il gagna Boëmond, en lui promettant, en deçà d'Antioche, un état qui aurait quinze journées de marche en longueur et huit en largeur. Les autres chefs se récrièrent avec indignation, et trouvèrent qu'il était honteux à des Français de rendre aucune espèce d'hommage à un prince étranger. Le vieux comte de Toulouse opina même à déclarer la guerre aux Grecs ; mais Hugues le Grand, Robert, comte de Flandres, et sur-tout le vertueux Godefroi, répondirent qu'ils n'avaient pas pris la croix pour faire la guerre aux chrétiens. On fit le serment, et l'on crut devoir dissimuler sur la politique injurieuse et le caractère faux d'Alexis, que l'on commençait à pénétrer. On l'obligea néanmoins à jurer lui-même qu'il suivrait les occidentaux avec son armée, et qu'il les aiderait à s'emparer de Jérusalem.

Peu après, ils passèrent l'Hellespont, et marchèrent à Nicée, dont ils formèrent le siége le jour de l'Ascension, 14 de Mai 1097. Cette place, illustrée par la célébration du premier concile œcuménique, était au pouvoir de Soliman, petit-fils de Seljouc, et fondateur de l'empire des Turcs en Natolie. Elle était de grande importance, quoique moins considérable que Cogni ou Icone dont il avait fait sa capitale ; mais elle ne put tenir contre cent mille homme d'armes servant à cheval dans l'armée des croisés, sans compter les gens de pied, qui, avec les femmes, montaient à six cents mille. Elle fut prise par composition le 20 de Juin, et remise, du consentement des seigneurs français, à l'empereur Alexis, qui avait traité secrétement avec les assiégés.

Les vainqueurs continuant leur route, prirent dans la Natolie ou Asie mineure beaucoup d'autres places, où ils mirent des garnisons et des commandans pour les garder en leur nom. Alexis-Comnène, contre la foi des traités, ne leur fournissant ni troupes, ni vivres, ils se crurent dispensés de leurs propres sermens. Ils avaient déjà pris Tarse et le

reste de la Cilicie, quand Baudouin, frère du duc Godefroi, se sépara de la grande armée, et prenant à gauche vers le nord, pénétra jusqu'au pays de l'Euphrate presque uniquement peuplé de chrétiens. De toute part on se rendait à lui, et on l'invita à occuper Edesse, où il fonda une principauté considérable dont il fut reconnu souverain. La grande armée qui attirait la principale attention des ennemis, fut attaquée dans sa marche par une multitude d'infidèles, composée, dit un historien qui était présent, de 360000 hommes, sans compter les Arabes dont Dieu seul connaissait le nombre (1). Les chrétiens long-temps harcelés, et enfin transportés de fureur, fondirent sur ces agresseurs importuns, qu'ils mirent en déroute, et dont ils firent un horrible carnage pendant une journée entière.

Avançant ensuite [illegible] la Syrie, ils allèrent mettre le siége devant Antioche le 20 d'Octobre. C'était encore une très-grande et très-forte ville presque toute remplie de chrétiens, et le siége du patriarche d'orient, qui avait vingt provinces sous sa juridiction, compris six provinces hérétiques, trois au nord vers la source de l'Euphrate remplies d'Eutychiens, et trois de Nestoriens en descendant ce fleuve au midi. L'an 1084, Soliman, par ordre de Mélic, sultan de l'Iran, l'avait conquise sur les Grecs. Mélic l'avait ensuite donnée à un autre prince de son sang nommé Acsian, pour défendre cette frontière contre le calife Fatimite d'Egypte, dont l'empire s'étendait en Syrie jusqu'à Laodicée : mais la mort prématurée de Mélic ayant occasionné de grands troubles dans la Perse, où était le siége de son empire et des principales affaires, on y fit beaucoup moins d'attention d'abord aux entreprises des croisés.

Le siége ne laissa pas de durer huit mois entiers. A peine était-il formé, que les chrétiens se virent assiégés eux-mêmes dans leur camp par une armée

(1) Tudeb. ap. Duchesne, t. 4.

turque plus nombreuse que la leur. Il se passait peu de jours où ils n'eussent quelque attaque à soutenir. Ils avaient à la vérité presque toujours l'avantage ; mais ils se consumaient insensiblement par leurs propres victoires, et plus encore par la disette des vivres qui ne pouvait manquer de les ruiner dans cette position, et qui occasionna des désertions sans nombre. Les généraux se résolurent à vaincre ou à être défaits sans ressource, en livrant une bataille générale. Ils remportèrent une pleine victoire, où il périt quinze cents seigneurs turcs, dont douze de ces premiers officiers qu'ils nommaient émirs.

Le gouverneur d'Antioche s'en vengea sur quelques croisés qu'il avait faits prisonniers. En cette occasion, un gentilhomme appelé Renauld Porchet, finit ses jours par un glorieux martyre. Ayant été sur les remparts pour traiter de sa rançon, et suspendre les efforts des assiégeans, il leur dit : Mes seigneurs et mes frères, si je ne suis pas encore mort, peu s'en faut. Oubliez-moi, et ne consultez que l'ardeur céleste que vous inspire le souvenir du saint Sépulcre. Jesus-Christ a combattu et combattra toujours pour vous. Connaissez vos avantages : vous avez tué douze émirs, et quinze cents des plus braves guerriers. Il n'est plus personne qui puisse ici tenir devant vous. Le gouverneur, furieux de ce discours, voulut faire renoncer Porchet à la religion qui le lui dictait. Le confesseur demanda quelques momens comme pour délibérer. Il se prosterna vers l'orient, tenant les mains jointes, rendit à voix haute ses adorations au Sauveur des hommes, et le conjura avec ardeur de recevoir son âme. Alors le commandant barbare ne se possédant plus, lui fit abattre la tête. En même temps il ordonna d'amener tous les autres prisonniers chrétiens, de les attacher en cercle à une grande corde, les mains liées derrière le dos, et ayant fait allumer de la paille et du bois au milieu du cercle qu'ils formaient, il les fit brûler à petit feu.

La ville fut enfin prise par intelligence : un apostat repentant, nommé Pyrrhus, livra une tour à Boë-

mond, qui fut reconnu prince d'Antioche par les autres seigneurs. Les momens pressaient : on avait eu vent qu'une armée nouvelle de plus de trois cents mille hommes venait au secours des assiégés, sous la conduite de Curbalan, général du soudan de Perse. Les Turcs tenaient encore le château d'Antioche, avec la plus grande partie de la garnison qui s'y était retirée. Comme on se disposait à ce nouveau siége, trois jours après la prise de la ville, les croisés se virent tout à coup investis par le superbe Curbalan, qui se flatta avec arrogance d'en avoir bon marché. On dit néanmoins que sa mère vint d'Alep pour le détourner du combat, en lui annonçant le sort funeste de ses armes, s'il les tournait contre les serviteurs chéris du Tout-Puissant (1). Il ne tint nul compte de cet avis, et serrant la ville où ils se retirèrent, il les réduisit en vingt-six jours aux plus horribles extrémités de la faim. Un grand nombre de croisés perdirent courage; ils s'échappèrent comme ils purent, et le plus opulent de leurs chefs, Etienne, comte de Blois, reprit la route de Constantinople.

On avait mangé jusqu'aux chameaux et aux ânes, quand le prêtre Etienne, à ce que raconte l'historien Tudebod qui était présent, alla trouver les princes, et les assura, sur une vision qu'il avait eue la nuit précédente, que les saints George, Théodore et Démétrius combattraient pour eux, s'ils communiaient, après avoir effacé leurs péchés par la pénitence et la confession (2). Un autre prêtre, provençal de naissance, et nommé Pierre Barthelemi, accrut leur courage, en leur déclarant que l'apôtre saint André lui avait apparu, et marqué dans la grande église d'Antioche dédiée à saint Pierre, l'endroit où était enfouie la lance dont le côté du Seigneur avait été percé. On y fouilla une journée entière avec treize ouvriers; on trouva la relique, on ne douta point de la protection divine.

On résolut de livrer bataille, à quoi l'on se pré-

(1) Tudebod. (2) Duchesne, t. 4, p. 707.

para par trois jours de jeûne, pendant lesquels tous les soldats se confessèrent, et reçurent la communion. Dans le combat, le légat Aimard, pour encourager les combattans, portait la sainte lance. Les autres évêques et les prêtres, en habits sacerdotaux, suivaient l'armée, ayant des croix à la main, et chantant des pseaumes. Rien ne put résister à la valeur animée par la religion. En quelques momens, cette multitude innombrable d'infidèles fut enfoncée de toute part, et l'on en fit un effroyable carnage. Ce qui soutint admirablement le courage des croisés, ce fut le bruit qui en confirmation des promesses du prêtre Etienne se répandit dans tous les rangs, qu'on avait vu des cavaliers montés sur des chevaux d'une blancheur éblouissante, fondre de la montagne sur les bataillons infidèles. Le gouverneur d'Antioche fut si frappé de cette victoire inattendue, qu'aussitôt après, non-seulement il se rendit, mais il embrassa la foi chrétienne avec plusieurs de ses gens.

Les vainqueurs n'eurent rien de plus pressé que de mettre en honneur le culte divin : ils purifièrent les églises profanées par les infidèles; ils choisirent dans un immense butin, l'or, l'argent, les pierreries et les étoffes les plus précieuses, pour les ornemens sacrés ; ils rétablirent le clergé dans ses fonctions, et lui assignèrent des revenus convenables. Le patriarche, à la première hostilité des croisés, avait été mis aux fers par les Musulmans : il fut remis avec honneur sur son siége, et traité avec beaucoup de respect tout le temps qu'il y voulut demeurer. S'il se retira dans la suite à Constantinople, ce fut de son propre mouvement, et parce qu'il sentit lui-même qu'étant grec de naissance, il ne pourrait pas gouverner les Latins avec fruit. On lui donna pour successeur, Bernard, évêque d'Arta en Epire, qui avait suivi le légat Aimard en qualité de chapelain. On institua pareillement des évêques dans les villes voisines qui avaient des cathédrales. Le légat mourut peu après d'une maladie contagieuse, qui en conséquence de la misère et des travaux excessifs,

désola les croisés, et qui les obligea de différer l'expédition de Jérusalem jusqu'à l'année suivante. Il avait une tendre dévotion pour la sainte Vierge, et on le croit auteur du *Salve Regina*, nommé pour cela par les anciens l'antienne du Pui.

Les armes chrétiennes n'avaient pas eu ces premiers succès en orient, que l'Europe eut à gémir des troubles et des désordres causés par l'absence de tant de princes. Robert, duc de Normandie, en prenant la croix, avait cédé la jouissance de son duché au roi Guillaume son frère, moyennant les sommes considérables dont il avait besoin pour son expédition. Afin de retirer cet argent fourni d'avance, le roi d'Angleterre pilla les églises de son royaume, leur enleva toute leur argenterie, jusqu'aux châsses des reliques et aux garnitures des livres d'évangiles (1). Saint Anselme fut contraint de donner la valeur de deux cents marcs d'argent; encore le roi se trouva-t-il peu satisfait, et ne chercha plus qu'à le chagriner en toute rencontre. Le saint archevêque n'aurait pensé qu'à perfectionner sa vertu dans ces tribulations, si elles n'eussent fait le scandale de tout un royaume, où l'on sapait autant les fondemens de l'équité que ceux de la religion. Il résolut d'aller consulter le souverain pontife, soit pour remédier à un si grand mal s'il était possible, soit pour quitter l'archevêché s'il ne pouvait rétablir entre les deux puissances l'harmonie nécessaire au gouvernement de son église. Il obtint, après des peines infinies, le consentement de son souverain pour ce voyage. Sitôt que le pape Urbain le sut arrivé à Rome, il marqua son logement dans le palais pontifical, et l'y fit reposer ce jour-là. Le lendemain il l'admit avec honneur à son audience. On lui avait préparé un siége devant le pape, et la noblesse romaine s'était assemblée de son propre mouvement. Anselme se prosterna, suivant l'usage, aux pieds du vicaire de Jesus-Christ; mais Urbain le releva aussitôt, l'embrassa avec affection, et s'exprima

(1) Vit. per Edmer. n. 41, 42.

sur lui dans les termes les plus honorables. Il exalta sur-tout son humilité qui lui faisait chercher les conseils de ceux dont il était le maître par son savoir, et qui l'attirait de si loin, et à travers tant de périls, pour honorer saint Pierre dans une personne à qui la qualité de patriarche d'un autre monde le rendait presque égal. Urbain travailla sur le champ à lui rendre justice; il écrivit au roi d'Angleterre, et dit au saint archevêque d'attendre auprès de lui les effets de ses lettres: mais Anselme aima mieux se retirer au monastère de Sclavie, dont l'abbé Jean avait été moine à l'abbaye du Bec.

Charmé des douceurs de cette solitude, située dans un endroit agréable et sain de la terre de Labour, Anselme reprit ses anciens exercices avec la même tranquillité que s'il eût encore été simple religieux. Ce fut alors qu'il acheva son traité commencé en Angleterre dans le fort de sa persécution, sur les causes de l'incarnation du Verbe. Il consiste en deux livres, dont le premier traite à fond le mystère de la satisfaction de Jesus-Christ. Par rapport au second, il est à propos d'observer que tout ce qui est dit contre l'immaculée conception de la mère de Dieu, n'est qu'une objection, et nullement une assertion de l'auteur.

La réputation d'Anselme le suivit dans la solitude. On y accourut de toute part pour demander ses conseils, et recevoir ses instructions. Roger, duc de la Pouille, le pria de le venir trouver devant Capoue dont il faisait le siége, et lui donna les témoignages les plus flatteurs d'amitié et de vénération. Le pape y étant venu aussi dans l'espérance de procurer la paix, parmi le concours nombreux qu'attira la présence du souverain pontife, Anselme ne fut pas moins honoré pour sa vertu, qu'Urbain pour sa dignité. Il était révéré des Sarrasins mêmes que le comte Roger, oncle du duc, avait amenés de Sicile. Il se retira néanmoins, le plutôt qu'il lui fut possible, dans la sainte solitude de Sclavie. Afin de pratiquer l'obéissance jusque dans la prélature, il se fit donner pour supérieur, par le pape, le moine Edmer qui l'accompagnait.

Urbain II était lié d'une étroite amitié avec le comte de Sicile. Ce prince le méritait par son attachement aux intérêts de l'église : mais le pape lui donna, selon les Siciliens, un témoignage bien extraordinaire de son affection. Ils prétendent qu'après le siége de Capoue, qu'il ne put néanmoins arrêter, il lui conféra la légation héréditaire de Sicile avec des droits presque sans bornes. La bulle de concession adressée au comte Roger, est rapportée en ces termes par le moine Geoffroi de Maleterre (1) : Comme par votre valeur vous avez beaucoup étendu l'église de Dieu dans les terres des Sarrasins, et que vous avez toujours un grand dévouement pour le saint siége, nous vous promettons que pendant tout votre règne et celui de vos héritiers légitimes, nous n'établirons aucun légat dans les terres de votre obéissance, sans votre consentement. Nous voulons au contraire que vous fassiez ce que nous ferions par nos légats, quand même nous vous enverrions quelqu'un de notre église pour le salut de celles qui sont dans vos états, et pour l'honneur du siége apostolique. Que si l'on tient un concile, et que je vous demande de m'envoyer les évêques et les abbés de votre domination, vous enverrez, et vous retiendrez pour servir les églises, ceux qu'il vous plaira. Cette bulle est datée de Salerne du 5 Juillet de l'année 1098, la onzième du pontificat d'Urbain II. En vertu de ce privilége, nommé par les Siciliens monarchie de Sicile, ils veulent que leur roi soit légat-né du saint siége : mais les Romains soutiennent que si cette bulle n'est pas supposée, elle a du moins été révoquée dans la suite. Comme les Siciliens prétendent fonder sur elle le droit de monarchie ou de royauté, quoiqu'on n'y voie rien qui puisse fonder cette prétention, des critiques judicieux se sont persuadés qu'on la devait rapporter à l'antipape Anaclet, qui a donné l'origine au royaume de Sicile environ trente-deux ans plus tard.

Le pape Urbain avait promis de rendre justice à

(1) L. IV, cap. ult.

saint

saint Anselme dans le concile de Bari convoqué pour le mois d'Octobre. Il s'y trouva cent quatre-vingt-trois évêques, devant lesquels on fit beaucoup de plaintes contre le roi d'Angleterre, concernant surtout la simonie et l'oppression des églises. Tous les pères furent d'avis que ce prince ayant été admonété par trois fois suivant les canons, il ne restait plus qu'à le frapper d'anathème. Anselme qui avait gardé jusque là un profond silence, se jeta aussitôt aux pieds du pape, et ne voyant plus que son souverain dans son persécuteur, il intercéda pour lui avec une effusion de cœur qui excita l'admiration de tous les assistans, et arrêta les effets de la sévérité pontificale. Il ne signala pas moins son savoir par la force et la netteté avec lesquelles il réfuta les Grecs, qui dans cette assemblée voulurent prouver, par l'évangile, que le Saint-Esprit ne procède que du Père. Il rédigea depuis les raisons triomphantes qu'il avait déployées, et en fit un traité sur la procession du Saint-Esprit.

Le pape étant retourné à Rome, il y vint un envoyé du roi d'Angleterre chargé des réponses de ce prince. Elles parurent aussi frivoles que sa conduite était inexcusable. Tout ce que l'apologiste put obtenir, ce fut un délai jusqu'à la saint Michel de l'année suivante. Ce retard parut long à saint Anselme, qui résolut de passer en France; mais le pape le retint encore quelque temps a Rome, où il s'efforça de le dédommager des ennuis attachés à la langueur de ses affaires. Le pontife le venait souvent visiter dans son appartement, ou pour mieux dire, il était continuellement avec lui, et semblait en quelque sorte lui faire sa cour. Dans toutes les cérémonies et les assemblées, on forçait la modestie d'Anselme à occuper la première place après le pape. Tout le monde s'empressait également à le combler d'honneurs et de distinctions. Les schismatiques eux-mêmes, toujours acharnés à déchirer le sein de l'église romaine, à poursuivre jusqu'au milieu de Rome les partisans du pontife romain, faisaient une

exception unique pour les vertus éminentes de l'archevêque de Cantorbéry.

Dans le concile annuel qui s'y tint le 10 Avril 1099 (1), Reinger, évêque de Lucques, chargé de promulguer les décrets, fut tout à coup transporté d'un enthousiasme qui fit bien connaître les dispositions habituelles des prélats italiens à l'égard du saint archevêque. Il avait à peine commencé la lecture des décrets, que changeant de visage, prenant une voix et un geste animé, il s'écria comme par inspiration: A quoi pensons-nous, mes frères? Nous chargeons de lois et d'observances les enfans soumis de l'église, et nous ne nous opposons point aux violences de ses oppresseurs. Un vénérable prélat venu des extrémités du monde, est assis modestement au milieu de nous; mais sa modestie, mais son silence même crie éloquemment, et demande justice des indignités qu'il a souffertes. Déjà il s'écoule une seconde année depuis qu'il erre loin de son église, et toujours il languit sans défense. Si quelqu'un de vous, ajouta-t-il en frappant par trois fois la terre avec sa crosse, si quelqu'un n'entend pas de qui je parle, c'est du grand Anselme, c'est de l'illustre primat d'Angleterre. Le pape l'interrompit, et dit: C'est assez, mon frère, c'est assez; nous y donnerons bon ordre. Urbain, comme on l'a vu, avait accordé un an de délai au roi d'Angleterre; il ne jugea point convenable d'en prévenir l'expiration. Saint Anselme sortit alors de Rome, et repassa en France.

Le pape s'empressa, d'un autre côté, à confirmer l'élection de saint Jean de Térouane, qui était né à Varneton dans la Flandre, avait été chanoine de la collégiale de Saint-Pierre de Lille, puis chanoine régulier du mont Saint-Eloi près d'Arras, où le désir d'une plus grande perfection l'avait attiré (2). Il ne pensait qu'à sanctifier son ame dans l'obscurité de la retraite, quand Lambert, premier évêque d'Arras depuis que cette église unie pendant cinq cents ans à celle de Cambrai en avait été sépa-

(1) Edmer. 2. Novor. (2) Boll. t. 2, p. 796.

rée, le contraignit avec beaucoup de peine à recevoir la dignité d'archidiacre. L'église de Térouane étant désolée depuis vingt ans par les factions et les scandales successifs de trois ou quatre intrus, pour remédier à ces maux, on élut enfin le saint archidiacre d'Arras, spécialement renommé pour son désintéressement. Dans ces temps de rapine et de brigandage, on ne pouvait assez admirer qu'au lieu de mettre sur le clergé des impositions nouvelles comme ses prédécesseurs, il le déchargea de celles qu'ils avaient établies. Il eut à l'épiscopat un concurrent porté par les archidiacres et le clergé de la cathédrale : mais les abbés et les laïques qui étaient présens à l'élection, recoururent au pape à l'insçu de Jean dont l'humilité leur faisait craindre de nouveaux obstacles. C'est pourquoi le souverain pontife, dans ses lettres de confirmation, lui fit défense expresse de refuser l'épiscopat; ce qui l'affligea, jusqu'à lui faire désirer la mort. Il se soumit néanmoins à l'ordre de la Providence, et gouverna saintement cette église pendant plus de trente ans.

Le pape Urbain II, quelques mois après le concile de Rome, y termina sa glorieuse carrière le 29 Juillet 1099. Son pontificat d'environ onze ans et demi dans un temps orageux, ne signala pas moins sa prudence que son activité et sa grandeur d'ame. Ayant à combattre tout à la fois un antipape puissant et emporté, un empereur schismatique et sans religion, des rois sans mœurs et sans respect pour l'église, ses propres pasteurs qui la déshonoraient en grand nombre par leurs simonies et leur concubinage, il fit face à tant d'ennemis divers avec un zèle exemplaire auquel on attribue des miracles, et consomma le grand dessein tant de fois conçu sans effet avant lui, d'arrêter les progrès des ennemis du nom chrétien en orient.

La capitale de Judée était entre les mains du calife d'Egypte, qui l'avait reprise sur les Turcs attachés au calife de Bagdad son ennemi. Pour en faire la conquête, il avait profité des victoires de l'armée chrétienne, dont il avait recherché l'alliance ; mais

ayant pourvu à ses propres intérêts, il déclara aux croisés qu'il prétendait garder la ville sainte, et n'en permettre l'entrée à leurs pélerins qu'à certaines conditions humiliantes. Les princes répondirent qu'il ne leur ferait point la loi, et qu'ils iraient en corps d'armée à Jérusalem. Ils y marchèrent en effet, après quelque séjour a Antioche, où, au lieu de repos, ils essuyèrent une maladie contagieuse qui diminua leurs troupes de plus des trois quarts; après quoi elles consistaient tout au plus en quarante mille hommes, parmi lesquels il s'en trouvait à peine trente mille en état de combattre (1). Il s'agissait néanmoins d'assiéger une place fortifiée dans toutes les règles de l'art, pourvue de toutes sortes de munitions, et d'une garnison plus nombreuse que l'armée des assiégeans. Ceux-ci manquaient d'eau, qu'il fallait aller chercher à cinq ou six milles, et n'avaient de bois pour la construction des machines, que celui qu'on apportait par mer. Toutefois le siége ne dura que cinq semaines: les croisés, arrivés devant la ville le 7 Juin 1099, firent de si grands efforts à la vue du saint terme de leur vœu, qu'ils s'en rendirent maîtres le vendredi 15 de Juillet, à trois heures après midi; ce qui fut remarqué comme le jour et l'heure où Jesus-Christ était mort.

Les princes et les particuliers firent à l'envi des prodiges de valeur. Pierre l'hermite, qui ne manqua point de se trouver à cette expédition, ayant fait une exhortation pathétique au moment de l'assaut général, on se battit avec acharnement tout ce jour-là, et une bonne partie du lendemain, où la place fut réduite. Comme les assiégés se défendaient avec un courage égal, deux heures avant leur réduction, le duc Godefroi, de la tour de bois où il commandait une attaque, cria aux croisés, qu'un cavalier descendu du ciel sur le mont des Olives volait à leur secours. A ces mots, un gentilhomme nommé Léthot sauta de la tour où il combattait aux côtés

(1) Guil. Tyr. l. 8.

du duc, sur le mur de la ville: il est aussitôt suivi de Godefroi, du comte Eustache son frère, et de quelques autres seigneurs, qui renversent les infidèles, étonnés, atterrés, et comme glacés par l'effroi. Robert, duc de Normandie, qui présidait à une seconde attaque, saute en même temps sur la muraille suivi du brave Tancrède et de l'élite des seigneurs normands. Le sage comte de Toulouse, qui commandait la troisième, voyant le trouble général des Sarrasins, fait baisser le pont-levis de sa tour, et descend bien accompagné dans la ville. On massacre ou l'on dissipe ceux qui gardent la porte voisine, et on l'ouvre au reste de l'armée. Les chrétiens, en quelques instans, furent les maîtres de la place, où dans le premier feu de la victoire, ils firent un carnage dont bientôt ils eurent horreur eux-mêmes. Il y eut près de vingt mille Sarrasins massacrés: tout l'intérieur de la ville nageait dans le sang.

Quelques momens après cette horrible exécution, les chrétiens donnant un spectacle plus digne de leur foi, quittèrent leurs armes et leurs habits ensanglantés, se lavèrent les mains, prirent des vêtemens modestes, et en versant des ruisseaux de larmes, marchèrent nu-pieds vers l'église du Saint-Sépulcre. Les uns confessaient leurs péchés, avec promesse de n'y plus retomber; les autres répandaient de grandes libéralités dans le sein des pauvres, s'estimant assez fortunés de participer à cet heureux triomphe: quelques-uns visitaient les lieux saints, en marchant, ou plutôt en rempant sur leurs genoux à nu; chacun s'efforçait de renchérir sur les signes de piété qui piquaient son émulation. Les évêques et les prêtres offrirent de toute part nos adorables mystères, en rendant grâces à l'Eternel d'un bienfait si visiblement divin.

Huit jours après cette heureuse conquête, le duc de Lorraine, Godefroi de Bouillon, en fut élu roi. Il y avait parmi les vainqueurs, des princes plus distingués par leur pouvoir, et même par leur naissance: mais il était singulièrement recommandable par sa valeur, par sa piété et toutes les vertus. Sa

sagesse et sa droiture, inaccessibles aux préjugés mêmes de son temps, et à toute vue oblique, l'avaient rendu constamment fidèle à l'empereur Henri IV, qui avait tant de confiance en lui, qu'il lui donna son étendard à porter contre le roi Rodolphe. On dit même que ce fut Godefroi qui porta le coup mortel à ce rival de son souverain. Dès qu'il fut élu, les princes le conduisirent avec pompe à l'église du Saint-Sépulcre, pour le faire sacrer; mais il refusa de l'être solennellement, et protesta en termes exprès qu'il ne porterait point la couronne royale dans les lieux où le fils de Dieu avait porté la couronne d'épines. Il signala les premiers jours de son règne par la défaite d'une armée innombrable que le soudan d'Egypte conduisait au secours de la place. Aussitôt après il se mit en devoir de faire fleurir le culte divin: il fonda un chapitre de chanoines dans l'église du Saint-Sépulcre, un autre dans l'église du Temple, et bâtit un monastère dans la vallée de Josaphat. On distribua dans ces établissemens divers les lampes d'or, d'argent, toutes les richesses inestimables d'une superbe mosquée que le calife Omar avait élevée sur les ruines de l'ancien temple, et qui fut elle-même changée en église. Daïmbert, archevêque de Pise, arrivé sur la fin de la même année 1099, pour succéder à Aimard en qualité de légat du saint siége, fut élu patriarche de Jérusalem par les seigneurs croisés qui restaient en Palestine. Dès-lors cette église, ainsi que le royaume, prit une forme régulière.

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

LIVRE TRENTE CINQUIÈME.

Depuis la conquête de Jérusalem par les croisés en 1099, *jusqu'au premier concile général de Latran en* 1123.

LE nouveau royaume de Jérusalem, malgré tout son appareil, n'avait de considérable que sa renommée et les qualités héroïques de son souverain (1). Après que les différens seigneurs eurent accompli leur vœu par la conquête des lieux saints, ils se retirèrent chacun dans leur patrie. Godefroi demeura seul avec Tancrède. Leurs troupes réunies faisaient à peine trois cents chevaux, et deux mille hommes de pied. Les villes soumises étaient en petit nombre, séparées les unes des autres par des places ennemies qui en rendaient la communication presque impraticable. Toute la campagne était occupée par les infidèles, qui ruinaient les terres pour consumer les chrétiens de disette, au risque de s'affamer eux-mêmes On n'était guère plus en sûreté dans des villes mal réparées, où de gros partis de Sarrasins venaient presque toutes les nuits porter les alarmes, et souvent la mort.

Jérusalem ne fut prise que quinze jours avant la

(1) Guill. Tyr. l. 9, c. 19.

mort d'Urbain II, qui par conséquent n'eut pas la consolation d'apprendre la nouvelle d'une conquête qu'il avait eue si fort à cœur. Elle était réservée à Pascal II, qui un mois après cet événement, le treizième jour d'Août, fut élu pour remplacer Urbain : mais sa joie fut bientôt troublée par la mort du roi Godefroi, qui ne vécut pas sur le trône une année entière. A peine le nouveau pontife avait envoyé Maurice, évêque de Porto, pour succéder au légat Daïmbert devenu patriarche, que le nouveau roi mourut le 18 de Juillet de l'année 1100. Son frère Baudouin, comte d'Edesse, qui avait la bravoure de Godefroi, mais non pas sa prudence, fut reconnu roi en sa place, et après quelques mois où Daïmbert conçut contre lui des préventions qui n'eurent point de suite, il fut couronné par ce patriarche dans la ville de Bethléem le jour de Noel de la même année.

En Europe cependant, saint Anselme ayant appris à Lyon la promotion du pape Pascal, le pria par lettres de prendre en considération les maux de l'église d'Angleterre, qui l'affectaient beaucoup plus que les siens propres. Il lui représenta (1) qu'il ne souffrait une sorte de bannissement, que pour ne vouloir point acquiescer aux volontés d'un prince qui érigeait en droits royaux les renversemens de la loi divine ; que le roi Guillaume se tenait offensé de la seule demande d'aller consulter le souverain pontife ; qu'il n'empêchait pas seulement les évêques de lui écrire, et d'en recevoir des lettres, mais de reconnaître sans son ordre le pape en Angleterre ; que depuis treize ans qu'il régnait, il n'avait pas permis d'y tenir de concile ; qu'il donnait les terres de l'église à ses vassaux, et qu'il détenait lui-même tous les biens de celle de Cantorbéry depuis qu'il l'avait réduit à en sortir. Il priait enfin le pape de ne point l'obliger à y retourner, à moins qu'il n'y pût observer la loi divine, et que le roi ne se mît en devoir de réparer les maux qu'il avait faits.

(1) L. 3, ep. 40.

Dieu parut vouloir, dès ce monde, faire lui-même justice de ce prince. Peu après ces plaintes du saint primat d'Angleterre, le second jour d'Août de cette année 1100, Guillaume le Roux périt à la chasse d'une manière si soudaine, qu'on n'en put tirer aucun témoignage de repentir (1). Comme il poursuivait un cerf qu'il avait blessé, un chevalier nommé Tirrel voulant achever l'animal, décocha une flèche qui atteignit le roi au cœur, et le fit tomber mort sur le champ. Son [illegible] pasteur le pleura amèrement, et protesta d'une manière à convaincre tout le monde, qu'il aurait mieux aimé périr lui-même que de voir mourir ainsi ce malheureux prince. Il reçut bientôt une députation de son église, qui le pressait de revenir. A peine était-il en route, qu'une autre députation du nouveau roi Henri et des seigneurs du royaume vint accélérer son retour. Le roi lui promettait de se gouverner par ses conseils, et lui faisait excuse de ce qu'il s'était fait sacrer sans l'attendre. Les conjonctures où il se trouvait s'expliquaient d'elles-mêmes. Le roi Guillaume ne laissait point d'enfant; et comme Robert, comte de Normandie, son frère aîné, n'était pas encore arrivé de la croisade, Henri son cadet qui avait profité de son absence pour se faire élire roi, avait craint de mettre quelque intervalle entre l'élection et le couronnement. Anselme proportionna sa diligence à l'empressement de tous les ordres du royaume, où il fut reçu avec les plus vives démonstrations d'alégresse. Le roi Henri se soutint contre tous les efforts de son frère, et régna plus de trente-cinq ans. Il eut lui-même dans la suite de vifs démêlés avec son saint archevêque : mais d'abord il parut vouloir essuyer les larmes de l'église d'Angleterre.

Celle de Rome fut enfin délivrée, vers le même temps, des troubles et des scandales qu'elle souffrait depuis vingt ans entiers par l'intrusion de l'antipape Guibert. Dès le pontificat de Pascal, les Romains indignés tout à coup que ce tison de discorde eût

(1) Novor. l. 3.

tenu l'église en feu durant trois pontificats consécutifs, pressèrent le pasteur légitime de les délivrer de ce fléau. Ils offrirent à cet effet leur sang avec leur fortune. D'un autre côté, les députés qui vinrent complimenter le nouveau pape de la part du comte Roger, mirent à ses pieds cent vingt-cinq marcs d'or. Pascal, à ce moyen, agit efficacement. Il eut bientôt chassé Guibert d'Albane; et tel fut le dénouement de cette longue et désastreuse usurpation de la papauté. L'antipape, dans cette suite, mourut subitement. En vain son parti lui substitua-t-il successivement Laurent, Théodoric, et Maginulfe, nommé dans son parti Sylvestre IV : les deux premiers furent pris, et renfermés dans des monastères; le troisième, contraint à son tour de prendre la fuite, mourut en exil dans une misère qui ôta toute envie de lui succéder.

Le pape Pascal n'usa de la tranquillité qu'il recouvrait qu'à la plus grande édification des princes et des peuples. Philippe, roi de France, avait oublié les promesses qui avaient engagé le pape Urbain à l'absoudre. Pascal prit une conduite plus sévère, ou plus expéditive. Des légats envoyés de sa part allèrent trouver le monarque, et le sommèrent de quitter sa concubine. Il ne leur donna aucune espérance de changement : ils convoquèrent contre lui un concile à Poitiers. Le concile se tint au jour marqué; le roi y fut excommunié de nouveau, ainsi que Bertrade. En vain le comte Guillaume IX, encore plus dissolu que le roi Philippe, inspira de la pusillanimité à quelques prélats : le plus grand nombre, et parmi eux Bernard, abbé de Saint-Cyprien de Poitiers, et le bienheureux Robert d'Arbrissel qu'ils s'étaient associés, se signalèrent par une fermeté inébranlable. Des factieux qui voulaient plaire au comte faisant voler du jubé une grêle de pierres, et ayant déjà cassé la tête à un ecclésiastique à côté des légats, les pères demeurèrent immobiles, et quelques-uns ôtèrent leurs mitres comme pour mieux recevoir les coups; ce qui toucha vivement les séditieux, et calma la sédition.

L'excommunication portée contre Philippe et Bertrade fit tant d'impression sur les esprits, que le roi étant allé quelque temps après à Sens avec sa concubine, il en trouva toutes les églises fermées; il y demeura quinze jours sans pouvoir entendre la messe. Bertrade plus emportée fit enfoncer la porte d'une église, et obligea un de ses chapelains à célébrer en sa présence. Philippe, en qui la débauche n'étouffa jamais les sentimens de la religion, déclara au contraire qu'il voulait aller à Rome pour se faire absoudre : mais ce faible prince croupit encore quelque temps dans son péché; ce ne fut qu'au concile tenu à Paris le 5 Décembre 1104, qu'il reçut l'absolution du pape par l'organe de Lambert, évêque d'Arras. Alors une humilité exemplaire et des témoignages touchans de componction ne laissèrent plus aucun sujet de douter que les promesses du roi ne fussent sincères. Malgré la rigueur de la saison, il se rendit nu-pieds au concile, et jura entre les mains du délégué du saint siége, non-seulement qu'il n'aurait plus aucun commerce criminel avec Bertrade, mais qu'il ne s'entretiendrait jamais avec elle, sinon en présence de témoins non suspects. Il espérait encore obtenir dispense pour l'épouser; mais le pape demeura inflexible à cause de l'énormité du scandale et des mauvais traitemens qui avaient occasionné la mort de la reine Berthe. Philippe se soumit sans réserve, et ne songea plus qu'à expier les péchés qu'il se reprochait; il voulut même embrasser la vie monastique pour mieux appaiser la colère de Dieu. C'est ce que nous apprenons par une lettre de saint Hugues de Cluny, écrite à ce prince (1), afin de le confirmer dans cette seconde résolution, qui toutefois ne fut pas suivie de l'effet. Dieu par là ne voulait que le disposer à une mort chrétienne dont le terme n'était pas éloigné.

Il s'en fallut bien que l'empereur Henri eût le courage d'imiter la soumission du monarque français. Plus aigri de jour en jour contre le saint siége,

(1) Ep. Hug. t. 2. Spic. pag. 401.

il persécutait à toute outrance les prélats qui refusaient de prendre part à son schisme, qui du moins n'entraient pas dans ses vues par rapport aux investitures ; car on ne saurait disconvenir qu'il n'ait traité avec bonté, qu'il n'ait même honoré de sa confiance quelques évêques attachés constamment aux principes fondamentaux de l'unité. Quoique Brunon de Trèves fût dans la communion des catholiques qu'il honorait par ses vertus, aucun seigneur n'avait plus d'autorité dans les conseils, ni plus de part à la confiance de l'empereur, qui l'appelait son père : mais Brunon se tenait uni au chef de l'église, sans se départir en rien de la fidélité due à son souverain. On ne voit pas même que le pape lui ait fait aucun reproche à ce sujet. Quoiqu'il l'eût réprimandé pour avoir reçu l'investiture par la crosse et l'anneau, il ne laissa point de confirmer son ordination.

Henri IV donna aussi des marques bien étonnantes de son estime à saint Otton, évêque de Bamberg, qu'il éleva lui-même sur ce siége de la manière la plus inespérée (1). Otton, né en Suabe de parens nobles, mais peu fortunés, passa dès sa jeunesse dans la Pologne, où il savait que les hommes à talens n'étaient pas communs. Son application aux sciences, son aptitude aux affaires, son caractère liant et sûr, joint à sa bonne mine et à tout son extérieur avantageux, le mirent dans la familiarité des grands, dont il devint le médiateur ordinaire, et qui l'employèrent à des négociations délicates. Le duc ayant perdu sa femme, et désirant pour seconde épouse la sœur de l'empereur, Otton fut chargé d'en aller faire la demande. Il déploya si bien son mérite dans cette commission, que l'empereur le voulut attacher à son propre service, et le demanda au duc, qui ne le céda point sans regret. Il devint chapelain et chancelier de Henri. L'évêché de Bamberg étant venu à vaquer, et le prince, après un délai de six mois, ayant mandé à sa cour les députés du diocèse, il leur dit que son affection particulière pour leur

(1) Vit. l. 1, c. 3. Canis. t. 2, p. 333.

église lui avait fait prendre ce long terme, afin de faire un bon choix; puis prenant Otton par la main: Voilà, poursuivit-il, votre évêque et votre maître. Une longue expérience nous a fait connaître son mérite, et long-temps nous ressentirons le vide qu'il laissera dans notre cour, quand nous ne l'aurons plus pour conseil.

Les députés surpris se regardaient l'un l'autre, et ceux des courtisans qui avaient espéré cette dignité pour eux ou pour leurs proches, trahissaient par leur air déconcerté leur ambition et leur sombre envie. Otton au contraire se jeta aux pieds de l'empereur, en disant avec effusion de larmes qu'il n'était qu'un homme obscur indigne de cette grande place, et en suppliant qu'on y élevât quelque personnage capable de la remplir avec honneur. Voyez-vous, reprit l'empereur, quelle est son ambition? C'est la troisième fois qu'il refuse d'être évêque. J'ai voulu lui donner l'évêché d'Ausbourg, ensuite celui d'Halberstadt: mais Dieu le réservait pour l'heureux peuple de Bamberg. En parlant ainsi, il lui mit la crosse à la main, l'anneau pastoral au doigt, et par là lui donna l'investiture, sans que le nouvel évêque y fît presque attention. Ce fut un surcroît de peine pour le vertueux Otton revenu de son étonnement. Sur le champ il promit à Dieu de ne point garder l'évêché, qu'il n'eût reçu du pape une investiture nouvelle, avec la consécration, du consentement de son église. Il demeura néanmoins quelques semaines à la cour, et célébra la fête de Noel avec l'empereur.

Aussitôt qu'il fut arrivé à Bamberg, il envoya vers le souverain pontife pour lui marquer ses dispositions. Sur la réponse de Pascal, qui le reconnut aussitôt pour évêque élu de Bamberg, et l'invita à venir avec assurance, il se rendit à Rome avec les députés de son église, qui dans les termes d'usage le demandèrent pour pasteur. Il exposa fidellement au pape la manière dont il avait été choisi, mit à ses pieds la crosse et l'anneau, et lui demanda pardon de sa faute ou de son inconsidération. Le pontife lui ordonna de reprendre les marques de sa dignité.

Comme sa conscience timorée ne pouvait encore se résoudre à se charger du faix terrible de l'épiscopat, Pascal lui commanda, en vertu de la sainte obéissance, de se soumettre à l'ordre du ciel. Enfin il le sacra lui-même, avec beaucoup d'appareil, le jour de la Pentecôte, 17 de Mai 1103.

On ne voit pas qu'il lui ait fait un crime, non plus qu'à Brunon de Trèves, de reconnaître pour souverain et pour empereur légitime Henri IV, excommunié et déposé tant de fois par les papes précédens. Toute l'admonition se borna aux investitures, qui même ne furent pas traitées comme essentiellement mauvaises et contraires de leur nature au droit divin; ce qui montre qu'on ne laissait pas d'être catholique, et reconnu comme tel par le saint siége, quoiqu'on n'exécutât point à la lettre différens décrets rendus d'après les maximes de Grégoire VII. Au moins est-il évident que le pouvoir des papes sur le temporel des princes ne passait pas pour un article de foi.

Saint Otton gouverna l'église de Bamberg pendant trente-six ans avec toute l'édification qu'on avait lieu d'attendre de ses talens et de ses vertus. Il aimait tant les pauvres, qu'il en remplit la ville épiscopale et les villages voisins, afin de veiller par lui-même à leur soulagement. Il pourvut avec la même générosité à l'entretien et à la majesté du saint culte. On compte jusqu'à quinze abbayes et six prieurés qu'il fonda tant en son diocèse qu'en plusieurs autres d'Allemagne; et comme on se plaignait de tant de fondations, il répondit qu'on ne pouvait bâtir trop d'hôtelleries pour ceux qui se regardent comme voyageurs en ce monde. Il fut toujours dans la plus haute considération en Pologne, où il avait passé sa jeunesse; ce qui engagea le duc Boleslas qui voulait établir le christianisme en Poméranie, à le choisir pour cette entreprise, qui ne demandait pas moins qu'un apôtre. Le succès répondit à tout l'espoir de ce prince. Telles furent les suites du choix que l'empereur Henri IV fit d'Otton pour l'évêché de Bamberg.

Mais comme toutes les œuvres des saints ne sont

pas toujours saintes, il peut échapper aux ames les plus perverses quelques actions vertueuses, sans rompre le cours de leurs mauvais penchans. Depuis la promotion surprenante de saint Otton, Henri persécuta Odon honoré pour ses vertus du titre de bienheureux, et substitué canoniquement à Gaucher, évêque schismatique et simoniaque de Cambrai. Du vivant de cet empereur, on ne put chasser Gaucher de cette ville ; en sorte qu'Odon fut réduit à exercer les fonctions épiscopales dans le reste du dioeèse.

Cependant le terme marqué aux excès de l'empereur Henri n'était pas éloigné. Pour lui rendre le châtiment plus sensible, le ciel permit que le second de ses fils, de même nom que lui, en devînt le fatal instrument. Son aîné Conrad, déjà révolté contre lui quatorze ans plutôt, n'avait pu le faire rentrer en lui-même. Depuis la mort de Conrad, arrivée en 1101, il tenta au contraire, mais sans succès, de faire élire un autre pape que Pascal. L'an 1102, il fit couronner roi son fils Henri, déclarant qu'il voulait aussi lui céder l'empire, et qu'il allait partir pour la Terre-Sainte : mais deux années se passèrent sans qu'il exécutât ces promesses, qui lui avaient regagné d'abord l'affection d'une grande partie de ses sujets.

Son fils s'ennuya de ce long retardement. Il quitta la cour, et leva l'étendard de la révolte contre l'empereur son père (1). Comme il n'était pas moins habile que lui dans l'art de feindre, il affecta une grande modestie, un respect extrême pour la religion et ses ministres ; il protesta dans plusieurs assemblées, en prenant Dieu à témoin, et souvent les larmes aux yeux, qu'il ne s'attribuait la souveraine puissance par aucune vue d'ambition, mais pour faire cesser un schisme de quarante ans qui avait bouleversé l'empire, l'avait réduit à l'apostasie, et presque au paganisme ; qu'il ne souhaitait point la déposition de son seigneur et son père ; qu'il ne s'opposait qu'à son irréligion et à son opiniâtreté

(1) Usperg, an. 1105.

schismatique, et que s'il voulait se soumettre au prince des apôtres et à ses successeurs, lui-même était tout prêt à lui obéir comme le dernier de ses sujets. Ces déclarations artificieuses du jeune roi attirèrent en foule sous ses étendards, et les peuples, et la plupart des seigneurs.

Henri le père voulant arrêter la défection, écrivit une lettre fort soumise au pape Pascal, pour tâcher de faire sa paix avec l'église. On prit peu de confiance à Rome dans les promesses d'un prince qui avait violé tant de fois jusqu'à ses sermens : mais bientôt le jeune Henri eut porté les choses à ces extrémités où toute médiation se trouve inutile. Il assembla une puissante armée, marcha contre son père, qui de son côté avait encore des forces considérables. Les deux armées se rencontrèrent près de Ratisbonne, où elles demeurèrent trois jours en présence, séparées seulement par la rivière de Régen qui s'y décharge dans le Danube. Dans cette position, Henri le fils qui sentait le danger de se mesurer avec un guerrier expérimenté et d'une valeur héroïque, corrompit le duc de Bohême et le marquis Léopold, dont les troupes faisaient la principale ressource du père : ils se retirèrent au moment de combattre, et l'empereur abandonné fut réduit à s'échapper furtivement avec très-peu de suite.

Le jeune Henri, mal assuré tandis que son père serait libre, lui fit proposer une entrevue à Mayence, comme pour y terminer tous les différens. L'empereur y ayant consenti, le fils perfide, en l'abordant, se jeta à ses pieds, lui demanda pardon, et les arrosa de ses larmes qu'il avait à commandement. Ils prirent tous deux le chemin de Mayence, et le jeune roi ayant persuadé à l'ancien de se reposer ensemble dans le château de Binghen, il le fit arrêter, et l'y retint prisonnier. On le transféra quelques jours après à Ingelheim, où on le prit si bien, qu'on lui persuada de se confesser coupable, et de renoncer à l'empire. Il protesta même que son abdication était volontaire, et qu'il ne voulait plus

songer

songer qu'au salut de son ame. Il remit toutes les marques de la souveraineté à son fils, qui fut unanimement reconnu en sa place par tous les seigneurs ecclésiastiques et laïques. On tint à Mayence le jour de l'Epiphanie 1106, une assemblée des plus nombreuses qu'on eût vues depuis long-temps. Les légats du pape confirmèrent ensuite l'élection par l'imposition des mains. Mais si tout cela se fit licitement ou non (ajoute Otton de Frisingue à ce récit dont il est l'auteur), c'est ce que nous ne décidons pas.

Henri IV ne tarda point à se repentir de la démarche qu'il avait faite (1). Il se sauva à Cologne, puis à Liége, et reprit les marques de sa dignité. Il écrivit ensuite au roi de France une lettre fort longue et fort pathétique, pour l'intéresser dans une cause qui était celle de tous les souverains. Il écrivit de même au saint abbé de Cluny, qui était son parrain, et sur les avis duquel il promettait de se régler tant pour les affaires de l'état que pour celles de la religion. Pendant ce temps-là, le jeune Henri outré que son père se portât de nouveau pour empereur, s'approcha de lui avec toutes ses forces, et lui fit dénoncer qu'il irait lui livrer bataille, s'il ne venait sous huit jours à la conférence qu'il lui indiquait à Aix-la-Chapelle. L'empereur, qui avec le peu de monde que ses malheurs lui avaient regagné, n'était pas en état de combattre son fils, répondit par une lettre qu'il adressa aux princes et aux prélats de l'empire (2). Il y réclame tous les gens de bien, tous les chrétiens en général, et au défaut des hommes, il invoque le secours de Dieu, de la sainte Vierge et de saint Pierre qu'il avait tant de fois outragé dans la personne de ses successeurs. Nous en avons appelé, ajoute-t-il, et nous en appelons, pour la troisième fois, au pape le seigneur Pascal et à l'église romaine. Bientôt il lui fallut paraître à un tribunal bien plus formidable.

Ce malheureux prince mourut à Liége le 7 d'Août

(1) Chron. l. 7, c. 11. (2) Ep. Henr. IV, ap. Bar. an. 1106.

de cette année 1106, la cinquante-cinquième de son âge, et la cinquantième de son règne. Comme l'évêque Otbert tenait encore au schisme où il l'avait engagé, il le fit d'abord inhumer dans l'église de Saint-Lambert : mais ce prélat ne fut reçu à la communion de l'église, qu'à charge d'exhumer le corps de Henri, qui fut transporté à Spire, et déposé dans un tombeau de pierre hors du lieu saint. Quelques auteurs ajoutent qu'avant ses dernières tentatives pour se rétablir, il s'était vu réduit à une si grande misère, qu'il avait demandé à l'évêque de Spire une prébende pour subsister, sans avoir pu l'obtenir. Tels furent les malheurs où le mépris de la religion, et particulièrement le trafic sacrilége des bénéfices ecclésiastiques, précipita un prince, si digne d'ailleurs de l'empire par l'étendue et les ressources de son génie, par une valeur qui lui fit livrer ou recevoir soixante-six batailles, d'où il sortit victorieux toutes les fois qu'il ne ne fut pas trahi, et même par une stature majestueuse et toutes les grâces nobles des héros.

Après sa chute, et immédiatement après qu'il eut été dépossédé par la diète de Mayence, on procéda contre ses partisans schismatiques. On chassa de leurs siéges un grand nombre d'évêques; on leur en substitua de catholiques, et l'on interdit en général, jusqu'à un plus ample examen, tous les clercs qui avaient été ordonnés par des prélats engagés dans le schisme. Différens zélateurs allèrent plus loin : ils déterrèrent les évêques qui n'étaient pas morts dans le sein de l'unité, et jettèrent leurs cadavres hors des églises, entr'autres celui de l'antipape Guibert, qui reposait depuis cinq ans dans la cathédrale de Ravenne.

Le nouveau roi d'Allemagne et d'Italie autorisait toutes ces fougues d'un zèle déréglé. Il comptait cacher sous ces voiles hideux de la religion, l'attentat plus monstrueux encore où il s'était porté contre l'empereur son père; mais il fit bientôt connaître que la révolte des sujets contre leur souverain, et la barbarie d'un fils contre son père, ne sont point

inspirées par un amour sincère de l'église. Dès qu'il se vit maître absolu par la mort du vieil empereur, il réclama, comme un droit inaliénable de sa couronne, ces mêmes investitures qui avaient donné lieu à sa rebellion. Le pape invité à remédier par lui même aux abus invétérés de l'église d'Allemagne, se trouvait déjà dans la Lombardie, lorsqu'il eut vent des manœuvres obliques du nouvel empereur, sur quelques propos enveloppés qui parvinrent à ses oreilles. Non, non, dit-il en soupirant, la porte de la Germanie n'est pas encore ouverte aux successeurs de Pierre. Sur le champ il se résolut à passer en France, pour prendre, en des conjonctures si critiques, de sages mesures avec le roi Philippe converti sincèrement, et avec son fils Louis le Gros désigné roi.

A son arrivée, les deux princes lui donnèrent les témoignages les plus expressifs de leur dévouement, en lui offrant, prosternés à ses pieds, toutes les forces de leur royaume. Ils lui promirent de consacrer leur propre personne à la défense de l'église romaine, à l'exemple de Charlemagne et de tant d'autres monarques français. Comme ils apprirent que le roi de Germanie envoyait des ambassadeurs au pontife, afin de conférer sur l'objet épineux des investitures, ils firent tout disposer, pour une pleine sûreté, à Châlons-sur-Marne où la conférence devait se tenir, et pour l'honneur du siége apostolique, ils lui fournirent dans le voyage un cortége nombreux d'abbés, d'évêques et d'archevêques. Toutes ces précautions furent à peine suffisantes contre l'audace des ministres germaniques, dont le plus qualifié, savoir le duc Guelfe, terrible par sa taille de colosse et sa voix de tonnerre, faisait encore porter en tout lieu une épée nue devant lui (1). Tous en général parurent venus plutôt pour intimider que pour raisonner. Sur ce qu'on représenta de la part du pape, qu'il était indigne de faire rentrer dans l'esclavage des princes de ce monde

(1) Suger. vit. Lud. c. 9.

l'église affranchie par le fils de Dieu, les féroces ambassadeurs s'emportèrent, et dirent: Ce ne sera point ici que cette question se décidera par de vains raisonnemens, mais à coups d'épées, au milieu de Rome.

La fermeté du souverain pontife, qui ne servit qu'à rallumer le schisme en Allemagne, produisit un effet tout contraire dans les îles britanniques. Soit horreur des troubles qui avaient dévasté l'empire, et précipité l'empereur Henri IV dans un abîme de calamités, soit crainte de partager l'odieux renom qu'avait laissé parmi les Anglais, Guillaume le Roux, soit plutôt encore la difficulté de l'emporter sur la magnanimité vraiment épiscopale de saint Anselme, et sur le haut crédit que lui avaient acquis ses vertus, Henri, successeur de Guillaume, après avoir éprouvé la constance du saint archevêque en toutes les manières, après lui avoir fait entreprendre une seconde fois le voyage de Rome, s'être saisi de tous les biens de son église, et l'avoir tenu longtemps relégué hors du royaume, fit enfin un accord raisonnable et chrétien (1); ensuite il pressa le saint de rentrer dans le royaume, où, à son débarquement, il fut reçu comme l'ange tutélaire de la nation, et l'avant-coureur de la félicité publique. La reine en particulier, après lui être venu rendre les hommages affectueux de sa piété filiale, le devança sur le reste de la route pour lui préparer les logemens. Le roi s'obligea à faire la restitution de tout ce qu'il s'était approprié des biens de l'église de Cantorbéry pendant l'absence de l'archevêque, à décharger toutes les églises des contributions imposées par Guillaume le Roux, enfin à ne plus donner, et à ne laisser donner par aucun laïque l'investiture d'un évêché, ou d'une abbaye par la crosse et l'anneau. Anselme déclara de son côté que la suppression des investitures ne diminuerait rien du respect ni de l'obéissance effective des prélats à l'égard du monarque. On donna aussitôt après des pasteurs aux

(1) Edmer. 4. Novor.

églises, qui depuis long-temps vaquaient en très-grand nombre.

La bonne intelligence et la concorde étant ainsi rétablies entre les deux puissances, on procéda de concert à rétablir les mœurs et la discipline dans le clergé. Pour en bannir efficacement le concubinage, on statua que tous les prêtres incontinens quitteraient leurs femmes, s'ils voulaient encore dire la messe; qu'ils perdraient leurs meubles avec leurs concubines, et demeureraient interdits pendant quarante jours pour faire pénitence; que s'ils aimaient mieux renoncer à l'autel qu'a leurs honteuses habitudes, ils seraient interdits à perpétuité, privés de tout bénéfice ecclésiastique, et déclarés infames.

Saint Anselme vécut peu depuis cet heureux arrangement. Il était fort avancé en âge, et ses derniers travaux avaient épuisé le reste de ses forces. Cependant la préséance de son siége, attaqué par celui d'Yorck, parut lui rendre toute la vigueur de son premier âge. Thomas, nommé à cet archevêché, différait son sacre depuis un temps assez long, dans l'attente de quelque incident favorable au dessein qu'il avait déjà fait connaître de partager la primatie d'Angleterre. Ses chanoines, de concert avec lui, voyant l'état de langueur où était réduit saint Anselme, lui écrivirent avec audace, que l'église d'Yorck était égale à celle de Cantorbéry. Anselme sentit toutes les conséquences de cette entreprise, et du préjugé qu'elle laisserait après sa mort, s'il ne se pressait de la réprimer. Il répondit en ces termes, adressés à Thomas : Sachez qu'en présence et au nom de Dieu tout-puissant, je vous interdis de toute fonction sacerdotale, et vous défends de vous ingérer au ministère de pasteur, jusqu'à ce que cessant de vous révolter contre l'église de Cantorbéry votre mère, vous lui promettiez obéissance, comme ont fait vos prédécesseurs. Que si vous persévérez dans votre rebellion, je défends sous peine d'anathème perpétuel, à chacun des évêques de la Grande-Bretagne, de vous imposer les mains, et de vous recevoir à leur communion, si vous vous faites or-

donner par des étrangers. Il envoya cette lettre à tous les prélats d'Angleterre, et leur enjoignit, en vertu de la sainte obéissance, de la mettre a exécution.

Ce coup de vigueur opéra, même après la mort du saint, qui ayant langui environ six mois, rendit enfin son ame à son Créateur le 21 d'Avril de l'année 1109, la seizième de son pontificat, et la soixante-seizième de son âge. Sa lettre contre Thomas, qu'on lut alors en présence du roi qui tenait à Londres sa cour plénière, y fit une telle impression, que onze évêques déclarèrent qu'ils s'y conformeraient ponctuellement, fallût-il perdre leur dignité. Samson de Worcester, père de Thomas, fit lui-même cette déclaration. Le roi et toute l'assemblée y accédèrent; enfin l'ambitieux archevêque d'Yorck promit sous serment, à l'église de Cantorbéry, l'obéissance que lui avaient rendue ses prédécesseurs. Il eut même, pendant le reste de sa vie, un regret sensible de n'avoir point été sacré de la main de saint Anselme.

Il nous reste de ce saint docteur beaucoup d'ouvrages dogmatiques, où l'on trouve une métaphysique profonde, mais saine, et un enchaînement d'idées étonnant pour son siècle. Nous avons encore de saint Anselme grand nombre de méditations et d'oraisons qui respirent une tendre piété, et plus de quatre cents lettres, d'où l'on tire beaucoup de connaissances utiles pour l'intelligence des affaires auxquelles il eut part.

Huit jours après ce grand homme, mourut saint Hugues, non moins grand dans l'ordre inférieur de prélature qu'il exerça pendant soixante ans sur la florissante congrégation de Cluny. Il la porta au plus haut point de sa splendeur, d'où après sa mort elle ne tarda point à déchoir. Ponce qui lui succéda, et qui annonça d'abord de la sagesse et de la modestie, se laissa dans la suite emporter à une hauteur et à des légéretés qui firent autant de tort à son ordre, qu'elles lui occasionnèrent à lui-même de déboires et de ridicules. Saint Hugues avait eu pour amis

tous les personnages les plus saints et les plus illustres de son temps. Il fut constamment chéri et révéré de Didier, abbé du Mont-Cassin, puis pape sous le nom de Victor III; du pape Urbain II, qui eut toujours pour lui les sentimens d'un disciple à l'égard de son maître; de l'empereur Henri le Noir, de l'impératrice Agnès, et même de leur fils Henri IV. Il eut le cœur et la confiance d'Alfonse VI, roi de Léon et de Castille, par les libéralités duquel il édifia l'église magnifique qui subsiste encore à Cluny, et plus utilement de son propre souverain le roi Philippe, à qui la Providence ne le fit survivre qu'autant qu'il était nécessaire pour le confirmer jusqu'à la mort dans les sentimens de pénitence qu'il avait tant contribué à lui inspirer.

Ce prince mourut à Melun neuf mois avant saint Hugues, plus vraisemblablement le 28 ou le 29 de Juillet, que le 3 d'Août marqué par quelques auteurs. Au moins est-il incontestable qu'à ce dernier jour, Louis, sixième du nom, fut sacré à Orléans par les conseils d'Ives de Chartres, et qu'Ives n'était pas présent à la mort de Philippe. Comme cette cérémonie importait à la tranquillité de l'état à cause de quelques seigneurs mécontens de Louis, on choisit la ville d'Orléans, plutôt que celle de Rheims qui était fort agitée par un schisme, et qui ne laissa point de réclamer son ancienne prérogative.

Alfonse de Castille mourut le 29 ou le 30 Juin 1109. Il avait enlevé aux Maures la ville importante de Valence, et avait eu sur eux beaucoup d'autres succès qui parurent tenir du prodige: mais rien ne fut mieux marqué au coin du merveilleux que la valeur du général Rodrigue-Diaz, si fameux dans l'histoire d'Espagne sous le nom de Cid. Après la mort de ce héros invincible, les troupes castillanes furent défaites plusieurs fois par Ben-abad, roi des Mahométans almoravides d'Afrique, qui avaient subjugué le roi musulman de Grenade, et menaçaient toutes les Espagnes. Alfonse était le second fils de Ferdinand, premier roi de Castille, et le petit-fils du roi de Navarre Sanche III, surnommé le Grand, qui fit

encore roi d'Aragon Ramire son fils naturel. Garcie, fils aîné de Sanche, hérita de la Navarre, qui après sa mort prématurée revint à son frère Ferdinand. C'est ainsi que ce royaume, l'un des moins considérables de l'Espagne, donna l'origine à ceux de Castille et d'Aragon, qui absorbèrent insensiblement tous les autres. Nous n'entreprendrons pas de débrouiller le chaos de tant de révolutions; ce que nous en venons de dire suffit pour répandre sur les grands faits le jour et l'intérêt convenable. Alfonse, au défaut d'enfans mâles, laissa ses états de Castille et de Léon à sa fille Urraque, qui eut pour successeur son fils Alfonse-Raimond, né de son mariage avec Raimond, comte de Galice.

En Italie, le pape Pascal, effrayé des menaces que les ambassadeurs de Henri V lui avaient faites en France, s'intrigua de toute part, afin de soutenir les droits de l'église qu'il croyait toujours attaqués essentiellement par les investitures. Il sortit de Rome, et passa dans la Pouille, afin de s'assurer des princes et des seigneurs normands. Tous lui jurèrent de défendre l'église contre les violences du roi de Germanie. Il revint aussitôt à Rome, et tira la même promesse de tous les grands. Ses craintes étaient bien fondées, et le danger pressant. Vers le mois d'Août de l'année 1110, Henri déclarant qu'il allait se faire couronner empereur, passa les monts à la tête d'une armée formidable. Il se fit suivre par plusieurs savans, pour soutenir ses prétentions par la plume, ainsi que par l'épée. Il traversa toute la Lombardie sans qu'aucune place osât lui résister, à l'exception de Novare qu'il eut bientôt forcée De Florence où il célébra les fêtes de Noel, il envoya des députés à Rome pour traiter avec le souverain pontife. L'alarme y était générale : on obtint néanmoins promesse que l'empereur, en recevant la couronne, renoncerait aux investitures des églises; qu'il n'attenterait ni à la vie du pape, ni à celle de ses fidèles serviteurs, et ne lui ôterait point le pontificat. Les Romains promirent de leur côté, que le pape, les évêques et les abbés renonceraient aux régales, c'est-à-dire, aux

duchés, comtés, marquisats, villes, châteaux, monnaies, marchés et avoueries qui avaient appartenu incontestablement à la couronne. On jura ces articles, on donna des ôtages de part et d'autre; après quoi Henri vint à Rome, où il fut reçu avec honneur.

Le pape l'attendait au haut des degrés de l'église de Saint-Pierre, où tout était préparé pour le couronnement. Le roi se prosterna, lui baisa les pieds, puis ils s'embrassèrent par trois fois. Après qu'ils furent entrés dans l'église, Pascal lui proposa de renoncer par écrit aux investitures, ainsi qu'il était convenu. Henri se retira vers la sacristie pour conférer avec les évêques et les seigneurs de sa suite. Ceux-ci affectant un air de scrupule, comme sur des conventions faites inconsidérement par les députés, répondirent qu'ils ne pouvaient ratifier un arrêté contraire à l'évangile, qui ordonne de rendre à César ce qui appartient à César. Les évêques du parti romain réclamèrent en même temps contre la promesse faite en leur nom de céder les régales. Comme on disputait vivement dans les deux partis, l'un des partisans du roi dit sans feindre davantage: A quoi bon tant de discours? Sachez que l'empereur notre maître veut recevoir la couronne comme elle a été donnée aux empereurs Charles et Louis (1). Le pape ayant déclaré qu'il n'y pouvait consentir, à l'instant Henri le fit arrêter avec plusieurs cardinaux, le fit conduire avec beaucoup de violence dans une maison voisine, et le menaça, s'il n'abandonnait les investitures, de lui faire arracher les yeux, et même de lui ôter la vie. Les Allemands aussitôt pillèrent les tentures, et tous les effets précieux qu'on avait étalés pour honorer l'entrée de l'empereur; ils frappèrent avec férocité les clercs et les laïques; ils tuèrent et blessèrent une infinité de personnes de tout état, et même des enfans qui avaient été processionnellement au devant du prince avec des pal-

(1) Chron. Cass. IV, cap. 38.

mes et des fleurs. En un instant l'église de Saint-Pierre fut remplie de morts, et regorgea de sang.

A cette nouvelle, le peuple romain courut aux armes, fit main basse sur tout ce qu'il rencontra d'Allemands, et força l'empereur à se retirer avec précipitation dans son camp, qui était aux portes de la ville. Il emmena le pape, qu'il fit dépouiller de ses ornemens, et garrotter comme un criminel. Cependant l'évêque de Tusculum exhortait les Romains à sacrifier leur vie, pour arrêter des attentats plus dignes d'horreur que toutes les calamités. Et quel désastre plus grand, s'écria-t-il, peut-on se figurer? Le vicaire de Jesus-Christ gémit sous les fers, entre les mains des impies. Un voile ténébreux enveloppe l'église votre mère, qui ne se nourrit que de ses larmes, jusqu'à ce que vous en tarissiez la source. Qui peut vous retarder, Romains magnanimes? Ces lâches barbares, insolens quand on leur cède, ne penseront qu'à fuir quand vous les châtierez : mais s'il faut un plus haut espoir pour animer votre vertu, ayez confiance en la justice de Dieu, et au pouvoir des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul. Nous accordons en leur nom l'indulgence entière de tous les péchés à ceux qui donneront leur sang pour une si belle cause. Les Romains s'engagèrent incontinent, sous les sermens les plus terribles, à ne jamais se prêter aux vues criminelles du roi Henri.

Ils demeurèrent en effet constamment fidèles au pape Pascal. Le roi ravagea horriblement leurs terres, et en même temps les tenta par toutes sortes de promesses et d'artifices. Enfin ne pouvant réussir à les corrompre, et n'osant les combattre, il convint de relâcher le pape après deux mois de détention, pourvu qu'il lui cédât les investitures. D'ailleurs il protesta qu'il ne prétendait donner ni les droits, ni les fonctions ecclésiastiques, mais uniquement les régales, c'est-à-dire, les domaines et les autres avantages dépendans de la couronne. Pascal, fondant en larmes, accorda au malheur des circonstances, et au danger prochain d'un schisme, ce qu'il aurait voulu

éviter, comme il s'en exprima au prix de tout son sang. Ce traité fut signé par seize cardinaux, et l'on promi td'oublier tout le passé.

Cinq jours après, le 8 d'Avril, le roi fut couronné solennellement empereur dans l'église de Saint-Pierre. Le souverain pontife célébra les saints mystères. Quand on en fut à la fraction de l'hostie, il en prit une partie, et donna l'autre à l'empereur, en disant : Comme cette partie du corps vivifiant en est séparée, ainsi soit exclus du royaume de Jesus-Christ celui qui violera le traité. Après la cérémonie, l'empereur retourna à son camp : le pape, avec les évêques et les cardinaux, rentra dans Rome aux acclamations d'un peuple innombrable. La foule était si grande, qu'on ne put arriver que le soir au palais pontifical. L'empereur envoya de riches présens au pape, aux cardinaux et au reste du clergé, puis repartit pour l'Allemagne. Il avait encore obtenu de Pascal la permission de rendre les honneurs funèbres à l'empereur Henri IV, sur le témoignage de plusieurs évêques qui jurèrent qu'il était mort pénitent. Arrivé à Spire où le cadavre demeurait depuis cinq ans privé de la sépulture ecclésiastique et des prières de l'église, il rassembla un grand nombre de prélats avec les seigneurs, et lui fit faire des funérailles aussi magnifiques qu'en eût eu aucun de ses prédécesseurs.

La concorde paraissait rétablie entre l'Allemagne et le saint siége ; mais au sein de Rome même, on eut bientôt à craindre des troubles plus funestes que tous ceux qui venaient de se calmer. Les cardinaux qui y étaient demeurés pendant la prison du pape, l'évêque de Tusculum qui avait encouragé si efficacement les Romains contre la tyrannie, Brunon, évêque de Ségni, et abbé du Mont-Cassin, illustre par sa naissance, par sa doctrine, par les légations d'éclat qu'il avait remplies, et beaucoup plus encore par les vertus qui l'ont fait compter au nombre des saints, se rassemblèrent avec beaucoup d'autres prélats, tandis que le pape était hors de Rome, traitèrent de prévarication sa condescendance, et firent

un décret tant contre lui que contre la concession des investitures. Plusieurs même de ceux qui avaient accédé au traité du pape, rentrèrent dans les sentimens de ces rigoureux censeurs. Alarmé de cette fermentation qu'il apprit à Terracine, Pascal reprit par lettres l'indiscrétion de leur zèle, et promit cependant de corriger ce qu'il n'avait souscrit que pour éviter de plus grands maux. Il ne laissa pas de témoigner quelque ressentiment contre l'évêque de Ségni, le plus accrédité des zélateurs : sous prétexte d'incompatibilité entre les devoirs d'abbé et ceux d'évêque, sur quoi il avait constamment rejeté les fréquentes représentations de Brunon même, il lui fit donner un successeur dans l'abbaye, et le renvoya à son diocèse.

Ce procédé n'étouffa point les mécontentemens. Pour prévenir le schisme dont l'église était menacée, Pascal assembla le 18 Mars 1112, dans l'église de Latran, un concile où se trouvèrent environ cent évêques, grand nombre d'abbés, et une multitude de clercs et de laïques (1). Le pape exposa en termes pathétiques la manière dont il avait été traité, et forcé par l'empereur à lui accorder ces demandes. Je reconnais, ajouta-t-il avec une humble candeur, la faute que j'ai commise, en cédant à la contrainte sans prendre conseil de mes frères ; et afin que ni l'église, ni mon ame n'en souffrent de dommage, je désire qu'ici même on rectifie ma fausse démarche : quant à la manière de le faire, je m'en rapporte également au jugement de cette sainte assemblée. Toutefois comme j'ai juré de ne plus inquiéter le roi à l'avenir, je ne l'anathématiserai jamais, quoiqu'il ait violé son propre serment. Que Dieu soit le juge du monarque et de ses complices. Godefroi de Viterbe, qui était alors secrétaire de l'empereur, ajoute que le pape voulut se déposer du pontificat, et mit bas sur le champ la mitre et la chape ; mais que les pères les lui firent reprendre. Ils arrêtèrent néanmoins que les plus savans et les plus expérimentés

(1) T. x, Conc. p. 767.

d'entr'eux délibéreraient mûrement sur le fond de la question, pour rendre leur réponse le lendemain. Dans cet intervalle, les cardinaux Robert et Grégoire, Léon, évêque d'Ostie, Grégoire, évêque de Terracine, et deux prélats français, les seuls ultramontains qui fussent au concile, savoir Gérard d'Angoulême, légat en Aquitaine, et Galon de Léon en Bretagne, dressèrent le décret que Gérard fut chargé de lire ensuite au milieu de l'assemblée (1). Il était conçu en ces termes : Nous tous réunis en ce saint concile, condamnons par l'autorité de l'église, comme opposé à la direction du Saint-Esprit et à l'institution canonique, le privilége extorqué du pape Pascal par la violence du roi Henri ; ce que nous jugeons nul, et cassons absolument, défendant, sous peine d'anathème, d'y avoir aucun égard. Tous les pères donnèrent leur consentement par ces mots : Ainsi soit-il.

Gérard d'Angoulême, guidé par cette chaleur de caractère qui le précipita dans la suite en des écarts funestes, eut la hardiesse de porter ce décret à l'empereur. Il s'acquitta de cette commission périlleuse avec une fermeté qui déconcerta le prince, et tint sa vengeance assez long-temps désarmée, pour donner au légat le loisir de s'y soustraire. Henri revenu de sa surprise, n'en conçut qu'un dépit plus furieux contre l'église romaine et ses défenseurs : il tarda peu à le manifester.

Cependant l'accord extorqué et déjà annullé causa une agitation générale dans le monde chrétien. Il se tint des conciles à ce sujet en France, en Bourgogne, en Lorraine, en Saxe, en Hongrie, et jusque dans la Grèce et dans la Palestine. Les plus grands personnages du temps, Josceram, successeur de Hugues dans l'archevêché de Lyon, le bienheureux Ives de Chartres, Hildebert du Mans, aussi compté parmi les saints et les savans de son siècle, le fameux Geoffroi de Vendôme, chacun s'exprima là-dessus avec plus ou moins d'énergie, suivant la douceur ou

(1) Chron. part. 17, p. 508.

l'austérité de son caractère : mais tous unanimement ; et ceux même qui excusaient la faute du père commun des fidèles, comme suivie d'un prompt repentir, allèrent jusqu'à la comparer au reniement de saint Pierre, et à la chute prétendue du pape saint Marcellin dans l'idolâtrie.

On s'étonne aujourd'hui de la dureté de ces expressions, et de toute l'animosité que produisit la dispute des investitures : mais cette question compliquée, et nulle part encore éclaircie, présentait alors une face bien différente. Elle avait deux objets, dont l'un concernant la manière d'investir ne méritait pas d'être combattu avec tant de chaleur, et sur-tout de prolonger les troubles qui bouleversèrent l'église et l'empire pendant des siècles entiers. Quelques papes et une multitude d'évêques traitaient de sacrilége l'usage introduit, sur-tout en Allemagne, de remettre la crosse et l'anneau, ces marques sacrées des dignités spirituelles, entre les mains profanes des laïques, avant qu'elles parvinssent aux mains sanctifiées par l'onction du sacerdoce. On persistait à croire, nonobstant les déclarations contraires de la part des princes, qu'en donnant les symboles de l'autorité pastorale, ils s'arrogeaient le droit de conférer l'autorité même, et ses divines fonctions.

Quant au fond des choses, les chefs de l'église avaient bien des raisons de réclamer contre une innovation qui annullait les élections ecclésiastiques faites suivant les lois les plus anciennes, qui transférait aux princes le droit exclusif de remplir les évêchés et les abbayes, d'y placer des sujets indignes, et souvent de les vendre à celui qui en offrait le plus. La cérémonie de l'investiture était sans doute fort antérieure à ces désordres. Elle avait commencé aussitôt que les souverains donnèrent au clergé, aussi-bien qu'aux gens de guerre, des terres et des seigneuries de leur dépendance, appelées indistinctement bénéfices : dénomination qui ne fut appropriée que long-temps après à ce qu'on nomme aujourd'hui de la sorte. Selon les lois alors en vigueur, et toujours maintenues depuis, ni clerc ni laïque ne pou-

vait entrer en possession de ces domaines, sans avoir prêté foi et hommage au prince, et sans avoir reçu de lui les symboles de convention par lesquels il en transférait la propriété. C'est ce qu'on appelait investiture, et vestiture suivant les capitulaires de Charlemagne, où l'on voit que le prince mettait dans la main de l'investi une poignée d'herbe, un rameau, une verge, un bâton, ou quelqu'autre production de la terre.

L'usage d'investir par la crosse et l'anneau, est beaucoup plus récent : l'abus dans lequel il dégénéra en ôtant au peuple et au clergé le droit d'élire ses pasteurs, ne commença de paraître insupportable que dans le cours du onzième siècle. Pour soustraire les églises à des maîtres qui ne fussent pas de leur choix, tandis même qu'on les investissait encore par le cérémonial usité à l'égard des comtes et des chevaliers, ceux qui avaient originairement le droit des élections, prirent adroitement la méthode, sitôt qu'il mourait un évêque ou un abbé, de lui nommer un successeur, et de le sacrer sans intervalle. La consécration une fois faite, l'élection demeurait irrévocable, et le souverain se trouvait trompé dans ses vues, soit d'intérêt et de simonie, soit de bienfaisance et de pure faveur. Les princes n'eurent pas plutôt éventé cette sorte de ruse, qu'ils en employèrent une autre à leur tour. Ils ordonnèrent qu'aussitôt qu'un évêque serait mort, on leur apporterait sa crosse et son anneau, qu'il était d'usage de remettre à son successeur dans la cérémonie de sa consécration ; en sorte qu'on n'osait y procéder sans cela. Le prince muni de ces deux gages par le gouverneur ou le magistrat de la ville où l'évêque venait d'expirer, devenait le maître absolu de la consécration, que le métropolitain n'osait conférer qu'au sujet qui les lui présentait, après les avoir reçus de son souverain.

Par cet exposé, on conçoit aisément ce qui porta les papes à combattre les investitures avec tant de persévérance. Ils ne tentèrent d'abord que d'en arrêter les suites abusives, c'est-à-dire, la violence

des princes par rapport à l'élection et à la consécration des prélats, et principalement le trafic sacrilége des prélatures. Comme ils se persuadèrent ensuite que l'investiture des bénéficiers emportait nécessairement la distribution arbitraire des bénéfices, et qu'aussi long-temps que cette usurpation subsisterait, la simonie et beaucoup d'autres vices crians ne pourraient se détruire, ils résolurent de couper le mal dans la racine, en attaquant les investitures mêmes. Que ce motif ait guidé leur zèle, c'est ce qu'on voit par la conduite de plusieurs d'entr'eux, qui confirmèrent dans l'épiscopat les sujets qui avaient reçu la crosse de la main du prince, quand on avait d'ailleurs des preuves évidentes de leur vertu, et de toutes les qualités requises pour l'épiscopat.

La lettre qu'écrivit le pape Pascal à Henri V aussitôt qu'on l'eut obligé à rétracter la concession qu'il lui avait faite, donne un nouveau jour à cette vérité, et des couleurs très-plausibles à l'animadversion du saint siége à l'égard de la nation germanique en particulier. Quoique la loi divine et les saints canons, lui dit-il, défendent aux évêques de s'occuper des affaires du siècle, d'aller même à la cour, sinon pour y défendre les opprimés, on contraint dans vos états les évêques et les abbés à porter les armes; ce qui ne peut se faire sans mille désordres. Les ministres du Dieu vivant sont devenus les ministres d'un prince mortel, parce qu'ils en ont reçu des villes, des forteresses, des duchés, et d'autres biens appartenans à la couronne. De là l'usage abusif de ne point sacrer les prélats, qu'ils n'aient reçu le bâton pastoral de la main de l'empereur. Ces abus ont excité nos prédécesseurs à condamner les investitures dans plusieurs conciles, sous peine d'excommunication, et dans celui-ci nous confirmons leur jugement. Telle fut la cause des guerres étranges qui durèrent si long-temps entre les papes et les empereurs.

Le désordre qu'on voulait arrêter était aussi grand qu'il pouvait l'être; les excès auxquels on donnait lieu étaient affreux : devait-on mépriser ces excès, pour

pour réprimer le désordre ? Fallait-il dissimuler sur ce désordre, dans la crainte des excès ? Etait-il possible de corriger les abus, sans abolir la chose même dont on abusait ? Ce sont là autant de questions qui tinrent en suspens ou partagèrent les suffrages des plus grands docteurs de ce temps-là, bien plus à portée que nous de prononcer avec connaissance de cause. Ives de Chartres lui-même, le plus éclairé peut-être et le plus judicieux de son temps, tout en excusant la condescendance du pape Pascal sur ce qu'il n'avait cédé à la violence que par la crainte d'un schisme dans une chose qui n'était pas contraire de sa nature à la loi éternelle, ne laisse pas de blâmer au moins indirectement cette condescendance (1). Il s'agissait au fond d'un intérêt si considérable pour la religion, qu'il était bien difficile de marquer le point indivisible où il convenait de s'arrêter. Le droit incontestable qu'a l'église d'instituer ses ministres, et de n'en point recevoir qui ne soient dignes de leur état, exigeait sans doute qu'elle fît tous ses efforts avant d'en abandonner une partie aux princes qui ne le tiennent que d'elle, et sur-tout avant de subir les entraves honteuses où il était alors question de la réduire à cet égard.

Les Grecs même se montrèrent sensibles aux usurpations violentes du roi de Germanie (2). L'empereur Alexis-Comnène envoya une ambassade honorable au pape Pascal dès qu'il eut appris les traitemens indignes que ce pontife avait essuyés de la part du roi Henri V. Après avoir comblé les Romains d'éloges sur le zèle et la valeur avec lesquels ils avaient résisté à ce prince, il leur offrait son secours, ajoutant que s'ils désiraient, il irait à Rome, ou y enverrait son fils Calo-Jean, afin d'administrer le pouvoir impérial d'une manière bien différente du roi leur oppresseur. La proposition fut acceptée; mais on ne voit point qu'elle ait eu de suite. Alexis était assez occupé à conserver un reste d'empire dont les Turcs resserraient les limites de jour en jour.

(1) Ep. 237. (2) Chron. Cass. IV, c. 46.

Sa mésintelligence avec les pélerins armés de l'occident, et la mauvaise foi qu'on lui a reprochée, vraisemblablement avec hyperbole, ne l'empêchaient pas d'être soumis au saint siége. Il envoyait souvent des présens à l'église romaine, au Mont-Cassin et jusqu'à Cluny (1). Il employait réglément une partie du jour à lire les livres saints, et à s'entretenir avec de pieux docteurs. Son zèle pour la conversion des hérétiques allait jusqu'à passer des nuits entières avec eux, pour les ramener de leurs égaremens.

Les plus opiniâtres furent certains Bulgares, nommés Bogomiles, c'est-à-dire, dans leur langue ceux qui implorent la divine miséricorde (2). Semblables en quelques points d'erreur aux Massaliens, ils suivaient au fond les principes affreux de Manès, et n'étaient qu'une branche du paulicianisme qui se reproduisait sous une forme nouvelle. La feinte et l'hypocrisie, la fourbe et le parjure ne leur étaient pas moins familiers qu'aux premiers Manichéens. Alexis qui s'entendait si bien lui-même à se contrefaire, fit semblant, avec son frère Isaac, de vouloir embrasser leur doctrine, et se fit amener leur chef. C'était un médecin avancé en âge, nommé Basile, d'une taille et d'un air imposans, le visage mortifié, la barbe rare, mais vénérable par sa blancheur. Il portait l'habit monastique, selon l'usage établi parmi ces artificieux sectaires. L'empereur se leva de son siége pour le recevoir, le fit asseoir à ses côtés, et manger à sa table; puis lui dit qu'il recevrait toutes ses paroles comme autant d'oracles, s'il voulait prendre soin de son ame. Basile, exercé à feindre, résista d'abord: mais la ruse hérétique n'est pas toujours à l'épreuve des prestiges de la cour. Basile se laissa surprendre aux flatteries de deux princes, qui jouaient cette pièce de concert, et leur dévoila, sans dissimulation, tous les mystères de sa ténébreuse doctrine.

Aussitôt après, l'empereur assembla le sénat et le clergé. L'hérétique se voyant trop bien convaincu

(1) Zonar. XVIII, n. 29. (2) Ib. n. 23.

pour nier avec succès, confirma tout ce qu'il avait avancé, et déclara qu'il était prêt à le soutenir au milieu des bûchers et des plus horribles tourmens. L'aveuglement de ces misérables allait jusqu'à se persuader qu'ils n'avaient rien à craindre des supplices, et que les anges les délivreraient du feu même. Basile demeurant inflexible malgré les exhortations de l'empereur, qui le fit souvent sortir de sa prison pour le solliciter, fut enfin condamné à être brûlé vif, avec une multitude de ses disciples arrêtés depuis lui : mais entre ceux-ci plusieurs nièrent qu'ils fussent Bogomiles. Pour discerner sûrement les coupables, Alexis, fécond en stratagèmes, fit allumer deux grandes fournaises, devant l'une desquelles on arbora la croix, que ces hérétiques avaient en horreur. Adressant ensuite la parole aux prisonniers : Vous tous accusés, dit-il, allez indistinctement au feu, de peur que quelque hérétique, à la faveur du mensonge, n'échappe au châtiment qu'il mérite. Quant à ceux qui se prétendent catholiques, il vaut mieux qu'ils meurent innocens, que de vivre avec une réputation qui perpétuerait le scandale. Les prisonniers croyant tous qu'il n'y avait pas moyen d'échapper, prirent chacun leur parti, et marchèrent à celle des fournaises qui manifestait leur religion. Déjà ils touchaient au bûcher les uns et les autres, et les spectateurs sans nombre s'échappaient en murmures contre l'empereur dont ils ne pénétraient pas les vues, quand il ordonna aux prisonniers de s'arrêter. Il combla d'éloges ceux qui avaient choisi la fournaise où était la croix, et les renvoya libres. Il fit aux autres grâce de la vie, travailla long-temps à les convertir, en gagna plusieurs, et tint le reste en prison jusqu'à leur mort. Il n'y eut que l'hérésiarque Basile qui subit la peine du feu, où il ne donna que des marques d'endurcissement.

L'empereur Alexis eut encore à réduire dans la suite d'autres Pauliciens, héritiers des maximes et de l'humeur factieuse de ceux que Jean-Zimisquès avait autrefois transportés de l'Asie dans la Thrace. Il fallut employer les armes contre ceux-ci : mais

Alexis revint, aussitôt qu'il fut possible, à sa modération naturelle et aux voies de persuasion. Il eut le bonheur d'en ramener une multitude à la saine croyance, et même quelques-uns de leurs chefs. Alexis, premier du nom, mourut peu de temps après ces dignes œuvres, le 15 Août 1118. Il laissa la couronne à son fils Jean-Comnène, surnommé le Beau, ou Calo-Jean.

Nous avons d'Alexis plusieurs constitutions ou déclarations qui fournissent des connaissances intéressantes touchant la discipline et le régime ecclésiastique des orientaux de son temps. On y voit ce que les fidèles contribuaient en prémices ou oblations annuelles au profit de leur évêque. Un village de trente familles fournissait une pièce d'or et deux d'argent, six boisseaux de farine et six boisseaux d'orge, six mesures de vin, un mouton et trente poules. La rétribution augmentait ou diminuait à raison des familles plus ou moins nombreuses. Pour la collation des ordres, l'évêque recevait sept pièces d'or, une pour les ordres inférieurs, trois pour le diaconat, et trois pour la prêtrise. L'empereur pouvait régler selon sa prudence, et ce pouvoir lui avait été donné par un concile, ce qui regardait l'élection des évêques et la disposition des évêchés; il avait de même le pouvoir, bien plus singulier encore, d'ériger les évêchés en métropoles. D'un autre côté, la visite et la correction des monastères sont attribuées au patriarche dans toute l'étendue de sa juridiction ordinaire. Les fiançailles contractées à l'âge de sept ans sont déclarées nulles; on veut que les parties soient âgées de douze ou quatorze.

Il est aussi quelques particularités remarquables dans les constitutions que l'impératrice Irène, femme d'Alexis, donna, suivant le droit et l'usage des Grecs, à la communauté de filles qu'elle avait fondée à Constantinople. Ce monastère, dédié à la sainte Vierge sous le nom de Pleine de grâces, devait avoir vingt-quatre religieuses, nombre qui pouvait monter jusqu'à quarante, si les revenus

augmentaient. Il jouissait d'une exemption parfaite à l'égard de l'empereur, du patriarche même, et généralement de toute puissance ecclésiastique ou séculière; mais il révérait tout particulièrement, sous le titre de protectrice, l'impératrice Irène, qu'après sa mort devait remplacer en cette qualité une princesse de sa famille. Il n'y avait qu'un père spirituel ou directeur, deux prêtres chapelains, un économe pour les affaires du dehors; et tous quatre devaient être eunuques. Les religieuses couchaient toutes dans un dortoir commun, à la vue les unes des autres; elles travaillaient de même toutes ensemble, et pendant le travail, il y en avait une qui faisait la lecture. Aucune n'avait rien en propre, et la pauvreté évangélique était strictement observée. Si toutefois quelque princesse du sang prenait le voile dans cette maison, elle n'était pas astreinte à la règle aussi étroitement que les autres. Pour toutes en général, la clôture était moins sévère que dans ces derniers temps. Les femmes, et sur-tout les proches parentes, pouvaient entrer dans l'intérieur du monastère; les hommes parlaient, près de la porte, à la religieuse qu'ils demandaient, et qui s'y rendait accompagnée d'une ancienne: celles qui étaient d'une vertu éprouvée pouvaient sortir en certaines rencontres, quand par exemple leur père ou leur mère étaient malades.

L'église de Jérusalem acquérait de jour en jour quelque nouvelle prérogative. Les chefs du principal état des Latins en orient, et les papes, souvent sollicités de leur part, croyaient ne pouvoir donner trop de splendeur à une église délivrée si merveilleusement du joug des infidèles, regardée comme le prix inestimable et le terme fortuné de tant de périls. Le roi Baudouin, successeur de Godefroi de Bouillon, ayant demandé au pape Pascal que toutes les villes et les provinces qu'il pourrait conquérir fussent soumises à la juridiction du patriarche de Jérusalem, le souverain pontife n'avait pas fait difficulté de souscrire à sa réquisition, en supposant néanmoins l'impossibilité de reconnaître les limites

respectives des anciens districts, confondues par la longue tyrannie des Musulmans (1). Baudouin, et Gibellin, alors patriarche, ne laissèrent pas de procéder à une exécution absolue, comme s'il n'y avait point eu de clause à la bulle. C'est pourquoi Bernard, patriarche d'Antioche, se plaignit au pape, qui alors exclut formellement de la concession les églises dont les bornes étaient demeurées certaines (2). Quant à celles-ci, il ordonna de s'en tenir à l'ancienne possession.

Gibellin, archevêque d'Arles, avait été envoyé à Jérusalem en qualité de légat, afin de rétablir l'ordre hiérarchique dans ce premier siége, d'où le patriarche Daïmbert avait été chassé sans cause par la violence du roi Baudouin et les cabales de l'archidiacre Arnoul. Daïmbert ayant porté ses plaintes à Rome, et obtenu justice, avait été renvoyé à son siége; mais en y retournant, il était mort en Sicile. Avant sa mort, et aussitôt après son expulsion, on lui avait donné à Jérusalem un successeur nommé Ebremar. Le légat Gibellin, avec les évêques de Palestine, déposa cet intrus, homme sans génie, et l'instrument passif de l'ambition raffinée d'Arnoul. Quand il fut question d'élire ensuite un patriarche légitime, tous les suffrages tombèrent sur le légat. On prétend que ce fut encore un effet des intrigues d'Arnoul, qui en élevant sur le siége patriarcal un vieillard presque décrépit, se ménageait les moyens d'y monter bientôt lui-même. En effet, Gibellin étant mort l'an 1112, l'ambitieux et très-vicieux archidiacre devint enfin patriarche.

La même année mourut en Pouille, Boëmond, prince d'Antioche, comme il était sur le point de retourner en orient. C'était le second voyage qu'il faisait en Europe, afin d'animer de plus en plus les héros chrétiens à venir partager la riche moisson de gloire, les grands domaines, les principautés qui les attendaient, leur disait-il, en Asie. A sa première mission, il avait poussé jusqu'en France,

(1) Pasc. II, ep. 18. (2) Ep. 18.

dont il parcourut toutes les villes tant soit peu considérables, et fut reçu avec une sorte de vénération religieuse par les peuples et par le clergé (1). Il donnait aux églises des reliques insignes qu'on avait recouvrées en orient, différentes portions d'un riche butin, des vêtemens tout de soie, des pièces de pourpre, des armures vantées, des meubles curieux et uniques. A Chartres et à Poitiers, il monta sur une tribune, raconta les batailles où il s'était trouvé, excita par la peinture de ses succès ou de ses périls, soit l'espoir de parvenir sur ses traces à la souveraineté, soit la noble envie de réprimer l'audace et l'orgueil impie des infidèles. En Limousin, il suspendit des chaînes d'argent au tombeau de saint Léonard, en reconnaissance, disait-il, de ce qu'il avait été délivré de l'esclavage par l'invocation de ce saint.

Boëmond répandit en tout lieu l'héroïsme et l'enthousiasme qu'il respirait. On prit la croix, on entreprit le voyage d'outre-mer avec la même joie que si chacun eût été assuré, ou d'y aller prendre possession d'un trône, ou d'y trouver la porte du ciel ouverte. Tout le monde accourait au passage de Boëmond. Les évêques et les abbés se disputaient à qui le recevrait le premier, et le retiendrait le plus long-temps. Les seigneurs le priaient de tenir leurs enfans sur les fonts sacrés. Le roi Philippe qui vivait encore, lui donna en mariage sa fille Constance qu'il avait eue de la reine Berthe, et lui accorda Cécile, provenue de son commerce avec Bertrade, pour son neveu Tancrède, régent en son absence de la principauté d'Antioche. Boëmond ne recueillit pas les fruits qu'il avait tout lieu d'attendre de son voyage en Europe; il y mourut avant de pouvoir repasser en Asie, laissant un fils trop jeune pour gouverner un état dont la défense demandait un héros. C'est pourquoi le brave Tancrède fut déclaré prince d'Antioche; mais il ne survécut qu'un an à son oncle.

(1) Guill. Tyr. xi, c. 1.

A Jérusalem, la conduite du roi Baudouin fut telle qu'on pouvait l'attendre d'un prince gouverné par un évêque dissolu; car si la vie d'Arnoul avait été scandaleuse dans le rang subordonné d'archidiacre, il ne garda plus de mesures lorsqu'il se vit patriarche. Il n'eut pas honte de dépouiller son église des biens acquis au prix du plus beau sang des chrétiens, pour les attribuer aux personnes de sa famille. En mariant une de ses nièces à Eustache, seigneur de Sidon et de Césarée, il lui donna pour dot Jéricho et ses dépendances, qui faisaient le meilleur domaine de l'église patriarcale. Guidé par ce prélat sans retenue, Baudouin, quoique marié légitimement, rechercha, comme s'il eût été libre, l'alliance d'Adélaïde, comtesse de Sicile, veuve du comte Roger, frère du célèbre Roger-Guiscard, et tante de Boëmond : famille toute héroïque, dont il provoquait la vengeance par l'avarice et la supercherie la plus insultante. Mais il se trouvait dans un épuisement de finances qui allait jusqu'à la misère; et la comtesse, régente de Sicile, qui joignait à l'amour des grands titres celui des grands trésors, avait accumulé des sommes immenses. On la prit si bien par son faible pour l'élévation, qu'elle consentit, sans autre examen, au mariage qui la faisait reine, et partit précipitamment pour la Palestine, où, avec son cœur, elle ne manqua point de porter son argent. Elle épousa ainsi Baudouin dans l'ignorance où elle était de son premier mariage. Trois ans après, par une crainte un peu tardive des jugemens de Dieu, cet époux sacrilége et larron la renvoya sans lui rendre les trésors qu'elle avait apportés. Il mourut l'année suivante 1118, et eut pour successeur Baudouin du Bourg son parent, à qui il avait cédé le comté d'Edesse en devenant roi. Le patriarche Arnoul mourut dans la même année, et fut remplacé par Gormond, natif de Péquigni au diocèse d'Amiens. Ces nouveaux chefs de l'état et du sacerdoce en orient, avaient l'un et l'autre les qualités propres à faire oublier les déportemens et l'ignominie de leurs prédécesseurs.

Si les émigrations continuelles de l'Europe portaient bien des vices en orient, et des excès même capables de scandaliser les infidèles, souvent aussi elles y présentaient des vertus aussi constamment inaccessible à la corruption qu'entraîne le tumulte des armes, que dignes du premier motif qui les avait fait prendre. Tel se montra Eustache, comte de Boulogne, qu'on avait invité à venir prendre la couronne de Jérusalem, déjà portée par ses deux frères Godefroi et Baudouin I (1). Il partit, quoiqu'avec peine, et apprit en route qu'on avait couronné Baudouin II. Il dit aussitôt : Dieu me préserve de porter le trouble dans un royaume que ma famille a établi sur la paix de Jesus-Christ, et pour lequel mes frères, d'éternelle mémoire, ont prodigué leur sang ! Sur le champ, quoi qu'on pût lui dire, il reprit sa route, et retourna chez lui.

Cependant l'Europe chrétienne, et surtout la France nommée si justement le royaume des chrétiens, continuant à s'épuiser en faveur de l'orient, des hommes remplis de l'esprit de Dieu, et comparables aux anciens patriarches, travaillèrent de toute part, et tous à la fois, à la repeupler de saints de l'un et de l'autre sexe. A l'exemple de Robert d'Arbrissel, ses disciples Bernard d'Abbeville, Vital de Mortain et Raoul de la Futaie, firent des conversions innombrables par la sainte chaleur de leur éloquence, et plus encore par le spectacle ravissant de leur abnégation et de leur vie toute angélique. Après s'être pénétrés, dans la solitude, des vérités éternelles et de l'onction de l'Esprit divin, ils en sortaient comme autant d'Elies, ou de Jeans-Baptistes, se dispersaient dans les lieux habités et les diverses provinces, marchant nu-pieds, vivant de pain d'avoine ou de légumes grossiers, buvant rarement du vin, ne prenant que sur la paille le repos indispensablement nécessaire à la nature. Ils entraînaient à leur suite des troupes innombrables de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition, des

(1) Guil. Tyr. XII, 3.

clercs aussi-bien que des laïques, des femmes mariées, des veuves et des vierges. Plusieurs, après les avoir entendus, ne voulaient plus s'en séparer, et pratiquaient à l'envi l'austère pénitence dont ils leur traçaient le modèle.

Afin de prévenir les désordres qui pouvaient se glisser parmi les personnes de sexe différent, et pour confondre les soupçons que la malignité affecta bientôt de concevoir, Robert chercha une retraite propre à fixer ses auditeurs les plus assidus, et à séparer les deux sexes (1). Sur les confins de l'Anjou et du Poitou, il découvrit une terre toute hérissée de ronces et d'épines, qu'il obtint facilement des propriétaires. Il y établit d'abord des cabanes, un oratoire, et il entoura d'une bonne clôture le quartier des femmes, destinées principalement à la prière. Les hommes occupés au travail pour la subsistance de la communauté, et les clercs employés à l'office divin, habitaient ensemble dans une concorde parfaite et dans une modestie exemplaire. Ils ne se nommaient point autrement que les pauvres de Jesus-Christ. En effet, ils ne vécurent d'abord que de ce qu'envoyaient de leur plein gré des voisins charitables; mais on leur donna bientôt en fonds de terres de quoi se procurer l'abondance. Pierre, évêque de Poitiers, favorisa cet établissement; le pape Pascal le confirma, en réservant la révérence due à l'évêque, c'est-à-dire, dans le style du temps, en le tenant soumis à la juridiction épiscopale (2).

Le nombre des personnes qui l'embrassaient augmentant sans fin, et Robert voulant donner à son institution la stabilité convenable, on bâtit à Fontevrault deux grands monastères, l'un pour les hommes, et le principal pour les femmes, auxquelles on attribua toute l'autorité. Peu-après il en fallut établir en plusieurs provinces sur le modèle de celui-ci, et sous sa dépendance. Les prosélytes se présentaient par milliers, et le charitable instituteur n'en refusait aucun; pécheurs, pécheresses publiques,

(1) Vit. c. 3, ap. Boll. 25 Febr. (2) Gall. Christ. t. IV, p. 409.

lépreux même, noblesse et populace, tout lui était égal, pourvu qu'ils prissent des sentimens sincères de pénitence, et qu'ils se soumissent aux sages réglemens qu'il donna pour empêcher la communication contagieuse tant des ames que des corps.

Entre les personnes illustres qui prirent le voile, on compte la célèbre Bertrade, qui convertit son château de Haute-Bruyère au diocèse de Chartres, en une maison de pénitence, où elle n'épargna rien pour réparer le scandale de son mariage adultère. La première abbesse de Fontevrault fut Pétronille de Craon-Chémillé, choisie moins pour son illustre naissance, que pour son intelligence et son expérience dans les affaires. On jugea qu'une femme accoutumée dans le monde à observer les hommes et les conjonctures, serait plus propre à un gouvernement si diversifié et si étendu, qu'une vierge renfermée dès la première jeunesse, et uniquement exercée à chanter des pseaumes, ou à méditer les vérités de l'évangile. Dans la dépendance où le bienheureux Robert mit les religieux à l'égard des religieuses, il donna pour modèle à celles-ci la mère de Dieu, et aux premiers saint Jean l'évangéliste, qui reçut ordre de Jesus mourant de regarder Marie comme sa mère; en conséquence il voulut que toutes les églises de son ordre fussent dédiées à la sainte Vierge, avec un oratoire en l'honneur de saint Jean.

Pétronille ne fut instituée abbesse ou supérieure générale de Fontevrault, et Robert, qui toutefois ne prit jamais le titre d'abbé, ni de dom ou seigneur, ne cessa de gouverner son ordre par lui-même, que quand épuisé de forces par les travaux et les austérités, il tomba dans une maladie qui lui fit pressentir sa fin prochaine. Il ne laissa point encore d'aller de Fontevrault à Chartres pour tâcher de rétablir la paix entre le comte et les chanoines qui l'appelaient au secours de cette église désolée. Après les avoir réconciliés en effet, et contre toute espérance, son infatigable charité le porta jusqu'en Berri dans son monastère d'Oursan, où il mourut le 25 Février 1116.

On a tâché de noircir ou de couvrir de ridicule le

zèle de cet homme apostolique pour les personnes du sexe. L'avis que lui en donnèrent quelques personnages considérables, tels que Marbode, évêque de Rennes, et Geoffroi, abbé de Vendôme, ne demande point de réponse, puisqu'ils ne l'établissent que sur ces discours vagues et ces bruits incertains que la malignité a répandus de tout temps contre les directeurs même les plus irréprochables, et qui ne diminuèrent en rien leur propre estime pour cet homme extraordinaire. Mais il n'a pas fallu des prétextes plus plausibles pour exciter les fades et sacriléges ironies des détracteurs de toute sainteté, auxquels nous entreprendrons beaucoup moins encore de répondre: c'est la conviction des ames droites et religieuses que nous avons pour objet, et non pas la confusion stérile des blaphémateurs.

Les troubles que Robert d'Arbrissel éteignit dans l'église de Chartres, avaient été causés par l'opposition du comte à l'installation de Geoffroi, jugé dans toutes les formes canoniques digne de succéder à Ives. Ce saint et savant prélat, qui faisait depuis si long-temps la gloire de l'église de France, était mort, enfin selon le martyrologe de sa cathédrale, le 13 Décembre 1116. La vénération et les preuves de ses vertus ont fait une impression si durable, que le pape Pie V, dans le seizième siècle, a permis aux chanoines de Latran de lui rendre un culte public. Les monumens qui nous restent de sa doctrine, sont des témoins immortels de sa supériorité incomparable, au moins sur les canonistes de son siècle. Ferme et modéré tout à la fois dans son zèle, il soutint courageusement les droits du sacerdoce, sans jamais donner atteinte à ceux du diadème. En défendant les vraies libertés de l'église dans l'affaire des investitures si mal conçue par tant d'autres, son esprit juste et pénétrant sut distinguer entre l'abus et la chose, entre une dispense accordée sagement, et une lâche connivence. Outre le décret d'Ives de Chartres, nous avons encore dans le grand nombre de ses lettres plusieurs monumens précieux de la discipline ecclésiastique et de l'histoire de son temps.

Saint Bernard d'Abbeville, plus communément appelé saint Bernard de Tiron, prit ce nom de l'abbaye célèbre qu'il fonda dans le Perche. Il s'appliqua d'abord aux sciences avec beaucoup de succès; puis touché du désir d'une vie plus parfaite, il quitta sa famille qui habitait le Ponthieu, et se retira dans le monastère de Saint-Cyprien en Poitou. Il ne tarda point à y acquérir par ses vertus une considération qui, malgré son extrême répugnance, lui fit déférer le gouvernement avec le titre d'abbé: mais Ponce, abbé de Cluny, qui s'arrogeait le titre fastueux d'archiabbé, voulant s'assujettir l'abbaye de Saint-Cyprien, Bernard saisit cette occasion de satisfaire sa modestie, en abdiquant sa dignité, sous prétexte de ne pas trahir les droits d'une institution libre jusqu'à lui. Alors il s'associa aux travaux apostoliques de Robert d'Arbrissel, alla prêcher en Normandie, et combattit avec toute l'intrépidité nécessaire le concubinage des prêtres qui s'y mariaient effrontément. Ses religieux cependant vinrent le trouver avec des lettres de l'évêque de Poitiers, et le conjurèrent d'aller défendre leurs immunités à Rome. Les poursuites obstinées des moines, ou de l'abbé de Cluny, l'obligèrent à s'engager par deux fois dans ce pénible voyage, qu'il fit sur un âne, avec un méchant habit d'hermite; et deux fois l'humble médiateur triompha du faste et de l'opulence intrigante du prétendu abbé des abbés. Pour sa récompense, il demanda au pape la permission d'abdiquer sa charge; ce qu'il n'obtint qu'avec bien de la peine, et à l'effet de continuer ses travaux apostoliques.

Enfin de fervens disciples qui s'attachèrent à lui de nouveau, l'engagèrent à bâtir son monastère de Tiron dans la terre que leur donna Rotrou, comte du Perche (1). Ils s'y transportèrent aussitôt en grand nombre. Ces hommes morts entièrement au monde n'avaient rien retenu des usages du temps et des lieux, ni même de l'habillement ou de la couleur

(1) Vit. Berm. Tir. c. 7.

annexée aux autres moines. Ils étaient vêtus d'une grosse étoffe à longs poils, d'un gris enfumé, d'une forme bizarre et tout-à-fait inconnue dans le canton, ce qui fit naître une imagination plus bizarre encore parmi les habitans des campagnes voisines. Quelques-uns se figurèrent, et bientôt le bruit s'en répandit de toute part, que c'étaient des Sarrasins venus par des souterrains ignorés, pour dévaster la province. On vint les observer à plusieurs reprises, et à différentes heures du jour et de la nuit; mais quand on eut remarqué qu'ils ne faisaient ni tours, ni retranchemens, mais de petites cellules de solitaires, et qu'ils ne s'occupaient qu'à la prière et au chant des pseaumes, la défiance et les alarmes se convertirent en vénération. Les moines de Cluny ayant encore prétendu que leur prieuré de Nogent avait des droits sur ce terrain, Bernard, plutôt que de disputer, en abandonna les bâtimens déjà fort avancés, et rebâtit près de là sur un fonds que lui donnèrent les chanoines de Chartres.

Telle fut l'origine de la congrégation de Tiron, qui en peu de temps compta jusqu'à cent celles ou prieurés de sa dépendance. En trois ans, à compter depuis sa fondation, Bernard se vit jusqu'à cinq cents disciples. Il en garda trois cents auprès de lui, et répartit le reste en différens lieux, douze par chaque maison. Sa réputation se répandit dans toute l'étendue des Gaules, et même au delà des mers. Le roi d'Angleterre et le roi d'Ecosse, aussi-bien que celui de France, le duc d'Aquitaine, le comte d'Anjou, les comtes de Glocester et de Warvick, une infinité de personnages illustres lui firent comme à l'envi des présens, et lui rendirent des grands honneurs. Quelques-uns vinrent en personne le visiter, et s'édifier de ses rares vertus. Il ne relâcha rien de sa modestie ni de ses austérités admirables, même à sa dernière heure Il mourut à Tiron vers l'an 1117.

Vital de Mortain, autre compagnon de Robert d'Arbrissel dans la vie régulière et les fonctions apostoliques, avait d'abord été chapelain de Robert, comte de Mortain, et chanoine de Saint-Evroul de

la même ville. Après avoir travaillé avec succès au salut du commun des fidèles, il pourvut à la perfection des ames touchées d'une grâce particulière. Il s'était à peine établi, avec Bernard de Tiron, dans l'île de Chaussei sur la côte de Normandie, quand il y vint des pirates qui pillèrent la chapelle, et en profanèrent les vases sacrés avec une impiété qui le remplit d'une éternelle horreur. Il s'enfuit comme d'un lieu de malédiction, et se retira dans la forêt de Savigni sur le continent. Peu après, par les libéralités du comte de Fougères, il y bâtit un monastère considérable, où, avec les observances connues, il établit des usages d'une austérité toute particulière. En peu de temps la réputation de Savigni engagea un grand nombre de prieurés et d'abbayes célèbres à embrasser cette réforme.

Raoul de la Futaie, aussi compagnon de Robert d'Arbrissel, se dévoua spécialement à la direction des personnes du sexe. Il porta le comte Alain-Fergeant à fonder dans la ville de Rennes le riche monastère de Saint-Sulpice, dont la princesse Marie fut la première abbesse. Foulques, comte d'Angers et du Mans, établit bientôt après dans le Maine le prieuré de la Fontaine-Saint-Martin, et à son exemple différens seigneurs fondèrent plusieurs maisons qui dépendent encore de Saint-Sulpice.

Quel que fût l'éclat de tant d'institutions édifiantes, celle de Cîteaux, au moins depuis saint Bernard dont elle a pris le nom, produisit des fruits de salut plus abondans encore, ou du moins beaucoup plus durables (1). Toutefois elle avait commencé depuis quinze ans, et toujours elle était bornée au petit nombre de ses premiers zélateurs. Ceux qui voyaient une manière de vivre si extraordinaire, qui en entendaient seulement parler, la regardaient comme une entreprise au-dessus des forces humaines, où la ferveur même de ses instituteurs ne tarderait point à échouer. Saint Robert, premier abbé de Molême au diocèse de Langres, n'avait préféré à cet établisse-

(1) Exord. Cist. c. 10, 11, etc.

ment avantageux, les marais sauvages de Cîteaux ; dont il fut institué abbé par l'évêque de Châlons, que pour y faire fleurir, sans aucune altération, la règle de saint Benoît, et toute la perfection des premiers cénobites. Rappelé à Molême par ces mêmes religieux qui l'avaient réduit à les abandonner en rejetant la réforme, et obligé par le souverain pontife à y retourner, il laissa dans Cîteaux vingt sujets qui déjà y avaient fait vœu de stabilité, et qui élurent pour leur abbé le bienheureux Albéric.

L'esprit de Robert, malgré son absence, demeurait tout entier parmi eux. Ils proscrivirent tous les relâchemens que la mollesse ou la vanité avait substitués aux points de règle et aux usages primitifs. Les fourrures, les chaperons, le froc même, et toute superfluité dans les vêtemens; les fines étoffes pour les lits, comme pour les habits ; l'assaisonnement des mets fait avec la graisse, toutes ces pratiques furent jugées contraires à la règle ancienne. On bannit du culte divin tout ce qui ressentait l'opulence, les vases magnifiques d'or ou d'argent, la soie et les broderies. Considérant aussi que dans l'ancienne distribution des biens ecclésiastiques en quatre parties, on n'avait pas compris les moines qui pouvaient vivre de leur travail en cultivant quelques terres et en nourrissant des troupeaux, ils ne voulurent recevoir ni dîmes, ni autels dotés, ni villages, ni serfs, ni moulins banaux (1). Ils exceptèrent les fonds de terres éloignés de l'habitation des hommes, résolus à mettre dans ces sortes de métairies des frères convers, et non pas des moines qui ne doivent respirer que l'air du cloître. On voit par là que ces frères n'étaient pas proprement moines; c'est pourquoi ils portaient la barbe longue, comme n'étant pas destinés à la cléricature, d'où leur vint le nom de frères barbus. L'éloignement du monde et de la dissipation fut tel à Cîteaux, comme parmi les premiers disciples de saint Benoît, qu'on y résolut de même de n'établir de monastères que loin des

(1) C. 15.

villes

villes et des villages, de n'avoir en chaque maison que douze moines avec l'abbé, et de ne pas souffrir que les femmes missent le pied dans leurs églises. On dérogea néanmoins aux coutumes de saint Benoît, en prenant l'habit blanc, mais par le commandement de la mère de Dieu, suivant la tradition de l'ordre, et comme le symbole d'un dévouement spécial à cette reine des vierges. Les murmures qu'une si faible cause excita parmi les autres moines, donnèrent à l'austérité du nouvel institut un aspect toujours plus repoussant.

Pour triompher de ces préventions, il fallait un homme doué de cet ascendant de génie dont tous les autres hommes subissent d'une manière comme irrésistible l'empire naturel. Tandis que Cîteaux gémissait devant Dieu sur le petit nombre de ses enfans, et lui demandait avec larmes une sainte fécondité, la Providence lui préparait dans le jeune Bernard, né près de Dijon au bourg de Fontaine, cet enfant extraordinaire qui devait être père de tant d'autres. Il était fils de Tescelin, seigneur de ce lieu, et d'Alèthe de la maison de Montbar, l'un et l'autre aussi distingués par leurs vertus que par leur rang et leur extraction, des plus illustres de la Bourgogne. Alèthe en particulier envisageait avec une foi si vive tous les devoirs d'une mère chrétienne, que le ciel lui ayant donné sept enfans, six garçons et une fille, elle voulut tous les nourrir elle-même, de peur qu'ils ne prissent avec un lait étranger quelques germes de corruption capables d'infecter le tendre dépôt que lui confiait le Créateur. Avertie par un homme pieux qui parut avoir l'esprit de prophétie, que Bernard, le troisième de ses enfans, était destiné à servir très-utilement l'église, elle prit un soin tout particulier de son éducation, et le mit de très-bonne heure aux études. En peu de temps il annonça toute l'étendue et la beauté de son génie. Ses mœurs et ses manières le rendaient encore plus estimable : il avait une horreur extrême des plaisirs dangereux de son âge, donnait aux pauvres tout l'argent qu'il pouvait avoir, aimait la retraite et la prière, parlait peu et

réfléchissait beaucoup, sans que sa réserve eût rien de sauvage. Il se montrait au contraire, dans toutes les rencontres, doux, prévenant, d'une affabilité et d'une modestie singulière. Sa mère voyait avec un plaisir sensible tant d'heureuses dispositions s'accroître dans le cœur de cet enfant précieux, quand la mort la lui enleva comme il n'avait qu'environ quatorze ans.

Il entra peu après dans le monde, qui ne pouvait manquer de lui rire, et de tendre à son innocence des piéges d'autant plus dangereux, qu'aux bonnes qualités de l'ame il unissait les attraits de la figure (1). Une dame chez laquelle il logea un jour, conçut pour lui une passion si vive, qu'elle lui applanit tous les embarras du crime : mais elle n'excita que son exécration. Bernard jeta un cri d'alarme, comme à la rencontre d'un voleur prêt à lui ravir un trésor plus cher que la vie. Il faisait tant d'estime de cette angélique vertu, qu'ayant un autre jour porté sur une femme des regards trop attentifs, il alla sur le champ se plonger dans un étang glacé, et y demeura jusqu'à ce qu'il eût éteint la dernière étincelle de la flamme allumée par son imprudence. Se sentant le cœur naturellement si sensible, il fit dès-lors un pacte irrévocable avec ses yeux, pour ne regarder en face aucune personne du sexe.

Les écueils dont il voyait le monde rempli, lui inspirèrent le dessein de s'y dérober, et il ne trouva point d'asile plus sûr que Cîteaux. La régularité même et l'austérité de cette nouvelle observance, qui éloignaient tout le monde, furent pour lui un attrait vainqueur. Ayant pris décidément, quoique secrétement, la résolution de l'embrasser, ses frères et ses amis, qui s'en aperçurent, n'omirent rien pour l'en détourner, et réussirent à l'ébranler d'abord : mais le souvenir de sa sainte mère ranima sa faiblesse. Il se la représentait indignée de sa lâcheté, et lui reprochant tous les soins d'une éducation qui n'avait eu pour terme que le service du Seigneur.

(1) Guill. vit. Bern. l. 1, c. 2 et 3.

Tout plein de cette idée, il entra dans une église, et se mit à prier avec effusion de larmes. En quelques momens, il se sentit tellement fortifié dans son premier dessein, qu'il travailla aussitôt à l'inspirer aux autres, en commençant par les personnes qui s'y étaient montrées les plus opposées.

L'éloquence pathétique et insinuante qui lui était naturelle, avec l'onction de la grâce qui distillait de ses lèvres, eut bientôt triomphé des plus grands obstacles. Tous ses frères, à l'exception du plus jeune qu'il laissait à son père pour la consolation de sa vieillesse, son oncle même Gualderic de Touillon, seigneur puissant, et non moins renommé pour sa maturité dans la conduite que pour sa valeur, furent presque aussitôt gagnés qu'invités. Les richesses et les grandeurs fantastiques du siècle, la chimère encore plus imposante des craintes et des espérances humaines, furent courageusement foulées aux pieds. On ne fut point retenu par les liens les plus tendres où quelques-uns se trouvaient engagés. L'épouse éplorée de l'aîné de la famille, convertit bientôt son effroi et ses larmes en émulation, et se consacra elle-même au Seigneur. Après ses parens, Bernard gagna une foule d'amis illustres, parmi lesquels Hugues de la maison de Mâcon donna d'abord le plus d'exercice à son zèle, et marqua le plus de courage ensuite à persévérer dans sa vocation. Il fit des progrès si rapides dans cette carrière de toutes les vertus, qu'il fut institué premier abbé de Pontigny, d'où il mérita d'être élevé sur le siége épiscopal d'Auxerre. Enfin les conquêtes religieuses de Bernard furent si éclatantes et en si grand nombre, que les mères cachaient leurs enfans de peur qu'ils ne le suivissent, et que les femmes empêchaient leurs maris de lui parler. Avant d'entrer à Cîteaux, il s'associa ainsi plus de trente prosélytes, la plupart de naissance illustre.

Comme plusieurs d'entr'eux avaient des affaires à terminer avant de renoncer au monde, leur sage guide craignit que leur ferveur ne vînt à se ralentir; il leur persuada de demeurer ensemble à Châtillon-

sur-Seine dans une même maison, qui fut comme un premier noviciat sous l'habit séculier. Après environ six mois passés de la sorte, tous leurs liens étant rompus, et le moment arrivé de consommer leur sacrifice, ils partirent tous ensemble pour se rendre à Cîteaux. Les cinq frères étant allés à la maison paternelle pour demander la bénédiction de leur père, Gui, l'aîné de la famille, aperçut en sortant le plus jeune nommé Nivard, qui jouait dans la rue avec les enfans de son âge. Mon petit frère, lui dit-il, c'est vous qui demeurez l'unique héritier; nous vous laissons tous nos biens. Vous ne l'entendez pas mal, repartit l'enfant : les biens du ciel pour vous, et ceux de la terre pour moi; il y a bien de l'égalité dans ce partage. Nivard demeura néanmoins avec son père jusqu'à ce qu'il fût en âge de se consacrer au Seigneur : mais alors ni parens, ni amis ne purent l'empêcher d'aller se réunir à ses frères. Tescelin leur père, et Humbeline leur sœur, embrassèrent aussi dans la suite l'état monastique.

Le bienheureux Albéric, abbé de Cîteaux, étant mort depuis quatre ans, et saint Robert lui ayant peu survécu dans le gouvernement de Molême qu'il avait été obligé de reprendre, Etienne, successeur d'Albéric, se trouvait abandonné à ses propres conseils dans la disette des sujets qu'éprouvait toujours le nouvel institut, quand Bernard, à la tête de sa nombreuse et florissante recrue, vint l'an 1113, âgé de vingt-deux ans, lui demander de faire sous sa conduite la guerre aux vices et aux vanités du siècle. Il fut reçu comme un ange envoyé du ciel pour la prospérité de Cîteaux.

L'apprenti de la vie religieuse en fut bientôt le modèle : mais quels qu'eussent été ses progrès dès les premiers pas, jamais sa marche ne se ralentit. Si le poids d'une chair corruptible appesantissait quelquefois l'esprit, pour lui faire reprendre son essor, il lui suffisait de se rappeler les motifs de sa retraite, par ce peu de paroles : Bernard, à quel dessein es-tu venu ici ? Rien ne lui était à charge, hors les soins qu'on l'obligeait à prendre de son corps. La table

lui paraissait de tous les exercices, le plus laborieux. La garde des sens et des yeux en particulier était telle en lui, qu'au bout de son année de noviciat, il ignorait si la chambre où il l'avait passée avait un plafond ou un simple plancher. La délicatesse de sa complexion, et de grandes incommodités causées par l'abstinence, ne lui firent jamais rien relâcher des observances régulières. Si quelquefois ses forces ne lui permettaient pas de s'adonner aux travaux les plus rudes, il compensait par l'humilité le mérite de la mortification, en se réservant les exercices les plus vils et les plus abjects. Ses pieux entretiens, et plus encore ses exemples, inspirèrent le même esprit à tous ses compagnons.

Cîteaux, si long-temps stérile, devait sans doute acquérir une heureuse fécondité par des fruits d'une si grande édification. En moins de trois ans, elle devint mère de quatre filles, qui le furent à leur tour d'une infinité d'autres. L'année même de la retraite de Bernard, pour fournir un nouvel asile aux postulans qui accouraient en foule sur ses traces, l'abbaye de la Ferté fut établie au diocèse de Châlons-sur-Saone, par les libéralités de deux seigneurs du pays, nommés Gauderic et Guillaume. Hildebert, chanoine de l'église d'Auxerre, fonda l'année suivante l'abbaye de Pontigny dans la terre de ce nom, qui lui appartenait en Champagne sur les confins de la Bourgogne. Enfin la troisième année de l'heureuse arrivée de Bernard, on vit fonder au diocèse de Langres, et presque à la fois, les deux abbayes de Clairvaux et de Morimont.

La terre donnée par Hugues, comte de Champagne, pour y bâtir Clairvaux, se nommait d'abord la vallée d'Absynthe, et prit à juste titre le nom de vallée illustre : mais cette splendeur fut toute évangélique ; elle n'eut rien dans son principe de l'éclat fastueux du siècle, ni de la mollesse des sens. Bernard qui n'avait que vingt-quatre ans d'âge, et une année de profession, en fut le premier abbé. Sous un jeune chef qui avait conçu tant d'horreur pour le monde, et qui respirait encore tout l'héroïsme de son pre-

mier sacrifice, les bâtimens, les habits, la table, tout prit le goût et l'air de la pauvreté et de l'abnégation. Il était vêtu si pauvrement lui-même, et si défiguré d'ailleurs par les austérités, qu'étant allé à Châlons recevoir la bénédiction abbatiale de l'évêque de ce siége, au défaut de celui de Langres qui était malade, on demandait en le voyant, où était l'abbé.

Il fit de Clairvaux, d'abord extrêmement pauvre, une image parfaite de l'ancienne Thébaïde. Les nouveaux solitaires se nourrissaient d'un pain mêlé d'orge, de vesce et de millet, et souvent ils étaient réduits à cuire des feuilles de hêtre pour faire leur potage. Un moine étranger qui passa chez eux en fut touché jusqu'aux larmes. Il emporta un morceau de leur pain pour le montrer à tout le monde, et communiqua aux plus indifférens l'admiration que lui avait inspirée le spectacle d'une austérité si extraordinaire en des gens d'un si rare mérite. Ils partageaient tout le jour entre la prière et le travail des mains, dont ils s'acquittaient dans un silence profond. Quand le calme de la nuit avait succédé par-tout ailleurs au bruit et au tumulte, c'est alors qu'ils faisaient retentir avec le plus d'éclat les gémissemens de leur componction et la vive harmonie des louanges divines. La meilleure partie de la nuit se passait dans cet exercice angélique : ils n'accordaient quelques heures au sommeil, qu'en déplorant l'infirmité de la nature humaine qui les contraignait à cette pénible condescendance.

Le saint abbé sur-tout ne prenait presque point de repos, regardant comme un temps perdu celui qu'il était forcé d'accorder au sommeil. C'est ainsi qu'il se ménagea du loisir, pour acquérir cette profondeur de doctrine, cette éloquence touchante, cette beauté même de diction qui dans un temps encore tout barbare, l'égalèrent aux saints docteurs du plus bel âge. Dans tous les momens qu'il avait de libres, il était continuellement appliqué à prier, ou à lire et à méditer; mais quoiqu'il lût avec humilité les écrits des pères et des interprètes, il étudiait principalement l'écriture sainte dans l'écriture même,

en la lisant et en la relisant plusieurs fois de suite. Tout pénétré de ces notions célestes, il les méditait ensuite durant le travail, au milieu des bois et des campagnes ; ce qui lui fit dire depuis, qu'il avait eu pour précepteurs les chênes et les hêtres.

Guillaume de Champeaux, alors évêque de Châlons, fut le premier qui sut apprécier, ou du moins mettre en recommandation l'illustre abbé de Clairvaux (1). Dès le premier instant qu'il le vit pour lui donner la consécration abbatiale, il se sentit pénétré de vénération pour lui. Ils furent toujours liés depuis d'une étroite amitié. L'estime d'un si grand prélat attira au nouvel abbé celle de toute la province de Rheims, et bientôt de toute la France. Guillaume, né en Brie au bourg de Champeaux, dont il prit le nom suivant l'usage de son temps, ne l'illustra pas moins par son éminente piété, que par son habileté dans les sciences et sa célébrité dans les écoles. Il enseigna long-temps la rhétorique, la dialectique, la théologie à une foule prodigieuse de disciples attirés à Paris de toutes les régions. La jalousie et la présomption de l'un d'entr'eux nommé Pierre Abailard, et l'avantage qu'il remporta contre le système, alors si important, de l'existence métaphysique d'une nature universelle, n'ôta rien à Guillaume de sa renommée quant à la science de la religion. Il donna un recueil de sentences théologiques, qui fut assez estimé pour engager dans cette carrière Pierre Lombard, appelé dans la suite le maître des sentences.

Toutefois après la célèbre dispute d'Abailard et de Guillaume sur les universeaux, celui-ci quitta sa chaire, et se retira, suivi de quelques-uns de ses disciples, à la celle ou prieuré de Saint-Victor, à quelque distance de Paris, qui n'était guère encore que ce qu'on appelle la Cité. Il y prit l'habit de chanoine régulier, et donna l'origine à la congrégation de Saint-Victor. Quelques auteurs modernes (2), en citant vaguement les anciens, ont fait soupçonner

(1) Hist. Par. xj, c. 7 et 9. (2) Du Pin. Bibl. Eccle. 12. sec. part. 1.

qu'il n'avait embrassé la profession religieuse qu'afin de parvenir plus facilement à l'épiscopat : mais tous ces témoignages prétendus se réduisent à celui d'Abailard, dont la jalouse vanité lui ôte toute sa force. Guillaume, à la demande de ses disciples et à la sollicitation des prélats les plus estimés, reprit le cours de ses leçons à Saint-Victor, dont il fit tout à la fois une école célèbre des sciences ecclésiastiques et des vertus religieuses. Ce fut par la juste estime que l'on conçut de sa piété, aussi-bien que de sa capacité, qu'après de longues épreuves on l'éleva sur le siége de Châlons. Son intimité constante avec saint Bernard répondrait seule de ses qualités épiscopales et religieuses.

La retraite de saint Godefroi, évêque d'Amiens, quoiqu'elle n'ait pu se consommer, ne fut pas moins édifiante (1). Il avait fallu lui faire violence pour le tirer de l'abbaye du Mont-Saint-Quentin, et lui faire prendre le gouvernement de celle de Nogent sous Couci : on eut besoin de beaucoup plus d'efforts quand il fut question de le placer sur le siége d'Amiens, pour lequel cependant il avait été élu d'un consentement unanime, avec l'applaudissement du roi. Il se résolut à prendre la fuite. On l'arrêta par ordre des évêques, qui l'obligèrent enfin d'accepter l'épiscopat : mais son cœur et ses affections demeurant tout entières dans la solitude, il n'attendit qu'un prétexte plausible pour les satisfaire. Les communes qui s'établirent de son temps à Amiens, comme en plusieurs autres villes du royaume, ne tardèrent point a le lui fournir. C'était une confédération de bourgeois autorisés à se faire justice en certaines rencontres, et même à prendre les armes au besoin, sous la protection du roi qui voulait mettre un frein aux violences des grands. Engelram de Boves, comte d'Amiens, entreprit de détruire par la force la commune de cette ville. Les bourgeois résistèrent vigoureusement à la tyrannie; ils implorèrent la puissance du roi Louis le Gros, qui accourut à leur secours.

(1) Vit. Godefr. ap. Sur. 8 Nov.

Tout le diocèse d'Amiens, aussi-bien que la ville, devint le théâtre d'une guerre intestine, où il se commit toutes sortes de crimes et d'horreurs.

Le saint évêque, dans l'accablement de son chagrin, se persuada que n'ayant pu empêcher tant de désordres parmi ses ouailles divisées, il n'était pas doué des qualités nécessaires pour les régir. Son attrait pour la solitude se réveillant alors tout entier, et ayant ouï parler de la sainte vie qu'on menait à la chartreuse de Grenoble, dont la réputation s'était déjà répandue par toute la France, il partit de son diocèse pour aller s'enterrer dans ce saint désert. Guigue, aussi distingué par sa prudence que par les vertus de la solitude, remplissait alors la charge de prieur. Il reçut avec joie le saint évêque, et lui assigna une cellule, sans oser néanmoins l'admettre au nombre de ses religieux, dans la crainte qu'une démarche contraire aux règles communes ne fût improuvée par le pape et le corps épiscopal. En effet, Conon, légat du saint siége, ayant assemblé un concile à Beauvais, on députa l'abbé du Mont-Saint-Quentin, ancien supérieur de Godefroi, et Hubert, moine célèbre de Cluny, avec ordre aux frères de la chartreuse de renvoyer au plutôt l'évêque d'Amiens à son siége. Dans le premier sentiment de son affliction, il se jeta aux pieds des Chartreux, en les conjurant avec larmes de ne point souffrir qu'on l'arrachât de leur compagnie. Ils mêlèrent leurs larmes avec les siennes; mais ils répondirent qu'ils ne pouvaient résister à l'autorité de l'église, qui d'ailleurs était appuyée par le roi. Il fallut se résoudre à partir au bout de trois mois de séjour dans ce lieu chéri, sur lequel, en s'éloignant, il ne cessait de reporter des yeux inondés de pleurs, en gémissant de n'avoir pu y finir ses jours. Il était si exténué par les macérations, qu'on fut attendri jusqu'aux larmes en le revoyant dans son diocèse. Il vécut peu de temps depuis son retour. Comme il allait à Rheims pour conférer de quelques affaires avec son métropolitain, il mourut à Soissons le 8 Novembre de l'année 1115, la onzième de son épiscopat, et la cinquantième de son âge.

Sur la fin de la même année, il y eut à Cologne une assemblée d'évêques et de seigneurs, au sujet des troubles et des désordres qui continuaient en Allemagne. On y publia un décret d'excommunication contre l'empereur, qui tenait sa cour à Spire avec un cortége peu considérable. Il envoya au concile l'évêque de Wurtzbourg, sur l'attachement duquel il comptait : mais on traita le prélat même en excommunié. Alors il se réconcilia si sincèrement à l'église, qu'il refusa depuis de communiquer avec l'empereur, dont il éprouva la plus inexorable vengeance. Cependant ce prince craignant les effets du mécontentement des seigneurs, accéléra son départ pour l'Italie, où il voulait aller recueillir la succession de la comtesse Mathilde morte au mois de Juillet précédent. Nonobstant les donations réitérées que cette princesse avait faites de ses états à l'église romaine, on ne voit pas que le pape Pascal ait seulement tenté d'en prendre possession.

La troisième semaine du carême de l'année 1116, ce pontife tint dans l'église de Latran un concile qualifié universel, quoiqu'il ne soit pas regardé comme œcuménique : mais il s'y trouva des prélats, des seigneurs et des députés de la plupart des états chrétiens. Il s'agissait de donner toute l'authenticité possible à la condamnation du traité fait entre le pape et l'empereur au sujet des investitures, et déjà annullé dans un premier concile de Rome moins solennel que celui-ci. Pascal confessa de nouveau qu'il avait péché par un effet de la faiblesse humaine, et demanda humblement aux évêques le secours de leurs prières, afin d'obtenir de Dieu son pardon. Que la mémoire de ce maudit écrit, continua-t-il, soit à jamais odieuse ! je le condamne sous un anathème perpétuel, et je vous invite à en faire de même. Tous s'écrièrent à plusieurs reprises : Ainsi soit-il.

Le zèle alla plus loin dans le saint évêque Brunon de Ségni : il avança que le privilége qui avait été accordé à l'empereur, contenait une hérésie. Si ce privilége contenait l'hérésie, reprit un autre père,

celui qui l'a donné était hérétique. A ces mots odieux d'hérétique et d'hérésie, le pape, navré jusqu'au fond de l'ame, étendit les mains, et dit (1) : Faites-y attention, mes seigneurs et mes frères, l'église romaine n'a jamais soutenu d'hérésies ; c'est elle au contraire qui les a toutes terrassées. L'hérésie arienne, après trois siècles d'insolence, a trouvé sa ruine à Rome. Sabellius, Photin, Eutychès, tous les hérésiarques y ont été anathématisés. C'est pour ce siége que le fils de Dieu a dit à Pierre : J'ai prié, afin que votre foi ne périsse point. Différens évêques prirent avec ardeur la défense du souverain pontife ; ils se montrèrent indignés et scandalisés en quelque sorte des reproches injurieux échappés contre lui dans une assemblée si auguste. Tous se calmèrent enfin, et après le règlement de quelques affaires particulières, il ne fut plus question que d'exécuter ce qu'on venait de conclure d'un consentement unanime.

Il s'était à peine écoulé quinze jours depuis la fin de ce concile, qu'il s'éleva une violente sédition contre le pape à l'occasion d'un préfet de Rome encore enfant, qui fut élu par une troupe de brouillons, et que le pontife fit difficulté de confirmer. Pascal prévoyant qu'on ne pourrait réprimer les séditieux sans répandre beaucoup de sang, aima mieux sortir de Rome, et prit le parti de se retirer à Albane. L'empereur apprit ces nouvelles en Ligurie, avec une joie qu'il ne put tenir cachée : il fit porter les présens impériaux au nouveau préfet, assura les factieux de sa protection, et promit de leur conduire en personne un secours puissant.

Il vint en effet à Rome l'année suivante 1117, avec une armée nombreuse. Le pape qui y était rentré en sortit de nouveau, et se retira au Mont-Cassin. Le motif qu'allégua l'empereur, c'était de recevoir la couronne de la main du souverain pontife ; ce qui n'était pas dépourvu de couleurs plausibles. Comme son premier couronnement ne s'était fait qu'après avoir extorqué les investitures d'une manière qui

(1) Tom. x, Conc. p. 806.

avait révolté tout le monde chrétien, et y avait été condamné généralement, il craignit peut-être qu'on n'en tirât des conséquences contre la légitimité de son titre. Il témoigna un grand désir de rétablir l'union entre les deux puissances, se plaignit de la défiance qui avait fait prendre la fuite à Pascal, et alla jusqu'à dire qu'il regardait comme un malheur pour lui-même l'absence du pape. Après ce préambule imposant, il demanda que le clergé de l'église romaine lui donnât la couronne en l'absence du pontife. Le clergé refusa nettement, et motiva son refus avec intrépidité : il mit en opposition les discours et la conduite d'un prince qui, arrivé les armes à la main, se montrait beaucoup moins en empereur qu'en ennemi de Rome, prenait la protection des excommuniés, des factieux, d'insupportables tyrans, et qui exerçait tous les genres d'hostilités à la fois contre la patrie.

Sur cette réponse, Henri s'adressa à Maurice Bourdin, ce moine français qui avait suivi Bernard de Tolède en Espagne, y était parvenu à l'archevêché de Brague, et avait gagné la confiance du pape Pascal lui-même, au point de s'en faire choisir légat à l'effet de négocier la paix avec l'empereur. Ce ministre perfide et sans pudeur ne fit pas difficulté d'imposer la couronne à un prince excommunié, devant le corps de saint Grégoire, dans l'église de Saint-Pierre. Aussitôt après, l'empereur, qui craignait les chaleurs de l'été, quitta la ville de Rome, où il laissa des troupes allemandes, et promit d'y revenir bientôt.

Le pape ayant appris la trahison de son légat, tint à Bénévent, dès le mois d'Avril, un concile où il prononça contre lui une sentence d'excommunication. Il se rapprocha aussitôt de Rome, sans appréhender ce qu'il y avait à craindre. En route, il fut atteint d'une maladie qui fit désespérer de ses jours ; mais ayant été guéri contre tous les pronostics de la médecine, il ne se crut pas plutôt convalescent, qu'il reprit son chemin avec célérité. Sa présence et son intrépidité inspirèrent l'effroi à ses ennemis. Ayant célébré dans Rome les fêtes de

Noel et de l'Epiphanie, les séditieux lui demandèrent la paix. Les chefs de la faction craignant d'être sacrifiés, errèrent loin de leurs maisons, de réduit en réduit, sans oser se montrer nulle part. Le pontife se donnait tous les mouvemens nécessaires pour rétablir une tranquillité durable, quand il retomba malade par l'excès de la fatigue. La rechute l'eut bientôt réduit à l'extrémité. Il mourut au plus tard le 21 de Janvier 1118, après avoir satisfait à tous les devoirs de la religion, et recommandé sur toute chose aux cardinaux la concorde fraternelle, comme un rempart assuré, soit contre les artifices de l'esprit de schisme, soit contre les emportemens de la férocité germanique.

Le saint siége ne vaqua que peu de jours. Le 25 Janvier, les cardinaux au nombre de quarante-cinq, plusieurs évêques, un très-grand nombre de clercs, quelques-uns des sénateurs et des consulaires romains, après avoir délibéré mûrement, s'accordèrent tous à élire Jean, surnommé de Gaëte lieu de sa naissance, cardinal-diacre et chancelier de l'église romaine. Ils le proclamèrent sans délai sous le nom de Gélase II, malgré toutes les répugnances de son humilité sincère. C'était un homme de naissance illustre et de haute piété, donné dès l'enfance au Mont-Cassin, où sa mémoire était restée en vénération pour sa fidélité aux observances de la vie régulière. Il n'acquit pas moins de réputation dans la carrière des talens, et des arts libéraux en particulier. Un auteur du temps (1) dit que le dessein d'Urbain II, en le faisant chancelier, fut de rétablir dans l'église romaine l'élégance presque anéantie de la belle antiquité. Durant tous les troubles du pontificat d'Urbain, Jean de Gaëte lui fut inviolablement attaché, et fit sa plus douce consolation dans toutes ses peines.

Un pape de ce caractère ne pouvait pas être du goût des partisans de l'empereur Henri, vu sur-tout le malheur des temps, et la crainte des divisions qui

(1) Pandolf. Alatr.

avaient réduit à faire l'élection dans un lieu plus secret que de coutume, et à lui donner quelque air de mystère. Aussitôt que Cencio Frangipane, vendu à l'empereur, l'eut apprise, de son palais qui était proche, il accourut en armes avec une troupe de furieux. En un moment les portes de l'église furent enfoncées. Cencio s'élance sur le pape, le saisit à la gorge, le frappe du pied jusqu'à l'ensanglanter de ses éperons, et le traînant par les cheveux à son château, l'y charge de chaînes. Les cardinaux et toutes les personnes de l'assemblée, qui ne purent se dérober par une prompte fuite, furent de même arrêtés et renfermés tout en sang.

Au bruit de cette sacrilége audace, le peuple dans tous les quartiers, un grand nombre de seigneurs suivis de leurs gens, le préfet même de la ville, tout mécontent qu'il était du clergé, s'armèrent avec indignation, et coururent au capitole en poussant des cris épouvantables. On envoie députés sur députés aux Frangipanes, redemander avec menaces le vicaire de Jesus-Christ. Au premier aspect du péril, l'effroi succéda à la férocité parmi ces lâches meurtriers des oints du Seigneur. Léon, l'un des Frangipanes, se jeta aux pieds du pape, et lui demanda la vie, avec le pardon de son crime.

Gélase ainsi délivré ne demeura pas long-temps tranquille. L'empereur peu éloigné marcha promptement à Rome pour se saisir une seconde fois du souverain pontife. Gélase n'eut que le temps de disparaître, et à travers toutes sortes d'incommodités et de périls, il se rendit à Gaëte sa patrie, où il eut bientôt un nombreux cortége de prélats, et des personnages les plus considérables qui le joignirent de toute part. L'artificieux empereur envoya lui-même témoigner au pape la joie qu'il aurait d'assister à sa consécration, et de l'autoriser par sa présence; il le fit inviter à revenir sans crainte à Rome, tant pour y faire cette cérémonie que pour achever d'en bannir la discorde. Pour donner dans ce piége déjà si mal-adroitement tendu, Gélase se souvenait trop bien de la manière dont Pascal II,

et lui-même en sa compagnie, avaient été arrêtés et traités par ce même prince qui le prenait sur le ton de la bienveillance et de la cordialité. Il répondit qu'il allait se faire sacrer incessamment, et qu'ensuite on le trouverait prêt à conférer de la paix et de la concorde par-tout où il plairait à l'empereur. En effet, sans sortir de Gaëte, il fut d'abord ordonné prêtre, puis consacré pape dans les premiers jours de Mars, en présence d'une multitude de prélats et de seigneurs, entre lesquels se trouvèrent le duc de Pouille et le prince de Capoue. Tous l'assurèrent de leur fidélité avec le plus grand zèle, et avec serment.

L'empereur, irrité d'avoir manqué son coup, fit incontinent élire et sacrer comme pape, Maurice Bourdin, qu'il nomma Grégoire VIII: mais l'intrusion était si notoire, que personne du clergé ni du peuple catholique n'embrassa son parti; les seuls Guibertins se déclarèrent en faveur de ce nouvel antipape. Le pontife légitime se pressa d'écrire au clergé et au peuple romain, en France et jusqu'en Espagne, afin de prémunir les fidèles contre ces nouveaux périls (1); puis il alla tenir un concile à Capoue, où il excommunia l'empereur et son antipape. Bourdin de son côté, après avoir donné comme pape la couronne impériale à Henri, envoya partout des bulles qui n'excitèrent presque nulle part que le mépris et l'indignation. Il était cependant installé à Rome, où le pontife légitime n'osa rentrer même secrétement qu'après que les princes Normands d'Italie, venus à son secours, eurent obligé l'empereur à repartir pour l'Allemagne.

Gélase ayant cru pouvoir célébrer alors dans l'église de Sainte-Praxède, les Frangipanes que la crainte avait réduits à des soumissions si basses, vinrent derechef l'attaquer à mains armées. Il y eut un rude combat à la porte de l'église, pendant lequel le pape s'échappa, et s'étant jeté précipitamment sur un cheval, s'enfuit à toute bride à demi revêtu de

(1) Gelas. ep. 1.

ses ornemens pontificaux. Les gens de la campagne, et sur-tout les femmes qui le virent courir a l'aventure suivi de son seul porte-croix, poussaient des cris lamentables. Ses partisans le trouvèrent enfin accablé et gémissant, assez loin de la ville, près de l'église de Saint-Paul. Ils le ramenèrent presque malgré lui, en lui promettant de se sacrifier a sa propre sûreté; mais dès le lendemain ayant tenu conseil : Mes frères, leur dit-il, suivons l'exemple de nos pères, et ce que nous apprend l'écriture; puisque nous ne pouvons vivre dans cette Egypte, fuyons en des lieux moins pervers. Je le dis devant Dieu : j'aimerais mieux n'avoir qu'un empereur, quelque méchant qu'il fût, que de me voir asservi à tant de tyrans subalternes. Un méchant dans l'indépendance perdrait au moins ceux qui seraient plus méchans que lui, jusqu'à ce qu'il éprouvât à son tour la justice du maître suprême. Tous approuvèrent l'avis du pape, qui sur le champ régla toutes choses pour le gouvernement de l'église pendant son absence.

C'est alors qu'il donna sa bulle, datée du premier Septembre, en faveur de Gautier, tiré malgré lui du cloître pour être élevé sur le siége de Ravenne (1). Depuis l'archevêque Guibert, devenu antipape, cette église avait été dans le schisme, et privée par les papes de sa juridiction sur les siéges de Plaisance, de Parme, de Reggio et de Bologne. Le nouvel archevêque ayant réuni son peuple à l'église romaine, Gélase par sa bulle rendit au siége de Ravenne tous ses droits anciens de métropole, et accorda le pallium à Gautier.

Le pape choisit pour asile la France, de tout temps si généreusement dévouée à l'église romaine, et s'embarqua le second jour de Septembre, accompagné de six cardinaux, et de quelques nobles romains avec leur suite. Il relâcha à Pise, où il fut reçu avec de grands honneurs, et prêcha avec une éloquence qui justifia l'opinion que le pape Urbain avait

(1) Gelas. ep. 4.

conçue

conçue de ses talens. Quelques jours après il se rembarqua, et il arriva heureusement en Provence au port de Saint-Gilles, où l'abbé Hugues le vint recevoir avec sa communauté, et le défraya libéralement pendant un séjour assez long, pour le délasser des fatigues de la mer. Là tous les évêques du pays, quantité de noblesse, et des peuples sans nombre, vinrent lui offrir leurs services. Il avait écrit à l'abbé de Cluny qu'il choisissait son monastère pour le lieu de sa résidence, tandis qu'il serait dans le royaume. Ponce qui n'était pas moins généreux que l'abbé de Saint-Gilles, et qui aimait beaucoup plus l'éclat, vint avec empressement au devant du souverain pontife. L'abbé Hugues fit présent au pape de dix chevaux. Ponce lui en donna trente, fournit les voitures pour le voyage de Saint-Gilles à Cluny, et voulut défrayer sur toute cette longue route, tant le pape que les cardinaux de sa suite.

Mais rien ne donna plus de consolation à Gélase, que l'arrivée d'un jeune seigneur allemand qui avait renoncé aux grandeurs du siècle pour se dévouer à l'abjection et à toutes les rigueurs de la croix de Jesus-Christ (1). Il se nommait Norbert, avait pris naissance à Santen dans le duché de Clèves, et s'était attaché à Frédéric, archevêque de Cologne, après avoir reçu le diaconat, puis à la cour de l'empereur. Il avait reçu de la nature et de la fortune tous les avantages qui pouvaient plaire au monde; un sang illustre, de grands biens, le goût de la magnificence, tous les agrémens de l'esprit et de l'humeur, avec ceux de la figure: mais s'il eut tant de qualités propres à plaire au monde, le monde à son tour ne sut que trop lui plaire. Engagé dans la clericature, et déjà chanoine, pourvu même de plusieurs bénéfices, tout le revenu en était employé au luxe et aux amusemens: les engagemens sacrés de son état ne s'offraient à sa pensée que comme un moyen plus doux de satisfaire son ambition, en s'élevant par les digni-

(1) Boll. 6 Juin, t. 19.

tés pacifiques de l'église, aux premiers rangs de l'empire.

Un jour qu'il était à cheval, vêtu avec son élégance ordinaire, et allant à la campagne dans quelque société de plaisirs, il fut surpris par un orage effroyable qui parut avoir quelque chose d'extraordinaire. Un domestique affidé qui le suivait en tremblant, et ne détournait pas les yeux de la nuée, lui cria tout à coup de retourner sur ses pas. Au même instant la foudre tomba aux pieds de Norbert, renversa le cavalier et le cheval, et fit une fosse profonde dans la terre. Norbert demeura étendu sans sentiment pendant l'espace d'une heure; après quoi, revenant comme d'une profonde léthargie, à l'exemple de Saul repentant, il s'écria: Seigneur, que voulez-vous que je fasse? Une voix pénétrante lui fit entendre intérieurement ces paroles du pseaume: Eloignez-vous du mal, faites le bien, et cherchez infatigablement la paix. Il prit à l'instant le dessein de fixer toutes ses affections dans le Seigneur, et revint sur ses pas, résolu à une conversion parfaite.

Il se retira près de Cologne dans le monastère de Sigeberg, pour y faire l'apprentissage d'une vie nouvelle, et se disposer à réparer le scandale de la vie mondaine. Se persuadant bientôt après qu'il ferait plus de fruit en recevant la prêtrise, il alla trouver l'archevêque Frédéric, et le pria de l'ordonner diacre et prêtre en un même jour. L'archevêque surpris de cet empressement dans un homme qui avait souvent refusé ces ordres quand on les lui offrait, lui demanda la cause d'un changement si imprévu. Norbert se jette à ses pieds, lui fait avec larmes la confession de ses fautes, et lui déclare la résolution que la clémence divine lui a inspirée. Frédéric consultant peut-être un peu trop l'amitié qu'il avait pour Norbert, crut qu'il y avait de l'inspiration dans une conduite si particulière, et qu'on pouvait se dispenser des règles communes. Au moment de l'ordination, quand le sacristain remit à Norbert, comme aux autres ordinands, les ornemens dont il devait se revêtir, il prit de l'un de ses gens une fourrure de

peaux d'agneaux qu'il avait fait apporter secrétement. Quittant alors le riche habit qu'il portait, il se revêtit de cette pelisse, réputée fort méprisable dans les idées du temps et du pays; il reçut ensuite du sacristain les ornemens ecclésiastiques. Après la cérémonie, il retourna au monastère de Sigeberg, où pendant une retraite de quarante jours, il s'exerça aux fonctions des ordres qu'il venait de recevoir, et beaucoup plus encore à la prière et à toutes les pratiques propres à lui en faire remplir les obligations.

Aussitôt après, il alla dans sa patrie servir l'église de Santen dont il était chanoine. Le doyen et tout le chapitre prièrent le nouveau prêtre de célébrer la grand'messe. Il parut accepter avec plaisir l'honneur qu'on lui déférait; mais après l'évangile, il fit un discours pathétique, où, sans désigner personne en particulier, il insista spécialement sur les vices et les défauts habituels de ses confrères. Le lendemain, comme il se trouvait au chapitre, il adressa la parole au doyen, et lui rappelant les principaux articles de la règle canoniale, il lui représenta l'obligation où il était de contenir les autres dans le droit chemin. Quelques chanoines sensés et amis de la vertu applaudirent à la force de ses raisons, ou du moins au principe de son zèle; mais plusieurs, parmi les jeunes principalement, en firent des risées, en observant toutefois quelques ménagemens en sa présence: modération contrainte qui ne se soutint pas longtemps. Le saint chanoine, dans les chapitres suivans, ayant repris des fautes et des scandales particuliers qu'on ne pouvait ni méconnaître, ni dissimuler, il ne passa plus que pour un censeur incommode: l'aigreur alla si loin, qu'un simple clerc le chargea publiquement d'injures, et lui cracha au visage. Le saint s'essuya sans proférer une parole: quoique celui qui l'avait insulté, dit un historien du temps, fût de si basse naissance, que si Norbert l'eût fait jeter dans les boues par ses valets de cuisine, tout le monde aurait applaudi. Le pieux chanoine fut insulté en plusieurs autres rencontres par des personnes de tout état, à qui ses exemples, aussi-bien

que ses prédications, étaient insupportables : toujours il fit ses délices de souffrir pour le nom de Jesus-Christ et pour le salut de ses frères. La pauvreté de ses vêtemens, autant que l'impunité, animait l'audace et l'insolence : mais il n'attendait les progrès de l'évangile que des moyens qui l'avaient établi, et il ne cherchait sa consolation qu'en Dieu, ou près des serviteurs les plus fidèles que le Seigneur s'était réservés dans quelques monastères et quelques hermitages du canton.

L'an 1118, il se tint un concile à Frislar. Les prélats y firent paraître Norbert, et le reprirent de ce qu'il prêchait sans mission, affectait une singularité choquante dans ses vêtemens, entendant par là sa fourrure de peaux d'agneaux, et de ce qu'il menait la vie d'un religieux, sans avoir renoncé à ses biens. Après une courte justification qu'on n'agréa point, il s'excusa sur tous ces articles avec la docilité la plus humble et la plus ponctuelle. Il se démit de ses bénéfices, vendit ses terres et ses meubles, et en distribua le prix aux pauvres. Au lieu de sa pelisse, il prit une grosse tunique de laine blanche, et un manteau de même couleur. Quant à ses courses apostoliques, il partit aussitôt sous cet habillement vil, et nu-pieds, pour aller faire autoriser sa mission par le pape qu'il savait en Provence.

Il commença par demander au pontife l'absolution de la faute qu'il avait faite, étant encore mal instruit, en recevant le diaconat et la prêtrise dans le même jour, puis lui proposa la vocation qu'il croyait avoir reçue du ciel, pour se sanctifier lui-même en travaillant à la sanctification des autres. Gélase ne fut pas seulement attendri d'une piété si merveilleuse, mais il découvrit tant de sens et de prudence à travers cette sainte folie de la croix, qu'il voulut se l'attacher comme un génie supérieur propre à le servir essentiellement dans les affaires difficiles où il se trouvait engagé. Norbert le conjura, les larmes aux yeux, de ne point mettre son obéissance à cette épreuve. C'est dans la cour des prélats, aussi-bien que des princes, ajouta-t-il, que j'ai trouvé des

écueils, hélas ! trop funestes à mon innocence. Il convient mal à mon âge, plus fragile encore que peu avancé, et à la pénitence à laquelle je me suis condamné si justement, de me replonger dans les distractions et dans les périls d'où je suis à peine échappé. Ordonnez-moi toute autre chose, saint père ; soit la vie canoniale, soit la vie monastique ou érémitique, soit même d'errer en pélerinage le reste de mes jours, il n'est rien que je n'accepte plus volontiers, que la proximité contagieuse de la grandeur. Le pape respecta la circonspection de cette héroïque et timide vertu. Il lui donna un ample pouvoir de prêcher la parole de Dieu, avec défense à ceux qui avaient voulu s'y opposer, d'inquiéter désormais un si digne ministre. Afin que personne n'en prétextât cause d'ignorance, il lui en fit expédier une bulle expressé. Avec ces pouvoirs, Norbert s'en retourna comblé de satisfaction, marchant nu-pieds comme il était venu, malgré les plus grandes rigueurs de l'hiver, et souvent dans la neige jusqu'aux genoux, ne mangeant que le soir, excepté le dimanche, et n'usant que des alimens de carême les plus insipides.

Le pape partit lui-même de Saint-Gilles, et se rendit à Maguelone, où il reçut de nouveaux hommages d'un ecclesiastique et d'un religieux, mais dans un genre bien différent de ceux de Norbert. Le célèbre Suger, depuis abbé de Saint-Denis, et dès-lors représentant des rois, vint au nom de Louis le Gros témoigner une affection et une piété filiale au père commun des fidèles. Le pape ne pouvant pas douter des heureuses dispositions du monarque, le fit prier de se rendre à Vézelai, frontière de sa domination du côté de Cluny, afin de se concerter ensemble pour le triomphe de l'église. Gélase députa aussi vers le roi d'Angleterre qui se trouvait en Normandie, afin de se ménager son secours.

Dans les mêmes conjonctures, Pierre Librane, désigné archevêque de Sarragosse, vint trouver le pape Gélase pour obtenir son autorisation, et se faire sacrer de sa main. Cette ville était encore au pouvoir des infidèles ; mais Alfonse I, roi de Navarre et

d'Aragon, surnommé le Batailleur pour le grand nombre de ses victoires sur les Maures, la pressait vivement, et comptait la réduire dans peu. En effet ayant remporté une victoire nouvelle sur une multitude de rois mahométans réunis avec celui de Maroc afin de sauver une place de si grande importance pour toute leur nation, quatre jours après, savoir le 10 de Décembre 1118, il l'affranchit de la tyrannie musulmane sous laquelle elle gémissait depuis quatre cents ans, et y établit sa cour dès l'année suivante. Huit autres villes et quantité de châteaux suivirent le sort de ce puissant boulevard (1). La bulle d'institution accordée à Librane par le pape Gélase, en date du 9 de Décembre, veille de la réduction de Sarragosse, accorde la rémission de leurs péchés à ceux qui mourront dans cette expédition après avoir reçu pénitence; elle accorde aussi indulgence, à la discrétion des évêques, à proportion néanmoins des bonnes œuvres, pour ceux qui travailleront au rétablissement des églises soustraites au joug infidèle, et qui fourniront à la subsistance du clergé.

Gélase en passant à Vienne ne manqua point de conférer des intérêts du saint siége avec l'archevêque Gui, prélat des plus illustres de son siècle. En partant, il l'invita de la manière la plus engageante à le suivre de près à Cluny : mais tant de sages mesures ne devaient point avoir l'effet qu'il se proposait. Arrivé à Mâcon après des fatigues excessives pour un vieillard infirme, et tourmenté d'une goutte opiniâtre, il fut attaqué d'une pleurésie qui fit tout craindre pour ses jours. Il se fit toutefois porter à Cluny, pour avoir au moins la consolation de mourir dans une maison si long-temps fameuse par sa piété. Après avoir montré dans un pape toutes les dispositions capables d'édifier les plus fervens religieux, il y expira le 29 Janvier 1119, comme le roi Louis était en route pour se rendre à la conférence de Vézelai.

(1) Epist. 5.

Il se fit un grand concours de seigneurs et de prélats à Cluny pour honorer les funérailles du souverain pontife. Comme les besoins de l'église, dans la circonstance d'un schisme, étaient fort pressans, et que la plupart des cardinaux avaient rejoint Gélase en France, on résolut d'y élire incessamment un nouveau pape (1). Le vaisseau de Pierre avait besoin d'un pilote qui n'eût pas moins de force et de courage que de vertu et de lumière. L'archevêque de Vienne, arrivé depuis peu de jours à Cluny, eut aussitôt les suffrages de toute l'assemblée, comme réunissant tant de qualités différentes. Il était fils de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne, parent de l'empereur, du roi d'Angleterre et de la plupart des souverains, oncle d'Adélaïde, reine de France, révéré pour ses mœurs et sa sagesse longtemps éprouvée dans le gouvernement de son diocèse; enfin, d'autant plus propre au pontificat, qu'il en connaissait mieux la charge, et témoignait moins d'envie de s'y voir élevé. Ce choix qui se faisait en France, et qui ne tombait pas sur un cardinal, causa tout à la fois beaucoup de surprise et beaucoup de joie à la nation française. Gui, plus surpris que personne, refusa de consentir à son élection, à moins qu'elle ne fût ratifiée à Rome, et y envoya sans délai. Cependant quand il vit le consentement des prélats d'Allemagne accéder à celui des Français, il ne douta pas davantage de celui des Romains, et n'attendit pas le retour de ses envoyés. Peu après son élection, il se rendit à Vienne, où il fut couronné le 9 de Février, et nommé Calixte II.

Son premier soin fut de procurer la réunion de l'église, d'étouffer jusqu'aux principes du schisme en Allemagne. A cet effet, il indiqua un grand concile à Rheims pour le mois d'Octobre de cette année 1119. En attendant ce terme, il en célébra un autre à Toulouse le 8 de Juillet, pour réprimer les sectateurs de Pierre de Bruis et de Henri son disciple, qui rétablissaient les dogmes et les pratiques détestables

(1) Vit. per Pandulf.

des Manichéens sous des formes nouvelles (1). Il vint à Rheims des prélats de toutes les régions de l'occident, dont quinze archevêques, plus de deux cents évêques, et une infinité tant d'abbés que d'autres ecclésiastiques constitués en dignité. Albert, archevêque de Mayence, autrefois chancelier de Henri V, et complice de ses violences contre le pape Pascal, mais converti avec une magnanimité qui lui fit mépriser les fers et toutes les violences de la tyrannie, vint au concile accompagné de sept évêques et de cinq cents chevaliers. Le roi d'Angleterre y envoya ses évêques, dont la plupart reconnaissaient avec lui le pape Calixte (2), tandis que d'autres continuaient à reconnaître Bourdin, ou à se tenir neutres entre l'un et l'autre : mais il leur défendit de rien faire et de rien souffrir de contraire aux priviléges de son royaume. Ecoutez avec respect, leur dit-il, les ordonnances du pontife ; mais n'apportez point de nouveautés qui puissent troubler mes états. Le roi Louis ne manqua point de s'y trouver en personne, accompagné de la foule des seigneurs : il fut placé sur l'estrade même où était le siége du pape.

Après les litanies et les oraisons accoutumées, le pontife proposa l'objet principal du concile, savoir, l'extirpation de la simonie, et par une suite nécessaire, l'abolition des investitures, ce qui concernait principalement l'Allemagne. Il avait pris la sage précaution d'envoyer à l'empereur, avec Ponce, abbé de Cluny, Guillaume de Champeaux, qui avait si bien manié l'esprit de ce prince, qu'il lui avait persuadé de renoncer à ses injustes prétentions, et d'en donner sa promesse avec serment. En conséquence, Henri s'était avancé de Strasbourg où l'engagement s'était contracté, jusqu'à Mouson au pays de la Meuse. Le pape se rendit lui-même à Mouson afin d'exécuter ce qui était convenu : mais l'empereur n'était pas d'un caractère à céder si facilement ; il voulut d'abord désavouer tout ce qu'il avait promis. Réduit à une palinodie déshonorante par le témoi-

(1) T. x, Conc. p. 856. (2) Edm. 5 Nov.

gnage des députés et des gens même de sa suite, il se plaignit qu'on l'avait induit par surprise à promettre ce qu'il ne pouvait tenir sans trahir les intérêts de sa couronne. Il demanda un délai d'abord jusqu'au lendemain, pour en conférer pendant la nuit avec son conseil; ce qu'on accorda non sans inquiétude. Il dit après cela que l'importance et la nature même de l'objet exigeaient une assemblée générale de la nation.

Il avait avec lui des troupes nombreuses. Après tant de tergiversations et d'indices de mauvaise foi, on avait à craindre quelque chose de plus que de la chicane (1). Les gens de la suite du pape, outre que la dignité pontificale leur parut compromise, se rappellèrent tout à coup avec effroi la perfidie et les violences dont Henri, en pareille rencontre, avait usé à l'égard du pape Pascal. Calixte ne leur parut plus en sûreté dans le château de Mouson, sous la garde peu imposante de l'archevêque de Rheims à qui cette forteresse appartenait; ils le firent passer précipitamment dans une place voine appartenante au comte de Troies. L'effroi ne cessant de croître, le lendemain, qui était un dimanche, Calixte partit avant le jour, et fit tant de diligence, qu'il vint le même jour célébrer la messe à Rheims éloigné de vingt lieues; après quoi il se trouva si incommodé, qu'il fut deux jours sans pouvoir reprendre les affaires du concile.

Enfin le mercredi 29 d'Octobre, il fit lire les canons qu'il avait dressés au nombre de cinq contre la simonie, les investitures, les usurpations des biens ecclésiastiques, l'incontinence des clercs, et contre ceux qui laissaient leurs bénéfices par droit d'héritage, ou qui recevaient des rétributions tant pour l'administration des sacremens que pour la sépulture. La plupart de ces décrets furent reçus avec un applaudissement général; celui des investitures, au contraire, excita des disputes si animées, que la séance dura jusqu'à la nuit sans qu'on pût les vider. Il était

(1) T. x, Conc. p. 88a.

conçu en ces termes : Nous défendons absolument qu'on reçoive d'une main laïque l'investiture d'aucune église ni d'aucun bien ecclésiastique. Les seigneurs crurent qu'on prétendait par là leur ôter les droits de patronage, les fiefs ecclésiastiques et les dîmes qu'ils possédaient depuis long-temps. C'est pourquoi le pape modifia cet article ; et le canon qui fut lu et reçu le lendemain, restreignit la défense à l'investiture des évêchés et des abbayes. Quand tout le monde parut satisfait, on apporta quatre cents vingt-sept cierges pour autant d'évêques et d'abbés qui étaient présens; puis Oldégaire de Barcelone, prélat doué de vertus qui lui ont mérité le titre de bienheureux, traita avec autant de sagesse que d'éloquence, de la distinction entre la puissance de la royauté et celle du sacerdoce. Dès qu'il eut fini, le pape fulmina l'anathème contre l'antipape Bourdin et Henri son fauteur. Au même instant tous les spectateurs frémissant d'un religieux effroi, chaque prélat éteignit son cierge, selon la coutume ancienne. Les évêques qui dans ce concile signalèrent leur capacité avec le plus d'éclat, et qui furent en effet des plus savans hommes de leur temps, outre Guillaume de Châlons ou de Champeaux, sont Gérard d'Angoulême, Atton de Viviers et Geoffroi de Chartres.

Pendant la célébration du concile de Rheims, saint Norbert se rendit en cette ville pour faire confirmer par le pape Calixte les lettres qu'il avait obtenues de Gélase. Les fruits de sa prédication, depuis qu'elle était revêtue du sceau de l'autorité apostolique, avaient été prodigieux. Tout en faisant route pour retourner à son pays, il s'était attaché trois compagnons, afin de recueillir plus fondamment l'heureuse moisson qui s'offrait de toute part à son zèle ; mais ils tombèrent malades et moururent tous trois à Valenciennes (1). Tandis qu'il y était retenu par ce contre-temps, Bouchard, évêque de Cambrai, y arriva. Ils s'étaient connus dans le monde d'une manière si particulière, que Norbert

(1) Vit. Norb. c. 4, ap. Boll.

ne put se dispenser de voir le prélat. Il se présenta, comme il se trouvait, avec son méchant habit de laine blanche, et nu-pieds, quoiqu'il gelât très-fort. Après quelques discours, l'évêque le reconnut, et ne pouvant retenir ses larmes, il se jeta à son cou, en s'écriant: Ah! Norbert, qui eût jamais attendu cela de vous? Il se trouvait là un homme de bien, nommé Hugues des Fossés, qui avait conçu le désir de quitter le monde, mais qui ne s'en était encore ouvert à personne. Voyant combien le prélat était touché de la présence de ce pauvre, sans entendre ce qu'ils disaient, parce qu'ils parlaient allemand, il s'approcha doucement de l'évêque, et lui demanda ce que c'était. L'homme que vous voyez en cet état, reprit Bouchard, a été nourri avec moi à la cour de l'empereur. Il est de naissance illustre; il jouissait d'une fortune si brillante et d'une si haute faveur, qu'on ne m'a donné qu'à son refus l'évêché que je possède. Hugues, décidé sur le champ, alla peu après trouver le saint, et s'attacha pour toujours à lui.

Ils parcoururent aussitôt les campagnes, les châteaux même et les villes, prêchant avec un succès prodigieux, sur-tout contre les haines meurtrières qui dévastaient ces contrées. Ils étaient si révérés, qu'à leur approche les bergers et les cultivateurs laissaient tout pour les aller annoncer. On sonnait les cloches, on accourait en foule à l'église, on assistait avec componction à la messe, ou aux deux messes que Norbert disait souvent selon l'ancien usage, puis on écoutait, comme si Dieu même eût parlé, tant le sermon que la conférence qu'il prit la méthode d'y ajouter sur les devoirs pratiques des états divers. Sur le soir, on menait les deux apôtres à leur logement; et celui-là s'estimait heureux, qui le leur fournissait. L'un traînait l'âne chargé de leur équipage, c'est-à-dire, de ce qui était nécessaire pour la messe, du pseautier et de quelques livres instructifs; l'autre emmenait le conducteur de la bête de somme; tous s'empressaient à l'envi d'apporter ce qu'ils avaient de mieux pour régaler leurs

saints hôtes : mais Norbert s'asseyant à terre comme s'il eût été élevé avec ces bonnes gens, mangeait sur ses genoux les choses les plus communes, n'usait d'autre assaisonnement que de sel, et ne buvait que de l'eau. Il ne recevait aucun présent, craignant comme un scandale et un véritable opprobre, de paraître sensible à un mince intérêt, après avoir renoncé à tous les avantages de sa première fortune, dont il ne se souvenait que dans ces rencontres.

Quand toutefois quelque évêque ou quelque abbé l'engageaient à manger avec eux, il avait grand soin d'éviter la singularité : il ne se distinguait que par sobriété, des autres convives. Ces prélats le comblaient d'honneurs, et l'invitaient à prêcher dans leurs églises et dans leurs chapitres, où on lui faisait ensuite plusieurs questions, souvent pointilleuses. Quelques-uns se proposaient de l'embarrasser, en feignant de s'instruire. Norbert habitué à vivre à la cour, et supérieur à la plupart de ces antagonistes, autant dans la science du monde que dans la connaissance des voies de Dieu, pénétrait sans peine leur malignité ; mais tenant cachée la prudence du serpent, et ne montrant que la simplicité de la colombe, il continuait, sans prendre le change, à combattre les vices avec énergie, et faisait bien souvent de ses propres railleurs, des pénitens exemplaires.

Il vint à Rheims dès le commencement du concile : mais le pape était déjà si accablé d'affaires et de soucis, que l'humble pénitent, après trois jours de poursuites, désespéra de pouvoir obtenir audience. Il prit le parti de s'en retourner. A peu de distance de la ville, il rencontra Barthelemi, évêque de Laon, qui y arrivait. Ce prélat, distinguant l'homme de qualité sous un habit moins que populaire, le salua avec un air d'intérêt, et voulut savoir qui il était. Ravi de se rencontrer avec l'homme apostolique dont il avait tant ouï parler, il promit de lui procurer l'audience qu'il désirait, et le ramena avec lui. Calixte le vit en effet, l'accueillit avec bonté, et l'assura qu'après le concile il irait à Laon, où il l'entendrait à loisir. Il le recommanda à Barthelemi,

qui le retint auprès de lui tout le temps que dura le concile, et après le ramena dans son diocèse en attendant l'arrivée du pape. Calixte tarda peu à se rendre à Laon. Dans ce court intervalle, l'évêque Barthelemi avait su apprécier son saint hôte; et quand le pape arriva, il ne fut plus guère question que de fixer Norbert dans le diocèse de Laon par l'autorité du souverain pontife. On lui offrit une église de Saint-Martin située dans le faubourg, et desservie par quelques chanoines. Il eut bien de la peine à l'accepter; et l'obéissance put seule l'emporter sur l'attrait qu'il sentait pour la solitude. En obéissant même, il mit pour condition que ces chanoines suivraient sa manière de vivre; ce qu'ils ne voulurent pas seulement tenter, le tableau qu'il leur en traça, et la seule vue de sa personne leur ayant fait peur.

L'évêque de Laon voulant absolument retenir un si saint personnage, et voyant son goût pour les lieux solitaires et propres au recueillement, il le conduisit, aussitôt après le départ du pape, en différens cantons de son diocèse, afin qu'il se choisît une habitation conforme à son goût, et qui pût le fixer à perpétuité. Après avoir parcouru plusieurs endroits déserts, quand ils furent arrivés au plus sauvage de tous, nommé Prémontré, au premier aspect, le saint homme s'écria, en usant des paroles du psalmiste: C'est ici le lieu de mon repos. Puis il ajouta: Un peuple de religieux y trouveront le salut. En fort peu de temps, il se vit treize disciples engagés dans la cléricature, avec plusieurs laïques; et telles furent les premières colonnes de l'ordre de Prémontré. Comme ils voulaient allier les fonctions de l'apostolat avec le recueillement de la solitude, ils choisirent la règle de saint Augustin, et l'habit blanc qui était celui des anciens chanoines; mais ils le firent tout entier d'une laine grossière, sans nul autre linge que le surplis, afin de célébrer l'office avec la décence que cet ordre eut toujours à cœur. Ils ne dédaignaient aucun travail, quelque vil qu'il pût être. Ils gardaient un silence continuel; ils ne

faisaient en tout temps qu'un repas par jour, et cependant ils exerçaient l'hospitalité avec une sainte profusion. Après s'être éprouvés quelque temps, ils firent le jour de Noel 1121, leur profession solennelle, avec promesse de stabilité.

Dieu donna tant de bénédictions à cet ordre naissant, que trente ans après on compta près de cent abbés au chapitre général. Il eut dans la suite jusqu'à mille abbayes d'hommes, sans compter trois cents prévôtés, et cinq cents abbayes de filles, sans les prieurés (1). Les princes, les seigneurs, les évêques s'empressaient à donner des terres pour y établir de si saints religieux. Barthelemi de Laon leur fonda lui seul cinq abbayes dans l'étendue de son diocèse. Godefroi, comte de Capenberg en Westphalie, à l'âge de vingt-cinq ans embrassa cet institut, lui donna tous ses biens, et fonda à Capenberg un monastère fameux, qui devint chef de plusieurs autres. Il mourut cinq ans après, le 13 de Janvier 1127, jour auquel l'église l'honore comme bienheureux. Thibaut IV, comte de Champagne, extrêmement touché de cet exemple, vint pour l'imiter, et donner à Norbert les comtés de Chartres et de Blois qui lui appartenaient; mais le saint considérant devant Dieu qu'un seigneur si puissant et si chrétien ferait encore plus de bien dans le monde que dans la religion, oublia tout intérêt propre, et engagea le comte à conserver sa puissance pour protéger constamment la cause et les membres de Jesus-Christ.

Les personnes du sexe qui se rangèrent sous ce nouvel institut, furent d'abord placées dans des édifices attenans aux monastères des hommes, mais exactement fermés. On ne leur parlait que par une fenêtre, en présence de témoins sûrs, et pour les choses de leur office, tout relatif aux besoins des frères; car après la récitation de l'office de la Vierge, et quelques autres prières, elles s'occupaient à faire ou à raccommoder les habits des religieux, et à blan-

(1) Boll. t. 1, Juin, p. 819.

chir le linge de la sacristie : mais on reconnut bientôt qu'il n'est point de précautions suffisantes contre les moindres occasions, quand elles sont habituelles. Pour obvier aux suites du relâchement qui s'introduisit d'abord dans la clôture, il fut ordonné, dans un chapitre général, de ne plus recevoir de religieuses dans l'enceinte des abbayes d'hommes. En conséquence, on assigna à toutes les sœurs sans exception des monastères particuliers, où elles prirent le chœur qu'elles n'avaient point auparavant.

Le pape Calixte, avant de quitter la France, alla s'aboucher à Gisors avec le roi d'Angleterre son parent, sur ce qui importait au bien de cette église. Il repassa par Paris, d'où le roi Louis le Gros, et la reine Adélaïde, nièce du pontife, avec la plupart des seigneurs français, l'accompagnèrent par honneur jusqu'à Corbeil. Il prit sa route par la Bourgogne, et voulut faire réjaillir quelque rayon de sa gloire nouvelle sur le siége d'où il était passé à la chaire de saint Pierre. Il attribua la primatie à cette ancienne capitale du royaume de Bourgogne, non seulement sur le Dauphiné et la Provence, mais sur les provinces de Bourges, de Bordeaux, d'Auch et de Narbonne ; et comme les archevêques de Narbonne et de Bourges avaient le titre de primats, celui de Vienne, à qui on les soumettait, prit le titre de primat des primats (1) : mais cette concession qui n'avait guère que la prédilection pour principe, n'eut point aussi d'autre effet que ce titre pompeux, si ce n'est que les évêchés de Die et de Viviers demeurèrent soumis à la métropole de Vienne, qui les acquit ainsi sur celle d'Arles.

Dès que Calixte fut entré en Italie, les peuples accoururent en foule pour lui rendre leurs hommages comme au pontife légitime, et lui offrir leurs services. Les troupes toscanes se joignirent aux processions qui vinrent le recevoir dans cette province. Celles de Rome avancèrent à sa rencontre jusqu'à trois journées de distance, et lui témoignè-

(1) Marca. de prim. Lugd. n. 132, 133.

rent la plus grande ardeur à venger sa querelle, qu'elles ne distinguaient pas de celle de l'église. Il entra dans la ville le 3 de Juin 1120. L'antipape s'était retiré à Sutri, résolu à se bien défendre dans cette forteresse, en attendant le secours de l'empereur. Calixte, après avoir demeuré l'espace d'environ un mois à Rome, gagnant tous les cœurs par ces grâces nobles, et par tant d'autres moyes triomphans qui coûtent si peu aux gens de naissance auguste, passa chez Guillaume, duc de Pouille et de Calabre, afin d'en obtenir un secours plus prompt, et d'accabler tout à coup l'orgueil de l'intrus. Il revint célébrer à Rome les fêtes de Pâques, et aussitôt après envoya une armée nombreuse à Sutri, avec le cardinal Jean de Crême, qu'il ne tarda point à suivre. Dès que les habitans de la place virent battre leurs murailles, ils se saisirent de Bourdin qui depuis trois ans portait le nom de pape, et le livrèrent aux assiégeans. Le soldat, après l'avoir accablé d'injures, le fit monter à rebours sur un chameau, et lui mit sur les épaules une peau de mouton toute sanglante: effigie burlesque du pape en cavalcade, vêtu de la chape d'écarlate. L'antipape entra ainsi dans la ville de Rome. A un spectacle si digne de commisération, le peuple, loin de se montrer attendri, l'aurait immolé à sa fureur, si le pape Calixte ne l'eût fait tirer promptement de leurs mains. Il l'envoya au monastère de Cave pour y faire pénitence. Ce malheureux survécut à Calixte, et mourut emprisonné à Fumon près d'Alatri, sous le pontificat suivant.

Le pape rétablit le bon ordre et la sûreté publique. Il démolit les forteresses tant des Frangipanes que des autres petits tyrans, et mit à la raison tous les grands de Rome, devant qui ses prédécesseurs n'avaient pour ainsi dire osé ouvrir la bouche (1). Les offrandes de saint Pierre, qu'on était en possession de piller impunément, il les fit revenir à sa disposition pour les employer à l'utilité de l'église. L'esprit

(1) Malmesb. V. reg. p. 169.

d'intérêt

d'intérêt aussi étranger à son caractère qu'à sa haute naissance, le guidait si peu, qu'il engagea les Anglais à faire le pélerinage de Compostelle, plutôt que celui de Rome, à cause de la longueur du chemin; c'est pourquoi il attacha les mêmes prérogatives à l'église de Saint-Jacques, qu'à celle de Saint-Pierre. Il accorda aussi la même indulgence aux croisés qui porteraient les armes contre les Sarrasins d'Espagne, qu'à ceux qui combattraient pour l'église d'orient (1). Il est bien étonnant qu'après ces traits du désintéressement de Calixte, l'auteur même qui les présente comme nous, ajoute en parlant des ordres donnés par ce pape pour le rétablissement de Turstain d'Yorck, que cet archevêque *les obtint par les moyens par lesquels on obtenait tout à Rome*, c'est-à-dire, par l'argent: car tel est le mot de l'énigme, plus facile à deviner sans doute dans la bouche d'un protestant, que dans celle d'un orthodoxe.

La chute de l'antipape animant tout à la fois le courage des catholiques et le dépit de leurs adversaires, causa une fermentation universelle, et mit en armes toute l'Allemagne. L'empereur entreprit de réduire Mayence, dont l'archevêque Albert ou Adalbert était devenu pour ce prince un contradicteur d'autant plus à craindre, qu'il avait eu plus de part à sa confidence (2). Il rassembla des troupes de toute part pour faire le siége de cette ville. L'archevêque, de son côté, remua toute la Saxe où il avait jugé à propos de se retirer, moins toutefois pour combattre le chef de l'empire, que pour empêcher ses excès en lui imprimant de la terreur. Il ne fut pas trompé dans ses vues. Henri voyant toute la Germanie en feu, se rappela vivement qu'il était frappé des mêmes censures, et faisait le même personnage, qui lui avaient servi de prétexte pour détrôner son père. Vers le milieu de la campagne de l'année 1121, les deux armées étant presque en présence, mais l'une désirant la paix, et l'autre craignant l'issue de la guerre, on envoya de part et d'autre pour traiter

(1) Boll. t. 6, VI, p. 488. (2) Usperg. an. 1121.

bolir, il doit user de la puissance qui lui est confiée, non selon sa volonté, mais selon la tradition ; si quelqu'un même de ses inférieurs lui fait connaître les justes bornes qu'il a excédées, il doit recevoir cet avis, comme Pierre a reçu celui de Paul (1). Cet écrivain est encore remarquable pour avoir employé le premier l'allégorie des deux glaives, si fameuse ensuite dans les longues divisions du sacerdoce et de l'empire.

L'évêque de Spire et l'abbé de Fulde, députés à Rome, ayant préparé la matière et applani les principales difficultés, retournèrent en Allemagne avec trois cardinaux que le pape envoyait à l'empereur. Il se tint une diète impériale à Worms, où, après bien des conférences, la paix fut enfin conclue heureusement (2). L'empereur renonça aux investitures par la crosse et l'anneau, rétablit la liberté des élections, et donna par écrit la déclaration suivante : Je remets à Dieu et aux saints apôtres toute investiture par la crosse et l'anneau, et j'accorde à toutes les églises de mon empire la liberté d'élire et de consacrer leurs prélats. Je restitue, tant à l'église de Saint-Pierre, qu'aux autres églises, aux clercs et aux laïques, les biens que j'ai usurpés, et je procurerai de tout mon pouvoir la restitution de ceux qui ont été envahis par d'autres. Je donne une vraie paix au seigneur le pape Calixte, à la sainte église romaine, et à tous ceux qui en soutiennent ou en ont soutenu les intérêts. Je secourrai fidellement le siége apostolique quand il aura recours à moi, et je rendrai une exacte justice lorsqu'il me portera quelque plainte.

Les légats du pape, de leur côté, signèrent un écrit, où le chef de l'église parle ainsi à celui de l'empire : Je consens que les élections des évêques et des abbés du royaume teutonique se fassent en votre présence, mais sans contrainte, sans simonie, et afin que s'il y a division, vous protégiez le parti le plus juste, selon le jugement du métropolitain et

(1) Opusc. 4. (2) T. x, Conc. p. 889.

des comprovinciaux. L'élu recevra de vous, par le sceptre, les droits régaliens, excepté néanmoins ce qui appartient à l'église romaine, et il vous en rendra les devoirs de droit. Quand vous me demanderez secours, je vous le prêterai, selon les devoirs de ma charge. J'accorde une paix solide à vous et à tous ceux qui sont ou ont été de votre parti dans le cours de la discorde que nous terminons.

Ces engagemens réciproques furent signés et remis avec un grand appareil dans une plaine sur les bords du Rhin, à cause de la multitude prodigieuse qui formait l'assemblée. On rendit à Dieu de vives actions de grâces; puis le légat Lambert, cardinal-évêque d'Ostie, qui succéda au pape Calixte sous le nom d'Honorius II, célébra la messe, où il donna le baiser de paix et la communion à l'empereur. Les légats donnèrent aussi l'absolution aux troupes de Henri, et à tous ceux qui avaient eu part au schisme; après quoi on se sépara avec une entière satisfaction de part et d'autre.

Pour donner toute la stabilité et l'authenticité convenable à une affaire de cette conséquence, on tint à Rome pendant le carême de l'année suivante 1123, un concile compté pour le premier œcuménique de Latran, et le neuvième parmi les conciles généraux. Il s'y trouva plus de trois cents évêques, environ six cents abbés, en tout près de mille prélats. Il ne nous reste rien de ce concile touchant son objet direct, qui était la confirmation de la paix entre l'église et l'empire; mais on sait indubitablement d'ailleurs, qu'elle fut aussi heureusement ratifiée qu'elle avait été convenue. Il n'est rien échappé de ce concile au malheur des temps qui l'ont suivi de près, que les canons qu'il dressa au nombre de vingt-deux, et qui sont répétés pour la plupart des conciles précédens.

Mais quoique le schisme et la discorde aient été abjurés sincèrement, l'ivraie était trop enracinée pour qu'on en pût extirper si promptement les fibres profondes. Depuis le long temps que la défiance et la rivalité régnaient entre les deux puissances au scandale de tout l'univers chrétien, les

principes de la soumission due à l'une et à l'autre s'étaient extrêment affaiblis : elles avaient appris par une triste expérience, ce qu'elles avaient à craindre de leurs entreprises respectives, et la première occasion pouvait rallumer l'incendie à peine éteint, avec la querelle des investitures. De cette leçon terrible, retenons au moins qu'en fait d'innovation contre les maximes reçues et l'ordre établi, s'il est facile de prévenir le scandale, il devient presque impossible de le réparer. Nous verrons encore ces violens conflicts des deux juridictions se renouveler avec toutes leurs tragiques scènes. Heureusement le calme rétabli au dernier concile romain, fut d'une assez longue durée, pour étouffer dans cet intervalle les monstres nouveaux que les portes infernales vomirent peu après.

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

LIVRE TRENTE-SIXIÈME.

Depuis le premier concile général de Latran en 1123, *jusqu'à la mort de saint Bernard en* 1153.

Il est bien humiliant pour l'esprit humain, que les sectes les plus insensées et les plus corrompues aient néanmoins la plus longue durée. Dès les premiers siècles de l'église, les Gnostiques et les Manichéens avaient fait horreur aux païens mêmes, qui les jugèrent dignes des derniers supplices. Poursuivis avec la même sévérité par les princes chrétiens, ils changèrent de nom, de méthode et de langage; mais ils retinrent les mêmes extravagances, les mêmes impiétés et la même dissolution, qu'ils reproduisirent sous mille formes différentes depuis l'orient jusqu'aux extrémités de l'occident. Ainsi vit-on les Pauliciens en Asie, les Priscilliens en Espagne, et tant d'autres corrupteurs aussi pervers, quoique moins fameux, infester le cœur même des Gaules, et la capitale du monde chrétien: monstres toutefois plus capables d'inspirer l'exécration que d'accréditer la séduction, et pour qui sans doute la Providence n'a permis qu'à cette fin une reproduction sans exemple dans les autres sectes. Nous verrons bientôt les disciples de Pierre de Bruis, les Henriciens, les Vaudois, les Albigeois, se succéder presque sans intervalle,

se multiplier de toute part, et si rapidement dans nos plus belles provinces, que pour préserver le corps de la nation d'une contagion irrémédiable, il en fallut retrancher impitoyablement les membres gangrenés : pour purifier son sang, il fallut presque l'en épuiser.

Au temps où nous sommes parvenus, ces erreurs monstrueuses se montrèrent avec une audace étonnante dans la Belgique. La ville d'Anvers, dès-lors très-considérable et très-peuplée, n'ayant pour son gouvernement spirituel qu'un seul prêtre qui vivait en concubinage avec sa propre nièce, un dogmatiseur nommé Tanchelme ou Tanquelin, profita du décri d'un pasteur si méprisable, pour faire de grands ravages dans ce troupeau comme abandonné. C'était un simple laïque de mœurs dissolues, mais habile à se contrefaire, fécond en intrigues, subtil dans la dispute, et naturellement éloquent. Il insinua d'abord ses erreurs par le moyen des femmes qu'il avait corrompues, et qu'il rendait assez artificieuses pour infatuer jusqu'à leurs maris. Quand il eut formé un parti redoutable même à la puissance publique, il parut avec insolence escorté de trois mille hommes qui le suivaient par-tout, et qui tenaient l'épée haute pendant qu'il prêchait. Il était habillé superbement, faisait porter un étendard devant lui, et tranchait en tout du souverain.

Il disait (1) que l'église était renfermée dans sa personne et dans ses disciples; que la prêtrise, l'épiscopat, la papauté n'étaient qu'une chimère; que tous les sacremens des catholiques étaient autant d'abominations; que si Jesus-Christ méritait l'adoration pour avoir reçu le Saint-Esprit, lui-même qui en avait la plénitude était encore plus digne de ce culte suprême. Quelques-uns l'adorèrent en effet, et les malades s'empressaient à boire l'eau dans laquelle il s'était baigné, comme un remède salutaire à l'ame et au corps. La corruption de ses mœurs répondant à celle de sa doctrine, les personnes du

(1) Epist. Traject. ad Freder. Colon.

sexe briguaient les faveurs honteuses de cet infame prophète. Les mères applaudissaient au déshonneur de leurs filles, les maris à celui de leurs femmes ; les uns et les autres ne se montraient jamais offensés, sinon lorsqu'il choisissait hors de leurs familles les complices de son incontinence.

La libéralité pour les intérêts de la secte et de son chef, aussi-bien que la complaisance de ses dévotes, était la première vertu qu'il prenait soin de leur inspirer. On se piquait d'émulation entre les deux sexes, et c'était à qui donnerait davantage. Les largesses ne répondant pas encore à l'avidité du sectaire; assuré du dévouement imbécille de ses dupes, et que les manœuvres le plus visiblement infernales n'empêcheraient point qu'on ne l'écoutât comme un ange de lumière, il usa du stratagème suivant. Dans une foule de peuple des plus nombreuses qu'il eût encore rassemblée, il se fit apporter un tableau de la mère de Dieu, et lui touchant la main, il lui dit : Vierge Marie, je vous prends aujourd'hui pour mon épouse. Puis se tournant vers la multitude : Voilà, dit-il, que j'ai épousé la reine du ciel, c'est à vous de faire les présens de noces. Il fit sur le champ placer deux troncs, l'un à la droite du tableau, et l'autre à la gauche, et il dit : Que les hommes mettent leurs présens dans l'un, et les femmes dans l'autre, afin que je connaisse lequel des deux sexes a plus d'affection pour moi et pour mon épouse. Les femmes, toujours plus jalouses de sa prédilection, l'emportèrent encore ici ; elles offrirent jusqu'à leurs colliers, leurs pendans d'oreilles, leurs plus chers bijoux, sans exception et sans réserve.

Ce fanatique fit de grands progrès dans la Zélande, dans la ville et le pays d'Utrecht, et dans plusieurs autres villes des Pays-Bas. Il alla jusqu'à Rome travesti en moine. A son retour, il fut arrêté par l'archevêque de Cologne, et renfermé avec quelques-uns de ses disciples dans une étroite prison. Il trouva cependant moyen de s'en échapper ; mais il fut tué comme il était dans une barque prête à prendre le large. Ses erreurs ne moururent point avec lui. Il y

eut au contraire plusieurs autres chefs de secte qui infectèrent en même temps différentes contrées des Gaules depuis la Belgique jusqu'à la Narbonnaise, et dont il est plus qu'inutile de retracer les impostures et les observances honteuses. Ce que nous avons dit de Tanchelme fait assez connaître tout ce que peut contre les mœurs la réputation de sainteté acquise par l'hypocrisie et le fanatisme.

L'évêque de Cambrai, qui étendait alors sa juridiction sur Anvers, mit dans cette ville la plus infectée des nouvelles erreurs, douze ecclésiastiques pour en aider le pasteur ordinaire à désabuser les nombreux disciples que Tanchelme s'y était faits : mais la commission se trouvant encore au-dessus de leurs forces, on y fit venir saint Norbert avec les plus habiles de ses religieux. Ils s'appliquèrent à instruire charitablement ce peuple surpris. Le saint homme sur-tout traitait avec une douceur extrême des gens qui ne tenaient à l'erreur que parce qu'on la leur avait donnée pour la vérité, et qui, selon ses expressions, eussent pris le bon chemin avec la même ardeur, si on le leur eût montré le premier. Ses tendres exhortations, et les œuvres merveilleuses dont il les soutenait, gagnèrent les cœurs, et levèrent insensiblement le bandeau qui leur cachait la lumière.

Ce n'est pas que l'église manquât d'ailleurs de docteurs et de prédicateurs éclairés. Guibert entre plusieurs autres de son abbaye de Nogent, où il avait succédé à saint Godefroi d'Amiens, ne cessait de faire des excursions apostoliques, et d'instruire les peuples avec tout l'avantage d'un maître de l'art qui en a tracé des règles dignes des temps les plus cultivés. On retrouve le même goût et le même jugement avec, beaucoup d'érudition et de critique, dans son traité sur les reliques des saints. Il composa cet ouvrage à l'occasion d'une dent de Notre-Seigneur que l'abbaye de Saint-Médard de Soissons prétendait conserver dans son trésor. Guibert déclare d'abord que nous devons vénérer les reliques ; mais il soutient qu'il faut avoir des preuves certaines de leur

authenticité, et de la sainteté de ceux à qui on les attribue. Il ajoute que les miracles seuls ne prouvent pas toujours la sainteté ; sur quoi il allègue la tradition déjà reçue, que les rois de France, sans être tous des saints, avaient le don de guérir les écrouelles (1). On devrait, reprend-il, punir sévèrement les inventeurs de faux miracles, puisqu'en attribuant à Dieu ce qu'il n'a point fait, ils le rendent, autant qu'il est en eux, le complice de leurs impostures. Il rapporte à ce sujet plusieurs exemples de légendes apocryphes et de fausses reliques ; et pour montrer la réserve de l'église en cette manière, elle n'ose assurer, dit-il, que la mère de Dieu soit ressuscitée, quelque fortes raisons qu'on ait de le croire ; elle permet seulement de le penser.

Revenant ensuite à l'objet de sa dissertation, savoir la dent de Jesus-Christ qu'on donnait pour une dent de lait, il dit qu'on en doit juger ainsi que du saint nombril, et d'autres reliques semblables que différentes églises se glorifient de posséder. Il les rejette comme contraires à la foi de la résurrection, où le Sauveur a repris son corps tout entier, outre qu'il n'est pas vraisemblable que la sainte Vierge ait conservé de pareilles choses, non plus que son lait qu'on montrait à Laon. Ces réflexions sensées de Guibert font d'autant plus d'honneur à son siècle, qu'il n'en était pas à beaucoup près le docteur le moins susceptible de crédulité, comme on le voit dans quelques autres de ses ouvrages remplis d'histoires miraculeuses désavouées, ou du moins négligées par la tradition commune. Ainsi dans tous les temps l'enseignement général porte-t-il l'empreinte de la divine sagesse, qui ne cessera jamais de le diriger.

L'abbé Guibert infère encore du sacrement adorable de nos autels, la fausseté, l'inutilité même de toute autre relique de Jesus-Christ, qui ne nous a donné son corps sous des espèces étrangères, que parce qu'il n'avait pas jugé convenable de nous le laisser, en tout ni en partie, sous sa forme naturelle. Après

(1) Lib. 1 de pign. c. 1.

tout, conclut-il, qu'avions-nous besoin qu'il nous laissât quelques restes mutilés de ce corps adorable, tandis que nous l'avons tout entier dans l'eucharistie? Ici l'auteur combat tous les ennemis de la présence réelle, et spécialement les partisans artificieux du sens figuré. C'est ce qu'il avait déjà fait avec succès dans sa lettre précieuse à l'abbé Sigefroi, où on lit ce passage (1): Si l'eucharistie n'est qu'une ombre et une figure, nous sommes tombés des ombres de l'ancienne loi en des ombres encore plus vides. Outre les ouvrages théologiques de Guibert, on a de lui une histoire des premiers exploits des croisés, sous ce titre un peu emphatique : *Œuvres de Dieu exécutées par les Francs*. Ce savant et vertueux abbé, après avoir gouverné vingt ans le monastère de Nogent sous Couci, y mourut l'an 1124.

Sur la fin de la même année, le pape Calixte II fut attaqué d'une maladie violente, qui l'emporta le 12 ou le 13 Décembre, au grand regret de tout le monde chrétien. En moins de six années de pontificat, il avait pacifié l'église et l'empire, réparé les fautes ou les faiblesses de ses prédécesseurs, rétabli l'autorité du saint siége et toute la splendeur de l'ordre hiérarchique. Il avait encore trouvé moyen de ramener l'abondance et la splendeur dans Rome. Il n'y remit pas seulement en honneur les monumens antiques, mais il y ajouta plusieurs aqueducs pour la commodité des différens quartiers de la ville ; il rebâtit l'église de Saint-Pierre, et lui donna des ornemens magnifiques : jamais il n'y célébra le saint sacrifice, sans y faire quelque présent considérable. Comme il avait une dévotion particulière à saint Jacques, il érigea Compostelle en archevêché. Malheureusement il donna la pourpre romaine, et concilia un très-grand crédit à Pierre de Léon : mais ce jeune cardinal, alors très-zélé contre les schismatiques, ne donnait guère à penser qu'il dût jamais lui-même faire un nouveau schisme.

Trois jours après la mort de Calixte, les cardinaux

(1) P. 283.

et les évêques s'assemblèrent à Saint-Jean de Latran, et choisirent pour pape, Thibaut, cardinal-prêtre de Sainte-Anastasie, qu'ils nommèrent Célestin: mais à peine l'eut-on revêtu de la chape rouge, en chantant le *Te Deum*, que Robert Frangipane et quelques autres factieux entrèrent, et crièrent: Lambert, évêque d'Ostie, pape, Lambert, pape des Romains. La terreur se répandit dans toute l'assemblée; on voyait de près les dangers de la division. Lambert d'Ostie était d'ailleurs bon sujet. Célestin lui céda de bonne grâce, et le jour même de la première élection, tous se réunirent en faveur de Lambert, qui fut proclamé sous le nom d'Honorius II. Toutefois comme cette marche n'était pas bien canonique, quelques jours après il quitta la chape et la mitre en présence des cardinaux, qui, par égard à cette humilité, et pour la tranquillité de l'église, rectifièrent ce qu'il y avait eu de défectueux, le reconnurent de nouveau pour souverain pontife, et l'intronisèrent le 21 de Décembre.

Le 23 de Mai de l'année suivante, l'empereur Henri V mourut à Utrecht dans la quarante-quatrième année de son âge, la dix-neuvième de son règne depuis la mort de son père, et la quinzième de son empire. Comme il ne laissait point d'enfans, en lui finit la branche des empereurs de la maison de Franconie, montée sur le trône cent et un ans auparavant. Dans la diète de Mayence, composée de soixante mille personnes, parmi lesquelles se trouvèrent des légats du pape, on élut le 30 Août suivant, Lothaire II, fils du comte de Supplinbourg, et qui avait pris le titre de duc de Saxe à cause de sa femme descendue d'un oncle de l'empereur saint Henri.

Au commencement du pontificat d'Honorius, saint Otton de Bamberg alla travailler à la conversion des peuples de Poméranie (1). Il remplissait depuis vingt ans tous les devoirs d'un excellent évêque, quand Boleslas, après avoir ajouté cette grande province à la Pologne, où Otton était connu par le séjour qu'il

(1) S. Otton. vit. l. 2.

y avait fait dans sa jeunesse, lui écrivit en ces termes: Vous savez sans doute que les barbares de Poméranie dont le ciel m'a rendu vainqueur, ont demandé d'entrer dans l'église; mais depuis trois ans que je m'occupe de cette grande œuvre, je ne puis trouver dans mon voisinage ni évêque, ni prêtre, qui soit capable de l'exécuter, et la veuille entreprendre. Comme vous êtes toujours prêt à faire ce qui est de la gloire de Dieu, je vous offre avec confiance cette occasion de la procurer, et vous invite à partir sans délai. Je vous donnerai une escorte, des interprètes, des prêtres pour vous seconder; je fournirai de mon trésor aux frais de voyage, et à tout ce qui sera nécessaire.

Otton reçut cette lettre comme venue du ciel, et rendit grâces à Dieu de vouloir bien se servir de lui pour cette sainte entreprise. Il envoya demander au pape sa permission et sa bénédiction; puis il se prépara au voyage, sans se laisser ébranler par les gémissemens de son peuple, qui pleurait son pasteur comme s'il eût déjà été mort. Cependant il fit de sages informations touchant les manières et les mœurs de la Poméranie. On lui rapporta que le peuple y avait tant de mépris pour la pauvreté, que quelques ouvriers évangéliques s'y étant montrés sous un extérieur qui n'annonçait que la modestie, avaient été regardés comme des misérables empressés uniquement à soulager leur indigence. Pour montrer tout au contraire qu'il ne cherchait qu'à gagner les ames, il voulut paraître dans ce pays, non-seulement à l'abri de la misère, mais dans un état d'opulence capable de subvenir aux besoins d'autrui. Outre les vases sacrés, les ornemens, et tout ce qui était convenable pour la majesté du culte, il fit porter des vivres en abondance, grand nombre de robes, des étoffes précieuses, et beaucoup d'autres présens pour les principaux de la nation.

Il traversa la Bohême et la Pologne, où il fut reçu par-tout comme un apôtre, par le clergé et le peuple en procession. A Gnesne, alors capitale du pays, le duc et tous les grands vinrent nu-pieds au devant

de lui à deux cents pas de la ville, le fêtèrent pendant une semaine, puis lui donnèrent des interprètes, et tous les autres secours qu'on lui avait promis. La troupe des missionnaires étant ainsi prémunie, ils prirent congé du prince, et s'avançant vers la frontière, ils trouvèrent une forêt immense qu'ils purent à peine traverser en six jours, et au bout de la forêt, une rivière qui servait de limite à la Pologne. Vratislas, duc de Poméranie, déjà chrétien, mais en secret par la crainte des idolâtres, était venu jusqu'à cet endroit au devant des prédicateurs de l'évangile, avec ceux de ses sujets qu'il savait les plus affectionnés au christianisme. Dès qu'il les aperçut, il passa la rivière avec une partie de sa suite, salua le saint évêque qu'il tint long-temps embrassé, et lui marqua les sentimens de son ame par des gestes si éloquens, qu'ils firent entendre sans peine ce qu'il ne pouvait lui exprimer dans son idiome barbare. L'évêque lui fit ses présens; après quoi lui et sa suite entrèrent avec confiance en Poméranie.

Ils marchèrent d'abord à Pirits, et trouvèrent sur la route quelques bourgades ruinées par la guerre, où ils baptisèrent trente personnes, qui furent les heureuses prémices de cette moisson apostolique. Aux approches de la ville, ils aperçurent de loin une troupe d'environ quatre mille hommes, qui s'étaient rassemblés de toute la province, et célébraient une fête idolâtre par des réjouissances tumultueuses. Ils craignirent de s'exposer pendant la nuit qui approchait, à une multitude échauffée par la débauche, l'enthousiasme et la superstition : mais le lendemain, ils députèrent vers les principaux de la ville, pour leur annoncer l'arrivée de l'évêque que les ducs de Pologne et de Poméranie leur enjoignaient d'écouter avec respect; que c'était un homme de grande marque, d'une fortune très-considérable chez lui, et que loin de leur rien demander, il n'était venu que pour les combler de biens; qu'ils se souvinssent tant des horreurs de la guerre à peine terminée, que des promesses qui leur avaient obtenu la paix, et craignissent de provoquer de nouveau les vengeances de

l'Etre suprême ; que tout le monde était chrétien, et qu'ils ne pouvaient résister seuls à toutes les nations.

Les principaux d'entre les païens, après quelques artifices employés sans succès pour gagner du temps, répondirent qu'ils reconnaissaient l'impuissance de leurs dieux, et ne voulaient plus résister au Dieu suprême qui rompait toutes leurs mesures. Ils communiquèrent leur résolution au peuple, qui demeurait toujours assemblé : tous s'écrièrent qu'on fît approcher l'évêque, afin qu'ils pussent le voir et l'entendre avant que de se séparer. Otton vint avec toute sa suite, et campa dans une grande place à l'entrée de la ville. Les barbares accouraient en foule ; ils s'empressaient de toute part vers ces hôtes extraordinaires ; ils tenaient leurs regards sans cesse attachés sur eux ; ils observaient avec une extrême curiosité leurs moindres démarches.

L'évêque, revêtu de ses habits pontificaux, parut dans un lieu élevé, et leur parla ainsi par le moyen d'un interprète : Bénis soyez-vous du Dieu tout-puissant, en l'honneur de qui vous nous recevez. Vous ne vous montrez pas moins touchés que convaincus de la cause qui nous a fait venir de si loin. C'est votre salut, c'est votre souveraine félicité que nous avons uniquement en vue. Oui, vous serez à jamais heureux, si vous voulez adorer et servir votre Créateur avec la fidélité qu'il mérite. Il s'éleva un cri général d'applaudissement et de soumission. Otton employa sept jours à les instruire soigneusement avec ses prêtres et ses clercs, les fit jeûner trois autres jours ; puis on leur administra le baptême avec une décence et une circonspection que les auteurs du temps ont cru devoir nous transmettre comme un monument respectable de la pudeur de ces nations septentrionales.

La licence de la superstition avait néanmoins introduit parmi eux, comme chez les anciens païens, la pluralité des femmes, et l'usage dénaturé d'étouffer leurs filles au berceau quand ils s'en croyaient un trop grand nombre. Pendant trois semaines qu'Otton

et ses disciples demeurèrent parmi ces néophytes depuis leur baptême, ils leur inspirèrent l'horreur de ces pratiques dénaturées, les instruisirent sur l'observation des fêtes et des jeûnes, leur expliquèrent la doctrine des sept sacremens, leur recommandèrent d'entendre souvent la messe, et de communier au moins trois ou quatre fois l'année. Ils leur défendirent encore de manger du sang, ou des animaux suffoqués. Au défaut d'une église qu'on n'avait pu construire en si peu de temps, on leur laissa une chapelle avec un autel consacré, un prêtre, un calice, les livres et les autres meubles nécessaires; ce qui soutint la piété de ces nouveaux fidèles au nombre d'environ sept mille, et leur fit concevoir de jour en jour une horreur plus grande de leurs anciennes superstitions. En les quittant, Otton leur demanda quelques-uns de leurs enfans pour les faire étudier, afin qu'ils eussent, comme les autres nations, des prêtres et des clercs de leur langue.

Il passa de Pirits à Camin, où il trouva la duchesse de Poméranie, qui déjà chrétienne dans le cœur, le reçut avec beaucoup de joie. Il y demeura six semaines, et baptisa tant de monde, que son aube même, par l'excès de la fatigue, était souvent trempée de sueur, quoiqu'il fût aidé dans cette fonction par ses prêtres. Le duc Vratislas vint lui-même dans cette ville, et renonça publiquement aux femmes qu'il entretenait au nombre de vingt-quatre, sans compter la duchesse son épouse. L'exemple du souverain contribua merveilleusement à décrier la polygamie dans la nation.

Les succès de l'évangile ne furent pas si rapides à Vollin, ville considérable et très-commerçante, située dans une île à l'embouchure de l'Oder. Les habitans, naturellement altiers et féroces, y attaquèrent en furie l'évêque et sa suite, sans respect pour le duc qui les avait logés dans son palais. La consternation y fut générale parmi les chrétiens, à l'exception du saint pasteur qui se réjouissait dans l'espérance du martyre. Il échappa néanmoins, après avoir été abattu dans la boue, et blessé légèrement.

Les

Les esprits se calmant enfin, les pourparlers commencèrent, et les idolâtres promirent de suivre le parti que prendrait la ville de Stétin, dès-lors capitale de toute la Poméranie.

L'évêque s'empressa d'y passer, et de s'aboucher avec les principaux citoyens. Ces barbares, chez qui le larcin était inconnu, répondirent : Il y a chez les chrétiens des voleurs à qui on coupe les pieds et l'on arrache les yeux ; on y voit toutes sortes d'autres crimes et de supplices, et le chrétien déteste le chrétien même. Nous ne voulons point d'une telle religion ; nous sommes contens de la nôtre. Ils persistèrent deux mois dans cette obstination. Cependant le zélé pasteur usait de tous les expédiens les plus propres à les ébranler. Enfin ils firent espérer d'embrasser le christianisme, si le duc de Pologne leur accordait une paix stable, avec diminution de tribut. En attendant, l'évêque et les prêtres eurent la liberté d'annoncer l'évangile ; ce qu'ils firent deux fois la semaine réglément, c'est-à-dire, les jours de marché sur la place publique. Comme ils prêchaient revêtus des ornemens sacerdotaux, et la croix à la main, la nouveauté du spectacle attira beaucoup de peuple, sur-tout de la campagne. Saint Otton gagna d'abord deux jeunes hommes de l'une des principales familles de la ville. Ils gagnèrent à leur tour leur mère et leurs autres parens, puis un grand nombre d'étrangers, dont ils levaient les préventions par la peinture de la vie merveilleuse du saint qu'ils observaient de si près et si assidument. Il prodigue l'argent, disaient-ils, pour délivrer les captifs ; il embrasse avec tendresse ceux qui croupissaient dans les fers ; il les nourrit comme ses enfans ; il les habille, et leur fournit de quoi retourner dans le sein de leurs proches. On le prendrait pour un Dieu, s'il ne protestait qu'il n'est que le serviteur du Dieu tout-puissant qui l'envoie pour nous rendre pleinement heureux.

La prédication de l'évangile se trouvait dans cette heureuse situation, quand les députés revinrent de Pologne. Le duc avait accordé généreusement tout ce qu'on lui demandait. Après la lecture de ses lettres,

les citoyens, par délibération publique, se résolurent d'embrasser la religion chrétienne. L'évêque les fit même consentir à la destruction de leurs idoles; mais comme une terreur panique les empêchait de les abattre de leurs propres mains, il marcha suivi de ses prêtres, qui se mirent à l'œuvre en leur présence. Quand le peuple vit qu'il ne leur en arrivait aucun mal, il n'eut plus que du mépris pour ces divinités qui ne pouvaient se défendre, et se répandit de toute part avec ardeur pour ruiner jusqu'au dernier asile de la superstition. Le principal de ces temples contenait de grandes richesses, qu'ils offrirent à l'évêque et à ses prêtres; mais il dit: A Dieu ne plaise que nous nous enrichissions de votre bien! nous avons assez de fortune chez nous; gardez tout ceci pour votre propre usage. Il ne reçut que la tête d'une idole, qu'il envoya au pape comme un trophée de la victoire remportée sur l'enfer (1). Après ces succès, il crut devoir demeurer encore trois mois à Stétin pour instruire ces nouveaux fidèles, et cimenter solidement cette église naissante.

Cependant les habitans de Vollin avaient envoyé secrétement, afin d'observer ce qui se passait dans une ville qu'ils avaient choisie pour modèle. Ils rapportèrent qu'il n'y avait ni vue d'intérêt, ni imposture dans la conduite de ces étrangers; que leur doctrine était pareillement irrépréhensible, et qu'elle avait été reçue d'un concert unanime à Stétin. Sur ce rapport, Otton fut désiré à Vollin comme un bienfaiteur généreux, à qui tout le monde s'empressait de faire oublier les ingratitudes dont on avait payé les premiers témoignages de sa bienveillance. A peine put-il suffire pendant deux mois d'un travail excessif, à baptiser tous ceux qui se présentaient. Comme Vollin était au centre de la province, les ducs de Pologne et de Poméranie choisirent cette ville pour y établir le siége épiscopal. Les peuples firent tous leurs efforts pour y retenir Otton, en lui promettant une docilité parfaite à marcher sous

(1) Cap. 25.

sa conduite dans les voies du salut : motif bien capable de faire impression sur le cœur d'un saint, et qui le fit consentir en effet à quitter l'éclat et tous les avantages de son premier siége ; mais son clergé le prenant à son tour par sa sensibilité et par sa vertu, le fit changer de résolution. Comme il s'en retournait par la Pologne, après avoir encore évangélisé à Colberg, à Belgart, et dans plusieurs autres villes païennes, sur ses conseils, le duc Boleslas nomma pour évêque de Poméranie, Albert l'un des trois chapelains qu'il avait envoyés à la mission de cette province. En moins d'une année, saint Otton produisit tous ces fruits de salut : il se retrouva pour Pâques à Bamberg, comme il l'avait promis en partant.

Quatre ans après, il entreprit un second voyage de Poméranie, mais par une autre route (1). Il voulut en passant répandre la semence évangélique dans le pays des Lutétiens, qui occupaient une partie du Meckelbourg et du Brandebourg. Comme il y avait déjà fait beaucoup de conversions, abattu même des temples d'idoles et consacré des églises, il apprit que Stétin était retourné à l'idolâtrie. Il prit sur le champ la résolution d'y aller ; mais les ecclésiastiques de sa suite, beaucoup moins courageux que lui, employèrent tous leurs soins et tous leurs efforts pour le faire changer de dessein. Fatigué de leurs remontrances, et plus encore des déguisemens de leur pusillanimité : Je vois bien, leur dit-il, que nous sommes venus pour les délices, et non pour la croix. Que ne m'est-il donné de vous mener avec moi au martyre ! Toutefois je ne contrains personne : mais si vous refusez de partager ma couronne, au moins n'attentez pas à me la ravir ; laissez-moi la liberté que je vous donne.

Après ce peu de paroles, il s'enferma seul, et pria jusqu'au soir. Il dit ensuite à l'un de ses gens de fermer toutes les portes, et de n'ouvrir à personne sans son ordre. Alors il prit ses habits de

(1) Vit. l. 3.

voyage, mit ses ornemens, son calice, avec les autres meubles d'autel, dans un sac qu'il chargea sur ses épaules, prit seul, durant les ténèbres, le chemin de Stétin, et marcha gaiement tout le reste de la nuit. Ses clercs s'étant levés pour matines, et l'ayant long-temps cherché en vain, ils conçurent de cruelles inquiétudes. Ils partent, les uns à pied, les autres à cheval, se répandent au loin dans la campagne, et le trouvent enfin comme il faisait jour, et qu'il allait monter dans une barque. Ils se précipitent de cheval, et se jettent à ses pieds, qu'ils arrosent de leurs larmes. Il pleure, et se prosterne de son côté, en les conjurant de le laisser partir, et de retourner sur leurs pas : mais ils lui protestèrent qu'ils ne l'abandonneraient point, et soit à la vie, soit à la mort, qu'ils le suivraient par-tout.

Ils allèrent tous ensemble à Stétin, et logèrent à une église qui était à l'entrée de la ville. Les citoyens étaient divisés entr'eux, les uns ayant gardé la foi, les autres en bien plus grand nombre étant retournés au paganisme. La plupart de ceux-ci parurent inquiets et fort embarrassés de l'arrivée du saint évêque : mais les sacrificateurs des idoles, transportés de fureur, environnèrent l'église avec une troupe de gens armés, criant en forcenés, qu'il la fallait abattre, et faire main basse sur tous ceux qui s'y trouvaient. Le saint qui désirait ardemment le martyre, se revêtit de ses habits pontificaux, et prenant, au lieu d'armes, la croix et les reliques, il se mit à chanter des pseaumes avec son clergé. A ce spectacle, les barbares furent désarmés. Ils ne purent plus qu'admirer ces hommes extraordinaires, qui ne faisaient entendre que des chants et des bénédictions à l'article de la mort : les plus sages de la troupe prenant leurs prêtres en particulier, leur remontrèrent que c'était par la raison, et non par la violence, qu'il convenait de défendre leur religion. Ainsi l'émeute se calma insensiblement, et la troupe se dissipa.

Le dimanche étant venu, le saint évêque, après avoir célébré le saint sacrifice, sortit encore revêtu

des ornemens sacrés, et la croix marchant devant lui. Il avança au milieu de la place publique, et monta dans une tribune d'où on avait coutume de haranguer le peuple. Comme il eut commencé à parler, et que la plupart témoignaient l'écouter avec plaisir, un sacrificateur fendit la presse, et d'une voix qui étouffa celle du prédicateur, le chargea d'injures, et anima le peuple à immoler cet ennemi de leurs dieux (1). Ils avaient tous les dards à la main, et plusieurs se mirent en devoir de les lancer; mais ils demeurèrent immobiles, sans pouvoir ni user de leurs armes, ni abaisser leurs mains, ni même se remuer de leur place. Ce fut un triomphe bien doux pour les fidèles, et le saint en prit occasion d'exalter la toute-puissance du vrai Dieu. Les sages et les anciens de la ville se rassemblèrent aussitôt au lieu du conseil, où ils demeurèrent jusqu'à minuit. Ils conclurent enfin à extirper entièrement l'idolâtrie, et à s'attacher pour toujours à la religion chrétienne. Dès le lendemain, l'évêque réconcilia les apostats par l'imposition des mains, baptisa les personnes qui ne l'avaient pas encore été, et confirma leur foi par plusieurs miracles. En peu de temps, cette église de la capitale fut en état de servir de modèle au reste de la province, qui se fit un devoir de s'y conformer. Saint Otton, depuis qu'il eut mis ainsi la dernière main à cette conquête apostolique, vécut encore six à sept ans dans son église de Bamberg, où il ne cessa de présenter dans ses œuvres la foi vive, le zèle laborieux, la charité, l'esprit d'abnégation, et toutes les vertus d'un apôtre.

Bien d'autres églises avaient aussi à leur tête des prélats d'une éminente vertu. L'an 1125, on transféra le bienheureux Hildebert, de l'évêché du Mans sur le siége métropolitain de Tours, comme dans un champ plus propre à déployer toute l'étendue de son mérite et de ses talens (2). Il n'accepta ce surcroît d'honneur qu'avec une extrême répugnance, quoiqu'il eût essuyé au Mans toutes sortes de traverses par la rivalité des princes qui se disputaient

(1) Cap. 16. (2) Vit. ingest. Episc. Cœnom.

cette ville. Il vécut à Tours comme dans son premier siége, occupé sans interruption à réformer et à sanctifier son clergé, à instruire son peuple, à soulager les indigens, à réparer et à orner les églises. En son particulier, il menait une vie austere, jeûnait souvent, faisait servir sa table avec une simplicité exemplaire, portait le cilice, couchait sur la dure, et donnait la meilleure partie de la nuit à la méditation des livres saints et à la prière. Il eut un grand soin de tenir des synodes, et de visiter sa province.

Conon, comte de Bretagne, l'ayant invité à venir dans ses états pour en réformer quelques abus, on tint à Nantes un concile, qui nous fournit une preuve sensible du secours que le droit de nature peut tirer de la foi chrétienne pour l'observation de ses principes les plus évidens (1). Il s'était établi en Bretagne deux coutumes inhumaines: suivant la première, à la mort d'un mari ou d'une femme, tous les meubles du défunt appartenaient au seigneur; selon la seconde, quand un vaisseau avait eu le malheur de faire naufrage, bien loin de tendre une main secourable à ceux qu'avait épargnés la tempête, les débris de leur fortune étaient confisqués au profit du prince. Le comte qui assistait au concile, renonça généreusement à ce droit barbare, et fit prononcer l'anathème contre tous ceux qui exerceraient l'autre. Hildebert envoya ces décrets au pape Honorius, qui les confirma. Il gouverna huit à neuf ans l'archevêché de Tours, et acquit par ses écrits une juste célébrité.

On a de lui des lettres, des sermons, les vies de sainte Radegonde et de saint Hugues de Cluny, grand nombre de poésies, et quelques traités de religion, dont le plus considérable forme un corps abrégé de théologie, et fut le modèle de ceux qui peu après accréditèrent si étonnamment la forme scolastique. On y trouve une netteté et une précision rare pour le temps, avec un sage discernement dans le choix des preuves. En général, on remarque

(1) T. x, Conc. p. 918.

dans les ouvrages d'Hildebert un jugement sain, et une véritable force d'esprit contre les préjugés de son siècle, particulièrement contre l'abus des longs pélerinages, et des appellations interjetées sans fin au saint siége (1). Quoiqu'il eût été disciple de Bérenger, il fut toujours infiniment éloigné des erreurs de son maître. Il dit expressément qu'après la consécration du corps de Notre-Seigneur, la substance du pain ne demeure pas dans l'eucharistie. Il se sert même du mot de transsubstantiation (2); et c'est le premier auteur dans les écrits duquel on le trouve employé.

Vers le temps où le bienheureux Hildebert passa au siége de Tours, saint Norbert alla demander au pape la confirmation de son institut, qui avait été approuvé par les légats Grégoire et Pierre de Léon. Il fut reçu à Rome avec beaucoup d'honneur, et obtint sans peine ce qu'il désirait, comme il paraît par la bulle d'Honorius, en date du 16 Février 1126, où la juridiction des évêques est néanmoins réservée. De retour en France, à la prière du comte de Champagne qu'il avait engagé à se sanctifier dans le siècle, et qui voulut recevoir une épouse de sa main, il passa en Allemagne pour accélérer ce mariage déjà convenu avec la vertueuse Mathilde, princesse de Carinthie.

Norbert arriva à Spire comme l'empereur Lothaire y tenait une assemblée, où se trouvaient les députés du clergé et du peuple de Magdebourg pour élire un archevêque (3). Dès qu'on sut l'arrivée d'un personnage si célèbre, et si vanté en particulier pour sa sainte éloquence, on l'invita à faire un sermon, qui remplit toute l'attente de l'auditoire. Il y avait, avec une multitude de seigneurs, un cardinal légat nommé Gérard, qui fut depuis pape sous le nom de Lucius III. Sur leur avis, les députés proposèrent pour le siége vacant trois sujets recommandables, du nombre desquels était Norbert qui ne s'en doutait pas. Comme

(1) Lib. 1, ep. 15. Lib. 11, ep. 41. (2) Serm. 93, p. 689. (3) Vit. Boll. c. 15.

on délibérait entre les trois, Alberon, primicier de Metz, et depuis archevêque de Trèves, fit signe aux députés, en montrant du doigt saint Norbert. Aussitôt ils le saisirent, en criant à voix redoublée : C'est ici notre pasteur et notre père. On l'enleva sans lui donner le temps de se reconnaître ; on le présenta à Lothaire, qui applaudit à ce choix avec tous les assistans ; le légat le confirma, et on l'emmena incontinent a Magdebourg, où cette nouvelle causa une joie inexprimable.

De si loin qu'il put voir la ville, il marcha nu-pieds, et suivit ainsi la procession, qui vint le recevoir et le conduire á l'église, puis au palais archiépiscopal. Il était vêtu si pauvrement, que le portier lui refusa l'entrée, et le repoussa brusquement, en lui disant : Que ne te rangeais-tu parmi les autres pauvres ; il te convient bien d'incommoder ces seigneurs. Tout le monde cria au portier que c'était l'archevêque Le portier confus voulait se cacher ; mais Norbert le retint, et lui dit en souriant : Ne craignez rien, mon ami, vous me connaissez mieux que ceux qui me forcent à occuper un palais où je ne puis que très-mal figurer. Il gouverna huit ans le diocèse de Magdebourg avec un zèle qui eut de grands succès, mais qui lui fit des ennemis dont la fureur se porta jusqu'à le vouloir poignarder. Sa charité, sa douceur admirable et sa persévérance, triomphèrent de tous les obstacles. Malgré sa promotion à l'épiscopat, plusieurs de ses religieux ne voulaient point d'autre supérieur que lui, et se montrèrent si fermes dans leur attachement, que l'ordre se vit au moment d'une fâcheuse division ; mais il manda les plus considérables, et les obligea d'élire un abbé général, qui fut Hugues son premier disciple.

Il y eut alors dans l'ordre de Cluny une division bien plus condamnable, et qui fit succéder sans intervalle à l'edification publique tous les scandaleux spectacles du schisme. Depuis trois ans, l'abbé Ponce, devenu insupportable a ses frères par ses caprices hautains et ses fastueuses profusions, s'était démis

de sa charge dans un accès fantasque de ferveur, et avait passé à la Terre-Sainte, où il se proposait de finir ses jours. Les moines se pressèrent de mettre à sa place Hugues, prieur de Marcigny, qui mourut au bout de trois mois. Ils élurent aussitôt après, Pierre Maurice, issu de l'ancienne maison de Montboissier, et doué de qualités personnelles qui lui ont acquis le nom de Pierre le Vénérable. Ponce n'était pas d'un caractère à se plaire long-temps dans les solitudes obscures et indigentes de la Palestine; il se rapprocha du théâtre de son ancienne grandeur, et bâtit un petit monastère en Italie dans l'évêché de Trévise. Ce petit renouvellement de fortune, loin de fixer sa légéreté, ne servit que d'amorce à son ambition. Elle ne cessait de lui retracer les images de la magnificence de Cluny, qui enfin lui tournèrent la tête, et lui firent prendre le parti de recouvrer de manière ou d'autre son ancienne possession; mais pour reparaître en France avec quelque succès, il crut devoir jouer un personnage tout nouveau pour lui, et se résolut à y figurer en saint. Il commença par se faire des partisans, qui de tous côtés répandirent le bruit qu'il priait continuellement, qu'il portait des chaînes de fer sous ses habits, qu'il passait des semaines entières sans manger, et qu'il guérissait par ses prières toutes sortes de maladies.

Cette réputation l'ayant devancé sur la route de Cluny (1), où il avait déclaré qu'il ne voulait plus paraître, il s'en approcha peu à peu; et comme il eut appris que Pierre était allé en Aquitaine pour des affaires de l'ordre, il recueillit quelques moines fugitifs, plusieurs laïques armés, doubla sa marche, et tomba tout à coup sur le monastère. Il chassa le prieur Bernard, vieillard vénérable, dispersa les moines, contraignit par des menaces et des tortures une partie de ceux qu'il put arrêter, à lui prêter serment de fidélité, et mit les autres dans une rude prison. Devenu ainsi maître absolu de tout, il prend les croix, les calices, les reliquaires, les fait fondre,

(1) Petr. Vener. l. 2 de Mirac.

et en tire une grande quantité d'or, qui devint la solde des brigands qu'il avait avec lui, sans en excepter les femmes sans pudeur dont il ne rougissait pas de grossir son cortége; ensuite il s'empara des fermes et des châteaux du monastère, ravagea tout par le fer et le feu, et soutint cette guerre sacrilége depuis le commencement du carême jusqu'au mois d'Octobre, le prieur et les principaux religieux se défendant, comme ils pouvaient, dans les lieux les plus difficiles à forcer.

Le bruit de ce scandale étant parvenu aux oreilles du pape, il envoya d'abord des légats qui prononcèrent l'anathème contre Ponce et sa faction; il enjoignit ensuite à Pierre-Maurice et à Ponce de se rendre à Rome, afin de juger lui-même. Pierre partit aussitôt avec ce qu'il y avait de plus distingué dans l'ordre, nommément avec Matthieu, prieur de Saint-Martin-des-Champs de Paris, qui était chargé de porter la parole. Ponce eut le front de comparaître accompagné de quelques moines de son parti. Comme il était excommunié, le pape lui fit dire de se mettre en état d'être absous, suivant les canons, avant de se présenter au jugement. Ponce répondit qu'homme vivant sur la terre ne pouvait l'excommunier, et qu'il n'y avait que saint Pierre en personne qui eût ce pouvoir. Le pape, indigné de ce délire d'orgueil, abandonna l'insensé à son aveuglement volontaire, et fit exhorter ses partisans à se rendre plus dociles. Ils se confessèrent coupables, entrèrent nu-pieds au palais, et demandèrent humblement l'absolution, qu'ils obtinrent. On procéda aussitôt au jugement, et le droit étant manifeste, il ne fut question que de constater les faits. Après que les deux parties eurent parlé, le pape se retira quelques heures avec toute sa suite, puis revint prendre son siége, et fit prononcer la sentence en ces termes: La sainte église romaine dépose à perpétuité Ponce, usurpateur sacrilége et schismatique, et assure à l'abbé Pierre le monastère de Cluny, avec tout ce qui en dépend. Ce jugement ne fut pas plutôt rendu, que les moines débauchés par Ponce se réunirent cordialement à leurs frères,

et tout le feu de cet horrible schisme fut éteint en un moment. Le pape fit enfermer Ponce dans une tour, où ce génie superbe persévéra dans l'impénitence, et mourut peu de temps après. Toutefois par considération pour l'illustre monastère dont il avait été abbé, le pontife le fit inhumer en terre sainte, mais sans nul appareil.

L'année même du schisme de Cluny, le monastère du Mont-Cassin qui avait en Italie cette haute prééminence d'honneur et de mérite dont les Clunistes jouissaient en France, donna dans un schisme qui ne fut pas moins scandaleux (1). Son abbé Odérise, d'un caractère assez ressemblant à celui de Ponce, tomba dans les mêmes égaremens. Tandis que le pape Honorius n'était encore que cardinal-évêque d'Ostie, il avait essuyé un refus mortifiant de la part d'Odérise. Quand il fut élevé au pontificat, l'imprudent abbé, naturellement caustique, lâcha quelques propos impertinens sur la naissance du nouveau pontife, et donna un air de ridicule à son habileté dans les lettres. Quelque temps après, Honorius se trouvant au château de Fumone, y fit venir Odérise, et en présence de plusieurs laïques, le réprimanda fortement sur la dissipation des biens du monastère. Il alla jusqu'à lui dire qu'il était moins un abbé, qu'un grand du monde et un officier militaire. Les esprits de part et d'autre en étant à ce point d'aigreur, le comte d'Aquin qui n'aimait pas Odérise, écrivit à Honorius, que cet abbé superbe tranchait du pape en toute rencontre : il articula des griefs particuliers et assez bien circonstanciés, pour que le pape citât Odérise à son tribunal. L'abbé refusa d'y venir ; et le pape, après avoir réitéré deux fois la citation suivant les formes canoniques, prononça contre lui la sentence de déposition, ajoutant que quand il ne serait coupable d'autre chose, sa contumace et son orgueil suffisaient pour le condamner.

Odérise méprisa cette sentence : quelques jours après, il s'assit dans la chaire abbatiale, la crosse à la

(1) Chron. Cass. l. 4, c. 81 et seq.

main, et fit toutes ses fonctions accoutumées. Le pape justement irrité l'excommunia publiquement avec tous ses fauteurs ; ce qui produisit une division fort animée entre les moines, et les peuples du voisinage dépendans de l'abbaye. Le peuple s'étant rendu le plus fort, obligea les moines à chasser Odérise, et à élire un autre abbé. Ils eurent en effet leur doyen Nicolas: mais quelques anciens religieux écrivirent secrétement au pape, que l'élection était irrégulière, et le pur ouvrage de la cabale. La conduite de Nicolas ne justifia que trop cette accusation. Pour soutenir son parti, il s'empara de la riche argenterie de l'église, sans épargner un autel d'or orné de pierreries, ni beaucoup d'autres présens d'un prix inestimable consacrés par la dévotion de tant de papes et de princes. En un mot, la profanation alla si loin, qu'elle fit succéder l'horreur et tous les sentimens d'une haine implacable au premier attachement de ses moines : mais son pillage l'avait mis en état de faire la guerre, qu'il continua avec autant d'opiniâtreté que de fureur. Odérise au contraire, dompté par l'adversité et par la fermeté inflexible du pape, vint se jeter à ses pieds, et renonça à l'abbaye entre ses mains. Le pontife déposa ensuite Nicolas, excommunia ses adhérens, et fit élire pour abbé le prévôt du monastère de Capoue, nommé Seignoret. Nicolas se soumit alors, et abandonna les forteresses qu'il occupait. Honorius fut si satisfait d'avoir mis fin à ce scandale, qu'il se transporta, contre la coutume, au Mont-Cassin pour donner à Seignoret la bénédiction abbatiale que ses prédécesseurs étaient toujours venus recevoir à Rome. Il voulut néanmoins que le nouvel abbé lui prêtât serment ; mais les moines s'opposèrent à cette prétention toute nouvelle, et le pape s'en déporta.

L'ordre de Cluny, pendant treize années d'un gouvernement tel que celui de Ponce, n'avait pu manquer d'essuyer des atteintes considérables dans la régularité de ses observances : mais les religieux y conservaient toute la fierté de la prééminence où les avait établis la réputation de leurs pères. Ils ne

virent pas sans quelque chose de plus que l'émulation, l'institut de Cîteaux, qui était au plus haut point de sa ferveur, prendre le premier rang en fait de régularité, et leur ravir la considération publique qui ne manque pas de la suivre. Comme il n'y avait pas lieu d'attaquer la pureté de ses observances, on essaya de les faire passer pour impraticables, au moins d'une manière indirecte, en lui enlevant quelques sujets qu'on prétendit s'être engagés légérement à une perfection où leur faiblesse ne pouvait atteindre. Déjà l'abbé Ponce avait ainsi débauché un jeune profès nommé Robert, qui était cousin-germain de saint Bernard, et qui vivait sous sa conduite à Clairvaux. Il y avait envoyé son grand-prieur, qui en traita l'austérité d'indiscrétion et de folie, persuada au jeune Robert d'en sortir, et l'amena à Cluny, où on lui fit faire une nouvelle profession. En vain saint Bernard écrivit à Robert tout ce que la tendresse de l'amitié et l'onction de la piété peuvent suggérer de plus touchant et de plus fort à l'éloquence (1): le déserteur parut insensible tout le temps que Ponce fut en place; il ne revint à Clairvaux que quand Pierre-Maurice fut abbé de Cluny.

Le différent était terminé; mais les réflexions qu'on s'était permises de part et d'autre sur la valeur et la manutention des observances respectives, n'avait pas tourné à l'avantage de Cluny. Les agresseurs à qui l'attaque avait si mal réussi, devinrent les plaignans. Ils accusèrent saint Bernard de les décrier; et ce reproche fut fait avec tant d'éclat, et si souvent répété, que ses amis l'engagèrent à se justifier. Il fit en effet une apologie divisée en deux parties, dont la première tend à le disculper des invectives qu'on lui imputait faussement, et l'autre à faire goûter les justes raisons qu'il comptait avoir eues en reprenant quelques relâchemens avérés (2). Nous serions sans doute, dit-il, les plus misérables de tous les hommes, si couverts de haillons, comme

(1) Bern. ep. 1. (2) Opusc. 5, tom. 1.

on nous le dit si bien, nous osions de nos cabanes diffamer votre illustre institut, et du fond obscur de notre désert ternir les lumières du monde, en attentant à la réputation de tant de saints qui vivent parmi vous. S'il en était ainsi, à quoi nous serviraient nos travaux et nos austérités, sinon à nous conduire plus tristement dans l'abîme éternel par la voie odieuse de la détraction et de l'hypocrisie ? Il proteste ensuite qu'il a toujours eu beaucoup d'estime et d'affection pour l'ordre de Cluny ; qu'il révère et chérit cordialement tous les ordres qui, avec les fidèles de toute condition, de tout sexe et de tout âge, composent une même église ; qu'il est impossible qu'un seul institut embrasse tous les hommes, qu'un seul homme embrasse tous les instituts ; que pour lui, il les embrasse par la charité, laquelle peut lui procurer le fruit de l'observance qu'il ne pratique pas, plus abondamment même qu'à ceux qui la pratiquent. Il réprimande enfin ceux de ses frères qui censuraient en effet les moines de Cluny.

Dans le reste de l'apologie néanmoins, en justifiant les corrections qu'il trouvait à faire aux institutions de Cluny quant à la pratique, il suit les vives impressions de son zèle, et fait une censure assez forte du relâchement qui s'y était introduit. Parlant d'abord très-généralement : J'admire, dit-il, d'où a pu venir parmi les moines tant d'intempérance dans les repas, tant de vains superfluités dans les habits, les ameublemens, les équipages, et un tel renversement dans les idées mêmes, qu'on y traite l'économie et la frugalité d'avarice, la tempérance d'austérité sauvage, le silence et le recueillement d'humeur atrabilaire. Le relâchement y passe au contraire pour discrétion, la profusion pour libéralité, le babil et la dissipation pour affabilité et politesse.

Descendant ensuite dans le détail des objets à réformer, il blâme la splendeur des repas où l'on accumule mets sur mets, où, au défaut de la viande dont on est obligé de s'abstenir par état, on sert quantité de poissons énormes, ou plutôt de monstres exquis.

Encore sont-ils assaisonnés avec tant d'art, ajoute-t-il, que l'appétit se renouvelle à mesure qu'il s'épuise, et qu'après avoir passé de beaucoup les bornes de la tempérance, il se retrouve plus irrité qu'après un long jeûne. Quant à la boisson, on a perdu l'usage de l'eau, même avec le vin; et plût à Dieu qu'on se bornât à se désaltérer avec le vin pur! mais pour forcer la soif, ainsi que l'envie de manger, on a recours aux vins de liqueur, et à mille breuvages artificiels. On a même trouvé le secret d'enfreindre l'abstinence la plus sacrée à nos pères : de jeunes religieux, dont l'embonpoint et le teint vermeil annoncent la florissante santé, déclarés malades parce qu'ils marchent avec un bâton, à la faveur de cet artifice risible, vont à l'infirmerie se repaître et se régaler de toutes sortes de viandes. Est-ce donc ainsi, conclut-il, que vivaient les saints abbés Odon, Mayeul, Odilon et Hugues?

Saint Bernard n'est pas moins éloquent sur le luxe des habits et des équipages. Hélas! dit-il, je ne puis y penser sans douleur; notre vêtement, qui était le symbole de l'humilité, n'est plus qu'un étalage d'orgueil. A peine trouvons-nous dans nos climats d'assez belles étoffes pour nous habiller. L'officier et le moine achètent d'un même drap, l'un pour son manteau, et l'autre pour sa coule. Quant au cortége et à l'équipage, il est tel abbé qui voyage avec tant de pompe en hommes et en chevaux, que sa suite suffirait à plusieurs évêques. J'en ai vu un marcher avec soixante chevaux. Vous les prendriez pour des gouverneurs de provinces, non pour des supérieurs monastiques, et plutôt pour des princes que pour des pasteurs. Il reprend enfin la magnificence des églises, qui épuise le patrimoine des pauvres, et qui est inutile à des solitaires : gens tout intérieurs par état, qui n'ont point à prétexter, comme les évêques, la nécessité de soutenir le culte public, et de ranimer la dévotion des peuples par les décorations extérieures.

A cette censure proposée sous le titre d'apologie, Pierre le Vénérable répondit sans manquer à la charité la plus circonspecte, en témoignant même à

saint Bernard une estime et une amitié touchante (1). Il sentait l'avantage de son saint antagoniste, sur bien des articles qu'il eût sans doute désiré lui même de rappeler à leur perfection primitive; aussi convient-il que ce sont là des adoucissemens; mais il ajoute que par un esprit de discrétion et de charité, on peut changer certains articles, qui paraissent encore avoir été attaqués par d'autres moines de Cîteaux que saint Bernard. Pierre répond que les mœurs étant bien changées depuis les premiers solitaires, il ne paraissait plus séant que les séculiers vissent les mêmes religieux garder leurs troupeaux, labourer leurs terres, et monter ensuite à l'autel pour célébrer le saint sacrifice. Quant à l'indépendance où ils étaient de l'ordinaire, il dit que s'ils ne reconnaissaient pas en tout l'autorité des évêques diocésains, ils se faisaient gloire d'avoir pour évêque celui qui a de droit divin la primauté sur tous les pasteurs, et que ces sortes de priviléges étaient en usage dès le temps de saint Grégoire. C'est ainsi que ces deux saints abbés donnèrent l'un et l'autre à leurs raisons les couleurs les plus plausibles. Ils ne se persuadèrent point; mais jamais la charité n'en souffrit. On trouve dans plusieurs autres de leurs lettres, des preuves constantes de l'amitié réciproque que l'estime leur avait inspirée, et qui ne finit qu'avec la vie.

Bernard, fameux par ses lumières, par ses vertus, et déjà par quelques miracles qu'on racontait de lui, commença bientôt à être recherché pour les affaires les plus importantes de l'église et de l'état. Il était particulièrement connu de Matthieu, ancien prieur de Saint-Martin-des-Champs, qui avait accompagné Pierre le Vénérable à Rome, et dont le pape Honorius avait si bien apprécié le mérite, qu'il l'avait retenu auprès de lui, et fait cardinal-évêque d'Albane. La ressemblance des inclinations et des vertus faisait le fondement solide de son attachement à Bernard. Matthieu avait si bien l'esprit de son premier état, que sous la pourpre il ne retrancha rien des obser-

(1) Lib. 1, ep. 28.

vances

vances monastiques (1). Il conserva la longue psalmodie de Cluny, continua de dire la messe tous les jours, et demeura si solitaire dans le palais pontifical, qu'Honorius disait quelquefois que Matthieu était plus moine que cardinal. Ce sage et pieux prélat ayant été envoyé légat en France, appela saint Bernard au concile qu'il tint à Troies l'an 1128. Le saint abbé se plaignit en vain qu'on l'arrachait de son cloître pour lui faire passer la meilleure partie de son temps dans le tumulte du siècle qu'il avait abjuré; que si les affaires où l'on voulait qu'il prît part étaient faciles, on pouvait les traiter sans lui, et que si on ne pouvait le faire sans lui, la voix de Dieu l'avait trompé, en appelant à la vie monastique un homme sans qui les affaires épiscopales ne pouvaient s'expédier (2). Il fallut partir malgré sa répugnance, et prendre place parmi les seigneurs et les plus illustres prélats.

Hugues des Payens, grand-maître de la nouvelle milice du Temple établie depuis neuf ans, et encore réduite à neuf chevaliers, se trouva lui sixième de son ordre à ce concile. Leur premier engagement, approuvé par le patriarche de Jérusalem et par les autres évêques de Palestine, fut de protéger les pélerinages contre les infidèles et les brigands qui infestaient les chemins. Le roi Baudouin II les logea dans le palais qu'il avait près du temple, d'où leur vint le nom de Templiers. Le grand-maître s'était rendu au concile de Troies avec les principaux chevaliers, afin d'y proposer les observances qu'ils ajoutaient aux vœux ordinaires de religion, et de faire approuver solennellement cet ordre nouveau, religieux et militaire tout ensemble. Les pères ayant jugé qu'il fallait leur donner une règle fixe et précise, qui serait approuvée par le pape, saint Bernard fut chargé de la rédiger.

En voici les articles les plus particuliers (3). Ils doivent assister à l'office tant du jour que de la nuit,

(1) Petr. Vener. 11, Mirac. c. 14. (2) Epist. 21. (3) Mabil. admon. in Opusc. 6, Bern.

et quand le service militaire les en empêchera, ils réciteront treize *Pater* pour matines, sept pour chacune des petites heures, et neuf pour vêpres. Ils feront maigre le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi; mais le vendredi, ils s'abstiendront d'œufs et de laitage, ainsi que de viande. Chaque chevalier peut avoir un écuyer et trois chevaux. On leur défend la chasse; mais ils doivent poursuivre les bêtes féroces quand l'occasion s'en présente. Ils ne peuvent point avoir de sœurs de leur ordre, comme en avaient beaucoup de religieux; ils ne doivent donner le baiser à aucune femme, pas même à leurs plus proches parentes. Cette règle ayant été confirmée par le saint siége, accrédita l'ordre dans tous les états chrétiens, en multiplia étonnamment les membres en fort peu de temps, leur acquit enfin cette grande opulence qui leur devint si funeste. Les Templiers portaient une croix rouge sur leur habit blanc, pour se distinguer des chevaliers de l'hôpital de Saint-Jean, qui portaient la croix blanche sur un habit noir.

Ceux-ci avaient été institués religieux par une bulle du pape Pascal II, datée de Bénévent le 15 Février 1113. Avant que les croisés se fussent rendus maîtres de Jérusalem, des marchands italiens avaient bâti pour les pélerins, près du saint sépulcre, un hôpital en l'honneur de saint Jean-Baptiste. Le B. Gérard, provençal de nation, en était directeur, quand les croisés conquirent la Terre-Sainte. Comme plusieurs d'entr'eux se consacrèrent avec leurs biens au service de cet hôpital, les frères hospitaliers se virent en état, non-seulement de bien recevoir les pélerins, mais de les escorter et de les défendre contre les violences et les brigandages des Sarrasins. Gérard crut alors qu'il convenait de s'engager par des vœux, fit en effet, lui et ses frères, les trois vœux de religion entre les mains du patriarche de Jérusalem, et obtint ensuite la confirmation du souverain pontife. Le B. Gérard, en mourant vers l'an 1118, ne laissa pour règle que le souvenir des grands exemples de son humilité et de sa charité; mais

Raimond du Pui, qui fut alors élu grand-maître, dressa des statuts, de l'avis de tous les frères tant clercs que laïques.

Après l'observation des trois vœux, de chasteté, d'obéissance et de pauvreté, on leur prescrit de ne rien exiger, comme leur étant dû, sinon du pain, de l'eau, et un habillement vil tel qu'il convient aux serviteurs des pauvres (1). Ils ne doivent point voyager seuls, mais toujours avec quelques compagnons marqués par le grand-maître, afin de s'aider mutuellement à conserver la pureté des mœurs. Leur circonspection à l'égard des femmes doit aller jusqu'à ne pas souffrir qu'elles fassent leurs lits. On veut encore qu'ils ne soient jamais dans les ténèbres; qu'en quelques maisons qu'ils logent, ils aient toujours de la lumière devant eux. Quand ils iront chercher des aumônes pour les pauvres, ils demanderont l'hospice par charité; si on le leur refuse, ou s'ils n'en trouvent point chez des personnes honnêtes, ils vivront sur leur argent; mais ils n'acheteront qu'une sorte de mets. Ils ne recevront ni gages, ni terres: pour le pain, le vin et les autres choses de cette espèce, le maître en aura le tiers, et s'il y en a de reste, il le distribuera aux pauvres de la ville. Les hospitaliers ne feront que deux repas par jour. Le mercredi et le samedi, et depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques, ils ne mangeront point de viande. Ils garderont le silence à table, et plus strictement encore quand ils seront couchés On prescrit ensuite des pénitences proportionnées à la nature et au scandale des fautes: elles sont si sévères pour les péchés d'impureté, que quand ils deviennent publics, le coupable doit être dépouillé le dimanche au sortir de la messe, et fouetté à la vue de tout le monde.

L'an 1119, un seigneur allemand bâtit sur le modèle de Saint-Jean de Jérusalem, un hôpital particulier pour recevoir dans la même ville des pélerins de sa nation, qui n'entendant point le français, ne

(1) Preuv. hist. de Malt. t. 1.

savaient à qui s'adresser dans leurs besoins (1). Il fut érigé dans la suite, par le pape Célestin III, en un nouvel ordre religieux-militaire. Les frères y prirent l'habit blanc, comme les Templiers, dont ils se distinguèrent en y ajoutant une croix noire au lieu de la croix rouge.

Le grand-maître des Templiers et les chevaliers de sa suite, à leur départ de Jérusalem, avaient été chargés par le roi et les seigneurs du royaume, d'animer le zèle des peuples pour le secours de la Terre-Sainte. La ville de Tyr était tombée sous le pouvoir des croisés, tandis que le roi Baudouin demeurait prisonnier chez les Musulmans; et depuis sa délivrance, qui fut chèrement achetée, il méditait de venger son affront par la conquête importante de Damas. Les Templiers ayant ramené avec eux un grand nombre de noblesse, il l'essaya aussitôt en différentes expéditions, où le succès ne répondit pas entièrement à la valeur. Il ne laissa point d'agrandir considérablement le royaume de Jérusalem, qui, avant la fin de ce règne, comprit toute la Syrie, à l'exception d'Alep, de Damas, d'Emesse et d'Hamach, avec leurs territoires.

Quatre ans après la prise de Tyr, on donna un digne pasteur à cette église, dans la personne de Guillaume, anglais de nation, et prieur du Saint-Sépulcre : mais durant cet intervalle, on avait disposé des églises et des biens de cette métropole, dont on n'avait laissé au nouvel archevêque que ce qu'on avait jugé à propos. Il ne fut pas plutôt sacré, qu'il partit pour Rome, quoi qu'on eût pu faire pour l'en détourner. Le pape Honorius le reçut avec honneur, lui donna le pallium, et le fit accompagner d'un légat, qui avait commission d'obliger le patriarche d'Antioche, sous peine de suspense, de rendre à l'église de Tyr ses suffragans dans l'espace de quarante jours.

Environ une année après, Honorius mourut le 14 de Février 1130, après cinq ans et deux mois de

(1) Chron. Pruss. c. 1. Jac. Vitr. Hist. Hier. c. 66.

pontificat. Le jour même de sa mort, comme le dit en termes exprès l'auteur contemporain de la chronique de Bénévent, les premiers et les plus sages de l'église romaine, afin de prévenir les troubles, convinrent de faire l'élection de son successeur dans l'église de Saint-Marc. Cependant les cardinaux qui avaient eu le plus de part à la familiarité d'Honorius, n'osèrent se rendre en ce lieu à cause des factions qui fermentaient parmi les Romains; et avant que la mort du pape fût publiée, ils élurent en sa place Grégoire, cardinal-diacre du titre de saint Ange, qu'ils nommèrent Innocent II. Le même jour, mais quelques heures plus tard, ceux qui étaient attachés à Pierre de Léon s'assemblèrent à Saint-Marc pour se conformer à ce point de la convention; et ce cardinal-prêtre fut élu sous le nom d'Anaclet II, par beaucoup de cardinaux, d'évêques, de prêtres et de nobles romains.

Innocent avait été moine de Saint-Jean de Latran: en devenant cardinal, le commerce du grand monde et la faveur des souverains pontifes ne lui avaient rien fait perdre de sa piété, de son détachement, ni de sa modestie. Quoique sa pénétration et sa prudence l'eussent fait juger digne du pontificat long-temps avant qu'il y fût élevé, il s'opposa de tout son pouvoir à son élévation, déchira la chape quand on la lui présenta, et tenta tous les moyens imaginables de s'enfuir. Il fallut le retenir de force: on n'obtint son consentement qu'en le menaçant d'excommunication s'il le refusait plus long-temps.

Mais les richesses énormes d'Anaclet, et la puissance presque souveraine de sa famille, quoiqu'originairement juive, avaient de quoi contre-balancer tant de mérite, et accréditer l'élection la plus irrégulière. Léon son grand-père, converti et baptisé par le pape Léon IX qui lui donna son nom, à la faveur de ses richesses, de sa haute capacité dans les sciences, et de sa dextérité à manier les esprits, avait marié ses enfans dans les plus illustres familles romaines. Pierre de Léon, c'est-à-dire, Pierre, fils de Léon, et père d'Anaclet, servit utilement l'église

romaine par les armes et par le conseil, eut avec le gouvernement du château Saint-Ange, la principale confiance du pape, et parvint au plus haut point de grandeur où un Romain pût alors prétendre. Il ne destina rien de moins à son fils, nommé aussi Pierre de Léon, que la suprême et sacrée puissance des auteurs de la sienne. Pour l'y disposer de loin, il l'envoya étudier en France, où les études avaient le plus de renommée. Le jeune Pierre de Léon, après y avoir passé une jeunesse libertine, se fit moine à l'abbaye de Cluny, regardée comme un séminaire de cardinaux, et même de souverains pontifes. Etant venu à Rome, il fut aussitôt fait cardinal par le crédit de sa famille, puis employé en plusieurs légations, où l'on reconnut avec le dernier scandale que la profession religieuse n'avait pu que suspendre dans lui le débordement des mœurs. Si tout ce que les écrivains de son temps lui reprochent d'infamies, n'est pas incontestable, il est au moins évident que sa conduite ne pouvait être plus équivoque (1). On prétendit qu'il menait dans ses voyages une fille habillée en clerc, pour satisfaire plus librement son incontinence. On l'accusa d'être le père de ses neveux et l'oncle de ses enfans, c'est-à-dire, d'avoir commerce avec sa propre sœur Tropée.

Peu satisfait des grandes richesses que son père lui avait laissées, et de celles qu'il y avait ajoutées par ses exactions tant à Rome que dans ses légations; dès qu'on lui eut déféré le titre de pape, il marcha bien accompagné à Saint-Pierre, à Sainte-Marie-Majeure et aux autres églises, les dépouilla de tous leurs trésors, et enleva une quantité d'or, d'argent et de pierreries, sans épargner les choses les plus sacrées, ni les monumens révérés dont on accordait à peine le spectacle à l'humble piété des fidèles dans les plus augustes solennités. On dit qu'il ne put trouver aucun chrétien qui osât briser les calices et les crucifixs, afin d'en appliquer l'or à l'usage qu'il en voulait faire, et qu'il fut obligé pour

(1) Arnulf. Lexov. de schism.

cela de recourir aux gens de la religion de ses pères, c'est-à-dire, aux juifs. Au moyen des largesses qu'il se mit en état de faire par ce brigandage sacrilége, il acheva de gagner le peuple et la plupart des grands.

Il écrivit ensuite à l'empereur Lothaire, au roi Louis le Gros, à tous les souverains, sans oublier Jean-Comnène, empereur de Constantinople, ni le roi de Jérusalem aux extrémités de l'orient : mais la plupart ne lui témoignèrent qu'une indifférence méprisante, jusqu'à ne pas daigner répondre à ses lettres réitérées. Il séduisit néanmoins Roger II, duc de Calabre et comte de Sicile, en lui donnant sa sœur en mariage, avec le titre de roi, et la suzeraineté sur les villes de Naples et de Capoue, le tout à la charge de faire hommage au saint siége, et de lui payer tous les ans six cents pièces d'une monnaie d'or portant la figure d'une coupe, et nommée pour cela schifate. Tel est le premier titre du royaume de Sicile, établi par une bulle d'Anaclet, en date du 27 de Septembre de cette année 1130.

Innocent ne pouvait plus trouver de sûreté en Italie. Déjà il avait été réduit, avec ses partisans les plus zélés, à chercher un asile dans les maisons fortifiées des Frangipanes, toutefois après avoir été conduit par dix-neuf cardinaux aux lieux dont il devait prendre possession suivant la coutume, et après avoir reçu les honneurs d'usage, autant que les circonstances le pouvaient permettre. Il ne manqua point de notifier aux princes et aux prélats la légitimité de son élection, que le mépris général pour son vicieux concurrent leur fit présumer sans peine. Echappé de Rome, et arrivé heureusement à Pise où il fut reçu avec affection, il envoya des nonces en France pour instruire particulièrement l'église gallicane de ce qui s'était passé. Il se résolut ensuite à passer chez cette nation généreuse et solidement chrétienne, qui préfère à son intérêt privé, dit un auteur du temps (1), l'utilité générale de

(1) Ernald. vit. Bern. l. 2, c. 1.

l'église, qui n'est pas encline, comme les autres pays, à fomenter le schisme, et qui n'a jamais érigé ces idoles ou fantômes de pasteurs sur la chaire de saint Pierre.

Avant qu'il s'y montrât, on lui avait déjà rendu justice. Il se tint d'abord un concile au Puy, où Hugues de Grenoble se rendit, nonobstant ses infirmités et son âge de soixante-dix-huit ans. Ce saint prélat n'eut aucun égard aux motifs humains, ni aux bons offices qu'Anaclet, avec son père, lui avait autrefois rendus: de concert avec les autres évêques, il l'excommunia comme schismatique; ce qui fut d'un grand poids, à cause de l'autorité de ce saint vieillard. Ce trait de zèle fut la dernière action remarquable de ce digne pasteur, qui vécut encore deux ans depuis, en continuant à joindre aux travaux de l'épiscopat tout le recueillement des saints solitaires de la chartreuse, dont il fut le constant protecteur. Il voulut se retirer parmi eux de corps et d'effet, comme il y était toujours de cœur et d'esprit, et fit exprès le voyage de Rome pour en obtenir la permission du pape; mais le pontife ne voulut point consentir à la démission d'un évêque si difficile à remplacer. Dans la suite néanmoins, le saint, sur l'exposition du triste état de sa santé, obtint la dispense nécessaire pour élever de son vivant sur son siége un autre saint nommé aussi Hugues. Celui-ci donna si bonne opinion de la chartreuse d'où il fut tiré, que pendant près d'un siècle l'église de Grenoble ne lui choisit des successeurs que parmi ses confrères. Son saint prédécesseur fut canonisé deux ans seulement après sa mort.

Le concile du Puy, tenu vers le mois de Mars, formait un puissant préjugé en faveur de l'élection du pape Innocent. Cependant, pour ne rien hasarder dans une affaire si pressante tout à la fois et si importante, le roi Louis le Gros en fit assembler un autre à Etampes dans le cours du mois d'Avril suivant. Il venait de fonder l'abbaye de Montmartre; les religieux de Saint-Martin-des-Champs à qui ce lieu appartenait, lui avaient demandé un dédom-

magement. Dès qu'il eut consommé cette affaire, en leur donnant, avec l'agrément de l'évêque de Paris, l'église de Saint-Denis de la Chartre, et les terres qui en dépendaient, il se rendit lui-même à Etampes avec un grand nombre de seigneurs. Outre les informations en règle qu'on avait reçues de Rome, il se trouva au concile plusieurs témoins oculaires de ce qui s'était passé dans les deux élections. Il n'y eut pas jusqu'à Gérard d'Angoulême, le plus ardent fauteur du schisme dans la suite, mais alors en réputation de l'un des plus grands prélats de son temps, qui ne rendît témoignage contre Anaclet. Retenu par la nécessité des affaires dans sa légation d'Aquitaine, il envoya un député chargé de lettres, par lesquelles il attestait, d'après les informations les plus scrupuleuses, qu'indépendamment de l'énorme différence des mœurs et de la renommée entre les deux compétiteurs, la justice était toute entière du côté d'Innocent. Le roi et les principaux évêques voulurent encore avoir pour arbitre, le saint abbé de Clairvaux, déjà regardé comme le prodige et l'oracle de son siècle. Toute l'assemblée convint d'un commun accord de s'en rapporter à lui, et d'en passer par tout ce qu'il déciderait.

Bernard trembla à cette proposition; mais par le conseil de quelques pieux et sages amis, il accepta, pour le bien de l'église, la charge terrible qu'on lui imposait (1). Il examina soigneusement l'affaire devant Dieu; il considéra l'ordre et la forme des deux élections, les qualités des électeurs respectifs, la vie et la réputation de celui qui avait été élu le premier, et qui était reconnu pour pape légitime par le très-grand nombre des églises. Il reparut dans l'assemblée, lui présenta ce qui faisait le plus d'impression sur lui-même que sur une multitude de prélats qui avaient les vues également pures, puis il conclut qu'on ne pouvait se dispenser de reconnaître Innocent II pour le vicaire véritable de Jesus-Christ. Tous les pères et les seigneurs répon-

(1) Ernald. ibid.

dirent par leurs acclamations et leurs cris de joie ; on chanta le *Te Deum* en actions de grâces ; enfin le roi et tous les évêques souscrivirent à l'élection d'Innocent, et lui promirent obéissance et respect comme au père commun des fidèles. On fit part de cette résolution aux différens prélats du royaume qui n'avaient pu assister au concile, et qui la confirmèrent unanimement.

Gérard d'Angoulême fut un des plus empressés ; ce qui ne servit bientôt qu'à le traduire, comme tant d'autres personnages sans lesquels il ne peut se faire aucune bonne œuvre d'éclat, pour un fourbe paré de cette dévotion oblique qui ne cherche que le lucre dans la piété. Innocent dont il était mieux connu que du vulgaire admirateur, n'ayant pas jugé à propos de lui continuer la légation d'Aquitaine, Gérard fut si outré de ce refus, qu'il n'eut pas honte de la demander aussitôt à l'antipape Anaclet, qui saisit avec joie cette occasion de se l'attacher. Il remplit toutes les espérances de son digne patron, par l'opiniâtreté avec laquelle il entretint en France les troubles et la discorde.

Le pape Innocent fut amplement dédommagé de cette défection, par l'éclat avec lequel l'abbé et les moines de Cluny embrassèrent son obéissance. Dès qu'il fut arrivé par le chemin si connu de ses prédécesseurs, au port de Saint-Gilles en Languedoc, Pierre le Vénérable le fit inviter à venir oublier ses disgraces parmi ses plus fidèles enfans, et lui envoya une quantité de chevaux et de mulets pour la route. Cette réception dans une abbaye dont Anaclet avait été moine, prévint tous les Occidentaux en faveur d'Innocent.

Après onze jours de repos, il alla tenir un concile à Clermont, où il excommunia l'antipape. De Clermont, il se rendit à Saint-Benoît-sur-Loire, où le roi Louis vint pour lui faire honneur et lui offrir ses services. Cependant plusieurs évêques de Normandie et d'Angleterre, prévenus par Gérard d'Angoulême, penchaient pour Anaclet, et communiquaient au roi Henri des impressions fâcheuses contre Innocent.

Saint Bernard alla trouver ce prince, et le pressa de reconnaître un pape dont les droits avaient été si soigneusement discutés, et constatés si clairement. Le roi hésitant encore, et craignant d'engager sa conscience, le saint abbé lui dit : Prince, songez seulement à répondre à Dieu de vos autres pêchés; je prends celui-ci sur moi. Le roi se laissa si bien persuader par ces deux mots, que sortant des terres de sa domination, il vint à Chartres se soumettre en personne au pape, et le conduisit à Rouen, où il le fit reconnaître par tous les évêques de ses états.

L'empereur Lothaire, prévenu par Louis le Gros, reconnut aussi Innocent dans un concile de Wurtzbourg, où se trouva Gautier, archevêque de Ravenne, envoyé par le pape. Les deux rois d'Espagne, Alphonse le Batailleur, roi d'Aragon, et Alphonse-Raymond, roi de Castille, l'envoyèrent assurer de leur obéissance. Il alla l'année suivante à Liége : le roi Lothaire, qui s'y était rendu avec la reine son épouse, suivi d'un très-grand nombre de seigneurs et de prélats, y servit d'écuyer au pape, tenant d'une main la bride de son cheval, et de l'autre une baguette pour écarter la foule. Ce prince néanmoins, par un intérêt déplacé et de bien mauvaise grâce, voulut profiter de l'occasion pour recouvrer les investitures. Les Romains pâlirent à la première proposition qu'il en fit ; mais saint Bernard, qui était présent, prit courageusement la parole, et peignit si bien l'indécence du contre-temps, qu'il fit tomber sur le champ la demande.

De Liége, le pape revint en France, passa par Saint-Denis, où il fut reçu magnifiquement par l'abbé Suger, et célébra les fêtes de Pâques dans tout l'appareil du pontificat. Trois jours après, il vint à Paris, dont les différens corps s'empressèrent sur la route à lui présenter leurs hommages. Les juifs, qui témoignaient la même ardeur que les fidèles, offrirent au pontife un exemplaire de la loi, enveloppé d'un voile. Tirant de ce symbole le sujet de sa réponse, le pape leur dit en levant les yeux au ciel : Que le Père des lumières daigne lever le bandeau qui couvre les yeux de vos cœurs!

Cependant on raconta au pape un miracle opéré tout récemment à Paris, et confirmé par autant de témoins qu'il y avait de citoyens dans cette grande ville. La maladie qu'on appelait le feu sacré, faisant des ravages affreux dans le royaume, et principalement dans la capitale, l'an 1130, l'évêque Etienne ordonna aux chanoines de Sainte-Geneviève, qui n'étaient pas encore réguliers, de faire une procession avec la châsse de la sainte, comme il était d'usage dans les grandes calamités (1). La foule du peuple fut si grande, qu'à peine la procession pouvait passer dans les rues. Les malades en état d'être portés attendait au nombre de cent trois dans l'église cathédrale. Au moment que les reliques y entrèrent, ils furent guéris, excepté trois qui manquèrent de confiance, et la contagion cessa dans tout le royaume. La cathédrale retentit d'acclamations si vives et si long-temps réitérées, qu'on ne put chanter les hymnes ordinaires en l'honneur de la sainte. Le pape Innocent ordonna de célébrer chaque année la mémoire d'un prodige aussi incontestable qu'il avait été éclatant. Que personne, dit l'auteur de cette relation, ne révoque en doute la vérité de nos paroles; nous ne racontons pas ce que nous avons appris, mais ce que nous avons vu. En reconnaissance d'un si grand bienfait, et pour en perpétuer le souvenir, on fit bâtir auprès de la cathédrale une église qui fut nommée Sainte-Geneviève des Ardens.

Mais la joie publique fut bientôt troublée par la mort imprévue de Philippe, fils aîné de Louis le Gros, et couronné roi quelques mois auparavant. Ce prince, âgé d'environ quinze ans, donnait de lui les plus hautes espérances, et faisait déjà les délices des peuples. Comme il s'exerçait à cheval sur la rive de la Seine qu'on appelle aujourd'hui la Grève, un pourceau s'embarrassa dans les jambes du coursier, et le fit tomber sur le prince, qui en fut écrasé, et mourut la nuit suivante. On avait convoqué à Rheims un concile de toutes les nations,

(1) Excel. Genov. ap. Boll. 3 Januar.

afin de confirmer d'un commun concert l'élection d'Innocent; et déjà ce pape était à Compiègne, en attendant l'arrivée des pères. Il envoya consoler le roi, que la perte de son fils affligeait d'autant plus dangereusement, que sa propre santé était plus chancelante. Il se rendit néanmoins au concile, dont on lui conseilla de profiter pour faire couronner Louis le second de ses fils, et prévenir les troubles par une cérémonie si auguste.

A ce concile, qui s'ouvrit le 19 Octobre 1131, il se trouva treize archevêques, deux cents soixante-trois évêques, une infinité d'abbés, de clercs et de moines français, allemands, espagnols et anglais. Le plus distingué des prélats, quoiqu'au second ordre de la hiérarchie, fut sans doute saint Bernard, que le pape fit assister avec les cardinaux aux délibérations publiques, et à qui il ne permettait plus de se séparer de lui. L'élection d'Innocent fut unanimement ratifiée, et Pierre de Léon excommunié s'il ne venait à résipiscence; après quoi on publia différens canons de discipline. Le sixième défend aux moines et aux chanoines réguliers d'exercer la profession d'avocats ou de médecins (1). C'est l'amour de l'argent, dit le concile, qui les y engage. Or il est honteux, suivant les constitutions impériales, que des clercs veuillent être d'habiles plaideurs, et que des voix consacrées aux louanges divines s'exposent à devenir les organes de l'iniquité. Ils ne déshonorent pas moins leur état, en préférant la guérison des corps au salut des ames, et en arrêtant leurs yeux sur des objets dont le nom ne doit pas entrer dans leur bouche. On s'étonnera que le concile ne défende qu'aux religieux profès d'être avocats et médécins, et qu'il le permette ainsi d'une manière tacite aux clercs séculiers : mais les raisons dont il motive sa défense, prouvent clairement qu'il tolérait un mal en quelque sorte nécessaire, par la difficulté de trouver hors de la cléricature la connaissance des lettres que demandent ces professions.

(1) T. x, Conc. p. 982.

Le douzième canon défend, sous peine d'être privé de la sépulture, les fêtes où les chevaliers faisaient preuve de leur force et de leur adresse, c'est-à-dire, les tournois, qui mettent en péril la vie du corps et celle de l'ame (1). La défense n'arrêta point cet abus naissant, qui a subsisté pendant quatre siècles.

Le 25 d'Octobre, le jeune prince, fils de Louis le Gros, nommé aussi Louis, et âgé d'environ dix ans, fut sacré par le pape. Dès le grand matin, Innocent sortit du palais archiépiscopal où il était logé, alla, suivi de son cortége et de tous les pères du concile, à l'abbaye de Saint-Remi où le roi logeait avec le prince, qu'il prit et conduisit à l'église métropolitaine. Le souverain pontife revêtu de ses ornemens les plus solennels, avec la tiare sur la tête, et le jeune Louis accompagné d'une noblesse innombrable, retournèrent à Notre-Dame, où ils trouvèrent le roi qui les attendait à la porte de l'église, avec la multitude des seigneurs et des prélats. On prétend qu'en cette occasion les douze pairs parurent pour la première fois, et que ce fut le pape Innocent qui persuada à Louis le Gros d'établir les six pairs ecclésiastiques. Quand on fut entré dans l'église, on présenta le prince à l'autel ; et le pape, dit un auteur de ce temps-là (2), sans citer ses garans, le sacra avec l'huile dont saint Remi avait oint le roi Clovis à son baptême, et qu'il avait reçue de la main d'un ange.

Le lendemain, le saint évêque de Magdebourg présenta au pape des lettres du roi Lothaire, qui lui donnait avis qu'en témoignage de son attachement au pontife légitime, il se disposait à marcher contre les schismatiques d'Italie avec toutes les forces de son royaume. Le pape ne songea plus qu'à terminer le concile pour suivre le roi de Germanie, que Norbert devait aussi accompagner. Depuis cinq ans que ce saint archevêque était en place, on avait mis sa vertu à toutes sortes d'épreuves. Comme à

(1) Can. 12. (2) Chron. Maurin.

son avènement à l'épiscopat, il avait trouvé les affaires temporelles de son église dans le plus triste délabrement, il s'était efforcé de remédier à un désordre qui en suppose beaucoup d'autres. Il fit dénoncer à ceux qui possédaient de fait des terres de l'église, qu'ils eussent à établir leur droit sur des titres légitimes, ou à faire une restitution prompte. Ces usurpateurs, puissans pour la plupart, et quelques-uns parens d'archevêques qui avaient connivé à leurs usurpations, furent très-offensés d'un pareil ordre : sur-tout, disaient-ils, du ton d'empire qu'ose prendre un homme sans troupes, sans armes, un misérable enfin qui nous est arrivé sur un âne. Ils crurent que les propos injurieux et menaçans suffiraient à leur défense, et que le prélat n'oserait jamais en venir à l'exécution : mais il prononça l'excommunication contre eux; et comme ceux qui demeuraient un an excommuniés, étaient par l'usage notés d'infamie, sans pouvoir obtenir d'audience dans les tribunaux, ils abandonnèrent avant ce terme une bonne partie de ce qu'ils avaient usurpé; ce qui leur inspira une haine mortelle contre l'archevêque.

Il s'attira aussi le ressentiment du clergé, en obligeant tous ceux qui étaient dans les saints ordres, ou à garder la continence, ou à quitter leurs bénéfices. On s'efforça de le décrier parmi le peuple; on le chargea publiquement d'injures; on attenta plusieurs fois à ses jours : mais la Providence veilla d'une manière toute spéciale à la conservation de la vie et de l'honneur même d'un pasteur si utile à l'église. La calomnie ne servit qu'à redoubler à son égard l'estime et la vénération du roi Lothaire. Ce prince voulut absolument que Norbert l'accompagnât dans son expédition d'Italie, et qu'il y fît la fonction de chancelier, au défaut de l'archevêque de Cologne mort peu auparavant.

Quelque pressé que fût le pape Innocent de se rendre en Italie, il crut ne pas devoir quitter la France, sans donner une marque honorable de sa reconnaissance à saint Bernard, en visitant le monas-

tère de Clairvaux (1). Il n'y fut point invité, comme en d'autres abbayes, par des présens de chevaux, de mulets, de riches équipages; mais la simplicité toute évangélique et la cordialité religieuse avec lesquelles on l'y reçut, flattèrent bien davantage ce vertueux pontife. Les moines vinrent au devant de lui vêtus pauvrement, portant une croix de bois dont le travail n'était pas plus recherché que la matière, et exprimant par le ton même de leurs cantiques l'humble componction dont ils étaient pénétrés. Toute la cour pontificale fut saisie de la gravité sainte et de l'air céleste que respiraient, pour ainsi dire, tous ces anges mortels; des larmes de dévotion coulèrent en abondance des yeux de tous les prélats. Cependant les moines, fixés par tant de regards, tenaient tous invariablement leurs yeux arrêtés en terre, sans qu'une rencontre si capable de piquer la curiosité, les fît lever à aucun d'entr'eux. Les Romains, en entrant dans l'église, en en parcourant la maison, trouvèrent par-tout l'image de la pauvreté, et les leçons muettes de toutes les vertus. Au réfectoire, quand il fut question de manger, on servit quelques vils herbages, des légumes mal assaisonnés, avec du pain bis: à peine se trouva-t-il quelques poissons des plus communs pour le pape. Les Romains, à ce spectacle, ne revenaient pas de leur surprise et de leur attendrissement. Ils ne cessaient de mettre une vie si pauvre en parallèle avec l'autorité de cet abbé tout-puissant, qui faisait les papes, terrassait les princes superbes, subjuguait les peuples, régissait les conciles et les empires. Jamais on ne fut plus étonné, et de la violence qu'il fallait lui faire pour l'arracher de son cloître, et des efforts réitérés en vain pour lui imposer la mitre. L'année précédente, il avait refusé l'évêché de Gênes; cette année 1131, il refusa celui de Châlons, et il ne put se tranquilliser, qu'il n'y eût fait placer Geoffroi, abbé de Saint-Médard de Soissons.

Il fut toutefois obligé d'accompagner le pape en

(1) Vit. s. 2, c. 2.

Italie

Italie pour l'aider de ses conseils, comme le saint archevêque de Magdebourg avait été contraint de suivre le roi Lothaire. Ils se joignirent à Roncaille en Lombardie, d'où le pontife prit le devant pour aller à Pise. Le pape, à son arrivée, trouva le feu de la guerre vivement allumé entre les Pisans et les Génois. Il envoya aussitôt à Gênes l'abbé de Clairvaux, afin d'y ménager la paix. Il était donné à Bernard d'applanir tous les obstacles, et de trouver un heureux dénouement aux négociations les plus désespérées. On ne résista point à son éloquence toute-puissante, ou plutôt à l'esprit divin qui s'exprimait par son organe, et qui entraîna les esprits à la suite des cœurs. Il n'éprouva qu'une contrariété en cette rencontre, par les nouvelles instances qu'on lui fit pour qu'il acceptât l'évêché de Gênes, et dont il eut plus de peine à se défendre que la première fois. Cependant le souverain pontife trouva plus facile de satisfaire les Génois, en érigeant leur église en archevêché, que de faire consentir Bernard à devenir évêque. Ainsi pour récompenser leur docilité, et pour établir entr'eux et les Pisans une égalité qui cimentât la paix, Innocent II conféra les droits de métropole à l'église de Gênes, comme Urbain II les avait conférés à celle de Pise. Mais parce que l'attribution qu'avait faite Urbain de tous les évêchés de l'île de Corse à la métropole de Pise, était la source des querelles et de la discorde entre ces deux villes puissantes, Innocent reprit sur la première trois évêques de cette île, et les donna pour suffragans à l'archevêque de Gênes. Cette affaire terminée, le pape marcha du côté de Rome, et le roi Lothaire le rejoignit à quelques milles de la ville, où ils entrèrent le premier jour de Mai, introduits avec beaus coup d'honneur par le préfet Thiland et plusieurs nobles romains.

L'antipape voyant le mauvais pli que prenaient ses affaires, s'était retiré au château Saint-Ange, dans l'espérance que les troupes allemandes ne soutiendraient pas long-temps les incommodités du climat, et ne tarderaient point à reprendre, selon leur cou-

tume, la route de leur pays (1). Pour amortir leur première ardeur, Anaclet tenta d'amuser le roi par des paroles de paix et des promesses éblouissantes, jusqu'à lui offrir, pour sûreté, des ôtages et des forteresses : mais on fut bientôt convaincu qu'il ne cherchait qu'à gagner du temps. Comme on l'eut pris au mot pour éviter l'effusion du sang humain, il recula de jour en jour l'exécution de ses promesses. Après plusieurs avertissemens inutiles, le roi, avec les seigneurs de sa cour, le condamna comme criminel de lèse-majesté divine et humaine.

Cependant le pape Innocent couronna Lothaire empereur le 4 de Juin, non dans l'église de Saint-Pierre dont Anaclet était maître, mais dans celle de Latran où logeait le légitime pontife; il lui donna en même temps l'usufruit des domaines de la comtesse Mathilde. Lothaire, de son côté, jura de défendre l'église, et de conserver les biens de saint Pierre : engagement que les Romains ont pris dans la suite pour un serment de fidélité, et pour un aveu rendu par l'empereur comme feudataire du saint siége. Pendant ce temps-là, l'antipape, des tours et des hauteurs qu'il occupait, ne cessait d'incommoder par ses machines les gens de Lothaire, sans permettre aux siens de rien hasarder de décisif. Ce qu'il avait pressenti arriva : au bout de sept semaines, l'empereur fut obligé d'abandonner Rome, non-seulement sans en avoir chassé l'antipape, mais sans pouvoir y laisser un asile fixe et sûr au pape Innocent, qui fut obligé de retourner à Pise.

Saint Norbert, qui suivait l'empereur, ne tarda point à rejoindre son troupeau. Il reprit avec ardeur les fonctions accoutumées de la vigilance et de la charité pastorale ; mais affaibli depuis si long-temps par les austérités de la pénitence, et totalement exténué dans son dernier voyage par le changement continuel de position et de manière de vivre, il tomba presque à son arrivée dans une maladie qui dura quatre mois, et à laquelle il succomba le sixième

(1) T. 2, Spicil. p. 480.

jour de Juin 1134, âgé d'environ cinquante-quatre ans. Il avait gouverné pendant huit ans l'église de Magdebourg. Il ne fut canonisé que plus de deux siècles après sa mort, par le pape Grégoire XIII. L'empereur Ferdinand II, craignant ensuite pour des reliques si précieuses, les attentats du luthéranisme qu'avait embrassé Magdebourg, les fit transférer à Prague, où elles sont en grande vénération.

Saint Bernard quitta aussi l'Italie; mais il ne put goûter aussitôt les douceurs de la solitude, après lesquelles il ne cessait de soupirer. Conrad de Franconie, neveu de l'empereur Henri V, s'était fait couronner roi, et occasionnait des mouvemens qui retardaient l'extinction du schisme. Le saint abbé fut encore chargé de négocier cette paix, qui se conclut en effet par sa médiation. L'honneur de ce succès ne servit qu'à lui attirer de nouveaux embarras. La ville de Milan s'était engagée dans le parti de Conrad, aussi-bien que dans le schisme d'Anaclet; et le pape Innocent, pour remédier à ces maux, avait convoqué un concile à Pise. Bernard y fut aussitôt mandé, et il fallut derechef entreprendre le voyage d'Italie. Il semblait que rien ne pût se faire sans lui dans toute l'étendue de l'église. Le souverain pontife paraissait avoir déposé toute son autorité entre les mains de cet homme, qui ne possédait rien dans le monde, et qui ne tendait qu'à s'en faire oublier. On le faisait assister à toutes les délibérations, à tous les jugemens, et on le chargeait de toutes les commissions de confiance. On voyait les docteurs et les évêques attendre à sa porte, quelque soin que prît l'humble solitaire de se rendre accessible: mais il était accablé par le poids des affaires, et par la multitude de ceux qui avaient à traiter avec lui. C'était la peine la plus sensible à sa modestie sincère, que de se voir réduit au personnage que font faire ordinairement le faste et la hauteur.

Il fut obligé d'aller jusqu'à Milan, où l'on avait établi les plus douces espérances sur le succès de sa médiation entre Lothaire et Conrad. Il y écrivit de Pise des lettres pleines de témoignages de bien-

veillance ; mais on n'y fut que plus empressé à le posséder en personne. Après le concile, le pape l'y envoya avec les cardinaux Gui de Pise et Matthieu d'Albane. En présence de ces deux illustres prélats, dont le second était un saint qui acheva dans cette légation d'épuiser ses forces par les austérités surajoutées à ses immenses travaux, tous les hommages furent pour Bernard, décoré de sa seule vertu, et qui n'eut jamais plus à souffrir. Les Milanais vinrent au devant de lui, par troupes nombreuses, jusqu'à sept milles de distance. Ils lui baisaient les pieds, quoi qu'il fît pour s'en défendre ; ils arrachaient les poils de ses habits, comme autant de reliques ; ils s'empressaient devant et après lui, en faisant de vives acclamations. Ils le conduisirent ainsi jusqu'à son logement. Quand il s'agit de traiter l'affaire qui l'amenait, c'est-à-dire, la réconciliation des Milanais avec l'église, à la première proposition, toute la ville se soumit avec l'unanimité la plus parfaite : il n'y eut de dispute qu'à se devancer les uns les autres dans les témoignages effectifs de leur docilité.

Ils demandèrent humblement qu'on rendît à leur ville la dignité de métropole dont le pape Innocent l'avait privée en punition de son schisme. On leur promit d'y engager le saint père, qui l'accorda en effet ; après quoi la confiance au saint abbé n'eut plus de bornes. On le regardait comme le dépositaire de la puissance divine, aussi-bien que de celle des hommes. On lui amena et on le pria de délivrer une femme possédée depuis sept ans, et connue de tout le monde (1). Le saint homme se trouva dans une étrange perplexité : d'un côté, il était confus de la haute opinion qu'on avait de lui ; de l'autre, il craignait de tromper la confiance de ce bon peuple, qui montrait toutes les dispositions à quoi le Tout-Puissant a promis de subordonner les lois même de la nature. Enfin il s'abandonna au Saint Esprit, et pria pour la femme, qui fut guérie sur le champ. Les assistans, transportés de joie, levèrent les mains au

(1) Vit. l. 2, c. 2, n. 10.

ciel, et firent retentir leurs actions de grâces. Le bruit s'en étant répandu dans la ville, et bientôt dans les campagnes, tout le pays fut en mouvement. On s'assemblait de toute part ; on accourait des villages et des villes voisines ; on ne parlait que de l'homme de Dieu. On ne pouvait se rassasier de le voir et de l'entendre ; on s'empressait pour recevoir sa bénédiction, pour toucher au moins le bord de son vêtement. L'affluence du peuple était si prodigieuse à sa porte depuis le matin jusqu'au soir, que la faiblesse de son corps n'y pouvant résister, il fut obligé de se tenir à la fenêtre pour se montrer et leur donner la bénédiction. On apporta une multitude d'énergumènes et des malades de toute espèce, des gens tourmentés de fièvres brûlantes, des paralytiques, des aveugles. En présence d'une infinité de témoins, il les guérit tous en les touchant, ou en faisant sur eux le signe de la croix (1).

Au milieu de tant de merveilles et d'applaudissemens, bien loin de s'enorgueillir, Bernard se confondait d'avoir moins de foi que ce peuple, à qui seul il rapportait le mérite des bienfaits célestes : il ne s'en réputait que l'instrument méprisable. C'est ainsi qu'il jugea de lui-même, quand les Milanais reconnaissans vinrent lui déférer le siége épiscopal de leur ville, en le conjurant, les larmes aux yeux, d'ajouter au juste titre de leur père celui de pasteur. Les sollicitations les plus pressantes et les plus réitérées ne purent jamais vaincre une résistance établie sur le sentiment de sa propre indignité : il leur fit élire pour ce grand siége, Ribalde, que lui seul se persuada le mériter beaucoup mieux que lui-même. Le saint abbé de Clairvaux, entr'autres conversions, engagea tant de Milanais à embrasser la perfection évangélique, que pour les satisfaire, il fut obligé d'établir dans le voisinage un monastère de son ordre, nommé Caravalle. De Milan, il passa par ordre du pape à Pavie et à Crémone, afin de pacifier toute la Lombardie : mais des succès sans mélanges ne sont pas le partage des amis de

(1) Num. 18.

Dieu, qui permit que les Crémonois se rendissent indociles à toutes les instances de son serviteur.

Il reprit ensuite avec empressement la route de France, et alla rejoindre ses chers enfans de Clairvaux, où il eut la consolation de ne rien trouver à reprendre après tant d'absences, pas un différent à terminer, pas une plainte à recevoir, pas le moindre abus à réformer ou à punir : mais à peine avait-il été un an parmi eux, qu'on l'en tira de nouveau, nonobstant l'embarras où il se trouvait pour la réédification de son monastère, qui ne pouvait plus suffire à la multitude de ceux qui venaient s'y consacrer à Dieu. Geoffroi, évêque de Chartres, nommé à la légation d'Aquitaine, demanda et obtint le saint abbé pour travailler avec lui à la réduction des schismatiques qui désolaient encore cette province.

Guillaume IX, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, entraîné dans le schisme par Gérard d'Angoulême, en était l'unique et le digne appui en deçà des Alpes : prince violent et dissolu, sans décence dans la conduite, et plus encore peut-être dans les propos, où il s'égayait souvent aux dépens de la religion ; car aux vices grossiers, il joignait la manie de la censure et le travers de mauvais plaisant. Guillaume ayant fait construire une maison où il y avait quantité de petits appartemens peu différens des cellules monastiques, comme on lui demandait raison d'un genre de construction assez rare alors, il répondit qu'il prétendait fonder une abbaye de femmes d'un accès facile, et nomma plusieurs dames du voisinage, qu'il destinait, disait-il, à y exercer les principaux offices. Quoiqu'il eût contracté un mariage très-sortable, et fort à son gré durant quelque temps, il renvoya sa femme sans façon, pour en épouser une autre qui lui plaisait davantage. L'évêque de Poitiers où il résidait, était alors un saint prélat nommé Pierre. Il ne put dissimuler un si grand scandale, et après avoir employé inutilement tous les autres moyens, il crut devoir excommunier le duc (1). Comme il

(1) Guillelm. Malmesb. de gest. Heur. I, l. 5.

commençait à prononcer l'anathème, Guillaume furieux se jeta sur lui l'épée à la main, en disant : Tu es mort, si tu oses poursuivre. Le saint évêque feignant d'avoir peur, lui demanda le moment de penser à ce qui était le plus expédient. Le duc l'accorda, et l'évêque acheva courageusement le reste de la formule d'excommunication ; après quoi tendant le cou : Frappez à présent, lui dit-il, me voici tout prêt. L'étonnement que cette intrépidité causa au duc, désarma sa fureur, et passant à l'ironie : Je ne t'aime point assez, lui dit-il, pour t'envoyer au ciel. Il se contenta de l'exiler.

Assuré de la protection de ce prince, Gérard d'Angoulême employait toutes sortes de violences pour soutenir le schisme. Peu content d'avoir envahi le siége métropolitain de Bordeaux sans quitter le sien, il chassa de leurs siéges l'évêque de Poitiers, celui de Limoges, et l'abbé de Saint-Jean-d'Angély de son monastère : mais les évêques de la province demeurant constamment attachés à l'unité, il ne put faire sacrer ses intrus. Leur résistance lui causa tant de dépit, qu'il ne s'étudia qu'à les rendre odieux au duc. A force d'indignités et de vexations, on les contraignit, eux et leurs chanoines, d'abandonner leurs maisons, et de se bannir eux-mêmes.

Ce fut dans ces conjonctures que saint Bernard mit la main à l'œuvre pour éteindre le schisme. Il avait déjà écrit au duc d'Aquitaine, au nom de Hugues, duc de Bourgogne, son parent (1), tout ce qu'on pouvait dire de plus fort contre les factions schismatiques, et pour lui imprimer la terreur des jugemens de Dieu sur les princes qui font servir à la perte des peuples la puissance que le ciel leur a donnée principalement pour les contenir dans la voie du salut. Il avait même fait un premier voyage en Aquitaine, où Guillaume n'avait pu résister à la vertu et à l'éloquence du saint ; mais après son départ, le premier séducteur du prince l'avait précipité dans la rechute.

(1) Ep. 127.

Bernard étant arrivé pour la seconde fois en Aquitaine avec Geoffroi de Chartres et quelques autres prélats, ils prièrent diverses personnes d'autorité d'engager le duc à leur accorder une conférence. Elles le prirent si bien, ou pour mieux dire, celui qui tourne à son gré les cœurs les plus inflexibles, disposa tellement celui de ce prince intraitable, qu'il consentit assez volontiers à ce qu'on lui proposait. Dans la conférence même qui se tint à Partenai, le discours du légat et de son saint coopérateur firent tant d'impression sur l'esprit du duc, qu'il marqua peu de répugnance à reconnaître Innocent pour le vrai chef de l'église; mais il ajouta que les évêques de son obéissance l'avaient trop offensé, pour qu'il pût jamais donner les mains à leur rétablissement.

Comme on insistait fortement de part et d'autre sur cet article, et que la négociation tirait en longueur, au risque d'échouer comme la première fois, Bernard recourant à d'autres armes, alla célébrer la messe suivi de tous ceux qui avaient assisté à la conférence (1). Le duc et les autres schismatiques demeurèrent à la porte de l'église. La consécration étant faite, et la paix donnée, Bernard animé d'un feu tout céleste qui éclate dans ses yeux et dans tout son aspect, prend en main la patène avec le corps de Notre-Seigneur, descend à la porte du lieu saint, et dit au duc, d'une voix terrible : Nous vous avons parlé, et vous avez méprisé les serviteurs de Dieu; voici le fils de Dieu même, le chef et le seigneur de cette église que vous dévastez; voici votre juge, ce juge formidable au nom duquel toute puissance fléchit le genou dans le séjour de l'immortalité, aussi-bien que parmi les faibles mortels. A ces mots, tous les assistans fondaient en larmes; et tremblaient dans l'attente de l'événement. Le duc tomba comme s'il eût été frappé de la foudre. Ses gens l'ayant relevé, il retomba aussitôt. Il ne regardait, il n'entendait personne; il poussait de profonds soupirs; sa bouche écumait comme celle d'un épileptique.

(1) Vit l. ij, c. 6.

Le serviteur de Dieu avançant plus près, le toucha légérement du pied, lui commanda de se lever, et d'écouter les ordres du Seigneur. Le duc se lève, et le saint dit : Voilà l'évêque de Poitiers que vous avez chassé de son église; réconciliez-vous avec votre pasteur, satisfaites à Dieu et aux hommes, rendez au pape Innocent l'obéissance que lui rend toute l'église. Le duc court à la rencontre de l'évêque, lui donne le baiser de paix, et veut le reconduire lui-même à Poitiers, où peu après il le rétablit effectivement sur son siége avec l'applaudissement de toute la ville. Après le ton d'empire, Bernard prenant le langage de la douceur et de la tendresse paternelle, exhorta le duc à ne plus provoquer la céleste vengeance, et à persévérer constamment dans les bonnes dispositions où il le laissait. Guillaume en effet demeura ferme dans l'unité catholique, et répara par des œuvres de grande édification les scandales qu'il avait donnés.

Il maria vers le même temps sa sœur Mathilde au prince Ramire, qui fut tiré de l'abbaye de Saint-Pons où il était moine depuis quarante ans, pour monter l'an 1134 sur le trône d'Aragon, vacant par la mort de son frère Alfonse VI, dit le Batailleur. Ramire se maria, tout prêtre qu'il était, après avoir obtenu la dispense nécessaire, ainsi que les historiens espagnols nous en assurent, et que la suite vertueuse de sa vie nous le confirme. Dès qu'il se vit une fille qui pût hériter de ses états, il l'accorda en mariage, quoiqu'elle n'eût que trois ans, à Raimond IV, comte de Barcelone, qui était en âge de gouverner; puis il abdiqua la royauté, et reprit sa première profession. On lui offrit en vain les évêchés de Barcelone et de Tarragone : il sacrifia la mitre, après la couronne, et finit ses jours dans son monastère.

Dans la même province, et vers le même temps, un seigneur du pays, nommé Ponce de Lavaze, donna un exemple non moins héroïque que le sacrifice d'un royaume (1). Après avoir fait pendant

(1) Miscell. Baluz. t. 3, p. 205.

long-temps la terreur de ses voisins et le fléau de toute la contrée, Ponce fut tout à coup si touché de la crainte des jugemens de Dieu, qu'il résolut de faire une pénitence aussi éclatante que l'avaient été ses crimes, et changea aussitôt de vie et de conduite. Ses anciens amis, approbateurs et complices de ses désordres, vinrent le trouver avec étonnement : il leur parla d'un air si pénétré, qu'il en engagea six dans le genre de vie qu'il se proposait d'embrasser.

Il résolut d'abord de vendre tous ses biens, pour les distribuer en pieuses largesses, toutefois en satisfaisant aux devoirs de la justice, avant de s'abandonner aux mouvemens de son ardente charité. Il fit publier la vente qu'il avait résolue, et rassembla au jour convenu un grand nombre d'acheteurs de toute condition. Comme il était fort riche, les bourses s'épuisèrent avant que tout fût vendu. Alors il déclara que pour ce qui restait, il prendrait en payement les grains, les bestiaux, et tout ce qui peut servir aux usages de la vie; ensuite il fit annoncer que tous ceux qui avaient à se plaindre de ses vols et de ses injustices, eussent à se trouver à Péguerolles dans les trois premiers jours de la semaine sainte, qui était proche.

Le dimanche des Rameaux, s'étant rendu à Lodève, il attendit que la procession fût arrivée à la place publique, où l'on avait dressé un échafaud pour faire de là un sermon au peuple. Alors Ponce s'y fit conduire la corde au cou et les épaules nues, sur lesquelles ceux qui le conduisaient ne cessaient de décharger par son ordre de rudes coups de verges. Il monta sur l'échafaud où le clergé avait pris place, se prosterna aux pieds de l'évêque, lui présenta un papier où il avait écrit tous ses péchés, et le pria de le faire lire en présence de tout le peuple. L'évêque voulut lui en épargner la honte ; mais le pénitent fit tant d'instances, qu'il fallut faire la lecture. Tout le temps qu'elle dura, et qui fut long, il se fit de nouveau frapper de verges, demandant toujours qu'on touchât plus fort, et se confessant coupable de toutes ces iniquités. L'édification fut grande parmi

les assistans, qui tous fondaient en larmes : plusieurs, à qui une mauvaise honte avait fermé la bouche dans les confessions même secrètes, firent à cet exemple une généreuse pénitence.

Le lendemain, jour indiqué pour la réparation des torts que Ponce avait faits, il se rendit à Péguerolles, et trouva grand nombre de personnes qui étaient dans le cas d'obtenir de lui des restitutions. Il commença par se prosterner aux pieds de chacun d'eux, en leur demandant pardon ; puis leur rendit en même nature ce qu'il leur avait pris, argent, denrée, bétail et fruits de toute espèce. Il leur semblait retrouver les choses mêmes qu'ils avaient perdues ; leur joie égalait leur surprise ; son nom qui avait été si long-temps l'objet des malédictions publiques, ne fut plus prononcé qu'avec admiration. Comme tout le monde s'en retournait content, Ponce aperçut dans la foule un paysan de son voisinage qui n'avait rien répété. Pourquoi, mon ami, lui dit-il, ne me demandes-tu rien, tandis que je satisfais tous les autres? Moi, seigneur, répondit le paysan! bien loin de me faire du tort, vous m'avez toujours protégé contre mes ennemis. Ne te souvient-il pas, reprit Ponce, d'avoir perdu de nuit ton troupeau en un tel temps? Ce fut moi qui le fis enlever. Je vous le donne volontiers, répliqua le paysan, qui se souvenait à peine de cette perte depuis long-temps réparée. Mais Ponce l'obligea de recevoir un autre troupeau.

Après ces œuvres de devoir, Ponce distribua aux pauvres le reste de ses biens, et partit nu-pieds, avec ses compagnons, la nuit du jeudi au vendredi saint, pour aller en pélerinage, n'ayant chacun qu'un habit très-vil, un bâton et une besace. Ils allèrent d'abord à Saint-Guillem du désert, c'est-à-dire, de Gellon, puis à Saint-Jacques en Galice ; ils revinrent ensuite au Mont-Saint-Michel, à Saint-Martin de Tours, à Saint-Martial de Limoges, à Saint-Léonard dans la même province, et ils terminèrent leur voyage à Salvanès, lieu solitaire du diocèse de Lavaur, que leur donna un seigneur nommé Arnaud

du Pont. Arnaud qui les reçut comme des anges descendus du ciel, leur avait donné à choisir dans ses terres, en leur disant : Semez, plantez, bâtissez où il vous plaira ; je suis trop heureux, si vous daignez prier pour moi. Ils choisirent le lieu le plus sauvage et le plus inculte, tout hérissé de ronces et de broussailles, et s'y construisirent de méchantes cabanes.

Le pays ayant été affligé d'une grande famine, ils fournirent, malgré leur indigence, à la subsistance d'une infinité de misérables. Enfin les pauvres accoururent en si grand nombre, que ces tendres solitaires n'ayant plus aucun moyen de les soulager, la plupart songèrent à prendre la fuite pour ne point voir périr les malheureux sous leurs yeux ; mais Ponce leur dit : Nous sommes venus pour combattre jusqu'au dernier soupir, et non pour céder aux obstacles. Vendons jusqu'aux courroies de nos souliers, afin de subvenir aux besoins de nos frères, et s'il le faut, mourons ensuite avec eux. Cette résolution généreuse étant parvenue aux oreilles d'Arnaud du Pont, il envoya du blé aux solitaires ; et le Seigneur secondant leur charité d'une manière merveilleuse, ces grains, tout disproportionnés qu'ils étaient à une si grande disette, se multiplièrent tellement entre leurs mains, qu'ils en eurent assez pour nourrir tous les indigens jusqu'à la moisson.

Leur charité et toutes leurs vertus leur attirèrent un grand nombre de compagnons, qui conçurent avec Ponce le dessein d'embrasser quelque observance régulière. La question fut de choisir entre l'institut de la chartreuse et celui de Cîteaux, les plus parfaits dont on eût connaissance. Ponce alla consulter les Chartreux, et ces dignes religieux furent si modestes, qu'ils lui conseillèrent de se déterminer pour l'ordre de Cîteaux ; ce qui fut suivi de l'exécution. C'est ainsi que cet ordre, plus renommé de jour en jour, acquit l'an 1136 l'abbaye de Salvanès, dont Adémare, disciple de Ponce de Lavaze, fut le premier abbé. Pour lui, il ne voulut avoir d'autre rang que celui de frère lai, se tenant

encore trop honoré de servir les serviteurs de Jesus-Christ dans les derniers offices.

Le schisme d'Aquitaine ne fut pas entièrement éteint par la conversion du duc Guillaume. Gérard d'Angoulême s'y obstina jusqu'à la mort : mais s'il retraça dans son opiniâtreté l'exemple de la plupart des séducteurs, il fournit aussi un trait formidable de la sévérité des jugemens de Dieu sur ces hommes d'iniquité, aussi habiles à semer la contagion que peu disposés à la réparer. Quelque temps aprés la réunion de sa province, on le trouva mort dans son lit, sans qu'il eût donné aucun signe de pénitence. Ses neveux, qu'il avait enrichis aux dépens de l'église, le firent enterrer dans le lieu saint; mais le légat Geoffroi de Chartres le fit exhumer, et dépouilla même ses neveux des dignités ecclésiastiques dont les avait revêtus ce prélat, qui, sans l'ambition, l'avarice et le schisme où ces passions, enfin démasquées, le précipitèrent, eût laissé aprés lui la réputation de l'un des plus grands évêques de son temps. Geoffroi de Chartres, dans sa légation, donna des preuves admirables de son désintéressement. Tout le temps qu'elle dura, c'est-à-dire, pendant les voyages continuels de plusieurs années, il vécut toujours à ses frais, ne reçut pas le moindre présent, jusque là qu'un prêtre lui ayant apporté un esturgeon, il ne l'accepta qu'en forçant le prêtre confus à en recevoir le prix.

Saint Bernard se croyant enfin tranquille dans son cloître, reprit avec un goût tout nouveau la composition de ces pieux et savans écrits qui lui ont mérité le titre de père de l'église. A la prière de différens amis du premier ordre, il avait déjà travaillé sur les devoirs sublimes de l'épiscopat, sur les matières de la grâce et du libre arbitre, sur l'unité de l'église et les périls du schisme. Ses réponses aux lettres qu'on lui adressait de toute part, étaient d'ailleurs autant de lumineux traités sur les questions les plus épineuses. Alors il composa sur le cantique des cantiques les sermons les plus convenables à ses religieux, auxquels il fallait, comme il

le dit lui-même, une nourriture différente du pain des faibles. Il fit ensuite aux Templiers, dignes alors de ses soins et de ses éloges, cette belle exhortation qu'on regarde avec justice comme un des monumens les plus respectables, et d'après laquelle on peut apprécier le jugement si différent et si téméraire de quelques censeurs modernes qui osent traiter de bizarrerie l'union de la vie militaire avec les observances religieuses. C'est ainsi que tous ces panégyristes affectés de l'antiquité, s'en montrent souvent les premiers détracteurs.

Saint Bernard ne jouit pas deux ans du loisir laborieux qui était si conforme à son goût. Dès le commencement de l'an 1137, le pape lui écrivit encore de venir au secours de l'église, et le saint abbé ne put se dispenser de faire un troisième voyage en Italie. Le roi Lothaire y était entré avec des forces capables enfin d'y faire respecter son autorité et celle du pape Innocent. Cette expédition ne fut qu'un enchaînement de victoire : il traversa en conquérant toute la Lombardie, la Romagne encore soumise alors à l'empire, la Marche d'Ancone et le duché de Spolette ; de là il passa dans la Pouille, dont il enleva presque toutes les places au duc Roger devenu roi de Sicile. Il soumit encore à ses lois et à celles du légitime pontife, le monastère du Mont-Cassin, qui depuis la mort de l'abbé Seignoret, et l'élection peu régulière de Rainald son successeur, avait montré beaucoup d'attachement au parti du roi Roger et de son pape Anaclet : mais en même temps qu'on réduisait par les armes les places et les provinces, on voulait par la force de la persuasion triompher des cœurs, et présenter la vérité avec un éclat qui achevât de dissiper toutes les préventions. Personne n'était plus propre à ce genre pacifique de victoire, que le saint abbé de Clairvaux ; et c'était pour cela qu'on l'avait mandé au milieu des prospérités et des triomphes militaires.

D'abord il fut d'avis qu'on ne poussât pas plus loin les guerres et les conquêtes. Après s'être informé soigneusement des dispositions des principaux schis-

matiques, il reconnut que leur inquiétude sur leur sort à venir, et la crainte de se voir méprisés, les retenaient presque uniquement. Il témoigna beaucoup de sensibilité pour leur intérêt, leur inspira de la confiance, obtint de conférer avec plusieurs d'entr'eux: alors il dissipait sans peine leurs soupçons et leur respect humain, et avec son éloquence accoutumée, il leur faisait sentir que la félicité et le véritable honneur ne pouvaient consister à perpétuer des factions contraires aux lois de l'empire et de l'église. Cette manière de procéder diminua considérablement le parti d'Anaclet, qui ne fit plus que se ruiner de jour en jour. Lui-même perdit courage en voyant que ses propres pertes augmentaient sans cesse le pouvoir d'Innocent. L'argent lui manquait; sa cour n'était plus que l'ombre de ce qu'elle avait été; sa table mal servie n'avait plus de convives; il se voyait abandonné de la plupart de ses officiers, et le peu qui lui en restait, obérés de dettes et sans nul crédit, portaient l'image de la misère jusque dans leurs figures hâves et leurs vêtemens sordides.

Bernard, après tant de succès parmi les schismatiques, fut envoyé par le pape au roi Roger leur principal fauteur, avec les cardinaux Aimeri et Gérard (1). L'antipape, de son côté, envoya trois de ses cardinaux, parmi lesquels on comptait le cardinal Pierre de Pise, qui passait pour l'orateur le plus éloquent et le plus habile canoniste de son siècle. Roger ne douta point qu'un si savant homme ne confondît l'abbé de Clairvaux, malgré toute sa célébrité parmi les catholiques, et dans cette confiance, il fit tenir une conférence publique à Salerne, lieu de sa résidence ordinaire. Pierre de Pise y prononça un discours pompeux, où, après avoir déployé toute son éloquence et sa profondeur dans les canons, il s'efforça d'établir la légitimité de l'élection d'Anaclet. Bernard répondit: Qui doute que vous soyez un excellent orateur? Et plût à Dieu que vous eussiez à défendre une cause digne de votre éloquence!

(1) Vit. l. II, c. 2.

Pour nous qui sommes plus accoutumés à manier la bêche qu'à faire des harangues, nous garderions le silence, si l'intérêt de l'église ne nous pressait de parler. Elle est une, cette église, comme il n'y avait qu'une arche, hors de laquelle tout a péri par le déluge. Or, la France, la Germanie, l'Espagne, l'Angleterre, tout l'orient, ainsi que l'occident, les plus dignes enfans de Dieu, les Camaldules, les Chartreux, les religieux de Cluny, de Grandmont, de Prémontré, de Cîteaux, s'attachent à la communion d'Innocent, comme à l'arche du salut. A Dieu ne plaise que tous ces enfans des saints, avec les successeurs des apôtres qui leur sont donnés pour guides dans la personne des évêques, soient engloutis dans l'éternel abîme, et que le ciel ne soit ouvert qu'à la cupidité de Pierre de Léon, et au seul prince qu'il en ait pu rendre complice !

Bernard s'approchant ensuite de son antagoniste, et le prenant par la main, lui dit de ce ton qui avait si souvent triomphé des cœurs : Croyez-moi, ne résistez point à l'esprit de Dieu, et entrez avec nous dans l'arche du salut. Ces paroles subjuguèrent à l'instant ce fier orateur. Pierre de Pise abandonna les schismatiques, et alla se réconcilier avec le pape Innocent. Le roi Roger en fut troublé jusqu'à la consternation : mais les raisons d'état, plus fortes alors dans son cœur que celles de la religion, bornèrent à cette émotion momentanée les effets d'un si grand exemple, et ceux d'un miracle éclatant que saint Bernard fit dans la même rencontre. Outre son titre de roi qu'il ne tenait que d'Anaclet, Roger avait usurpé les patrimoines du saint siége près de Bénévent et du Mont-Cassin ; il voulut attendre un temps propre à en négocier la conservation.

Les victoires de Lothaire en Italie furent si éclatantes, que le bruit en parvint aussitôt à Constantinople. Il reçut à ce sujet une ambassade magnifique, et les félicitations de l'empereur Jean-Comnène, qui avait succédé à son père Alexis. Il y avait parmi ces ambassadeurs un homme qui se piquait de philosophie, et qui se mit à déclamer contre le saint siége

et

et toute l'église d'occident. Peu content de reprocher aux Latins, que leurs prélats portaient la pourpre, qu'ils allaient à la guerre, et que le pape était un empereur plutôt qu'un évêque, il les traita d'azymites et de corrupteurs des sacrés symboles. Pierre, diacre, entreprit de lui répondre, et l'empereur Lothaire les fit disputer devant lui. On ignore quel fut le fruit de cette conférence; mais on présume qu'elle donna lieu à des espérances assez bien fondées, pour envoyer aux Grecs quelques docteurs qui achevassent de lever leurs préventions. C'est à cette occasion qu'on rapporte le voyage d'Anselme, évêque d'Havelberg, qui partit, comme ambassadeur de Lothaire, pour Constantinople.

Il y gagna les cœurs par sa douceur, par son affabilité, par sa modestie, et l'estime universelle, par sa capacité (1). Souvent il se plaignait avec une tendre compassion, des préjugés et de la mésintelligence qui, aigrissant les Orientaux contre les Latins, les écartaient de la route du salut. L'empereur Jean-Comnène, ou touché de ses raisons, ou piqué d'émulation pour la gloire de l'église grecque, prit le parti de faire tenir à ce sujet des conférences avec beaucoup d'appareil. Il y avait alors à Constantinople une compagnie de douze sages, appelés maîtres par excellence : ils gouvernaient toutes les études; ils étaient les arbitres des controverses en toutes sortes de matières, toujours présidés par Nechitès ou Nicétas, archevêque de Nicomédie, et le plus renommé d'entr'eux. Ce fut lui que l'empereur fit entrer dans la lice contre Anselme d'Havelberg. Tous les sages et les savans les plus fameux de la Grèce, et les plus considérables d'entre les Latins qui se trouvaient à Constantinople, Vénitiens surtout, Génois et Pisans, assistèrent aux deux conférences qui se tinrent, l'une dans l'église de Sainte-Irène, sur la procession du Saint-Esprit, l'autre à Sainte-Sophie, sur la primauté du pape et les pains azymes.

(1) Prolo. t. xiij. Spicil. p. 88.

Les deux prélats y exposèrent tout ce qu'on pouvait de part et d'autre objecter de plus fort, mais sans amertume, sans hauteur, avec une modestie et une modération dont on ne vit peut-être jamais un si bel exemple dans aucune autre discussion de cette nature. Les Latins reconnurent eux-mêmes que Nicétas, ami sincère de la vérité, ne portait pas en vain le titre de sage. Il ne s'anima qu'au sujet de la puissance arbitraire des papes telle qu'il se la figurait, et de leur domination impérieuse sur les autres évêques, qu'ils dépouillaient, disait-il, de leur qualité de juges en matière de religion, et du caractère divin de premiers enfans de l'église, pour n'en faire que de vils et muets esclaves. Anselme reprit avec la douceur qui lui était naturelle, et lui dit : Si vous connaissiez comme moi la piété de l'église romaine, sa droiture et son équité, sa charité sans bornes, son humilité, sa sagesse, mais sur-tout son exactitude dans l'examen des causes ecclésiastiques, et la liberté de suffrage dans les jugemens, loin de parler ainsi, vous vous soumettriez avec empressement à son obéissance. Nicétas revint sur ses pas, et reconnut que les préventions de la Grèce formaient le plus grand obstacle à sa réunion. Mais cette difficulté, ajouta-t-il, me semble terrible; pour la surmonter, il faudrait assembler un concile général des deux églises, par l'autorité du pape, et du consentement des empereurs. Anselme en tomba d'accord, et les assistans exprimèrent le même vœu par leurs acclamations; mais ce projet n'eut son exécution que très-long-temps après.

Robert, ou Rupert selon la prononciation allemande, abbé de Duits près Cologne, soutint aussi par sa doctrine la gloire de l'église germanique. Il s'acquit sur-tout de la célébrité par son traité des offices ou des devoirs du chrétien. Dans ses traités théologiques et ses commentaires sur l'écriture, on voit à quel point la méthode scolastique avait déjà pris faveur. On reproche à Rupert d'avoir avancé que la substance du pain et du vin n'est pas plus changée dans l'eucharistie, que la substance du Verbe dans

l'incarnation: mais si l'esprit de système l'a fait user d'une analogie mal vue ou mal présentée, ce pieux écrivain, l'un des catholiques les plus renommés de son temps, et que ses vertus ont fait compter par quelques auteurs au nombre des saints, s'explique lui-même en mille autres endroits de la manière la plus orthodoxe et la plus exacte. Dans ses lettres en particulier, après avoir répété que la substance du pain et du vin n'est pas changée, il ajoute, *quant aux espèces sensibles* (1); puis il conclut en ces termes: Croyons sur la parole du Sauveur ce que nous ne voyons pas, c'est-à-dire, que le pain et le vin ont passé dans la vraie substance de son corps et de son sang.

L'empereur Lothaire ne voyant plus d'ennemis à craindre autour de Rome, où l'antipape tremblant dans quelques réduits isolés achevait de se consumer avec les faibles restes de sa faction, il s'en approcha avec le pontife légitime, qui ne tarda point à y rentrer. Pour lui, après avoir commis la défense du siége apostolique à Rainulfe qu'il avait établi duc de Pouille, et qui avait déjà justifié ce choix par une grande victoire sur le roi Roger, il reprit la route d'Allemagne. Il était parvenu à une extrême vieillesse, âgé, dit-on, de près de cent ans: il tomba malade à Trente, et voulant continuer sa route, il mourut, comme il avait vécu, avec de grands sentimens de piété, dans un village à l'entrée des Alpes, la nuit du 3 au 4 Décembre 1137. Il se faisait part-tout accompagner d'ecclésiastiques et de personnes pieuses, afin de profiter de leurs exemples et de leurs conseils. Il veillait beaucoup, dit un auteur du temps; il il était souvent en oraison, où il répandait des torrens de larmes; il se regardait comme le père des pauvres et le protecteur de tous les malheureux (2). Voici en particulier le genre de vie qu'on lui vit suivre constamment durant son expédition d'Italie: au point du jour, il entendait une messe pour les morts, puis une seconde pour l'armée, enfin la messe du

(1) Ep. ad Curon. ante Evang. Joan. (2) Chron Cass. iv. c.

jour ; ensuite avec l'impératrice Richelde ou Richense, il lavait les pieds à un certain nombre d'orphelins, et leur distribuait leur nourriture ; puis il écoutait les plaintes des églises, et se livrait après aux affaires de l'empire. Comme tous les empereurs vertueux et les plus dignes du trône, il se montra inviolablement attaché au saint siége. On élut pour lui succéder, le 13 Mars de l'année suivante, Conrad III, duc de Franconie, petit-fils de l'empereur Henri IV par sa mère Agnès.

La même année, le roi Louis le Gros donna aux Français éplorés le même spectacle d'édification (1). Etant tombé malade en revenant d'une expédition de Touraine, il fit assembler des évêques, des abbés et beaucoup d'autres prêtres, puis demanda les derniers secours de l'église. Quand il sut que la sainte eucharistie approchait, il se leva au grand étonnement de tout le monde, et vint, malgré sa faiblesse, au devant du corps de Notre-Seigneur. Là en présence d'une multitude d'assistans, clers et laïques, il confessa qu'il avait commis beaucoup de péchés dans le gouvernement de ses états ; puis il donna l'investiture à son fils Louis, en lui faisant promettre de protéger l'église et les pauvres, de conserver à un chacun ses propriétés et ses droits, et de ne faire arrêter personne de sa cour, qu'il n'y eût commis quelque crime. Il fit distribuer aux pauvres ses habits et tous ses meubles, à la réserve de sa chapelle qu'il destinait à l'abbaye de Saint-Denis ; ensuite il se mit à genoux devant le saint viatique, qu'on lui avait apporté en procession à l'issue d'une messe célébrée exprès, et fit sa profession de foi, où il insista spécialement sur la sainte eucharistie. Je crois fermement, dit-il, que c'est le même corps que notre Rédempteur a pris de la Vierge, et qu'il a donné à ses disciples pour demeurer avec eux ; que ce sang sacré est le même qui a coulé sur la croix : viatique adorable dont je désire ardemment d'être fortifié contre les périls de la mort. Il fit ensuite la confession

(1) Suger. vit. Lud. p. 319.

de ses péchés, et reçut avec une tendre dévotion le corps et le sang du Sauveur. Il parut aussitôt se mieux porter, et retourna sans aide à sa chambre.

Ayant repris sa route, les peuples dont il était adoré accouraient de toute part sur son passage, quittant leurs charrues et la garde de leurs troupeaux, le comblant de bénédictions, et le recommandant au Seigneur par des vœux entrecoupés de sanglots. Il ne put retenir ses propres larmes : il remercia ces bonnes gens avec une familiarité paternelle, en leur demandant la continuation de leurs prières. Il arriva enfin à Saint-Denis : son premier soin fut d'aller rendre grâce à Dieu et aux saints martyrs, prosterné devant les reliques près desquelles il avait ardemment désiré de mourir. Il y reçut des envoyés de Guillaume, duc d'Aquitaine, qui après une longue suite d'œuvres de pénitence, était mort à Compostelle devant l'autel de saint Jacques le vendredi saint 9 Avril de cette année 1137. Guillaume, en partant pour ce dernier pélerinage, avait ordonné qu'on allât recommander sa fille Eléonore au roi comme à un père, et le prier de disposer d'elle avec ses états, en la mariant selon sa naissance. Le roi promit de lui donner pour époux Louis son fils aîné, qu'il fit partir sur le champ pour l'Aquitaine. Cependant il retomba malade à Paris, où il était à peine arrivé de Saint-Denis, et en peu de temps il fut réduit à l'extrémité. Il se confessa de nouveau à son confesseur ordinaire Hilduin, abbé de Saint-Victor, dont il avait rebâti le monastère de fond en comble. Il reçut aussi le viatique une seconde fois. Il voulut se faire reporter à Saint-Denis pour y prendre l'habit monastique ; mais la maladie ne lui en donna pas le temps. Ayant fait étendre un tapis à terre, et pardessus de la cendre en forme de croix, il s'y coucha d'un air contrit, fit le signe de la croix sur lui-même, et mourut ainsi le premier jour du mois d'Août. Louis le Jeune, qu'on nomma ainsi pour le distinguer de son père, était âgé de dix-sept ans, et prit aussitôt le gouvernement du royaume.

Henri I, roi d'Angleterre, était mort environ un

an et demi auparavant, c'est-à-dire, le premier ou le second jour de Décembre 1135. Il reçut la pénitence et le corps de Notre-Seigneur, dit Hugues, archevêque de Rouen, en écrivant au pape, après avoir promis l'amendement de sa vie, en ordonnant qu'on payât ses dettes, et qu'on donnât le reste de son trésor aux pauvres. Il était fils de Guillaume le Conquérant, dont la race masculine s'éteignit dans sa personne, et ne donna ainsi que trois monarques à l'Angleterre conquise avec tant de gloire. Henri avait une fille nommée Mathilde, mariée à Geoffroi Plantegenet, comte d'Anjou. Elle devait hériter du royaume; mais elle fut prévenue par Etienne de Boulogne son cousin-germain, qui se fit couronner dès le vingt-sixième du mois où était mort le roi Henri.

Enfin le 7 Janvier 1138, Pierre de Léon mourut à Rome, après avoir porté près de huit ans le nom de pape Anaclet. Sa mort mit fin à ce long et funeste schisme. Cependant les cardinaux de son parti élurent encore pour pape, Grégoire, cardinal-prêtre, qu'il nommèrent Victor, mais dans la seule vue de gagner du temps, et de se ménager une réconciliation avantageuse. Au bout de deux moix, le prétendu pape vint de nuit trouver saint Bernard, qui lui ayant fait quitter la mitre et la chape, le mena aux pieds du pape Innocent, et le fit recevoir en grâce. Tous les schismatiques s'empressèrent à suivre son exemple. En peu de temps, on vit refleurir de tout côté l'ordre et la félicité publique.

Le saint abbé s'empressa de se dérober à son triomphe. Cinq jours seulement après la réduction du cardinal Grégoire, il sortit de Rome où tout retentissait de la gloire de son nom, et reconduit par le clergé, par le peuple, par toute la noblesse, il reprit le chemin de Clairvaux, où il rapporta différentes reliques pour toute richesse. S'il regretta quelque chose en Italie, ce fut principalement Baudouin, le premier des moines de Cîteaux qui ait été fait cardinal, et qu'on élut archevêque de Pise sa patrie. Au milieu de tant de travaux pénibles, il avait fait la plus

douce consolation de Bernard. Il l'honora tellement, que tout cardinal qu'il était, il ne dédaignait pas de lui servir de secrétaire.

Le pape innocent se voyant tranquille à Rome, y assembla le 8 Avril 1139, un grand concile, compté pour le second général de Latran et le dixième œcuménique (1). Il s'y trouva jusqu'à mille évêques, pour le moins autant d'abbés; et dans ces milliers de prélats, dit un écrivin du temps (2), Innocent parut le plus respectable de tous, tant par l'air de majesté qui éclatait sur son visage, que par les oracles qui sortaient de sa bouche. Cet auteur lui fait néanmoins tenir un discours, où ce pontife comparant aux fiefs accordés par les princes, la concession qu'il faisait des dignités ecclésiastiques, montre bien que les génies même de premier ordre se préservent difficilement des travers accrédités jusqu'à un certain point dans leur siècle. L'objet principal du concile était de consommer l'extinction du schisme, qui fut anathématisé, avec le reste de ses fauteurs, d'une manière unanime et définitive; après quoi l'on confirma les canons de discipline dressés dans plusieurs conciles précédens, particulièrement dans celui qu'Innocent avait tenu à Rheims l'an 1131. On défendit de plus aux laïques de retenir les dîmes ecclésiastiques de quelques personnes, soit évêques, soit princes, qu'ils les aient reçues, et aux chanoines de s'arroger à eux seuls, comme ils commençaient à le faire, les élections épiscopales, et d'en exclure les religieux, les curés et le reste du clergé.

On condamna aussi les nouveaux Manichéens, qui rejetaient les sacremens, puis les erreurs d'Arnaud de Bresse, mais en général, et sans le nommer encore. Ce déclamateur hérétique, simple lecteur de l'église de Bresse, mais enorgueilli de son talent pour la subtilité et la détraction, par des applications malignes de l'écriture sainte et une éloquence d'enthousiaste, animait les gens du monde contre le clergé, et mettait tout en trouble dans sa

(1) T. x, Conc. p. 999. (2) Chron. Maurin.

patrie. On le soupçonnait de mal penser du sacrement de l'autel, et du baptême des enfans ; mais on ne pouvait douter de son audace à ébranler de tout son pouvoir la constitution de l'ordre hiérarchique. Il assurait hautement et sans ambiguité, qu'il n'y avait point de salut pour les clercs et les moines qui possédaient des biens en propre ; que les évêques mêmes devaient vivre des oblations volontaires du peuple, et n'y prendre que ce qui suffit pour une vie frugale et pénitente. Après avoir étudié longtemps en France, principalement sous Abailard, autre génie plus subtil que solide, et par sa présomption digne maître d'un tel disciple, il était revenu dans son pays, où il endossa un habit religieux pour faire mieux écouter les invectives qu'il ne cessait de vomir contre les plus grands prélats, sans épargner le souverain pontife. Il fut enfin chassé de Bresse où il s'était fait beaucoup de partisans, et se réfugia dans la Suisse où il s'en fit encore davantage.

Le concile de Latran finissait à peine, quand le roi Roger qu'on y avait excommunié nommément repassa de Sicile en Pouille, dont il soumit les villes aussi rapidement qu'on les lui avait enlevées. Le pape ramassa ce qu'il put de troupes pour s'opposer à ses progrès, et s'avança jusqu'au pied du Mont-Cassin. Cependant on parla de paix, et l'on envoya des députés de part et d'autre : mais en même temps le fils du roi de Sicile se coula derrière les montagnes avec mille chevaux, surprit le pape, le fit prisonnier, et l'amena au roi son père. Si le pontife eut à se plaindre de cette infraction de la foi publique, on avait aussi à lui reprocher une rigueur hors de saison, et même d'avoir manqué le premier de parole, en confondant avec les schismatiques opiniâtres, Pierre de Pise, qui, par la médiation de saint Bernard, était rentré dans le sein de l'unité avec tant d'édification, et qu'Innocent avait promis de maintenir avec honneur dans sa dignité. Toutefois Roger, content des solides effets de son triomphe, s'humilia lui-même devant son captif, et prosterné à ses genoux, lui demanda la paix et le pardon. Le pape l'accorda de

bonne grâce, et parut même se rendre justice, ou du moins reconnaître la volonté de Dieu dans le revers qui aboutissait à cet heureux dénouement. Cette paix fut jurée le jour de saint Jacques, 25 de Juillet. Le pape en fit aussitôt expédier la bulle, où, sans dire un mot de la concession d'Anaclet, il accorde à Roger la royauté de Sicile, le duché de Pouille à l'un de ses fils, et à l'autre la principauté de Calabre, à charge de l'hommage-lige envers le saint siége, avec le cens annuel de six cents schifates.

Le pape étant retourné à Rome y reçut saint Malachie, évêque de Doune en Irlande, homme vraiment apostolique, et le digne représentant de tous ces vénérables personnages qui avaient acquis autrefois aux îles britanniques le nom de terre des saints. Après avoir fait ses études dans la ville d'Armac, il s'était mis sous la conduite d'un saint homme nommé Imarius, et à son exemple, il mena une vie très-austère. L'archevêque Celse l'obligea, malgré sa résistance, à recevoir l'ordre de diacre, puis celui de prêtre, même avant l'âge encore observé suivant les anciens canons; savoir, vingt-cinq ans pour le diaconat, et trente pour la prêtrise. L'archevêque l'ayant aussitôt fait son vicaire, Malachie s'appliqua soigneusement à instruire ces peuples ignorans et barbares; il rétablit la majesté du culte qu'il épura de toute superstition, l'usage des sacremens, les règles chrétiennes du mariage, et fit entièrement changer de face à cette église. Il rebâtit l'ancien monastère de Bancor, si fameux du temps de saint Colomban, mais ruiné depuis par les pirates, et changé en un repaire d'animaux dangereux. Le siége épiscopal de Conneret, alors séparé de Doune, auquel il fut réuni par la suite, étant venu à vaquer, Malachie fut élu malgré lui, n'ayant qu'environ trente ans, et obligé de l'accepter par l'ordre de son métropolitain. On ne saurait se figurer tout ce qu'il eut à souffrir avec ce peuple. Ces enfans des saints, entièrement dégénérés, n'avaient plus pour christianisme que leur attachement au nom de chrétien : du reste, ce n'étaient que des sauvages, moins sembla-

bles dans les œuvres à des chrétiens, et même à des hommes qu'à des brutes. Leur saint pasteur ne perdit pas courage; il exhorta en public et en particulier, il visita le diocèse, il passa les nuits en prières, il souffrit des fatigues et des peines incroyables, les insultes, les mauvais traitemens; enfin, il vainquit la dureté de ce peuple, et lui fit reprendre le joug de l'évangile.

Il recueillait à peine le fruit de tant de travaux, quand son archevêque, attaqué de la maladie dont il mourut, le désigna pour son successeur, et commanda de l'élire par l'autorité de saint Patrice à laquelle personne en Irlande n'osait résister. Il fut en effet ordonné archevêque d'Armac, où il y avait encore plus à travailler et à souffrir qu'à Conneret. Il n'accepta que dans l'espérance du martyre, ainsi qu'il s'en expliqua lui-même, et à condition que si ses travaux avaient une issue plus heureuse pour cette seconde église, on lui permettrait de retourner à son premier siége. Dans l'espace de trois ans, il rétablit la paix, la discipline et les mœurs dans le diocèse d'Armac, et dans toute l'Ultonie où les désordres s'étaient répandus de cette église-mère. Il y avait près de deux cents ans que par une coutume passée comme en loi, on n'avait point souffert d'archevêque à Armac, qui ne fût d'une certaine famille. S'il ne se trouvait point de clercs de cette race, on abandonnait l'archevêché à des laïques engagés dans les liens du mariage; et l'on en comptait jusqu'à huit, qui avant Celse l'avaient ainsi possédé sans nul caractère ecclésiastique. Ce long scandale avait causé dans une grande partie de l'Irlande un relâchement, qui différait peu d'une extinction totale de religion. Après avoir remédié à de si grands maux, Malachie quitta le siége métropolitain, suivant la condition sous laquelle il l'avait accepté, y plaça, du consentement du peuple et du clergé, un sujet éprouvé nommé Gélase, et retourna à son ancien diocèse.

Ce fut alors et à ce sujet qu'il entreprit le voyage de Rome, afin d'assurer sa conduite, dit l'illustre auteur de sa vie, en la faisant approuver par le siége

apostolique (1). Il passa et repassa à Clairvaux, lia une étroite amitié avec le saint abbé qui gouvernait si religieusement ce monastère, et témoigna le désir le plus ardent de finir ses jours auprès de lui. Jamais il ne put obtenir cette permission du pape, qui le jugeait trop nécessaire à l'Irlande. Pour se dédommager autant qu'il lui était possible, il envoya plusieurs de ses disciples à cette école de vertu, afin d'en apprendre les institutions; et deux ans après, il établit sous cette observance, dans le diocèse d'Armac, l'abbaye de Millefond, qui en produisit bientôt cinq autres. Le pape l'ayant fait son légat en Irlande, il rétablit de toute part les traditions et les anciennes règles qui se trouvaient presque abolies. Ses vertus, soutenues du don des miracles, faisaient recevoir, comme venant du ciel, tout ce qu'il ordonnait: on s'empressait à le mettre par écrit, et l'on en conservait précieusement la mémoire. Il n'eut jamais rien en propre; il ne souffrit pas même qu'on lui attribuât aucun bien particulier pour la mense épiscopale; il vivait avec la simplicité du plus pauvre religieux, jusqu'à faire ses visites à pied, tout légat qu'il était. Quelques années après son premier voyage de Rome, comme il y retournait afin de recevoir le pallium de la main du pape, il mourut à Clairvaux le jour des Trépassés, ainsi qu'il l'avait prédit et témoigné le désirer depuis long-temps par une vive confiance aux secours tout particuliers que les morts reçoivent des vivans ce jour-là.

Saint Bernard eut des rapports bien différens avec Pierre Abailard, né aux extrémités de la France près de Nantes en Bretagne, mais parvenu à une triste célébrité dans le centre du royaume par l'éclat et la frivolité de ses talens, par l'étrange manière dont il s'en prévalut, par le châtiment non moins étrange qu'on lui fit subir, enfin par la présomption turbulente dont il s'efforça de couvrir tant d'ignominie et de ridicules. Nous nous garderons bien de présenter les détails romanesques et sales de ses premières

(1) Bern. opusc. XII, c. 15.

années, que ne doit pas seulement rejeter une plume consacrée à l'église, mais tout écrivain honnête et sensé. Que nous importe le corrupteur et le ravisseur de sa propre élève, le célibataire forcé et toujours passionné, le dialecticien même, enorgueilli des vains triomphes de son habileté sophistique, livré à sa manie pour la nouveauté et l'extraordinaire en tout genre? Il ne put attirer quelque attention que par ses erreurs ou ses assertions inouies en matière de foi, et ne doit fixer les regards que par la pénitence où l'excès de ses humiliations parut l'amener sincèrement sur la fin de ses jours. Il n'appartenait qu'aux cyniques de notre siècle de travestir ce pédant libertin en un personnage d'importance.

Il y avait déjà dix-huit ans qu'il avait été condamné par un concile assemblé à Soissons, quand oubliant cette flétrissure canonique ajoutée à tant de taches sociales, et recommençant à défigurer nos mystères par les idées bizarres de sa dialectique, il fut averti charitablement par le docte et saint abbé de Clairvaux. Il promit d'abord de se rétracter; mais sa présomption peu commune, et le souvenir de ses anciens succès dans la dispute, firent bientôt avorter cette résolution Ayant appris que Bernard avait eu quelque démêlé vif avec l'archevêque de Sens, il s'offrit à justifier sa propre doctrine dans un concile qui devait se tenir en cette ville, et il y fit appeler le saint abbé, qu'on somma d'ailleurs de s'y rendre précipitamment. Il n'en fallait pas tant à la vanité d'Abailard pour triompher d'avance, avec l'essaim des admirateurs qu'il était dans l'usage de traîner à sa suite. Le concile se tint le 2 Juin 1140 et l'assemblée annoncée avec affectation par les partisans et les disciples du novateur, ne fut pas moins nombreuse qu'auguste. Outre les prélats des provinces de Sens et de Rheims, le roi Louis le Jeune s'y trouvait avec les comtes de Champagne et de Nevers, avec une infinité de curieux de toute condition attirés à cette dispute comme à un spectacle de théâtre.

L'issue n'en fut pas long-temps douteuse. Bernard ayant lu à voix haute des propositions erronées

extraites des ouvrages d'Abailard, le somma, s'il les avouait, de les prouver ou de les corriger (1). A ces propos, tout l'orgueil du dialecticien fut terrassé. L'esprit, la mémoire, la parole même qu'il maniait avec tant de facilité, lui manquèrent en un même instant. Il avoua depuis à ses amis, que toutes les puissances de son ame s'étaient trouvées comme enchaînées. Il put à peine, en balbutiant, appeler au pape, et aussitôt après il se retira confus, suivi de ses adhérens également déconcertés. Son appel n'était pas canonique, puisque les juges étaient de son choix. Toutefois par une surérogation de déférence pour le saint siége, les pères s'abstinrent de prononcer sur la personne d'Abailard; mais le danger de la séduction rendant la condamnation de sa doctrine beaucoup plus pressante, ils en condamnèrent les propositions, après s'être convaincus par la tradition des saints docteurs, qu'elles étaient fausses, et même hérétiques. C'est ainsi que s'exprime la lettre synodale que les évêques chargèrent saint Bernard de rédiger, afin d'obtenir du pape la confirmation de leur sentence.

Cependant Abailard prit le chemin de Rome dans le dessein de suivre son appel. Il passa par Cluny, où il se rencontra avec Renaud, abbé de Cîteaux, homme d'une vertu qui l'a fait mettre au nombre des saints canonisés dans son ordre. Renaud, de concert avec Pierre le Vénérable, doué comme lui de l'esprit de paix et du don de persuasion, engagea Abailard à se réconcilier avec l'abbé de Clairvaux. On ignore à quelle sorte de rétractation ou d'explication il se soumit; mais on sait que le désaveu de ses erreurs fut suffisant, puisque ce pieux et savant abbé en fut satisfait. Pendant la durée de cette négociation, le pape confirmant les décisions du concile de Sens, condamna non-seulement les erreurs, mais la personne d'Abailard. Il le confondit même avec Arnaud de Bresse, ordonnant de les arrêter l'un et l'autre comme hérétiques, et de les renfermer sépa-

(1) Bern. ep. 337.

rément dans un monastère. Cette nouvelle fut pour lui un coup de foudre, mais en même temps de salut. Dégoûté de la gloire du monde, qui aboutissait à de tels opprobres, il y renonça sincèrement, et se fixa jusqu'à la mort dans le port où la Providence l'avait conduit. Il n'y fit que languir durant les deux années qu'il vécut encore ; mais il persuada tout le monde par sa ferveur, et sur-tout par sa docilité et sa modestie, que si le chagrin avait été l'occasion de sa pénitence, la grâce en était le solide principe.

Le vénérable abbé de Cluny ne dédaigna point de mander la mort d'Abailard, et d'envoyer son épitaphe rempli d'éloges, à la trop célèbre Héloïse, victime aveugle de la séduction et de tous les caprices de son corrupteur (1). A la persuasion du maître despotique de ses goûts et de toutes ses facultés, d'abord elle s'était rendue religieuse à Argenteuil, où son esprit l'éleva bientôt à la charge de prieure : mais toute pleine encore de ses chagrins et de ses feux honteux, cette conductrice des vierges sacrées se trouva peu propre à les diriger dans la pratique de la vertu la plus essentielle à leur état. L'irrégularité de leur conduite, sans qu'il fût besoin de prétexter autre chose, les fit renvoyer d'Argenteuil, pour y mettre des moines de Saint-Denis. Héloïse, avec plusieurs de ses filles, se retira dans la maison du Paraclet qu'Abailard avait établie dans le diocèse de Troies, et qui par la suite devint une abbaye considérable. Ce fut là que guérie au fond, mais à jamais languissante, du poison qu'elle avait long-temps fomenté avec complaisance, malgré sa consécration, elle reçut la nouvelle de la mort d'Abailard, dont elle fit apporter et inhumer le corps dans sa nouvelle retraite. Elle mourut vingt ans après, et voulut être enterrée dans le même tombeau.

Vers le temps où Abailard fut condamné, saint Bernard eut une nouvelle occasion de marquer son zèle pour l'uniformité des observances, aussi-bien que pour l'unanimité de la doctrine. Les chanoines

(1) IV. Ep. 21.

de Lyon, sans avoir attendu le jugement de l'église, et sans aucune participation de l'autorité épiscopale, avaient institué, par un simple acte capitulaire, la fête de la conception de la Vierge. Les dévotions arbitraires se trouvant déjà fort multipliées, et le saint docteur craignant à l'excès les nouveautés en matière de religion, il se crut obligé de rappeler cette église auguste à l'attachement particulier qu'elle avait toujours marqué pour l'antiquité. Voulons-nous être, leur dit-il, ou plus clairvoyans, ou plus pieux que nos pères (1)? Prenez-y garde, la nouveauté est la fille de la légéreté, la mère de la témérité et la sœur de la superstition. Le saint docteur néanmoins, après avoir opposé une foule de raisonnemens à l'institution de la nouvelle fête, finit par ces paroles: Tout ce que j'en dis est sans préjudice du sentiment des personnes plus éclairées, principalement de l'église romaine, à l'examen et à l'autorité de laquelle je remets cette question et toutes les autres de même nature, prêt à corriger mes sentimens s'ils différaient des siens. Réserve bien sage et bien prudente, puisqu'en effet l'église a autorisé dans la suite la fête de l'immaculée conception, au concile de Bâle. Au fond, l'opinion de saint Bernard ne paraît pas contraire au sentiment commun des théologiens sur cet objet. Les critiques les plus versés dans l'intelligence de ce père, prétendent, avec beaucoup de raison, qu'en niant que Marie fût conçue sans péché, il prend le terme de conception pour le premier instant où son corps fut conçu, et non pas pour le moment de l'union de l'ame avec le corps (2).

Tous les ordres des fidèles se faisaient honneur de suivre les lumières de l'illustre abbé de Clairvaux. Les moines de Saint-Père en Vallée le consultèrent touchant l'obligation de la règle de saint Benoît. Il leur adressa aussitôt en réponse son traité du Précepte et de la Discipline, où l'on trouve les règles de la dispense discutées avec toute la précision convenable (3). Il fut ensuite consulté sur quelques

(1) Ep. 174. (2) Mabil. in not. ad ep. 174. (3) Opusc. XII.

opinions particulières, par Hugues, prieur de Saint-Victor de Paris, théologien fameux, surnommé la langue de saint Augustin pour son habileté à pénétrer la doctrine et à imiter le style de ce père. Les questions de Hugues concernent sur-tout la matière des sacremens, qu'il avait néanmoins approfondie avec un succès tout particulier, et sur laquelle il nous a laissé le plus vanté de ses ouvrages. La réponse de Bernard fut encore un ouvrage considérable (1). Ses solutions raisonnées et prouvées solidement remplirent toute l'attente de Hugues, qui nous apprend, de son côté, qu'en administrant le baptême aux enfans, on leur donnait encore l'eucharistie, c'est-à-dire, l'espèce du vin, en la leur faisant sucer au bout du doigt.

Cependant pour épurer de plus en plus la vertu de saint Bernard, le Seigneur permit qu'il éprouvât de la part du pape Innocent, un refroidissement auquel il n'avait guère lieu de s'attendre. Mais les grands n'aiment point à être contredits, et sur-tout par ceux qui leur ont rendu des services mémorables : titre nouveau, pour la grandeur exigeante, à une complaisance plus aveugle. Au sujet de quelques censures lancées en France par le siége apostolique, et par rapport aux biens d'un cardinal dont Bernard était l'exécuteur testamentaire, il n'avait pas cru devoir se conformer à toutes les vues du pape Innocent. Ce pontife parut aussitôt après voir d'un œil chagrin la considération et le crédit dont le saint abbé jouissait dans toute l'église. Est-il donc nécessaire, disait ce pape, que tout se fasse dans le monde chrétien par l'organe d'un abbé? Les princes, les évêques, les papes ne peuvent-ils rien faire sans Bernard? Rien n'est-il saint, rien n'est-il parfait, s'il n'en a la conduite? Il semble que celui qui est chargé du gouvernement de toute l'église, n'ait rien autre chose à faire que de recevoir les recommandations, et de répondre aux lettres d'un moine. Que ne jouit-il du calme profond après lequel il soupirait tant!

(1) Opusc. x.

Bernard

Bernard qui apprit avec une peine sensible ces discours du pape, aurait pu citer les temps où on l'arrachait de sa solitude, pour affermir la puissance, qui s'ennuyait enfin de ses hommages devenus stériles; mais loin de se répandre en murmures, il ne se plaignit qu'au pape lui-même, et en se donnant presque tous les torts. J'ai peut-être abusé, lui écrivit-il, de votre indulgence. J'ai trop présumé, ne considérant point assez qui vous êtes, et qui je suis; mais votre bonté, vous n'en disconviendrez pas, m'avait inspiré cette assurance. Celui que vous ne regardez plus, fixait autrefois vos yeux presque uniquement; vous écoutiez ses prières, vous receviez avec empressement tout ce qu'il vous écrivait; vous le lisiez avec délices, vous y répondiez avec la plus tendre affection. Je vous ai fatigué sans doute par les témoignages trop multipliés de ma confiance: j'aurai soin de m'en corriger. Ce fut en effet la dernière lettre du saint au pape Innocent, qui mourut peu de temps après, le 24 Septembre de l'année 1143, la quatorzième de son pontificat.

Deux jours après, on élut le cardinal de Saint-Marc, qu'on nomma Célestin II. Cette élection fut la plus paisible qu'on eût vue depuis long-temps: mais le nouveau pape mourut dès le 9 de Mars 1144. Le 12 du même mois, Lucius II, appelé auparavant Gérard, cardinal de Sainte-Croix, fut élu et couronné sur le champ. Son pontificat, qui ne dura pas une année entière, fut très-orageux. Les Romains, qui sur la fin d'Innocent II avaient conçu le projet imaginaire de ressusciter la république, animés sous Lucius par les déclamations séditieuses d'Arnaud de Bresse, portèrent leur audace aux derniers excès. Ce pontife voulant s'opposer à leurs entreprises, fut frappé d'un coup de pierre, dont il mourut le 25 Février 1145. Ce fut sous ce court pontificat que s'évanouit enfin l'opiniâtre et frivole prétention des évêques de Dol à la dignité métropolitaine. Le pape Lucius, à l'exemple d'Urbain II, et de plusieurs autres de ses prédécesseurs, statua définitivement que l'évêque de Dol et tous les autres évêques de

Bretagne reconnaîtraient l'archevêque de Tours pour leur métropolitain. Tant de jugemens ajoutés les uns aux autres domptèrent au moins pour un temps l'opiniâtreté bretonne, et furent suivis de l'exécution.

Le saint siége, après la mort violente de Lucius, ne vaqua qu'un jour plein. Le surlendemain 27 Février, les cardinaux assemblés dans l'église de Saint-Césaire, élurent pape, sous le nom d'Eugène III, Bernard, natif de Pise, simple abbé du monastère de Saint-Anastase de Rome, qu'Innocent II avait donné à l'ordre de Cîteaux. Formé à Clairvaux sous la discipline de saint Bernard, et rempli de l'esprit de son état, il vivait dans le plus profond oubli des intrigues du siècle, quand le suffrage unanime du sacré collége le tira de sa solitude, et le fit monter, malgré sa résistance, sur le trône pontifical. Comme on allait le sacrer à Saint-Pierre, il fut averti que des troupes de séditieux, idolâtres de leur fantôme de république, se disposaient à lui faire confirmer le sénat qu'ils avaient déjà rétabli. Aussitôt il sortit de Rome, et se retira au monastère de Farfe, où il fut ordonné le 4 de Mars.

Quand saint Bernard eut appris l'élévation de son disciple à une dignité si éminente et si périlleuse, il écrivit en ces termes pleins d'alarmes aux prélats romains (1) : Que Dieu vous pardonne d'avoir tiré un mort du tombeau, et replongé dans le tumulte des affaires un homme qui ne trouvait de bonheur que dans leur éloignement ! Mais encore, à quoi avez-vous pensé, de vous jeter tout à coup sur un solitaire agreste, de lui faire tomber des mains la bêche et la coignée, et de le traîner, éperdu, palpitant d'effroi, au palais ? Ne vous semble-t-il pas aussi étrange qu'à moi, d'avoir été prendre un moine sous les haillons, pour le revêtir de la pourpre, et le mettre à la tête des princes, ainsi que des évêques ? Est-ce un ridicule, est-ce une merveille ? Croyons que c'est une merveille, puisqu'on me dit de toute

(1) Ep. 237.

part que c'est l'œuvre du Seigneur : mais en dois-je moins trembler ? En est-il moins à plaindre celui qu'on arrache brusquement aux douceurs de la solitude et de la contemplation, ainsi qu'un enfant au sein de sa mère, pour le traîner, comme une victime, à des fonctions si nouvelles et si formidables ? N'était-il donc personne parmi vous, sur la sagesse et l'expérience de qui vous pussiez mieux compter ?

Le saint abbé écrivit aussi, mais sans empressement, au nouveau pape. Mon fils Bernard, lui dit-il (1), par un changement inconnu à la nature, est devenu Eugène mon père. Il faut que cette métamorphose passe à l'église votre épouse ; qu'elle change en mieux, et que vous donniez pour cela votre vie même, s'il en est besoin. J'avoue que j'ai tressailli de joie à cette nouvelle ; et me conviendrait-il de ne point prendre de part à la commune alégresse ? Je me suis réjoui, mais avec crainte ; les transports mêmes de mon alégresse ont été accompagnés d'effroi et de tremblement. Vous voilà bien élevé ; mais vous n'en êtes exposé qu'à une chute plus profonde. L'église a néanmoins raison de s'applaudir, puisqu'elle a droit d'attendre plus de vous que d'aucun de ceux qui vous ont précédé depuis long-temps. Déjà vous aviez appris à n'être plus à vous-même : elle peut donc se promettre que vous serez tout à elle ; que vous vous croirez venu pour servir, et non pour être servi. Considérez, pour cela, combien de pontifes vous avez vu passer devant vous en fort peu d'années. La briéveté de leur règne vous annonce la fragilité du vôtre. Pensez, en leur succédant, que ce qui vous flatte vous échappe, et que votre puissance, comme la leur, doit aller rapidement, ou du moins indubitablement se briser au tombeau.

Eugène profita de ces avertissemens : il gouverna avec beaucoup d'équité et de sagesse pendant un pontificat d'environ huit ans et demi, presque toujours agité par les factions et les troubles. Ce soli-

(1) Ep. 238.

taire élevé tout à coup sur le trône pontifical, fut inaccessible à l'éblouissement et aux vertiges qui environnent le faîte des grandeurs. Il y avait apporté la modestie et l'humeur tranquille de son premier état: il y acquit de l'habileté et de la grandeur d'ame; il s'y montra aussi éloigné de la faiblesse que de la roideur, et de toutes les extrémités où donnent si communément les hommes parvenus sans intervalle au point où il se trouvait. Par rapport à son saint maître, il lui conserva tant d'attachement, et lui donna tant de part à sa confiance, qu'on disait de toute part que ce n'était pas Bernard de Pise, mais Bernard de Clairvaux qu'on avait fait pape.

Les troubles de Rome obligèrent Eugène à faire quelque temps son séjour à Viterbe. Tandis qu'il y était, il reçut des députés des évêques d'Arménie et de leur catholique ou patriarche, qui avait, disaient-ils, plus de mille évêques sous sa juridiction. Ils venaient consulter le saint siége sur quelque différens qu'ils avaient avec les Grecs, et ils firent hommage au souverain pontife au nom de toutes leurs églises. Ce qui ne servit pas peu à les confirmer dans leurs bonnes dispositions, c'est qu'à la messe que le pape célébra en leur présence le jour de la dédicace de Saint-Pierre, un de ces députés, à ce qu'il attesta devant toute la cour romaine, vit un rayon de la lumière céleste et deux colombes sur la tête du pontife. Tel est le témoignage d'Otton, évêque de Frisingue, qui se trouvait présent (1).

L'évêque de Gabale en Syrie accompagnait ces Arméniens. C'était lui qui avait le plus travaillé à soumettre l'église d'Antioche au saint siége, et il s'intéressait vivement aux progrès des catholiques parmi les Orientaux. L'objet principal de son voyage était de solliciter du secours pour les croisés, consternés par la perte d'Edesse. Afin d'encourager les Occidentaux, il vanta beaucoup la puissance d'un prince chrétien, mais nestorien, nommé le Prêtre-Jean, qui habitait au delà de la Perse, sur laquelle

(1) Chron. VIII, c. 33.

il avait remporté de grandes victoires, et qui se disposait à secourir l'église de Jérusalem. C'est le premier monument qui fasse mention du prince appelé Prêtre-Jean. L'évêque de Gabale fit, les larmes aux yeux, une peinture attendrissante du malheur des chrétiens d'Edesse. Cette ville assiégée durant deux années entières par Zengui, soudan d'Alep et de Ninive, n'ayant reçu aucun secours, succomba enfin le jour de Noel 1144. Il se fit un massacre effroyable des habitans, qui n'ayant jamais été sous la domination des infidèles, étaient tous chrétiens sans exception. L'archevêque périt lui-même, et les églises éprouvèrent d'horribles profanations, particulièrement celle qui avait possédé jusque là les reliques de saint Thomas.

Les Turcs, par cette conquête, se crurent en état de chasser les chrétiens de tout l'orient. Zengui mourut peu après son triomphe barbare; mais son fils Noradin, qui lui succéda, était aussi brave et plus habile que son père. Il s'en fallait bien que les fidèles eussent de pareils chefs à lui opposer. Josselin le Jeune, dépouillé du comté d'Edesse, s'était attiré son malheur par la mollesse et les débauches continuelles où il vivait dans ses maisons de plaisance sur les bords de l'Euphrate. Raimond, prince d'Antioche, avait été humilié par les Grecs, jusqu'à leur demander la paix en suppliant, et à ne pas rougir d'aller à Constantinople rendre hommage sur le tombeau de Jean-Comnène. A Jérusalem, Foulques d'Anjou, gendre et successeur du roi Baudouin II, après avoir eu continuellement les armes à la main contre les barbares, était mort d'une chute de cheval, et n'avait laissé que deux fils en bas âge. La reine Mélisende leur mère avait fait couronner Baudouin qui était l'aîné, et qui n'avait que douze ans. Ce fut deux ans après qu'Edesse tomba au pouvoir des Musulmans, et que toute la Palestine fut menacée du même sort, c'est-à-dire, tandis qu'elle avait pour roi et pour ressource presque unique, un jeune prince de quatorze ans.

La grandeur de ce péril alarma tous les fidèles

jusqu'aux extrémités de l'occident, et réveilla de toute part cette chaleur de zèle qu'on avait vue cinquante ans auparavant au concile de Clermont, où elle fit résoudre la première croisade. Le roi Louis le Jeune, touché d'ailleurs d'un sentiment de pénitence pour avoir fait brûler quinze cents personnes dans une église de Vitri pendant les guerres avec le comte de Champagne, forma le dessein de prendre la croix. Tout le monde applaudit aux vœux du monarque; et la guerre sainte allait être résolue, quand saint Bernard qu'il avait mandé remontra qu'il fallait auparavant consulter le souverain pontife. Le roi envoya aussitôt des ambassadeurs au pape Eugène, qui très-attendri de son côté par les sollicitations de l'évêque de Gabale, fut ravi d'être prévenu par le roi Louis, et accorda pour cette seconde croisade les mêmes indulgences qu'Urbain II avait données pour la première.

Tout occupé de cette grande entreprise, le pape conçut en même temps le dessein d'étouffer les factions romaines. Il commença par excommunier Jourdain, nouveau patrice, avec ses principaux partisans; ensuite il eut recours aux Tiburtins, ennemis des Romains depuis long-temps; et bientôt il eut réduit ceux-ci à lui demander la paix. Il la leur accorda volontiers; mais à condition d'abolir le patriciat, et de reconnaître que les sénateurs ne tenaient leur autorité que du pape. Après ce traité, il rentra dans Rome aux acclamations générales de ce peuple avili, dont l'audace fougueuse, seul reste de son ancien courage, se convertissait, au premier coup d'autorité, en une lâche flatterie. Trop sage pour accorder sa confiance à des ames si basses, Eugène, après avoir pris possession du palais de Latran, alla s'établir au delà du Tibre, vraisemblablement au château Saint-Ange. Ce fut là qu'il termina l'affaire qu'on avait entamée dès le pontificat d'Urbain II au sujet du rétablissement de l'évêché de Tournai, et qu'une longue suite d'intrigues avait toujours fait manquer. Eugène très-désintéressé personnellement, et non moins attentif à réprimer

la cupidité dans ses ministres; déféra l'examen de cette affaire à saint Bernard. Sur les lettres du saint abbé, et sur le consentement de l'église de Tournai, le pape en nomma évêque l'abbé de Saint-Vincent de Laon qui se trouvait à Rome, puis le sacra solennellement le quatrième dimanche de carême, qui cette année 1146 était le dixième jour de Mars. Ainsi l'évêché de Tournai fut détaché de celui de Noyon, après lui avoir été joint depuis le commencement de l'épiscopat de saint Médard, pendant six cents ans.

A la fête de Pâques, le roi Louis le Jeune tint pour la croisade un grand parlement à Vézelai en Bourgogne. Saint Bernard qui en avait reçu l'ordre exprès du pape, prêcha sur ce sujet avec son éloquence ordinaire; le roi parla lui-même, et on lut les lettres pontificales qui accordaient l'indulgence. On avait préparé des paquets de croix: mais avant que l'orateur eût cessé de parler, elles furent toutes enlevées; et comme elles ne suffisaient pas, il fut obligé de mettre ses habits en pièces pour satisfaire une ardeur qui ne pouvait souffrir le moindre délai. Avec le roi se croisèrent la reine Eléonore son épouse, Robert, comte de Dreux, son frère, les comtes de Toulouse, de Champagne, de Soissons, de Nevers, et une infinité de seigneurs. Entre les prélats, on nomme Geoffroi de Langres, Simon de Noyon, Arnoul de Lisieux.

Pour régler le voyage, on tint un second parlement à Chartres le troisième dimanche d'après Pâques. Saint Bernard y parut encore, et on l'y voulut élire pour chef de la croisade: mais la chaleur et le succès de son éloquence ne lui avaient rien communiqué de l'enthousiasme de Pierre l'hermite. Il sut se borner à la mission qui était compatible avec son état, et qu'il ne rendit pas moins respectable par cette sage réserve, que par les miracles dont il plut au Seigneur de l'autoriser. Il conjura le pape, par toute la reconnaissance qu'Eugène faisait gloire de lui conserver, de ne pas lui imposer un personnage

peu différent de ceux du théâtre (1). Qui suis-je, lui dit-il, pour figurer en général d'armée, ranger des troupes en bataille, et marcher à leur tête? Autant que je puis mesurer mes forces, il ne m'eût pas été possible d'atteindre jusque là, quand j'eusse uniquement couru cette carrière : mais quand bien même j'en aurais la force et la capacité, qu'y a-t-il de plus éloigné de ma profession?

Il exhorta néanmoins le pape à suivre cette entreprise avec tout le zèle possible. Cependant par une lettre circulaire adressée aux différentes nations chrétiennes (2), il combattit fortement le fanatisme cruel du moine Rodolfe, qui s'ingérant à prêcher la croisade au pays du Rhin, excitait à tuer les juifs comme les plus grands ennemis de l'évangile. Il ne veut pas même qu'on les chasse des contrées qu'ils habitent dans les états chrétiens. Ce sont, dit-il, des témoins permanens de nos saints mystères. C'est pour cela qu'ils sont dispersés dans tous les pays du monde, où, marqués de l'opprobre dû à leur infidélité, ils rendent un témoignage irréfragable à la vérité de notre religion. Si nous faisons la guerre aux païens, c'est qu'ils ont commencé à nous attaquer, et que ceux d'entre nous qui ont le droit du glaive, peuvent repousser la force par la force: mais s'il convient à nos guerriers de dompter les superbes, il est de leur piété d'épargner ceux qui sont soumis. A la fin de cette lettre, l'homme de Dieu donne à tous les croisés des avis pleins de sagesse, dont l'observation, infailliblement suivie de la victoire, eût justifié pleinement les promesses qu'il en avait publiées.

Il alla prêcher la croisade jusqu'en Allemagne, et quoiqu'il ne pût se faire entendre qu'imparfaitement à ces auditeurs étrangers, son aspect, sa renommée, et sur-tout ses miracles, produisirent de toute part des effets prodigieux ; à Spire, en présence du roi Conrad et de toute sa cour, où se trouvait un envoyé de l'empereur de Constantinople ; à Fribourg, à

(1) Ep. 256. (2) Ep. 322, al. 365.

Bâle, à Schafhouse, à Constance, à Cologne, à Aix-la-Chapelle, à Maestricht, à Liége, et dans la plupart des villages qui se rencontrèrent sur ces routes, puis à son retour dans le pays de Clairvaux. Excepté les livres saints, on ne lit rien de comparable à la relation qui nous reste de ce voyage, tant pour le nombre et la grandeur des prodiges, que pour leur notoriété (1). C'est un journal exact et précis, où l'on spécifie les temps, les lieux, les personnes; où l'on aime mieux tronquer les récits, que de parler d'après un bruit vague; où l'on ne rapporte pas la moindre circonstance, qu'on n'en soit pleinement assuré. Ce fut un archidiacre de Liége, nommé Philippe, qui dressa cette relation sur ce qu'il avait vu de ses propres yeux, avec Herman, évêque de Constance, et Everard son chapelain, les abbés Baudouin et Frouin, les moines Gérard et Geoffroi, les clercs Otton, Francon et Alexandre, dix témoins oculaires d'une gravité et d'une probité reconnues. L'archidiacre Philippe fut si touché de cette foule de merveilles, qu'il renonça à toutes les espérances du siècle, et se fit moine à Clairvaux.

Le savant Anselme de Havelberg ne fut pas seulement le témoin, mais l'objet de la vertu merveilleuse que le ciel avait comme prodigué au saint abbé de Clairvaux. Pendant l'assemblée de Spire, il fut attaqué d'un mal de gorge qui lui ôta presque la parole et la respiration. Il dit familièrement à saint Bernard : Vous devriez bien aussi me guérir. Si vous aviez la foi de ce bon peuple, répondit Bernard, peut-être pourrais-je quelque chose pour vous. Si je n'ai pas assez de foi, reprit l'évêque, que la vôtre y supplée. Le saint le toucha, en faisant le signe de la croix : à l'instant la douleur et l'enflure s'évanouirent (2).

Malgré tant de prodiges qui semblaient autoriser la croisade, le roi de Germanie n'avait point de goût pour cette expédition. Bernard qui jamais ne parlait en public qu'on ne le lui eût demandé, se sen-

(1) De mirac. Bern. (2) Vit. l. xi, c. 5.

tit, un jour qu'il disait la messe devant le prince, fortement inspiré de prêcher à l'heure même, comme personne ne s'y attendait. Il fit sur le jugement dernier un discours, où, suivant la persuasion de ses auditeurs, ce n'était pas un homme, mais le souverain juge lui-même qu'on entendait (1). Le roi interrompit l'orateur, et demanda la croix en versant un torrent de larmes. Ses frères Henri, duc de Suabe, et Otton, évêque de Frisingue, Frédéric son neveu, une multitude de princes et de seigneurs, témoignèrent le même empressement. Le duc de Bohème, le marquis de Stirie, le comte de Carinthie, se croisèrent peu de temps après. En quelques mois, le roi de Germanie se vit à la tête de deux cents mille hommes qui n'aspiraient qu'au moment de combattre.

Au sortir de l'église, le saint prédicateur, pour affermir son ouvrage, fit encore plusieurs miracles. Conrad le conduisant avec les princes, de peur qu'il ne fût écrasé par la foule, on lui présenta un enfant boiteux, qu'il guérit en présence de tout le monde. A la même heure, on amena une fille bossue et une femme aveugle, qui furent également guéries. Les prodiges et l'affluence du peuple se multipliant de plus en plus, il fallut barricader les portes de la maison où était le thaumaturge, qui se tenait à une fenêtre, et à qui l'on présentait les malades par une échelle. Un jour qu'il fut surpris par le concours, on eut mille peines à l'en tirer. Le bonheur qu'on eut de le ramener sain et sauf à son logis, fut regardé comme l'un des plus grands miracles.

Une partie des Allemands qui avaient pris la croix, savoir ceux des environs du Rhin et du Weser, furent destinés pour l'Espagne. Ils passèrent dans la Grande-Bretagne, où ils trouvèrent deux cents navires tant anglais que flamands, et firent voile tous ensemble pour le Portugal, où Lisbonne était encore occupée par les Maures. Cette grande ville soutint un siége de quatre mois, au bout desquels on la reçut à com-

(1) De mirac. c. 4.

position. La place demeura à Alfonse-Henriquès, premier roi de Portugal, et le butin aux troupes auxiliaires. Ce fut là tout le triomphe de ces croisés. Ceux de Saxe tournèrent leurs armes contre les païens du nord, où leurs succès, d'abord plus brillans, furent encore moins solides. Après avoir porté la terreur et le ravage dans les terres des Sclaves pendant l'espace de trois mois, tout aboutit à baptiser des barbares consternés et non convertis; après quoi l'armée victorieuse, forte de cent mille hommes avec les Danois qui l'avaient jointe, fit la paix à des conditions que les vaincus n'observèrent que jusqu'à ce que la ligue fût dissipée.

Les croisés de l'orient, tant allemands que français, convinrent de prendre leur route par la Grèce, séparément néanmoins pour ne pas s'incommoder par la multitude. Ils devaient se rejoindre à l'entrée de l'Asie. Roger, roi de Sicile, qui connaissait la perfidie des Grecs, tenta par ses envoyés de faire changer cette résolution, et offrit des vaisseaux pour faire le voyage par mer. Les deux chefs de la croisade, à peu près du même âge au dessous de trente ans, à la tête de deux cents mille hommes chacun, courageux, robustes, comptant pour rien les fatigues et les périls, négligèrent un conseil qui leur eût épargné bien des regrets. Le roi Conrad partit le premier, en prenant sa route par la Hongrie.

En France, il fallut encore nommer un régent avant le départ, pour gouverner pendant l'absence du roi. Il s'en remit au choix des seigneurs, qui nommèrent Guillaume, comte de Nevers, et Suger, abbé de Saint-Denis. Tout le monde applaudit à ce choix, sinon ceux sur qui il tombait. Le comte Guillaume était un de ces grands qui sentant tout le vide des grandeurs, avait fait vœu d'embrasser les saintes institutions de la chartreuse. Ce surcroît d'honneur le détermina sur le champ à exécuter sa promesse, sans que les prières du roi et de tous les princes l'en pussent détourner. Suger, homme d'état sous l'habit monastique, avait pendant quelque temps allié avec cette profession le faste et les occupations d'une vie

séculière; mais depuis plusieurs années, sa personne et son monastère respiraient une régularité qui lui avait mérité les éloges de saint Bernard (1). Ce fut même le saint abbé qui disposa les seigneurs à le nommer régent, et qui vint le premier lui annoncer leur choix. Suger opposa les plus vives remontrances, qui furent inutiles après le refus décidé du comte de Nevers. Ainsi demeura-t-il chargé lui seul de la régence, qu'il ne voulut encore accepter qu'après un ordre exprès du souverain pontife.

Les deux rois croisés arrivèrent successivement en Grèce dans le cours de la même année 1147. Il y avait quatre ans que Jean-Comnène était mort, après avoir assez bien soutenu son empire chancelant contre les différentes nations musulmanes qui l'ébranlaient de toute part. On rapporte de lui, que rentrant à Constantinople après une victoire remportée sur les Perses, il ne voulut pas monter sur le char de triomphe; mais qu'il y plaça un tableau de la Vierge, à laquelle il attribuait le succès de ses armes, et qu'il le précéda à pied, une croix à la main. Il avait désigné pour son successeur, Manuel qui était le plus jeune de ses deux fils, mais qu'il jugeait le plus digne de régner. Il ne se trompa point, si la dissimulation et la fourberie font le mérite d'un empereur.

Manuel avait affermi son autorité, quand les rois Conrad et Louis arrivèrent l'un après l'autre sur ses terres. Il aurait bien voulu pouvoir leur en interdire l'entrée; mais il n'était pas en état de les arrêter par la force. Après leur avoir accordé le passage, et donné les paroles les plus engageantes comme à des auxiliaires désirés et à des amis généreux, il épuisa contre eux toutes les ressources de la malignité et de la perfidie. Il faisait attaquer leurs troupes dans les défilés, et par-tout où l'on pouvait surprendre à l'écart quelqu'un de leurs détachemens. Quand ils allaient pour acheter des vivres, on leur fermait les portes des villes; on leur descendait des cordes, par

(1) Ep. 78.

lesquelles on tirait d'abord leur argent, puis on leur donnait ce qu'on voulait de pain et d'autres provisions, et quelquefois on disparaissait sans leur rien donner. On mêla souvent de la chaux à la farine qu'on leur vendait. Enfin il n'était point de supercheries ni de méchancetés dont on n'usât à leur égard. Manuel ne rougit point de faire battre exprès de la monnaie de bas aloi pour le commerce que les croisés avaient avec ses sujets. C'est un auteur grec qui nous apprend lui-même ces indignes manœuvres de sa nation (1).

Quand après toutes ces trahisons, le roi Conrad, qui était parti le premier, arriva à Constantinople, le grec perfide ne parut nullement embarrassé. Ils étaient beau-frères, ayant épousé chacun une fille de Bérenger, comte de Luxembourg. Manuel combla de caresses le roi son beau-frère, lui fit des présens magnifiques, témoigna prendre un vif intérêt au succès de son entreprise, et lui offrit des guides pour le conduire, par des chemins dérobés, à Icone, où les Turcs, disait-il, ne l'attendaient pas. Ces conducteurs lui firent prendre des vivres pour huit jours seulement, en lui promettant de le rendre avant ce terme dans un pays abondant en toutes choses : mais ils l'engagèrent en des montagnes désertes, où ils abandonnèrent l'armée sans provisions, et sans cesse harcelée par les barbares, qui n'approchant qu'à la portée du trait, tiraient du sommet des rochers, et la consumaient insensiblement sans courir aucun péril. La lance, le sabre, la hache d'arme, toute la bravoure des Allemands pesamment armés, fut inutile contre des ennemis qu'on ne pouvait joindre. Il fallut se retirer du côté de Nicée; mais il y avait dix ou douze journées de chemin. Quand Conrad y arriva sur la fin de Novembre, son armée ruinée par des attaques continuelles, et plus encore par la faim et la fatigue, se trouva réduite à moins de vingt mille hommes, sans équipages et presque sans armes.

(1) Nicet. l. 1, num. 4.

Les Français éprouvèrent en Grèce les mêmes perfidies que les Allemands. Il paraît néanmoins qu'aux approches de Constantinople, on les ménagea davantage, et que l'empereur rechercha la bienveillance de leur monarque. Quelques personnages respectables avaient conseillé à Louis de se rendre maître de Constantinople, comme il le pouvait aisément. Il aima mieux tout risquer, que de tourner contre les chrétiens les armes qu'il s'était engagé à porter contre leurs ennemis. Il passa heureusement l'Hellespont, et marcha droit au pays de Nicée, où il trouva le roi de Germanie, qu'il encouragea de de son mieux: mais Conrad, honteux de l'état où il se voyait réduit, prit le parti de retourner à Constantinople pour y passer l'hiver. Il ne s'y plaignit point des noirceurs qu'il n'était pas en état de venger, et son beau-frère, qui ne le craignait plus, reprit en apparence toute la cordialité qui convenait à leurs liens réciproques. Le roi Louis continua sa marche, et força le passage difficile du Méandre, malgré des troupes innombrables de Turcs, sur qui il eut un avantage considérable; mais ensuite son armée s'étant laissé couper, il perdit son arrière-garde qui était fort nombreuse : il pressa sa marche, et après plusieurs jours d'une fatigue excessive, et presque sans vivres, il arriva à la ville d'Attalie qui qui appartenait aux Grecs. Le voyage par terre était encore long, et dans un pays tout ennemi; c'est pourquoi le roi prit le parti de l'achever par mer: mais comme il ne se trouvait point assez de navires, il ne put embarquer avec lui que la partie de l'armée la plus embarrassante pour la marche; le reste fut obligé de poursuivre à tout événement la route par terre, sous la conduite du comte de Flandres, qui n'en sauva pas la moitié.

Raimond, prince d'Antioche, fit tous ses efforts pour engager le roi à l'aider à prendre Alep; mais Louis, observateur ponctuel de son vœu, voulut aller en droiture visiter le saint sépulcre, et se pressa d'arriver à Jérusalem. Sa marche par terre, au milieu de tant d'embarras et de périls, fut si retar-

dée, que le roi Conrad, après avoir passé le fort de l'hiver a Constantinople, arriva par mer en Palestine quelques jours avant les Français. On tint aussitôt une assemblée des princes et des seigneurs tant de l'Europe que de l'Asie, pour concerter les opérations de la campagne. Le siége de Damas fut résolu, et le rendez-vous assigné a Tibériade pour le 25 de Mai.

Damas fut en effet attaqué, et pressé si vivement, que les assiégés ne songeaient qu'aux moyens de s'échapper de la place, quand quelques seigneurs chrétiens, nés en Syrie depuis la dernière croisade, et dégénérés de la grandeur d'ame de leurs pères, se laissèrent corrompre par argent, et persuadèrent, comme étant du pays, qu'ils devaient mieux connaître que ces étrangers, de porter l'attaque d'un autre côté qui était le plus fort. Après quelques jours, où l'on souffrit beaucoup, il fallut lever le siége. Le roi Conrad, indigné de la trahison dont on s'aperçut enfin, s'embarqua aussitôt pour retourner en Allemagne. Le roi Louis passa le reste de la campagne et l'hiver en Syrie; mais au printemps de l'année suivante 1149, il repassa lui-même en Europe. Ainsi le roi de Jérusalem, Baudouin III, âgé de dix-neuf ans seulement, après avoir conçu de si grandes espérances, resta sans ressource à la merci des infidèles, qui, spectateurs des vains efforts des plus puissans princes de l'occident, ne mirent plus de bornes à leur arrogance.

L'année où le roi Louis était parti pour la Terre-Sainte, et même avant le départ de ce prince, le pape Eugène était arrivé en France, où les troubles de l'Italie l'avaient obligé, à l'exemple de ses prédécesseurs, de chercher un asile. Dès la fête de Pâques, 20 Avril de cette année 1147, il tint un concile à Paris, où l'on examina les erreurs de Gilbert de la Poirée, évêque de Poitiers. Ce prélat, natif de Poitiers même, avait passé toute sa vie à étudier la philosophie de son temps, et comme bien des esprits légers du même siècle, il avait donné dans les écarts où les études, toujours superficielles à leur renou-

vellement, ont coutume d'entraîner la suffisance et la présomption. Il se perdit dans les profondeurs de nos premiers mystères, et entr'autres absurdités scandaleuses, il avança que l'essence et les attributs divins ne sont pas Dieu; que les propriétés des personnes de la Trinité ne sont pas les personnes mêmes; enfin, que la nature divine ne s'est pas incarnée. On disputa vivement de part et d'autre au concile de Paris, sans en tirer d'autre avantage que de reconnaître le malheureux tour d'esprit du dogmatiseur, et de montrer qu'il usait de cette nouveauté profane d'expression que réprouve l'apôtre. Ainsi le pape ne voyant pas que la matière fût suffisamment éclaircie, remit le jugement à un autre concile qui devait se tenir à Rheims pendant le carême de l'année suivante.

Auparavant, le pape envoya à Toulouse, en qualité de légat, Alberic, évêque d'Ostie. Bien plus audacieux que le philosophe inintelligible qui se perdait dans ses idées creuses, les disciples de Pierre de Bruis, les Henriciens, les rejetons du manichéisme diversifiés en mille manières, renversaient le culte et les cérémonies les plus saintes, ruinaient tous les liens de la société, corrompaient les mœurs, et anéantissaient la foi dans une grande partie des provinces méridionales de la France. Pierre de Bruis, après vingt-cinq ans de prédications impies et d'attentats sacriléges, victime enfin de l'indignation des peuples, avait été précipité dans les flammes où il se disposait à brûler un grand amas de croix qu'il avait abattues. Son sort n'effraya point Henri, italien de naissance, moine fugitif et dissolu, qui infectait principalement le pays de Toulouse (1). Le légat Alberic, qui avait été moine de Cluny, voulut être accompagné de Geoffroi de Chartres, et sur-tout de saint Bernard, dans une légation qui demandait d'autres qualités que les talens humains, et qui effraya d'abord le saint lui-même, jusqu'à lui faire donner quelques signes de découragement.

(1) Bern. epist. 241.

Dieu

Dieu le permettait ainsi, pour se réserver la gloire du succès. Tout l'empire qu'avait eu Bernard sur les maladies et la nature en prêchant la croisade, le Tout-Puissant le lui donna de nouveau contre les corrupteurs de la doctrine et des mœurs chrétiennes. Il serait infini de rapporter tous les prodiges qu'il opéra dans le cours de cette légation. La vivacité de sa foi et de sa confiance alla quelquefois si loin, que la sagesse des prélats qu'il accompagnait en fut alarmée. Avant d'arriver au terme de la mission, les habitans de Sarlat en Périgord vinrent lui présenter des pains, afin qu'il les bénît. Le saint acquiesçant aussitôt à leur désir: Par là, leur dit-il, vous discernerez la vérité que nous vous annonçons, des impiétés hérétiques; faites manger de ce pain à vos malades, et ils seront guéris. C'est-à-dire, ajouta Geoffroi de Chartres, qu'ils seront guéris s'ils en mangent avec une foi vive (1). Ce n'est pas là seulement ce que je promets, reprit l'homme de Dieu; qu'on m'entende : tous ceux généralement qui en mangeront seront guéris, afin qu'ils ne doutent pas que nous sommes envoyés de Dieu, et que nous leur annonçons la vérité. L'effet suivit si bien la promesse, que le saint à son retour n'osa passer par le même pays, de peur d'être accablé par la foule.

A Toulouse un chanoine régulier de Saint-Sernin, tout renommé qu'il était pour son habileté dans la médecine, se trouvait réduit à l'extrémité par une paralysie dont il languissait depuis sept mois. De jour en jour il attendait la mort (2). Il se fit porter au saint, avec beaucoup de peine, à l'aide de six hommes, lui fit sa confession, et le pria de le guérir. Le saint abbé lui donna sa bénédiction, puis sortit de la chambre, en disant à Dieu avec une sainte familiarité: Vous voyez, Seigneur, qu'il faut des miracles à ce peuple; nous n'avancerons rien sans cela. A l'instant le paralytique se leva, courut après son bienfaiteur, et lui embrassa les pieds qu'il ne pouvait lâcher. Toute la ville accourut au bruit; le

(1) Ep. Gaufred. Vit. l. VI, c. 6. (2) Ep. Gauf. n. 5.

légat et l'évêque y vinrent des premiers, et l'on se rendit à l'église en chantant le *Te Deum*, le paralytique marchant devant les autres. Il ne voulut plus quitter saint Bernard, se fit moine à Clairvaux, et devint par la suite abbé du Val-d'Eau.

Il s'opéra dans la ville d'Albi un prodige d'un ordre tout différent, mais que Geoffroi de Chartres donne pour le plus merveilleux de tous (1). Cette ville d'où les nouveaux Manichéens prirent leur nom dans la suite, était déjà la plus infectée de cette hérésie dans tous ces cantons. A l'arrivée du légat, les habitans accoururent par dérision au devant de lui avec des ânes et des tambours. Saint Bernard fut néanmoins reçu deux jours après avec beaucoup de marques de respect et d'affection. Le lendemain, qui était la fête de saint Pierre, il fit un sermon, où il vint une si grande multitude, que l'église, quoique vaste, ne la pouvait contenir. Le saint prédicateur parcourut tous les articles de leurs erreurs, puis tous les points de la foi catholique qui leur sont opposés; après quoi il leur demanda ce qu'ils choisissaient. Jamais peut-être il ne s'est fait dans aucun genre un changement aussi miraculeux que celui qui se fit alors subitement dans les cœurs. Tous s'écrièrent à la fois, qu'ils détestaient l'hérésie, et qu'ils revenaient avec joie à la croyance catholique. Que nous sachions donc, reprit Bernard, ceux qui se repentent sincèrement; pour se faire connaître, qu'ils lèvent la main au ciel. Tous sans exception levèrent la main droite; et tel fut le fruit d'un premier sermon.

Saint Bernard porta la lumière avec le plus d'empressement dans les lieux où la séduction avait fait le plus de ravages. Il poursuivit le séducteur de poste en poste, ce superbe Henri, qui tout à coup bien changé, n'osa plus tenir à Toulouse, et s'enfuit pareillement de tous les lieux où Bernard accourait sur ses traces. Il eût été nécessaire que le saint fît un plus long séjour dans ces contrées, afin d'en extirper jusqu'aux derniers germes de l'erreur; mais

(1) Ibid. n. 4.

l'épuisement de sa santé, et les alarmes de ses enfans, qui les lui faisaient parvenir sans cesse avec leurs lettres, le contraignirent de retourner à Clairvaux. Après son départ néanmoins, Henri fut poursuivi avec tant de persévérance, et si soigneusement recherché, qu'il fut pris enfin, chargé de chaînes, et conduit au pape, qui le fit renfermer dans une étroite prison, où il finit ses jours.

En attendant le jour marqué pour l'ouverture du concile de Rheims, ce pontife invité par Adalberon, archevêque de Trèves, y alla suivi de dix-huit cardinaux et d'un grand nombre d'évêques, qui furent défrayés pendant trois mois par Adalberon. Henri, archevêque de Mayence, profita de cette occasion pour venir consulter le pape touchant la révélation d'une religieuse nommée Hildegarde, qui était en grande réputation de sainteté. Cette fille retirée dès l'âge de dix-huit ans au monastère de Saint-Disibode dans le comté de Spanheim, où elle s'était uniquement étudiée à conserver l'innocence, et à pratiquer les vertus modestes de son état, ne savait que lire dans le pseautier (1). A l'âge de quarante-deux ans, elle reçut tout à coup une profonde intelligence des livres saints, et d'autres faveurs si extraordinaires, que les hommes les plus versés dans la direction des ames, craignirent l'illusion, et jugèrent que cet événement méritait d'être rapporté au souverain pontife. Il envoya Alberon, évêque de Verdun, et d'autres savans expérimentés, pour interroger Hildegarde sans bruit et sans éclat. Elle répondit avec beaucoup de simplicité. Après que l'évêque en eut fait son rapport, le pape se fit encore apporter quelques écrits qu'elle avait composés par ordre de son confesseur. Il les lut lui-même en présence des cardinaux et de tout le clergé. Il exposa ce que lui avaient rapporté les commissaires, et tous les assistans en bénirent le Seigneur. Saint Bernard qui était présent, raconta ce qu'il savait de cette sainte fille, qu'il avait entendue autrefois avec admiration. Le

(1) Hildeg. vit. Sap. ur. 17 Sept.

pape crut qu'il était de la gloire de l'église de publier cette merveille, écrivit à Hildegarde, et l'autorisa, comme elle le désirait, à s'établir au mont Saint-Ruper à quatre lieues de Mayence. Elle y passa avec dix-huit filles nobles qu'elle avait attirées par sa réputation, et en fut la première abbesse. Ses vertus et ses miracles l'ont fait mettre au nombre des saintes.

Le concile de Rheims se tint au jour indiqué, 22 de Mars (1). Outre les prélats français et allemands, il en vint d'Angleterre et d'Espagne. Raimond, archevêque de Tolède, se plaignit, de la part du roi son maître, de ce qu'au préjudice de la couronne de Castille, le pape Eugène avait accordé le titre de roi de Portugal à Alfonse-Henriquez, ou fils de Henri, de la maison de Bourgogne, moyennant une redevance annuelle de quatre livres d'or. Le mal, touchant à la royauté, était sans remède : mais le pontife s'efforça de corriger les changemens occasionnés par là dans la hiérarchie. Depuis l'érection du nouveau royaume, l'archevêque de Brague et ses suffragans ne voulaient plus reconnaître la primatie de Tolède. Eugène ordonna que ces prélats continueraient à obéir à l'archevêque de Tolède comme à leur primat, prononça même la suspense contre l'évêque de Brague, écrivit au roi de Castille qu'il n'avait jamais prétendu déroger en rien à la dignité ni aux droits de sa couronne, et lui promit de seconder puissamment ses entreprises contre les infidèles. L'archevêque de Brague se soumit à ces ordres ; ce qui n'empêcha point que celui de Tarragone ne commençât dans le même temps à méconnaître la primatie de Tolède, sous le même prétexte de la diversité de royaume, parce que Raimond-Bérenger, de comte de Barcelone, était devenu roi d'Aragon. Le pape enjoignit à ce prélat nommé Bernard, et présent au concile, de reconnaître, comme par le passé, l'archevêque de Tolède pour son supérieur : mais Bernard obtint un délai pour prendre conseil. Il ne paraît pas que dans la suite il se soit jamais

(1) T. x, Conc. p. 1107.

soumis, nonobstant les lettres que lui écrivit le pape Eugène, après avoir donné une bulle expresse en faveur de la primatie de Tolède.

Le but du concile de Rheims était d'arrêter le désordre des mœurs, et les nouveautés impies des sectaires. Il prononça l'anathème contre quiconque accorderait la moindre protection aux nouveaux Manichéens, ou les laisserait seulement séjourner chez lui quand ils feraient voyage. Il jugea Eon de l'Etoile, et Gilbert de la Poirée, dont la cause était enfin éclaircie. Le rapprochement de ces deux novateurs, l'un d'une ignorance qui tenait de l'imbécillité, et l'autre d'une subtilité qui allait jusqu'à la chimère, formait un contraste singulier. Eon de l'Etoile, gentilhomme breton, bon croyant d'abord, et fort assidu à sa paroisse, fut frappé du mot *eum* qu'il entendait répéter sans cesse, *per eumdem dominum nostrum*, *per eum qui venturus est*, et qu'alors on prononçait absolument comme son nom propre. Il alla se mettre en tête que c'était lui-même qu'on nommait et qu'on invoquait, et qu'il viendrait juger les vivans et les morts; qu'il était le fils de Dieu et le Seigneur de toute chose (1). Ce qui doit étonner ici, c'est moins la singularité de ce délire, que la secte assez nombreuse à laquelle il donna l'origine. Mais qui peut encore ignorer que comme il n'est point d'absurdité qui ne puisse faire parti, il n'est point de parti, pour nombreux qu'il soit, qui puisse justifier, soit l'absurdité aux yeux du bon sens, soit l'impiété, ou la nouveauté seulement, aux yeux de la foi? Eon fut présenté au concile, et subit un interrogatoire, où il ne répondit que des impertinences: jugé plus insensé qu'hérétique, il fut mis dans une prison, où il mourut peu de temps après.

On traita plus sérieusement l'affaire de Gilbert de la Poirée; mais on ne gagna rien par le raisonnement sur ce discoureur, le plus disert et le plus raffiné de son siècle. Il en fallut revenir à la confession de la foi de nos mystères dans leur sainte simplicité

(1) Otto I. Frid. c. 44, 45.

On dressa un symbole directement opposé aux vaines spéculations de Gilbert, et on lui demanda s'il en croyait le contenu. Voyant que son indocilité n'échapperait plus à une condamnation prompte, il répondit aux pères : Si vous croyez et parlez autrement que je n'ai fait, je veux croire et parler comme vous. En conséquence de cette déclaration, le pape condamna les assertions de Gilbert, sans rien prononcer contre sa personne. On eut d'autant plus lieu de compter sur sa sincérité, que sa doctrine ne trouva point de défenseurs, et bientôt se dissipa d'elle-même. Il mourut six ans après dans la communion de l'église.

Ce concile fit encore plusieurs canons renouvelés à l'ordinaire des conciles précédens. Il n'en est que deux qui méritent d'être relevés, comme ayant un caractère plus original. Le dixième défend de mettre dans les églises des prêtres mercenaires par commission. On veut que chacune ait son propre prêtre, à qui l'on assigne une subsistance convenable sur les biens de l'église, et qui ne puisse être destitué que par le jugement canonique de l'évêque ou de l'archidiacre. On ne saurait présenter un monument plus marqué des curés titulaires. Le treizième canon déclare sacrilége et excommunié quiconque frappera un clerc ou un moine avec violence. Cette excommunication fut dès-lors réservée au pape, avec défense à tout évêque d'en absoudre, sinon à l'article de la mort.

Après le concile de Rheims, le pape Eugène qui se disposait à retourner en Italie, ne voulut point quitter la France sans visiter ses anciens confrères de Clairvaux. Il les édifia par toutes les vertus religieuses, qu'il avait su allier avec les vertus pontificales. Il portait sur la chair une tunique de laine sans sergette, et ne quittait la coule ni le jour, ni la nuit. Pour honorer sa dignité, il souffrait qu'on lui portât des carreaux d'une riche broderie, et que son lit fût couvert de pourpre : mais la paille en faisait toute la garniture, et les draps en étaient de laine. Une tendre piété, qui souvent se décelait malgré lui par

des larmes et des soupirs, animait ses entretiens avec les moines. Ses manières faciles, sa tendre familiarité ne leur laissaient envisager qu'un frère, et faisaient disparaître le pontife.

Pour leur manifester toute l'étendue de cette charité et de cette cordialité vraiment fraternelle, il alla de Clairvaux au chapitre général des abbés de Cîteaux, non pas pour y présider comme pape, mais pour y assister simplement comme l'un d'entr'eux. Ces assemblées, si utiles pour écarter les abus, et si religieusement imitées par tous les autres ordres, avaient été instituées dès le commencement de celui de Cîteaux, afin de maintenir l'uniformité et la concorde dans toutes ses maisons. Tel est même le point capital de ces règlemens, qu'on nomma pour ce sujet *Chartre de charité*, et qui fut dressé au chapitre de l'année 1119, puis confirmé par le pape Calixte II. La vigueur de l'observance depuis ce temps-là ne cessa d'accréditer et d'accroître l'ordre, qui dans la seule année 1147 compta vingt-trois fondations nouvelles, et soixante-six dans les quatre années précédentes. Au chapitre où se trouva le pape Eugène l'an 1148, des congrégations entières, et toutes peuplées elles-mêmes de saints, vinrent chercher des moyens de s'avancer encore davantage dans la perfection de leur état, par leur réunion avec un ordre aussi justement vanté que celui de Cîteaux. La plus nombreuse était celle de Savigni au diocèse d'Avranches, composée de trente-trois abbayes, y compris le monastère de la Trappe, et déjà autorisée à cette union par le concile de Rheims. La congrégation moins ancienne d'Obasine en Limousin la suivit de près, avec les quatre maisons de sa dépendance.

Il n'y avait que six ans que saint Etienne son fondateur en avait été reconnu abbé (1). Toute sa vie précédente avait été employée aux exercices d'une piété angélique, et de la charité la plus laborieuse,

(1) Miscel. Baluz. p. 69. Boll. t. 6, p. 900.

sur-tout depuis qu'il avait été fait prêtre. S'étant alors associé à un autre ecclésiastique qui aspirait à la même sublimité de vertu, ils se retirèrent dans la forêt d'Obasine, désert affreux à deux lieues de Tulles. Leurs exemples admirables y attirèrent de fervens disciples, qui formèrent une communauté où les faiblesses ordinaires, et les plus inséparables de l'humanité, parurent d'abord anéanties. Égarer la vue, faire un ris immodéré, laisser échapper un mot au temps du silence, c'étaient des fautes impardonnables, et presque inconnues parmi ces hommes, qui ne vivaient que de l'esprit. Tels étaient le saint instituteur et les premiers solitaires d'Obasine, quand ils crurent ne servir qu'imparfaitement le Seigneur, jusqu'à ce qu'ils fussent réunis à ceux de Cîteaux.

Saint Gilbert de Semprignan, du fond même de l'Angleterre, vint au même chapitre, et dans le même dessein que les fondateurs d'Obasine et de Savigni; mais le pape lui ordonna de continuer dans son pays l'œuvre du Seigneur, comme il l'avait commencée. Il y fonda dix-sept monastères, quatre de chanoines et treize de religieuses, plusieurs hôpitaux tant pour les malades que pour les veuves et les orphelins; après quoi il établit un supérieur, auquel il voua lui-même obéissance, et vécut jusqu'à la mort comme le dernier des frères.

Telle était dans tous les pays la vénération qu'on avait pour les moines de Cîteaux, et sur-tout pour saint Bernard. Dans sa mission du Languedoc, il avait déjà incorporé à son ordre le monastère de Grand-Selve, très-fameux dans la suite par le grand nombre de saints et savans personnages qu'il fournit à l'épiscopat. Cette communauté avait été établie environ trente ans auparavant par un saint homme nommé Géraud, avec six autres abbayes d'Aquitaine, qui embrassèrent également l'institut de Cîteaux.

La seule vue de l'édification qui régnait dans cet institut, fit quelquefois les plus étonnantes conquêtes. Le prince Henri, frère de Louis le Jeune, étant venu à Clairvaux pour des affaires purement temporelles, voulut néanmoins voir les religieux dans leurs

saints exercices (1). Frappé de ce spectacle, comme il aurait pu l'être à la vue des chœurs célestes prosternés devant l'Eternel, il déclara qu'il ne quitterait plus la societé sainte où le Seigneur l'avait conduit, et demanda aussitôt d'y être reçu. Ce fut un grand sujet de joie pour la communauté; mais toute la suite du prince se mit à pleurer comme s'il eût été mort.

Un d'entr'eux nommé André, plus violent que les autres, s'emporta en injurés contre les moines, et contre le prince lui-même, disant qu'il était ivre ou insensé. Henri, qui l'aimait, pria saint Bernard de travailler à la conversion d'un homme si aveuglé par l'amour du monde. Le saint abbé répondit : Laissons-le, à ce moment qu'il est outré de douleur; mais n'en soyez pas inquiet, il est à nous. Comme le prince, extrêmement touché de l'aveuglement de cet homme, revenait à la charge, le saint répliqua, en le regardant d'un œil sévère : Eh quoi! ne vous ai-je pas assuré qu'il était à nous? André dit alors en lui-même, comme il le confessa depuis : Je ne puis plus douter que tu ne sois un faux prophète; car je suis bien sûr que ce que tu viens de promettre n'arrivera jamais. Il partit le lendemain, en faisant mille imprécations contre le monastère où il laissait son maître, jusqu'à souhaiter que la vallée fût engloutie dans le sein de la terre avec tous ceux qu'elle nourrissait. Il continua de s'en éloigner tout ce jour-là; mais dès la nuit suivante, il se sentit vaincu et comme forcé par l'esprit de Dieu, se leva avant le jour, et revint avec empressement se soumettre lui-même au joug du Seigneur.

Henri ne jouit pas long-temps des douceurs de la solitude, où il ne pensait qu'à se faire oublier des hommes, et à s'enterrer d'avance dans l'attente de l'immortalité bienheureuse. On l'en arracha malgré lui avec des efforts incroyables, pour le placer sur le siége de Beauvais, dont le peuple et le clergé l'élurent pour leur évêque sur la fin de l'année 1149.

(1) Métrop. Rem. l. III, c. 1. Vit. S. Bern. IV, c. 3.

Il tremblait pour sa jeunesse, et pour des résolutions qui n'avaient pas eu le temps de s'affermir : mais sa vertu ne se démentit jamais ni sur ce siége, ni sur celui de Rheims, où il fut transféré par la suite. Il ne remplit cependant pas toutes les espérances qu'il avait donné lieu de concevoir. Avec des vertus et des talens relevés par son auguste naissance, il était naturel qu'il imprimât le mouvement principal au clergé du royaume, et qu'il y prît un ascendant utile à toutes les églises : mais son ardeur pour le bien, sa régularité sévère, la droiture même de ses vues qui lui faisait négliger les précautions, et mépriser les obstacles, aliénèrent souvent les esprits, et occasionnèrent des mésintelligences toujours si funestes entre le gouvernement et la hiérarchie. Il acquit néanmoins le surnom de Grand, que nous lui voyons donné depuis sa mort. La postérité parut faire grâce à l'inhabilité de ce prince, en faveur de sa bonté d'ame et de sa candeur.

Le roi Louis le Jeune, généreux, et sensible comme Henri son frère, eut à souffrir des chagrins que la politique lui fit dissimuler pour un temps, mais que l'éclat du trône même ne put jamais dissiper. Dans le voyage de la Terre-Sainte, où la reine Eléonore l'avait suivi, cette princesse démentant un témoignage si marqué de son attachement pour le roi son époux, et oubliant tout ce qu'elle se devait à elle-même, eut avec le prince d'Antioche des liaisons contraires aux bienséances et aux obligations les plus essentielles de son sexe. Tel fut peut-être le plus grand obstacle aux succès du roi dans la Palestine. Tout ce que purent les motifs réunis de la conscience et de la politique, ce fut d'empêcher les éclats du scandale. Toutefois quand ils furent arrivés en France, tout pleins encore l'un et l'autre de ressentiment et d'antipathie, l'abbé Suger mania si bien ces deux cœurs ulcérés, qu'ils ne parurent s'étudier réciproquement qu'à oublier le passé. Dans ces conjonctures, la mort enleva malheureusement ce sage conciliateur, dont ce trait seul peut faire connaître l'habileté. Les adulateurs furent aussitôt

écoutés en sa place ; la conscience et la politique même furent pliées au gré du souverain. On le convainquit, à la vérité, qu'il était, avec Eléonore, dans un degré de parenté qui rendait leur conjonction illégitime : mais le scrupule était bien tardif, après quatorze ans de mariage, d'où il était issu deux enfans.

Le 18 de Mars 1152, le roi fit tenir à Beaugenci dans l'Orléanais, un concile que plusieurs écrivains rapportent à l'année précédente, pour n'avoir pas fait attention à la manière, alors très-variable, de compter le commencement de l'année. On produisit des témoins qui attestèrent la parenté avec serment, et la preuve étant jugée suffisante, les prélats déclarèrent le mariage nul du consentement des parties. Eléonore épousa, peu après, Henri, duc de Normandie et comte d'Anjou, qui devint roi d'Angleterre, et acquit ainsi l'Aquitaine à cette couronne, au grand dommage de la France. Le roi Louis épousa la princesse Constance de Castille.

Dès le 15 Février de la même année, le roi de Germanie, Conrad III, était mort à Bamberg, après avoir régné près de treize ans sans recevoir la couronne impériale. Il fut enterré au même lieu près du tombeau de l'empereur saint Henri, canonisé depuis peu par le pape Eugène, qui déclare dans sa bulle que les canonisations ne doivent se faire régulièrement que dans les conciles généraux. Conrad n'ayant point de fils en âge de régner, désigna pour son successeur Frédéric son neveu, jeune et bien fait, brave, magnanime, juste, et même prudent quand il ne s'abandonnait point à l'impétuosité hautaine qui l'a fait détester à Rome sous le nom de Barberousse. Il fut élu à Francfort dix-huit jours après la mort de son oncle, le 5 de Mars, et couronné le 9 à Aix-la-Chapelle.

Ses brouilleries avec le pape, et ses guerres fréquentes en Italie, l'empêchèrent de suivre les opérations que l'empereur Lothaire avait entamées pour le progrès de l'évangile, aux extrémités septentrionales de l'Allemagne. Lothaire après avoir

bâti le château de Sigebert pour contenir les Sclaves qu'il voulait rendre chrétiens, avait fondé une église, et en avait confié la conduite, aussi-bien que de celle de Lubeck, à un saint prêtre nommé Vicelin. Ce projet n'étant plus soutenu, Vicelin fut ordonné évêque d'Oldembourg, par Hartuic, archevêque de Brême, qui rétablit dans le même temps les évêchés de Ratzbourg et de Meckelbourg situés au pays des Sclaves, et vacans depuis près de deux siècles. Il voulait se dédommager de la juridiction qu'il perdait sur les évêques du Danemarck et de la Scandinavie, où l'on travaillait dans le même temps à ériger de nouvelles métropoles. Le légat Nicolas, évêque d'Albane, établit en effet un archevêque à Drontheim en Norwège, fit primat de ce royaume, ainsi que de la Suède, l'archevêque de Lunden, et confirma depuis cette primatie, étant devenu pape sous le nom d'Adrien IV. Il voulait aussi établir un archevêque à Upsal; mais les Goths ne pouvant à ce sujet s'accorder avec les Suédois proprement dits, la chose n'eut point alors d'exécution.

C'était le saint roi Eric qui procurait tant d'établissemens favorables à la religion (1). Ce prince, le neuvième de son nom, et le premier néanmoins des rois de Suède qui puissent fournir à une chronologie exacte, avait été élevé sur le trône en 1141. L'an 1150, il entreprit la conquête, ou plutôt la conversion de la Finlande, et commença par offrir la paix aux païens de cette province qui avaient mérité son ressentiment, s'ils voulaient embrasser le christianisme. Il mena avec lui Henri, évêque d'Upsal, capitale de son royaume (2). Il remporta sur les Finlandois une victoire complète, après laquelle il se prosterna sur le champ de bataille pour en rendre grâce à Dieu, mais en déplorant avec effusion de larmes la perte de tant d'infidèles qui avaient péri dans leur aveuglement. Il donna aussitôt la paix à ceux qui avaient échappé, et ne s'occupa qu'à leur procurer, par les lumières de l'évangile, un avan-

(1) Boll. t. 2 [illegible] 2/59. (2) Joan. Magn. hist. Goth. l. 18, c. 18.

tage infiniment préférable à celui qu'ils venaient de perdre. Ils s'empressèrent à recevoir le baptême : on bâtit des églises, on établit des prêtres; et le roi, retournant en Suède, laissa l'evêque Henri avec les nouveaux chrétiens, pour les affermir dans la religion.

Ce saint pasteur fut bientôt après martyr de son zèle. Un Finlandois baptisé ayant commis un homicide, le zélé prélat le voulut soumettre à la pénitence canonique, afin d'imprimer à ce peuple barbare l'horreur de ces excès si communs avant leur conversion. Dans le premier emportement de son féroce dépit, le meurtrier massacra l'évêque, dont la sainteté, confirmée par plusieurs miracles, l'a fait mettre au nombre des martyrs que l'église honore d'un culte public. L'année suivante 1151, le roi Eric fut aussi mis à mort par des ennemis que lui avaient faits sa piété et son zèle pour le maintien des mœurs. Il est de même honoré comme martyr. On a de lui un recueil de lois qui porte son nom. Il avait pratiqué pendant sa vie de rudes austérités, jusqu'à prendre des bains d'eau froide pendant la saison la plus rigoureuse, afin de prévenir les révoltes de la chair. Après sa mort, on lui trouva un cilice sous ses vêtemens, et il se fit par son intercession une multitude de miracles qui ont rendu son culte fort célèbre.

Vers le même temps, la religion et la hiérarchie reparurent en Irlande sur un pied de régularité où on ne l'avait pas vue depuis une longue suite de jours nébuleux, et plus féconds encore parmi ces durs insulaires que par-tout ailleurs, en préjugés bizarres, en pratiques superstitieuses, en abus de toutes les espèces. On peut se souvenir de ce qu'il en avait coûté à saint Malachie pour rappeler le véritable esprit du christianisme dans les diocèses de Doune et d'Armac, ou seulement pour y établir des pasteurs qui en eussent le caractère et la sainte autorité. Sur ce modèle, le légat Jean Paperon, outre le siége d'Armac qui eut les droits de primatie, établit l'an 1152 des archevêques à Dublin, à Cassel et à Touarn; il bannit en même temps les abus, sur-tout

des mariages, où les lois canoniques et naturelles paraissaient presque également ignorées des Hibernois.

Le pape Eugène goûtait paisiblement à Rome le fruit de tant de travaux utiles à la religion; il y avait encore éprouvé quelques rebellions à son retour de France : mais il jouissait enfin de la tranquillité que sainte Hildegarde lui avait prédite, et qui ne fut plus troublée pendant le peu de temps qu'il vécut encore. Cependant il ne cessait de gémir sous le faix des affaires et des distractions inséparables de son rang. Le saint abbé de Clairvaux à qui le pontife ne cachait rien de ce qui se passait dans son ame, entreprit à ce sujet son traité de la Considération.

Il le divisa en cinq livres, qui forment son chef-d'œuvre par le fond des instructions toujours nobles et toujours intéressantes, par la force du raisonnement, par la chaleur et la sainte onction de l'éloquence, par la grandeur des images, par la netteté des idées, par la justesse, la politesse et l'élégance des expressions. Les cinq livres ne furent pas composés de suite, mais en différens intervalles depuis l'année 1148 jusqu'à l'an 1152, suivant les occasions diverses qui sont marquées dans la suite de l'ouvrage. Le saint docteur s'étend d'abord sur l'embarras des procédures, et sur les distractions habituelles qu'elles causaient inévitablement à la cour pontificale. Rien de plus utile encore aujourd'hui que cette partie du traité, qu'il faut lire et relire dans l'original, et qu'on s'étonnera de trouver si concluante contre le travers d'un siècle où le clerc, comme tout citoyen frivole, se pique sur-tout d'habileté dans le genre qui n'est pas le sien. Rien de plus propre que l'assiduité à ces sortes de lectures, pour faire reprendre aux sciences vraiment ecclésiastiques leur juste prééminence sur tant d'autres notions étrangères, et quelquefois peu séantes à l'état clérical. Après tant de vaines et folles occupations; c'est ainsi que saint Bernard parle de la procédure et des plaidoyers par rapport aux clercs. Où sera, poursuit-il, le temps de la prière ? où sera le temps

de la méditation, de l'instruction, de l'édification dont un évêque, dont le vicaire de Jesus-Crist est redevable au peuple de Dieu? C'est la loi du Seigneur qu'ils doivent méditer jour et nuit, et non pas les lois de Justinien, qui sans elle sont bien plus souvent des semences de chicane que des règles de justice.

Quand il composa le second livre, la nouvelle du triste succès de la croisade consterna toutes les provinces de l'occident, et donna lieu à un déchaînement sans retenue contre le saint, qui l'avait prêchée principalement, quoiqu'il ne l'eût fait qu'aux instances réitérées de son souverain, et par ordre exprès du chef de l'église. Il eût fait ses délices de cet opprobre de la croix, s'il en eût souffert lui seul; mais comme on le faisait passer pour un faux prophète, au grand scandale d'une infinité d'esprits faibles, il jugea que l'édification publique devait l'emporter sur une humilité qui ne serait utile qu'à lui-même. Il ne manqua point de citer les exemples de l'écriture, où les oracles du Seigneur, confirmés par des prodiges incontestables, ayant fait prendre les armes aux Israélites, ceux-ci ne laissèrent pas d'être défaits en plusieurs rencontres pour s'être rendus indignes de la protection du ciel par leur négligence et leur infidélité. Il ne lui fut pas difficile sur les mémoires récens de la mauvaise conduite des croisées, de démontrer qu'ils n'avaient été ni moins rebelles à la voix de Dieu, ni moins dignes de son abandon, que le peuple guidé par Moïse, et par tant d'autres prophètes qui ne le mirent pas toujours à l'abri des revers les plus inopinés. Et nous-mêmes aujourd'hui, après tant d'années écoulées depuis ces expéditions, si le philosophisme, ennemi des saints et de toute sainteté, ne nous fait pas oublier les principes ordinaires de l'équité et du discernement, ne trouverons-nous pas encore des causes naturelles et très-suffisantes des malheurs de la croisade de Conrad et de Louis le Jeune, dans l'indiscipline et la folle sécurité des troupes germaniques, dans les intrigues du prince d'Antioche et de la reine Eléonore, enfin dans l'ava-

rice et la trahison formelle des seigneurs chrétiens de Syrie qui empêchèrent la prise de Damas ?

Saint Bernard avait accrédité l'entreprise par des miracles ; mais il n'en avait pas garanti les succès, contre l'inconduite et la perfidie des guerriers mêmes qui y étaient employés. Sur ces prodiges incontestables, et qui avaient eu tant de témoins oculaires, voici comment il s'exprime. Ce n'est pas à moi, dit-il au pape Eugène, à m'expliquer sur ce sceau d'une mission divine ; il faut épargner ma pudeur. Répondez pour moi et pour vous-même sur ce que vous avez entendu, sur ce que vous avez vu de vos propres yeux. Les faits étaient si notoires, qu'il suffisait au saint d'en rappeler à la persuasion générale. Depuis le malheur des croisés, le Seigneur, pour la justification de son serviteur, le fit encore l'instrument de sa toute-puissance. Quand la première nouvelle de leur défaite arriva en France, un homme lui vint présenter son fils qui était aveugle, et le pressa instamment de lui rendre la vue. Il imposa les mains à l'enfant, en disant : Seigneur, si vous m'avez envoyé, si vous m'avez assisté en prêchant, faites-le voir en guérissant cet aveugle. Un instant après, l'enfant s'écria qu'il voyait, en présence d'une foule de témoins de tout rang et de tout état, qui firent monter leurs acclamations jusqu'au ciel.

Dans le troisième livre de la Considération, la manière dont le saint docteur s'exprime contre l'abus des appellations multipliées à l'excès, est tout-à-fait remarquable. Il va jusqu'à donner la qualification d'*étrange primauté* à la prééminence du pontife romain, si elle sert ainsi tant à nourrir l'indocilité qu'à lâcher les rênes à la cupidité et à l'ambition. Il reconnaît cependant le droit et l'utilité des appellations renfermées dans les bornes convenables ; mais il exhorte le pape à ne souffrir ni celles dont les moyens n'étaient pas spécifiés, ni celles qui anticipaient la sentence du juge immédiat, et tendaient à en éluder la juridiction, ni celles qui liaient les mains aux évêques dans l'usage légitime de leur autorité, ni généralement tout ce qui favorisait la partie offensante

offensante au préjudice, soit de la partie offensée, soit de la rigueur du régime, et du maintien de la discipline.

Le pape Eugène ne put faire un long usage de ces avis salutaires. Une année tout au plus après la composition des derniers livres de la Considération, il mourut à Tivoli la nuit du 7 au 8 de Juillet 1153, après un pontificat de plus de huit ans, aussi agité qu'il méritait peu de l'être. Les Romains ne sentirent la grandeur de leur perte, que quand on rapporta chez eux le corps de ce magnanime et modéré pontife, qu'ils arrosèrent de leurs larmes. On raconte plusieurs miracles qui l'ont fait regarder comme saint, quoique l'église ne lui ait point décerné ce titre. Dès le lendemain de sa mort, 9 de Juillet, on élut pour lui succéder, Conrad, cardinal-évêque de Sabine, qui prit le nom d'Anastase IV.

Le saint abbé qu'Eugène regarda invariablement comme son maître jusqu'à son dernier soupir, ne lui survécut qu'environ six semaines : mais avant d'aller se réunir au Dieu d'amour et de charité, il fit encore un voyage à Metz pour y rétablir la concorde entre les différens ordres de citoyens qui se faisaient une guerre cruelle. De retour à son abbaye, comblé des succès et des bénédictions qui accompagnaient tous les pas de cet ange de paix, il tomba dans un affaiblissement qui augmenta de jour en jour, et qui éteignit enfin cette lumière, la plus brillante de l'église gallicane, le 20 d'Août de cette année 1153, la soixante-troisième de son âge, la quarantième de sa profession, et la trente-huitième depuis la fondation de Clairvaux, où il fut toujours abbé. Toutes ses grandes œuvres, ou plutôt celles de l'église dont il fut le mobile, aussi-bien que le phénomène le plus inconcevable de son siècle, la perfection de ses écrits, chef-d'œuvre dans un temps barbare, et qui l'ont fait nommer, comme par exclusion pour les temps à venir, le dernier des pères de l'église, le peignent de couleurs qu'on ne pourrait qu'affaiblir en y ajoutant.

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

LIVRE TRENTE-SEPTIÈME.

Depuis la mort de saint Bernard en 1153, *jusqu'au troisième concile général de Latran en* 1179.

LA mort d'un pape tel qu'Eugène III, et celle de saint Bernard, arrivée presque en même temps, firent dans l'église un vide qui ne causa d'abord que des regrets confus, mais qui laissa bientôt apercevoir d'une manière distincte, les justes raisons de cette douleur universelle. On sentit sur-tout le besoin qu'on avait de la médiation et de l'ascendant du génie de Bernard sur l'esprit des peuples et des rois, dans les guerres schismatiques qui recommencèrent bientôt à bouleverser l'Allemagne et l'Italie, et dans les tristes démêlés qui s'élevèrent entre le primat et le roi d'Angleterre.

Le pape Anastase IV, vieillard d'une grande expérience et d'une grande vertu, vécut trop peu pour faire recueillir à l'église les fruits qu'elle avait droit d'en attendre (1). Pendant son pontificat néanmoins, qui ne dura pas un an et demi, il rétablit sur le siége d'Yorck, Guillaume, neveu du roi d'Angleterre, prélat de mœurs très-pures, d'une douceur admirable, d'une libéralité sans borne pour les pauvres,

(1) Bolland. 8 Juin, t. x.

et qui toutefois avait été déposé au concile tenu à Rheims l'an 1148 : on l'y avait accusé et convaincu de n'avoir point été élu librement, mais d'avoir été nommé par le roi avant son élection. Il souffrit cette humiliation sans se plaindre de personne, sans écouter les suggestions de ceux qui cherchaient à l'animer contre ses adversaires, et il se retira dans une terre éloignée des embarras du siècle, où il ne s'occupa que de la prière et des œuvres de pénitence. Le cardinal Conrad qui n'avait pas jugé qu'on dût le déposer, étant devenu pape sous le nom d'Anastase, et Henri Murdas qui avait été élevé sur le siége d'Yorck, étant mort, Guillaume, sans blâmer le jugement rendu contre lui, vint à Rome demander grâce. Le nouveau pape le rétablit de l'avis des cardinaux, et lui accorda le pallium qu'il n'avait jamais eu auparavant: mais à peine de retour dans son diocèse, il fut attaqué d'une maladie dont il prédit qu'il ne releverait point; il marqua même à ses domestiques le jour de sa mort, négligea les secours inutiles de la médecine, et mourut au jour indiqué, 9 de Juin, qui est celui où l'église honore sa mémoire depuis qu'il a été canonisé en 1225 par le pape Honorius III. La translation qu'on fit de son corps plus d'un siècle après, fut encore accompagnée de plusieurs miracles.

L'année de sa mort 1154, mourut aussi le roi Etienne son oncle. Henri Plantagénète de la maison d'Anjou, qui avait pour mère Mathilde, fille du roi Henri I, et qui était déjà duc de Normandie, fut enfin couronné roi d'Angleterre le 20 Décembre de la même année. Il avait épousé la fameuse Eléonore, duchesse d'Aquitaine, après qu'elle avait été séparée du roi Louis le Jeune. Possédant ainsi par sa mère, le royaume d'Angleterre et le duché de Normandie, par Geoffroi son père, les comtés d'Anjou, de Touraine et du Maine, et du chef de sa femme, le duché d'Aquitaine avec le comté de Poitou, il se trouva le plus puissant de tous les princes chrétiens. Il n'en fut pas moins en butte aux revers, aux troubles civils et domestiques, aux chagrins de tout genre, dont

l'un des plus sensibles fut d'avoir trouvé des flatteurs qui crurent gagner ses bonnes grâces en devenant les bourreaux d'un saint.

Peu de temps après son avénement à la couronne, le roi Henri, second du nom, écrivit au pape Adrien IV, qui avait succédé à Anastase quelques jours seulement avant le couronnement de Henri, c'est-à-dire, le 3 Décembre 1154. Adrien se nommait auparavant Nicolas Brekspèse c'est-à-dire, Briselance : il était né anglais, de basse extraction; et le roi, en le complimentant sur son élévation, félicita l'Angleterre d'avoir produit un jeune arbre devenu si grand et si fertile par une heureuse transplantation (1). En même temps, il lui demanda la permission de se rendre maître de l'Irlande, pour y rétablir le christianisme dans sa pureté; ce qui fut accordé par le nouveau pape, sur le fondement que toutes les îles qui avaient reçu la foi chrétienne, appartenaient à l'église romaine, comme le porte la bulle. Le pontife, en signe d'investiture, envoya au roi un anneau d'or orné d'émeraudes, qu'on garda dans les archives.

Adrien était fils d'un clerc nommé Robert, qui se fit moine à Saint-Alban; et lui-même étant encore en bas âge, subsista quelque temps des aumônes de ce monastère. L'esprit et le sentiment croissant à la faveur des années et des instructions paternelles, il eut honte de cette dépendance, passa la mer, et pénétra au midi de la France, jusqu'à Saint-Ruf, monastère fameux de chanoines réguliers près d'Avignon. Comme il était d'une figure et d'un caractère aimable, d'un esprit vif, plein d'intelligence, et en même temps de réserve et de raison, il enchanta toute la communauté, qui lui proposa de prendre l'habit. Il vécut plusieurs années parmi ces religieux, se signalant par sa régularité, par son application aux sciences et à l'éloquence, où il fit beaucoup de progrès. Enfin il se fit tellement estimer, que l'abbé étant mort, il fut élu pour lui succéder.

(1) Petr. Bl. ep. 168.

Mais cette affection ne dura pas : le caprice de ses confrères alla même si loin, qu'ils portèrent leurs plaintes au pape Eugène. Après une première tentative, qui n'opéra qu'une réconciliation palliée et peu durable, le pape dit aux chanoines qui vinrent se plaindre pour la seconde fois : Allez, et faites enfin un abbé avec qui vous puissiez vivre ; quant à celui qui vous est à charge, il me sera très-utile. Il les renvoya ainsi, retint Nicolas pour l'aider dans le gouvernement de l'église, et le fit cardinal-évêque d'Albane. Il fut ensuite chargé de la légation de Norwège, où il s'appliqua infatigablement à faire de vrais chrétiens de ces peuples encore très-barbares. A son retour, il fut élevé sur le saint siége dès le lendemain de la mort d'Anastase.

Arnaud de Bresse se trouvait à Rome, où toujours soutenu par des citoyens puissans, et principalement par les sénateurs, il continuait ses invectives séditieuses contre le clergé. Sans cesse échauffés par cet enthousiaste, quelques-uns de ses partisans se jettèrent sur le cardinal Gérard qui allait trouver le pape, et qui fut blessé dangereusement. En punition de ce crime, la ville de Rome fut mise en interdit, et l'on y cessa les offices divins, jusqu'à ce que les sénateurs, pressés par le peuple, vinrent trouver le pape, et lui jurèrent, sur les évangiles, de chasser Arnaud et les sectateurs. Ils furent en effet bannis, et l'interdit levé en conséquence. Alors le souverain pontife sortit de la ville Léonine où il avait toujours demeuré depuis sa consécration, passa au travers de Rome avec une suite nombreuse de cardinaux, d'évêques et de noblesse, et alla s'établir dans le palais de Latran au grand contentement du peuple.

Peu de temps après, le pape apprit que le roi Frédéric marchait à Rome en diligence. Comme ce prince était à la tête d'une armée nombreuse, et qu'il avait exercé bien des hostilités en Lombardie avant de s'en faire couronner roi, Adrien craignit qu'il ne vînt à Rome avec des intentions dangereu-

ses (1), d'autant mieux que Frédéric avait avec lui Arnaud de Bresse, enlevé depuis peu aux gens du pape par des seigneurs de Campanie, et remis entre les mains du roi. Le pape assembla son concile, envoya trois cardinaux au devant du prince, et leur prescrivit les articles suivant lesquels ils devaient traiter. Ils ne manquèrent pas de redemander les factieux sectaires, que le roi leur remit aussitôt, en leur faisant d'ailleurs tout l'accueil propre à dissiper leurs ombrages.

Après plusieurs autres sûretés que le pape crut devoir exiger encore, il sortit de Citta-di-Castello, forteresse réputée imprenable, où déjà il s'était renfermé, et vint trouver le roi dans son camp près de Viterbe: de là ils se rendirent l'un et l'autre à Rome. Le lendemain de leur arrivée, 18 de Juin 1155, Frédéric reçut solennellement de la main du pape, la couronne impériale, qui faisait l'objet de son voyage. La cérémonie se fit paisiblement, malgré le mécontentement des Romains, dont on n'avait pas attendu le consentement: mais l'empereur s'étant retiré à son camp sous les murs de la ville, les mécontens sortirent du château Saint-Ange dont ils étaient maîtres, se jettèrent sur quelques Allemands qui étaient restés à Saint-Pierre, et les massacrèrent dans l'église même. L'empereur accourut avec ses troupes. Les Romains ayant osé soutenir le combat, il y en eut près de mille qui périrent, sans compter deux cents prisonniers dont le pape sollicita et obtint la délivrance.

La rebellion des Romains était fomentée par Guillaume, roi de Sicile, surnommé le Mauvais, qui avait succédé l'année précédente à Roger son père. Le nouveau roi était irrité contre le pape Adrien, qui lui avait refusé la confirmation de la royauté, et qui excita l'empereur Frédéric à lui faire la guerre: mais les chaleurs de l'été et les maladies qui se mirent dans l'armée impériale, ayant obligé Frédéric à reprendre la route d'Allemagne, Guil-

(1) Otton. l. 2.

laume attaqua les terres de l'église romaine, et prit plusieurs places en Campanie. Enfin, le pape étant allé à Bénévent, où Guillaume vint l'assiéger, il le reconnut pour roi de Sicile, et convint, par rapport au régime ecclésiastique, de différens articles que plusieurs cardinaux de sa suite trouvèrent honteux au saint siége. Le roi, de son côté, promit de payer le tribut annuel comme ses prédécesseurs, et fit hommage au pape pour le royaume de Sicile, le duché de Pouille, la principauté de Capoue, et toutes leurs dépendances. Ces traités réciproques du pape et du roi sont datés du mois de Juin 1156.

Durant les troubles qui les précédèrent, un homme de Dieu, appelé Guillaume, libre des passions et des soucis qui agitaient le clergé même, après avoir plusieurs fois changé de demeure, vint se fixer en Toscane aux environs de Sienne, dans une vallée stérile nommée pour cela Malevale (1). Il y vécut dix-huit mois d'une manière plus angelique qu'humaine, et y laissa, en mourant, une haute opinion de sa sainteté. Un jeune homme nommé Albert s'y était d'abord rendu son disciple. Aussitôt après sa mort, Rainald se joignit à Albert, et fut imité par plusieurs autres, qui formèrent insensiblement une congrégation de solitaires, nommés Guillemins, sous la règle de saint Benoît. L'église honore la mémoire de saint Guillaume de Malevale, le jour de sa mort 10 de Février. Comme on ne connaît ni le pays qui l'a vu naître, ni la plus grande partie de sa vie que différens écrivains ont mêlée de plusieurs fables, on l'a quelquefois confondu avec Guillaume, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers, mort à Compostelle. Le défaut de critique a même été porté jusqu'à le confondre avec Guillaume, duc d'Aquitaine sous Charlemagne, et fondateur du monastère de Gellonne ou Saint-Guillem du désert au territoire de Lodève.

Dans le même temps florissait sainte Elisabeth de Schonauge ou Bellevue, ainsi nommée de la situation du monastère où elle se retira au diocèse de Trè-

(1) Boll. 10 Febr. t. IV.

ves (1). Elle fut favorisée, ainsi que sainte Hildegarde avec qui elle était intimement liée, d'extases, de révélations et de plusieurs autres grâces surnaturelles hors de la voie commune. De son temps, on découvrit à Cologne plusieurs tombeaux, dont les inscriptions portaient que c'étaient ceux de sainte Ursule et de ses compagnes, honorées dans cette ville au moins depuis trois cents ans. Gerlac, abbé de Duits, craignant que ceux qui avaient découvert ces corps saints n'en eussent fait eux-mêmes les inscriptions, en communiqua les principales à Elisabeth, dans l'espérance que Dieu la favoriserait à ce sujet de quelque révélation nouvelle. Il est très-vraisemblable que la sainte craignit de tenter le Seigneur, et ne demanda ni n'obtint des lumières miraculeuses pour un genre de découvertes qu'on ne doit chercher que dans l'histoire et la critique, suivant les règles de l'art et les principes de la raison. En tout cas, on ignore quelle fut véritablement sa réponse aux questions de Gerlac touchant sainte Ursule et ses compagnes ; car pour l'histoire de ces saintes martyres, telle qu'on la trouve dans le quatrième livre des œuvres d'Elisabeth de Schonauge, elle ne paraît pas seulement supposée, mais elle est insoutenable, et manifestement fabuleuse. On y trouve des papes et des souverains qui jamais n'existèrent, des faits contraires aux histoires et aux monumens les plus authentiques. C'est pourquoi on ne saurait douter que cette partie du quatrième livre, qui n'a rien du ton sage que présentent les trois premiers, n'y ait été ajoutée peu après qu'ils furent répandus, temps où régna sur-tout le goût indiscret pour les découvertes et les multiplications de reliques.

Le jour de Noel de l'année 1156, compté, selon l'usage du pays, pour le premier jour de l'année suivante, Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, termina sa longue et honorable carrière. Depuis trente-cinq ans qu'il était à la tête de sa congrégation, il

(1) Ib. 18 Jun. t. xxi.

en soutenait la splendeur et la réputation dans tous les climats de la chrétienté. Il partagea constamment avec saint Bernard et l'abbé Suger, la supériorité du mérite et de la célébrité sur les grands hommes du même temps. Ses qualités, moins brillantes que celles de ces deux émules, n'étaient pas moins solides, et les chefs de l'église les employèrent souvent avec un égal succès à la conduite des affaires les plus importantes. Dans les négociations délicates qui lui furent confiées, il montra de la prudence, et même de la dextérité, mais sans duplicité et sans raffinement. En gagnant la confiance par les charmes de sa candeur et de sa douceur, il ne trahit jamais sa cause par une molle complaisance, ni par une simplicité imprudente.

Il ne se distingua pas moins par sa doctrine, que par son art à captiver les cœurs. Son traité de la divinité de Jesus-Christ, prouvé par les paroles mêmes de ce Dieu fait homme, un autre contre les juifs, et celui qui réfute les erreurs de Pierre de Bruis, le font passer avec raison pour un des plus grands docteurs de son temps. Quoique son raisonnement n'ait ni la chaleur, ni la vigueur de celui de saint Bernard, il présente et développe insensiblement ses preuves d'une manière qui ne subjugue pas les esprits avec le même empire, mais qui opère la même persuasion dans ceux qui ne se lassent point de le suivre. Son style est ordinairement net et correct, sur-tout dans ses lettres, qu'on a conservées au nombre de près de deux cents, et qui annoncent une faculté de voir et de sentir analogue à sa rare prudence.

C'est à l'année où mourut Pierre le Vénérable, que finit le dernier ouvrage d'Otton de Frisingue, composé sous le titre d'histoire de l'empereur Frédéric. Il avait donné auparavant une chronique, qui commence dès la création du monde, et qui finit à l'an 1146. Nous avons ainsi, au moins pour les faits arrivés de son temps, un garant irréprochable d'une droiture et d'un discernement digne de sa naissance, et que son rang mit à portée de s'instruire parfaite-

ment de tous les événemens relatifs à l'ordre public. Il était fils de Léopold IV, marquis d'Autriche, qui est compté au nombre des saints, frère utérin du roi Conrad, et comme lui oncle de l'empereur Frédéric. Sa grande piété lui fit embrasser la vie régulière à Cîteaux : il devint abbé du Morimont, et le roi son frère l'en tira pour le faire évêque de Frisingue. Pendant vingt ans entiers, il gouverna ce diocèse avec toute l'édification qu'on pouvait attendre d'un prince qui s'était consacré au Seigneur avec des vues pures, et à qui le faste de la cour était devenu si étranger, qu'il ne voulut point quitter dans l'épiscopat l'habit monastique. Il mourut dans son ancienne abbaye de Morimont, en revenant du chapitre de Cîteaux, dont il conservait toujours l'esprit ainsi que le vêtement. Il avait néanmoins à se reprocher, et avant d'expirer il eut du scrupule d'avoir taxé autrefois saint Bernard de prévention contre Gilbert de la Poirée, d'avoir même défendu la personne de Gilbert dont il avait été le disciple, avec une vivacité qui l'avait fait soupçonner d'en favoriser les opinions. Il protesta qu'il voulait mourir dans la foi catholique, telle que Rome et l'église universelle la professaient, et remit ses ouvrages à des hommes doctes et pieux, afin de corriger ce qui pouvait lui être échappé de suspect. Après cette déclaration, il reçut le viatique, et mourut au milieu d'une multitude d'abbés et d'évêques que le respect dû à sa naissance et à son mérite avait attirés.

Ce fut un malheur pour Frédéric son neveu, que la privation des conseils d'un prélat si religieux et si sage à la veille des funestes différens de cet empereur avec les papes. Comme Frédéric était en Bourgogne pour y tenir sa cour, il reçut par des légats romains qui ne manquaient guère à ces assemblées, des lettres d'Adrien, où ce pape semblait dire que l'empereur tenait sa couronne de l'église romaine, et non pas immédiatement de Dieu (1). Frédéric s'en montra d'autant plus offensé, qu'on l'avait

(1) Radevic. l. 1.

peint depuis peu dans le palais de Latran, comme autrefois l'empereur Lothaire recevant à genoux la couronne par les mains du souverain pontife, avec cette inscription : Le roi, après avoir reconnu avec serment les droits de Rome, reçoit la couronne impériale, et devient vassal du pape. Il conçut que les Romains, dont quelques-uns soutenaient hautement que les rois d'Allemagne n'avaient possédé jusque là l'empire de Rome et le royaume d'Italie que par la donation des papes, voulaient faire de cette imagination la créance générale de la postérité. Dès le lendemain, il renvoya les légats, avec défense de s'arrêter nulle part chez les évêques ou les abbés de sa dépendance; ensuite il expédia par-tout des lettres circulaires, où il se plaignait du pape avec amertume, et déclarait que ne reconnaissant tenir l'empire que de Dieu par l'élection des seigneurs, il était résolu à soutenir toute la dignité de sa couronne au péril de sa vie.

Le pape, instruit par ses légats de ce qui s'était passé avec l'empereur, écrivit derechef à ce prince (1), pour expliquer les premières lettres qui l'avaient si vivement piqué : il lui dit qu'en usant de ces expressions, *nous vous avons conféré la couronne*, il n'a voulu signifier autre chose, sinon qu'il la lui avait imposée; de même en nommant l'empire *un bénéfice*, qu'il n'avait pas entendu par-là un fief suivant l'acception moderne de ce terme, mais simplement un bienfait; en un mot, qu'il n'avait nullement prétendu que l'empereur fût son vassal. Il ajouta que ces mauvaises interprétations ne pouvaient provenir que de gens mal intentionnés. L'empereur parut satisfait de ces explications, donna le baiser de paix aux légats porteurs de cette seconde lettre, et les renvoya comblés de présens.

Peu de temps après néanmoins, il partit pour l'Italie, où il avait convoqué une assemblée générale à Roncaille entre Plaisance et Crémone. Outre les prélats et les seigneurs, il s'y trouva grand

(1) Epist. 4.

nombre de juges des villes de Lombardie, et les plus fameux jurisconsultes de Bologne (1). Frédéric leur demanda un dénombrement exact des droits régaliens qui lui appartenaient en Lombardie à titre d'empereur. Les jurisconsultes et les juges s'assemblèrent au nombre de trente-deux ; après avoir fait leurs recherches séparément, puis leurs discussions en commun, ils rapportèrent à l'empereur, en présence des seigneurs et des chefs des corps de ville, ce qu'ils avaient rédigé d'après les monumens les plus sûrs. Tous les prélats de Lombardie, Obert, archevêque de Milan, à leur tête, renoncèrent publiquement, entre les mains du prince, à tous les droits donnés pour régaliens par les jurisconsultes. Il leur rendit sur le champ tous ceux dont ils purent justifier la possession par quelque titre plausible : mais il s'en trouva de manifestement usurpés pour trente mille livres d'argent de revenu annuel ; ce qui paraîtra peu surprenant, si l'on fait attention que ces régales ou droits régaliens comprenaient des duchés, des marquisats, des comtés, des domaines et des impositions de toute espèce, des moulins et des pêcheries, des péages sur les marchés, sur les chemins et sur les rivières, le droit même de battre monnaie, le cens réel et la capitation personnelle. Cette opération mécontenta d'autant plus le pape, qu'elle avait été faite par des docteurs laïques, et que les évêques s'y étaient soumis.

Frédéric au contraire combla de bienfaits ces docteurs, et à leur occasion, les étudians de toutes les facultés. Avant de quitter Roncaille, il fit une constitution, pour procurer et la sûreté et la tranquillité, soit aux maîtres, soit aux disciples, tant dans les voyages qu'ils faisaient pour leurs études, que dans les lieux où étaient les écoles (2). Les gouverneurs des villes y sont rendus responsables de l'exécution. En cas de procès intenté contre les écoliers, on leur donne le droit de choisir pour

(1) Otto Mor. p. 818. Radev. l. 2. (2) Authent. Tit. *Ne fil.*

juge, soit leur seigneur, soit leur professeur, soit l'évêque de la ville, sous peine à ceux qui voudront les traduire à un autre tribunal, de perdre leur cause. C'est le plus ancien privilége qui, depuis le renouvellement des études, ait été accordé aux étudians d'une manière authentique et légale.

L'objet principal de cette loi fut sans doute l'école de Bologne, qui déjà était fort célèbre. L'étude du droit civil s'y était renouvelé environ vingt ans auparavant, ainsi qu'en plusieurs autres endroits de l'Italie et du reste de l'Europe, à l'occasion du manuscrit original des pandectes de Justinien, trouvé dans les ruines d'Amalphi, lorsque cette ville fut prise par l'empereur Lothaire sur le nouveau roi de Sicile. Le droit canonique se renouvela aussi vers le même temps, mais d'une manière bien différente, quand le fameux Gratien, toscan de naissance, et moine bénédictin à Bologne, y publia son *Accord des canons discordans*, appelé communément *Décret de Gratien*. Les papes goûtèrent beaucoup cet ouvrage. Il fut si bien accueilli par les docteurs de Bologne, qu'ils le prirent aussitôt pour le texte de leurs leçons (1). Ceux de Paris imitèrent les premiers cet exemple ; mais dans la suite, on réclama fortement en France contre les maximes inouies qu'on avait eu le loisir d'y apercevoir. Parmi la plupart des autres nations, la cupidité des légistes sur-tout, et l'esprit d'adulation à l'égard de certains papes tout-puissans dans l'ordre même temporel, parurent effacer de leur souvenir les anciens principes, pour faire des conceptions d'un particulier, le droit de l'univers.

Cette collection, divisée en trois parties, traite premièrement du droit en général, puis des ministres de l'église depuis le pape jusqu'au moindre clerc, des règles de la pénitence, de l'administration des sacremens, des cérémonies, et une infinité de questions éparses sans ordre et sans méthode. Quant à l'autorité pontificale, il lui attribue les droits les

(1) V. Bossuet sur les 4 articles.

plus exorbitans, souvent sans alléguer autre chose que ses assertions tranchantes, ses idées singulières, et quelques comparaisons encore plus étranges. C'est ainsi qu'en preuve de l'indépendance où il prétend que sont les papes par rapport aux canons, il ne donne que cette similitude révoltante. Comme Jesus-Christ a fait la loi, et après l'avoir accomplie pour la sanctifier en lui-même, s'en est dispensé en quelque rencontre, pour montrer qu'il en était le maître, de même le souverain pontife dresse les canons par lui ou par ses représentans, les observe par humilité, et pour les faire observer aux autres, puis fait voir par ses ordres et par sa conduite qu'il n'est pas astreint aux lois dont il est l'auteur. Ici, comme en bien d'autres endroits, Gratien tombe en contradiction avec lui-même, puisqu'il venait de rapporter les déclarations de plusieurs papes, qui se reconnaissent obligés à garder les décrets de leurs prédécesseurs. Son recueil présente encore moins de discernement et de critique, que de justesse et de raisonnement. Parmi les canons des conciles, et les décrets des papes qui en font la matière, il ne manque pas de rapporter les fausses décrétales compilées par Isidore avec aussi peu de jugement que d'érudition. Pour les citations qu'il fait aussi des pères les mieux connus, tels que saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire le Grand, souvent il puise dans les ouvrages qui portent les caractères les plus évidens de supposition (1).

Les autres études qu'on s'efforçait de relever aussi, bien que celle des lois, languissaient dans un état d'enfance encore plus imparfait. Pendant les trois ou quatre siècles précédens, toutes les connaissances naturelles s'étaient bornées aux sept arts libéraux, qui n'apprenaient presque tous que de stériles divisions et de sèches nomenclatures, encore les partageait-on en deux classes, dont la plupart des savans n'osaient atteindre qu'à la première, qui, sous le nom de *trivium*, comprenait la grammaire,

(1) Bellarm. de script. in Grat.

la rhétorique et la logique. Quant à ceux qui poussaient jusqu'au *quadrivium*, comprenant l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique, ils étaient regardés comme les phénomènes de leur siècle, et les flambeaux de l'univers. A l'époque où nous sommes parvenus, on augmenta le nombre des arts libéraux, en comptant parmi eux la théologie, la jurisprudence et la médecine, aussi-bien que la philosophie. Depuis on rangea insensiblement les sept arts sous un seul titre, qui fut celui de philosophie; et cette science, avec les trois autres, constitua les quatre facultés où devaient se signaler les génies qui voulaient passer pour universels; d'où vint à ces lices brillantes le nom d'université.

On connaît assez les égaremens, les travers, les inutilités de ces anciens philosophes, les uns attachés exclusivement aux principes et aux tables décharnées de Porphyre, les autres aux profondeurs inaccessibles de Platon, ou à la simple explication du texte abstrait d'Aristote; d'autres encore appelés libres, et qui faisaient profession de ne s'assujettir à aucune autorité, mais à la seule raison, prirent pour elle les vaines subtilités de leur métaphysique, l'amour de la dispute et le goût de sophisme. Il n'est pas de notre sujet de suivre l'histoire de ces études profanes, qui ne peuvent nous intéresser qu'à raison de l'influence qu'elles eurent dans les sciences ecclésiastiques.

Mais la théologie fut asservie elle-même aux nouvelles méthodes, et s'engagea d'abord dans un labyrinthe de questions étrangères et oiseuses, dont le moindre inconvénient fut d'épuiser un loisir tout entier nécessaire à l'étude immense de la tradition. On doit néanmoins reconnaître que cette théologie philosophique ou scolastique, qui remontait jusqu'aux premiers principes, et de là, par un enchaînement méthodique et sensible, descendait aux conséquences les plus éloignées, servit utilement à confondre les sectaires qu'elle mettait en contradiction avec eux-mêmes. Saint Thomas épura cette méthode dans le siècle suivant, et la porta à un degré

de perfection digne encore aujourd'hui d'exciter l'émulation des plus grands maîtres.

Dès le douzième siècle, il y eut des savans qui surent éviter les défauts de cette manière nouvelle. Pierre Lombard, né dans la province qui lui fit donner ce surnom, et devenu le plus fameux docteur de l'école de Paris, fut effrayé des erreurs de Roscelin, d'Abailard, et de Gilbert de la Poirée, égarés par les principes de Platon et d'Aristote, et s'ouvrit une route opposée, dans le dessein, nous dit-il (1), de combattre ceux qui s'attachaient à soutenir leurs propres conceptions au préjudice de la vérité. Son ouvrage intitulé *Livre des Sentences*, et qui lui a fait donner à lui-même le nom de maître des sentences, est un recueil des passages des pères, particulièrement de saint Augustin, où, sans citer les philosophes profanes, ni s'abandonner aux subtilités de l'école, le raisonnement n'est employé que pour concilier les contradictions apparentes des textes. C'est un corps entier de théologie, compris en quatre livres, où toutefois on omet des matières importantes, telles que l'église, l'autorité de l'écriture et de la tradition, tandis qu'on s'étend sur la nature des anges, sur celle du firmament donné pour un corps solide. et sur différens autres articles regardés aujourd'hui comme également frivoles. Cet ouvrage eut un si grand succès, que durant des siècles entiers, la plupart des maîtres en théologie en firent tout le fond des leçons qu'ils donnaient à leurs disciples. On compte jusqu'à 240 théologiens les plus célèbres de leur temps, qui ont fait des commentaires sur ce livre. L'auteur fut élevé sur le siége de Paris, pour lequel Philippe, frère du roi, et archidiacre de cette église, avait été élu (2). Il eut, dit-on, la déférence de céder son droit. L'histoire nous fournit à cette occasion un des titres anciens et les plus formels de nos rois, par rapport à la régale (3). Après la mort de l'évêque Thibaud, prédécesseur

(1) Præf. in lib. sent. (2) Rob. an. 1159. (3) Gall. Christ. t. 1, ad an. 1158. Lib. Gall. c. 16.

de

de Pierre Lombard, l'évêché et la régale, portent ces anciens monumens, étant venus en la main du roi, il donna la chevecerie qui en faisait partie aux religieuses d'Hières, pour en jouir toutes les fois que le siége serait vacant.

Le mauvais succès du voyage de Palestine n'avait pas dégoûté Louis le Jeune de ces sortes d'expéditions. Ayant fait depuis le pélerinage de Saint-Jacques de Compostelle, il conçut et inspira au roi d'Angleterre le dessein d'aller faire la guerre aux infidèles d'Espagne. L'entreprise était résolue, et déjà on assemblait les troupes, quand il envoya demander des indulgences au pape, afin d'animer les Français. Adrien loua le zèle de ce prince, mais il improuva son empressement. Il lui représenta qu'il était de la bienséance et de la sagesse, avant d'entrer dans une domination étrangère, d'attendre sinon une invitation formelle, au moins le consentement des princes et des peuples du pays (1). Il doit vous souvenir, lui dit-il à ce sujet, du voyage de Jérusalem que vous entreprîtes autrefois avec le roi Conrad, sans avoir consulté les fidèles qui étaient sur les lieux, ni pris d'ailleurs assez de précautions. Vous savez les suites fâcheuses de cette entreprise, et les reproches que s'attira l'église romaine pour y avoir condescendu. Le roi Louis goûta cette sage lenteur, et l'expédition qui ne semblait d'abord que différée, manqua tout à fait.

Le bruit s'étant alors répandu que les Arabes venaient attaquer, avec une armée formidable, la ville de Calatrave en Castille, les Templiers qui en tenaient la citadelle, la remirent au roi Sanche III dans la crainte de ne la pouvoir sauver (2). Ce prince parut lui-même fort effrayé du danger qui faisait trembler de si braves gens. Il y avait cependant à Tolède où était la cour, un moine de Fitère, ordre de Cîteaux, nommé Diègue de Vélasquès, avec Raimond son abbé. Il était de famille noble : il avait

(1) Ep. 23. (2) Roder. VII, 14. Marian. XI, 6.

d'abord suivi le métier des armes, et la profession monastique ne lui avait rien ôté de son premier courage. Il dit à son abbé qu'il rendrait au roi bon compte de la place, s'il la lui voulait confier. Il parla d'un ton et d'un air si assurés, qu'il engagea Raimond à faire au roi cette proposition étonnante, et le prince à y souscrire. Aussitôt le moine et l'abbé allèrent trouver l'archevêque de Tolède, qui approuva de même leur dessein, contribua de ses biens à son exécution, et accorda pour tous ceux qui prendraient les armes à ce sujet, le pardon de tous leurs péchés, c'est-à-dire, indulgence plénière, la première que l'on sache avoir été donnée par un évêque. On présume que dans ces cas pressans, au milieu d'un pays infesté par les infidèles, les prélats ordinaires étaient avoués par le chef de l'église pour la concession de ces sortes de grâces, qui régulièrement lui étaient réservées.

En peu de temps, Vélasquès se vit à la tête de vingt mille hommes, et avec l'abbé Raimond, alla se renfermer dans Calatrave, que les Arabes n'osèrent pas même insulter. Grand nombre de ces guerriers embrassèrent l'institut de Cîteaux, mais sous un habit particulier et convenable aux exercices militaires. Raimond fit venir de son abbaye les religieux, les gens de service, les meubles, les troupeaux même; il n'y laissa que les infirmes, et le peu de personnes absolument nécessaires pour le soin de la maison. Il mourut peu de temps après; révéré comme un saint. Tels furent, en 1158, les commencemens de l'ordre militaire de Calatrave, qui dans la suite servit de modèle pour l'institut de plusieurs autres. Il fut approuvé par le pape Alexandre III, qui dès l'année suivante succéda au pape Adrien IV.

Mais avant la mort d'Adrien, sa querelle avec l'empereur Frédéric, que nous avons laissée moins éteinte qu'assoupie, se ranima pour ne pas finir même avec ce pontife : il transmit à son successeur la chaire pontificale en butte à l'ambition et à la perfidie, à la cabale, aux plus cruels soucis, à tous les funestes avant-coureurs du schisme et de la dis-

corde (1). Après que les prélats de Lombardie eurent reconnu qu'ils tenaient de l'empereur les droits régaliens, le pape Adrien avait écrit à ce prince une lettre fort mesurée dans les termes, mais où l'amertume et le ressentiment perçaient de toute part. Le porteur était de plus un homme du commun, qui disparut avant qu'on eût achevé la lecture de la lettre. L'empereur, jeune prince naturellement fier, et piqué jusqu'au vif, ne dissimula pas son mécontentement dans sa réponse; il y prit le style des anciens Romains, mit en titre son nom avant celui du pape, et dans le corps de la lettre usa de la seconde personne du singulier en parlant au pontife, contre l'usage introduit depuis long-temps de nommer au pluriel les personnes honorables à qui l'on parlait. Adrien, en répliquant (2), cria au mépris et à l'injure, à l'infraction de la foi jurée dont il prétendit que Frédéric s'était rendu coupable en exigeant l'hommage de ses évêques, au lieu de se contenter du serment de fidélité; enfin il alla jusqu'à le menacer de la perte de sa couronne, s'il ne prenait une conduite plus sage. L'empereur repartit plus fièrement encore, soutenant qu'il ne tenait sa couronne que de Dieu; que les papes au contraire, ainsi que les évêques, tenaient leurs biens temporels de la libéralité des princes; que toutes les maximes contraires n'étaient que des suggestions de cette cupidité et de cet orgueil détestables qui, au grand scandale des peuples, s'étaient glissés jusque dans la chaire de saint Pierre.

Les esprits s'échauffant de plus en plus à chaque rencontre, Eberard, évêque de Bamberg, se mit en devoir d'arrêter les suites d'une animosité si périlleuse. C'était un prélat distingué par sa doctrine, par la pureté de ses mœurs, et par une piété si merveilleuse, que dans l'embarras des affaires publiques, et même à la guerre, l'étude et la méditation des divines écritures occupaient tout son loisir. L'empereur avait une confiance toute particulière en ses

(1) Radev. II, c. 15. (2) Epist. 6.

conseils, et partageait avec lui la conduite de ses états. Aussi le prélat n'était pas moins affectionné au bien et à l'honneur de l'empire, qu'aux intérêts véritables de l'église. Il écrivit au pape, et lui remontra avec une liberté respectueuse, combien il était à craindre que les paroles dures de part et d'autre, par un choc tant de fois réitéré, ne produisissent un feu qui s'étendît loin dans le sacerdoce et l'empire; qu'il ne lui semblait pas expédient de tant peser les paroles, et d'en tant demander raison; qu'il valait mieux éteindre le feu au plus vîte, que de disputer de quel côté il était venu.

Malgré ces représentations, l'empereur tenant une assemblée dans son camp près de Bologne, le pape y envoya des légats pour répéter encore ses plaintes. Ils requirent spécialement que les évêques d'Italie ne fussent point obligés de faire hommage au prince, et qu'il reconnût que la magistrature et les régales de Rome appartenaient à saint Pierre. A ces demandes, l'empereur, avec une grande apparence de modération, répondit par cette ironie : Quoique je ne doive pas m'expliquer sur de pareils objets sans avoir pris le conseil des seigneurs, je ne laisse pas de dire auparavant que je ne demande point d'hommage aux évêques s'ils ne veulent rien posséder de mes régales (1). Mais si on leur dit, *qu'avez-vous affaire du roi ?* Je leur dirai à mon tour, *qu'avez-vous besoin de domaines ?* Quant à ce qu'on vient de dire des régales de la magistrature de Rome, qu'on entende par ma réponse tout ce que cet article me donne à penser: je suis empereur romain par ordre de Dieu, et je n'en porte que le vain titre, si Rome n'est pas en ma puissance.

Les négociations multipliées ne servant qu'à rendre l'affaire toujours plus épineuse, et ni le pontife ni l'empereur ne paraissant d'humeur à se relâcher, on ne pouvait attendre qu'un malheureux dénouement, quand la mort du pape Adrien fit diversion à cette première alarme. Dans ces entrefaites, il mourut le premier Septembre 1159, après avoir tenu le

(1) Radev. c. 30.

saint siége quatre ans et près de neuf mois. Ce pape, l'un des plus ardens pour les intérêts de l'église, était si éloigné d'amasser pour ses proches, qu'il ne leur laissa pas une obole. Après sa mort, sa mère, qui lui survécut, n'eut pour ressource dans sa vieillesse indigente, que les charités de l'église de Cantorbéry.

Six jours après la mort d'Adrien, les cardinaux et les évêques élurent le cardinal Rolan, chancelier de l'église romaine : le clergé et le peuple approuvèrent son élection ; on le nomma Alexandre III (1). Il n'y eut que trois cardinaux qui ne lui donnèrent pas leurs suffrages ; savoir Octavien, Jean de Morson et Gui de Crême, tous trois prêtres, et assez téméraires pour que les deux derniers prétendissent eux seuls faire Octavien pape. Ceux qui avoient élu Alexandre s'empressèrent à le revêtir de la chape d'écarlate, qui était l'habit particulier du souverain pontife, et le signe de l'investiture du pontificat. Alexandre résistait et fuyait par l'église, en protestant de son indignité ; mais on réussit enfin à le revêtir. Alors Octavien s'abandonnant à son dépit, enleva la chape des épaules d'Alexandre ; mais un sénateur indigné l'arracha d'entre ses mains. Octavien avait prémédité la scène impie qu'il donnait. Il avait fait apporter une chape : il la revêtit avec tant de précipitation, que le devant se trouva derrière ; ce qui le fit nommer pape à rebours, avec de grands éclats de rire. Mais le tragique succédant bientôt au burlesque, les portes de l'église s'ouvrent tout à coup, des troupes de gens de guerre entrent avec tumulte l'épée à la main, en nommant Octavien Victor IV. Le pape Alexandre et les cardinaux qui l'avaient élu, gagnèrent avec peine la forteresse de l'église. Ils y furent aussitôt investis par des gens armés ; et ce fut pour eux une prison, d'où ils ne sortirent que pour être transférés dans une prison plus étroite au delà du Tibre.

Cependant toute la ville s'émut ; les enfans mêmes

(1) Acta pap. Alex.

criaient contre Octavien, les femmes le chargeaient d'injures : on le déchirait dans des chansons satiriques, où l'on n'oublia point la manière grotesque dont il avait endossé la pourpre. Les schismatiques appréhendant des insultes plus sérieuses, jugèrent à propos de mettre en liberté le pontife et les cardinaux, qui se retirèrent sur les terres du roi de Sicile. Le 20 de Septembre, Alexandre y fut sacré, suivant la coutume, par l'évêque d'Ostie. Octavien ayant cherché pendant un mois des évêques pour son sacre, fut enfin sacré le 4 d'Octobre par l'évêque de Tusculum, qui avait d'abord reconnu le pape Alexandre, et qui fut assisté des évêques de Melphe et de Férente.

Il suffit d'avoir mis ces deux élections sous les yeux, pour faire toucher au doigt le crime de celle d'Octavien. Il ne serait pas concevable qu'elle ait eu pour protecteur l'empereur Frédéric, si l'on n'était habitué à voir ce rôle scandaleux rempli depuis si long-temps par les rois de Germanie : mais ce qui ne laisse pas de causer quelque surprise, c'est qu'une manœuvre si dépourvue de couleurs plausibles ait fait la moindre illusion à un empereur politique, judicieux, assez réfléchi pour avoir gouverné despotiquement l'Allemagne, en n'ayant que l'air de suivre les résolutions des diètes ; prince en qui les fougues de la fierté et les chimères de la présomption, après les premières saillies, le cédaient presque toujours à la raison ; prince enfin qui ne paraît pas s'être fait un jeu de la religion. Mais Frédéric avait conçu et long-temps nourri une forte aversion pour le pape Adrien ; et qu'il est dangereux qu'on n'étende la prévention d'un pontife à un autre pontife, et à la chaire pontificale elle-même ! Il put se faire néanmoins que Frédéric conservât un ressentiment personnel contre Alexandre, qui député vers ce prince par le dernier pape, avait soutenu avec une grande fermeté les intérêts délicats dont il était le médiateur. Quoi qu'il en soit, l'empereur se déclara d'abord pour l'antipape, reçut fort mal les nonces que lui envoya le pape légitime, et ne fit point de réponse à ses

lettres. Elles lui apprenaient cependant tout ce qui s'était passé, dans un détail facile à vérifier si près du lieu de la scène. On n'avait pas manqué d'ajouter que l'antipape était déjà frappé des anathèmes de l'église. Les cardinaux avaient écrit de leur côté, et s'étaient nommés au nombre de vingt-deux pour Alexandre, c'est-à-dire, tout ce qu'il y en avait alors, à l'exception des deux qui avaient d'abord élu Octavien, et de deux autres qui l'avaient reconnu depuis.

Nous épargnerons à nos lecteurs le long récit de toutes les manœuvres employées par l'empereur et l'antipape, afin d'accréditer le schisme jusque dans les nations étrangères : objets peints assez souvent de leurs vraies couleurs, pour en imprimer l'horreur qu'ils méritent, et qui ne seraient plus que des répétitions ennuyeuses et pénibles pour les oreilles chrétiennes. Il suffira pour l'ordre et la liaison de l'histoire, d'en parcourir rapidement cette triste partie. Frédéric et Octavien tinrent à Pavie et à Lodi des conciliabules, dont les décisions ne manquèrent pas d'être telles qu'ils les voulaient : le pape Alexandre y fut cité ; il refusa d'y comparaître, et fut condamné par contumace. L'empereur obligea par un édit menaçant, tous les évêques de ses états à reconnaître le pape Victor ; plusieurs d'entreux en Italie refusèrent d'obéir, et furent chassés de leurs siéges ; tous ceux d'Allemagne prirent quelque part au schisme, excepté l'archevêque de Saltzbourg, saint Eberard, et l'évêque de Brixen qu'il sut toujours s'attacher par ses lumières, et par ses vertus (1) : qualités qui éclataient jusque sur son front, et qui, de l'aveu de Frédéric même, lui imprimèrent constamment un respect si religieux, qu'il n'osa jamais chagriner ce saint contradicteur (2).

L'empereur tenta aussi vainement de séduire divers souverains, principalement les rois de France et d'Angleterre. Ils prirent avec éclat le parti d'Alexandre dans un concile nombreux assemblé, conjointement des évêques des deux royaumes, à Tou-

(1) Vit. can. p. 296. (2) Radev. 11, 73.

louse, où l'on perça sans peine le voile des impostures qu'on avait employées pour les surprendre. Les tentatives de l'empereur, du côté de la Grande-Bretagne en particulier, ne servirent qu'à l'y faire encourir l'exécration publique. Le bruit s'y répandit, sur le rapport d'un savant anglais qui assura en avoir été témoin sous le pape Eugène (1), que Frédéric avait promis à ce pontife de soumettre toute la terre à Rome, pourvu que le pape le secondât en excommuniant ceux à qui l'empereur ferait la guerre, et que désespérant de trouver un vrai pontife capable d'une telle iniquité, il en avait voulu faire un qui lui fût dévoué sans pudeur. Le roi de Jérusalem et plusieurs autres princes suivirent l'exemple de ceux de France et d'Angleterre (2). Manuel même, empereur de Constantinople, écrivit au roi Louis le Jeune, que sur sa parole il reconnaissait Alexandre pour pape légitime (3). On trouve plusieurs autres monumens de la bonne intelligence entre le pape Alexandre et l'empereur Manuel, qu'on croit avec raison n'avoir pas favorisé davantage le schisme de la Grèce.

Le pape Alexandre, de son côté, fit et souffrit ce qu'on a vu de même rapporté plusieurs fois sous les pontificats précédens. Il envoya ses légats et sa justification aux divers souverains de la chrétienté (4); il exhorta plusieurs fois l'empereur Frédéric à revenir de son erreur; il l'excommunia; il déclara ceux qui avaient juré fidélité à ce prince, absous de leur serment. Il fut condamné et anathématisé à son tour par les schismatiques; il adressa des plaintes et des manifestes aux princes et aux églises. Ses docteurs publièrent quantité de dissertations et d'apologies. L'empereur ranima les factions romaines : la famille d'Octavien, très-puissante à Rome, réduisit le pape à s'en bannir; on lui enleva la plupart des patrimoines de saint Pierre, on lui tendit des piéges de tous côtés; on dépouilla et l'on emprisonna tous ceux qui allaient le trouver. Frédéric prit et ruina la ville

(1) Joan. Salisb. ep. 59. (2) Guill. Tyr. VIII, 18. (3) Cinn. l. 5, c. 1. (4) Acta Alex. III, ap. Baron.

de Milan entre plusieurs autres, à cause de l'attachement de l'archevêque et des consuls pour le pape; il lui ravit même les reliques les plus révérées, telles que les corps des trois rois qu'elle prétendait posséder, et qui furent transférés à Cologne, où ils sont encore honorés aujourd'hui. Enfin Alexandre ne pouvant plus vivre en Italie avec dignité, ni en assurance, se réfugia dans l'asile ouvert de tout temps aux pontifes persécutés.

Il connaissait les dispositions particulières où l'on était en France à son égard, par le saint archevêque Pierre de Tarantaise qu'il avait fait venir auprès de lui peu de temps auparavant. Les religieux de Cîteaux, anciens confrères du saint prélat, avaient puissamment contribué à faire reconnaître le pape légitime, non-seulement chez les peuples libres de préventions, mais en plusieurs endroits des états de l'empereur. Cet ordre était alors au plus haut point de son crédit. Il comptait plus de sept cents abbés, et une multitude prodigieuse de moines, dont grand nombre se trouvaient élevés à l'épiscopat. Les saints religieux de la Chartreuse furent aussi d'un grand secours au pape Alexandre, et même les premiers qui se déclarèrent pour lui. L'empereur en fut si irrité contre saint Anthelme, alors Chartreux, et depuis évêque de Bellai, qu'il le fit excommunier par ses conciliabules, comme l'auteur principal de la résolution de ses confrères. Pour les moines de Cîteaux, il commanda que tous ceux qui étaient dans son royaume eussent à en sortir, s'ils ne reconnaissaient le pape Victor; ce qui obligea grand nombre d'abbés, avec leurs communautés tout entières, à se réfugier en France, ainsi que le chef de l'église.

Il n'osa pourtant maltraiter, pas même inquiéter le saint archevêque de Tarantaise, qui était sous sa domination, et qui ne cessait de prêcher contre le schisme avec une liberté suivie de grands succès; il l'accueillait même avec bienveillance, et le traitait avec des égards qui allaient jusqu'au respect; et comme les schismatiques, outrés de dépit, lui en faisaient des reproches: Puis-je en user autrement,

leur dit-il ? Résister à l'homme de Dieu, ne serait-ce pas resister à Dieu même ? Ce prince étant allé à Besançon, dont l'archevêque Hébert était le plus fougueux des schismatiques, Pierre s'y rendit aussitôt pour soutenir les catholiques. Les peuples de la ville et des lieux voisins accoururent en foule pour honorer le saint prélat comme on avait coutume de faire par-tout où il paraissait. Il leur dit de prier en commun que Dieu convertît leur évêque, ou qu'il en délivrât l'église. Ils prièrent, et Hébert mourut quelques jours après.

Tandis qu'il était en Italie, il arriva aussi un de ces traits frappans qui peuvent être fortuits, mais qui équivalent aux miracles dans l'opinion même de ceux que ce nom révolte le plus. Comme on ne cherchait qu'à dépouiller les évêques qui allaient trouver le pape Alexandre, un seigneur plus animé sans doute par l'esprit du schisme que par l'appât du butin, attaqua le saint archevêque, dont l'équipage ne consistait qu'en cinq chevaux; mais en le poursuivant, son cheval tomba, et se rompit la jambe. Cet accident le fit rentrer en lui-même : il suivit le saint, courut se jeter à ses pieds, lui demanda pardon, et le bénit mille fois de ce qu'il ne lui avait attiré du ciel qu'un avertissement salutaire, au lieu du dernier châtiment qu'il confessait avoir mérité. Dans ce voyage d'Italie, le saint prêcha courageusement contre le schisme dans les villes mêmes dont les évêques étaient schismatiques : mais les peuples ne consultaient que leur vénération pour sa sainteté et pour ses miracles; car ce fut un autre Bernard pour la multitude des prodiges, aussi-bien que pour l'éclat des vertus.

Affligé à l'excès, et véritablement alarmé de la vénération publique, le saint archevêque se résolut à fuir secrétement, et partit de nuit avec un seul compagnon. Il suivit des sentiers difficiles au milieu des rochers et des précipices, changea plusieurs fois de guides, et arriva seul dans un monastère de son ordre, tout rempli de moines allemands dont il n'entendait point la langue, et dont il n'était ni entendu,

ni connu. Il y fut reçu comme simple moine, et y jouit quelque temps de l'obscurité qu'il cherchait. Cependant les gens de sa maison et tout son peuple, en proie à la douleur et aux plus cruelles inquiétudes, se dispersaient de toute part, ou pour le retrouver, ou pour en apprendre au moins quelque nouvelle. Enfin un jeune homme qu'il avait élevé dès l'enfance, étant parvenu jusqu'à cette maison, le reconnut entre les frères qui sortaient pour le travail, et fit un cri qui les arrêta. Ces bons religieux furent dans un étrange étonnement; toute la communauté se jeta aux pieds de l'archevêque en fondant en larmes, et en lui demandant pardon de ne l'avoir pas traité comme il le méritait : mais il pleurait plus amèrement qu'eux tous, de se voir ainsi ravir les douceurs de son humble retraite; car la nouvelle de cette heureuse découverte s'étant bientôt répandue, il fut contraint de revenir à son troupeau.

Il fournit un long et saint épiscopat de trente-quatre ans, durant lesquels il vécut toujours comme le plus pauvre et le plus austère des moines. Il n'en conserva pas seulement l'habit, mais il le voulait vil et usé, et si on l'obligeait d'en prendre un meilleur, il en faisait l'aumône à la première rencontre. Sa nourriture était du pain bis, et des légumes apprêtés comme ceux qu'il faisait servir aux pauvres. Il ne laissa pas de soutenir efficacement les intérêts de son église, d'en rétablir les biens, et de remplir avec autant de dignité que de vigilance toutes les fonctions de l'épiscopat. Entre toutes ses vertus, sa tendresse pour les pauvres et les infirmes éclata particulièrement : il avait en ce point des attentions qui ne sont données qu'à ces ames tendres avec qui le père céleste semble avoir partagé les soins de sa providence et la douce onction de sa miséricorde. En tout temps, sa maison était un refuge ouvert aux malheureux : mais pendant les trois mois qui précèdent la moisson, et où les vivres manquent le plus dans ces ingrates contrées, elle semblait beaucoup plus un hôpital que le palais d'un évêque. Deux fois

en passant les Alpes, il se dépouilla de sa tunique pour en revêtir de pauvres femmes qui mouraient de froid, ne gardant que sa coule par-dessus son cilice, au risque prochain de périr lui-même. Dans une seule visite, il dépensa en aumônes deux mille sous, c'est-à-dire, cinquante marcs d'argent, le marc ne faisant alors que quarante sous.

Le pape Alexandre fut reçu en France avec un respect et une affection qui firent bien voir que ni le roi, ni les sujets ne se lassaient du personnage de défenseurs de l'église romaine. Le premier exercice qu'il y fit de son autorité, concerna les clercs employés au service du roi. De Montpellier où il avait abordé, il écrivit au chapitre d'Auxerre de laisser jouir des revenus de sa prébende, Pierre chanoine, quoiqu'absent, parce qu'étant employé par son souverain, il devait être tenu présent. Cependant pour quelque délicatesse de cérémonial, le roi Louis parut tout à coup mécontent du pontife, et la première vivacité du monarque alla jusqu'à témoigner se repentir d'avoir reconnu Alexandre plutôt que Victor; mais ce ne fut là qu'un nuage passager, qui n'altéra point le principe religieux de son attachement à l'unité catholique, comme il eut bientôt occasion de le montrer avec la magnanimité qui faisait le fond de son caractère.

Les schismatiques, attentifs à se maintenir par toutes les voies imaginables, avaient profité du mécontentement du roi pour l'engager dans une conférence avec l'empereur, sous prétexte de mettre fin dans toutes les nations aux troubles de l'église (1). La petite ville de Saint-Jean-de-Laune avait été choisie pour le lieu du rendez-vous, comme située aux confins du royaume de France et de la Bourgogne qui faisait partie de l'empire. Le roi s'y rendit avec de vues très-pures et beaucoup de confiance, prévenu que tout s'y traiterait d'une manière canonique par les évêques de différentes nations qui étaient venus en grand nombre : mais l'empereur, sans se

(1) Acta Alex. Duchesne, t. IV, p. 579 et seq.

présenter en personne, lui fit déclarer par son chancelier Renaud, archevêque de Cologne, et le plus déterminé schismatique de sa suite, qu'il n'avait garde de transporter à d'autres le droit qui appartenait à lui seul de juger l'église romaine; que le roi de France et ses évêques pourraient assister à la conférence, mais en qualité de témoins seulement, et pour recevoir le pape qu'il plairait à l'empereur et aux évêques de l'empire de reconnaître. A cette insolence extravagante, le roi fit un souris de dédain. Ce sont là, dit-il, des chimères dont vous pouvez repaître l'imbécillité de vos gens; mais j'ai lieu de m'étonner qu'elles sortent ici de votre bouche. L'empereur ignore-t-il que Jesus-Christ a chargé saint Pierre et ses successeurs de paître ses ouailles? Et quelle idée se forge-t-il de moi et de mes évêques? Prenant ensuite les assistans à témoins de la fraude et de l'infraction des promesses données, il tourne bride, pique vivement son cheval, et se tire à propos du piége où il reconnaissait un peu tard qu'on l'avait engagé.

Après avoir pourvu à la sûreté de sa frontière, il alla au pays de la Loire joindre le roi d'Angleterre, qui avait mieux jugé que lui du dessein des Allemands, et qui s'avançait en force pour lui donner du secours. C'est ainsi que ces deux princes rivaux, et si souvent armés l'un contre l'autre, ne parurent plus avoir qu'un même souci et qu'un même intérêt quand il fut question de l'unité sainte: mais l'armée impériale qui commençait à manquer de vivres, ne tarda point à s'éloigner de la France, et de son propre mouvement les délivra de toute inquiétude. Pendant la négociation de Saint-Jean-de-Laune, le pape Alexandre s'était tenu à l'abbaye de Bourg-Dieu, située au diocèse de Bourges dans les états du roi d'Angleterre, où il se croyait le plus en sûreté dans les circonstances. Il en partit pour venir conférer avec les deux rois, qui déjà se trouvaient ensemble à Couci sur Loire. Ce fut à qui des deux lui rendrait le plus d'honneur: tous les deux lui voulurent servir d'écuyer, et marchèrent à ses côtés l'un à

droite et l'autre à gauche, tenant chacun les rênes de son cheval. Bien des fois on avait vu différens princes donner ce témoignage de vénération au vicaire de Jesus-Christ; mais alors dans le spectacle de deux princes ennemis et désarmés par l'église, on crut voir l'accomplissement de la prophétie allégorique, où le lion et le léopard, devenus semblables à la brebis et au tendre chevreau, oublient sous la houlette leur antipathie naturelle.

Alexandre suivit avec confiance le roi Louis dans sa capitale, où il posa la première pierre de l'église de Notre-Dame, que l'on commença de bâtir cette année 1162, telle qu'on la voit encore. Ce fut Maurice de Sulli qui la construisit de fond en comble dans le cours de son épiscopat, à l'exception de la place, du portail, et de quelques morceaux de pur ornement. Ce prélat, ainsi nommé du lieu de sa naissance au diocèse d'Orléans, nonobstant l'obscurité et l'indigence où il était né, avait annoncé, dès l'enfance, la noblesse et l'élévation de ses sentimens (1). On dit qu'alors demandant l'aumône, et la personne à qui il s'adressait feignant de ne la lui vouloir donner qu'à condition qu'il renoncerait à l'épiscopat, le jeune Maurice la dédaigna fièrement. Quoi qu'il en soit, bientôt sa grandeur d'ame se développa toute entière, avec la supériorité d'esprit qui accompagne d'ordinaire celle du sentiment. Par la voie des sciences, il parvint d'abord à une chaire de théologie, et à la dignité d'archidiacre dans la capitale. Il acquit tant d'estime dans ce premier poste, qu'à la mort de Pierre Lombard, qui n'occupa qu'un an le siége de Paris, dans la difficulté où le conflit des suffrages mit la manière accoutumée de l'élection, tous les vocaux remirent à Maurice la nomination du nouvel évêque. Elle fut bientôt faite. Je ne lis pas, dit-il, dans la conscience des autres, mais je dois me connaître moi-même. Or, je crois pouvoir me répondre, que si je prends le gouvernement de ce diocèse, je ne chercherai qu'à le bien régir, avec la grâce du Sei-

(1) Gall. Christ. t. 1. Hist. Eccl. Par. t. 11, p. 122.

gneur. Puis portant la main sur sa poitrine : Je me nomme moi-même, ajouta-t-il, et voici votre évêque. Il montra par les effets, que cette présomption apparente n'était que l'ingénuité d'une grande ame, et une appréciation très juste de lui-même.

De Paris, le pape alla tenir à Tours un concile qu'il y avait convoqué pour l'octave de la Pentecôte, et qui s'ouvrit en effet ce jour-là 19 Mai 1163 (1). Il s'y trouva dix-neuf cardinaux, cent vingt-quatre évêques tant de France que d'Angleterre, avec quelques-uns d'Italie, quatre cents quatorze abbés, et une multitude proportionnée d'autres personnes ecclésiastiques et laïques. On se proposait d'imprimer au schisme toute la flétrissure qu'on s'était si bien convaincu qu'il méritait. Le pape ayant d'abord voulu rendre compte de la canonicité de son élection, au moment qu'il commença de s'en expliquer, on n'entendit dans toute l'assemblée qu'anathèmes et malédictions contre le faux pontife. On déclara nulles les ordinations faites par lui et par les autres schismatiques, entre lesquels deux sont taxés d'hérésie, savoir le cardinal de Gui de Crême, et Jean, abbé de Strum (2). Ils justifièrent par la suite cette sévérité particulière, en se faisant l'un et l'autre antipapes. Le concile tenta aussi d'arrêter les progrès des hérétiques manichéens qui infectaient le Languedoc, et qui furent nommés depuis Albigeois. Il défendit, sous peine d'excommunication, tout commerce avec eux, même pour vendre ou pour acheter, et prescrivit toutes les diligences possibles pour empêcher leurs conventicules. Les pères crurent devoir s'opposer encore à un abus introduit dans plusieurs monastères : il y avait quelques religieux qui, sous prétexte de charité, vivaient dans le siècle pour étudier les lois civiles, et ce qu'on nommait alors physique, c'est-à-dire, la médecine, et pour exercer ensuite la profession de médecins ou d'avocats. Le concile improuve cette coutume parmi les moines, sans toutefois leur interdire absolument ces fonctions, pourvu

(1) T. x, Conc. p. 1424. (2) Can. 9.

qu'elles ne les tirent pas de leurs cloîtres : tempérament que les restes de l'ancienne ignorance rendaient encore nécessaire à la république.

Quand le concile fut terminé, les deux rois de France et d'Angleterre firent inviter l'un et l'autre le pape Alexandre à établir sa résidence dans leurs royaumes, lui offrant pour son séjour le lieu qui lui plairait davantage. Il choisit la ville de Sens, alors des plus distinguées dans l'ordre hiérarchique, comme métropole de la capitale de France; il s'y établit au commencement d'Octobre, y demeura environ un an et demi, et y expédia les affaires de toute l'église comme s'il eût été à Rome.

Il n'imaginait guère qu'un des plus tristes objets de sa sollicitude pontificale y dût être dès l'année suivante l'archevêque de Cantorbéry, Thomas Becquet, qui venait de paraître au concile de Tours avec autant de distinction que s'il eût été le frère de son roi. Alors Henri II avait en effet pour lui toute la confiance et l'intimité qu'il aurait pu avoir pour le premier prince de son sang. Thomas, avec une figure noble et agréale, avait une pénétration qui le rendait supérieur aux affaires les plus difficiles, un esprit mâle à l'épreuve de tous les obstacles, toute la grandeur et l'élévation de sentiment d'un prince, et en même temps la flexibilité de caractère, la complaisance et l'aménité du meilleur courtisan. Il se prêtait à tous les goûts du roi pour la chasse et les différentes parties de plaisir. Pour la magnificence dans la représentation, dans les bâtimens, les meubles et les habits même, il n'excluait rien de sa complaisance, sinon les bassesses et les injustices dont il eut toujours horreur dans ses divers états de vie. Toujours aussi son ame honnête et pleine d'énergie, au milieu même des délices et de la vanité, se conserva pure du côté des femmes.

Il avait reçu une éducation vertueuse digne des parens solidement chrétiens dont il était né. Son père Guilbert, quoique d'origine bourgeoise, ayant eu le courage de marcher contre les infidèles de Palestine, avait été pris dans un combat, et mené captif en

en Egypte. Il y vit la fille d'un amiral musulman : elle fut touchée de son état, et passant insensiblement de la compassion à l'amour, elle lui proposa de l'épouser. Il s'agissait de recouvrer sa liberté, et de faire une chrétienne : il accepta la proposition, prit la fuite avec elle, et arriva heureusement en Angleterre, où il l'épousa après qu'elle eut reçu le baptême (1). Thomas fut le fruit de ce mariage, et prit les sentimens religieux qu'on avait lieu d'en attendre. Il fit ses études à Oxford, les poursuivit à Paris où florissaient toujours les belles-lettres, puis s'appliqua au droit dans l'école célèbre de Bologne. Il fut bientôt connu de Thibaud, archevêque de Cantorbéry, qui ajouta l'archidiaconé de cette église à la prévôté de Beverlai, et à plusieurs autres bénéfices que Thomas avait déjà obtenus. Henri II étant parvenu à la couronne, l'archevêque Thibaud, pour ménager à l'église l'affection de ce jeune roi naturellement entreprenant, fit en sorte qu'il prît Thomas pour son chancelier.

Ce fut dans cette place importante que Becquet parvint a la plus haute faveur, et à une puissance presque sans bornes, non-seulement par ses qualités aimables et ses complaisances, mais par des négociations habiles, et par des services essentiels rendus en grand nombre à l'état. Le roi ne voyait rien qui fût étranger aux talens de son chancelier : il lui confia, avec le soin de la justice universelle du royaume, l'éducation du jeune Henri son fils et son héritier présomptif. Enfin Thibaud de Cantorbéry étant venu à mourir, le roi proposa au chancelier de monter sur ce siége : mais Thomas n'était pas enivré de sa faveur ; elle ne l'empêchait pas de sentir tous les désagrémens que des courtisans jaloux ne manquent pas d'occasionner au plus heureux favori. Souvent il disait avec larmes à ses amis éprouvés, tandis que tout semblait lui rire, qu'il ne souhaitait rien avec plus d'ardeur que de pouvoir se tirer honnêtement de son brillant esclavage. Quand le roi lui proposa

(1) Vit. Quadripart. l. 1, c. 1. Coll. Lup. l. 1. ep.

de le faire primat du royaume : Seigneur, lui dit-il, je ne vous le conseille pas; vous avez de la bonté pour moi, et peut-être n'auriez-vous bientôt que de la haine : un évêque voit les affaires de l'église d'un tout autre œil qu'un chancelier. Le roi ne changea point, et témoigna ses désirs au clergé de Cantorbéry, qui se fit un mérite d'élire Thomas. C'était le premier Anglais naturel qu'on élevait sur ce siége depuis sa fondation. Avant d'accepter une dignité qui, selon ses principes, devait le faire mourir entièrement au siècle, il demanda et obtint d'être déchargé de toutes les obligations qu'il pouvait avoir contractées à la cour; puis il quitta Londres pour aller se faire sacrer à Cantorbéry.

Il fit dès-lors les réflexions les plus sérieuses sur la sainteté de l'état où il entrait. Il dit en route à Hébert, membre de son clergé, et digne de sa confiance : Apparemment il en sera de moi comme de tous les hommes qui occupent les grandes places, et qui pour l'ordinaire ignorent tout seuls les plaintes qu'on fait d'eux. Rendez-moi donc à l'avenir tout ce qu'on dira de moi; avertissez-moi sur-tout des fautes que vous me verrez commettre.

Aussitôt après son sacre, il parut un nouvel homme. Il quitta ses vêtemens somptueux, revêtit l'habit monastique avec un cilice par-dessous, et par-dessus, le vêtement convenable à sa dignité, mais simple et modeste, long, d'étoffe brune, et fourré seulement de peaux d'agneaux. Il mit la même simplicité dans son ameublement, dans sa manière de vivre, et réserva une grande partie de ses revenus pour le soulagement des pauvres. Il en nourrissait tous les jours cent cinquante, dont il en faisait entrer douze chez lui pour leur laver les pieds. Outre ces aumônes exemplaires, il en faisait une infinité, que son humilité timide et la délicatesse de ses ménagemens pour les pauvres honteux prenaient également soin de tenir secrètes. Quant aux aumônes réglées de l'archevêché, il doubla celles de Thibaud son prédécesseur, qui avait déjà doublé celles des archevêques précédens. Son application à la méditation et à la

prière, aux lectures de piété, à l'étude de l'écriture et des pères, égalait sa charité. On l'entendait souvent regretter, comme perdu, le temps qu'il avait donné aux affaires du siècle. Sa table était grande, mais sans luxe. Il plaçait les gens de lettre à sa droite, et les moines à sa gauche; les seigneurs et tous les gens du monde étaient servis à part, de peur, leur disait-il, qu'ils ne fussent ennuyés de la lecture latine, qui durait pendant tout le repas. Quoiqu'une longue habitude lui eût rendu nécessaire l'usage des bonnes viandes, il ne laissait pas de garder une sobriété rigide.

Un prélat qui se donnait si absolument à Dieu, ne pouvait plus guère se partager entre l'église et le siècle. Peu de temps après qu'il fut revenu du concile de Tours, dès la seconde année de son épiscopat, il envoya les sceaux au roi, en le priant d'établir un autre chancelier. La faveur des princes est un poids dont on ne se décharge pas quand on veut. Henri tint à injure qu'un homme si comblé de ses grâces n'en parût pas plus jaloux. Il conçut à l'instant pour lui une aversion, à laquelle il ne manquait, pour éclater, qu'un prétexte qui n'humiliât point son amour propre. Un différent qui s'éleva entre la juridiction civile et la juridiction ecclésiastique, en fournit l'occasion. Le roi Henri I avait accordé aux évêques le droit de juger des crimes de leurs clercs, à l'exclusion des juges laïques (1); et Henri II, dans la cérémonie de son sacre, avait juré de le leur conserver. Ce prince, depuis qu'il fut mécontent de l'archevêque de Cantorbéry, voulut soumettre quelques clercs coupables à la justice civile, et l'archevêque le désapprouva. Le roi fit assembler à Londres l'archevêque et les évêques, et tenta d'abord la voie de persuasion pour les amener à son sentiment. N'y ayant pu réussir, la patience lui échappa, et il leur demanda, l'œil étincelant de colère, s'ils ne voulaient pas observer les coutumes de son royaume. Ce qu'on appelait alors coutumes, n'étaient, selon l'historien

(1) V. Quadrip. l. 1, c. 17 et seq. Matt. Paris. ad ann. 1163.

d'Angleterre, qu'un chaos propre à confondre les usages légitimes avec les usurpations de la violence et de la tyrannie (1). Pressés de contracter un engagement si général et si équivoque, les prélats y apposèrent des clauses également vagues, et répondirent qu'ils observeraient les coutumes, les uns *sauf leur ordre*, les autres *selon leur conscience*. Le roi, choqué de ces restrictions, rompit brusquement l'assemblée, et pour mieux témoigner son indignation, sortit le lendemain de Londres avant qu'il fît jour.

Cependant l'alarme se répandit parmi les prélats, qui commencèrent à se détacher de l'archevêque, et à se prêter aux vues de la cour. Quelques-uns s'efforcèrent de fléchir Thomas, en lui faisant entendre que le roi ne voulait que sauver son honneur aux yeux du public, par quelque apparence de consentement de la part du clergé; sur quoi l'archevêque alla trouver ce prince à Oxford, et lui promit de changer la clause qui l'avait si vivement offensé. Henri parut s'adoucir, et demanda qu'on exécutât cette promesse publiquement dans l'assemblée des évêques et des seigneurs.

En conséquence, ils se rassemblèrent de tout le royaume à Clarendon, où les seigneurs les plus puissans, quelques évêques, et Richard, maître des Templiers, personnage très-considéré, conjurèrent le saint archevêque, qui commençait à trembler sur les suites de sa condescendance, de prendre en considération les malheurs auxquels il s'exposait avec le clergé. La terreur les avait tous abattus, et déjà il leur semblait voir le fer levé sur leur front. Il se rendit encore une fois à des instances si pressantes, et s'engagea le premier; il jura généralement d'observer les coutumes de bonne foi, et sans nulle autre addition. Tous les évêques firent après lui le serment dans la même forme. Ils eurent bientôt lieu de se repentir d'un engagement si indéterminé. Au lieu de quelques articles justes et sans inconvénient auxquels

(1) Matt. Par. p. 97.

les officiers du roi avaient promis de réduire ce fantôme effrayant des coutumes, ce fut à qui en aggraverait la charge, suivant l'impression, ou de l'adulation pour le monarque, ou d'une secrète jalousie contre le clergé. L'archevêque se récria contre un abus si peu ménagé de la facilité des évêques. Enfin les gens de Henri bornèrent leur recueil à seize articles; mais ce n'en était que trop pour alarmer les consciences tant soit peu timorées: cette supercherie plongea le saint archevêque dans la plus profonde douleur, qu'il tint cependant renfermée en lui-même, jusqu'à ce qu'il pût trouver une occasion de se rétracter, sans pousser à bout le violent caractère du prince. Henri ayant proposé à l'archevêque de signer l'arrêté avec les autres prélats, et d'y apposer leur sceau, le saint répondit que l'affaire était de nature à prendre quelque délai, afin de la consommer au moins avec décence. Il gagna du temps à la faveur de ce prétexte. En se retirant, il emporta un exemplaire des actes de l'assemblée.

A peine eut-il rejoint ses gens, qu'il entendit de vives rumeurs parmi eux sur ce qui venait de se passer. Le clerc chargé de porter la croix devant lui, invectivait avec le plus d'aigreur contre le joug honteux qu'on imposait au clergé, et contre les prélats qui s'y soumettaient lâchement. L'art de plaire et de flatter, disait-il, est l'unique sagesse dont on se pique aujourd'hui. La contagion a gagné le pasteur après les brebis. Quel refuge reste-t-il à l'innocence? Qui combattra pour elle, après que le chef est vaincu? Comment résister à un orage qui ébranle jusqu'aux colonnes de l'église? A qui en voulez-vous, mon fils, lui dit l'archevêque? A vous-même, répondit le clerc, à vous qui venez de perdre votre honneur et votre conscience, en transmettant à la postérité un exemple aussi scandaleux que l'approbation de ces coutumes abominables. Le saint archevêque dit en soupirant: J'ai péché, je me repens de ma faute, et je me juge indigne des fonctions du sacerdoce, jusqu'à ce que j'aie fait pénitence, et obtenu l'absolution du souverain pontife. Il s'imposa sur le champ

des pénitences extraordinaires, et dépêcha vers le pape, afin de se faire absoudre. Alexandre III n'approuva point que pour une faute de surprise, et déjà réparée si généreusement, un prélat de cette distinction se fût éloigné de l'autel avec danger de scandale; il lui manda de l'expier devant Dieu autant que sa conscience la lui reprocherait, et d'user de la confession sacramentelle, sans lui rien marquer cependant sur la réparation qu'elle exigeait devant les hommes. Le refus éclatant que Thomas fit enfin au roi Henri, prévenait assez le scandale.

Au premier bruit de cette nouvelle, ce prince violent fut outré de colère, quoiqu'il crût à peine ce que tout le monde publiait; mais quand il eut fait comparaître l'archevêque, qui refusa nettement de signer l'acte de Clarendon, son noir ressentiment ne parut tendre à rien de moins que la mort du prélat. Il craignait toutefois l'opprobre qu'un pareil forfait imprimerait à son nom, et plus encore peut-être les troubles funestes qu'il exciterait dans le royaume. Il essaya par toutes sortes de chicanes et de mauvais traitemens, de réduire l'archevêque à se démettre de sa dignité. L'ayant fait citer à Northampton dans une espèce de concile composé de tous les prélats et de tous les seigneurs du royaume, il commença par lui faire un crime de ne s'être pas présenté en personne à une citation précédente. L'archevêque justifia qu'il avait répondu par une personne suffisante, selon les termes de la loi. On ne laissa pas de confisquer tous ses meubles. Henri lui répéta ensuite cinq cents livres d'argent qu'il lui avait prêtées. L'archevêque affirma que le prince lui en avait fait don. Il n'en fut pas moins condamné à les restituer sans délai. Son courage se soutenant toujours, on lui demanda compte des biens immenses qu'il avait régis étant chancelier, et dont la somme montait à deux cents trente mille marcs d'argent. Cette proposition révolta tout le monde : on dit en murmurant de toute part, que le complot était fait de perdre l'archevêque. Pour lui, sans entreprendre une justification circonstanciée que son puissant ennemi était bien

déterminé à ne point recevoir, il sapa la chicane par le fondement, en rappelant ce qui était notoire, que le roi l'avait déchargé de toute recherche quand il lui avait fait accepter l'archevêché.

On commença néanmoins à procéder en forme, et même à opiner pour le jugement : mais bientôt le trouble et l'incertitude agitèrent toute l'assemblée. Quelques évêques conseillèrent au saint de renoncer à une place qui excitait de si dangereux orages ; d'autres jugèrent que cet exemple serait d'une conséquence pernicieuse pour l'église, dont elle assujettirait les lois les plus sacrées au caprice du prince. Le plus grand nombre, sans être les plus zélés, répugnaient fortement à porter contre leur primat, conjointement avec les laïques, une sentence manifestement contraire aux canons. Enfin, après avoir bien cherché comment ils se tireraient d'une position où l'on n'avait à choisir qu'entre la nécessité d'encourir l'indignation du roi, et celle de trahir la religion, ils s'avisèrent de citer l'archevêque au tribunal du pape, comme devenu coupable de parjure en rejetant les coutumes qu'il avait jurées d'observer. Thomas lui-même appela au souverain pontife, et sortit à l'instant de l'assemblée. Les courtisans l'accablèrent d'injures ; mais la violence, contre tout espoir, n'alla pas plus loin. L'injustice des grands fit si peu d'impression sur le peuple, que tous, en le revoyant, bénirent mille fois le ciel de l'avoir tiré d'un péril où ils le croyaient déjà mort. La foule était si grande pour recevoir sa bénédiction, qu'à peine il pouvait conduire son cheval. Elle l'accompagna jusqu'à son logement.

Sur le soir, deux des plus grands seigneurs vinrent le trouver tout en larmes, et l'assurèrent que des hommes également qualifiés et façonnés au crime, s'étaient engagés ensemble, par serment, à lui ôter la vie. Il avait déjà pensé à s'évader : cet avis le détermina sur le champ à la fuite. Pour couvrir cependant son dessein, il fit préparer son lit, feignit de vouloir prendre du repos, se coucha même, et quelques heures après se déroba sans bruit par

une porte de derrière, comme tout le monde était dans le premier sommeil. Il n'avait à sa suite que son fidèle Hébert, et un saint religieux de l'ordre de Semprignan, avec lesquels il marcha déguisé, et par des chemins peu connus, vers la mer.

Le lendemain matin dès que le roi fut instruit de la fuite de l'archevêque, il rassembla, fort alarmé, les évêques et les seigneurs, et leur demanda leurs conseils avec inquiétude. Après le cours qu'avait pris cette affaire, ils ne trouvèrent point de meilleur expédient que de la suivre par la voie que prenait Thomas lui-même: on s'efforça de le gagner de vîtesse; on prit des mesures pour l'accabler en France où résidait le pape, à qui l'on envoya une ambassade pompeuse, et chargée de si riches présens, qu'on disait de toute part que ce serait un grand bonheur si les ambassadeurs n'étaient pas pillés en route. Cependant par la crainte qu'eut la politique d'aliéner la cour pontificale, ou plutôt par un effet marqué des desseins bienfaisans de la Providence sur son serviteur, on publia dans l'Angleterre, au nom du roi, une défense rigoureuse de molester les gens de l'archevêque, ni de toucher à ses propres biens.

Le saint arriva d'abord à Lincoln, puis à un hermitage dépendant de Semprignan, où la délicatesse de sa complexion le fit séjourner trois jours, afin de reprendre quelques forces (1); de là retournant vers la côte méridionale du côté de la France, et marchant toujours de nuit, il vint aux environs de Sandwich, où il se jeta dans une barque, et arriva lui quatrième à Boulogne. Il allait à pied travesti en moine, et se faisant nommer frère Chrétien; mais peu accoutumé à voyager d'une manière si pénible, sur la fin d'une automne fâcheuse par la pluie et les boues, et déjà fort incommodé de la mer, après avoir fait peu de chemin, il se coucha par terre exténué de fatigue, et dit à ses compagnons: Il faut, ou que vous me portiez, ou que

(1) V. Quadrip l. 11, c. 2 et seq.

vous me trouviez quelque monture. Ils lui trouvèrent un cheval qui n'avait ni selle, ni bride, y mirent leurs manteaux, et l'y montèrent avec peine. Peu après, il rencontra des gens armés, qui lui demandèrent s'il n'était pas l'archevêque de Cantorbéry. Il leur répondit en souriant : Jugez-en vous-mêmes ; est-ce là l'équipage d'un archevêque ? Ils ne le reconnurent point.

Il n'eut pas moins de périls à courir dans le comté de Boulogne, et dans la partie de la Flandre qu'il avait à traverser, dont les deux comtes, cousins germains du roi Henri II par leur mère Sibille d'Anjou, avaient été prévenus par ce prince que Thomas s'était enfui de son royaume comme un traître. A Gravelines, quoique ses compagnons affectassent de le traiter comme le dernier d'entr'eux, le maître du logis où il était descendu fut frappé de ses manières nobles, de sa bonne mine, et de tout son extérieur, en effet très-remarquable. Il était d'une taille avantageuse, avait une physionomie de caractère, le visage long, le front large, le regard imposant, le teint d'ailleurs et les mains fort différentes de celles des gens de travail. Comme on avait répandu dans tout le pays le bruit de sa fuite, et peut-être aussi son signalement, l'hôtelier, après l'avoir observé avec beaucoup d'attention, prit sa femme à part, et lui dit ce qu'il soupçonnait. La femme vint avec empressement considérer à table le prélat, qui par son affabilité naturelle faisait fête aux enfans de la maison du peu qu'on lui avait servi. Elle revint en souriant, et dit à son mari : Vous l'avez bien jugé ; assurément c'est lui-même. Aussitôt elle alla chercher ce qu'elle avait de meilleur, et le mit sur la table du prétendu frère Chrétien, qui parut fort embarrassé de ces nouvelles attentions. Après le souper, l'hôtelier s'assit par terre aux pieds du saint, quelque instance qu'on lui pût faire pour qu'il prît une autre place. Ayant paru quelques momens fort pensif : Seigneur, lui dit-il tout à coup, je rends grâce à Dieu de ce que ma maison est honorée de votre présence. Et

qui suis-je donc, reprit le prélat? de quel avantage peut vous être le pauvre frère Chrétien? Assurément, repartit l'hôtelier, vous êtes chrétien, puisque vous êtes archevêque de Cantorbéry. Le prélat ne pouvant plus dissimuler, tâcha par ses caresses, et par une confidence devenue nécessaire, d'engager son hôte au secret, et l'invita le lendemain à l'accompagner.

Il partit avant le jour, et après douze lieues qu'il fit à pied par un temps détestable, toujours dans l'eau ou dans la boue, il arriva au monastère de Clair-marais près de Saint-Omer. Le même jour, les ambassadeurs que le roi d'Angleterre envoyait au pape, arrivèrent dans cette ville. Ainsi l'archevêque, tout excédé qu'il était de lassitude, fut contraint d'abandonner Clair-marais la nuit après matines: il se retira dans un hermitage de Saint-Bertin, où il demeura caché pendant trois jours; puis, à la prière de l'abbé et des moines, il vint à Saint-Bertin même.

Cependant les ambassadeurs d'Angleterre arrivèrent à Compiègne où était le roi Louis le Jeune, et lui remirent les lettres par lesquelles le roi leur maître priait Louis de ne point recevoir dans ses terres Thomas, ci-devant archevêque de Cantorbéry. Ci-devant archevêque, reprit Louis avec émotion! Qui l'a donc déposé, s'il ne l'est plus? Je suis roi aussi-bien que le roi d'Angleterre, et toutefois je ne me crois pas le pouvoir de déposer le moindre clerc de mon royaume. Le docteur Hébert et un autre compagnon du saint, qui avaient suivi les ambassadeurs de gîte en gîte, vinrent trouver à leur tour le roi de France. Sitôt qu'ils furent annoncés comme envoyés du saint Prélat, le roi les fit entrer avec honneur, courut les embrasser, les écouta, et les interrogea avec empressement. Au récit que d'abord ils lui firent des peines et des dangers de leur maître, le bon roi, sensiblement attendri, leur dit, pour les rassurer, ce qu'il avait répondu aux ambassadeurs; puis il ajouta: Avant de traiter ainsi un personnage de ce rang et de ce

mérite, il aurait bien dû se souvenir de ce verset du pseaume : *Mettez-vous en colère, et ne pêchez point.* Seigneur, reprit l'un des envoyés, il s'en serait peut-être souvenu, s'il était aussi assidu que vous à l'office. Le roi sourit, les assura de toute sa protection pour l'archevêque, et dit en les congédiant : Il est de l'ancienne dignité de la couronne de France, que les justes persécutés, et sur-tout les ministres de l'église, trouvent secours et sûreté dans le royaume. Ils se retirèrent fort contens, et se pressèrent d'aller trouver le pape à Sens, où les ambassadeurs du roi Henri étaient arrivés le jour précédent.

Thomas, de son côté, partit de Saint-Bertin accompagné de l'abbé, et de Milon, évêque de Teroüane, qui le conduisirent jusqu'à Soissons. Louis le Jeune s'y rendit le lendemain, et alla descendre au logis de l'archevêque, qu'il voulut prévenir. Il renchérit sur le bon accueil qu'il avait fait à ses envoyés, pourvut avec magnificence à tous ses besoins, et le fit accompagner à Sens par ses officiers.

Le pape compatit beaucoup à ses peines, lui en fit expliquer la cause en présence des cardinaux, lui donna le premier rang après lui dans l'assemblée, et voulut qu'il parlât assis. Thomas après avoir dit avec simplicité qu'il croyait souffrir pour la justice, et que s'il voulait trahir sa conscience, il n'aurait pas besoin de médiateur, présenta l'exemplaire des coutumes, et dit en versant des larmes : Voilà ce qu'on veut me faire approuver ; c'est à vous, saint père, de juger si cela se peut sans blesser la religion. Le pape ayant lu et relu chaque article avec attention, vit par lui-même la justice de la cause du saint. Il ne le reprit que de sa première faiblesse, qui leur avait donné quelque sorte de consentement, les trouva contraires, pour la plupart, aux règles canoniques, et reconnut toutefois qu'il y avait quelques articles qu'on pouvait tolérer. En effet, dans le jugement qu'il ne tarda point à en porter, après avoir prononcé qu'ils partaient tous d'un mauvais principe, il ne laissa pas d'en marquer

quelques-uns comme supportables : il condamna sévèrement tous les autres.

La longue énumération de ces articles serait plus qu'inutile. Il sera beaucoup moins ennuyeux, et non moins instructif au fond, d'en réduire la substance aux trois espèces qui les diversifient. La première est de ceux qui combattaient, suivant les expressions du plus illustre de nos docteurs modernes (1), les prérogatives que Jesus-Christ, au prix de son sang, avait acquises à son église, c'est-à-dire, ceux qui étaient contraires au droit divin. C'est ainsi qu'on doit regarder les entraves que Henri II voulait mettre à l'exercice de la primauté pontificale, en rendant impossible toute sorte d'appel et de recours au saint siége. Telle est encore la dépendance où il prétendait mettre le pouvoir épiscopal de lier et de délier, ou de prononcer les censures ecclésiastiques, ainsi que d'instruire les ministres de l'église. La seconde espèce des articles condamnables, au jugement du savant prélat que nous avons pris pour guide dans cette matière épineuse (2), comprend ceux qui anéantissaient les priviléges accordés à l'église par les rois pieux. Les deux puissances étant indépendantes et souveraines chacune dans sa sphère, le saint archevêque de Cantorbéry trouvait qu'il était de l'équité et du droit naturel qu'un don fait à l'église par le prince ne fût pas moins irrévocable, que tant de concessions ecclésiastiques où les princes ne manquent pas de se maintenir quand une fois ils en ont pris possession. Enfin la troisième espèce de ces coutumes condamnables, ou, pour mieux dire, la troisième raison qui les faisait regarder presque toutes comme injustes et pernicieuses, c'étaient les maximes alors constamment suivies dans la jurisprudence. Il est vrai qu'on partait quelquefois des fausses décrétales, et de la collection de Gratien, défectueuse à bien d'autres égards. C'était sur ce fondement qu'on prétendait, par exemple, que la puissance séculière

(1) Hist. Variat. l. VII, n. 114. (2) Bossuet, ibid.

n'avait aucun droit dans les causes criminelles des ecclésiastiques, en vertu d'une novelle de Justinien qu'on lit tronquée dans Gratien, et absolument dénaturée.

Cependant le droit contraire avait tellement prévalu, que les fidèles étaient généralement scandalisés de le voir combattre. On savait d'ailleurs quelles interprétations les officiers du roi d'Angleterre donnaient aux articles supportables en soi, et à quels excès ils se portaient dans l'exécution. Henri II n'avait pour instigateurs que de ces hommes turbulens et vains, qui dans tous les temps croient signaler leur force d'esprit par des innovations ou des réformes qui ne servent qu'à brouiller, et qui à des préjugés sans conséquence font succéder le trouble et le désordre. Pour les savans et les politiques, qui avaient alors de la religion, la cause de saint Thomas leur a paru, comme au roi Louis le Jeune, la cause de l'église et du ciel. Plus elle a semblé douteuse à la sagesse du siècle (c'est encore une de ces idées lumineuses qui caractérisent l'oracle moderne de l'église de France) (1), plus la puissance divine s'est déclarée en faveur de ce saint prélat, par les châtimens terribles qu'elle a excercés sur son persécuteur, par la pénitence exemplaire de ce prince, par des miracles d'un si grand éclat, qu'ils attirèrent à son tombeau, et les monarques anglais, et les monarques étrangers.

Mais ne prévenons pas le cours des temps. Le saint se trouvant à Sens au tribunal du souverain pontife, voulut se démettre de l'archevêché de Cantorbéry : il se reprochait de l'avoir obtenu par la puissance séculière, quoiqu'on l'eût presque traîné de force sur ce siége éminent. Je ne l'ai pas voulu quitter, dit-il, sur les menaces du roi, c'eût été un mauvais exemple ; mais je puis sans péril le remettre entre les mains de votre sainteté. Le pape, après en avoir délibéré avec les cardinaux, jugea toute l'église intéressée à soutenir un prélat généreux, qui avait exposé pour elle ses biens, sa dignité et sa vie.

(1) Hist. Variat. l. VII in fin.

Il ne voulut point accepter sa démission, rassura sa conscience timorée sur ce qu'il croyait irrégulier dans son entrée à l'épiscopat, et lui assigna le monastère de Pontigni pour retraite, en attendant l'occasion favorable de le rétablir avec honneur.

Guichard, abbé de Pontigni, qui fut depuis archevêque de Lyon, se trouvait à Sens avec quelques-uns de ses religieux. Le pape leur recommanda le saint confesseur, qui partit avec eux, et voulut prendre l'habit monastique, frappé de ce qu'il avait lu dans quelques histoires, que jamais il n'était arrivé de divisions dans le royaume d'Angleterre, sinon quand le siége de Cantorbéry avait été occupé par des personnes d'une autre profession. A l'habit de Cîteaux, il en joignit les austérités : outre le cilice qu'il portait continuellement, et la discipline qu'il se faisait souvent donner en secret, il sortait avec les moines pour le travail de la campagne, et s'employait aux ouvrages les plus rudes autant que ses forces le lui permettaient. Il pria aussi le frère qui le servait à table, de lui donner, sans qu'on s'en aperçût, la portion de la communauté, au lieu des mets plus recherchés qu'on apprêtait pour lui. Il ne voulait se nourrir, comme les religieux, que de légumes insipides, et pendant quelques jours il en fit sa seule nourriture : mais cette manière de vivre, si différente de celle à laquelle il avait été accoutumé, lui causa une maladie qui l'obligea de revenir à d'autres alimens ; ce qui fut pour lui une peine d'autant plus sensible, qu'elle lui donnait un air de sensualité, ou de délicatesse peu convenable à sa position. Il s'en consola par cette humiliation-là même, qu'il accepta comme un supplément au genre de pénitence qui lui devenait impossible.

Il commençait à goûter les plaisirs purs de cette sainte retraite, quand une multitude d'Anglais, bannis à son occasion, vinrent porter l'amertume dans son ame sensible (1). Le roi d'Angleterre en connaissait toute la bonté, et sans rougir de lui faire un

(1) Gerv. Chron. 1165.

supplice d'une qualité si respectable, outré de n'avoir pu engager le pape dans sa passion, il méconnut toute espèce de ménagement. Il fit confisquer les biens de l'archevêque et de toutes les personnes qui lui étaient attachées, chassa du royaume tous ses parens, ses amis et ses domestiques, sans épargner ni les vieillards décrépits, ni les enfans au berceau, ni les femmes en couche, et fit jurer à tous ceux qui étaient en âge de le faire, qu'ils iraient trouver Thomas en quelque lieu qu'il fût. La fureur fut portée jusqu'à défendre de prier pour lui. Il arrivait donc journellement des troupes de ces malheureux au saint prélat, qui ressentait lui seul les peines d'eux tous ensemble. Mais la charité généreuse des Français égala l'odieuse barbarie d'Henri II. L'indignation qu'elle excita fit donner à tant de proscrits des secours si abondans, que plusieurs se trouvèrent beaucoup mieux dans leur exil, qu'ils n'avaient été au sein de leur patrie.

Il y eut quelques sujets du persécuteur qui signalèrent aussi leur attachement pour le saint persécuté. On admira sur-tout la fermeté de saint Gilbert, fondateur de Semprignan (1). Le bruit parvint à la cour, que lui et ses religieux avaient envoyé de grandes sommes d'argent à Thomas dans sa retraite en France. On procéda aussitôt contre tous les supérieurs et les procureurs de l'ordre, afin de les bannir s'ils étaient convaincus du fait. Cependant les juges, par respect pour la sainteté de Gilbert, n'exigèrent que son serment, contre la teneur de l'accusation, pour le renvoyer absous: mais quoiqu'elle fût en effet très-fausse, et que la rigide pauvreté du saint lui rendît ces libéralités impossibles, il aima mieux s'exposer à tous les effets de la tyrannie, que de prêter un serment de si mauvais exemple. Comme les juges n'osaient condamner un saint si généralement révéré, on lui accorda un délai pour prendre sa résolution. Dans l'intervalle, il survint une déclaration du roi, qui, pour sauver les apparences,

(1) Vit. Gilb. Mon. Ang. t. 2, p. 684.

se réservait la connaissance de cette affaire, mais qui fit rendre dès-lors la liberté à Gilbert et aux autres supérieurs de son ordre. Ce ne fut qu'à ce moment qu'on sut de lui, sans aucune forme de serment, que l'accusation était absolument fausse. Le saint vécut encore long-temps depuis dans une profonde tranquillité, et ne mourut qu'à l'âge de cent six ans, le 4 Février 1189.

L'emportement du roi Henri donna une alarme bien plus terrible encore, mais qui n'eut pas plus de suite. Pour faire peur au pape Alexandre qui gênait son injuste haine, il feignit de vouloir se soustraire à son obédience, et s'engager dans la révolte de Frédéric contre le saint siége. Cet empereur saisit avec avidité l'occasion de faire embrasser à un grand royaume le schisme qu'il n'avait jamais pu étendre hors de ses états. Dans une diète tenue à Wurtzbourg, où parurent des députés du roi d'Angleterre, on les fit aller beaucoup plus loin que ne portait leur commission : ils contractèrent des engagemens vraiment schismatiques ; mais de leur chef, et sans en avoir jamais été avoués. Le roi Henri, avec une religion pratiquée à sa manière, avait des principes de foi qu'il parut toujours respecter. Sur les plaintes que le pape Alexandre lui adressa touchant la démarche scandaleuse de ses députés, il donna le désaveu le plus formel et le plus satisfaisant. Nous vous assurons au nom du roi d'Angleterre, lui écrivirent de sa part plusieurs évêques anglais et français (1), qu'il n'a juré ou promis à l'empereur, ni par lui-même, ni par aucune personne autorisée de sa part, de renoncer à l'unité de l'église, et d'embrasser la communion des schismatiques. On s'expliqua même sur une alliance qui pouvait donner quelque soupçon. Pour ce qui est, ajoute la lettre, du mariage de la princesse, fille du roi Henri, avec le duc de Saxe, le roi y a mis pour première clause de garder une fidélité inviolable au pape et à l'église.

(1) T. x, Conc. p. 1443.

Frédéric

Frédéric Barberousse dans sa diète ou conciliabule de Wurtzbourg, cherchait à étayer une faction qui se précipitait vers sa ruine depuis la mort d'Octavien, arrivée l'année précédente 1164. Cet antipape était si abhorré dans les villes même que l'empereur avait soumises à son obéissance, que les chanoines de Lucques, où il mourut, ne voulurent jamais souffrir qu'il fût enterré dans leur église. Après quatre ans d'intrusion, il n'avait que deux cardinaux, de quatre qui l'avaient suivi; savoir Gui de Crême et Jean de Saint-Martin. Ils ne laissèrent pas de procéder à une élection nouvelle. Dans cet étrange conclave de deux cardinaux seulement, auxquels on associa tout ce qu'on put ramasser à la hâte de prélats schismatiques, on institua pape le cardinal de Crême, sous le nom de Pascal III. Comme on savait que l'empereur était fort las de son antipape, on s'empressa de lui donner un successeur à l'insçu de ce prince, avant qu'on pût recevoir ses lettres, par lesquelles il défendit en effet de créer un nouveau pape. Mais le premier pas dans la carrière du crime fait aux souverains eux-mêmes une sorte de nécessité, d'une coupable persévérance. Frédéric approuva l'élection qu'il avait défendue, jura et fit jurer à ses ecclésiastiques de toujours reconnaître pour légitimes pontifes, Pascal avec ses successeurs, et Alexandre avec les siens, pour schismatiques. Ainsi, contre son propre vœu, le schisme se ranima par sa protection. Gui de Crême, sous le nom de Pascal, porta plus de quatre ans le nom de pape.

La mort de l'antipape Octavien rendit cependant les schismatiques d'Italie beaucoup plus faciles à ramener, et fut un grand sujet de joie pour les partisans d'Alexandre. Quelques-uns de ses cardinaux en triomphèrent avec si peu de réserve, qu'il les reprit généreusement de ce qu'ils se montraient plus sensibles à son intérêt passager, qu'au sort éternel d'une ame enlevée de ce monde dans un état si déplorable. L'empereur ayant quitté l'Italie dans ces conjonctures, y perdit presque tout son

pouvoir (1). Les Vénitiens firent contre lui une ligue formidable, où ils attirèrent la plupart des villes de Lombardie. Les Romains promirent, avec serment, de se soumettre au pape Alexandre : ils établirent un nouveau sénat entièrement à sa dévotion, remirent entre les mains de son vicaire l'église de Saint-Pierre, le comté de Sabine, et plusieurs postes importans qu'ils avaient repris sur les schismatiques ; puis ils envoyèrent une députation nombreuse redemander leur pasteur, qui, de l'avis des rois de France et d'Angleterre, résolut son retour. Il navigua droit en Sicile, où le roi Guillaume le disputant aux Romains, lui fit un accueil conforme au titre de père et de seigneur qu'il lui donna. Avec une escorte de quatre galères que lui fournit ce prince, et un cortége honorable des premiers seigneurs de l'île joints à un archevêque, Alexandre se rendit à Rome le 21 Novembre 1165, et fut reçu avec des témoignages extraordinaires d'alégresse par tous les ordres de la ville.

Il y demeura tranquille jusqu'à ce que Frédéric se fût mis en état de rentrer en Italie sur la fin de l'année suivante, après avoir tenu cour plénière à Aix-la-Chapelle pour canoniser l'empereur Charlemagne. Dès l'an 1000, le corps de ce prince avait été découvert par Otton III ; mais quoiqu'on l'eût trouvé sans corruption, et qu'on en racontât plusieurs miracles, on avait continué d'en faire l'anniversaire comme pour les autres défunts. Frédéric Barberousse, par le conseil des seigneurs tant laïques qu'ecclésiastiques rassemblés en très-grand nombre, leva le corps en cérémonie, et le mit dans une châsse richement ornée. C'est l'époque à laquelle on a commencé de faire la fête de Charlemagne, et de l'honorer d'un culte public, qui s'étendit d'Aix-la-Chapelle à quelques autres églises. Quoique cette canonisation ait été faite par l'autorité d'un antipape, les papes légitimes ne s'y sont jamais opposés.

(1) Godefr. an. 1164.

Frédéric partit peu après pour l'Italie, résolu aux derniers efforts pour établir Pascal à la place d'Alexandre ; il alla faire en personne le siége d'Ancone, dont l'empereur de Constantinople s'était rendu maître, et fit avancer vers Rome des troupes nombreuses sous le commandement de l'archevêque élu de Mayence. Elles s'emparèrent de toutes les villes d'alentour. Ne pouvant forcer Rome, elles tentèrent, avec quelques succès, de corrompre les Romains par argent. Alexandre employa les mêmes moyens pour retenir dans le devoir ces ames vénales, qui voulant plaire aux deux partis, n'étaient fidèles ni à l'un, ni à l'autre. Le roi Guillaume I, surnommé le Mauvais, qui mourut cette année, lui avait laissé quarante mille sterlings, monnaie d'Angleterre déjà très-connue : son fils Guillaume le Bon lui en envoya encore autant.

D'un autre côté, l'empereur de Constantinople, Manuel-Comnène, lui fit parvenir de très-riches présens, et lui offrit son secours contre Frédéric. Il témoignait la soumission la plus religieuse, et promettait de rétablir l'union entre les deux églises, sur le pied où elle avait été dans les plus beaux jours des temps primitifs. Il demandait au pape, comme il l'en avait déjà sollicité plusieurs fois, de lui rendre en des conjonctures si favorables la couronne impériale, qui de droit, disait-il, appartenait au successeur naturel des Constantin et des Théodose, et non pas à l'allemand Frédéric. Il se faisait fort de fournir tant d'argent et des troupes si formidables, qu'elles soumettraient sans retour à l'église romaine, non-seulement l'infidelle Rome, mais l'Italie toute entière. Quoique ces promesses parussent chimériques, le pape ne laissa pas de les écouter assez, pour envoyer des légats à Constantinople.

Mais les troupes d'Alexandre ayant été battues par l'archevêque de Mayence, et Frédéric ayant pris Ancone, ce prince s'approcha fièrement de Rome ; il attaqua le château Saint-Ange, puis l'église de Saint-Pierre, où il eut l'impiété de mettre

le feu pour se la faire rendre. Le pape Alexandre quitta, effrayé, le palais de Latran, et se retira d'abord, avec les cardinaux, dans les maisons fortifiées de quelques nobles romains; mais l'effroi y entrant après lui, il en sortit déguisé en pélerin, et chercha plus de sûreté sur les terres du roi de Sicile. L'antipape Pascal vint alors de Viterbe où il avait attendu le succès des armes de Frédéric, célébra solennellement à Saint-Pierre le dimanche 30 de Juillet, et le mardi suivant, jour de saint Pierre aux liens, il couronna cet empereur avec l'impératrice Béatrix son épouse (1). Le triomphe des schismatiques fut aussi court qu'il paraissait complet. Dès le lendemain du couronnement, l'armée impériale, après un peu de pluie, fut frappée d'un coup de soleil qui causa tout à coup une mortalité effroyable. Les soldats tombaient sans vie sous leurs armes, et presque en marchant. La mort frappa de même les prélats et les seigneurs, parmi lesquels on fut principalement effrayé du trépas de Reinold, archevêque élu de Mayence, l'un des principaux ministres de l'empereur. En quelques jours, le nombre des morts fut si grand, qu'on ne pouvait plus suffire à les enterrer. Dès le 6 d'Août, Barberousse fut obligé d'abandonner le voisinage de Rome. Pour comble de désastre, les peuples révoltés de la Lombardie le chargèrent dans sa retraite, et achevèrent de ruiner les restes languissans de ses troupes, moins semblables à une armée qu'à un hôpital ambulant.

Le pape Alexandre, à l'exemple de Grégoire VII, comme le rapporte Jean de Salisbury qui ne trouvait point d'exemple plus ancien (2), avait délié ces Italiens et tous les autres sujets de Barberousse, du serment de fidélité, après avoir excommunié ce prince. La nouvelle de sa défaite étant parvenue en France aux oreilles de saint Thomas de Cantorbéry, il en écrivit au pape une lettre de félicitation, où il compare cette catastrophe à la punition

(1) Acerb. Morcn. p. 845. (2) Joan. Salisb. ep. 210, t. x, Conc.

de Sennacherib (1). Qui des ministres de Jesus-Christ, conclut-il de là, se soumettra désormais aux volontés iniques des princes contre l'église ? Le fasse qui osera courir la fortune d'un coupable si superbe et si humilié : ce ne sera pas moi.

L'exil et l'indigence n'avaient rien pris sur la magnanimité du saint archevêque. Le souverain pontife, peu après son retour à Rome, lui ayant conféré la légation d'Angleterre, Thomas se mit en devoir de faire respecter l'église dont il était le ministre. D'abord il excommunia nommément, avec quelques autres personnes, Jean d'Oxford, qui à la diète de Wurtzbourg avait engagé, autant qu'il était en lui, le roi d'Angleterre dans le schisme. Quant au roi, qui dans ces entrefaites tomba dangereusement malade, le nouveau légat ne prononça point l'excommunication contre lui ; mais il lui laissa entrevoir que s'il ne rentrait en lui-même, il l'excommunierait à son tour, et mettrait son royaume en interdit. Enfin il condamna publiquement l'acte fameux des coutumes d'Angleterre, déchargea les évêques de la promesse qu'ils avaient faite de les observer, et déclara excommunié quiconque se prévaudrait de cet écrit fatal. Il notifia aussitôt ce qu'il venait de faire aux évêques de sa province, et enjoignit à celui de Londres, doyen de Cantorbéry, et son premier suffragant, de le signifier aux autres églises.

Ce fut une alarme générale, accompagnée de rumeurs sinistres, dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne. Gilbert, évêque de Londres, qui sans manquer d'une sorte de religion faisait sa cour aux dépens de sa conscience, avait tremblé à la seule nouvelle de la légation conférée au saint archevêque. Il avait écrit sur le champ au roi Henri, pour le supplier de permettre aux évêques de se soumettre à l'autorité que le souverain pontife commettait à Thomas, et de ne point exiger d'eux une résistance qui ne pouvait aboutir qu'à

(1) 1, ep. 2.

leur opprobre et à leur anéantissement : car sitôt que le pape commande, disait-il dans le premier effroi, il n'y a subterfuge, ni tergiversation qui puisse nous sauver; il faut obéir (1). Il fut bien autrement déconcerté quand il se vit chargé de coopérer lui-même à la vigueur du légat. La plupart des évêques ne furent pas moins troublés. Ils instruisirent le roi; ils se rassemblèrent à Londres pour concerter leurs défenses, et par une inconséquence pitoyable de Henri, qui avait défendu dans son recueil des coutumes de recourir au saint siége, de l'aveu de ce prince, ils appellèrent au pape de tout ce que pourrait faire l'archevêque-légat.

Cependant comme ils sentaient le faible et toutes les irrégularités de cet appel, ils écrivirent au saint prélat (2) d'user de plus de modération dans une affaire si délicate; qu'on attendait plus de patience et de modestie d'un homme qu'on disait réduit à la pauvreté volontaire parmi des religieux fervens, et appliqué comme eux à d'humbles travaux, aux jeûnes, aux veilles, aux larmes de la componction, à tous les exercices de la vie spirituelle et parfaite; qu'il devait remettre ses intérêts à la providence du Seigneur et à la clémence du roi, plutôt que de se faire accuser généralement d'ingratitude; que tout le monde se souvenait, et qu'il pouvait bien se souvenir lui-même, d'où le roi l'avait tiré, et à quel point de grandeur et de faveur il l'avait élevé; que jusqu'à son rang dans la hiérarchie, il le tenait uniquement de ce prince, qui pour l'y établir avait fermé l'oreille aux avis de sa mère, aux murmures de son royaume, aux alarmes du clergé; qu'il devrait frémir à la vue du schisme et des extrémités funestes à la religion, où sa dureté peut réduire un prince à qui tant de peuples obéissent, qui a résisté jusqu'à présent aux sollicitations de ce qu'il y a de plus grand dans le monde, mais à qui l'indignation pourrait arracher ce que la séduction n'en avait pu obte-

(1) Thom. 1, ep. 131. (2) 1, ep. 126.

nir ; enfin, que la rigueur apostolique est réservée aux pécheurs opiniâtres, et que si le roi leur maître a péché, il est toujours prêt à satisfaire.

Le saint archevêque, dans sa réponse (1), témoigna d'abord qu'il ne croyait pas cette lettre dictée par tous les prélats dont elle portait le nom, ne pouvant imaginer qu'ils l'abandonnaient ainsi dans la persécution qu'il souffrait pour la cause commune de l'épiscopat. Il paraît qu'il soupçonnait l'évêque de Londres d'y avoir eu la plus grande part, à l'instigation du roi. Après avoir retracé les indignités de cette persécution, le péril de mort qui l'a forcé à s'enfuir d'Angleterre, la misère où l'on s'efforce de le réduire lui et les siens, la proscription de ses clercs, de toutes les familles qui lui étaient attachées, vieillards, femmes et enfans : Sans jugement prononcé, poursuit-il, sans avoir osé m'attendre au tribunal du pape, on a confisqué les biens de mon église ; une partie de l'argent a tourné au profit du roi, et si ce que publie la renommée est véritable, une autre partie au profit de votre église, et de vous personnellement, vous mon frère l'évêque de Londres ; auquel cas, par l'autorité que le Seigneur et sa sainte église me donnent sur vous, je vous commande de restituer dans quarante jours après la réception de cette lettre.

Vous dites que ma promotion a fait gémir le clergé, et murmurer le royaume : consultez les monumens, et parlez selon votre conscience. Voyez la forme de l'élection, le consentement de tous ceux qui avaient droit de suffrage, l'agrément du roi donné par le prince son fils et par les commissaires. Si quelqu'un s'y est opposé, que celui qui l'a entendu nous en donne la première nouvelle. Voyez encore les lettres du roi, et les vôtres, vous tous mes collègues, écrites à l'effet de demander pour moi le pallium. On peut remarquer ici que les scrupules qu'eut le saint sur son élévation à l'épiscopat, et la démission qu'il en voulut faire, ne lui étaient inspirés que

(1) 1, ep. 137.

par l'humilité ou par le chagrin. Que si l'ambition, reprend-il en désignant de nouveau l'évêque de Londres, si la basse envie afflige quelqu'un au sujet de ma promotion, que Dieu lui pardonne, comme je le fais, les sentimens honteux qu'il ne rougit pas de dévoiler. Vous me faites entendre que le roi m'a tiré de la poussière : je ne suis pas assurément d'origine auguste; mais j'aime mieux ma bassesse, que de dégénérer de ma noblesse. Je serai né, si vous voulez, dans une cabane misérable : mais avant que d'entrer au service du roi, vous ne l'ignorez pas, je vivais avec honneur dans ma médiocrité. Pierre fut tiré de la barque : nous sommes les successeurs des apôtres, et non pas des césars. On m'accuse d'ingratitude : ce crime consiste dans l'intention, où votre sagacité, quelle que vous la croyiez, peut mal rencontrer. Pour moi, je pense m'être proposé de rendre service au roi, quoique malgré lui : je veux détourner du péché, par la sévérité pontificale, celui qui se rend sourd aux accens de la tendresse paternelle. En tout cas, je crains sur toutes choses d'être ingrat envers Dieu, envers le plus grand et le meilleur des maîtres.

Vous me représentez enfin le péril de l'église romaine, et la menace que le roi ne s'en sépare. A Dieu ne plaise que concevant de lui cette idée flétrissante, je mesure le mal qu'il médite sur tout celui que peut faire un prince qui commande à tant de nations ! A Dieu ne plaise que cette pensée injurieuse vienne à aucun de ses sujets, pour ne pas dire à un évêque ! Craignez que ce que vous en dites ne soit pour la ruine de bien des ames, et que le but de ces appréhensions affectées ne se découvre à la honte de plusieurs. Quant à l'église, elle s'affermit par les persécutions : il n'y a rien à craindre pour elle; le péril est tout entier pour ceux qui travaillent à la renverser. Le saint archevêque, avant de finir, montre aux évêques la nullité de leur appel et l'irrégularité de leurs procédés, avec une force de raisons et une précision énergique qui justifient autant sa capacité dans l'art d'écrire, que la réputation qu'il s'était acquise dans le maniement des affaires.

Une vigueur si déterminée, et tout à la fois si bien motivée, rendit le rôi furieux. Il porta l'inhumanité jusqu'à poursuivre Thomas dans l'humble refuge qui lui restait hors de sa patrie. Il envoya des lettres menaçantes au chapitre général des moines de Cîteaux, afin de chasser leur saint hôte de l'abbaye de Pontigni. L'exercice de l'hospitalité en sa faveur, si elle était continuée plus long-temps, devait être punie par la perte de tout ce qu'ils possédaient dans les terres du monarque tant au delà qu'en deça de la mer. Des solitaires vertueux devaient se trouver fort embarrassés de s'expliquer à ce sujet avec le saint confesseur: aussitôt qu'il en eut ouï le premier mot, il leur épargna tout le reste. Sa grandeur d'ame lui ferma les yeux sur son intérêt propre, pour ne les ouvrir qu'au danger prochain de subversion pour tant de monastères qui faisaient fleurir la pieté dans les vastes provinces de la domination britannique. Je serais au désespoir, leur dit-il, de porter préjudice à ceux qui m'ont reçu avec tant de charité. En quelque endroit que je puisse aller, celui qui nourrit les oiseaux du ciel aura soin de moi et des compagnons de mon exil.

Il envoya sans délai communiquer cette résolution au roi Louis, qui ne l'apprit pas d'abord avec la tranquillité du saint. O religion, s'écria-t-il! ô religion! où habitez-vous? Voilà ces hommes que nous croyions morts au monde, et à qui les biens de la terre qu'ils font profession de mépriser pour Dieu, font abandonner l'œuvre de Dieu, et ceux qui soutiennent sa cause. Puis se tournant vers les envoyés du prélat: Assurez votre maître, leur dit-il, de toute mon affection. Non, non, quand il serait abandonné de tout le monde, comme de ceux qui se disent morts au monde, je ne l'abandonnerai jamais. Quoi que fasse contre lui Henri mon vassal, je le défendrai constamment de tout mon pouvoir, parce qu'il souffre pour la justice. Qu'il me nomme dans tous mes états l'endroit qui peut lui plaire: il le trouvera préparé. Peu de temps après néanmoins, il parut entrer dans la peine des religieux de Pontigni, et les remer-

cia du passé. C'est la France, leur dit-il, que vous avez honorée en recevant ce digne évêque, et c'est moi que vous avez obligé.

Le saint choisit la ville de Sens, et le roi envoya au devant de lui un seigneur de distinction, avec trois cents hommes, pour l'y conduire de Pontigni. Comme il faisait le dernier adieu à la communauté, il ne puts'empêcherde verserdes larmes ; sur quoi l'abbé lui dit : J'admire cette faiblesse dans une ame si ferme (1). La cause n'en est pas telle que vous pensez, repartit l'archevêque ; mais Dieu m'a fait connaître cette nuit, que je mourrais par l'épée. Quoi, reprit ce bon solitaire avec une franchise peu civile, vous seriez martyr, vous qui ne pouvez vivre que de mets délicats ! Le saint fit la même prédiction à l'abbé de Vauluisant. Après avoir tiré promesse qu'on lui garderait le secret jusqu'après sa mort, il dit que la nuit précédente il lui avait semblé défendre la religion dans l'église en présence du roi d'Angleterre ; qu'il était survenu tout à coup quatre chevaliers, qui l'ayant tiré à part, lui avaient frappé la tête, et causé tant de douleur, qu'il avait cru tomber en défaillance. Toutefois, ajouta-t-il, ce n'est pas une si belle mort qui m'afflige ; j'en bénis le Seigneur : c'est ce qu'auront à souffrir ceux qui m'ont suivi. On tient cette révélation des abbés mêmes auxquels il l'avait racontée, et qui la publièrent après sa mort. A Sens, il logea au monastère de Sainte-Colombe, où pendant quatre ans qu'il y demeura, Louis le Jeune lui rendit des visites fréquentes, et ne se lassa jamais de fournir libéralement à sa dépense. Son séjour à Pontigni avait été de deux ans.

Pendant tout ce temps-là, Henri II, qui parut prendre cette affaire plus à cœur que tout le gouvernement de ses vastes états, lui suscita tous les chagrins, et lui tendit tous les piéges imaginables. Il fit négocier à Rome : il répandit l'or avec tant de profusion, il usa de tant d'artifices, qu'il faillit surprendre le pape, et qu'il eût infailliblement suborné

(1) Gerv. vit. l. 11, c. 18.

un pontife moins intègre qu'Alexandre III. Peu s'en fallut aussi qu'il n'en imposât a la noble candeur de Louis le Jeune, quelle que fût l'affection de ce prince généreux pour la vertu persécutée dans l'archevêque de Cantorbéry.

Comme les deux rois, si souvent en guerre et en traité l'un avec l'autre, voulaient conclure sur plusieurs différens, ils s'abouchèrent à Montmirail dans le Perche, le jour de l'Epiphanie 1169. Après que la paix eut été conclue, le roi d'Angleterre dit au monarque français : Seigneur, en ce jour où trois rois ont présenté leurs hommages au roi des rois, moi et mes deux fils, avec mes états, nous nous mettons sous votre protection. Alors ses deux fils Henri et Richard s'approchèrent du roi Louis, et lui firent hommage pour les terres de la domination britannique situées en France, que leur père venait de partager entr'eux, et dont Louis leur souverain les investissait.

A cette occasion, quelques personnes de marque et de piété engagèrent l'archevêque de Cantorbéry à rechercher les bonnes grâces du roi d'Angleterre. Ce prince qui jouait toutes sortes de personnages pour l'emporter dans l'affaire des coutumes, feignait de vouloir se croiser pour aller en Palestine quand il aurait fait à son honneur la paix de l'église. Par ce motif, l'un des plus pressans qu'on pût employer alors, on détermina l'archevêque à venir trouver le roi Henri. Louis le Jeune l'ayant présenté lui-même, le prélat commença par se prosterner aux pieds de Henri, qui s'empressa de le relever. Seigneur, dit l'archevêque, je viens implorer votre clémence pour l'église d'Angleterre : c'est à vous-même que je m'en rapporte de notre différent, sauf uniquement ce que je dois à Dieu. A ces derniers mots, Henri s'abandonnant à toute la fougue de son violent naturel, accabla le saint de reproches et d'injures ; puis se tournant vers le roi Louis : Seigneur, lui dit-il, observez son artifice ; tout ce qui le contrariera, il ne manquera point de le donner pour contraire au service de Dieu ; ainsi légitimera-t-il toutes ses usur-

pations : mais pour vous convaincre que le service de Dieu m'est aussi sacré qu'à lui, voici les offres que je lui fais. Avant moi il y a eu bien des rois d'Angleterre plus ou moins puissans ; il y eut de même à Cantorbéry beaucoup de grands et de saints archevêques avant lui. Eh bien, qu'il m'accorde ce que le plus grand de ses prédécesseurs accorda au moindre des miens, et je suis content.

Cette proposition captieuse et vague ne laissait pas d'être fort spécieuse, sur-tout dans la bouche d'un roi. On s'écria de tout côté, que le prince s'abaissait au-delà de tout ce qu'on pouvait demander, et que l'archevêque devait bien être content. Thomas, rompu aux affaires, et fait en particulier à pénétrer l'esprit faux de Henri, sentit tout le danger de ce piége, et demeura dans le silence avec un air d'embarras et de perplexité. Le roi Louis lui dit avec émotion : Seigneur archevêque, voulez-vous être meilleur que les saints ? Voilà la paix, il ne s'agit que de l'accepter. Prince, répondit-il, mes prédécesseurs valaient sans contredit beaucoup mieux que moi ; mais s'il leur est échappé quelque trait de faiblesse, est-ce en cela qu'ils doivent me servir de modèle ? Nous blâmons Pierre lorsqu'il renie Jesus-Christ, et quand au péril de sa tête il résiste à Néron, il est digne de notre imitation et de nos éloges. Il n'est ni exemple, ni raison qui m'induise à sacrifier la gloire de Dieu, pour gagner les bonnes grâces d'un homme. Une vertu si pure et si relevée ne fut goûtée de personne. Les grands des deux royaumes s'élevèrent contre lui, et dirent entr'eux, avec une indignation presque égale, qu'il méritait d'être abandonné des deux rois.

Ces princes remontèrent promptement à cheval l'un et l'autre, et partirent sans saluer l'archevêque. La tristesse et l'incertitude étaient peintes sur tous les visages, à l'exception du roi Henri, qui ne put dissimuler sa basse et maligne satisfaction. Il disait en s'en retournant : Aujourd'hui enfin je me suis vengé de mon traître. Le roi Louis avançait triste et taciturne, suivi de l'archevêque, à qui il ne donna

pas le moindre signe de considération, et cessa même quelques jours de fournir la subsistance ordinaire. Thomas étant arrivé à Sens, et les choses ne se disposant nullement à changer de face, les tristes compagnons de son sort, entièrement déconcertés, lui demandèrent où ils se retireraient. Il leur répondit tranquillement et d'un visage gais: On n'en veut qu'à moi; quand je vous aurai quitté, on ne vous persécutera plus. Je m'abandonne à la Providence. On dit que vers la Saone, en Bourgogne et en Provence, les habitans sont fort humains: j'irai jusque là à pied, du mieux que je pourrai, avec le seul d'entre vous qui voudra m'accompagner; peut-être ils auront pitié de nous, et nous donneront de quoi vivre, jusqu'à ce que Dieu y pourvoie d'une autre manière.

Comme il parlait encore, un officier de la cour vint avec empressement lui dire que le roi le mandait. Un des assistans dit: C'est pour nous chasser du royaume. Vous n'êtes pas prophète, lui dit l'archevêque; ne vous mêlez donc pas de faire des prédictions. Etant arrivés auprès du roi, ils le trouvèrent négligemment assis, le visage penché, l'air sombre et rêveur. Il ne se leva point a son ordinaire pour recevoir le prélat; il l'invita faiblement à s'asseoir. Tout leur paraissait du plus mauvais augure, ou leur annonçait tout au plus un reste de pitié, et quelque sorte d'embarras à les chasser: mais leurs conjectures étaient bien éloignées de ce qui se passait dans l'ame sensible de ce prince. Tout le long des chemins, depuis Montmirail jusqu'à Chartres, il avait vu les peuples accourir à la rencontre du saint archevêque, se prosterner à son passage, et se le montrer les uns aux autres, en disant: C'est celui que l'amour de deux rois n'a pu faire renoncer à Dieu. Il avait fait de profondes réflexions, que sa candeur ne lui permit pas de tenir plus long-temps secrètes. Il se lève avec transport, se jette aux pieds du saint, qui se penche de son côté pour le relever, et fondant en larmes, éclatant en sanglots et en gémissemens, il lui dit ces paroles qu'il pouvait à peine articuler: Vous avez l'esprit de Dieu, mon père, et

vous seul avez bien vu ; nous sommes tous des aveugles, qui vous conseillons de sacrifier l'honneur de Dieu à la volonté d'un homme. Je m'en repens, mon père, je m'en repens avec amertume, et je vous prie de m'en accorder le pardon. Voilà ma personne et mon royaume ; je suis résolu à tout exposer pour Dieu et pour vous. Tant qu'il me fera la grâce de vivre, je n'abandonnerai jamais ni vous, ni les vôtres.

Depuis ce moment en effet, le roi d'Angleterre eut beau conjurer ou menacer, la protection de Louis pour le confesseur fut inviolable ; et comme Henri le pressait plus vivement par ses envoyés : Allez, répondit Louis (1), et dites à votre maître : Si vous ne voulez pas abandonner des coutumes que vous prétendez tenir de vos ancêtres, et qu'on juge contraires à la loi de Dieu, je veux encore moins perdre le droit propre et le plus beau de ma couronne. De temps immémorial, la France est en possession de protéger la vertu malheureuse, et d'ouvrir son sein à ceux qui sont persécutés pour la justice. J'ai reçu l'archevêque de Cantorbéry de la main du pape, unique supérieur que je reconnaisse sur la terre ; il n'est ni roi, ni empereur, ni aucune puissance dans le monde qui me le fasse abandonner.

En ce temps-là vivait en Angleterre un saint hermite nommé Godric (2). C'était un homme simple et sans étude, né de parens pauvres, et qui fit d'abord quelque petit commerce ; ensuite il renonça au monde, fit nu-pieds le pélerinage de Rome et de Jérusalem, puis se retira dans un lieu sauvage au territoire de Durham : là il cultivait, au milieu des bois, un petit champ, d'où il tirait de quoi vivre et fournir à l'hospitalité. Sa mortification était incroyable. Il porta cinquante ans une chemise de mailles de fer sous son cilice, et par-dessus un habit de laine crue. Sa nourriture consistait en un peu de pain d'orge mêlé de cendre, et en quelques herbes insi-

(1) III, ep. 79. (2) Boll. t XVI, ad 21 Mai.

pides, qu'il conservait cuites, ou roulées par pelotons. Il ne parlait que trois fois la semaine, pour l'édification de ceux qui venaient le visiter; depuis la Septuagésime jusqu'à l'octave de Pâques, ainsi que pendant l'Avent, il ne proférait pas une seule parole.

Un moine d'Ouestminster l'étant venu voir peu de temps après l'élévation de Thomas sur le siége de Cantorbéry, Godric lui parla du nouvel archevêque. Le connaissez-vous, mon père, lui demanda ce religieux? Je ne l'ai jamais vu des yeux du corps, répondit Godric, mais bien des yeux de l'esprit; s'il paraissait devant moi, je le reconnaîtrais entre des milliers de personnes. Le moine saisi d'étonnement et d'une sorte d'effroi, n'osait plus l'interroger. Saluez-le de ma part, reprit le saint solitaire, et lui dites de ne pas abandonner son dessein : il est agréable à Dieu. Il essuyera de rudes contradictions : on le chassera de son église; il sera long-temps fugitif en pays étranger; mais après cette pénitence, il rentrera dans son siége avec plus d'honneur qu'auparavant. Cette prédiction fut rapportée à l'archevêque, qui se recommanda aux prières de Godric. Quelques mois après arriva la disgrace du prélat.

La fin de son exil lui paraissant plus éloignée que jamais depuis la conférence de Montmirail, il envoya secrétement demander à Godric quand finiraient ses maux. L'envoyé fut près de huit jours sans pouvoir se faire ouvrir la porte du solitaire, vraisemblablement à cause du carême, car c'était au mois de Mars; mais enfin le saint homme lui ouvrit, et dit : Rapportez à votre maître qu'il recouvrera bientôt les bonnes grâces du roi; qu'il sera rétabli avec honneur dans son église, et que la joie des peuples surpassera la douleur qu'ils ont eue de son bannissement. Il est vrai que cette cérémonie passagère finira par une violence et une atrocité effroyable; mais alors Godric ne sera plus de ce monde. Dites-lui encore, et lui répétez, que dans neuf mois ce qui le regarde sera totalement fini. Dès le mois suivant, saint Godric mourut, célèbre par plusieurs autres

prédictions vérifiées de même, et par un grand nombre de miracles.

Enfin au mois de Juillet, la réconciliation se fit entre Thomas et son souverain. Ce prince qui craignait sur toute chose de voir mettre son royaume en interdit, avait prévenu le pape, auquel il manda ce qu'il voulut. Il avait même réussi à corrompre le ministre d'une première légation que lui avait envoyée Alexandre. L'archevêque, de son côté, avait écrit à Rome avec la fermeté convenable à la cause qu'il soutenait, et la vérité avait enfin paru avec évidence aux yeux du pontife. Gratien et Vivien, deux légats incorruptibles envoyés en conséquence, déconcertaient toutes les trames de Henri. Thomas, d'une autre part, à son double titre de primat d'Angleterre et de légat du saint siége, faisait gronder sur ce royaume, du sein de la France, les foudres de l'église avec autant de résolution que s'il eût été assis sur sa chaire dans tout l'éclat de sa première gloire. Il avait encore à corriger une faute nouvelle que le roi venait de commettre contre le droit constant de l'église de Cantorbéry, en faisant sacrer Henri son fils aîné par l'archevêque d'Yorck. Le roi Louis lui-même se tenait insulté de ce que sa fille, fiancée au jeune prince, n'avait pas été couronnée avec lui.

Pour se tirer de tant d'embarras, Henri déclara qu'il voulait faire la paix avec l'archevêque, suivant le plan que le pape en avait donné. L'interdit devant être jetés sur ses états dans quarante jours s'il ne terminait, il envoya vers Thomas en diligence, et se rendit lui-même, pour le 20 Juillet, sur les confins du pays Chartrain et de la Touraine, où il devait traiter en même temps avec le roi de France. Thomas étant arrivé le 21, le lendemain jour de la Magdeleine, le roi d'Angleterre parut de grand matin au rendez-vous avec un cortége nombreux. L'archevêque vint ensuite, accompagné par des seigneurs français de la suite de leur roi. Dès que le roi Henri aperçut Thomas, il se détacha de ses gens, alla au devant de lui, et le salua le premier tête nue. Ils se donnèrent la main, et s'embrassèrent tout

tout à cheval ; puis se retirèrent à part, et s'expliquèrent à l'amiable avec tant de démonstrations de franchise, qu'ils ne paraissaient pas avoir jamais été mal ensemble ; ce qui surprit agréablement les spectateurs, et les attendrit jusqu'aux larmes. Aux avis paternels de l'archevêque, le roi paraissait lui-même attendri. Il les écoutait non-seulement avec douceur, mais avec un air de contentement ; il promettait de les suivre, et de s'appliquer sérieusement à se corriger. Le roi dit cependant : Pour ceux qui nous ont trahis vous et moi, je les traiterai comme ils méritent. A ces mots, le prélat descendit de cheval pour se jeter aux pieds du roi ; mais le roi prenant l'étrier, l'obligea de remonter, accorda tout en versant des larmes, puis ajouta : Enfin, seigneur archevêque, rendons-nous de part et d'autre notre ancienne amitié ; faisons-nous tout le bien que nous pourrons, et oublions entièrement le passé. Et pour fermer la bouche à tous ceux qui fomentaient la division, il se rapprocha de sa suite, et dit à voix haute : Comme je trouve l'archevêque dans toutes les dispositions qu'on peut désirer, si de mon côté je n'en use pas bien avec lui, je serai le plus détestable des hommes, et montrerai la vérité de tout le mal qu'on dit de moi. Je n'ai d'autre parti à prendre, que de m'étudier à le surpasser en amitié et en bons offices. Tout le monde applaudit par de vives acclamations.

Il fut arrêté que le roi rendrait ses bonnes grâces à l'archevêque, qu'il lui donnerait paix et sûreté à lui et aux siens, qu'il lui restituerait l'église de Cantorbéry et les terres de sa dépendance, qu'il réparerait même l'entreprise du sacre de son fils. De son côté, Thomas promit l'amour, l'honneur, et tout le service qu'un archevêque peut rendre, selon Dieu, à son souverain ; après quoi il ne pensa plus qu'à retourner à son église, tandis même que le roi restait en deçà de la mer. Il se fit précéder par quelques-uns de ses gens, qui mal reçus du jeune roi et de ses ministres, mandèrent à l'archevêque de ne point partir que la paix ne fût mieux affermie. Les

usurpateurs du bien de son église, et quelques prélats excommuniés, paraissaient sur-tout horriblement animés contre lui. Quelques furieux s'étaient vantés, en présence de plusieurs personnes, qu'ils lui ôteraient la vie avant qu'il eût mangé un pain entier en Angleterre. C'est ce que nous apprenons par la dernière lettre que le saint écrivit au roi son maître (1). En conséquence, il avait d'abord résolu de retourner vers ce prince pour attendre une plus grande sûreté; mais la nécessité de l'église de Cantorbéry le pressant ensuite, comme il le dit dans la même lettre : J'irai, seigneur, poursuit-il, et je périrai, plutôt que de laisser périr cette église infortunée. Je sens tout ce que je risque, si vous ne prenez des mesures efficaces et promptes; mais soit que je vive ou que je meure, je suis toujours votre sujet fidèle, et je prie le Seigneur qu'il répande ses bénédictions sur vous et vos enfans.

Arrivé à Rouen dans le dessein de s'embarquer, il apprit que ses ennemis, parmi lesquels se trouvaient l'archevêque d'Yorck, les évêques de Londres et de Salisbury, s'étaient déjà rendus à Douvres pour venir à sa rencontre, et qu'ils menaçaient hautement de lui couper la tête s'il passait. Quelques amis voulurent encore le retenir. Il leur répondit : Je vois l'Angleterre, et j'y entrerai s'il plaît au Seigneur, quoique je sache certainement que je vais au martyre. Toutefois au lieu d'aller à Douvres où ses ennemis l'attendaient, il aborda au port de Sandwich, à six milles seulement de Cantorbéry. Les gentilshommes qui accompagnaient les trois prélats, accoururent aussitôt de Douvres, et s'approchèrent en armes du bâtiment où était le saint. Heureusement il avait été devancé par un peuple innombrable, qui couvrait le rivage en criant : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur! béni soit le père des orphelins et le soutien des veuves! Les uns pleuraient de joie et les autres de compassion; la multitude se prosternait sur le chemin où il

(1) V, ep. 54.

devait passer, plusieurs s'avançaient dans l'eau pour recevoir les premiers sa bénédiction. Il n'eût pas été sûr de l'insulter au milieu de tant d'admirateurs, dont une bonne partie avait pris la précaution de s'armer pour sa défense ; on lui laissa gagner tranquillement Cantorbéry, où il ne fut pas reçu avec de moindres applaudissemens.

Quelques semaines après son arrivée, il monta en chaire le jour de Noel, et à la fin du sermon, il prédit sa mort prochaine ; ce qui fit fondre en larmes tout son auditoire. Tout à coup, avec un air inspiré, prenant le ton de l'indignation, il parla fortement contre les ennemis de l'église, excommunia les obstinés en général, et quelques-uns nommément. Les évêques de Londres et de Salisbury, qui étaient déjà excommuniés, et faisaient tous leurs efforts pour obtenir leur absolution, perdirent alors toute espérance d'y réussir, et partirent avec l'archevêque d'Yorck pour aller en Normandie porter leurs plaintes au vieux roi. Ils lui dirent que Thomas abusant de son indulgence, avait troublé tout le royaume depuis qu'il y était rentré ; qu'il ne cessait d'user d'invectives et de censures contre ceux qu'il appelait ennemis de l'église, et qu'il se montrait sur-tout implacable envers ceux qui avaient eu part au sacre du jeune roi. Par les yeux de Dieu, s'écria le prince, si tous ceux qui ont participé au sacre de mon fils sont excommuniés, je le suis donc moi-même. Il donna mille autres marques d'une colère effrénée.

Sans être malfaisant, à peine se connaissait-il dans les premiers mouvemens de cette passion, et tant en actions qu'en paroles, il s'abandonnait à des excès indignes même de la condition la plus commune. Il voulut un jour arracher les yeux, et mit le visage tout en sang à un homme qui lui avait apporté une lettre désagréable. Une autre fois, il accabla d'injures messéantes un seigneur qui semblait prendre l'intérêt du roi d'Ecosse, jeta son bonnet, arracha ses vêtemens, découvrit son lit, et le prit aux dents, comme aurait pu faire un frénétique et

un insensé. Pour les plaintes et les reproches, les imprécations, les menaces même de mort, rien ne lui était plus ordinaire quand il était tant soit peu contrarié. Etant donc animé contre Thomas par trois évêques, il se mit à maudire tous ceux qu'il avait comblés de bienfaits, et enfin proféra ces paroles fatales qui lui causèrent un si long repentir : Ne se trouvera-t-il personne pour me venger d'un prêtre qui trouble tout mon royaume ?

Aussitôt quatre gentilshommes du palais, nommés Rainaud, Hugues de Morville, Guillaume de Traci et Richard le Breton, se retirèrent ensemble, firent leur complot la nuit de Noel, coururent s'embarquer, et eurent le vent si favorable, qu'ils arrivèrent le jour des Innocens près de Cantorbéry. Ils entrèrent le lendemain dans le palais de l'archevêque, et lui firent des menaces terribles, s'il ne levait les censures. Il répondit tranquillement, que c'était au pape à délier ce qu'il avait lié; et sans rien écouter davantage, il se rendit à l'église pour l'office de vêpres. Il y était à peine, quand les quatre conjurés, avec les gens de leur suite, se présentèrent en cottes d'armes, et l'épée à la main. Les clercs voulurent fermer les portes; mais l'archevêque leur dit : C'est ici la maison du Seigneur; on n'en défend pas l'entrée comme celle d'un camp. Puis se tournant vers les conjurés, il leur défendit, de la part de Dieu, de faire aucun mal à ses gens. Il fit ensuite cette prière à voix haute : Je me recommande, avec la cause de l'église, à Dieu, à la sainte Vierge, aux saints patrons de cette église, et au martyr saint Denis. Ce furent ses dernières paroles, après lesquelles il se mit à genoux devant l'autel, les mains jointes, et les yeux levés au ciel. Il reçut quatre coups à la tête, d'où la cervelle se répandit sur le pavé, sans qu'il fît un cri, ni le moindre mouvement des pieds ou des mains : il tomba prosterné comme en prière. Ainsi mourut, sans aucun signe de la faiblesse la plus naturelle, le courageux défenseur de l'église, le 29 Décembre de l'année 1170, la cinquante-troisième de son âge. Ses propres

assassins en parurent effrayés, et s'enfuirent aussitôt après la consommation de leur forfait. Cependant les moines de Cantorbéry, de peur qu'on ne revînt lui faire insulte après sa mort, l'enterrèrent secrétement: ils trouvèrent que sous ses habits il portait un rude cilice, et ce qui était sans exemple, des fémoraux du même tissu.

A la nouvelle de cet attentat, toute la ville fut consternée. Le peuple accourut en foule: ils ramassaient le sang du martyr, ils s'en frottaient les yeux, ils y trempaient leurs vêtemens pour les garder comme de saintes reliques. Bientôt la vénération du saint martyr se répandit de tous côtés, avec le bruit des miracles qui s'opéraient à son tombeau. Tous les états du roi Henri en deçà et au delà des mers, excepté les plus fougueux royalistes, le roi Louis et toute la France, le souverain pontife, n'apprirent qu'avec exécration ce meurtre sacrilége. Henri lui-même s'abandonna presqu'au désespoir (1). Sur le soupçon qu'il conçut du dessein des meurtriers, il avait d'abord envoyé sur leurs pas pour leur défendre toute violence contre la personne de l'archevêque. Le coup était fait quand la défense arriva. Il n'en fut pas plutôt instruit, que pendant trois jours il s'interdit l'entrée de l'église, ne voulut voir personne, et ne prit qu'un peu de lait d'amande pour toute nourriture (2). Il envoya plusieurs de ses clercs protester de son innocence et de sa douleur devant les moines de Cantorbéry qui formaient le clergé de cette église; il traita la conspiration de complot infernal; il qualifia les conjurés de sujets détestables, les monstres et l'opprobre de son royaume; il se reprocha cent fois, les larmes aux yeux, l'imprudence qu'il avait commise, en laissant échapper le propos qui avait animé les assassins.

Il se pressa d'envoyer à Rome pour se disculper de l'assassinat, et se soumettre à tout ce que le pape ordonnerait contre l'emportement qui lui avait donné lieu. Mille cris d'exécration y étaient déjà parvenus

(1) Hist. Angl. Hum. 1. vol. (2) Gesta post mart. c. 1.

tout l'occident demandait justice de l'énorme sacrilége commis sur le plus illustre de ses prélats. Les députés de l'église de Cantorbéry, partis en diligence pour porter leurs plaintes au saint siége; Guillaume, archevêque de Sens, plus respectable encore par ses vertus que par la naissance qu'il avait reçue du comte de Champagne, d'ailleurs ami constant du saint martyr, et chargé pour sa défense de la légation d'Angleterre; son frère Thibaut, comte de Blois; le roi Louis le Jeune, et une infinité de princes et d'évêques, sollicitaient la réparation de ce scandale dans les termes les plus pressans. Un chrétien tranquille sur un pareil outrage fait à l'église, écrivait Louis, trahit sa religion, et se rend formellement ingrat envers Dieu (1).. C'est avoir blessé Jesus-Christ dans ce qu'il a de plus cher, que d'avoir éteint ce brillant flambeau de l'église, et immolé le martyr dont les miracles publient hautement pour quelle cause il est mort. Armé que vous êtes, saint père, du glaive apostolique, toute l'église réclame votre vengeance moins pour lui que pour elle.

Le pape fut si troublé, que pendant huit jours les Romains mêmes ne purent l'approcher. Il se reprochait de n'avoir pas défendu Thomas avec assez de vigueur, et gémissait de la faiblesse humaine, qui ne connaît les saints qu'après leur trépas. Il défendit de donner aux Anglais aucun accès auprès de lui; et toutes leurs affaires demeurèrent en suspens. Cependant les ambassadeurs d'Angleterre, au nombre, dit-on, de plus de cinquante, firent tant par leurs médiateurs, qu'ils obtinrent audience; mais quand ils se présentèrent, et prononcèrent le nom du roi Henri: Arrêtez, arrêtez, s'écria toute la cour romaine; et un frémissement d'horreur agita toute l'assemblée. Ils dirent que le roi promettait de subir telle pénitence qu'on jugerait à propos, et de faire généralement tout ce qu'il plairait au souverain pontife d'ordonner. Le pape, avant de rien résoudre, voulut envoyer des légats en Normandie pour exa-

(1) Baron. ad an. 1121.

miner de plus près les circonstances du crime, et mieux s'assurer de la soumission du roi.

Henri pour se distraire des idées noires qui le tourmentaient nuit et jour, était passé en Irlande, dont le pape Adrien, quatorze ans auparavant, lui avait permis de faire la conquête. Il soumit les rois de Corck, de Limerick, d'Oxerie et de Mida. Les archevêques d'Armac et de Dublin, suivis de vingt-huit évêques, lui prêtèrent serment de fidélité, et en sa personne, à tous les rois d'Angleterre ses successeurs. Il régla le gouvernement du pays, et fit tenir un concile à Cassel pour régler spécialement les baptêmes et les mariages, où il s'était glissé beaucoup d'abus et de superstitions. Ayant terminé toutes les affaires en six mois, il vint joindre les légats à l'abbaye de Savigni près d'Avranches.

Il jura devant eux, sur les évangiles, qu'il n'avait ni commandé, ni permis la mort de l'archevêque Thomas: Il ajouta qu'en l'apprenant, il avait été plus affligé que s'il eût perdu son propre fils; qu'il s'accusait néanmoins et se repentait amèrement d'y avoir donné occasion par l'animosité et la colère qu'il avait témoignées contre ce saint prélat; qu'en réparation de cette faute, il enverrait incessamment deux cents chevaliers à la défense de la Terre-Sainte; qu'il prendrait lui-même la croix pour trois ans, à moins que le pape ne jugeât point ce voyage convenable; qu'il rendrait à l'église de Cantorbéry toutes ses terres et tous ses biens sur le pied où elle les possédait un an avant que l'archevêque encourût sa disgrace; qu'il permettait de porter librement à l'avenir les appellations au saint siége; enfin, qu'il cassait absolument dans tous ses états les coutumes illicites qu'il y avait établies. De plus, les légats lui prescrivirent en secret des jeûnes, des aumônes, et d'autres œuvres de pénitence. Henri accepta tout avec la plus parfaite soumission; après quoi il dit encore devant tout le monde: Seigneurs légats, ma personne est entre vos mains; quoi qu'il vous plaise d'ajouter, je suis prêt à tout. Ce qui attendrit les spectateurs jusqu'aux larmes. Le jeune Henri promit, de son côté, de s'en

tenir au serment du roi son père, et d'en accomplir la pénitence, si la mort ou quelque autre empêchement la lui rendait impossible.

Les miracles se multipliant de jour en jour au tombeau du martyr, le pape Alexandre fit constater par des témoignages irréfragables ce que tout le monde en publiait. Tant sur ces preuves que sur celles de toutes les vertus héroïques du saint, deux ans et deux mois tout au plus après sa mort, selon le vœu de tout le monde chrétien, il fut canonisé solennellement le 21 Février 1173, et sa fête instituée, comme celle d'un martyr célèbre, dans toute l'église catholique, qui l'observe encore. L'année suivante, saint Bernard, vingt ans environ après sa mort, fut aussi canonisé, comme tout le monde chrétien le désirait depuis long-temps.

Dans le cours des trois années qui suivirent la mort de saint Thomas, la main de Dieu s'appesantit visiblement sur ses quatre meurtriers. Bourrelés par leurs remords aussitôt qu'ils eurent consommé leur forfait, ils n'osèrent retourner à la cour qu'ils avaient prétendu servir; ils se retirèrent dans une terre écartée appartenante à l'un d'entr'eux, à l'extrémité occidentale d'Angleterre. Le déshonneur imprimé sur leur front n'y put être caché, et ils firent horreur aux gens du pays. Les personnes du rang le plus commun ne voulaient ni manger avec eux, ni leur parler, et l'on jetait les restes de leurs repas aux chiens, qui n'y touchaient pas, si l'on en croit les auteurs du temps. Devenus insupportables à eux-mêmes, ils allèrent se remettre à la merci du pape, qui leur imposa, pour pénitence, le pélerinage de Jérusalem (1). Guillaume de Traci fut attaqué à Cosence en Calabre d'une horrible maladie, où les chairs lui tombaient par lambeaux, principalement des pieds et des mains. Il mourut dans cet état, témoignant un regret extrême de son crime, et invoquant sans cesse le nouveau martyr. Ses trois complices abordèrent en Palestine; mais ils y moururent presque aussitôt

(1) Roger. Annal. p. 522.

dans les mêmes agitations de conscience. On les enterra devant la porte du temple, et l'on grava cette épitaphe sur leur tombeau : Ci gissent les malheureux qui ont martyrisé le bienheureux Thomas, archevêque de Cantorbéry.

Le Seigneur ne parut pas satisfait de ces réparations subalternes. A son rigoureux tribunal, les souverains sont comptables des crimes auxquels leurs passions et leur seule négligence peuvent donner lieu. Henri II, après l'assassinat qu'il avait si authentiquement désavoué, ne laissa point d'être en butte aux coups les plus sensibles que la divine justice puisse en ce monde porter à un prince. Ses propres enfans, et leur mère Eléonore, se révoltèrent contre lui. Le roi de France et le comte de Flandres attaquèrent ses provinces en deçà de la mer. Louis pénétra au sein de la Normandie, et forma le siége de la capitale. Tandis que l'infortuné Henri se préparait à la secourir, il apprit que le roi d'Ecosse, d'intelligence avec les mutins d'Angleterre, avait déjà pénétré dans le royaume, et ravageait le Northumberland. Il laissa la Normandie, et vola où le revers pouvait devenir plus fatal.

Mais ce prince, qui ne parut jamais si grand que dans le péril extrême, conçut l'insuffisance de ses ressources contre les ministres de la vengeance céleste; ainsi que la nécessité de la désarmer entièrement. Au lieu de marcher contre eux, il alla droit à Cantorbéry, et laissant son équipage hors de la ville, il se mit nu-pieds, prit pour tout vêtement une méchante tunique, et se rendit en silence à la cathédrale près du tombeau de saint Thomas : là, sans avoir pris aucune nourriture, il passa le reste du jour et toute la nuit en prière, prosterné sans tapis sur le pavé; puis, les épaules nues, il voulut que chaque évêque qui se trouvait présent, et des religieux de la communauté au nombre de quatre-vingts, le frappassent de verges l'un après l'autre. Des railleurs insipides ne manquèrent pas de s'égayer aux dépens du roi; mais le retour inespéré de sa première fortune leur ferma bientôt la bouche. Henri,

le lendemain de son humiliante pénitence, s'étant fait dire la messe en l'honneur du saint martyr, à l'heure même qu'on la célébrait, le roi d'Ecosse fut battu et fait prisonnier par les Anglais qui étaient demeurés fidèles Aussitôt après, le siége de Rouen fut levé, la paix se rétablit entre la France et l'Angleterre, tous les projets des ennemis de Henri furent déconcertés, sa famille lui redemanda ses bonnes grâces, aux conditions qu'il lui plairait de prescrire. En moins de trois mois, il se vit aussi puissant qu'il avait jamais été, et beaucoup plus tranquille.

Durant les troubles de l'Angleterre, et malgré tous les embarras qu'ils causaient au pape Alexandre, beaucoup plus agité encore par l'opiniâtreté de l'empereur Frédéric à soutenir le schisme, ce pontife réduit à se bannir de Rome, et à changer sans cesse de séjour dans le reste de l'Italie, ne laissa pas d'étendre sa sollicitude au delà même des régions soumises au joug de Jesus-Christ. Parmi les Sclaves, si souvent convertis et si souvent apostats, l'idolâtrie avait établi son dernier refuge sur la côte de Poméranie dans l'île de Rugen, si bien fortifiée par la nature, qu'elle semblait inaccessible à tout étranger (1). Valdemar, roi de Danemarck, constamment soumis à l'obéissance d'Alexandre, malgré tous les artifices de Frédéric pour le séduire, trouva moyen d'introduire une forte armée dans cette île, en assiégea la capitale nommée Arcon, et la prit à composition. Les articles capitaux furent que les habitans embrasseraient le christianisme; qu'en témoignage de leur sincérité, ils attribueraient aux églises les terres consacrées à leurs faux dieux, et qu'ils détruiraient leurs idoles. La principale, nommée Suantovit, était un colosse monstrueux à quatre têtes, placé dans un temple magnifique au milieu de la ville d'Arcon, où l'on sacrifiait des multitudes d'animaux, et quelquefois des hommes. Tout le pays lui apportait de gros tributs pour offrandes, et son pontife était beaucoup plus révéré

(1) Helmod. l. 11, c. 12.

que le souverain. Suantovit, que les Sclaves tenaient alors pour le premier de leurs dieux, n'était autre chose que le martyr saint Vitus, patron de la nouvelle Corbie, à qui les premiers missionnaires de ce peuple, tirés de cette abbaye, avaient bâti une église dans l'île de Rugen sous le règne de Louis le Germanique. Afin que ces grossiers insulaires ne retombassent plus dans la superstition, le pape Alexandre les commit aux soins d'Absalom, évêque de Roschid, dont le diocèse s'étendit aussi à cette île, et il lui recommanda instamment de veiller à leur instruction.

Absalom devint par la suite archevêque de Lunden, sur la démission d'Esquil, vieillard pieux et vénérable qui se retira au monastère de Clairvaux, où il prit l'habit monastique, et finit saintement ses jours. Il fallut que le pape contraignît la modestie d'Absalom d'accepter le siége, avec lequel il conserva celui de Roschid. Ce digne prélat, qui faisait fleurir les plus pures vertus dans ces terres barbares, établit dans son diocèse de Roschid l'observance de sainte Geneviève, sur le pied de régularité où elle avait été mise par le pape Eugène III. Il attira pour cela de Paris le saint chanoine Guillaume, qui avait été un des premiers à embrasser cette réforme. Guillaume ne laissa pas d'éprouver de rudes traverses dans ce nouvel établissement; en sorte que trois de ses confrères qui l'avaient suivi, retournèrent en France. Enfin par sa patience et sa persévérance, il surmonta tous les obstacles, et fonda un second monastère de son institut dans ces terres barbares. Pendant trente ans qu'il y fut abbé, il fit briller avec plus d'éclat de jour en jour les vertus héroïques qui l'ont fait mettre au nombre des saints.

Il y a deux lettres remarquables du pape Alexandre, relativement à ces climats. Dans la première, il excita les rois et les seigneurs de Danemarck, de Norwège et de Gothie, à réprimer par les armes la férocité des Estoniens, et des autres païens de ces cantons, et pour cela, il leur accorde la même

indulgence qu'aux pélerins qui visitaient le saint sépulcre. Par la seconde de ces lettres, adressée à l'archevêque d'Upsal et à ses suffragans, le pape veut qu'on envoie à Rome les pénitens coupables de certaines abominations qu'il expose, afin de montrer à quels excès peuvent se porter les meilleurs naturels dépourvus des lumières de la foi. Quelques observateurs trouvent ici le commencement des réserves faites au pape, de certains cas atroces; car pour la réserve en soi, ils en présentent eux-mêmes une foule d'exemples plus anciens. Du fond du nord, le pape Alexandre reporta ses vues sur les puissances du levant les plus animées contre le nom chrétien. Il entretint même des relations habituelles avec le sultan d'Iconie, et s'efforça de procurer sa conversion : mais on ignore quelles furent les suites de cette entreprise. Ce prince, turc et musulman, lui avait envoyé une ambassade, avec des lettres où il témoignait beaucoup de penchant pour la religion chrétienne. Les livres de Moïse, les prophéties d'Isaïe et de Jérémie lui étant tombés entre les mains, avec quelques écrits évangéliques, il n'avait pu les lire sans apercevoir des traits frappans de la divinité du christianisme : il demanda au pape des personnes qui pussent l'instruire plus amplement. Alexandre saisit avec empressement une occasion si précieuse. Il marqua sans délai au prince musulman, combien sa demande lui était agréable, promit de lui envoyer des missionnaires dont les mœurs, autant que la doctrine, pussent l'édifier, et lui fit incontinent parvenir des instructions par écrit.

Elles consistaient en une exposition de la foi, particulièrement sur les mystères de la Trinité et de l'Incarnation. On la trouve parmi les ouvrages de Pierre de Blois, comme faite au nom de ce pontife; ce qui fait présumer qu'il employa pour cette bonne œuvre la plume de cet écrivain, l'un des plus savans et des plus pieux de son siècle. Il était natif de Blois, dont le surnom lui est demeuré, vint en Italie avec un seigneur normand, oncle de

la reine Marguerite de Sicile, fut fait précepteur, et l'un des ministres du jeune roi Guillaume II ; mais voyant les troubles où gémissaient l'état et l'église dans un pays mêlé de peuples insociables, Grecs, Arabes, Lombards, Normands, il se retira auprès du roi Henri II, qui l'avait appelé en Angleterre, et il mourut archidiacre de Londres. On a de lui, entr'autres ouvrages, des lettres fort instructives sur les événemens de son siècle, concernant sur-tout les affaires de Sicile.

Il faut néanmoins observer, par rapport à ses sermons, qu'on a donné sous son nom ceux de Pierre Comestor, autre écrivain célèbre du même temps. Celui-ci était né a Troies, en devint doyen, puis chancelier de l'église de Paris, et enfin se fit chanoine régulier de Saint-Victor, où il mourut, laissant par testament aux pauvres et aux églises tout ce qu'il avait de biens. Son histoire scolastique sur-tout lui acquit une réputation singulière. Erigée dès sa publication en livre classique, elle fut regardée, pendant trois cents ans, comme le dépôt public de la théologie positive, et mise au niveau tant de la théologie scolastique, ou livre des sentences de Pierre Lombard, que du décret de Gratien : de là sans doute la persuasion fabuleuse où l'on fut long-temps, que ces trois auteurs étaient frères. Cet ouvrage n'est cependant qu'un abrégé de l'histoire sainte depuis le commencement de la Génèse jusqu'à la fin des Actes des Apôtres, mêlé d'incidens apocryphes, et quelquefois peu sensés de l'histoire profane, d'opinions systématiques, de sens figurés, d'explications arbitraires, d'étymologies forcées, et de mille inutilités qui ne servent qu'à nous peindre l'état d'enfance où étaient encore les lettres.

Ce fut aussi vers le milieu du douzième siècle que les études se renouvelant parmi les juifs, à l'exemple des chrétiens ou des musulmans, ils donnèrent dans des fictions et des subtilités inconnues à leurs pères. Depuis les paraphrases chaldaïques composées vers le temps de Jesus-Christ, à l'exception

du talmud ou de l'explication de leur jurisprudence, achevé environ cinq cents ans après, ils ne donnèrent aucun ouvrage digne d'attention avant le rabbin Abraham Aben-Esra, né en Espagne a la fin du onzième siècle; aussi avaient-ils presque tous entendu jusque la dans leur sens naturel, les grandes prophéties qui concernent la venue du Messie. Les sens forcés et les explications artificieuses ne furent mis en usage qu'à mesure que le goût de nos scolastiques pour l'argumentation obligea les docteurs de la synagogue de s'exercer dans la même carrière, et de chercher des défaites, au défaut de réponses solides. En même temps qu'Aben-Esra interprétait l'écriture en Espagne, Salomon-Jarchi, français de naissance, outre la Bible, commenta dans sa patrie presque tout le talmud, et obtint des juifs le titre d'interprète par excellence.

Moïse, fils de Maimon, né l'an 1135 à Cordoue sous la domination des musulmans, acquit encore plus de célébrité qu'Aben-Esra. Les juifs osèrent bien dire que c'était le plus grand homme qui eût paru depuis Moïse le législateur, toutefois après que ce rabbin vanté eut essuyé les plus violentes contradictions, et occasionné parmi ses frères un schisme qui dura quarante ans. Il avait été disciple de son compatriote Averroès, l'un des plus grands philosophes qu'aient eus les Arabes. C'est la traduction latine de ses commentaires arabes d'Aristote, qui a servi depuis à nos philosophes. Entre les ouvrages du rabbin Moïse, les plus fameux sont l'explication du talmud, et la manière d'entendre les passages difficiles de l'écriture, dont il ne manqua pas d'indiquer tous les sens divers, le littéral, le métaphorique, l'anagogique, l'allégorique: expédiens artificieux et multipliés, qui font sur-tout sentir combien l'aveugle Israel se trouvait enfin pressé par les oracles lumineux des prophètes. L'un des plus chauds partisans de Moïse, fut David Kimbi, très-fameux lui-même par son livre intitulé Micol, la meilleure grammaire qu'eussent les Hébreux à la fin du douzième siècle. Il n'y avait alors qu'environ cent cin-

quante ans qu'ils cultivaient cet art, encore l'avaient-ils emprunté des Arabes.

Vers l'an 1173, le juif Benjamin, né en Navarre, donna de ses voyages une relation, qu'il poussa jusqu'à cette année, et dans laquelle il ne s'étudia qu'à relever ce qui intéressait sa nation. Il parcourut la France, l'Italie, le continent et les îles de la Grèce, la Syrie, l'Egypte, l'Arabie et la Perse. Il marque en chaque lieu le nombre des juifs : à Rome, deux cents; à Constantinople, environ deux mille attachés à la doctrine des rabbins, sans compter cinq cents Caraïtes, qui s'en tenaient uniquement au texte de l'écriture, et passaient pour schismatiques parmi les autres. Dans l'île de Chypre, il en trouva plusieurs que les rabbinistes nommaient Epicuriens, et traitaient en hérétiques. Près de Sidon, il vit des Drusiens tombés dans une si grande ignorance, qu'ils croyaient la métempsycose. A Jérusalem même, il ne compte que deux cents juifs, artisans obscurs, et logés dans un coin de la ville, qu'il dit fort petite, mais fort peuplée. Il en met beaucoup moins encore dans le reste de la Terre-Sainte; deux dans une ville, trois dans une autre, la plupart teinturiers en laine. A Tibériade, dont l'école est si vantée par tant d'autres juifs, il n'en compte que cinquante. L'état de la Palestine était trop connu en Europe, pour en imposer avec succès sur ces articles.

Mais en parlant de Bagdad soumis au calife Abassiде, il commence à donner carrière à son imagination. Selon lui, le rabbin Daniel, qui faisait, dit-il, remonter clairement sa généalogie jusqu'au roi David, y était reconnu pour chef de la captivité, et tenait la souveraineté sur tous les enfans de Jacob répandus dans l'empire du calife : allégation qui se détruit elle-même par le nom de captivité, et par la dépendance où ce prétendu souverain était du prince mahométan, dont il achetait sa dignité fort cher, selon Benjamin même. Il ajoute qu'au delà de l'empire des califes, vers le septentrion, il y avait des juifs réchabites indépendans de tout autre peuple, et gouvernés par le rabbin Hanan, dont la domination comprenait

seize journées d'un désert inhabitable. Hanan avait un frère nommé Salomon, qui gouvernait un autre empire; et ces deux souverains avaient ensemble trois cents mille juifs sous leurs lois. Benjamin met encore ailleurs des habitations nombreuses de juifs indépendans, qu'il a toujours soin de placer dans des pays lointains et inaccessibles. Il est manifeste que toutes ces fictions ne tendaient qu'à éluder les prophéties, par lesquelles on démontrait que le Messie était venu, puisque le sang de Juda ne régnait plus en aucun endroit du monde. La relation de Benjamin est d'autant plus suspecte, qu'elle fourmille de fautes palpables contre la géographie, d'histoires visiblement fabuleuses, et de bévues absurdes sur les objets les mieux connus.

Au delà de la Perse, vers la partie septentrionale des Indes, où Benjamin plaçait son empire rabbinisque, il y avait un roi très-connu sous le nom de Prêtre-Jean, dont la domination fut éteinte dans les premières années du siècle suivant, par Gengiskan, fondateur du grand empire des Tartares. Dans le temps dont nous écrivons l'histoire, ce prince indien ou tartare, fameux par de grandes victoires remportées sur les Perses, témoigna à un voyageur européen, nommé Philippe, un grand désir d'être instruit de la religion catholique, et d'embrasser la foi pure du saint siége. Il était chrétien, mais engagé, comme ceux de ces contrées de l'Asie, dans les erreurs du nestorianisme. Le pape Alexandre le confirma par lettres dans ses bonnes résolutions (1), lui renvoya Philippe comme un homme instruit et prudent, en qui ce prince pouvait prendre confiance; et cependant il l'exhortait à faire partir pour Rome, ainsi qu'il l'avait proposé, des hommes sages de son royaume, pour puiser la vérité à sa source, et s'y instruire à loisir de la doctrine catholique. On voit par ces projets de conversion, réitérés si souvent depuis par les Nestoriens des extrémités de l'orient, que ces sectaires étaient plutôt dans l'erreur et l'igno-

(1) Alex. ep. 48.

rance

rance que dans l'hérésie, ou du moins beaucoup plus coupables de légéreté que d'obstination.

Il en était de même des Eutychiens d'Arménie, dont le catholique ou patriarche Norsesis écrivit à l'empereur Manuel-Comnène, afin de s'éclaircir sur quelques points de foi et de discipline de son église, différens de ceux des Grecs (1). L'empereur lui envoya un philosophe nommé Théorien, qui eut avec lui quelques conférences, où l'on examina tous les sujets de différent avec une grande modération de part et d'autre. Le pieux Arménien cherchait sincèrement la vérité, et ne tarda point à la découvrir. On le convainquit par le témoignage des pères révérés dans toutes les communions, qu'on ne pouvait tenir une autre foi que celle du concile de Calcédoine. Quant à la discipline, on convint que d'anciens usages qui ne dérogeaient ni à la foi, ni aux lois reçues, ne devaient pas être supprimés. Mais les Arméniens conduits par le schisme, au mépris des rits sacrés, et même des institutions divines, prétendaient, à cause de la disette d'oliviers dans leurs pays, pouvoir user d'une autre huile pour les onctions sacramentelles. Théorien leur montra qu'il était de toute nécessité d'y employer l'huile d'olive, comme pour le saint sacrifice on n'use que du vin, et non d'aucune autre liqueur approchante. Norsesis, avec sa droiture accoutumée, consentit encore à réformer ces abus.

Quand tous les articles de l'accord furent arrêtés: Je veux, dit-il, faire tous mes efforts pour sauver mes frères avec moi; dès aujourd'hui j'écrirai à tous nos évêques, afin de les rassembler en concile. J'ai par-devers moi quelques écrits de l'un de mes anciens prédécesseurs, nommé Jean, comparable en doctrine et en vertu aux plus illustres des pères, et dont nous célébrons la fête comme d'un saint. Il était fort zélé contre les Monophysites, comme on le voit par ses écrits, approuvés long-temps après par le catholique Grégoire, qui a occupé ce siége peu avant

(1) Bibl. Patr. p. 439.

moi Par ce monument, et par les passages que vous m'avez expliqués, j'espère faire connaître la vérité à mes ouailles ; mais si je n'ai pas le bonheur de les ramener toutes, avec celles qui me suivront, je porterai un décret, par lequel nous recevrons publiquement le concile de Calcédoine, et nous anathématiserons ceux qui le rejettent. A cette idée, le catholique attendri de son propre discours, fit retirer tout le monde, excepté Théorien, et lui dit, les yeux baignés de larmes : Je vous conjure, sitôt que vous arriverez à Constantinople, d'engager votre patriarche à se transporter au lieu saint, à prier pour les Arméniens défunts qui n'ont péché que par ignorance, à prendre en main le bois sacré de la vraie croix, et, tourné vers l'orient, à bénir la malheureuse Arménie. A ces expressions dictées par une charité si pontificale, Théorien ne put retenir ses propres larmes. Le pieux pasteur lui porta la main sur la tête, et lui donnant sa bénédiction, le fit partir en paix.

Tandis que les extrémités de l'orient se rapprochaient ainsi de la vérité, le centre du monde chrétien était toujours en butte aux violences du schisme, et à tous les désordres qui en sont inséparables. L'impunité, suite inévitable de la division entre les puissances, ressuscitait les vices qu'on avait eu le plus à cœur d'étouffer sous un grand nombre de pontifes précédens. A Liége, ville de la domination de Frédéric, la simonie osa reparaître avec tant d'impudence, que l'évêque Raoul y mettait en plein marché les prébendes à l'enchère. Un saint prêtre nommé Lambert, et surnommé le Bègue, fut saisi d'une indignation subite et inspirée à la vue de ce scandale, et se mit à tonner contre les clercs qui le fomentaient (1). Toute la ville fut touchée de ces discours : on le suivait en foule ; il fit des conversions éclatantes. L'évêque irrité ordonna qu'il fût conduit en prison. Comme on lui faisait traverser l'église de Notre-Dame, il leva les yeux vers l'autel, et dit en

(1) M. Chron. Belg. p. 193.

soupirant : Hélas ! le temps approche où les pourceaux fouilleront la terre que tu occupes ; ce que l'événement confirma.

L'évêque, on ignore par quelle inconséquence, fit conduire Lambert à Rome pour y être puni de sa témérité. Le pape Alexandre ne le renvoya pas seulement absous, mais il l'autorisa hautement à continuer l'exercice de son zèle. Ce saint prêtre avait rassemblé un grand nombre de femmes et de filles pieuses, auxquelles il persuada de vivre en continence ; et telle fut l'origine des Béguines de Flandres, ainsi appelées du surnom de leur instituteur. Ce sont des communautés de personnes du sexe, qui, sans se lier par des vœux perpétuels, vivent ensemble avec édification, occupées du travail, de la prière et de toutes les pratiques propres à préserver les mœurs de la contagion du siècle.

Le pape Alexandre n'était pas encore fixé à Rome, quand il approuva l'année suivante un nouvel ordre militaire, institué en Espagne sous le nom de Saint-Jacques. La bulle souscrite par treize cardinaux est datée de Férentine le 5 Avril 1175. Cet ordre destiné, comme les Templiers et les Hospitaliers de Jérusalem, à combattre les infidèles, composé pareillement de clercs et de chevaliers, en différait d'ailleurs d'une manière essentielle. On n'y était pas obligé généralement au célibat. Entre ces nouveaux chevaliers, les uns gardaient la continence parfaite, les autres étaient mariés, et l'on comptait leurs femmes pour sœurs de l'ordre. A l'exemple des premiers fidèles de Jérusalem, ils vivaient en commun, sans avoir rien en propre : tout ce qu'ils conquéraient ou acquéraient, appartenait à l'ordre auquel ils étaient liés. Ils ne pouvaient le quitter pour retourner au siècle, ni même pour passer à un autre ordre, sans la permission du grand-maître. Cependant les veuves des chevaliers avaient la liberté de se remarier. Les clercs de l'ordre vivaient en communauté, et gouvernaient les églises qui étaient exemptes de la juridiction épiscopale, administraient les sacremens aux chevaliers, et instruisaient les enfans de

ceux qui étaient mariés. Ce nouvel ordre militaire obtint du pape, ainsi que les anciens, l'exemption de la dîme et des censures générales; de manière que ni les chevaliers, ni leurs familles, ni leurs gens ne pouvaient être excommuniés, ni même interdits que par un légat *à latere*.

Ainsi le pape Alexandre, presque toujours errant et fugitif depuis son avénement au pontificat, en remplissait les fonctions diverses avec la même assiduité que s'il eût joui d'une paix profonde dans le palais de Latran. Son âge avancé, et les fausses espérances de paix qu'on lui avait données à plusieurs reprises, ne lui laissaient aucune espérance d'une vie plus tranquille. Frédéric, sollicité depuis plusieurs années par un saint Chartreux, et venant enfin de recevoir un échec considérable, avait paru vouloir se réconcilier avec le saint siége : mais le rétablissement de ses affaires anéantit presque aussitôt ces velléités illusoires. Ce fut même alors que son pape Pascal étant venu à mourir, il reconnut pour chef de l'église, Jean, abbé de Strume, que les schismatiques établirent à sa place sous le nom de Caliste III. Une suite de trois antipapes faisant ouvrir les yeux aux partisans du schisme, et l'empereur voyant sa faction diminuer de jour en jour, il feignit encore de vouloir procurer la réunion de l'église. Il envoya au pape Alexandre l'évêque de Bamberg qui lui avait toujours été attaché ; mais l'évêque avait charge de ne traiter qu'avec le pontife en personne, à l'exclusion des seigneurs de Lombardie : artifice imaginé pour faire naître la défiance et la division entre le pape et les soutiens principaux de sa puissance. L'habile pontife se garda bien de donner dans ce piége.

Enfin le temps marqué par le Seigneur étant arrivé, l'empereur qui se repaissait d'idées toutes contraires à la paix de l'église, rassembla une armée formidable d'Allemands, et fit tout à coup irruption dans les terres des Milanais, qu'il comptait surprendre. Ils étaient sur leurs gardes ; ils sortirent en bon ordre, marchèrent contre lui avec intrépidité, et remportèrent le 4 Juin 1176, une victoire si complète,

qu'elle ruina sans ressource la puissance germanique au delà des monts, et fut l'époque de la liberté des villes de Lombardie. L'empereur eut son cheval tué sous lui, disparut assez long-temps, et fut réputé du nombre des morts.

Si les périls qu'il avait courus lui firent faire des retours sérieux sur lui-même, les seigneurs de sa suite, plus frappés encore d'un revers si peu attendu, ne lui laissèrent pas le loisir de retourner à ses instabilités accoutumées (1). Ceux qui jusque là l'avaient suivi le plus aveuglément, soit ecclésiastiques, soit séculiers, le menacèrent, sans aucun ménagement, de l'abandonner s'il ne faisait enfin sa paix avec l'église. Il résolut donc de se réconcilier sincèrement avec le pontife légitime, et envoya vers lui sans délai pour lui déclarer ses dispositions. Ce premier pourparler se fit à Anagnie où se trouvait Alexandre, qui d'abord ne manqua point d'exiger, comme autrefois, que ses alliés et ses défenseurs fussent compris dans le traité, nommément le roi de Sicile, les états de Lombardie, et ce qui paraît singulier, l'empereur de Constantinople. Il fallait du temps pour préparer et ménager une pareille négociation, qui ne put se conclure que l'année suivante dans la ville de Venise, choisie de concert par toutes les parties pour le lieu de l'assemblée : mais sans nul retardement, et avant de quitter Anagnie, les envoyés de Frédéric promirent de sa part qu'il donnerait la paix à l'église romaine, et reconnaîtrait le pape Alexandre ; qu'il lui rendrait la préfecture de Rome, et ce qu'on a peine à concilier avec tant d'autres monumens de l'histoire, qu'il restituerait au saint siége les terres de la comtesse Mathilde (2).

Le pape se rendit d'Anagnie à Bénévent, où le roi de Sicile envoya onze de ses galères pour le transporter au lieu de la conférence, avec une suite honorable de seigneurs, à la tête desquels étaient l'archevêque de Salerne et le grand connétable de

(1) Chron. Gaufr. vos. Act. Romuald. Saler. (2) Pagi. an. 1176, n. 6.

la Pouille. A Venise, le duc, le patriarche d'Aquilée et tous ses suffragans, vinrent le recevoir avec un peuple si nombreux, que la mer disparaissait sous la multitude des gondoles. Le jour de l'Annonciation, il célébra solennellement avec les cardinaux dans l'église de Saint-Marc. Quelques jours après, il remonta le Pô avec ses galères, jusqu'à Ferrare où il avait donné rendez-vous aux seigneurs de Lombardie, sans lesquels il ne voulait rien faire. Il s'y trouva pour le jour indiqué, qui était le dimanche de la Passion, 10 d'Avril; et le 11 arrivèrent le patriarche d'Aquilée, les archevêques de Ravenne et de Milan, avec les évêques de leur dépendance, les marquis, les comtes, les recteurs des villes, c'est-à-dire, tout ce qu'il y avait de Lombards constitués en autorité dans les deux ordres de l'état. Le pape les ayant rassemblés le lendemain dans l'église de Saint-George, où accourut un peuple innombrable, il leur tint ce discours: Vous savez, mes chers enfans, la persécution que l'église a soufferte de la part du prince le plus obligé à la défendre, et sans doute vous gémissez du pillage et de la destruction des églises, des incendies, des meurtres, du déluge des crimes qui sont la suite inévitable de la discorde et de l'impunité. Le ciel a donné un libre cours à ces maux effroyables pendant le long espace de dix-huit ans; mais il appaise enfin cette affreuse tempête. Il a touché le cœur de l'empereur, et réduit sa fierté à nous demander la paix: car peut-on méconnaître le miracle de la toute-puissance, quand on voit un prêtre désarmé et courbé sous le faix des ans, triompher de la dureté germanique, et vaincre sans guerre un prince formidable? Il dit ensuite aux Lombards, qu'il n'avait pas voulu accepter la paix sans eux, et préconisa le religieux courage avec lequel ils avaient défendu l'église.

Les Italiens, non moins diserts que guerriers, répondirent au long, et d'un style pompeux, aux honnêtetés du pontife, lui exprimèrent vivement leur reconnaissance, et applaudirent au dessein qu'il avait de pacifier leur patrie. Ils lui promirent

d'entrer dans ses vues, et de ne rien refuser à l'empereur de ses anciens droits sur l'Italie, sauf la liberté qu'ils avaient reçue de leurs pères, et qu'ils étaient résolus à n'abandonner qu'avec la vie. Quant au roi de Sicile, ils témoignèrent le désir qu'ils avaient de le voir comprendre dans le traité comme un prince ami de l'ordre et de la justice, dans le royaume duquel, ajoutèrent-ils, il y a plus de sûreté au milieu des forêts, que dans les villes des autres états. Si cette peinture n'est pas flattée, il y avait eu bien de la réforme en Sicile depuis peu de temps.

De Ferrare, on revint à Venise, où la paix fut enfin conclue solidement dans les premiers jours d'Août 1177. L'empereur, après avoir rendu les honneurs accoutumés au souverain pontife, déclara publiquement que, trompé par de mauvais conseils, il avait attaqué l'église en croyant la défendre; qu'il remerciait Dieu de l'avoir tiré d'erreur, renonçait sincèrement au schisme, reconnaissait Alexandre pour pape légitime, et rendait son amitié au roi de Sicile, ainsi qu'aux Lombards. Sur la simple abjuration du schisme, et sans qu'il fût question en aucune manière de réhabiliter l'empereur comme déposé par le pape, Frédéric fut absous par les cardinaux, et reçut la communion de la main du pontife. On sut donc distinguer entre l'excommunication qui est du ressort des clefs, et les prétentions de Grégoire VII. Quelques jours après, la paix fut jurée solennellement. On apporta les évangiles, les reliques et la vraie croix; et par ordre de l'empereur, Henri, comte de Diesse, jura sur l'ame de ce prince, qu'il observerait fidellement la paix entre l'église et l'empire; avec le roi de Sicile, une trève de quinze ans, et une de six avec les Lombards: c'est ainsi que les commissaires de part et d'autre avaient dressé et rédigé le traité par écrit. Douze princes de l'empire, tant laïques qu'ecclésiastiques, firent le même serment. L'archevêque de Salerne et le connétable de la Pouille promirent aussi que le roi de Sicile jurerait par dix autres sei-

gueurs. On observe, comme une délicatesse indéfinissable, que l'empereur et le roi crurent dégrader leur dignité en prêtant serment en personne. Après la réconciliation de Frédéric, tous les autres partisans du schisme vinrent en foule abjurer, et se faire absoudre.

Le pape Alexandre ayant été rétabli à Rome, l'empereur mit au ban de l'empire l'antipape Calliste ou Jean de Strume, avec ses partisans, s'il ne venait au plutôt à l'obéissance du vrai pontife. Jean ne délibéra plus; il vint trouver Alexandre qui était à Tusculum, se jeta publiquement à ses pieds le jour de la décollation de saint Jean, 29 d'Août 1178, demanda et obtint son pardon. Le pape Alexandre, dont les longues adversités n'avaient point aigri l'inaltérable douceur, ne lui fit aucun reproche; il lui déclara au contraire que l'église romaine le recevait avec joie pour son fils, et que lui-même lui rendrait en toute rencontre le bien pour le mal; ce qu'il tint constamment. Toujours il le traita depuis avec honneur, et l'admit souvent à sa table.

Toutefois quelques schismatiques firent encore, un mois après, un nouvel antipape, dont ils changèrent le nom de Lando Sitino en celui d'Innocent III: mais il eut si peu de sectateurs, que la plupart des historiens ne font pas mention de lui; et ce reste de schisme fut étouffé dès l'année suivante. Alexandre indigné contre ce perturbateur audacieux, qui n'avait pas, comme ses prédécesseurs, un prince et un parti puissant pour soutiens, le poursuivit vivement, et l'obligea de venir à son tour se jeter à ses pieds: mais il le fit renfermer dans la forteresse de Cave avec le petit nombre de ses sectateurs.

Avant la réduction de cette faction méprisable, on tint un concile général, le troisième de Latran, afin de remédier aux abus d'un si long schisme. C'est ainsi qu'on avait célébré les deux premiers conciles de Latran, en conséquence des schismes de Mauriee-Bourdin et de Pierre de Léon. Il y eut à celui-ci trois cents deux évêques de toutes les régions,

sans en excepter l'orient (1). Il y en avait six de Syrie, dont le plus considérable fut Guillaume, archevêque de Tyr, auteur de la meilleure histoire que nous ayons du royaume latin de Jérusalem. L'empereur Manuel y envoya pour la Grèce, George, métropolitain de Corfou : mais ce prélat étant resté malade à Otrante, Nectaire, abbé de Casules, fut chargé de le représenter. Entre les évêques de France, les plus remarquables étaient Guillaume de Champagne, surnommé aux blanches mains, passé du siége de Sens à celui de Rheims, et le savant anglais Jean de Salisbury, parvenu à l'évêché de Chartres, l'un et l'autre zélés défenseurs de saint Thomas de Cantorbéry. Il n'y en eut que quatre de l'Angleterre, qui regardait comme un droit de n'en pas envoyer davantage à un concile général. Saint Laurent, archevêque de Dublin, vint d'Irlande dans un âge avancé, et reçut de grands honneurs de la part du pape, qui le fit son légat en Hibernie : mais le saint vieillard mourut peu après dans la ville d'Eu en Normandie. Après qu'il eut reçu le viatique, son confesseur l'avertit de faire son testament. Que léguerai-je, répondit-il? Dieu sait que je n'ai pas une obole sous le soleil. Entr'autres œuvres de charité, il faisait chaque jour manger en sa présence au moins trente pauvres. Quant à l'Allemagne, il en vint grand nombre d'évêques, plusieurs aussi d'Ecosse, un de Danemarck, et de Hongrie un archevêque, qui est nommé le dernier. Toutes les affaires de ce concile, qui eut trois sessions, s'expédièrent en moins de trois semaines, à commencer du lundi de la troisième semaine de carême, cinquième jour de Mars 1179. La plupart de ces dispositions, dont le détail serait peu intéressant, concernait l'extinction du schisme ; ensuite on publia vingt-sept canons, dont plusieurs sont très-importans, et font encore aujourd'hui des points fixes de discipline. On statue d'abord que si dans l'élection du souverain pontife, les suffrages des

(1) T. x, Conc. p. 1530 ; t. xii, Spicil. p. 638.

cardinaux ne parviennent point à l'unanimité, il faut au moins que celui qu'on reconnaîtra pour pape ait les deux tiers des voix, parce que l'église romaine, dit-on, n'a pas, comme les autres églises, des supérieurs pour décider ces difficultés. On voit par là que déjà l'élection des papes était remise absolument entre les mains des cardinaux.

On défendit de faire aucun évêque qui n'eût atteint l'âge de trente ans, ni d'élever personne avant l'âge de vingt-cinq aux doyennés, archidiaconés, et tous autres bénéfices à charge d'ames. Il fut statué, et tel est le premier monument des titres patrimoniaux, que si l'évêque ordonne un prêtre ou un diacre sans titre fixe ou bénéficial dont il puisse subsister, il lui donnera de quoi vivre jusqu'à ce qu'il lui assigne un revenu ecclésiastique. Les frais de visite, arbitraires auparavant, accablant quelquefois les églises, on crut devoir mettre des bornes au faste qu'on ne pouvait entièrement corriger; c'est pourquoi l'on restreignit l'équipage des archevêques à quarante ou cinquante chevaux, celui des cardinaux à vingt-cinq, celui des évêques à vingt ou trente, des archidiacres à sept, des doyens et grades inférieurs à deux. Les bénéfices vacans doivent être conférés dans les six premiers mois, autrement le chapitre suppléera à la négligence de l'évêque, l'évêque à celle du chapitre, et le métropolitain à celle de l'un et de l'autre. Dans tous les cas, on ne doit point accumuler les bénéfices sur une même tête. L'abus en ce genre était monté à un tel excès, que de clercs avides en avaient jusqu'à six, et souvent même se chargeaient de plusieurs cures, qui par conséquent ne pouvaient être que très-mal administrées. Les biens que les clercs auront acquis par le service de l'église, lui demeureront après la mort de ses acquéreurs, quand bien même ils en auraient disposé par testament.

On défend aussi d'exiger aucune rétribution pour la sépulture, le baptême, le mariage et les autres sacremens, sans qu'on puisse alléguer la coutume

contraire. La longueur de l'abus, dit le concile, ne rend que plus urgente la nécessité de le réformer. Il y avait de grandes plaintes, de la part des évêques, contre les privilèges des ordres militaires, ou plutôt contre l'usage qu'en faisaient ces religieux déja bien dégénérés de leur premier esprit. En conséquence de leur exception personnelle par rapport aux censures générales, ils admettaient aux sacremens toutes sortes d'excommuniés et d'interdits, et leur accordaient la sépulture. Le concile condamna toutes ces licences, tant à l'égard des religieux militaires que pour tous les autres; de plus, il défendit d'admettre pour de l'argent à aucun institut, quel qu'il pût être, sous peine au supérieur de privation de sa charge, et au particulier d'être exclus à jamais des ordres sacrés.

On renouvela la défense des tournois, qui acquéraient de jour en jour une plus grande faveur. On défendit aux consuls et autres magistrats des villes, d'imposer aucune charge aux églises, ni d'attenter à leur seigneurie temporelle. On décerna la peine d'excommunication contre les fidèles qui porteraient aux Sarrasins des armes, du fer, des bois pour les navires, ou qui les serviraient en qualité de pilotes.

Le dernier canon du concile de Latran concerne les hérétiques nommés alors patarins ou publicains, et que nous verrons bientôt si fameux sous le nom d'Albigeois. On y comprend aussi les brigands ramassés de différentes nations, que les seigneurs employaient dans leurs guerres particulières, gens sans religion et sans frein, le fléau de toute société, et l'exécration du genre humain, qui ne prononçait qu'avec effroi le nom qu'on leur donnait alors de routiers et de cotteraux. Pour préluder à la juste sévérité qu'on ordonne contre eux, on rappelle ce que dit saint Léon, que l'église, en rejetant les exécutions sanglantes, ne laisse pas de s'aider de la puissance politique, dont les rigueurs temporelles font quelquefois recourir aux remèdes spirituels. Toutefois le concile ne prononce de son chef que l'excommunication, avec défense d'offrir le saint

sacrifice pour ces impies, et de leur donner la sépulture ecclésiastique. Il est vrai qu'il porte les souverains à confisquer leurs terres, à les réduire en servitude, a prendre les armes contre eux : on attache des indulgences à cette guerre, et l'on dispense des sermens qu'on pouvait leur avoir prêtés ; mais outre que l'église a droit de recourir à la protection des princes, ces perturbateurs publics étaient autant les ennemis de l'état que les siens propres. Quant à la dispense des sermens, elle doit s'entendre des sermens extorqués par force, ou des engagemens contractés avec ces brigands au préjudice de l'intérêt public ou des bonnes mœurs : engagemens qui, par leur nature, ne pouvaient jamais être l'objet d'un serment légitime.

Ce sont là des distinctions qu'il est important de faire non-seulement pour ce canon, mais pour plusieurs dispositions semblables. La marche de l'église ne peut tourner qu'à sa gloire, quand elle est bien suivie et bien développée. Ses salutaires et sages rigueurs ne sont pas moins dignes d'éloge que son indulgence, et le concours des deux puissances à réprimer le désordre, ne peut déplaire qu'aux ennemis séditieux de l'une et de l'autre.

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

LIVRE TRENTE-HUITIÈME.

Depuis le troisième concile général de Latran en 1179, *jusqu'à la prise de Constantinople par les croisés en* 1204.

AVANT la fin du douzième siècle, l'ardeur avec laquelle on s'y était appliqué au rétablissement des études, avait déjà fait cesser le règne de l'ignorance, ou plutôt le mépris des sciences et des exercices de l'esprit; car les études, aussi défectueuses qu'elles pouvaient l'être à leur renouvellement, et après une sorte d'anéantissement, n'avaient guère substitué à l'ancienne barbarie, que des termes inintelligibles, et un respect servile pour tout ce qui avait les dehors de l'érudition. Une présomption funeste résulta de ces dispositions. On se crut savant, parce qu'on voulait l'être. On fit disparaître toutes les difficultés au moyen de certaines expressions qui les couvraient de nuages; on bâtit des systèmes; on y voulut tout assujettir, jusqu'à nos plus impénétrables mystères; on pénétra dans les profondeurs de l'être divin, sur les traces profanes d'Aristote et de Platon, qu'on n'était pas même en état de suivre; on se fit pareillement des principes arbitraires de mœurs et

de conduite, quelquefois peu d'accord avec ceux de l'évangile et de la raison.

De là vinrent d'abord les raffinemens téméraires et scandaleux d'Abailard et de Gilbert de la Poirée, les hérésies d'Arnaud de Bresse, de Pierre de Bruis et des Henriciens, le fanatisme et la corruption des Vaudois et des Albigeois, qui avaient déjà porté l'alarme en tant d'églises dès le siècle précédent, et qui vont mettre en feu dans celui-ci nos plus florissantes provinces.

Les maximes fondées sur l'ignorance des vrais décrets de l'église, prendront en même temps un nouveau degré de force et de crédit. Comme avec un verbiage d'explications et de distinctions énigmatiques, on pourra se faire une réputation de philosophie et d'habileté, on ne se livrera point aux recherches longues et laborieuses de la critique; on n'examinera point le fondement des maximes accréditées depuis Grégoire VII; on ne prononcera point sur la solidité ou la faiblesse de leur principe, mais on ira toujours en avant, et l'on en tirera dans la pratique les conséquences les plus extrêmes et les plus désastreuses.

Ainsi verrons-nous toute l'Angleterre frappée d'un long interdit, fourmiller en mécontens et en séditieux; le roi excommunié, et déposé par la même main; le père commun des fidèles lui susciter un rival, profaner les indulgences, en les accordant à la jalousie et à l'injustice, et ériger en une guerre sainte les attentats de l'usurpation, réunis avec ceux de la rebellion. Nous verrons renouveler en Allemagne et en Italie les scènes de sang et d'horreur qui nous ont déjà fait frémir si souvent dans les violens démêlés des empereurs et des souverains pontifes. Aux extrémités du nord, nous reverrons les troupes de missionnaires et de guerriers, confondus ensemble, ne laisser le choix aux barbares idolâtres qu'entre le baptême et la mort, et au lieu de les affectionner par la persuasion à la loi, qui n'est qu'amour, les réduire à une sorte de nécessité d'aggraver le crime de leur idolâtrie par celui de

l'apostasie. Tels sont les principaux dangers que l'église eut à surmonter dans les temps auxquels nous sommes parvenus : le simple récit convaincra mieux que toutes nos reflexions, des ressources ménagées par le ciel pour maintenir le règne du Christ parmi tant de nations que l'Eternel lui a données pour héritage.

La vertu sortira du sein de la corruption ; la lumière éclatera au centre des ténèbres. Le sel de la terre s'était affadi ; les richesses et les grandeurs temporelles avaient introduit la dissipation, le relâchement, la mollesse et la dépravation des mœurs dans le clergé séculier et régulier. Les successeurs des apôtres, les successeurs même d'Antoine et de Pacôme, peu contens de dominer sur les clercs, contre la défense du docteur des nations, affectaient la domination séculière, le faste et la puissance des souverains. De nouveaux ordres vont paraître, qui uniront l'esprit du cloître avec celui de l'apostolat, la retraite à l'action, la pauvreté à la force évangélique. La cupidité sacrilége et l'incontinence des clercs les avaient rendus méprisables aux peuples ; elles avaient presque anéanti la vertu du ministère sacré : les disciples de Dominique et de François, en se dévouant à la mendicité et à la fuite de tous les plaisirs sensuels que nourrit l'abondance, vont rendre son énergie primitive à la grâce d'édification que l'on reçoit du Saint-Esprit par l'imposition des mains. Ces hommes tout spirituels ressusciteront en même temps les dons de sagesse et d'intelligence, feront admirer à l'univers étonné une science si solide et si sublime, qu'on croira n'en pouvoir nommer dignement les auteurs par des titres humains. Thomas ne sera plus regardé comme un homme, mais comme un ange envoyé du ciel pour instruire l'école. L'onction toute céleste qui distille du cœur de Bonaventure, et les traits enflammés qui s'échappent de sa bouche, le feront surnommer le docteur séraphique.

En orient, au contraire, la splendeur du siége de Chrysostome, depuis long-temps éclipsée, s'amortira chaque jour de plus en plus, et tirera à son entière

extinction. Cependant quelques restes de l'ancienne habitude, et des liaisons passagères d'intérêts entre les Grecs et les Latins, entretiendront parmi eux, ou du moins empêcheront de rompre la communion d'une manière irrémédiable, jusqu'à ce que les Occidentaux aient fait tomber Constantinople sous le joug qu'ils avaient préparé pour les infidèles. Vingt-quatre ans avant cette révolution, c'est-à-dire, l'an 1180, le vingt-quatrième jour de Septembre, l'empereur Manuel-Comnène mourut encore dans la communion de l'église catholique, qu'à l'exemple de son père et de son aïeul il avait constamment cherché à maintenir durant son long règne de plus de trente-sept ans. L'archevêque latin de Tyr, Guillaume l'historien, qui en revenant du concile de Latran avait été très-bien accueilli de ce prince, et fit un long séjour à Constantinople, exalte beaucoup sa piété et ses aumônes, dit que son ame est allée au ciel, et que sa mémoire est en bénédiction. Les croisés lui ont reproché l'impiété et la perfidie, comme à la plupart des Grecs de ces temps-là: mais outre la crainte qu'il pouvait avoir de leurs armes, il put souvent leur reprocher à eux-mêmes, qu'ils ne se montraient point du tout animés du zèle et de la religion dont ils réclamaient les droits.

Manuel-Comnène étant fortement attaqué de la maladie qui l'emporta, le patriarche Théodose, qui avait succédé depuis trois ans à Chariton, pressa ce prince, tandis qu'il en était encore temps, de pourvoir aux affaires de l'empire, et aux intérêts de son fils Alexis qu'il laissait en bas âge (1). Manuel répondit qu'il était assuré de vivre encore quatorze ans. Il comptait sur la parole de certains astrologues, qui étaient alors fort accrédités en orient, et qui lui promettaient non-seulement une prompte guérison, mais de glorieuses conquêtes. L'extrémité de son mal fit enfin évanouir ses espérances; il se repentit de sa crédulité superstitieuse, et par le conseil du patriarche, il en donna son désaveu par écrit. S'étant

(1) Nicet. lib. VII, p. 142.

ensuite

ensuite tâté le pouls, il demanda l'habit monastique, en poussant un profond soupir. Les momens pressaient : on prit avec précipitation le premier habit de moine que l'on put trouver, on l'en revêtit par-dessus ses habits ordinaires, et dans cet état il ne tarda point à rendre l'esprit. Quoiqu'il se plaignît lui-même que la vie monastique ne consistait presque plus que dans l'habit et la grande barbe, il voulut encore être enterré dans le monastère du Pantocrator, c'est-a-dire, du Tout-Puissant, que l'impératrice Irène sa mere avait fondé, et qui comptait jusqu'à sept cents moines de l'ordre de saint Antoine. Il fonda lui-même un monastère à l'embouchure du Pont-Euxin : mais il y rassembla les moines estimés les plus parfaits, et sans leur donner aucunes terres, il leur assigna tout leur revenu sur le trésor royal. Dans la même vue d'ôter aux moines tout sujet de dissipation et de relâchement, il renouvela la constitution de Nicéphore-Phocas, qui leur défendait d'acquérir de nouveaux biens-fonds.

Son fils Alexis lui succéda à l'âge de treize ans, sous la direction du grand-maître de la garde-robe, nommé aussi Alexis. L'empereur Manuel avait été très-favorable aux Latins, qu'il attirait en grand nombre dans ses états, et à qui il confiait de préférence les affaires importantes, trouvant en eux plus de grandeur dame et de fidélité que dans les Grecs. Le régent Alexis en eut la même estime, et tint à leur égard la même conduite. Mais les plus justes préférences sont les plus difficiles à pardonner : l'animosité des Grecs, et sur-tout la jalousie des grands et des princes du sang impérial, fut bientôt portée à son comble. Les différens de religion, et le respect des derniers empereurs pour l'église romaine qu'ils accusaient d'hérésie, justifiant à leurs yeux les plus affreux desseins, ils ne cherchaient que l'occasion d'assouvir leur haine, en exterminant les Latins dans tout l'empire. Dès la seconde année du règne d'Alexis II, l'avarice et la hauteur du régent la leur fournirent.

Ils rappellèrent Andronic, issu de la même famille

des Comnène, génie turbulent et capable de tout oser, que l'empereur Manuel son aïeul avait d'abord confiné dans une prison, et à qui, par indulgence, il avait donné ensuite le gouvernement du Pont, pour le tenir dans un exil honnête. Andronic vint avec une armée camper sur les bords de l'Hellespont, à la vue de Constantinople. Les mécontens éclatèrent de toute part, s'attroupèrent avec audace, prirent le régent, et l'envoyèrent au camp d'Andronic, qui lui fit crever les yeux; après quoi il introduisit des troupes dans Constantinople, pour soutenir le projet qu'on y avait formé de massacrer tous les Latins à un jour marqué. Ceux-ci cependant furent instruits du complot; mais ne se sentant point en état de résister, ils se jettèrent en aussi grand nombre qu'ils purent dans quarante galères qui se trouvaient au port, et s'éloignèrent précipitamment de la ville. Ils apprirent le lendemain, que tous ceux de leurs frères à qui la faiblesse de l'âge, du sexe, ou de la santé n'avait pas permis de s'enfuir, avaient été brûlés impitoyablement dans leurs maisons au nombre de sept à huit mille, et que tout le quartier avait été réduit en cendres. Les fanatiques n'épargnèrent pas même les églises : les lieux les plus sacrés devinrent la proie des flammes, avec tous les malheureux qui avaient espéré y trouver un asile. On ne distingua les prêtres et les moines que par les raffinemens de cruauté qu'on leur fit souffrir.

La fureur ne se borna point à tourmenter les vivans. On traîna honteusement les morts par la ville; on déterra même à cet effet ceux qui jouissaient déjà de la sépulture. Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem avaient un hôpital à Constantinople. Tous les malades qui s'y trouvaient furent égorgés. Les prêtres et les moines grecs étaient les plus ardens à presser le massacre; ils parcouraient toutes les maisons, ils furetaient dans les réduits les plus cachés, ils livraient les malheureux fugitifs aux meurtriers, dont ils ranimaient par l'appât de l'or la cruauté assouvie et dégoûtée de carnage. Les plus humains d'entre les Grecs vendaient aux infidèles

ceux qu'ils avaient réfugiés chez eux avec promesse de les sauver. On compta dans toutes les conditions près de quatre mille de ces esclaves qui furent ainsi les victimes du serment et de l'hospitalité profanés. Ces excès des Grecs contre les Latins habitués à Constantinople, sont d'autant plus dignes d'exécration, que les familles des deux nations se trouvaient, pour ainsi dire, confondues ensemble par le grand nombre de leurs alliances réciproques : mais les représailles qu'exercèrent les Latins échappés sur les galeres, font douter qui d'eux ou des premiers agresseurs s'est rendu coupable de plus grandes atrocités.

Andronic, après ces horreurs, entra dans Constantinople où déjà il était le maître absolu, aussi bien que par-tout l'empire. Il rendit néanmoins tous les honneurs au jeune empereur Alexis, et le fit couronner avec Agnès de France qui lui était fiancée. Pour lui témoigner plus de respect, il le porta à l'église sur ses épaules, versant des larmes, et lui donnant toutes les marques d'une tendre affection.

La mort de l'impératrice Marie, mère d'Alexis, suivit de près cette cérémonie. Andronic la fit étrangler, après avoir réduit l'empereur à en signer l'ordre. Quelque temps après, il le contraignait de l'associer à l'empire; et dans la cérémonie du couronnement, il se fit nommer avant le jeune empereur, sous prétexte qu'il était indécent qu'un enfant eût le pas sur un vieillard. On célébra les saints mystères: ils reçurent l'un et l'autre la communion; et entre la réception du pain céleste et celle du calice, Andronic jura par le corps et le sang du Seigneur, qu'il n'entrait en participation de l'empire que pour soulager le jeune empereur. Peu de jours après, il le fit périr. On étrangla de nuit le malheureux Alexis, avec la corde d'un arc; puis on apporta le cadavre au tyran perfide, qui lui donna des coups de pied dans les flancs, et se répandit en injures contre toute sa famille. Il dit que son père avait été un parjure, sa mère une impudique, et lui un imbécille; ensuite il lui fit couper la tête pour la garder, et l'on pré-

mourut la même année que l'empereur Manuel-Comnène, s'était rendu presque inutile à son église par son peu de lumière. Son successeur Héraclius, auparavant archevêque de Césarée, nuisit infiniment à la religion par le scandale de son incontinence (1). Il était si honteusement asservi à ses passions, qu'il entretenait publiquement une femme dont les parures et l'effronterie ne permettaient pas même de regarder leur liaison comme seulement équivoque. Le peuple en la voyant passer dans les rues, la nommait hautement la patriarchesse. A l'élection de ce vicieux prélat, on s'écria : La croix a été recouvrée par l'empereur Héraclius, et le patriarche Héraclius la fera perdre. L'événement confirma ce triste augure.

Le royaume de Jérusalem, qui venait d'épuiser l'Europe de combattans, se précipitait déjà vers sa ruine (2). Les Francs, pour l'établir, avaient profité de la division des infidèles, qui partageaient l'orient en une multitude d'états jaloux l'un de l'autre. Noradin, fils de Sanguin ou Zengi, Turc seljoucide de la branche des sultans d'Alep, s'étant emparé des états du sultan de Damas, et ayant mis fin par ses lieutenans à la domination des califes d'Egypte, fit d'abord sentir aux croisés le poids de tant de forces réunies, et leur enleva le comté d'Edesse : mais Saladin, plus grand homme encore, et plus tranquille dans cette vaste domination qu'il avait cependant usurpée, en tira un tout autre parti contre les chrétiens de Palestine.

Ce fameux sultan était de la nation des Curdes, répandus dans les montagnes qui séparent la Syrie de la Perse. Il fut envoyé dans sa jeunesse, avec son oncle Siracon, à Abhed, calife d'Egypte, qui avait demandé à Noradin du secours contre les Francs. Après la mort de Siracon, il obligea Abhed à le faire son visir. Ce calife, le dernier des fatimites, étant mort lui-même, Saladin prit possession de

(1) Sanut III. Fidel. cruc. par. 6, c. ult. (2) Guil. Tyr. XXI, c. 6 et seq.

l'Egypte au nom de Noradin ; mais il ne lui laissa que le vain titre de souverain de cette belle conquête, et il retint toute l'autorité pour lui-même. Noradin donna des ordres, et fit des menaces, pour rappeler l'usurpateur : tout fut inutile, et la mort l'emporta comme il se disposait à passer en Egypte pour le punir de sa rebellion. Saladin prit aussitôt le titre de sultan de ce beau royaume, et peu content d'en avoir dépouillé la famille de son souverain, il lui enleva successivement ceux de Damas et d'Alep. Toutefois, après avoir établi sa puissance par la rebellion, l'injustice et l'ingratitude, il se signala par la sagesse de son gouvernement, par sa bienfaisance magnifique, et par une grande fidélité à sa parole. Tel est le mélange impur des vertus, qui n'ont que l'ostentation ou les penchans naturels pour base et pour règle.

Les chrétiens de Syrie, de leur côté, semblaient avoir oublié les pures maximes de l'évangile. La corruption de leurs mœurs avait énervé leur courage, et la valeur était devenue rare dans un état qui ne pouvait se soutenir que par l'héroïsme. Les affaires y étaient dans un état déplorable dès le temps du roi Amauri, comme on le voit par une lettre de ce prince au roi Louis le Jeune. Ce fut bien pis sous son fils Baudouin IV, jeune prince de treize ans seulement, et d'ailleurs attaqué d'une maladie fâcheuse qui dégénéra en lèpre. Après quatre ans de règne, il ne laissa pas de marcher, en 1177, au secours d'Ascalon attaqué par Saladin, qui fut entièrement défait ; mais l'année suivante, par la faute du comte de Tripoli, soupçonné d'intelligence avec les infidèles, le sultan surprit Baudouin dans des défilés, dissipa toutes ses troupes, et fut sur le point de le faire prisonnier. Saladin battit encore les croisés le 10 Avril 1179, et prit la forteresse du Gué de Jacob, ainsi nommée du lieu où l'on croyait que ce patriarche avait passé le Jourdain en revenant de Mésopotamie, et qui fut bâtie pour s'opposer tant aux garnisons des places voisines qu'aux incursions des Arabes. Pour surcroît

de malheurs, la lèpre du roi Baudouin empira : il devint aveugle, et incapable d'agir ; ainsi il fallut de nouveau choisir un régent pour le royaume, et en même temps un tuteur pour le neveu du roi, qui se voyant sans postérité, avait désigné ce jeune prince pour son successeur, et le fit couronner à l'âge de sept ans. Ces contre-temps occasionnèrent une agitation et des troubles qui annonçaient la ruine prochaine du royaume.

Le bruit de ces tristes nouvelles étant parvenu en occident, le pape Alexandre écrivit deux lettres circulaires, l'une aux princes et aux peuples, et l'autre aux prélats, afin de réveiller dans tous les cœurs un vif intérêt en faveur des chrétiens du Levant, parmi lequels, dit-il, on manque de braves gens et de bons conseils (1). En cette rencontre, le pape permit à ceux qui seraient dans le cas d'emprunter pour le voyage des saints lieux, d'engager leurs héritages aux ecclésiastiques, mais seulement au refus de leurs proches et des seigneurs de fiefs. Ces lettres furent appuyées par des chevaliers du temple de Saint-Jean, qui les présentèrent aux rois de France et d'Angleterre comme ils étaient ensemble pour une conférence dans la province de Normandie. Les deux rois parurent extrêmement touchés, et promirent d'envoyer de puissans secours: mais les promesses ne purent s'exécuter sitôt.

Les nouveaux Manichéens, dont les conventicules scandalisaient depuis long-temps quelques villes particulières, commençaient à faire des attroupemens nombreux en plusieurs contrées, et sur-tout dans les provinces méridionales de la France. Dès l'année 1176, les évêques de la province de Narbonne s'étaient assemblés en concile pour juger une troupe de ces hérétiques, qui se faisaient appeler les Bonshommes. On se convainquit par différens interrogatoires (2), qu'ils rejetaient l'ancien testament, et ne croyaient point que les enfans fussent sauvés par le baptême ; qu'ils tenaient au contraire que tout

(1) Alex. epi. 59 et 60. (2) T. x, Conc. p. 1470.

homme de bien, tant clerc que laïque, consacrait le sacrement de nos autels ; qu'on pouvait se confesser indifféremment aux laïques et aux prêtres ; que la confession suffisait, sans la satisfaction par les jeûnes et les autres œuvres de pénitence ; que ceux qui étaient ordonnés prêtres ou évêques sans les qualités qu'exige saint Paul, ne devenaient ni évêques, ni prêtres ; que le mariage était mauvais, et le serment défendu en toute rencontre sans nulle exception. Gaucelin, évêque de Lodève, prononça contre ces hérétiques une sentence d'excommunication, que souscrivirent les autres évêques et les seigneurs qui avaient assisté à l'assemblée ; en conséquence, on défendit a la noblesse de leur donner protection.

Les mêmes hérétiques, sous le nom de Cathares, causèrent jusqu'à la mort de vives alarmes à saint Galdin, archevêque de Milan (1). Ils s'étaient introduits en Lombardie à la faveur du schisme qui avait désolé si long-temps cette province ; mais ils s'y maintenaient, et faisaient même des progrès nouveaux depuis que l'unité était rétablie. Le saint archevêque qui ne cessait de trembler pour la foi de son peuple, s'efforça jusqu'au dernier soupir de le prémunir contre la séduction. Le jour même où il expira, il se rendit à l'église de Sainte-Thècle : mais il n'eut pas la force de dire la messe ; il la fit célébrer par le trésorier de la cathédrale, et recueillant le peu de forces qui lui restait, il monta au jubé avant l'évangile, et fit un sermon où il prouva solidement la foi catholique par les divines écritures et par les saints docteurs. Après qu'il eut achevé de parler, il se trouva si épuisé, qu'on fut obligé de le coucher doucement dans le jubé même. Il y rendit l'esprit comme la messe finissait, et il fut enterré sous le jubé en mémoire de la persévérance de son zèle. Il se fit quantité de miracles à son tombeau.

Dès l'année 1181, on fut contraint de marcher à main armée contre les Albigeois ou nouveaux

(1) Boll. ad 18 Sep.

Manichéens. Soutenus par beaucoup de chevaliers, et par quelques seigneurs puissans du pays de Toulouse; unis d'ailleurs, malgré leur rigorisme apparent, avec les brigands si décriés sous le nom de Cotteraux, ils avaient déjà commis en deçà de Toulouse les excès les plus crians. Etienne, abbé de Sainte-Geneviève de Paris, que le roi envoya dans cette ville, trace en deux mots un affreux tableau de ces désordres. J'ai vu, dit-il (1), sur toutes les routes les églises brûlées et ruinées jusqu'aux fondemens; j'ai vu les habitations des hommes devenues les retraites des bêtes sauvages. Henri, qui d'abbé de Clairvaux avoit été fait cardinal-évêque d'Albane, et qui était légat du saint siége en Bourgogne, marcha contre ces dangereux sectaires avec une armée nombreuse. Il prit le château de Lavaur, aujourd'hui ville épiscopale; il força le comte de Béziers, et différens seigneurs, d'abjurer l'hérésie.

Elle s'était masquée de son mieux au concile d'Albi, et l'on n'avait réussi à la dévoiler qu'à force d'interrogatoires, et d'inductions tirées de la confession équivoque des coupables. Les seigneurs, de concert avec les évêques, lui ayant laissé toute la sécurité possible, et une pleine liberté de s'expliquer, elle produisit au dehors toutes les horreurs qu'elle recélait dans son sein. On apprit que ses sectateurs rejetaient comme autant d'abominations, ce que l'église romaine enseigne et observe touchant le saint sacrifice de l'autel, le baptême des enfans, tous les sacremens et les offices divins; qu'ils regardaient toute conjonction, soit entre parens, soit entre étrangers, comme également criminelle; que bien des femmes cependant étaient devenues grosses parmi eux, sans qu'on leur vît d'enfans, parce qu'elles ne se faisaient aucune peine de faire périr leur fruit; qu'ils traitaient d'illusion ou de simple apparence, tout ce que l'évangile nous apprend de Jesus-Christ, l'incarnation du Verbe, la passion de ce Dieu fait chair, sa mort, sa résur-

(1) Steph. Tornac. ep. 75, al. 9.

rection ; enfin, qu'ils croyaient Satan créateur de toutes les choses tant visibles qu'invisibles, et l'auteur de la loi mosaïque (1). Ils abjuraient à la vérité ces erreurs quand ils étaient pressés ; mais sitôt qu'on les laissait libres, ils ne manquaient pas de retourner a leurs damnables observances.

Quand le légat Henri se rendit à Rome pour rendre compte au pape de cette épineuse commission, il trouva Lucius III sur la chaire de saint Pierre. Le pape Alexandre était mort cette année 1181, le trentième jour de Septembre, avec la réputation de l'un des plus savans pontifes qui eût existé depuis long-temps, sur-tout pour la connaissance des canons et des lois romaines. Son long pontificat, de vingt-deux ans moins quelques jours, durant lesquels il vit mourir quatre antipapes, servit utilement à rétablir l'autorité de l'église, fort ébranlée par l'esprit de schisme et de rebellion. Il introduisit le premier l'usage des monitoires, et mit la canonisation des saints au rang des causes majeures, en la réservant au saint siége. Le troisième concile de Latran, tenu sous son pontificat, ayant exigé les deux tiers des suffrages pour les papes qu'on élirait à l'avenir, on mit ce statut en pratique dès l'élection de Lucius, qui se fit le surlendemain de la mort d'Alexandre. Dès-lors aussi, et par une suite assez naturelle de ce décret, les cardinaux s'attribuèrent le droit absolu de donner un chef à l'église, indépendamment du reste du clergé et du peuple de Rome.

Le roi Philippe-Auguste régnait seul en France depuis un an, Louis le Jeune étant mort le 18 Septembre 1180. Philippe avait été couronné l'année précédente par les soins du roi son père, qui n'avait pas encore soixante ans, mais qui se sentait fort infirme. Avant cette cérémonie, le jeune prince, âgé de quatorze ans, s'étant égaré seul à la chasse au milieu des bois, fut saisi d'une frayeur qui lui causa une dangereuse maladie. Le roi Louis, qui était d'une

(1) Chron. Vosiens. p. 326, t. 2 ; Bibl. Lab.

grande piété, alla pour ce sujet en pélerinage au tombeau de saint Thomas de Cantorbéry, où le roi d'Angleterre l'accompagna dans les mêmes sentimens de vénération que Louis pour ce saint martyr. Le roi à son retour en France trouva le prince son fils en pleine santé ; mais il tomba presque aussitôt lui-même dans une paralysie qui l'empêcha d'assister au sacre du jeune roi, et qui le conduisit au tombeau quelques mois après. Louis VII, ou le Jeune, joignit sur le trône la pénitence et l'austérité à la piété. On apprend par une lettre du pape Alexandre à ce prince (1), qu'il observait, outre le carême ordinaire, le jeûne de l'Avent, le carême de saint Martin, c'est-à-dire, depuis la Toussaints jusqu'à l'Avent, et qu'il faisait une abstinence particulière le vendredi.

Elevé par un père si chrétien, le jeune roi Philippe témoigna, dès le commencement de son règne, un zèle ardent pour la religion, et une grande aversion des ennemis du christianisme. Les juifs établis fort anciennement à Paris, y étaient devenus si puissans, qu'ils possédaient près de la moitié de la ville (2). Une grande partie des chrétiens étaient réduits à tenir leurs logemens de ces infidèles, à des conditions ruineuses pour leurs fortunes, et quelquefois pour leur salut. Nobles, bourgeois, paysans du voisinage, tous étaient les victimes de l'usure si familière à cette nation dégradée. Les plus anciens héritages s'aliénaient de jour en jour ; ils attentaient de même sur la liberté personnelle, et aux mépris des lois, ils avaient beaucoup d'esclaves chrétiens de l'un et de l'autre sexe, qu'ils faisaient judaïser. Si quelques églises étaient réduites à leur emprunter de l'argent, ils prenaient en gage les crucifixs et les vases sacrés, qu'ils profanaient ensuite avec insolence.

D'ailleurs le bruit s'était répandu, et tout le monde était persuadé que chaque année, pendant la semaine sainte, les juifs égorgeaient en sacrifice un enfant chrétien. En effet, plusieurs d'entr'eux avaient été convaincus de ce forfait, et condamnés à être brûlés

(1) Alex. ep. 53, t. x, Conc. (2) Rigor. p. 8.

vifs sous le dernier règne (1). On honorait, comme martyr, un enfant nommé Richard, ainsi crucifié par les juifs à Pontoise, et rapporté ensuite à Paris au lieu nommé Champeaux où était le cimetière de la ville, et qui est devenu la paroisse des Saints-Innocens. On fut si généralement persuadé qu'il se faisait des miracles à son tombeau, que le roi Philippe, par respect, fit entourer cet endroit de murailles (2). L'an 1171, Thibaut, comte de Chartres, fit aussi brûler plusieurs juifs de Blois, pour avoir crucifié à Pâques un enfant chrétien, qu'ils avaient mis ensuite dans un sac, et précipité dans la Loire, où on le retrouva. Les meilleurs auteurs rapportent la mort de bien d'autres enfans égorgés de même par les juifs en Angleterre, aussi-bien qu'en France, et dans le même temps (3) : reproches étonnans sans doute ; mais la fausseté de tant d'accusations unanimes serait encore plus étonnante.

Philippe-Auguste les crut au moins suffisantes pour délivrer son royaume de ces ennemis domestiques. Par le conseil d'un saint anachorète nommé Bernard, qui vivait dans le bois de Vincennes, il rédima ses sujets chrétiens et son état des longues usures exercées par les juifs, en déchargeant leurs débiteurs de tout ce qu'ils leur devaient, et appliquant au fisc la cinquième partie du profit. Il confisqua de plus leurs terres et tous leurs immeubles, et après leur avoir donné un temps suffisant pour vendre leurs meubles, malgré toutes les sollicitations qu'on lui fit parvenir, il les obligea de sortir du royaume avec leurs femmes, leurs enfans et toute leur suite. L'année suivante 1183, il purifia toutes leurs synagogues, pour les changer en églises; ce qui ne servit pas moins que les qualités supérieures qu'il laissait déjà paraître à lui gagner le cœur de son peuple.

La même année, on découvrit à Arras une multitude de ces nouveaux Manichéens, qui, à la faveur

(1) Rigor. p. 21. Rob. 5. Mich. an. 1171. (2) Boll. 25 Mart. t. 8. 8, p. 588. (3) Chron. Joan. Brem. p. 1043 et seq. Gron. Gervas. ad an. 1181.

de la dissimulation et des ténèbres, portaient la contagion sous tous les climats. Ceux-ci se nommaient Patarins ; et tant par leurs artifices que par l'appât de leurs pratiques dissolues, ils avaient déjà séduits des clercs, des gentilshommes, des paysans, et surtout grand nombre de personnes du sexe. Ce fut une femme qui les dénonça, comme l'archevêque de Rheims, Guillaume de Champagne, cardinal et oncle du roi, se trouvait en conférence pour des affaires secrètes avec Philippe, comte de Flandres. L'archevêque Guillaume, si justement estimé pour ses étroites liaisons avec saint Thomas de Cantorbéry, ne manqua point de peindre au comte ces odieux sectaires des couleurs qu'ils méritaient. Ils furent convaincus, par leur propre aveu, des abominations dont on les chargeait, et le comte les condamna au feu, avec confiscation de leurs biens.

Les efforts que ces hérétiques ne faisaient qu'avec trop de succès pour étendre leurs maximes pernicieuses, et les voiles presque impénétrables dont ils avaient soin de les envelopper, donnèrent lieu à une longue et fameuse constitution du pape Lucius, et à des procédés tout nouveaux, où l'on croit voir l'origine de l'inquisition. Ce pontife tourmenté sans cesse par les Romains, qui n'avaient plus de l'ancienne élévation de leur ame qu'une arrogante fierté et une indocilité séditieuse, sortit enfin de leur ville avec toute sa suite, et alla s'établir à Vérone, où il demeura jusqu'à sa mort. L'empereur Frédéric l'y étant venu joindre avec une multitude de seigneurs et de prélats, on tint un concile ou congrès des deux ordres de l'état, qui firent de concert le décret suivant. Le pape y porte la parole ; mais il a soin d'avertir qu'il est appuyé de la puissance impériale.

En présence de notre cher fils l'empereur Frédéric, dit-il (1), de l'avis de nos frères les cardinaux, des patriarches, archevêques, évêques, et des seigneurs assemblés des diverses parties du monde, nous condamnons les hérétiques, quelques noms

(1) Decret. collect. 1, l. v, rit. c. 6.

qu'ils se donnent, Cathares, Patarins, Pavagins, Josepins, Arnaudistes, Humiliés, Pauvres de Lyon, Consolés, Croyans et Parfaits, et nous les soumettons à l'anathème perpétuel, avec ceux qui leur donnent retraite ou protection; et parce qu'ils méprisent les peines ecclésiastiques, nous ordonnons que ceux qui seront manifestement convaincus de ces hérésies, s'ils sont clercs ou religieux, soient dépouillés de tout ordre et bénéfice, puis abandonnés à la puissance séculière, pour recevoir la punition convenable, si ce n'est que le coupable, aussitôt qu'il sera découvert, fasse abjuration entre les mains de l'évêque du lieu. Le laïque, s'il n'abjure, sera de même puni par le juge séculier. Ceux qui ne seront trouvés que suspects, seront encore punis de même, s'ils ne font foi de leur innocence en la manière convenable. Pour ceux qui retomberont après l'abjuration ou la purgation, ils seront livrés au bras séculier, sans plus être écoutés.

Sur la remontrance de l'empereur et des seigneurs, ajoute le pape, nous statuons que chaque évêque visitera une fois ou deux l'année, soit par lui-même, soit par son archidiacre ou d'autres personnes capables, les endroits de son diocèse qui, selon la commune renommée, servent de retraite aux hérétiques: là, il fera jurer au moins trois ou quatre hommes bien famés, et tout le voisinage s'il le juge à propos, qu'ils dénonceront à l'évêque ou à l'archidiacre tant les hérétiques qui viendront à leur connaissance, que les gens qui tiendront des conventicules secrets, ou qui pratiqueront des singularités éloignées de l'usage commun des fidèles. Nous ordonnons encore que les comtes, barons, et toutes personnes constituées en autorité dans les villes et les autres lieux, promettent, avec serment, de prêter leur secours quand ils en seront requis, et qu'ils s'appliquent de bonne foi à exécuter, selon leur pouvoir, ce que l'église et l'empire ont statué contre les hérétiques et leurs complices; sinon, outre l'excommunication pour leur personne et l'interdit pour leurs terres, ils seront dépouillés des charges qu'ils possèdent,

sans pouvoir être admis à aucune autre. En général, tous les fauteurs de l'hérésie seront exclus de toute fonction publique, et notés d'infamie à perpétuité. Ceux qui sont exempts de la juridiction épiscopale, et soumis seulement à l'église romaine, ne laisseront pas de subir en cette matière le jugement des évêques délégués pour cela du saint siége.

On voit ici d'une manière bien articulée, le concours des deux puissances pour l'extirpation de l'hérésie ; comment elles se prêtent la main l'une à l'autre, et se bornent chacune aux moyens qui leur sont propres. L'église frappe de l'excommunication et des autres censures ; l'empereur, les seigneurs et les magistrats emploient les peines temporelles. On reconnaissait donc, conclut judicieusement le plus célèbre de nos historiens ecclésiastiques, qu'outre la peine spirituelle, il est permis d'employer la peine temporelle, et contre la même personne, et pour le même crime.

Entre les sectaires condamnés au concile de Vérone, tous n'étaient pas Manichéens, ni également condamnables. Quelques-uns même avaient commencé d'une manière édifiante et vraiment évangélique. Tels étaient les Humiliés et les Pauvres de Lyon. Il y eut d'abord en Lombardie des Humiliés, qui non-seulement n'étaient pas Manichéens, mais qui se rendaient formidables à leur égard, les confondaient publiquement, découvraient leurs artifices, et en convertirent grand nombre. C'étaient des hommes et des femmes qui vivaient en commun dans une grande pauvreté, et qui dans la grossièreté de leurs vêtemens, dans leurs discours, leurs manières et tout leur extérieur, retraçaient l'humilité qui les animait, et leur avait donné leur nom. Ils subsistaient du travail de leurs mains, et ne possédaient rien en propre, vivaient en commun, disaient tout l'office canonial du jour et de la nuit : plusieurs s'abstenaient de chair, et ne portaient point de linge. Les femmes étaient tellement séparées des hommes, qu'ils ne se voyaient pas même à l'église. Le pape avait approuvé cette institution, permettant aux clercs et aux laïques

lettrés qui la suivaient, d'instruire publiquement. Outre ceux qui vivaient ainsi en communauté, plusieurs autres à leur persuasion menaient une vie sainte dans le monde avec leurs femmes et leurs enfans. Ce n'étaient pas ces Humiliés que condamnait le concile de Vérone, mais ceux qui usurpant ce nom, aussi-bien que le ministère ecclésiastique, s'ingéraient sans mission à prêcher et à administrer les sacremens.

Dans la sentence du concile, il s'agissait des Vaudois ou Pauvres de Lyon, imitateurs dépravés de ces vertueux modèles. Leur secte, moins ancienne que les Albigeois, avait commencé en 1160, à l'occasion que nous allons dire. Plusieurs bourgeois notables de Lyon se trouvant rassemblés, un d'entr'eux mourut subitement en leur présence. Pierre Valdo, qui était de la compagnie, fut si frappé de cet événement, qu'il distribua sur le champ ses biens aux pauvres, qui s'attachèrent à lui en grand nombre. Il les exhorta à changer leur première indigence en une pauvreté volontaire et méritoire, telle que celle des premiers fidèles, et comme il avait quelque connaissance des lettres, il se mit à leur expliquer les écrits évangéliques en langue vulgaire. Le clergé l'accusa de témérité, et voulut lui imposer silence : mais il méprisa les remontrances et les réprimandes, fit succéder l'invective à l'enseignement, représenta les prêtres à ses disciples comme des gens corrompus dans les mœurs, et bassement jaloux de la pureté de leur vie et de leur doctrine. On les nomma Vaudois, du nom de leur maître ; Léonistes, de leur patrie, et Sabatés ou Insabatés, à cause de leur chaussure qui était ouverte par-dessus en forme de croix (1). Ils n'eurent d'abord de répréhensible que leur oiseuse pauvreté, jointe au mépris de l'autorité ecclésiastique, et long-temps ils formèrent un schisme pareil à celui des Donatistes, plutôt qu'une hérésie proprement dite : mais cette seule disposition ouvrait la

(1) Eberard. c. Vald. c. 25.

porte

porte à toutes les erreurs; il ne manquait plus qu'une occasion pour s'y précipiter.

Cependant l'empereur Frédéric étant encore à Vérone avec le pape Lucius, le patriarche de Jérusalem, les grands-maîtres des Templiers et des Hospitaliers, vinrent demander du secours au nom du roi Baudouin. Ce pauvre prince, incapable d'agir à cause de sa maladie, et ne trouvant plus de ressources dans son royaume, tandis que Saladin faisait de jour en jour de nouveaux progrès, avait envoyé ses ambassadeurs pour intéresser les Occidentaux au triste sort des chrétiens de l'orient. Après avoir donné la régence de son royaume à Gui de Lusignan son beau-frère, il avait été contraint de l'en dépouiller à cause de l'incapacité et de l'indocile fierté de ce jeune seigneur; puis il lui avait substitué le comte de Tripoli, qui avait déjà gouverné pendant la minorité du même roi. Lusignan, qui était comte de Joppé et d'Ascalon, places fort importantes, se retira mécontent dans la dernière, et refusa ouvertement l'obéissance à Baudouin.

Boëmond III, prince d'Antioche, ne donnait pas moins d'inquiétude que le comte de Joppé. Il avait quitté sa femme légitime, pour une concubine; et le patriarche Aimeri, ne consultant que l'ardeur de son zèle, l'avait excommunié. Le prince, furieux, persécuta sans aucune retenue, non-seulement le patriarche, mais les évêques et tout le clergé, désola leurs terres, pilla les biens des églises et des monastères, porta même la main sur différens ecclésiastiques avec une brutalité sacrilége. Le patriarche fut réduit à se renfermer avec son clergé dans une forteresse qui appartenait à l'église, et où Boëmond alla l'assiéger. Un seigneur puissant, nommé Renaud Mansuer, se retira de même dans un de ses châteaux qui passait pour imprenable, et y donna retraite aux personnes de différens états qui étaient en butte à la persécution. Quelques autres seigneurs, également scandalisés des emportemens du prince, abandonnèrent son service. Cependant Saladin, attentif à profiter des

moindres occasions, faisait trembler tous les bons citoyens pour le salut de l'état. On craignait également, et de laisser Boëmond abuser de sa puissance, et d'employer la force pour réprimer un prince emporté, capable d'appeler les infidèles à son secours, et trop faible pour les renvoyer ensuite quand il le voudrait.

Dans ces fâcheuses conjonctures, l'église reçut quelque consolation des Maronites, que le patriarche Aimeri eut le bonheur de faire rentrer dans la communion du saint siége. Ils étaient Monothélites, et depuis long-temps si fameux par leur attachement à cette hérésie, que pour en désigner les sectateurs, il n'y avait point d'autre nom que celui de Maronites dans la langue arabe qui était d'un usage vulgaire en Syrie. En rentrant dans le sein de l'unité avec leur patriarche et quelques-uns de leurs évêques, ils n'embrassèrent pas seulement la foi catholique, mais encore les rites latins, jusqu'à prendre la crosse et la mitre, et substituer les cloches aux cresselles dont nous usons le vendredi saint, et dont les Orientaux, aussi-bien que les Grecs, se servent toute l'année. Ils ne retinrent de particulier que la langue chaldaïque pour l'office divin, où ils l'emploient encore aujourd'hui, quoique l'arabe soit leur langue naturelle. Comme cette nation était toute guerrière, et en grande réputation de bravoure, les Francs conçurent une très-vive joie d'une réunion dont ils auraient pu tirer en effet le plus grand parti contre les infidèles.

Mais c'était moins les forces qui leur manquaient, que la bonne conduite et la vertu nécessaire pour les employer utilement. Les ambassadeurs que le roi Baudouin avait envoyés en Europe, le sentaient eux-mêmes, et le dirent clairement au roi d'Angleterre, à qui ils allèrent présenter le tableau de leurs désordres et de leurs infortunes, ainsi qu'à tous les plus puissans princes de la chrétienté. Henri II ne croyant pas pouvoir marcher en personne à la défense de l'orient, sans négliger, contre

le serment fait à son sacre, les soins de sa propre couronne et les intérêts de son peuple, promit d'aider de ses trésors et de tout son pouvoir ceux qui voudraient y aller (1). Le patriarche de Jérusalem lui dit avec émotion : C'est là ne rien faire, seigneur ; nous cherchons du courage, et non de l'argent : on nous en envoie de tous les pays ; mais il nous manque un homme. Il demanda que le roi fît au moins partir un de ses fils. Le roi y trouvant encore des difficultés, le patriarche franchit toutes les bornes du respect et de la modération, menaça le prince de l'abandon de Dieu, et ce qui était bien plus outrageant, il lui reprocha la mort de saint Thomas de Cantorbéry. Henri fut en effet très-irrité de ce discours. Eh bien, lui dit le patriarche en tendant le cou, faites d'Héraclius ce que vous avez fait de Thomas. Que m'importe d'être immolé de votre main, ou de celle des musulmans ? Vous n'êtes pas moins habile qu'eux à faire des martyrs. C'était ce même patriarche Héraclius, sans mœurs et sans pudeur en Palestine, qui en Europe le prenait ainsi sur le ton des martyrs et des apôtres.

Le roi Henri se contint avec sagesse, et ne diminua rien de sa bonne volonté pour les chrétiens du levant. Il passa en Normandie avec leurs ambassadeurs, et après y avoir célébré la fête de Pâques, il eut près de Rouen, avec le roi de France, une conférence qui dura trois jours. Le résultat fut qu'on enverrait à la Terre-Sainte un secours considérable tant en hommes qu'en argent. Il y eut grand nombre de seigneurs et de prélats qui prirent la croix sur le champ, entr'autres Baudouin de Cantorbéry, tout nouvellement placé sur ce siége, et Gautier, archevêque de Rouen : mais l'exécution ne répondit point à cette première ardeur ; les croisés ne se pressèrent pas de partir, et le patriarche de Jérusalem s'en retourna presque aussi peu accompagné qu'il était venu.

Le roi Baudouin IV mourut dans ces entrefaites

(1) Joan. Brompt. Chron.

le 16 Mars 1185. Le trône resta ainsi à un enfant de sept ans, dans la personne de Baudouin V, couronné du vivant de son oncle. Le malheur fut encore plus grand, quand la mort de ce jeune roi fit passer le sceptre, l'année suivante, à Gui de Lusignan son beau-père, époux en secondes noces de Sybille, sœur de Baudouin IV. Celui qui s'était montré incapable de la régence, fut revêtu de la royauté par le crédit de sa femme. Les grands sans cela ne voyaient qu'avec trop de peine élever sur eux un homme qui n'était pas du sang royal. Le comte de Tripoli sur-tout, Raimond III, de la maison des comtes de Toulouse, fut si sensible à cette préférence, qu'enfin il porta le ressentiment jusqu'à trahir la cause commune en traitant avec Saladin.

Quelque mouvemens que le pape Lucius se fût donnés en conséquence de l'ambassade de Baudouin IV, afin de soutenir son royaume chancelant, la mort du pontife, qui fut presque aussi prompte que celle du roi, l'empêcha de lui procurer le secours qu'exigeaient des besoins si pressans. Lucius mourut le 25 Novembre de la même année 1185. Quelques jours après, on lui donna pour successeur Humbert Crivelli, natif de Milan, dont il était archevêque depuis sept mois seulement.

L'empereur Frédéric était encore en Italie, où il maria le roi son fils, jeune prince de vingt-un ans, avec Constance, héritière présomptive du royaume de Sicile, qui en avait trente-un. Le même jour, il lui fit prendre le titre de césar. Le nouveau pape, nommé Urbain III, vit avec chagrin ce commencement arbitraire d'empire, et plus encore peut-être une alliance qui tendait à rendre l'empereur tout-puissant en Italie. En sa seule qualité de Milanais, il avait peine à oublier les maux que ce prince avait faits à sa patrie. Le jeune roi Henri, génie hautain, inquiet, emporté, contribua aussi beaucoup à fomenter la division entre l'empereur son père et le souverain pontife (1). Il ne craignit point de revenir

(1) Arnold. Lubec. Chron. Slav. III, cap. 16.

sur la question des investitures, qui avait occasionné de si funestes et de si longs troubles; et sur ce qu'un évêque, d'ailleurs fort réservé, n'approuvait pas ses prétentions, il le fit battre à coups de poings, et traîner avec outrage dans les boues. Parce que le pape Urbain ne se montrait pas d'humeur à plier, le prince enleva une grande somme d'argent qu'on portait au pape, et fit couper le nez au porteur. Pour l'empereur, sans vouloir donner atteinte à ce qui avait été réglé avec tant de peine touchant les investitures, il voulait au moins se maintenir dans quelques autres pratiques qui n'avaient pas été abolies d'une manière aussi authentique, et qu'Urbain III regardait néanmoins comme abusives. Chacun des contendans se fit un parti parmi les seigneurs et les prélats. La division fermenta bientôt avec chaleur: l'empereur se répandait en plaintes injurieuses contre le pape; le pape menaçait l'empereur des foudres de l'église, et pour les lancer plus librement, déjà il était sorti de Vérone fort attachée à Frédéric, quand la mort du pontife prévint ce coup fatal, et tous les malheurs qui en eussent été la suite.

Mais pendant que ces tempêtes agitaient l'église jusque dans son centre, l'œuvre du Seigneur s'avançait au loin parmi les nations barbares du septentrion (1). Un chanoine zélé de Sigeberg, nommé Meinard, fit plusieurs voyages en Livonie avec des marchands, pour un commerce bien différent de celui qu'il paraissait avoir en vue. Par cette industrie, il s'insinua dans l'esprit de ces peuples, leur inspira du goût pour les richesses que la rouille et les vers ne sauraient corrompre, et en gagna un grand nombre à Dieu. L'archevêque de Brême, instruit de l'état des choses, lui conféra sa mission en règle, et afin de lui concilier la plus grande autorité, on l'ordonna évêque. Meinard établit son siége à Riga, capitale du pays, et y bâtit une église cathédrale en 1186. Son affabilité, sa douceur, ses libéralités jointes à toutes ses vertus, attirèrent une

(1) Arnold. Lubec. Chron. VIII, c. 8.

grande multitude de païens. Bertold, abbé saxon de l'ordre de Cîteaux, vint travailler avec lui, quitta son abbaye pour se consacrer à cette mission, et par les exemples de ses austérités, de son détachement, de sa modestie, de sa patience inaltérable, il imprima aux nouveaux fidèles et aux infidèles mêmes un grand respect pour l'évangile. Tels furent les apôtres de la Livonie, et les deux premiers évêques de l'église de Riga, où Bertold fut successeur de Meinard.

L'église de Jérusalem enfin, ainsi que le royaume, était au moment de sa ruine. Dans l'état de dépérissement où il se trouvait, on eut encore l'imprudence d'irriter Saladin, et de lui donner lieu de crier avec justice à l'infraction des traités, des lois même de l'humanité, sans égard à la trève qui avait été conclue entre les chrétiens et le sultan. Renaud de Châtillon, prince de Carac, continuait ses courses contre les infidèles, et de concert avec les Templiers dont ses terres étaient remplies, il les chargeait en toute rencontre, et les traitait avec une dureté barbare. Une caravane très-nombreuse, sur la foi des traités, passant tranquillement d'Egypte en Arabie, il l'enleva sans peine, et fit mettre aux fers tous les pélerins. Saladin envoya redemander ces prisonniers. Renaud, bien loin de faire justice, s'abandonna aux fougues d'un faux zèle, et vomit mille injures contre Mahomet. Saladin en fut tellement indigné, que prenant Dieu à témoin de la foi des sermens violés par les chrétiens, il jura de leur faire la guerre de tout son pouvoir, et de tuer de sa main Renaud de Châtillon.

Il entra peu après sur les terres des chrétiens avec une armée de plus de cinquante mille hommes (1). Le poids de sa vengeance tomba d'abord sur les grands maîtres du temple et de l'hôpital, Gérard de Bideford et Roger des Moulins, qu'il surprit et battit le premier jour de Mai 1187; de là il marcha contre Tibériade, appartenant au comte de

(1) G. Nang. chron. an. 1186, 1187. Chron. Reichersp. an. 1187.

Tripoli, qui s'était réconcilié, du moins en apparence, avec le roi Gui de Lusignan : car la foi de ce seigneur demeura toujours suspecte depuis l'élévation de Gui sur le trône, et différens auteurs prétendent que son ambition effrénée entendit à l'offre que lui fit Saladin de lui donner la couronne de Jérusalem s'il embrassait le mahométisme. Le sultan prit d'emblée la ville de Tibériade ; mais il fut arrêté par la résistance de la citadelle. Alors le roi de Jérusalem et tous les princes réunis par la grandeur du péril, volèrent au secours de la place. Les deux armées se trouvèrent en présence a Hittin, peu éloigné de Tibériade, le 2 de Juillet, qui était un vendredi, jour heureux et sacré pour les musulmans. Le combat s'engagea aussitôt avec une grande bravoure, et dura trois jours. Enfin les croisés, accablés par le nombre, épuisés par l'excès de la fatigue, de la soif et de la chaleur, furent entièrement défaits. Le roi Gui, Renaud de Châtillon, les maîtres du temple et de l'hôpital, furent faits prisonniers avec une infinité de guerriers de moindre considération. Le comte de Tripoli, après avoir fait des prodiges de valeur, qui ne purent toutefois rétablir sa réputation, se fit jour à travers les ennemis, l'épée à la main, et se retira à Tyr, emportant avec lui le mépris des infidèles et l'exécration des chrétiens. La perte la plus affligeante fut celle de la vraie croix, qu'on avait portée au combat selon la coutume. La douleur des Orientaux schismatiques ne parut pas moins vive que celle des Latins. Les Mahométans eux-mêmes regardèrent ce monument sacré comme le fruit le plus précieux de leur victoire.

Aussitôt après la bataille, on amena les prisonniers les plus qualifiés dans la tente du sultan. Il commença par remercier Dieu du succès de ses armes, qu'il attribua moins à sa valeur qu'aux crimes des chrétiens ; ensuite il fit asseoir à ses côtés le roi Gui de Lusignan, Renaud de Châtillon et les autres seigneurs. Comme ils étaint dévorés par la soif, on apporta du sorbet qu'il présenta au roi. Ce

prince, après avoir bu, passa la coupe à Renaud de Châtillon; mais Saladin dit au roi, par interprète : C'est à vous que je présente à boire, et non pas à ce monstre, qui ne doit point espérer de quartier. C'est que parmi les Arabes, encore aujourd'hui tout brigands qu'ils sont, le droit d'hospitalité est si inviolable, qu'un prisonnier à qui ils donnent à boire ou à manger est sûr de la vie. Le sultan envoya donc les princes chrétiens prendre de la nourriture dans un endroit séparé.

On les lui ramena aussitôt après, et adressant la parole à Renaud avec un ton et des regards terribles, il lui reprocha le mépris de la foi jurée, ses invectives contre Mahomet, et d'avoir même tenté de piller la Mecque. Je suis obligé, ajouta-t-il, de venger notre prophète et sa loi. A une seule condition, je puis te faire grâce; c'est que tu embrasses la religion que tu as blasphémée. Les bienfaits et les faveurs les plus signalées prendront alors la place des châtimens qui te sont dus. La foi que Châtillon avait très-mal pratiquée, se ranimant tout entière dans ce péril extrême, il ne témoigna que du mépris tant pour les promesses que pour les menaces du musulman : il répondit avec intrépidité, qu'il voulait mourir chrétien. Saladin se levant irrité, lui déchargea un coup de cimeterre sur la tête, et les gens de sa suite l'achevèrent. C'est ainsi que les écrivains mahométans rapportent le martyre de Renaud de Châtillon. Tous les Templiers et les Hospitaliers pris avec lui furent pareillement égorgés. On compta jusqu'à deux cents Templiers ainsi massacrés de sang froid. Ils ne faisaient quartier aux musulmans ni en paix, ni en guerre; et Saladin crut rendre service au pays, en le purgeant, comme il s'en exprima, de tous ces assassins.

Il n'eut pas plutôt forcé la citadelle de Tibériade, que son premier soin fut de chasser les Francs des places maritimes, pour leur ôter toute communication avec la Grèce et le reste de l'Europe. Il les leur enleva en effet pour la plupart, soit par composition, soit de vive force, permettant aux chré-

tiens des villes qui venaient à soumission, de se retirer avec leurs familles et leurs effets, traitant les autres avec une sévérité proportionnée à leur résistance. C'est ainsi que Césarée, qui se défendit vigoureusement, fut brûlée et saccagée sans miséricorde.

Enfin le sultan attaqua le 19 de Septembre la ville de Jérusalem, qui était l'objet capital de son entreprise. Elle était d'une force, et même encore dans un état à pouvoir se défendre long-temps : mais la défaite de Tibériade, la prise de tant d'autres places, et sur-tout la perte de presque tous les officiers de marque, y avaient répandu la plus fatale consternation. Ce qui acheva de désespérer les assiégés, c'est qu'ils découvrirent une conjuration formée par les chrétiens du rit grec, qui étaient en grand nombre dans la ville, et qu'on se repentit trop tard d'avoir tourmentés sans ménagement. On fit au sultan des propositions, qu'il rejeta d'abord avec hauteur, comptant sur les conjurés qui devaient lui livrer une porte de la ville. Il objecta quelques scrupules de sa religion vindicative, et dit que l'honneur, ainsi que la conscience, l'obligeait de venger le sang de tant de milliers de musulmans massacrés par les chrétiens : mais la reine et les seigneurs lui ayant fait répliquer que s'il ne leur accordait une capitulation honorable, il pouvait s'attendre à la plus opiniâtre défense, et a tout le ressentiment de la bravoure outragée, il craignit de les réduire au désespoir, et capitula aux conditions suivantes : Qu'ils rendraient la ville en l'état où elle était, sans rien démolir ; que la noblesse et les gens de guerre sortiraient en armes et sans escorte, pour aller à Tyr, ou en tel autre lieu qu'ils voudraient ; que les citoyens emporteraient leurs meubles, et seraient de même conduits en sûreté, mais après avoir payé par tête une taxe fixée.

Le vendredi, second jour d'Octobre, Jérusalem fut rendue à ces conditions, et Saladin qui se piquait de générosité et de fidélité à sa parole, les fit observer avec une ponctualité remarquable. Le patriarche

Héraclius enlevant toutes les richesses et les ornemens des églises, jusqu'aux lames d'or et d'argent dont le saint sépulcre était couvert, les officiers du sultan prétendirent que la capitulation ne permettait d'emporter que les biens des particuliers. Saladin voulut que puisqu'elle n'exceptait pas formellement ceux des églises, on n'aggravât point l'infortune de ces malheureux sur des titres qui n'étaient pas incontestables à la lettre. En toutes choses, il marqua une égale magnanimité. Il traita la reine Sybille, ainsi que les princesses ses filles, avec beaucoup de respect, et lui fit espérer la liberté du roi son époux, moyennant une rançon médiocre, et dont ensuite la ville d'Ascalon tint lieu. Les femmes et les filles de Jérusalem suivaient la reine en troupes, tenant les enfans par la main, et se lamentant d'une manière attendrissante. Le vainqueur leur demanda ce qu'il pouvait faire pour tempérer leur douleur. Seigneur, lui répondirent-elles, nous avons tout perdu; mais vous pouvez, sans nuire à votre puissance, convertir en joie notre infortune. Rendez-nous nos pères, rendez-nous nos maris qui languissent dans les chaînes, nous vous abandonnons volontiers tout le reste : ils ôteront à nos larmes toute leur amertume, en y mêlant les leurs, et celui qui nourrit les oiseaux du ciel, nous nourrira avec nos enfans. Saladin commanda sur le champ qu'on cherchât parmi les captifs tous ceux qu'elles réclamaient, paya de son trésor leur rançon à ses soldats, et fit à toutes ces familles malheureuses des présens proportionnés à leur condition.

Mais autant ce prince infidèle signala son humanité, autant le comte de Tripoli se montra indigne de la loi de grâce et de charité qu'il professait. Il leur ôta, quand elles furent réfugiées chez lui, tout ce que Saladin leur avait donné, et les plongea dans un tel désespoir, qu'une femme réduite à n'avoir pas de quoi nourrir son enfant, le jeta dans la mer. Il ne tarda point à recevoir le prix de sa rapacité détestable. Saladin, loin de le traiter en favori et en homme de confiance, voulut mettre

garnison dans Tripoli. Le comte en perdit la raison, fut atteint d'une espèce de rage, et mourut subitement.

Aussitôt que les chrétiens francs furent sortis de Jérusalem, les musulmans en abattirent toutes les croix, les foulèrent aux pieds, et commirent sur elles toutes sortes de profanations, comme sur des instrumens d'idolâtrie déshonorans pour le Messie même, selon l'alcoran, qui tient que Jesus n'y fut point attaché, mais que l'on crucifia Judas en sa place. Toutes les églises furent converties en mosquées, excepté celle du Saint-Sépulcre, à cause des pélerinages qui faisaient la richesse de Jérusalem: mais il ne fut permis de venir visiter les saints lieux que sans armes, en nombre médiocre, et en payant certains droits. Les chrétiens syriens, arméniens, grecs, et de tous les autres rites, excepté le latin, y demeurèrent. Tel fut l'état où retomba Jérusalem sous la domination des infidèles, après avoir épuisé l'Europe, pendant quatre-vingt-huit ans, de presque toutes ses richesses, et de ses meilleurs guerriers. Il ne resta aux Latins en orient que trois places considérables, Antioche, Tyr et Tripoli.

Ces nouvelles arrivèrent en Italie avec toute la célérité qui accompagne la renommée dans ses annonces funestes (1). En moins de trois semaines, Urbain III les apprit, et en mourut de chagrin le 19 Octobre 1187, après un pontificat de moins de deux ans. Le 20 du même mois, on élut à sa place Albert, cardinal-chancelier de l'église romaine, qui prit le nom de Grégoire VIII. Son élection fit concevoir de grandes espérances. L'historien Hugues d'Auxerre le peint comme un homme savant, éloquent, d'un grand zèle, de mœurs irréprochables, et même d'une vie austère: mais il ne tint le saint siége qu'un mois et vingt-sept jours, étant mort à Pise où il venait de réconcilier cette république avec celle de Gênes, alors très-puissantes l'une et l'autre, afin de travailler de concert au recouvrement de

(1) Gervas. Chron. p. 1507.

la Terre-Sainte. Trois jours après sa mort, 19 de Décembre, on élut à Pise même, pour lui succéder, Paul ou Paulin, cardinal-évêque de Palestrine, qui fut nommé Clément III.

Aussitôt après son couronnement, il s'appliqua à rétablir solidement la paix parmi les Romains, agités par des factions continuelles depuis plusieurs pontificats. Le sujet principal de cette longue division était la ville de Tusculum, qui appartenait au pape, et que les Romains, après quelques batailles humiliantes, voulaient absolument soumettre pour réparer leur honneur. Le pape Clément leur céda ses droits sur les remparts de cette place; et à cette condition, ils lui rendirent leur ville, leur sénat et le droit de monnaie, en réservant néanmoins le tiers de la monnaie aux sénateurs, jusqu'à ce que les dettes que certaines églises avaient contractées envers eux fussent entièrement acquittées. Ils s'engagèrent de plus à marcher, dès qu'ils en seraient requis, avec leurs troupes, qui seraient alors défrayées par le pape, suivant l'ancienne méthode (1). Après ce traité, Clément III vint à Rome, où il se trouva le 3 de Mars.

Il fit alors les dispositions nécessaires pour faire prêcher la croisade dans les différens états de la chrétienté. Il envoya des légats en Allemagne, en France et en Angleterre. Il tint la main à l'exécution de ce qu'avait ordonné son prédécesseur immédiat, pour appaiser avant toute chose la colère de Dieu; savoir, de jeûner pendant cinq ans tous les vendredis. Ceux qui jouissaient d'une pleine santé devaient encore s'abstenir de viande le mercredi et le samedi, à quoi les ecclésiastiques ajoutaient le lundi. Il donna l'exemple d'une réforme générale dans la dépense de la table, des ameublemens, des habits et des équipages, afin d'assister plus libéralement ceux qui se croiseraient. Les cardinaux se firent un devoir de l'imiter. Le savant et zélé archevêque de Tyr, Guillaume, qui avait déjà passé la mer pour assister au dernier concile général, était revenu en Europe pour en inté-

(1) Rog. pag. 689.

resser les princes au sort déplorable des Latins orientaux. Alors il ménagea une conférence entre les rois de France et d'Angleterre, qui se faisaient une guerre fort animée. Dans cette assemblée auguste et nombreuse, il peignit de si vives couleurs la désolation de l'église d'orient, et les maux plus affreux encore dont elle était menacée, que les deux rois oubliant leur querelle particulière, ne pensèrent plus qu'à venger l'injure de la religion. Ils prirent la croix sur le champ, et furent imités par Richard, comte de Poitou, fils aîné du roi d'Angleterre, par Hugues III, duc de Bourgogne, par Philippe, comte de Flandres, et par une grande multitude de seigneurs d'une moindre marque. Pour distinguer les nations, on convint que les Français porteraient une croix rouge, les Anglais une blanche, et les Flamands une verte.

On publia de sages ordonnances pour empêcher les désordres pendant le voyage, et pour maintenir la paix dans les deux royaumes dont les souverains s'étaient croisés. Ce fut encore dans ces conjonctures qu'on établit l'imposition fameuse, qui fut appelée dîme saladine, comme exigée pour faire la guerre à Saladin. Tous ceux qui ne se croisaient pas, furent obligés de payer, pendant l'année 1188, la dixième partie de tous leurs revenus, et même de leurs meubles. On soumit à l'anathème ceux qui se rendraient réfractaires, et pour assurer mieux encore la perception, on établit des commissaires puissans et vigilans, parmi lesquels un templier, un hospitalier, un officier du roi, et un de l'évêque. Les gens de tout état et de toute condition furent soumis à cet impôt, clercs et laïques, séculiers et réguliers, à l'exception des léproseries, de l'ordre des Chartreux, de ceux de Cîteaux et de Frontevrault. Les ecclésiastiques en murmurèrent, et publièrent leurs plaintes par l'organe du savant Pierre de Blois. Ils prétendirent que l'église était par là réduite en servitude, appliquant aux choses temporelles l'idée de la liberté sainte, qui ne concerne que l'affranchissement du péché et des cérémonies légales, et qui d'ailleurs regarde le corps des fidèles aussi-bien que le clergé. On négli-

gea ces plaintes, et la collecte n'en eut pas moins lieu.

Cependant il survint entre les rois de France et d'Angleterre une guerre nouvelle, qui retarda leur départ. Richard, fils aîné du monarque anglais, s'étant séparé du roi son père, pour se mettre sous la protection de Philippe-Auguste, le pape Clément envoya le cardinal Jean d'Anagni pour terminer un différent si hors de saison. On tint une conférence à la Ferté-Bernard, où le cardinal-légat avait réuni les deux monarques, avec le prince Richard. Philippe-Auguste exigea d'abord l'accomplissement du mariage qui avait été promis entre sa sœur Alix et le comte de Poitiers. Le roi Henri voulut au contraire faire épouser Alix à Jean son second fils, dont il se croyait plus assuré que de Richard. Comme on ne pouvait s'accorder, le légat protesta que si le roi Philippe ne convenait avec le roi d'Angleterre, il mettrait l'interdit sur toutes les terres de France. Philippe, avec un respect religieux pour les vrais droits du chef de l'église, avait trop de lumières et d'élévation dans l'ame pour souffrir qu'on donnât la moindre atteinte aux prérogatives également éminentes et naturelles de sa couronne (1). Il protesta qu'il ne déférerait point à une sentence évidemment injuste; qu'il n'était point sur la terre de puissance autorisée à empêcher les monarques français de réprimer leurs vassaux rebelles, de venger les injures et le mépris de leur couronne; que les sterlings d'Angleterre pouvaient bien éblouir un cardinal, mais qu'ils n'ôtaient rien à la majesté ni à la souveraineté d'un roi de France.

Philippe soutint par ses exploits cette noble fierté, et le roi Henri fut réduit à faire un traité par lequel il se mit à sa discrétion. Ils convinrent, entr'autres choses, de partir au printemps de l'année suivante pour la Terre-Sainte: mais le roi d'Angleterre conçut un chagrin si vif de se voir abandonné par ses propres enfans, qu'il tomba malade à Chinon en Touraine, où il mourut le 6 Juillet de cette année 1189.

(1) Chron. Clarav. Rog. p. 652.

Quelques jours avant sa mort, il donna sa malédiction à ses enfans, et ne voulut jamais la révoquer, quelque instance que lui en fissent les évêques et les autres personnes pieuses. Il ne laissa pas de se faire porter à l'église, et de recevoir le corps et le sang de Notre-Seigneur, après l'absolution de ses péchés.

Richard son fils, déjà comte de Poitiers, lui succéda en tous ses états. Avant d'être sacré, il jura devant l'autel à Ouestminster, de conserver toute sa vie la paix et l'honneur de l'église, de gouverner son peuple selon toutes les règles d'une exacte justice, d'abolir les mauvaises coutumes, et d'en établir de bonnes. Après la cérémonie, comme il donnait aux évêques un festin solennel où servaient les seigneurs les plus distingués, des juifs vinrent lui offrir leurs présens. Cette nation était fortement soupçonnée de maléfices, et d'ailleurs fort odieuse en Angleterre, aussi-bien qu'en France, depuis les massacres d'enfans qui les avaient fait bannir par Philippe-Auguste. Un chrétien voulut les empêcher d'entrer au lieu du festin, et souffleta l'un d'entr'eux. A son exemple, plusieurs autres zélateurs les repoussèrent avec les mêmes outrages. L'emportement devint bientôt général. Le tumulte passa du palais dans toute la ville de Londres, où le bruit se répandit que le roi avait ordonné d'exterminer les juifs. Le peuple nombreux de cette grande ville, et ceux que la cérémonie avait attirés des provinces en plus grand nombre encore, s'armèrent de toute part, et les chargèrent avec férocité. Les juifs prirent la fuite vers leurs maisons; mais il y en eut une infinité qui périrent avant d'y arriver. On mit le feu aux endroits où les autres s'étaient réfugiés, avec une si aveugle fureur, que plusieurs maisons des chrétiens devinrent la proie des flammes. Le roi fit de vains efforts pour arrêter ce désordre : le peuple en furie n'écouta point les plus grands seigneurs que Richard avait envoyés à cet effet, et qui se retirèrent bientôt dans la crainte de devenir eux-mêmes les victimes de la fureur populaire.

Le monarque voulant au moins empêcher que cette barbarie ne s'étendît aux provinces, expédia de

tous côtés des défenses rigoureuses de faire aucun mal aux juifs : mais avant la publication, l'exemple de Londres avait déjà entraîné plusieurs villes ; il fut encore imité l'année suivante par la ville d'Yorck. Le vendredi de la semaine de la Passion, 16 de Mars, les juifs de cette ville, poursuivis par les chrétiens, se renfermèrent dans la tour, et refusèrent de la rendre. S'y voyant attaqués vivement, sans relâche ni le jour, ni la nuit, ils offrirent une grande somme d'argent pour en sortir, et se retirer la vie sauve ; ce qui leur fut refusé. Alors un d'entr'eux ouvrit l'avis de s'égorger les uns les autres. Le désespoir le fit adopter généralement : chaque père de famille prit un rasoir, coupa la gorge à sa femme, à ses enfans, à ses domestiques, et enfin à lui même. Ainsi périrent les juifs d'Yorck, au nombre de cinq cents, en comptant seulement les chefs de famille. Le roi Richard en prit des mesures d'autant mieux concertées, pour prévenir les troubles pendant son absence, et pour se procurer les fonds dont il avait besoin pour l'expédition du levant.

La croisade avait été prêchée en Allemagne, ainsi qu'en France et en Angleterre. Dans une diète extraordinaire assemblée par l'empereur à Mayence, on lut publiquement une relation touchante de la prise de Jérusalem. L'empereur se croisa sur le champ avec son fils nommé aussi Frédéric, et soixante-huit des plus grands seigneurs, tant ecclésiastiques que séculiers. Les gens de toute condition se croisèrent en si grand nombre, que le prince craignant les désordres et les embarras qu'une trop grande multitude pouvait occasionner, fit défendre, sous peine d'excommunication, à ceux qui n'auraient pas au moins trois marcs d'argent, de marcher avec son armée.

Il partit immédiatement après Pâques de l'année 1189, et prit sa route par la Hongrie, où il fut parfaitement accueilli par le roi Bela, troisième du nom ; mais en Bulgarie où il pénétra peu après, il fut souvent obligé de s'ouvrir le passage l'épée à la main. Sur les terres de l'empire d'orient, il n'eut pas moins

moins de contradictions à essuyer de la part de l'empereur Isaac l'Ange, qu'on n'en avait éprouvé dans les croisades précédentes par la perfidie des Grecs. Isaac s'était mis en tête, sur les prédictions d'un moine de Stude, nommé Dosithée, que Frédéric venait dans le dessein de faire son propre fils empereur de Constantinople (1). Il croyait devoir lui-même l'empire à ce visionnaire, qu'en récompense il fit patriarche de Jérusalem, les Grecs continuant à instituer des patriarches de leur rite dans cette église et dans celle d'Antioche, malgré la possession où s'en trouvaient les Latins. Il en usa si mal avec les Allemands, à qui toutefois il avait promis la liberté du passage, que Frédéric indigné fit le dégât sur les les terres du Grec perfide, et s'empara de Philippopolis dont l'historien Nicétas était gouverneur. Cet écrivain donne à ce sujet les Allemands pour des iconoclastes ; ce qui ne peut être fondé que sur les préventions nationales, ou sur les profanations inévitables parmi les emportemens du soldat, quelle que soit la foi qu'il professe. De Philippopolis, Frédéric vint à Andrinople, où il passa l'hiver. Avec son armée qui était de cent cinquante mille hommes, et son habileté dans la guerre, il eût pris aisément Constantinople, si le Grec ne se fût humilié devant lui avec toute la bassesse d'un traître démasqué. Il se contenta d'en tirer de grandes sommes d'argent, des vivres en abondance, et des vaisseaux pour passer le détroit.

Après avoir traversé l'Hellespont, il s'avança avec confiance en Asie, où il avait été invité par le sultan d'Icone Keligé Arslam, quatrième des Seljoucides, afin de joindre leurs troupes ensemble contre Saladin leur ennemi commun : mais depuis peu les sultans d'Icone et d'Egypte s'étaient réconciliés en l'honneur de Mahomet, et Mélick, fils aîné d'Arslam, venait d'épouser la fille de Saladin, qui lui avait envoyé ses meilleures troupes. Le sultan d'Icone était d'ailleurs le plus puissant des princes musulmans, après Saladin : il possédait la Lycaonie, la Pisidie, la Pam-

(1) Nicet. l. II, c. 4.

phylie, l'Isaurie et la Cappadoce. Avec tant de forces, il attaqua Frédéric dans les défilés fameux par la défaite de l'arrière-garde du roi Louis le Jeune. Le combat fut terrible, et ce ne fut qu'avec une habileté égale à la valeur, que l'empereur força le passage des montagnes de Lycaonie, et arriva dans la plaine. Il y gagna encore deux batailles, et prit d'assaut la ville d'Icone, où son armée s'enrichit du butin, mais diminua considérablement de nombre; ensuite il passa les monts de Cappadoce, et voulut faire reposer ses troupes dans une riche et riante vallée qu'arrose le fleuve Cydnus. La chaleur était extrême: il lui prit envie de se baigner, comme autrefois à Alexandre le Grand, dans le même endroit. L'issue en fut encore plus funeste: à peine Frédéric, âgé de soixante-dix ans, fut-il dans la rivière, dont les eaux sont extraordinairement froides, qu'il perdit connaissance, et ne la recouvra que pour remercier le Seigneur de lui avoir fait la grâce d'accomplir une partie de son vœu; après quoi il expira le 10 de Juin 1190.

Frédéric, duc de Suabe, son second fils, prit la conduite de l'armée, et avec des difficultés incroyables, parvint à Antioche: mais la peste s'y mit dans ses troupes, qui se virent bientôt réduites à sept mille hommes d'infanterie, et à six cents chevaux. Il mourut lui-même six mois après son père, devant la ville d'Acre ou Ptolémaïde, que le roi Gui de Lusignan, délivré de prison, assiégeait avec les chrétiens fugitifs de Jérusalem et quelques secours d'Italie. Henri VI, fils aîné de l'empereur Frédéric, était resté en Europe, et déjà reconnu roi de Germanie. Cependant les rois de France et d'Angleterre, amis à toute épreuve à ce qu'il paraissait depuis longtemps, résolurent de marcher ensemble au secours des chrétiens de Palestine. Il n'était point de succès si éclatans qu'on n'eût lieu d'attendre de ces deux princes réunis. Ils étaient l'un et l'autre à la fleur de leur âge, Philippe-Auguste à vingt-quatre ans, ayant toute la force et même toutes les grâces du corps et de l'esprit, une grande élévation de sentimens, le

goût du bien et des grandes choses, la valeur héréditaire à la maison de France, une sagesse et une modération rare à son âge, sur-tout dans les princes parvenus de si bonne heure à la royauté : il écoutait volontiers le conseil des vieillards, et ne trouvait pas mauvais qu'on l'avertît de ses fautes. Le roi Richard, âgé de trente-trois ans, n'avait ni le corps, ni l'esprit aussi bien faits que Philippe ; il était dur et hautain, d'autant plus exigeant qu'on lui déférait davantage, sans ménagement, sans respect pour les droits même de la nature qu'il n'avait pas craint de violer en s'armant contre son propre père : mais il était d'une bravoure héroïque, et d'une égale capacité dans l'art de la guerre, entreprenant, intrépide, d'un courage indomptable, qui l'a fait surnommer Cœur de lion.

Ayant fait en Normandie les préparatifs de son voyage, il alla prendre à Tours la gibecière et le bourdon de pélerin, puis partit pour Vézelai en Bourgogne, où les deux rois s'étaient donné rendez-vous. Philippe commença par prendre, dans le plus grand détail, des mesures sages pour le bon gouvernement du royaume, dont il laissait le loin en son absence à sa mère Adèle. Il pourvut à la nomination même des évêches et des abbayes royales, ordonnant que durant la vacance de ces bénéfices, la régente tînt la régale dans sa main, jusqu'à ce que le bénéficier élu fût sacré ou béni. Il statua aussi, pour les bénéfices vacans en régale, qu'on les conférât en son nom à des sujets vertueux et lettrés, suivant le conseil du célèbre solitaire Bernard, qui vivait en réputation de sainteté dans le bois de Vincennes. C'est ici un témoignage des plus formels et des plus anciens du droit de conférer les bénéfices en régale. Après ces sages dispositions, il alla en grand cortége à Saint-Denis, où, le jour de la Saint-Jean, il reçut, avec la gibecière et le bourdon, l'étendard qu'on nommait l'oriflamme, et dont on était persuadé que l'aspect imprimait la terreur aux plus formidables ennemis. Il partit ensuite, et se

rendit à Vézelai, ainsi que le roi Richard, le 4 Juillet de cette année 1190.

Les deux rois, suivis par un nombre prodigieux de vassaux, allèrent s'embarquer séparément, Philippe à Gênes, et Richard à Marseille, pour se rejoindre à Messine. Ils y arrivèrent l'un et l'autre dans le mois de Septembre, et ils y passèrent l'hiver. Pendant ce séjour, le roi d'Angleterre qui avait un de ces caractères extrêmes qui ne connaissent de réserve ni dans le bien, ni dans le mal, rassembla dans une chapelle tous les évêques de sa suite, se prosterna en chemise à leurs pieds, confessa ses débauches et la dissolution de sa vie avec les signes de repentir les plus expressifs, et reçut la pénitence qu'ils lui imposèrent.

Joachim, abbé de Curace, ordre de Cîteaux, était alors en grande réputation dans toutes ces contrées, pour sa vertu, sa science et son intelligence dans les écrits prophétiques (1). L'inquiétude naturelle à la trempe d'esprit du roi Richard, lui inspira la curiosité d'entendre les interprétations que faisait de l'Apocalypse ce génie exalté dont on a dit trop de bien et trop de mal. Le monarque breton le consulta sur le succès de la croisade qu'on entreprenait. Joachim répondit que Saladin perdrait Jérusalem et la Terre-Sainte, mais sept ans seulement après la conquête que le sultan avait faite de cette ville. Pourquoi donc, reprit vivement Richard, nous fait-on partir sitôt? Votre arrivée, dit Joachim, n'en sera pas moins utile, et rendra votre nom célèbre par-dessus tous les princes de la terre. Ne doutez pas que Dieu ne vous donne la victoire sur les ennemis de son nom. Il ajouta, toujours en conséquence de ses observations sur l'Apocalypse, que l'antechrist était déjà né à Rome, et qu'il serait élevé sur le saint siége. Ce sont plusieurs prédictions de cette nature, souvent accompagnées du mot *peut-être*, ou d'autres expressions pleines d'ambiguité et d'incertitude, qui ont fait dire à

(1) Roger. p. 681.

saint Thomas d'Aquin (1), que cet auteur de prédictions, tantôt vraies et tantôt fausses, avait non pas l'esprit de prophétie, mais l'esprit de conjectures qui n'atteint la vérité qu'au hasard. L'abbé Joachim donna sur la Trinité dans des erreurs qui furent condamnées au quatrième concile général de Latran. Il prétendait que les personnes divines n'ont pas une essence commune, et que leur union n'est pas réelle, mais seulement similitudinaire. Il ne fut pas traité en hérétique, parce qu'il avait soumis ses écrits au jugement du saint siége.

Il mena constamment une vie édifiante, laborieuse et fort retirée : il se distingua spécialement par son zèle pour la chasteté. Ses mœurs étaient austères, et comme il avait le tempérament robuste, il se livrait aux plus rudes travaux du corps. Il souffrait avec gaieté le froid et le chaud, la faim et la soif. La règle de Cîteaux ne lui paraissant pas assez rigoureuse, il fonda, sous une observance plus étroite, l'abbaye de Flore dans les montagnes de Calabre. Il gouverna jusqu'à la mort cette édifiante maison, où il est révéré comme un saint, sans toutefois que l'église lui ait jamais décerné aucun culte.

Philippe-Auguste partit le premier de Sicile, arriva le 20 d'Avril devant la ville d'Acre, assiégée par les chrétiens depuis près de deux ans. Saladin qui regardait ce siége comme une extravagance, n'avait pas daigné envoyer du secours à la place. Cependant l'arrivée journalière de différens croisés, entr'autres d'une flotte flamande et brabançonne, commençait à rendre l'entreprise sérieuse. Le roi Philippe étant survenu dans ces circonstances, se fût bientôt mis en état de donner l'assaut, et d'emporter la place, si par un excès de déférence et de fidélité à sa parole, il n'eût pas attendu le roi d'Angleterre, comme il le lui avait promis, pour partager avec lui l'honneur de ce premier triomphe.

Richard ne partit de Messine que le 10 d'Avril, et fut jeté, par une tempête, sur les côtes de Chypre. Il

(1) In 4 sent. dist. 43, quest. 1, art. 3.

y fut si mal accueilli par Isaac-Comnène qui avait enlevé cette île a l'empereur Isaac l'Ange, qu'il se crut en droit d'en chasser à son tour un usurpateur, odieux tout à la fois par sa rebellion et par le mépris de l'hospitalité. Il fit aisément cette conquête, et, pour ainsi dire, en chemin faisant. Il ne laissa point d'user des précautions convenables pour se l'assurer, se fit prêter serment de fidélité par les naturels du pays, en chassa tous les Grecs, et mit des garnisons européennes dans les places. Il arriva aussitôt après au siége d'Acre, mais enorgueilli d'avoir déjà conquis un royaume, et bouffi d'une fierté qui, jointe à l'âpreté naturelle de son caractère, donna beaucoup à souffrir à ses propres alliés, sans épargner Philippe-Auguste son suzerain, et jusque là son ami. Les deux rois ne laissèrent point d'attaquer la ville comme s'ils eussent été de bonne intelligence, et la réduisirent à composer, après y avoir donné quelques assauts. Il fut dit par la capitulation, que les musulmans rendraient la vraie croix prise à la bataille de Tibériade ; qu'ils délivreraient deux cents chevaliers, et mille autres prisonniers de moindre considération. Depuis ce traité, Acre ou Ptolémaïde devint la place de refuge des Latins en Palestine, et l'entrepôt où ils attendirent long-temps, mais toujours en vain, l'occasion de rétablir le royaume de Jérusalem.

Pendant le siége de Ptolémaïde, quelques Allemands de Brême et de Lubeck établirent, pour leurs malades privés de tout secours, un hospice, où l'ordre des chevaliers tentoniques prit enfin sa perfection et sa forme régulière (1). Il y avait déjà, comme on l'a vu, un hôpital à Jérusalem pour les pélerins d'Allemagne qui n'entendaient pas le franc, c'est-à-dire, la langue française en usage parmi les autres croisés. Il s'était même joint ensuite à ces hospitaliers des chevaliers et des nobles, qui prenaient aussi les armes pour la sûreté des pélerins, et pour la défense des saints lieux. Cette dévotion

(1) Chron. Pruss. c. 1. Jac. Vitr. Hist. Hier. c. 66.

acquit un nouveau degré de ferveur au siége de Ptolémaïde, et l'on forma un troisième ordre militaire sur le modèle des Templiers et des Hospitaliers de Saint-Jean. Il fut d'abord approuvé par le patriarche et les évêques du pays, et confirmé l'année suivante par le pape. L'habit de l'ordre était un manteau blanc, avec la croix noire. Le chef-lieu fut l'hôpital, accompagné d'une église que le premier grand-maître, nommé Henri Walpot, fit bâtir à Ptolémaïde, en lui donnant toutefois le nom de Sainte-Marie de Jérusalem.

Cependant Philippe-Auguste tomba dans une maladie qui consuma toutes ses forces, et le fit presser par ses médecins d'aller incessamment reprendre son air natal. Il était d'ailleurs très-satisfait du roi d'Angleterre, avec lequel il n'entretenait la concorde, ou n'évitait une rupture entière, que par des efforts sans cesse réitérés de patience et de dissimulation. Toutefois pour n'être point accusé de venger ses mécontentemens personnels aux dépens de la religion, il laissa des troupes considérables en Palestine sous le commandement du duc de Bourgogne, et n'en partit qu'après les avoir exhortées à soutenir, de concert avec le roi Richard, la gloire du nom chrétien. Philippe, en passant à Rome, voulut encore se faire absoudre de son vœu, parce qu'il ne l'avait pas accompli entièrement; et le pape, plus que satisfait de la sagesse et de la générosité de ses procédés, le combla d'honneurs et de témoignages de reconnaissance.

C'était le pape Célestin III qui occupait alors la chaire de saint Pierre, où il avait été placé trois jours après la mort de Clément III, le 30 de Mars 1191. Il était fort avancé en âge, ayant été cardinal-diacre pendant soixante-cinq ans; mais son esprit et son corps même ne se ressentaient pas encore du poids de ses années. Il fut couronné d'une manière nouvelle, suivant le cérémonial de l'ordre romain, qui fut alors composé par le camérier Cencio (1). Le

(1) Mabill. ms. ital. t. 2, p. 210.

pape élu, dit cet auteur, se prosterne devant l'autel pendant qu'on chante le *Te Deum;* puis les cardinaux-évêques le conduisent à son siége derrière l'autel, où ils se prosternent eux-mêmes à ses pieds, et reçoivent le baiser de paix On le mène ensuite à une chaire de pierre posée devant la basilique de Latran, et de là devant la basilique de Saint-Sylvestre, où, assis dans un siége de porphyre, il reçoit la férule pour marque du gouvernement pastoral, et les clefs du palais de Latran. Il passe enfin dans un autre siége semblable, et là on lui met une ceinture de soie rouge, d'où pend une bourse de pourpre contenant douze cachets de pierres précieuses, mêlés de parfums : symboles divers qui ont chacun leur signification mystique, la continence étant représentée par la ceinture, l'aumône par la bourse, le collége apostolique dont le pape est le chef, par les pierres précieuses, et la bonne odeur de Jesus-Christ par le parfum.

Le roi Henri VI, à la nouvelle de la mort de son père Frédéric, était parti d'Allemagne pour se faire couronner empereur à Rome. Le pape Célestin lui donna la couronne, et lui fit de grands honneurs, sans néanmoins lui laisser prendre aucune autorité dans la ville. On observe même que ce couronnement se fit d'une manière inusitée jusqu'alors (1). La couronne fut déposée aux pieds du pape, qui était assis dans le trône pontifical, et qui, pour montrer le droit qu'il prétendait avoir de déposer l'empereur s'il le méritait, la poussa du pied, et la fit tomber par terre : mais les cardinaux la ramassèrent à l'instant, et la mirent sur la tête de Henri. Célestin fit encore promettre à ce prince qu'il rendrait la ville de Tusculum; ce qui fut exécuté dès le lendemain, mardi de Pâques. Le mercredi, le pape la livra aux Romains, qui s'abandonnant à leur jalouse vengeance, la détruisirent jusqu'à n'y pas laisser pierre sur pierre. Elle n'a jamais été réparée depuis; seulement quelques-uns de ses malheureux citoyens se firent

(1) Rog. Hov. p. 689.

dans les ruines de l'un de ses faubourgs, des abris en feuillées, qui ont donné le nom et l'origine au bourg de Frescati.

Le pape défendit aussi à l'empereur, d'une manière expresse, de passer en Pouille contre Tancrède, roi de Sicile, que Célestin voulait soutenir dans la possession où il était de ce royaume. Henri qui faisait peu de cas des ordres du pontife en pareille matière, porta sans ménagement ses armes dans cette province, où il s'empara de plusieurs places, et même de Salerne qui en est la capitale. Tout pliait devant lui; et si l'épidémie ne s'était mise dans ses troupes, il se serait dès-lors rendu maître de la Sicile, ainsi que de la Pouille. Tancrède étant mort quelque temps après, et laissant ses états à son fils Guillaume encore enfant, l'empereur ne perdit pas une occasion si favorable de faire valoir ses droits; il revint en Italie avec une nouvelle armée, se fit couronner roi de Sicile à Palerme, et le roi Guillaume eut les yeux crevés. Ce jeune prince fut ensuite conduit en Allemagne, où il mourut en prison. Ainsi finit la domination des Normands en Pouille et en Sicile, après cent ans d'un règne glorieux.

Quand Philippe-Auguste eut quitté la Palestine, le roi d'Angleterre, demeuré sans frein comme sans concurrent, donna une libre carrière à la fougue de son naturel, décida de tout avec une autorité et une hauteur despotique; ce qui éloigna beaucoup de noblesse, et mécontenta tout le monde. Le marquis de Montferrat, l'un des plus puissans des croisés, comme seigneur de Tyr, se retira chez lui avec ses troupes et ses vaisseaux, irrité de ce que Richard prenait ouvertement contre lui le parti de Gui de Lusignan. Les Allemands se rembarquèrent avec Léopold, duc d'Autriche, pour se rapprocher de leur pays. Beaucoup d'autres croisés se persuadèrent qu'ils avaient accompli leur vœu par la prise de Ptolémaïde. Ainsi en fort peu de temps, et sans avoir encore donné de bataille en règle, l'armée chrétienne se trouva considérablement affaiblie.

Elle était cependant encore en état de tenter les

plus grands exploits ; et si, avec près de cent mille hommes qui restaient, le roi Richard eût marché sans délai à Jérusalem, dans la consternation où étaient les musulmans, et Saladin même, il y a toute apparence qu'il eût emporté cet objet de tant de vœux et de tant de travaux ; mais s'amusant à réparer les fortifications d'Acre, il donna le temps à l'ennemi de rassembler une armée innombrable. Il ne laissa point d'aller à sa rencontre, et de le combattre près de Césarée. La bataille fut opiniâtre, et il y eut un combat de corps à corps entre Richard et Saladin, qui se chargèrent avec fureur. Saladin fut étendu par terre ; ses gens le crurent mort, et tournèrent le dos. Richard, non moins obstiné à la poursuite qu'ardent à la charge, resta maître du champ de bataille. Il ne sut pas encore profiter de son avantage : au lieu de voler droit à Jérusalem, il employa le reste de la campagne à relever sur la côte les fortifications de quelques places démantelées. Il ne marcha que six mois après à cette capitale, quand le fort de l'hiver rendit le siége impossible. Il fallut lâcher prise, en attendant le printemps : mais les soldats français, au désespoir d'abandonner la sainte cité, après en avoir découvert à peine le sommet des tours, accusèrent Richard de trahir la religion, et sans plus rien entendre, voulurent retourner en Europe.

Ce prince se vit bientôt obligé à y retourner lui-même, par les mouvemens dangereux que son absence occasionnait en Angleterre, où les princes ses frères avaient déjà soulevé la plus grande partie du royaume contre l'évêque d'Ely chargé de la régence. Il se pressa de conclure avec Saladin une trève de trois ans trois mois trois semaines et trois jours. Il fut réglé que toute la côte, depuis Jaffa jusqu'à Tyr, demeurerait aux chrétiens, avec Ptolémaïde et Ascalon, et que les croisés pourraient aller par petites troupes visiter le saint sépulcre. Saladin jura sur l'alcoran ; et Richard alléguant, avec sa fierté ordinaire, qu'on devait se contenter de sa parole royale, donna seulement sa main à toucher aux musulmans.

Ensuite il disposa de deux royaumes : il donna celui de Chypre à Gui de Lusignan, qui céda ses droits sur celui de Jérusalem au comte de Champagne, neveu du roi Richard. Ce jeune prince, nommé Henri, venait d'épouser la princesse Isabelle, sœur de la reine Sybille, et veuve de Conrad de Montferrat, seigneur de Tyr, assassiné depuis peu par le Vieux de la Montagne, qui commençait à se rendre fameux par ces sortes d'exécutions.

Il était chef d'une secte de musulmans qu'il rendit fort nombreuse, en les déchargeant des observances les plus pénibles de leur religion, et en leur permettant toutes sortes de brigandages. La vie des plus puissans princes qui osaient être ses ennemis n'était plus en assurance. Le sultan Géladel-Doulet l'ayant envoyé menacer de son indignation dans les montagnes où il s'était établi sur les confins de la Perse, il commanda à l'un des ses ujets, en présence de l'envoyé du sultan, de se précipiter du haut d'une tour, et à un autre de s'enfoncer un poignard dans le sein; ce qu'ils firent sans balancer, et avec une sorte de joie (1). Le vieillard répondant alors à l'envoyé : Allez, lui dit-il, et faites savoir à votre maître que j'ai soixante et dix mille hommes prêts à exécuter ainsi tous mes ordres. Ces forcenés immolèrent à la vengeance de leur chef une multitude de souverains, sans qu'on pût se garantir de leur aveugle fureur. Comme ils n'avaient pour arme qu'un poignard, on les nomma Hassassins en arabe, d'où nous avons tiré le nom d'assassin.

Le roi Richard craignant d'aborder en Pouille, où l'empereur Henri VI, qui ne l'aimait pas, avait des forces redoutables, prit la route de Dalmatie. Il fit naufrage dans le golfe de Venise, et fut réduit à s'avancer par terre dans les états du duc d'Autriche qu'il avait sensiblement offensé en Palestine. Quoique déguisé en Templier, il fut reconnu, et conduit au duc, qui le retint à Vienne dans une étroite prison, et le livra ensuite à l'empereur son ennemi. Cepen-

(1) Elmac. p. 286.

dant sur les instances réitérées et très-vives de la reine Eléonore, mère de Richard, le pape Célestin écrivit fortement à l'empereur et au duc d'Autriche, et sur leur refus, il prononça contre eux la sentence d'excommunication, portée généralement contre tous ceux qui attenteraient à la personne ou aux biens des croisés. Il fallut néanmoins, après un an de prison, que Richard payât une rançon excessive, et qu'il donnât des otages pour la sûreté du payement de ce qu'on n'avait pu compter d'abord; mais dès qu'il se vit libre, il ne se crut point obligé à ces conventions forcées, et le pape le dispensa de ses sermens. Le duc Léopold qui avait tenu cette conduite, plus digne d'un pirate que d'un souverain, en rougit lui-même, et parut s'en repentir sincèrement. Frappé, comme il le crut, de la main de Dieu dans ses terres et dans sa personne, il se confessa coupable, délivra les otages de Richard, et ordonna la restitution des sommes qu'il en avait déjà reçues, et qu'il ne pouvait représenter lui-même. Il s'était rompu la jambe en tombant de cheval, et l'on ne put jamais la rétablir. La gangrène se mit dans la plaie, il fallut couper la jambe; mais la corruption gagna plus haut, et il n'y eut pas moyen d'échapper à la mort, qu'il subit en promettant de faire une pénitence exemplaire, si Dieu lui rendait la santé.

Le roi Richard, après tant d'humiliations, arriva enfin dans son royaume. Pour effacer la mauvaise impression que pouvaient laisser dans l'esprit des peuples les outrages faits à la majesté royale, il se fit couronner de nouveau avec autant de solennité que si son règne n'eût fait que commencer. Geoffroi, archevêque d'Yorck, son frère naturel, avec le comte de Mortain, qui régna depuis sous le nom de Jean Sans-terre, étaient les causes principales des troubles qui avaient agité le royaume pendant l'absence du roi. Tandis que ce prélat s'occupait de cabales et d'intrigues, il négligeait avec scandale toutes les fonctions du saint ministère. Il était tous les jours à la chasse: il ne tenait point de synodes; il prodiguait les excommunications suivant les fou-

gues de son emportement et les bizarreries de son caprice. Son église s'en plaignit au pape, qui donna commission au saint évêque Hugues de Lincoln d'en faire une information juridique.

Personne n'était plus propre que ce prélat à réprimer sans ménagement le mépris de la discipline ecclésiastique (1). Offert dès l'âge de huit ans dans un monastère de chanoines réguliers, par son père, brave et vertueux chevalier bourguignon, qui s'y consacra lui-même au Seigneur, il s'était établi de bonne heure dans les principes d'une solide piété. Le désir d'une vie plus parfaite le fit passer ensuite dans l'ordre des Chartreux, où il annonça, dans un âge encore tendre, son attrait pour les exercices du zèle, et ce caractère de fermeté qui nous y rend si propres quand il est joint à la prudence et à la modestie. Le temps étant venu de l'ordonner prêtre, un de ses anciens lui demanda s'il souhaitait de recevoir les ordres. Il répondit avec simplicité, qu'il n'y avait rien en cette vie qu'il désirât davantage. Et comment, reprit le vieillard, osez-vous désirer ce qui fait trembler les plus parfaits? Hugues effrayé de ce reproche, se prosterna, et demanda pardon avec larmes. Le vieillard reprit avec douceur: Levez-vous, mon fils, et ne vous troublez pas; je vois quel esprit vous anime; oui, vous allez être prêtre, et vous serez encore évêque quand le temps marqué par le Seigneur sera arrivé. Henri II ayant bâti dans le comté de Sommerset, la chartreuse d'Onitham, la plus ancienne fondation de cet ordre en Angleterre, les deux premiers prieurs ne purent faire aucun bien parmi les naturels difficiles du pays. Hugues, troisième prieur, ne gagna pas seulement l'affection d'un peuple intraitable, sur-tout à l'égard des étrangers, mais par l'ascendant de son génie et de ses vertus, il s'acquit tant de crédit auprès du roi, que ce prince, tout habile qu'il se reconnaissait, disait en toute rencontre qu'il avait trouvé son maître dans un moine.

(1) Vit. S. Hug. ap. Sur. 17 Apr.

Hugues fut tiré malgré lui de sa solitude, pour monter sur le siége de Lincoln, et répondit à toutes les espérances qu'on avait conçues tant de la droiture de son ame que de la pénétration rare de son esprit. Il avait reçu du ciel un don si particulier pour discerner entre le bon droit et une prétention injuste, que les plus habiles jurisconsultes le regardaient comme leur oracle dans la décision des affaires épineuses, quoiqu'il n'eût jamais suivi les études de la jurisprudence. Tous ceux qui avaient de bonnes causes le demandaient pour juge avec d'autant plus de confiance, qu'à ces lumieres il joignait une égale circonspection, et un courage incapable de se laisser ébranler par aucun respect humain; aussi les papes sous lesquels il vécut lui renvoyèrent les affaires les plus importantes de l'église anglicane. Le sang royal qui coulait dans les veines de l'archevêque d'Yorck n'empêcha point Hugues de venger la discipline des atteintes que lui avait portées ce prélat par ses mœurs toutes séculières. Il procéda contre lui avec intrépidité. L'archevêque en appela au saint siége. Hugues lui marqua le terme auquel il serait obligé de comparaître à Rome, et cependant y fit parvenir les informations qu'il avait faites sur les lieux. Enfin l'archevêque qui n'avait prétendu qu'éluder par ses tergiversations et ses délais, n'ayant pas comparu, fut déclaré suspens de l'usage du pallium, des fonctions épiscopales, et de toute administration tant spirituelle que temporelle de son église.

Le saint évêque de Lincoln ne signala pas moins sa fermeté à l'égard même du roi Richard, tout absolu qu'il était. Il y avait trop d'antipathie entre ce prince et Philippe-Auguste, et ces deux monarques, fiers et valeureux l'un et l'autre, étaient trop voisins pour demeurer long-temps en paix. Peu après que Richard se fut tiré des prisons d'Allemagne, il voulut se venger de Philippe, qui était entré sur ses terres. Ses finances étant épuisées, il fit assembler les prélats pour en tirer les grandes sommes dont il avait besoin. L'évêque de Lincoln ayant examiné la chose avec la justesse d'esprit qui lui était propre, trouva qu'on

allait mettre le clergé hors d'état de fournir à la destination des fonds consacrés au soulagement des pauvres et à la majesté du culte divin. Il déploya ses raisons avec éloquence, et ne put cependant ranger à son avis qu'un seul de ses collègues, qui s'en départit même peu de temps après.

Le roi, d'autant plus irrité de cette résistance, qu'un seul évêque osait par là se distinguer de tous les autres, envoya des gens armés pour le dépouiller de tous ses biens, et le chasser de son siége : mais ceux qui étaient chargés de cette commission n'osèrent point la remplir. Arrivés chez l'évêque, son air d'assurance et d'intrépidité les étonna, la crainte des punitions divines les saisit : ils s'en retournèrent sans avoir rien fait. Le saint craignant toutefois d'attirer sur son troupeau la colère d'un prince aussi emporté que Richard, prit tout le péril sur lui-même, et partit pour l'aller trouver. Comme il approchait de la cour, quelques gens de bien vinrent à sa rencontre, en le conjurant de ne pas se présenter au roi, de ne pas s'exposer à une mort certaine, de ne pas donner lieu au renouvellement des forfaits et des calamités qui faisaient encore gémir l'Angleterre si long-temps après la mort du saint martyr de Cantorbéry. Comme il ne paraissait point ému par ces peintures effrayantes, pour l'engager plus efficacement à se retirer, un seigneur vertueux s'offrit pour médiateur. Eh quoi, lui répondit-il, vous voulez que je me dérobe au péril, pour vous y plonger vous et vos enfans ! Après ce peu de paroles, il avance, et entre au palais.

Sachant que le roi entendait la messe, il alla droit à la chapelle ; et sans s'être fait annoncer, il l'aborda tout à coup, et lui dit : Donnez-moi le baiser de paix. Vous ne le méritez pas, lui dit le roi. Je suis venu le chercher d'assez loin, répliqua l'évêque, il faut bien que vous me le donniez. Le roi s'incline en souriant, et lui donne le baiser. Ils entendirent ensemble le reste de la messe ; et quand on vint porter au monarque le signe de la paix, il le fit présenter en premier lieu au saint évêque. Les autres prélats et tous

les assistans avaient peine à croire ce qu'ils voyaient. Mais ce n'est pas tout, lui dit le saint quand la messe fut achevée ; et il le mena derrière l'autel.

La s'étant assis auprès de lui : Ha çà, reprit-il, dites-moi comment va votre conscience ; car vous êtes de mon diocèse, et je rendrai compte de vous au jugement de Dieu. Richard déposant toute la hauteur et la dureté de son naturel, lui répondit : Ma conscience est en assez bon état, si ce n'est l'animosité qui me fait poursuivre les ennemis de mon royaume. Que me dites-vous, reprit Hugues ? Ne vexez-vous pas vos propres sujets ? n'accablez-vous pas les plus faibles et les plus innocens ? ne faites-vous pas gémir toute l'Angleterre sous le poids de vos continuelles exactions ? Il est d'ailleurs venu à mes oreilles, que vous avez manqué à la foi conjugale. Sont-ce là des fautes sur lesquelles votre conscience puisse être tranquille ? A ces mots, le roi éprouva un tel saisissement, qu'il n'osait ouvrir la bouche ; et le saint pasteur continuant sa réprimande, Richard en bégayant se disculpa sur quelques articles, demanda humblement pardon des autres, et promit de s'en corriger; ensuite devant toute l'assemblée, l'évêque détailla toutes les justes raisons qu'il avait eues de s'opposer aux désirs du roi. Et ne me serais-je pas montré indigne du titre de pasteur, ajouta-t-il, si je m'étais rendu complice de la vexation de mes ouailles ? Le roi ne demanda point d'autre apologie, et se tint encore heureux que le saint ne poussât pas plus loin la correction. Quand il fut parti, Richard se tournant vers les seigneurs de sa suite, dit d'une voix encore tremblante : Si tous les évêques ressemblaient à celui-là, les princes et les courtisans n'auraient aucun pouvoir sur eux.

Le saint prélat, en faisant peu après la visite de son diocèse, trouva dans l'abbaye de Godestave un tombeau superbe, qu'on lui dit être celui de Rosemonde, maîtresse de Henri II. C'était une prostituée, dit-il ; qu'on la tire de là : il ne faut pas souffrir que la débauche et l'adultère soient ainsi honorés. Ces ordres furent exécutés sur le champ.

L'empereur.

L'empereur Henri VI, sans avoir la dureté de caractère du roi Richard, n'usa point de la même modération que ce prince dans une rencontre beaucoup moins offensante. En conséquence de l'emportement auquel il s'abandonna, on vit renouveler la scène sanglante à laquelle avaient donné lieu les plaintes indiscrètes du roi Henri II contre le saint primat d'Angleterre. Raoul, évêque de Liége, étant mort de poison comme il était près de rentrer chez lui au retour de la croisade où il avait suivi l'empereur Frédéric (1), les suffrages pour l'élection de son successeur se partagèrent entre deux concurrens nommés l'un et l'autre Albert, et l'un et l'autre archidiacres de l'église vacante. Tous deux aussi étaient de race illustre, l'un frère du duc de Lorraine, et l'autre du comte de Réthel; mais celui-ci, homme sans lettres, et sans dispositions pour en acquérir, n'avait pour tout mérite que la splendeur de sa naissance, en quoi l'égalait au moins Albert de Lorraine, qui le surpassait incontestablement en tout le reste. L'empereur qui n'aimait pas le duc de Lorraine, n'osa pas néanmoins se déclarer pour Albert de Rhétel, trop notoirement incapable; mais il prétendit que dans ces cas de division, l'élection n'appartenait qu'à lui seul, et il donna l'investiture au frère du comte d'Horstad qui lui avait rendu de grands services. Le clergé de Liége en appela au pape, et fit voir que l'élection d'Albert de Lorraine était canonique. Celui-ci se transporta lui-même à Rome, malgré tous les piéges que l'empereur lui avait dressés sur la route. Pour les éviter, il fut obligé de se déguiser en valet. Il fut présenté en cet équipage au pape Célestin, qui touché jusqu'aux larmes le consola paternellement, et le combla de tous les honneurs dus à la réputation qui l'avait devancé en Italie. Il rejeta même avec magnanimité le conseil de quelques cardinaux qui craignaient la haine emportée des Allemands, et il confirma publiquement l'élection d'Albert de Lorraine.

(1) Ægid. de episc. Leod. c. 56 et seq.

Cependant le protégé de l'empereur avait été mis en possession de l'évêché, et des forteresses qui en dépendaient. Albert étant revenu de Rome, le duc d'Ardenne son oncle lui fit offre de ses forces et de celles de ses amis, pour appuyer les droits dont le saint siége avait reconnu la solidité : mais ce prélat vertueux protesta qu'il aimerait mieux y renoncer, que de les faire valoir par des moyens si peu ecclésiastiques. Comme il était à Rheims où il se croyait en sûreté contre le ressentiment de l'empereur, arrivèrent trois chevaliers allemands et quatre écuyers qui se disaient disgraciés de ce prince. Ils vinrent, en qualité de compatriotes, saluer le nouvel évêque de Liége, et s'insinuèrent si bien dans son amitié, qu'on s'efforça inutilement de les lui rendre suspects. Il les fit souvent manger à sa table, et ils devinrent insensiblement sa compagnie la plus ordinaire. Un jour enfin, sous prétexte d'une promenade, ils le tirèrent hors de la ville, suivi seulement d'un chanoine et d'un chevalier. Quand ils furent à un demi-quart de lieue des murs, deux de ces habiles assassins qui marchaient à ses côtés, lui enfoncèrent tout à coup leurs poignards dans les tempes ; puis tous ensemble le chargèrent de coups d'épée et de couteau, jusqu'à lui faire treize plaies profondes. A l'instant ils piquèrent leurs chevaux, et firent tant de diligence, que quoiqu'ils eussent fait leur coup à l'approche de la nuit, ils se trouvèrent à neuf heures du matin dans la ville de Verdun, où ils furent très-bien reçus de l'empereur. Le mort fut d'abord enterré dans la cathédrale de Rheims, et honoré comme martyr de la liberté ecclésiastique. L'an 1612, du consentement de l'archevêque de Rheims, et par la piété d'Albert, archiduc d'Autriche, il fut transféré solennellement dans l'église des Carmélites que ce prince venait de fonder à Bruxelles. On rapporte quelques miracles faits à son tombeau, et son nom est marqué dans le martyrologe romain, au 21 de Novembre.

L'an 1193, il arriva dans le gouvernement de l'Egypte et de la Syrie, un changement qui releva

les espérances des chrétiens de Palestine, et ranima le zele par-tout l'occident. Saladin mourut le 13 de Mars de cette année, au milieu de ses triomphes, après avoir partagé ses vastes états entre douze enfans qu'il laissait, sans y donner aucune part à son frère Saphadin, qui avait si vaillamment contribué à les conquérir. Cette puissance dès-lors cessait d'être redoutable, non pas seulement par ce partage, mais beaucoup plus encore par les divisions intestines qui en étaient les suites. Les soldats qui connaissaient la valeur et l'habileté de Saphadin, aimant beaucoup mieux lui obéir qu'à des enfans sans expérience, il ne tarda point à faire la guerre à ses neveux. C'est ce qui engagea le pape Célestin à faire prêcher la quatrième croisade. Il envoya pour ce sujet trois cardinaux en France, chargea de la même commission les évêques d'Angleterre, et vraisemblablement il écrivit de même aux prélats des autres nations.

Le roi Richard n'avait pas cessé de porter la croix, et ne cessait de protester qu'à l'expiration de la trève conclue avec Saladin, il retournerait en orient : mais son humeur turbulente lui attirait tous les jours de nouveaux embarras. Quant à la France, le roi Philippe s'était engagé dans une affaire qui absorbait tous ses autres soins, et qui lui ôtait la liberté de sortir du royaume. Sa première femme, Isabelle de Hainaut, étant morte, quoiqu'il eût un fils qui lui succéda sous le nom de Louis VIII, il voulut se remarier. Il demanda et obtint la princesse Isemburge, fille de Canut III, roi de Danemarck, dont tout le monde vantait la beauté, et plus encore les vertus. Il alla au devant d'elle à Amiens, et fut si content de voir par lui-même tout ce que la renommée en publiait, qu'il l'épousa le jour même de son arrivée; mais dès le lendemain, il en conçut un dégoût si extraordinaire, qu'on n'en put imaginer de cause plus plausible que le sortilége. Moins de trois mois après ce mariage, le roi tint à Compiègne, avec les évêques et les seigneurs, un parlement où présida son oncle Guillaume, arche-

vêque de Rheims et légat du saint siége. Il se trouva des témoins qui assurèrent, avec serment, qu'il y avait parenté entre Isemburge et la feue reine Isabelle, du chef de Charles le Bon, comte de Frandres, de la maison de Danemarck. Le roi, de son côté, soutint qu'il n'avait pas consommé son second mariage, quoiqu'Isemburge prétendît le contraire. Les prélats ayant donc jugé qu'il y avait nullité, l'archevêque-légat la prononça par sentence.

Le roi quitta aussitôt la princesse, et la voulut renvoyer libre en Danemarck; mais elle demanda de s'enfermer dans un monastère, aimant mieux passer le reste de sa vie en continence, que de contracter un nouveau mariage qu'elle regardait comme un crime. Le roi la mit en Flandres dans une communauté, et l'y laissa dans une indigence qui ne dut pas donner une couleur fort avantageuse à la cause du monarque. Etienne qui avait passé de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris, à l'évêché de Tournai où se trouvait cette princesse, en fut touché de la compassion la plus vive et la plus généreuse. Il tenait son évêché de Guillaume, archevêque de Rheims, chargé de cette partie de l'administration pendant le voyage du roi Philippe en orient. Il avait tant de part à la faveur du roi même, qu'il fut un des parrains du prince Louis, héritier présomptif de la couronne. Aucune de ces considérations ne l'arrêta. Il s'efforça d'attendrir sur le sort de la princesse, le prélat même qui avait prononcé contre elle, et lui écrivit en ces termes (1).

En laissant à Dieu le jugement d'une affaire si délicate, je ne puis m'empêcher de plaindre une princesse réduite à demander la norriture, après avoir vendu, pour subsister, sa vaisselle et la meilleure partie de ses vêtemens. Et qui ne serait touché surtout de voir tant de misère avec tant de vertu? qui peut être spectateur indifférent de l'étrange adversité d'une jeune personne de sang royal, beaucoup

(1) Ep. 261.

plus recommandable par sa vertu que par sa naissance ? Elle passe les journées entières à prier, à lire, à travailler. Les exercices sérieux et pénibles remplissent tous ses momens. Les ris et les jeux sont la seule chose pour laquelle il ne lui reste point de loisir; ils lui sont absolument inconnus. Elle prie chaque jour, sans interruption et avec effusion de larmes, depuis le matin jusqu'au milieu du jour; et ce qu'on ne croirait pas d'une vertu moindre que la sienne, ses vœux les plus ardens ont pour objet, non pas sa propre satisfaction, mais le bonheur parfait et le salut du roi.

Les qualités supérieures de l'évêque de Tournai étaient bien capables de donner du poids à sa recommandation. Ce n'était pas seulement un des plus savans hommes et des plus polis écrivains de son temps, mais un des prélats les plus prudens et les plus intelligens dans les affaires. Depuis trois cents ans que les Normands, en assiégeant Paris, avaient ruiné l'abbaye de Sainte-Geneviève, elle n'était pas encore bien rétablie. Etienne releva tous les lieux réguliers, rebâtit l'église telle que nous la voyons encore; en un mot, mérita d'être regardé comme un second fondateur.

Les gémissemens des gens de bien sur la reine malheureuse, et les plaintes du roi de Danemarck son frère, parvinrent aux oreilles du souverain pontife. Il fit d'abord quelques poursuites assez vives, et cassa même, le 3 Mars 1196, la sentence de divorce rendue en France, comme contraire aux droits du saint siége par rapport aux causes majeures (1). Cependant quoiqu'au mois de Juin de la même année, le roi Philippe ait épousé Agnès de Méranie, nous ne voyons pas qu'il ait été inquiété davantage par le pape Célestin. Ce pontife extrêmement vieux, sans avoir rien perdu de son jugement, n'avait plus la vigueur et l'activité que demandait cette affaire; d'ailleurs il vécut peu depuis.

Quelque temps après néanmoins, il fut prié de

(1) Ap. Rad. de dic. p. 681.

s'intéresser pour l'évêque de Beauvais, Philippe de Dreux, petit-fils du roi Louis le Gros. Ce prélat, de mœurs bien plus convenables à un prince du siècle qu'à un prince de l'église, et plus occupé du métier de la guerre que du ministère pacifique des autels, avait été pris les armes à la main par les Anglais, qui le tinrent long-temps dans une dure prison. Après avoir écrit plusieurs fois sans succès au pape Célestin, il chargea l'évêque d'Orléans qui allait à Rome, d'une lettre plus forte que toutes les précédentes. Entr'autres choses, il osait dire au souverain pontife, qu'il se rendrait complice de la violence britannique, s'il n'en faisait justice. Le pape lui répondit qu'il se plaignait à tort, et qu'il ne souffrait que ce qu'il avait mérité, en oubliant les bienséances de sa profession (1). Cependant il écrivit au roi d'Angleterre en faveur de l'évêque prisonnier, mais d'un ton suppliant, et en s'abstenant de toute expression qui ressentît l'autorité. Il priait d'un style paternel, qu'on délivrât son cher fils l'évêque de Beauvais. Pour réponse, Richard lui envoya la cotte de mailles avec laquelle avait été pris le prélat, et fit dire au pape : Voyez si c'est là le vêtement de votre fils. Cet évêque ne fut mis en liberté qu'en 1202, la sixième année de sa prison, et la quatrième depuis la mort de Célestin III, qui arriva le 8 Janvier 1198.

Ce pontife avait fait tout son possible pour élever à sa place le cardinal Jean de Saint-Paul, jusqu'à offrir de se démettre en sa faveur : mais quoique ce cardinal fût digne du pontificat par sa haute sagesse, par sa ridige équité, et par beaucoup d'autres grandes vertus, ses collègues peu disposés à s'exclure d'une dignité où chacun d'eux pouvait prétendre, répondirent tout d'une voix, qu'il était sans exemple qu'un pape se démît, et que dans tous les cas l'élection de son successeur devait être parfaitement libre. Ce fut vraisemblablement en conséquence de cette proposition, et des suites qu'on en craignait encore, que le jour même de la mort de Célestin, contre la

(1) Ep. 15.

coutume réduite en maxime, on se pressa d'élire le cardinal Lothaire de la maison des comtes de Segni, qui fut nommé Innocent III. Il n'était âgé que de trente-sept ans, et n'en méritait pas moins les premiers honneurs de la hiérarchie tant par ses bonnes mœurs que par sa doctrine. La résistance sincère qu'il fit à son élection, et qui alla jusqu'aux larmes et aux plaintes les moins équivoques, justifia une précipitation peu conforme à la marche accoutumée. Les espérances qu'on avait conçues de l'élection d'Innocent, il les remplit, et les surpassa même par la grandeur de ses vues et de ses travaux, par une vigueur et une fermeté qui malheureusement ne se contint pas toujours dans les justes bornes. Si son pontificat fut redevable d'une partie de sa splendeur à ce concours d'événemens extraordinaires, qui sert à développer toute l'énergie des grandes ames, on peut dire aussi qu'il trouva toujours en lui-même des ressources proportionnées aux besoins des circonstances où il eut à vivre. Dans les révolutions de l'Allemage et des contrées méridionales de l'Italie, dans la France agitée par le mariage illégitime de Philippe-Auguste, dans toute l'étendue du monde chrétien où le zèle des croisades reproduisit une fermentation toute nouvelle, il trouva une ample matière à l'exercice de tous ses talens, et dans aucun genre, ils ne parurent inférieurs à leur destination.

Un peu plus de trois mois avant son élévation au pontificat, l'empereur Henri VI était mort à Messine le 28 Septembre 1197, détesté des Siciliens ses nouveaux sujets, pour les cruautés qu'il avait exercées contr'eux. Il n'y eut pas jusqu'à sa femme Constance, issue de la maison royale de Sicile, qui n'entrât dans les sentimens de ses malheureux compatriotes; et le bruit courut qu'elle l'avait fait empoisonner. Elle en avait un fils nommé Frédéric, qui n'était âgé que de trois ans, et qui avait déjà été couronné roi des Romains du vivant de son père. Aussitôt après sa mort, on le couronna roi de Sicile. Dès le 8 de Mars de l'année suivante, Philippe, oncle de ce jeune prince, se fit élire lui-même, d'abord par la plus

grande partie des seigneurs d'Allemagne, puis par ceux de Pouille et de Sicile, en déclarant néanmoins, pour couvrir son ambition, qu'il ne voulait que soutenir la tutelle et les droits de son neveu : mais cette élection fut déclarée nulle par le reste des seigneurs allemands, qui élurent à leur tour, et couronnèrent à Aix-la-Chapelle Otton, duc de Saxe.

Innocent III, comme on pouvait bien s'y attendre, ne demeura pas spectateur oiseux de ces grands mouvemens. Pour le prévenir en sa faveur, l'impératrice Constance envoya vers lui des ministres affidés, qui, après une longue et pénible négociation, obtinrent enfin l'investiture du royaume de Sicile pour elle et pour son fils : mais pour cela, il lui fallut renoncer aux priviléges extorqués autrefois d'Adrien IV par les Siciliens, spécialement au sujet des appellations de Sicile à Rome, et des légations de Rome en Sicile. Peu après la conclusion de ce traité, Constance fut attaquée de la maladie dont elle mourut. Quand elle se vit à l'extrémité, elle forma au jeune roi son fils un conseil composé de l'évêque de Troies, chancelier de Sicile, et des trois archevêques de Palerme, de Montréal et de Capoue ; et ce qu'on était bien loin d'imaginer, elle fit le pape régent du royaume, en lui attribuant, durant la régence, un revenu annuel de trente mille de ces pièces d'or qu'on appelait tarins.

Toutes ces négociations et ces arrangemens empêchèrent assez long-temps Innocent III de prendre parti dans la querelle de l'empire, et de se déclarer en faveur de la maison de Saxe contre celle de Suabe, où l'on compte, dit-il, quand enfin il se décida, autant de persécuteurs de l'église, qu'on en a tiré d'empereurs (1). Ce serait fournir contre le saint siége des armes trop dangereuses, que de prendre une plus longue suite d'empereurs dans cette famille d'odieuse mémoire ; de rendre l'empire comme héréditaire parmi les descendans, soit de Henri V qui arrêta par trahison le pape Pascal, et en extorqua les investitures,

(1) Innoc. III, p. 26.

soit de Frédéric I qui excita contre le pape Alexandre cet horrible et interminable schisme qui en comprit tant d'autres, soit de ses fils Henri VI mort excommunié, et Philippe dont il s'agit qui fait encore la guerre à l'église romaine. A l'égard d'Otton de Saxe au contraire, Innocent releva beaucoup l'attachement de ce prince et de ses ancêtres pour le saint siége, et tout particulièrement de l'empereur Lothaire II; d'où il conclut qu'il fallait reconnaître Otton pour roi des Romains, et l'appeler à la couronne impériale.

Comme il ne pouvait se dissimuler que Philippe de Suabe avait été choisi par le plus grand nombre des princes de l'empire, il prétendit que son élection était nulle, parce qu'il avait été excommunié par le pape Célestin, pour avoir envahi à main armée le patrimoine de saint Pierre. Quant au jeune Frédéric son neveu, comme il est déjà roi de Sicile, dit le pontife, il serait à craindre qu'en réunissant l'empire dans sa personne avec ce royaume, il ne refusât un jour d'en faire hommage à l'église romaine. De plus, un enfant de deux ans, qui n'est pas même encore baptisé, se trouve dans une incapacité manifeste de régir l'empire chrétien; l'église a besoin d'un empereur qui la protège, et la majesté de l'empire ne souffre pas qu'on l'administre par procureur. Du reste, le pape Innocent se donne pour juge compétent et suprême dans ces questions politiques de premier ordre. Il y a long-temps, dit-il, qu'on aurait dû recourir au saint siége dans l'affaire présente, qui lui appartient principalement et finalement: principalement, parce qu'il a transféré l'empire d'orient en occident, et finalement, puisqu'il donne la couronne impériale. Etendant même cette prétention à tous les états en général: Chaque roi, poursuit-il, a son royaume particulier; mais Pierre a la prééminence sur tous les états, comme vicaire de celui à qui le monde et tous ses habitans appartiennent. On voit ici, dans toute leur étendue, les conséquences des maximes introduites par Grégoire VII; on verra dans la suite les troubles et les désordres qu'elles re-

nouvellèrent dans l'église, aussi-bien que dans l'empire.

Le scandale que donnait en France la conduite de Philippe-Auguste à l'égard d'Isemburge son épouse légitime, n'attira pas moins l'attention du pape Innocent, que les troubles de l'Allemagne. Bien différent du pape Célestin qui s'était si étonnamment relâché de la première vigueur avec laquelle il avait d'abord pressé ce prince, Innocent entreprit la même affaire, et la suivit avec chaleur jusqu'à sa consommation. Sitôt qu'il fut placé sur la chaire de saint Pierre, il écrivit pour ce sujet à Eudes, évêque de Paris, qui portait, comme son prédécesseur Maurice, le surnom de Sully, mais à un titre bien différent. Eudes était fils d'Archambaud, seigneur de Sully, et joignait à la noblesse de cette extraction une pureté de mœurs qui avait éclaté dès sa première jeunesse, une charité généreuse qui de tous ses biens faisait ceux des pauvres, et cet esprit de zèle qui dans un évêque ne manque jamais d'accompagner la piété. Peu content de mettre en action ce vertueux prélat, le pape écrivit lui-même au roi Philippe pour l'exhorter à mettre sa conscience en sûreté.

Il lui en écrivit encore quelque temps après, quand il lui envoya le légat Pierre de Capoue tant pour cette affaire, que pour ménager la paix entre l'Angleterre et la France, et afin de susciter une nouvelle croisade. A son arrivée dans la capitale de France, ce légat apprit que tous les ans, le premier jour de Janvier, nonobstant la fête de la Circoncision, on faisait dans la cathédrale une réjouissance profane, nommée la fête des foux. Il s'y commettait mille indécences, et des excès de toute espèce, qui répondaient parfaitement au nom qu'elle portait. Pierre de Capoue usa de toute l'autorité dont il était dépositaire, pour corriger ces abus. L'évêque Eudes de Sully rendit aussi son ordonnance, par laquelle il régla dans un grand détail le cérémonial de ce jour, obligea les chanoines à rester modestement dans leurs stales, et assigna des rétributions, qui devaient cesser si les désordres recommençaient.

On présume qu'ils furent suspendus ; mais ils ne furent pas abolis sans retour, puisqu'on retrouve encore la fête des foux deux cents quarante ans après.

Cependant le légat chercha les moyens de réconcilier les deux rois, et menagea une conférence aux confins des deux royaumes, entre Andely et Vernon. L'assemblée fut nombreuse, et les exhortations fort touchantes, sans qu'on pût en venir à la paix. On fit néanmoins une trève qui devait durer cinq ans, mais qui fut à peine observée pendant les trois mois employés à la faire confirmer par le pape.

La moindre occasion suffisait au roi Richard pour brouiller et s'engager dans les démarches les plus hasardeuses. Le vicomte de Limoges son vassal ayant trouvé un trésor, lui en envoya la partie qu'il lui croyait due en qualité de son suzerain. Richard prétendit que le trésor lui appartenait tout entier, et alla aussitôt assiéger le vicomte dans son château de Châtelus. Ce fut là le terme des inquiétudes et de la vie de ce prince, grand homme de guerre, génie supérieur, maître impérieux, intraitable voisin, allié presque insociable. En reconnaissant la place, il reçut un coup d'arbalête, dont il mourut le 6 de Janvier 1199, en donnant des témoignages très-inattendus de pénitence: La place avait été emportée d'assaut, et celui qui l'avait blessé demeurait à sa discrétion. Comme il l'eut fait venir auprès de son lit, cet homme qui croyait marcher à la mort, voulut se faire honneur auparavant par le mépris des plus affreux supplices, prit le ton de la bravade, et parla au roi même avec insolence. Richard presque expirant lui dit avec douceur : Mon ami, vous me donnez la mort, et moi je vous donne la vie, pour obéir à Notre-Seigneur qui a pardonné à ses bourreaux (1). Il voulut être enterré à Fontevrault aux pieds du roi son père, comme pour lui faire satisfaction de la guerre par laquelle il l'avait offensé d'une manière si sensible.

Le roi Richard avait encore à se reprocher non-

(1) Roger. an. 1199, p. 790.

seulement beaucoup de faiblesses et de fautes secrètes, mais plusieurs vices capitaux et si notoires, qu'ils n'eurent pas moins de célébrité en France qu'en Angleterre. Foulques de Neuilly, cet homme extraordinaire qui de son temps entraîna tout le monde par la véhémence de ses prédications et de ses avertissemens apostoliques, s'adressa un jour à ce prince, et lui dit dans le style figuré qui lui était familier : De la part de Dieu tout-puissant, je vous ordonne de marier au plutôt trois méchantes filles que vous avez. Hypocrite, répondit brusquement Richard, tu as menti, je n'ai point de filles. Vous en avez trois, répliqua Foulques, et dont il faut vous séparer, de peur qu'il ne vous arrive pis : c'est la superbe, l'avarice et l'impudicité. Eh bien, dit le roi en faisant un ris malin du côté de ses barons, je donne ma superbe aux Templiers, mon avarice aux moines de Cîteaux, et mon impudicité aux prélats de cour. Richard, malgré tous ces vices, avait eu le bonheur de conserver sa foi, qui se ranima aux approches de la mort, et fit bien espérer de son salut. Les faiblesses et les égaremens de ces temps de simplicité n'entraînaient point après eux, comme dans un siècle qui se croit bien plus de philosophie et de raison, l'attachement immuable au crime et le désespoir de l'apostasie.

Foulques de Neuilly, ainsi appelé du village de ce nom, situé sur la Marne entre Paris et Lagni, et dont il était curé, avait été chargé de prêcher la croisade, d'abord par le légat Pierre de Capoue, et depuis par le pape Innocent, sur la haute réputation que ce bon prêtre avait acquise jusque dans les régions les plus éloignées. L'ignorance et la mauvaise éducation l'avaient d'abord fait donner dans une vie dissolue. Dieu l'ayant ensuite touché, il remit aussitôt sa paroisse sur le meilleur pied, puis étendit son zèle de proche en proche, exhortant tout le monde au mépris des choses terrestres, et faisant une guerre irréconciliable aux pécheurs scandaleux, particulièrement aux femmes de mauvaise vie, et aux usuriers qui habitaient en grand

nombre son voisinage. Comme il était fort simple et peu lettré, il n'excita guère pendant deux ans que les risées et le mépris.

Pour acquérir la science dont il sentait la nécessité, il prit la méthode d'aller à Paris, dans le cours de la semaine, écouter les docteurs. Il recueillait dans des tablettes les passages les plus heureux de l'écriture, quelques traits frappans des saints pères, quelques maximes de morale ; il les méditait ensuite, et en formait les instructions qu'il prêchait le dimanche suivant. Pierre le Chantre, l'un des docteurs renommés de son temps, et dont il prenait souvent les leçons, fut touché de sa ferveur, et s'intéressa vivement au succès de ses travaux. Un jour il le fit prêcher à Paris dans l'église de Saint-Sévérin, et il assista au sermon avec un grand nombre de ses disciples. Dieu donna tant d'efficace aux paroles du pieux orateur, que son maître et les autres assistans s'écrièrent, transportés d'admiration, que c'était l'Esprit-Saint qui parlait par la bouche de Foulques. Depuis ce moment, tous les docteurs et les étudians accouraient en foule à ses sermons, et le concours du peuple devint si grand, que les églises ne les pouvaient plus contenir.

Comme il prêchait dans la place de Champeaux, c'est-à-dire, aux halles, devant une multitude innombrable du clergé et du peuple, il parla des fins dernières avec tant de force, que plusieurs, touchés de componction, se prosternèrent devant lui nu-pieds et en chemise, faisant une confession publique de leurs péchés, lui présentant des verges et des courroies, et s'abandonnant à sa discrétion. Foulques, rendant grâces à Dieu, les embrassait en versant des larmes, les affermissait dans leurs bonnes résolutions, et donnait à chacun les avis convenables. Il y eut beaucoup d'usuriers qui restituèrent. Les femmes publiques détestaient leurs infamies, et se coupaient les cheveux pour se dévouer à une humble pénitence. Il procura la fondation de l'abbaye de Saint-Antoine, afin de leur assurer une retraite.

Il s'acquit tant d'autorité, que les écoliers et les docteurs vinrent à leur tour avec des tablettes pour recueillir ce qu'ils pourraient de ses sermons, et en faire usage dans leurs propres discours. Et dans le fond, tout simples qu'étaient ceux de Foulques, par leur simplicité même et leur clarté, par le ton de raison qu'il savait allier avec celui de la piété, indépendamment de la sainte onction dont ils étaient remplis, ils avaient plus d'attraits que ces amas de divisions et de subdivisions arbitraires, de lieux communs, d'allégories forcées, d'allusions puériles qu'on trouve presque sans mouvement et sans raisonnement dans les sermons de ce temps-là, sans en excepter ceux d'Etienne de Tournai et de Pierre de Blois. Aussi Foulques exhortait-il les docteurs à s'abstenir des vaines subtilités, et des questions superflues, à rechercher dans leurs instructions la précision, l'utilité, et à y mêler ces agrémens judicieux qui les font goûter sans les affaiblir (1). Il y eut beaucoup de savans qui se firent gloire de devenir ses disciples et les compagnons de ses courses apostoliques, entr'autres Pierre le Chantre, l'abbé de Perseigne, ordre de Cîteaux, et Albéric, archidiacre de Paris, qui fut par la suite archevêque de Rheims.

Foulques apostolisa ainsi par toute la France, la Flandre, la Bourgogne, et dans une grande partie de l'Allemagne. Les évêques l'attiraient à l'envi dans leurs diocèses, et par-tout il était reçu comme un ange descendu du ciel. Il n'avait rien de singulier dans son extérieur, ni dans sa manière de vivre. Il voyageait à cheval, et mangeait sans façon ce qu'on lui présentait. Dieu ne laissa point de lui communiquer le don des miracles à un point très-éclatant (2). Par la seule imposition des mains, ou par le signe de la croix, il guérissait toutes sortes de maladies; mais il ne faisait pas indifféremment usage de ce pouvoir sur tous les malades qui le réclamaient. Il y en avait qu'il refusait absolument d'entreprendre,

(1) Ott. à S. Blas. c. 47. (2) Otto, ibid.

parce que leur guérison, disait-il, n'était pas utile à leur salut. Il disait à d'autres, qu'ils n'avaient pas fait encore assez de pénitence. Des personnes de condition noble lui ayant un jour présenté un jeune homme de leur famille, impotent de tous ses membres, il commença par leur faire une forte réprimande sur la vanité de leurs parures; après quoi néanmoins il le guérit inopinément et parfaitement.

Ayant reçu pouvoir du saint siége d'employer à prêcher la croisade ceux qu'il jugerait à propos de choisir entre les moines noirs ou Clunistes, les moines blancs ou Bernardins, et les chanoines réguliers, il commença par se croiser lui-même. Il fut aussitôt suivi d'une multitude si nombreuse de gens de toute condition, qui tous voulaient recevoir la croix de sa main, qu'il ne pouvait suffire à la leur donner. Ils se tenaient assurés du succès d'une entreprise à laquelle ils savaient qu'il les devait conduire. Les dons de toute espèce qu'on remit entre ses mains pour fournir aux frais de l'expédition, montèrent à des sommes prodigieuses: mais quel que fût son détachement des choses périssables, sa réputation et son autorité en déchurent considérablement, tant il y a d'inconvéniens pour les ecclésiastiques, même les plus saints, à s'immiscer dans ce genre d'administration. Les principaux seigneurs à qui ces prédications firent prendre la croix, furent Thibaut V, comte de Champagne, Louis, comte de Blois, l'un et l'autre cousins-germains du roi de France et neveux du roi d'Angleterre, Simon de Montfort, si fameux depuis par ses victoires sur les Albigeois, Geoffroi de Ville-Hardouin, maréchal de Champagne, et auteur de l'histoire de cette croisade, les seigneurs de Montmirail, de Montmorenci, de Laval et de Dampierre.

Le zèle de la guerre sainte n'empêcha point le légat Pierre de Capoue de pousser vivement l'affaire de Philippe-Auguste et d'Isemburge. Après de longues et inutiles tentatives pour engager le roi à reprendre son épouse légitime, Pierre jeta un interdit général sur le royaume, avec ordre à tous les prélats de l'observer, sous peine de suspense. Les évêques,

après quelques remontrances qu'ils firent au pape, et qui ne furent point écoutées, se conformèrent si ponctuellement et si généralement à ses intentions, que Philippe ayant résolu le mariage de Louis son fils avec Blanche de Castille, fut réduit à le faire célébrer entre Vernon et Andely, sur les terres du roi d'Angleterre, oncle de cette princesse (1). Dans les premiers transports de son ressentiment, le roi Philippe s'emporta violemment contre le clergé, chassa plusieurs évêques de leurs siéges, bannit leurs chanoines et leurs clercs, dépossédа les curés de leurs paroisses, et saisit leurs biens. Peu après cependant, touché des clameurs de son peuple et des cris de sa propre conscience, il entama une négociation immédiate avec le souverain pontife, et tenta d'en avoir meilleure composition que du légat. Innocent exigea que ce prince commençât par reprendre Isemburge, regardant comme non avenue la sentence de divorce rendue en premier lieu à Compiègne.

Philippe qui se sentait autant d'aversion pour Isemburge que d'attrait pour Agnès, appela dans cette situation pénible quelques prélats et quelques seigneurs pour se consulter avec eux sur ce qu'il avait à faire. Ils lui répondirent tout d'une voix, sans en excepter l'archevêque de Rheims son oncle, qu'il fallait obéir au saint siége (2). La sentence que vous avez prononcée à Compiègne, reprit-il en regardant l'archevêque, est donc une pure illusion. Et comme le prélat n'osa dire le contraire, le roi le traita de juge inconsidéré et pervers. Il éloigna néanmoins Agnès, et reprit Isemburge, pour remettre les choses dans leur entier, et procéder en règle à un nouveau jugement. Alors on lèva l'interdit; on marqua un délai pour se préparer à ce jugement définitif, et le pape écrivit tant à la reine qu'au roi de Danemarck son frère, de se disposer à bien défendre leur cause.

Cette sage lenteur, et la mort d'Agnès de Méranie qui arriva dans l'intervalle, applanirent la principale

(1) Roger. p. 802. Rigorc. p. 44. (2) Gest. Innoc. n. 52.

difficulté.

difficulté. L'affaire se termina l'an 1201 dans un concile de Soissons, mais d'une manière tout-a-fait inespérée. Les envoyés du roi de Danemarck, après avoir proposé l'état de la question, interjettèrent appel, avec Isemburge, au tribunal du souverain pontife, et se retirèrent à l'instant. Ils alléguèrent pour raison qu'Octavien, cardinal évêque d'Ostie et légat apostolique, lui était suspect. Trois jours après arriva aussi à Soissons le cardinal Jean de Saint-Paul, associé à la légation d'Octavien. La probité de Jean n'était pas équivoque. Il signala son désintéressement et sa délicatesse, en refusant les moindres présens du roi Philippe, et inspira à tout le monde l'entière et juste confiance qu'avait en lui le pape Innocent. La reine Isemburge ne put lui refuser les mêmes sentimens; mais depuis le départ précipité des défenseurs que lui avait envoyés le roi son frère, il n'y avait plus personne pour plaider sa cause. Dans une rencontre si critique, et sans nulle crainte humaine, un clerc obscur et vêtu pauvrement s'avança du milieu de la multitude, demanda au roi et aux légats qu'il lui fût permis de défendre l'innocence. On le lui permit. Son éloquence et son érudition répondirent à sa magnanimité : tout le monde fut attendri; le cardinal Jean de Saint-Paul se convainquit qu'il n'y avait point de cause de séparation, et se disposa de prononcer en faveur du mariage.

Le roi Philippe se retira déconcerté, quitta Soissons de grand matin, sans annoncer son départ, emmena Isemburge, fit dire ensuite au prélat qu'il la tenait pour sa femme, et qu'il ne demandait plus à en être séparé. Il est vrai qu'il la mit d'abord au château d'Etampes, comme dans une honnête prison, où il fournissait d'une manière convenable à sa subsistance. Pendant cette détention, qui fut encore longue, Philippe renouvela ses tentatives pour fléchir le pape, qui demeura inébranlable, sans néanmoins aigrir le roi par une précipitation ou une rigueur excessive. Il s'efforça de faire goûter les causes de sa dureté apparente, au prince même qui en était l'objet : il lui présenta le scandale que donnerait la dissolu-

tion d'un mariage si solennel, et dont on ne pouvait sensément révoquer en doute la consommation (1). Il finissait par cette réflexion remarquable et si propre à faire impression : Si nous prononcions en cette matière sans la délibération d'un concile général, outre l'offense de Dieu et la mauvaise renommée que nous encourrions, nous nous mettrions en péril de perdre notre dignité. Enfin le roi Philippe se rendit; il rappela la reine Isemburge du château d'Etampes, et par là, comme par un de ses plus beaux faits, il causa une joie inexprimable à tous ses peuples.

Innocent III, attentif à tout, apprit qu'Alfonse, roi de Léon, tout au contraire de Philippe-Auguste, ne voulait point se séparer de Bérengère, fille d'Alfonse, roi de Castille, son cousin-germain, qu'il avait épousée contre les lois canoniques. Il envoya pour ce sujet en Espagne, Reinier, moine de Cîteaux, qui, après des monitions itératives, assigna le roi de Léon à un lieu et à un jour certains pour comparaître devant lui. Le prince ne se présenta point; Reinier prononça l'excommunication contre sa personne, et l'interdit sur tout son royaume. Comme le roi de Castille avait déclaré qu'il était prêt à recevoir sa fille, si on la lui renvoyait, il n'y eut aucune censure prononcée contre lui.

Vers le même temps, Innocent III confirma l'ordre de la Trinité pour la rédemption des captifs. Après toutes les tristes révolutions arrivées depuis quelques années dans les états chrétiens de l'orient, le nombre des fidèles emmenés en captivité était infini, et leurs souverains n'étaient en état ni de les échanger avec d'autres captifs, ni de payer leur rançon. Ces malheureux prisonniers pourrissaient dans les fers, sans espoir de délivrance, et ce qui était encore plus funeste, dans un grand péril de leur foi et de leur salut. Saint Jean de Matha, né provençal, et plus touché que personne de ces ca-

(1) XV, ep. 106.

lamités, s'unit avec un saint solitaire nommé Félix de Valois, et tous deux prirent la résolution de se consacrer à la délivrance des chrétiens captifs chez les infidèles. Pour perpétuer cette sainte entreprise, ils conçurent le plan d'un nouvel institut religieux, et allèrent à Rome, afin de le faire autoriser par le pape. Innocent III renvoya l'examen de cette affaire à l'évêque de Paris et à l'abbé de Saint-Victor, qui dressèrent la règle du nouvel ordre de concert avec Jean de Matha, prêtre et docteur en réputation dans cette capitale. Le pape, après quelques additions faites selon les désirs du saint instituteur, la confirma par une bulle solennelle.

Elle porte que les frères réserveront la troisième partie de tous leurs biens pour la rédemption des captifs; que leurs églises seront dédiées généralement à la sainte Trinité; qu'en chaque maison, ils ne seront que trois clercs et trois laïques, outre le ministre qui doit être prêtre, et le confesseur de la communauté; qu'ils seront vêtus de blanc, avec certaine marque sur leurs chapes pour se distinguer des autres religieux; qu'ils ne monteront point à cheval, mais seulement sur des ânes: ce qu'ils pratiquèrent d'abord avec tant d'exactitude, qu'assez long-temps on les nomma les frères aux ânes. En général, toute cette règle respire l'esprit de l'humilité et de la mortification évangélique. Ces religieux s'abstenaient habituellement de viande, et même de poisson, si ce n'était en voyage. Le chef-d'ordre fut la maison de Cerfroi dans le diocèse de Meaux, où Jean de Matha était venu joindre Félix de Valois, et qui leur fut donnée par Marguerite, comtesse de Bourgogne. Trente ans après, le chapitre de Paris leur donna dans cette ville une église dédiée à saint Mathurin, d'où leur est venu le nom qu'ils portent en France. Ils firent des progrès si rapides en France, en Italie, en Espagne, et même au delà des mers, que dans l'espace de quarante ans ils eurent jusqu'à six cents maisons, qui, à l'exemple de Cîteaux, s'unirent en congrégation, et obéirent à un supérieur général appelé ministre, aussi-bien que les supérieurs

locaux (1). Le moine Albéric, en faisant leur éloge, observe néanmoins dès-lors, que leurs longs voyages étaient des occasions dangereuses de dissipation.

L'ordre du Val-des-Choux avait été établi quelques années auparavant. Il dut son origine à un Chartreux de Lugny au diocèse de Langres, nommé Viard, qui se sentit appelé à une vie plus retirée que ne le comportait son état de frère convers. Du consentement de ses supérieurs, il s'habitua au fond d'une forêt à deux lieues de Lugny, et y demeura longtemps comme enseveli dans une caverne, où il pratiquait des austérités effrayantes. Il fut enfin découvert par les peuples du voisinage, et parvint à la connaissance du duc de Bourgogne, qui le visita souvent. Ce prince étant sur le point de livrer un combat très-périlleux, promit au saint anachorète, que s'il en revenait vainqueur, il lui fonderait un monastère au même lieu. Il remporta la victoire, et tint sa promesse.

Viard donna des constitutions à ses disciples, et sur le modèle des chartreuses, il les logea dans de petites cellules, pour vaquer tranquillement à la prière et à la lecture (2). Afin d'écarter les soins extérieurs, il ne voulut avoir ni troupeaux, ni terres labourables, et leur marqua hors de l'enclos du monastère des bornes assez étroites, au delà desquelles il ne leur était pas permis de s'étendre. Il n'y avait que le prieur qui pût sortir, soit pour visiter les différentes maisons qui toutes lui étaient soumises, soit pour les autres causes nécessaires, encore devait-il se faire accompagner dans ces courses par quelqu'un de ses religieux. Ils avaient dans leurs limites des jardins fruitiers et potagers, et ils sortaient en communauté à certaines heures pour les cultiver et en recueillir les fruits. Pour suppléer au reste de leurs besoins, et de peur qu'une indigence excessive ne les jetât dans la distraction qu'on se proposait d'éviter, ou ne les réduisît à mendier, ils avaient des revenus annuels d'une perception facile, et ne rece-

(1) Alber. Chron. an. 1198. (2) Jac. Vitr. hist. occ. lib. 17.

vaient en chaque maison qu'autant de sujets que ces revenus en pouvaient nourrir.

L'an 1201 donna naissance à une nouvelle congrégation de chanoines réguliers, qui s'établit sous le pontificat d'Innocent III, et fut confirmée par Honorius son successeur (1). Il y avait à Paris quatre professeurs en théologie, nommés Guillaume, Evrard, Richard et Manassès, non moins recommandables pour leur piété que pour leur doctrine. Comme ils s'entretenaient un jour des choses éternelles, Guillaume dit qu'il avait vu jusqu'à trois fois un arbre mystérieux, dont les branches immenses, s'étendant de toute part, préparaient un heureux abri à des provinces entières. Les trois autres docteurs assurèrent qu'ils avaient eu aussi plusieurs fois la même vision. Après avoir mûrement délibéré à ce sujet avec plusieurs autres savans, ils se crurent appelés à instituer un nouvel ordre religieux. Ils allèrent aux confins de la Champagne et de la Bourgogne, s'enfoncèrent dans une vallée profonde, et se fixèrent près d'une fontaine qu'ils découvrirent entre des rochers sauvages et fort élevés. Ce désert appartenait à l'évêque de Langres, Guillaume de Joinville, qui leur en abandonna sans peine une partie. Ils y bâtirent aussitôt de pauvres cellules, et commencèrent à pratiquer la règle de saint Augustin, suivant les usages de Saint-Victor de Paris. Quelques années après, Frédéric, évêque élu de Châlons, quitta cet évêché pour se joindre aux quatre docteurs. Ils furent suivis par plusieurs étudians, qui formèrent insensiblement la congrégation nouvelle, et lui firent donner le nom du Val-des-Ecoliers. Par la haute considération où était en France la culture des lettres, cette origine accrédita merveilleusement le nouvel institut.

Les écoles de Paris en particulier étaient si fort en réputation, et procuraient tant d'avantages à cette ville, que le roi Philippe-Auguste leur donna des témoignages bien extraordinaires de sa faveur.

(1) Labb. Bibliot. t. 1, p. 391.

A l'occasion d'une querelle élevée entre un aubergiste et des écoliers allemands, le prévôt de Paris accourut avec des bourgeois armés, et il y eut un noble allemand tué, avec quelques-uns de ses gens; aussitôt les docteurs portèrent leurs plaintes au roi, qui fit emprisonner le prévôt et quelques gens de sa suite, et comme les autres s'enfuirent, le roi fit démolir leurs maisons et ravager leurs terres.

Craignant encore, après cela, que les écoliers mécontens ne quittassent Paris, il ordonna, pour la suite, que si quelqu'un d'entr'eux venait à être frappé, tous les laïques qui le verraient seraient tenus de saisir le coupable, et de le livrer aux officiers royaux, qui en feraient bonne justice (1). Notre prévôt et nos autres juges, poursuit l'ordonnance, n'arrêteront point un écolier, ou s'ils l'arrêtent, ils le remettront à la justice ecclésiastique. Si le cas est grave, nos juges prendront connaissance du traitement de l'écolier: mais pour aucune sorte de grief, ils ne mettront la main sur le chef des écoles de Paris, c'est-à-dire, sur le recteur; s'il doit être arrêté, ce sera par la justice ecclésiastique. Quant aux serviteurs laïques des écoliers, qui ne sont ni membres de la bourgeoisie, ni regnicoles, qui n'exercent point le négoce, et dont les étudians ne se servent point pour troubler l'ordre public, nos officiers ne mettront pas la main sur eux, à moins que le délit ne soit évident. Nous voulons que les chanoines de Paris et leurs domestiques jouissent du même privilége. Cette ordonnance, où l'on voit commencer la distinction du délit commun et du cas privilégié, est de l'année 1200; c'est le monument le plus ancien qui soustraie les écoliers, en qualité de clercs, à la justice laïque.

L'année précédente, on avait enfin terminé la fameuse contestation qui concernait la métropole de Bretagne, et qui durait depuis trois cents cinquante ans. Jamais prétention si mal fondée ne subsista si long-temps, et n'étourdit tant de tribunaux.

(1) Conf. Ord. t. 1, p. 985.

Elle avait été portée à trois conciles, discutée devant cinq papes; et le métropolitain, qui n'avait d'autre titre en sa faveur que l'innovation profane d'un duc de Bretagne, avait été regardé constamment comme il le méritait: mais le pape Lucius II, par un tempérament qu'il crut propre à faire goûter la décision finale qu'il avait prétendu rendre, ayant encore permis à l'évêque de Dol de conserver le pallium, donna lieu de renouveler la chicane, et de la prolonger jusqu'au pontificat d'Innocent III. Ce pontife enfin, après avoir examiné l'affaire avec une attention qui pût à jamais fermer la bouche à l'obstination bretonne, la décida d'une manière à n'y plus revenir (1). Il prononça publiquement une sentence qui confirmait celles de ses prédécesseurs, et statuait que l'église de Dol serait toujours soumise à celle de Tours, et son évêque privé à jamais de l'usage du pallium, sans que la contestation pût être renouvelée comme du passé, sous prétexte de recouvrement de titres, et de nouveaux moyens de défense. La sentence fut exécutée de bonne foi par l'évêque Jean de Vannoise; et depuis qu'elle eut été rendue en 1199, l'église de Dol, avec tous les autres évêchés de Bretagne, est demeurée paisiblement soumise à l'église de Tours.

Le pape Innocent eut la même année une affaire beaucoup plus inquiétante au sein même de l'Italie, et au voisinage de Rome. Ayant voulu mortifier les habitans d'Orviète qui lui avaient déplu, il retint leur évêque à Rome pendant environ neuf mois. C'était au moyen de ces absences de pasteurs, des excommunications, des interdits, de la cessation de l'office divin et de l'instruction chrétienne, que les Manichéens nouveaux, tout dignes d'horreur qu'ils étaient, avaient réussi à se multiplier dans toutes les régions, et qu'ils triomphaient insolemment dans quelques églises. Ils étaient si puissans à Orviète, qu'ils se disposaient à en chasser les catholiques, et à faire de cette place, qui passait pour imprenable,

(1) Innoc. II, ep. 84 et seq.

le réceptable de tous les hérétiques, et le boulevard de l'hérésie. Dans ce péril, les citoyens orthodoxes demandèrent au pape un gouverneur qui unît les vertus chrétiennes à la valeur et à la prudence, et qui pût sauver la liberté et la foi menacées tout ensemble.

Innocent crut ne pouvoir faire un meilleur choix, qu'en leur envoyant Pierre de Parenzo, noble romain encore jeune, mais sage, courageux, plein de talens et de capacité, de cette pureté de mœurs et de cette vertu sincère que Dieu se plaît à couronner des dons les plus chers à une ame chrétienne (1). Il réussit à réprimer l'hérésie; mais de quelque sagesse qu'il usât, il ne put gagner le cœur de ces hérétiques, parvenus à un trop haut degré de puissance pour s'en laisser dépouiller d'une manière paisible. Il prévit dès lors jusqu'où leur fureur pouvait se porter, et ne songea qu'à se préparer au martyre. Etant retourné à Rome pour célébrer la Pâque avec sa famille, et le pape lui ayant demandé compte de son périlleux gouvernement: Saint père, lui répondit-il, je me suis conduit de manière à mériter que les hérétiques me menaçassent de mort publiquement. Continuez, mon fils, reprit le pontife, à combattre généreusement pour la foi; ils ne peuvent ôter que la vie du corps, et si vous mourez par leurs mains, je vous assure, au nom de Dieu et des saints apôtres, de la rémission de tous vos péchés. Le saint gouverneur s'inclina, remercia le pape, alla chez lui faire son testament, et repartit pour Orviète, en s'arrachant des mains de sa mère et de sa femme qui fondaient en larmes.

Pendant son absence, les sectaires conspirant entr'eux, avaient corrompu par argent un de ses domestiques nommé Raoul. Il les poursuivit à son retour, comme il avait fait auparavant, et loin de craindre leurs menaces, souvent il levait les mains au ciel, en priant le Seigneur et le prince des apôtres, que s'il devait mourir de mort violente, ce fût

(1) Boll. t. 10, ad 21 Mai.

par les mains des hérétiques, et pour la défense de la foi. La nuit du 20 au 21 de Mai, comme il allait se mettre au lit, quelques sectaires, introduits par le traître Raoul, le saisirent à l'improviste, lui enveloppèrent la tête et la gorge de manière qu'il ne pût crier, le tirèrent du palais, et le traînèrent dans un réduit écarté : là, ils lui proposèrent d'abandonner le gouvernement de la ville, et de faire serment, s'il voulait sauver sa vie, de protéger leur secte, au lieu de la persécuter. Il répondit avec courage, qu'il ne ferait aucun serment en faveur de l'hérésie, et ne violerait point celui qu'il avait fait de gouverner Orviète durant une année entière. Pendant que ces furieux le pressaient ainsi, il en survint d'autres plus furieux encore; et l'un de ceux-ci levant le poing : A quoi bon tant de discours, dit-il, en lui frappant si rudement le visage, qu'il lui fit tomber une dent, avec des torrens de sang qui jaillirent de sa bouche. Un autre le renversa d'un coup de levier, et tous ensemble, à coups d'épée et de couteau, achevèrent de le mettre à mort; après quoi ils se dérobèrent, par une fuite précipitée, à l'indignation du peuple orthodoxe, que cette perte plongea dans une désolation inexprimable. Le corps fut rapporté à l'église cathédrale, et enterré par honneur au lieu même où il avait coutume de conférer avec les catholiques zélés des moyens de réprimer l'hérésie. Il s'y fit aussitôt d'éclatans miracles, dont on a les relations les mieux circonstanciées et les plus dignes de foi. L'église d'Orviète honore solennellement ce saint martyr le jour auquel il est mort.

L'année même où saint Pierre de Parenzo devint la victime de sa foi, un autre saint laïque, nommé Homobon, mort en paix après avoir gagné plusieurs hérétiques par sa douceur et ses vertus engageantes, fut canonisé par le pape Innocent deux ans seulement après sa mort (1). Il était de Crémone, d'une famille ancienne, mais d'une fortune médiocre, qui le réduisit, comme son père, à exercer

(1) Sur. 13 Nov.

quelque négoce. Quoiqu'il fût engagé dans les liens du mariage, il semblait qu'il n'eût point de charge plus capitale que de subvenir aux besoins des pauvres. Il joignait à l'aumône les jeûnes, les veilles, l'assiduité à la prière, et même aux offices nocturnes de l'église, qui avaient néanmoins déjà cessé d'être d'un usage commun pour le peuple : mais le prêtre Obert qui connaissait la piété d'Homobon, avait soin de lui ouvrir toutes les nuits la porte de l'église de Saint-Gilles sa paroisse. L'office étant fini, il demeurait dans le lieu saint, prosterné devant le crucifix jusqu'à la messe, qu'il entendait avec le reste des fidèles. Il eut le don des miracles, et le don plus merveilleux encore de guérir l'aveuglement des sectaires opiniâtres que l'habileté des hommes les plus doctes n'avait pu réduire. Un jour qu'il avait assisté à matines, et prié jusqu'à la messe, selon sa coutume, il se prosterna au *Gloria in excelsis*, les mains étendues en croix. Comme il ne se levait point à l'évangile, on crut qu'il s'était endormi : on voulut l'éveiller, et l'on trouva qu'il était mort. C'était le 13 de Novembre 1197, jour auquel l'église honore sa mémoire.

Cependant tout se disposait dans le monde chrétien à des spectacles d'un tout autre genre. La croisade prêchée dans toutes les contrées de l'occident depuis la mort de Saladin, c'est-à-dire, durant l'espace de sept à huit ans, avait ému tous les esprits, et rassemblé une infinité de combattans de toute nation. Dès le temps du pape Célestin, les seuls croisés d'Allemagne s'étaient trouvés en si grand nombre, qu'ils avaient composé trois armées, qui toutes arrivèrent en Palestine : mais les factions et les troubles qu'occasionna dans leur patrie la mort de l'empereur Henri VI, les y firent revenir sans avoir procuré aucun avantage remarquable aux chrétiens d'orient, qui d'ailleurs les scandalisèrent extrêmement par leur vie déréglée, et qu'ils soupçonnèrent de s'entendre avec les Sarrasins pour les faire périr. Le reste beaucoup plus nombreux des Occidentaux qui partirent depuis ceux-ci pour la même

croisade, furent encore moins utiles à la Terre-Sainte, où ils ne mirent pas même le pied.

Dégoûtés des voyages par terre, presque tous funestes, ils résolurent d'aller par mer (1). S'étant rassemblés au centre de la France, leur patrie quant à la plupart, ils traitèrent avec la république de Venise, afin d'en obtenir les vaisseaux nécessaires pour le trajet, et l'on convint pour cela d'une somme de quatre-vingt-cinq mille marcs d'argent. Cependant le comte de Champagne qui avait été nommé chef de cette expédition, mourut à l'âge de vingt-cinq ans. On offrit le commandement au duc de Bourgogne et au comte de Bar, qui remercièrent, et on le donna enfin à Boniface II, comte de Montferrat. Il se rendit à Soissons, où il reçut la croix de Foulques de Neuilly, qui était toujours l'ame de cette entreprise, mais qui, au grand regret des croisés, ne les y accompagna point, étant mort quelques mois après dans sa paroisse de Neuilly. Le comte de Montferrat retourna dans ses terres pour faire les préparatifs de son voyage, puis revint en France se mettre à la tête de l'armée, qui partit pour Venise vers la Pentecôte de l'an 1202. Ils rencontrèrent sur la route un grand nombre d'autres croisés, qui se joignirent à eux avec joie, dans le dessein de s'embarquer tous ensemble pour aller droit en Egypte, afin de ne pas rompre la trève que les chrétiens de Palestine avaient faite avec les infidèles de Syrie.

Mais dans ce long intervalle, une flotte commandée par Jean de Nêle, châtelain de Bruges, passa le détroit de Gibraltar, et une multitude d'autres croisés, français aussi-bien que flamands, malgré leurs promesses, prirent aussi une route différente de celle de Venise; ce qui mit ceux qui y étaient arrivés dans l'impossibilité de compter aux Vénitiens la somme convenue. Après avoir payé leur part de ce qu'ils avaient promis, après même que le marquis de Montferrat, le comte de Flandres et les autres

(1) Vill. Hard. n. 7 et seq. Gest. Inn. III, n. 83 et seq.

principaux seigneurs eurent donné, avec leur vaisselle d'or et d'argent, tout ce qu'ils trouvèrent à emprunter, il manquait encore à la somme convenue trente mille marcs d'argent. Henri Dandolo, vieillard vénérable qui depuis neuf ans gouvernait la république avec beaucoup de sagesse, leur proposa, pour l'acquit du reste, d'aider les Vénitiens à reprendre la ville de Zara en Dalmatie, qui leur avait été enlevée par le roi de Hongrie : il s'engageait de son côté, quoiqu'aveugle, et âgé de plus de quatre-vingts ans, à les accompagner avec cinquante galères pour délivrer le saint sépulcre. Les croisés avaient d'autant plus de répugnance à tourner ainsi contre un prince chrétien, et croisé lui-même, des armes préparées contre les ennemis du christianisme, que le souverain pontife l'avait défendu expressément, et que son légat faisait déjà gronder sur leurs têtes les foudres de l'église : mais les débiteurs, contraints par une sorte de nécessité, acceptèrent la proposition. Cependant le marquis de Montferrat à qui le pape avait fait cette défense personnellement et de vive voix, prétexta prudemment quelque motif d'absence, et ne se trouva point au siége de Zara. Simon de Montfort prit sous sa protection l'abbé des Veaux-de-Sernai, qui courait risque de sa vie pour avoir dénoncé aux seigneurs la défense pontificale ; il quitta même l'armée avec Gui son frère et quelques autres généraux, et passa chez le roi de Hongrie, d'où il revint toutefois à la Terre-Sainte. On n'en fit pas moins le siége de la place, qui fut prise le cinquième jour.

Les approches de l'hiver obligèrent l'armée d'attendre en Dalmatie une saison plus favorable pour aller attaquer l'Egypte. Cependant le prince Alexis, fils d'Isaac l'Ange, empereur détrôné de Constantinople, implora le secours des princes croisés. Depuis sept ans qu'un autre Alexis, frère d'Isaac, avait ravi la couronne à ce malheureux empereur, après lui avoir fait arracher les yeux le 10 d'Avril 1195, il le tenait dans une dure prison, où on lui donnait les vivres par mesure comme au dernier des hom-

mes. Le fils d'Isaac était en même temps beau-frère de Philippe de Suabe, élu roi des Romains. Il alla trouver ce prince, afin de ménager plus facilement, par sa médiation, la bienveillance des autres princes latins. A cet effet, Philippe leur envoya aussitôt des ambassadeurs. Alexis étant arrivé lui-même peu de temps après, ratifia ce qu'on avait promis en son nom; savoir, qu'il remettrait en premier lieu l'empire de Constantinople sous l'obéissance du saint siége; qu'il fournirait deux cents mille marcs d'argent pour l'entreprise des croisés, et des vivres pour toutes leurs troupes; qu'il les accompagnerait en personne, ou s'ils l'aimaient mieux, qu'il enverrait dix mille hommes à ses frais pour faire la guerre pendant une année, et que toute sa vie il entretiendrait cinq cents chevaliers pour la défense des saints lieux.

Le pape avait défendu aux croisés d'attaquer Constantinople, aussi-bien que Zara, puisque c'était toujours verser le sang chrétien, et perdre de vue le premier objet de leur voyage. Ils prétendirent au contraire qu'en établissant un empereur qui leur fût dévoué, ils auraient beaucoup plus de facilité à faire des progrès en Syrie, ainsi qu'en Egypte. Ils se persuadèrent même que le pape ne demandait pas mieux que de voir établir leur puissance à Constantinople, s'il était possible, et que le succès de cette entreprise leur en obtiendrait aisément le pardon: mais les difficultés et les périls en étaient effroyables. Leur armée, depuis le départ du religieux Simon de Montfort, et de plusieurs autres seigneurs qui voulurent obéir à la lettre, n'était plus qu'environ de quarante mille hommes, et il s'agissait d'attaquer une ville extrêmement fortifiée, où il y avait plus de deux cents mille personnes portant les armes. Il est vrai qu'à la réserve de quelques troupes étrangères soudoyées par les empereurs de Constantinople, tout le reste était peu aguerri. On comptait encore sur la ville elle-même, dont la meilleure partie soupirait après l'arrivée du jeune Alexis.

Le tyran son oncle ne laissa point de montrer d'abord de la résolution (1); il le prit même sur un ton fort haut, mais qui tenait trop de la bravade, pour être inspiré par la vraie bravoure. Il envoya aux Latins une espèce de héraut, italien de naissance, et chargé de leur dire : Pourquoi paraissez-vous sur mes terres, vous qui êtes chrétiens comme moi, et qui aspirez de même à recouvrer la Terre-Sainte ? Si vous avez besoin de vivres ou d'argent, je vous en donnerai volontiers, pourvu que sortant de mes états, vous poursuiviez votre pieuse expédition, car je ne veux vous faire aucun mal, quoique j'en aie bien le pouvoir. Quand vous seriez vingt fois autant, vous ne pourriez échapper à la mort ou à la déroute, si je voulais déployer mes vengeances. Conon de Béthune se leva, et au nom des barons, répondit ainsi à ces vaines rodomontades : Ce n'est pas sur les terres d'Alexis le tyran que nous sommes entrés, parce que l'empire ne lui appartient pas. Tout ce que nous pouvons lui promettre, s'il veut restituer la couronne à son maître légitime assis ici parmi nous, c'est de prier ce jeune prince de lui pardonner ses attentats. Il doit bien suffire à l'usurpateur de jouir dans une condition privée de l'aisance honnête que son auguste neveu, par respect pour son sang, a la générosité de lui offrir. Et tournant des regards terribles sur l'envoyé : Partez au plutôt, lui dit-il, portez cette réponse à celui qui vous envoie, et n'ayez pas l'audace de revenir, si ce n'est pour promettre la satisfaction qu'il lui importe de faire au plutôt.

Les croisés ne voyant reparaître aucun député, s'approchèrent de la ville, forcèrent la chaîne qui fermait le port, et passèrent, à la portée du trait, sous les quais et les remparts, bordés de tant de gens, dit Ville-Hardouin dans son récit ingénu, qu'ils ne paraissaient que de longs amas d'armes étincelantes. Les Occidentaux donnèrent tête baissée sur l'armée du tyran Alexis, qui était six fois plus forte que la

(1) Vill. Hard. n. 72.

leur, et qu'ils contraignirent à se retirer dans l'intérieur de la ville. Alexis, étonné de la hardiesse des Latins, ne se crut pas encore en sûreté dans sa double enceinte défendue par deux cents mille hommes; il se jeta éperdu dans un vaisseau, et s'enfuit du côté de la Thrace. Aussitôt les sénateurs et les principaux citoyens tirèrent de prison l'empereur Isaac, et ouvrirent leurs portes aux croisés, qui entrèrent avec le jeune Alexis aux acclamations du peuple. Isaac confirma le traité qu'ils avaient fait avec son fils. Ce jeune prince ayant été couronné empereur le premier jour d'Août de cette année 1203, écrivit au pape comme au chef de l'église universelle, et lui promit d'obliger tous ses sujets à renoncer au schisme.

C'était l'appât illusoire qu'employaient les Grecs toutes les fois qu'ils avaient besoin des Occidentaux. Alexis oublia ses promesses dès qu'il crut pouvoir se passer de ses bienfaiteurs. Il s'éloigna d'eux insensiblement, et se livra sans réserve à un de ses parens nommé comme lui Alexis, et plus connu sous le nom de Mursuphle que lui fit donner l'aspect sinistre de ses sourcils hérissés. Les princes latins envoyèrent vers le jeune empereur pour se plaindre de ses infidélités à sa parole. L'éloquent et fier Béthune était à la tête de la députation: il parla avec tant de hauteur, que les Grecs, toujours insolens quand ils ne se voyaient pas en péril, faillirent à faire main basse sur les députés, et les renvoyèrent avec des menaces outrageantes. La rupture éclata aussitôt, et l'on se prépara aux hostillités. L'empereur Isaac mourut dans ces entrefaites.

Alors Mursuphle forma le dessein de se faire empereur lui-même. Le jeune Alexis s'était rendu très-odieux aux Grecs par des exactions faites jusque sur les églises, dont il prit les ornemens et les vases sacrés, sous prétexte de s'acquitter envers les Latins. Les désordres occasionnés par la guerre qu'il eut avec eux, après tant de contributions ruineuses, et les imprudences de toute espèce que lui fit commettre à dessein le traître Mursuphle, maître absolu

de son esprit, mirent le comble à la haine et au mépris public. La révolte éclata tout à coup, sans que l'imprudent Alexis en eût le moindre soupçon. Mursuphle, après quelques tentatives inutiles pour l'empoisonner, prit une voie plus sûre et plus expéditive, en l'étranglant de ses propres mains, le 8 Février 1204, six mois et huit jours précisément depuis le couronnement de ce malheureux prince. Le parricide se fit aussitôt proclamer empereur, et déclara la guerre aux princes croisés.

Tous ces motifs réunis animaient leur courage, et leur firent croire que le prodige de leur premier triomphe ne devait plus être pour eux qu'un événement commun et accoutumé. En effet, ils s'emparèrent de la ville avec autant de célérité que la première fois. Après un assaut qui dura toute la journée, elle fut prise par escalade. Mursuphle qui était campé sur une éminence avec plus de cent mille hommes, prit la fuite pendant la nuit suivante. Le lendemain toute la ville vint en procession demander miséricorde. On leur accorda la vie, et l'on permit le pillage, en défendant aux soldats d'attenter à l'honneur des femmes. Ils trouvèrent des richesses immenses, quoique les Grecs eussent eu le temps d'en enterrer la plus grande partie, qu'ils retrouvèrent à la paix. Jamais, dit Ville-Hardouin, on ne fit nulle part un butin si riche en argent, en or et en pierreries. Il se trouva quatre cents mille marcs d'argent pour les Français, et autant pour les Vénitiens, sans compter ce que chaque particulier avait distrait contre l'ordre publié de tout apporter au même endroit, tant pour en faire une juste distribution, que pour prélever le quart du total pour celui des princes croisés qu'on voudrait faire empereur.

On enleva aussi une quantité prodigieuse de reliques insignes que tous les empereurs, depuis le grand Constantin, s'étaient plu à transférer dans la nouvelle Rome, et qui se répandirent de là par-tout l'occident; mais il fut difficile, dans cette confusion, d'en constater l'authenticité, et d'obvier aux supercheries

cheries, dont on reconnaît encore les effets dans la multiplication de plusieurs de ces pieux monumens.

On songea ensuite à élire un empereur, et l'on nomma douze électeurs, six Français tous ecclésiastiques, et six laïques Vénitiens. Le choix tomba sur Baudouin, comte de Flandres et de Hainaut, qui à l'âge de trente-deux ans avait toutes les qualités capables de le faire révérer. Il fut élu le second dimanche d'après Pâques, et couronné solennellement à Sainte-Sophie le dimanche suivant 17 de Mai 1204. Comme on était convenu que si on élevait un Français à l'empire, on donnerait le patriarcat à un Vénitien, on élut patriarche Thomas Morosini, vénitien de naissance et sous-diacre de l'église romaine. Pour dédommager le marquis de Montferrat, chef des croisés, de la préférence accordée sur lui au comte de Flandres, qu'il égalait en valeur, en sagesse, et dans les autres qualités dignes du trône, on le fit roi du pays de Thessalonique. On n'omit rien enfin de tout ce qu'on jugea propre à établir solidement l'empire des Latins à Constantinople: mais il y avait une espèce de fatalité attachée à toutes ces entreprises de l'occident sur l'orient; après quelques règnes, et mille agitations désastreuses, nous verrons tous ces pélerins conquérans éprouver les mêmes revers en Grèce qu'en Palestine.

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE.

LIVRE TRENTE-NEUVIÈME.

Depuis la prise de Constantinople par les croisés en 1204, jusqu'au premier concile général de Lyon en 1245.

A la nouvelle de la prise de Constantinople, et de l'élection de l'empereur Baudouin, le pape Innocent III ne se trouva pas peu embarrassé pour répondre à ce prince qui lui demandait la confirmation de ce qui s'était fait. Il ne pouvait approuver que les croisés eussent tourné contre les Grecs, chrétiens comme eux, les armes qu'ils avaient prises pour une tout autre fin. Les empêchemens que ces schismatiques jaloux apportaient aux progrès des Latins de la Palestine, les attentats même des derniers usurpateurs sur des empereurs légitimes, ne lui paraissaient pas des excuses recevables pour une vengeance exercée sur des coupables qu'ils n'étaient pas chargés de punir. D'un autre côté, il était ravi de voir ramener à l'unité l'église d'orient, et de faciliter par là le secours de la Terre-Sainte. Dans sa réponse, il prit le parti de bénir les vues de la Providence, qui par des procédés injustes de la part des Latins, avait puni justement les Grecs, et leurs crimes multipliés (1); et sans trop approfon-

(1) VIII, ep. 131.

dir ces matières délicates, il répondit, et qu'on pouvait conserver la Grèce conquise par un secret jugement de Dieu, et qu'on devait satisfaire à la divine justice pour le passé. Il insista principalement sur les profanations qui avaient été commises dans le pillage, sur les trésors des églises enlevés comme des biens profanes, et dont il ordonna de faire une prompte restitution.

Le patriarche élu pour Constantinople était encore à Rome, dont il était sous-diacre. Innocent confirma son élection, ou plutôt il y suppléa par la plénitude de sa puissance, comme il s'en exprime, parce qu'il en trouvait la forme irrégulière, et plus séculière qu'ecclésiastique; ensuite il lui conféra lui-même l'ordination, lui donna le pallium, que ses successeurs seraient toujours obligés d'envoyer demander à Rome, et lui accorda beaucoup de priviléges, entr'autres de sacrer les rois dans l'empire de Constantinople, et d'absoudre ceux qui auraient frappé des clercs, cas des plus strictement réservés alors au saint siége. La prérogative même disputée si long-temps par les papes aux patriarches de Constantinople, c'est-à-dire, le premier rang, après Rome, sur toutes les autres églises, Innocent III ne fit pas difficulté de l'attribuer au patriarche latin Morosini(1); et ce qu'il y a de plus étonnant, ce qu'il dit en termes exprès, que cette grâce vient du saint siége, qui par la plénitude de la puissance apostolique a tiré comme de la poussière l'église byzantine, et l'a élevée au-dessus des églises d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Le contraire n'en est pas moins notoire par les lettres de saint Léon. Le pape Nicolas I, quatre cents ans après Léon, mettait encore au second rang le siége d'Alexandrie, et ne comptait pas l'évêque de Constantinople entre les vrais patriarches.

Pour maintenir le nouvel empire des Latins en orient, le pape enjoignit aux Occidentaux, tant clercs que laïques qui se trouvaient en Romanie, c'est-à-

(1) Ibid. ep. 19.

dire, dans le pays de Constantinople, d'y demeurer une année, si les affaires de la Terre-Sainte ne les demandaient pas ailleurs. D'un autre côté, il écrivit en France pour engager des hommes recommandables par leurs talens et leurs vertus, à passer dans la Grèce (1). L'empereur Baudouin l'avait prié de procurer ces secours à la nouvelle église latine de son empire, et d'exciter généralement les Occidentaux de tout pays, de tout état et de tout sexe, à venir prendre possession des riches domaines qu'il leur promettait, et à former des établissemens dans une région dont il exaltait avec emphase la fertilité et les agrémens. Ces invitations ne produisirent que trop leur effet, au moins parmi les habitans de la Terre-Sainte. Non-seulement les pélerins, mais les chrétiens nés en Palestine, vinrent en si grand nombre, que le pape fut bientôt réduit à condamner ces émigrations, et à se plaindre que cette province était aussi destituée d'hommes que d'argent. Ainsi la révolution de la Grèce qu'on avait crue d'un si grand secours pour les saints lieux, servait au contraire à en accélérer ou consommer la perte.

Les Sarrasins, beaucoup plus affligés de la réduction de Constantinople par les Occidentaux, qu'ils ne l'eussent été de la prise de Jérusalem, oublièrent leurs propres différens, et tentèrent toutes les voies imaginables d'affaiblir et diviser les chrétiens. Il y avait entre ceux-ci deux partis qui se disputaient la principauté d'Antioche, celui de Boëmond, comte de Tripoli, et celui de son neveu Rupin, qui par sa mère était aussi neveu de Livon ou Léon, roi d'Arménie, en communion avec les Latins. Le sultan d'Alep, fils de Saladin, se déclara pour le comte de Tripoli, et Dénefin, autre prince musulman peu célèbre depuis, appuya le parti contraire. Les Templiers et le peuple d'Antioche étaient pour le comte, le patriarche d'Antioche et les Hospitaliers pour le roi d'Arménie qui soutenait son neveu. Pour ce qui regarde directement le royaume de Jérusalem, le

(1) VIII, ep. 64, 71.

roi Amauri II de Lusignan, mort à Saint-Jean d'Acre pendant les troubles d'Antioche, savoir le 1.er d'Avril 1205, eut pour successeur Jean de Brienne, comme époux de Marie, fille aînée de la reine Isabelle, qui tirait son droit de son père Amauri I de la maison d'Anjou. Comme il était aussi roi de Chypre, mais par droit d'hérédité, il laissa cette couronne à son fils Hugues I, qui n'était qu'un enfant en bas âge : faible ressource pour la position où se trouvaient les affaires des chrétiens en orient.

D'une autre part, les Bulgares s'unirent avec les Cumains et les Turcs, pour soutenir les Grecs contre les Latins. Ils étaient néanmoins grands ennemis des Grecs, dont ils avaient secoué le joug après l'avoir porté plus de cent cinquante ans. Leur roi Jean ou Joannice, héritier du pouvoir de ses frères Pierre et Asan, libérateurs de leur patrie, avait reçu du pape la couronne royale, et soumis avec le plus grand éclat toutes les églises de son royaume à l'église romaine, dont elles reprirent les rites et tous les usages ; mais les Grecs suppléant à la force par l'artifice et les trames secrètes, détachèrent des Latins le roi Joannice, en lui promettant de le reconnaître pour empereur s'il les délivrait de leur domination (1). Aussitôt après ces conventions, les Grecs se révoltèrent de toute part, et s'emparèrent de plusieurs places, entr'autres d'Adrinople.

L'empereur Baudouin se mit en campagne, et forma le siége de cette ville (2). Ayant eu avis que le roi des Bulgares s'approchait pour la défendre avec une puissante armée, il laissa au siége le maréchal de Ville-Hardouin, avec le doge de Venise, et accompagné du comte de Blois, il alla au devant des ennemis avec des forces très-inégales aux leurs. Il ne laissa pas de dissiper la cavalerie tartare qui servait d'avant-garde au roi de Bulgarie ; mais emporté par son courage, il la poursuivit si loin, que les Bulgares se repliant de part et d'autre, lui coupèrent le retour, et l'environnèrent de tous côtés. Le comte de Blois

(1) Ville Hard. n. 117. (2) Id. n. 189 et seq.

eut son cheval tué sous lui, et fut blessé lui-même ; ses gens lui conseillèrent de se retirer, en lui promettant de lui faire jour l'épée à la main. A Dieu ne plaise, répondit-il, qu'on puisse jamais me reprocher d'avoir fui du combat! Il fut tué avec beaucoup d'autres seigneurs, et l'empereur fut fait prisonnier. Cette défaite arriva le 14 d'Avril 1205. Quelque temps après, Joannice lui fit couper les bras et les jambes, et roula le tronc dans un précipice, où l'on dit qu'il fut encore trois jours à lutter contre les horreurs de la mort. On ajoute que le cruel Bulgare fit faire ensuite une coupe de son crâne, pour y boire à la manière des anciens Scythes. Baudouin est fort loué, même par les Grecs, pour sa justice et sa chasteté. Henri son frère fut élu, pour lui succéder, le 20 d'Août 1206; mais la même année, les Grecs se donnèrent pour empereur Théodore Lascaris, qui avait épousé la fille de l'empereur Alexis l'Ange, et qui établit son siége à Nicée, capitale de Bithynie.

Pendant ces troubles de l'église d'orient, Albert, patriarche latin de Jérusalem, et auparavant évêque de Verceil, dressa pour quelques solitaires établis sur le Mont-Carmel, une règle qui rendit bientôt cette association très-nombreuse, et la fit connaître jusqu'aux extrémités de l'occident. Ils devaient leur origine à un moine vénérable de Calabre, qui, malgré son grand âge, vint, dit-on, les établir en ce lieu par révélation du prophète Elie. On y montrait encore la caverne de ce prophète, et quelques restes d'un ancien monastère qui paraissait avoir été considérable. Le pieux calabrois forma une petite clôture au milieu de ces ruines, y bâtit une chapelle et une tour, et y rassembla dix à douze frères (1). Dans la règle que leur donna le patriarche Albert, il leur recommande principalement le travail et le silence, à l'imitation des anciens solitaires. Ils demeuraient en des cellules séparées, entendaient la messe tous les jours autant qu'il était

(1) Canis. t. v, p. 387. Boll. t. ix, p. 778.

possible, récitaient l'office, et ceux qui ne savaient pas lire, disaient un certain nombre de *Pater* pour chaque heure canoniale. Jamais ils ne mangeaient de viande, et ils jeûnaient depuis l'Exaltation de la sainte Croix jusqu'à Pâques.

Tandis que l'orient absorbait ainsi l'attention et les efforts des Occidentaux, un orage fatal se formait sourdement contre la religion au sein de la nation la plus chrétienne, et le refuge le plus assuré de l'église dans tous ses périls. A la faveur du temps et de la fourberie, les Vaudois et les nouveaux Manichéens, épars en tant d'églises différentes, s'étaient rendus formidables en quelques endroits par leur réunion, et dominaient, avec une insolence qui n'était plus supportable, dans les provinces de France voisines de l'Espagne. Ils y étaient soutenus par les seigneurs du pays, sur-tout par Raimond VI, comte de Toulouse, et par Raimond-Roger, comte de Foix. Pour les réprimer, le pape Innocent donna le caractère de légat à l'abbé de Cîteaux, et à deux religieux célèbres du même ordre, nommés Raoul et Pierre de Castelnau, tirés de l'abbaye de Font-froide, diocèse de Narbonne. Afin de soutenir tant les légats que les docteurs et les prédicateurs qui les accompagnaient, le souverain pontife réclama le pouvoir et la protection du roi Philippe-Auguste.

Différens prélats, et même des plus qualifiés, s'étaient rendus coupables, soit de connivence à l'égard des hérétiques, soit d'un lâche ménagement, ou du moins par des œuvres indignes de leur caractère, ils nuisaient beaucoup plus à la religion, que leurs vains discours ne pouvaient lui être utiles. Par une autorisation expresse du souverain pontife, les légats informèrent contre Bérenger, archevêque de Narbonne. Ils suspendirent de ses fonctions épiscopales, Guillaume de Roquesel, évêque de Beziers. Ils allèrent jusqu'à déposer l'évêque de Viviers, et usèrent de la même sévérité à l'égard de Raimond de Rabastens, qui s'était élevé par simonie sur le siége de Toulouse. On élut à la place de ce dernier,

un abbé de l'ordre de Cîteaux, nommé Foulques ou Fouquet, prélat qui fut d'une grande ressource pour la religion dans cette place importante. Il s'était adonné a la poésie pendant sa jeunesse; et il eut de la réputation entre les poëtes provençaux, sous le nom de Fouquet de Marseille, lieu de sa naissance. Ayant renoncé depuis à tous les amusemens du siècle, il se fit moine dans la fervente maison de Grand-selve, d'où il fut tiré pour être abbé du Toronet au diocèse de Fréjus. C'est de là qu'on le fit passer à l'évêché de Toulouse.

Le Seigneur préparait cependant un nouveau secours à son église, contre les sectes corrompues qui en infestaient un des plus beaux apanages dans un prélat étranger à la France, qui s'y rencontra par un de ces hasards apparens dont la Providence se plaît à couvrir ses voies (1). Diègue d'Azébez, évêque d'Osma en Castille, en revenant de Rome, passa par Montpellier, et y rencontra les légats chargés de travailler à la réduction des hérétiques, comme ils étaient sur le point de renoncer à leur légation par le dégoût que leur inspirait l'inutilité de leurs travaux. Un des principaux obstacles à leur succès, c'était la vie peu réglée des ecclésiastiques, que les sectaires ne manquaient pas de leur objecter quand ils les exhortaient à quitter leurs erreurs. L'évêque d'Osma, recommandable par sa naissance et sa doctrine, l'était encore davantage par sa vertu. Il avait établi dans sa cathédrale l'institut des chanoines réguliers; il était allé à Rome pour obtenir du pape la permission d'abdiquer l'épiscopat, et de se consacrer à la conversion de la nation barbare des Cumains, qui habitaient vers l'embouchure du Danube. N'y ayant pu réussir, il avait pris l'habit monastique en repassant par Cîteaux, pour en joindre les observances rigoureuses aux travaux de l'épiscopat qu'on le contraignait de garder.

Ce prélat vertueux, et rempli de l'esprit du Sei-

(1) Jordan. Princ. Fr. Præd. M. S. c. 7 et seq. Vit. S. Dom. ap. Sur. 5 Aug.

gneur, conçut qu'il était impossible de réduire par les paroles seules une secte qui pervertissait les simples par une grande affectation de sainteté et de modestie, tandis que les missionnaires catholiques auraient de grands équipages, des troupes nombreuses de chevaux et de valets, s'habilleraient et vivraient avec splendeur. Les légats lui ayant demandé conseil, comme à un personnage aussi renommé pour sa prudence que pour sa piété : Mes frères, leur dit cet homme apostolique, nous n'avancerons rien pendant que les sectaires accréditent l'erreur par la modestie et l'austérité dont ils font parade, si nous donnons des exemples tout contraires à leur manière de vivre. Il faut combattre leur vertu apparente par une piété effective, marcher à pied, ne point porter d'argent, imiter en tout la vie des apôtres. Et comme les légats témoignaient craindre le reproche de singularité en menant une vie si nouvelle, il leur déclara qu'il demeurerait avec eux pour travailler, selon cette méthode, à la défense de la foi. Il renvoya sur le champ son équipage, tous ses chevaux et tous les gens de sa suite, à la réserve du seul Dominique de Gusman, chanoine régulier et sous-prieur de sa cathédrale, c'est-à-dire, premier dignitaire après l'évêque, qui en était le prieur. Après avoir évangélisé quelque temps avec fruit sur ce plan nouveau, le sage prélat voulut retourner dans son diocèse pour mettre ordre à ses affaires, et fournir de son revenu à ses chères missions. A peine fut-il arrivé chez lui, qu'il mourut dans une heureuse vieillesse.

Dominique qu'il avait choisi pour le compagnon assidu de ses travaux apostoliques, et qui par la suite fut lui-même chef de cette mission, était suscité du ciel pour servir l'église d'une manière plus durable, en instituant l'ordre des Frères Prêcheurs. Il était né en Castille dans le diocèse d'Osma, et avant sa naissance on avait présumé de sa destination, sur un songe où sa mère, grosse de lui, s'imagina porter dans son sein un flambeau qui embrasait toute la terre. Il fit ses études, avec distinction, dans l'école

de Palencia, la plus fameuse d'Espagne depuis que le roi Alfonse IX y avait attiré, de France et d'Italie, de savans maîtres en tout genre; mais il s'y distingua encore davantage par ses vertus. Il y prit tant de goût pour la mortification chrétienne, qu'il y fut dix années entières sans boire de vin. L'affection qu'il y conçut pour la pureté fut telle, qu'il conserva sa virginité jusqu'à la mort sans la moindre souillure. Sa charité alla jusqu'à vendre ses livres pour soulager les pauvres dans une famine.

Sur le bruit d'un mérite si extraordinaire dans un étudiant, l'évêque d'Osma le tira du lieu de ses études, et le fit chanoine régulier de son église. Ce fut pour Dominique un nouveau motif de s'avancer dans la perfection, et ses progrès nouveaux le firent élever à la première place de son chapitre: mais son attrait principal était pour la conversion des pécheurs, comme son saint évêque ne tarda point à s'en convaincre dans les occasions que lui en fournit son voyage de France. Se trouvant logé avec lui à Toulouse dans la maison d'un sectaire, Dominique fit si bien tant par ses manières douces et insinuantes que par la force de ses raisons, que le jour même de leur arrivée, il convertit cet hôte hérétique. Ayant appris le danger que couraient plusieurs filles nobles et indigentes que les novateurs prévenaient de leurs libéralités pour les attirer à leur parti, il leur établit un monastère à Pouille près de Montréal, où, dans une clôture exacte, le silence, la prière et le travail, elles trouvaient une égale sûreté pour l'ame et pour le corps.

Il était difficile de le voir et de l'entendre, sans se rendre à ce qu'il désirait. Ses idées nettes et fortement empreintes, ses résolutions arrêtées avec tant de raison, qu'on ne l'a presque jamais vu obligé d'en changer, une égalité d'ame inaltérable, son visage même où étaient peintes la paix de la conscience et la joie que l'on goûte au service du Seigneur, le feu de son teint et de ses yeux, sa voix douce et touchante, tout en lui portait à la vertu, et communiquait à ceux qui l'approchaient les ardeurs de l'amour

divin dont il était embrasé. Il s'en fallut bien cependant qu'il ne produisît parmi les sectaires du Languedoc les fruits de bénédiction qu'on avait lieu d'espérer. Le comte de Toulouse, fauteur opiniâtre et artificieux de cette abominable secte, faisait échouer les efforts des hommes les plus apostoliques.

Le légat Pierre de Castelnau lui était particulièrement odieux, ainsi qu'à tous ses protégés hérétiques, que ce légat poursuivait avec autant de persévérance que de vigueur (1). Il forma une puissante confédération pour la défense de la foi, et y fit entrer jusqu'à la noblesse de Provence, dépendante du comte, qui fut contraint d'y adhérer pour cette raison, et par la crainte des suites de l'excommunication publiée contre lui : mais après bien des sermens réitérés, il ne tenait plus nul compte de ses engagemens, dès qu'il croyait pouvoir les violer sans péril. Pierre de Castelnau était trop clair-voyant pour être la dupe de ces artifices, et trop courageux pour les dissimuler. Il reprochait en face au comte sa mauvaise foi et ses parjures; et comme on lui représentait les excès auxquels ce prince était capable de se porter, et que sa vie même était en péril : La cause de Jesus-Christ, répondit-il, ne réussira jamais dans ces contrées, que quelqu'un de nous ne meure pour la foi. Dieu veuille que le persécuteur me choisisse pour sa première victime !

Enfin le comte perfide fit inviter les légats à conférer avec lui à Saint-Gilles en Provence (2). Il avait promis de les satisfaire sur tous les chefs dont il était accusé, et d'abord il témoigna recevoir avec docilité leurs avis salutaires ; mais quittant bientôt ce personnage contraint, et se démasquant sans retenue, il les menaça publiquement de mort, et leur dit, comme ils se retiraient, que quelque chemin qu'ils prissent par terre ou par eau, ils n'échapperaient point à sa vengeance. L'abbé et les magistrats de Saint-Gilles prirent avec raison cette menace réfléchie pour une résolution fixe et arrêtée ; c'est pour-

(1) Hist. Albig. c. 64. (2) Chron. S. Mar. Antis. an. 1208.

quoi ils conduisirent les légats, sous bonne escorte, jusqu'aux bords du Rhône : mais on ne parait qu'à la violence, tandis qu'on avait beaucoup plus à craindre de la trahison. Deux hommes du comte, inconnus aux légats, les avaient suivis, et les atteignirent à l'endroit où ils couchèrent avant de passer le fleuve. Le lendemain matin, les légats ayant dit la messe avant leur départ, suivant leur coutume, un de ces inconnus s'approcha de Pierre de Castelnau, et lui porta un grand coup de lance au-dessus des côtes. Pierre en tombant le regarda, et lui dit : Dieu veuille vous le pardonner, comme je vous le pardonne ! Ce qu'il répéta plusieurs fois avec un redoublement toujours nouveau de charité et de piété, jusqu'à ce qu'il rendît l'esprit.

Le bruit de ce forfait causa un soulèvement universel, et parvint en peu de temps jusqu'à Rome. Le pape en écrivit en termes fort animés à tous les seigneurs et à tous les chevaliers des provinces de Narbonne, d'Arles, d'Aix, d'Embrun et de Vienne (1). Après avoir raconté le fait, il donne le titre de martyr au défunt, qui avait en effet répandu son sang pour la foi, et qui est honoré comme tel par l'église le cinquième jour de Mars, quoiqu'il soit mort au plus tard dans le mois de Février. Il enjoint aux archevêques et à leurs suffragans de publier l'excommunication contre le meurtrier, tous ses complices, ses receleurs et ses défenseurs, et de la dénoncer de nouveau contre le comte de Toulouse, si raisonnablement présumé coupable de cette mort. Enfin, selon les nouvelles maximes qu'il érige en canons, il déclare absous de leur serment tous ceux qui ont promis au comte Raimond fidélité, société ou alliance, prononce qu'il est permis à tout catholique, tant de poursuivre sa personne que de s'emparer de ses terres, et conclut par exhorter la noblesse de ces provinces à s'armer pour l'extirpation de l'hérésie, et la conservation de la vraie foi.

Le pontife écrivit encore au roi Philippe-Auguste,

(1) Gest. Innoc. III, c. 8.

pour le prier d'aller en personne réprimer un vassal ennemi si dangereux de l'église, ou du moins d'y envoyer son fils Louis. Le roi qui était mal avec Otton, roi des Romains, et avec Jean, roi d'Angleterre, répondit qu'ayant à ses côtés deux grands lions qui n'épioient que le moment favorable de fondre sur ses terres, il ne pouvait s'éloigner sans imprudence ni lui, ni son fils, mais qu'il ne laisserait pas de permettre à ses barons d'aller à cette expédition. Le pape avait écrit en même temps à tous les seigneurs et à tous les peuples de la France, aussi-bien qu'aux prélats, promettant indulgence plénière à ceux qui se croiseraient pour combattre les sectaires de la Narbonnaise; ce qui fit prendre les armes, ainsi que la croix, à des troupes sans nombre, qui la portaient sur la poitrine, pour se distinguer des croisés du levant qui l'avaient sur l'épaule. Au bruit de ces armemens, le comte Raimond fut si effrayé, qu'il prit lui-même la croix contre la secte dont il était le principal fauteur.

Pour remplacer Pierre de Castelnau, et Raoul son collègue de légation, qui mourut vers le même temps, le pape envoya deux légats nouveaux, Milon, clerc de l'église romaine, aussi recommandable par la profondeur de sa doctrine que par la solidité de sa vertu, et le docteur Théodise, chanoine de Gênes. Ils allèrent du côté de Lyon au devant des croisés, qui s'y assemblèrent de tous les quartiers de la France, à la suite du duc de Bourgogne, des comtes de Nevers, de Saint-Paul, de Montfort, de l'archevêque de Sens, des évêques d'Autun, de Clermont, de Nevers, et d'une infinité d'autres personnages considérables dans l'état et dans l'église. Raimond s'était déjà fait absoudre par les légats au lieu même où était enterré le bienheureux Pierre de Castelnau, pour lui faire en quelque sorte amende honorable. Il avait fait serment sur le corps de Notre-Seigneur, d'observer les ordres du pape pour la paix de l'église et l'expulsion des hérétiques, de ne plus rendre sa foi suspecte en les protégeant, de rompre avec ces troupes de brigands

qu'on nommait routiers, de ne plus vexer ses peuples, ni les prélats orthodoxes : pour sûreté, il avait livré sept châteaux de ses domaines, et consentait à leur confiscation s'il n'observait ses sermens. Ne mettant point de bornes à ses terreurs ni à ses précautions, il s'avança lui-même jusqu'à Valence au devant des croisés, à qui il renouvela ses engagemens, promit sans réserve de faire tout ce qu'ils voudraient, et offrit son fils pour otage, outre les places qu'il avait déjà livrées.

Aussitôt après, ils marchèrent tous ensemble à Beziers. Les habitans de cette ville, abandonnée au manichéisme, s'étaient rendus odieux par leurs rapines, par les meurtres et tous les forfaits qui étaient les suites de leur affreuse doctrine. On était sur-tout indigné de l'assassinat de Raimond Trincavel leur vicomte, qu'ils avaient massacré dans l'église de la Magdeleine, après avoir brisé les dents à leur évêque qui s'efforçait de les en détourner. On commença par les sommer de livrer un certain nombre d'hérétiques dont on leur remit la liste, et qui étaient apparemment les principaux auteurs de leur perversion. Peu contens de refuser avec insolence, quelques-uns d'entr'eux s'approchèrent avant que d'être attaqués, et firent pleuvoir sur les croisés une grêle de flèches. Tous les soldats catholiques frémissaient de fureur, en attendant les ordres de leurs chefs ; et cependant les valets de l'armée, sans observer aucune discipline, et à l'insçu de leurs maîtres, s'approchèrent des murailles, et prirent la place d'emblée. Ils firent main-basse sur tous les habitans, et mirent le feu à la ville. C'était le jour de la Magdeleine ; et dans l'église qui lui était dédiée, on tua jusqu'à sept mille personnes qui s'y étaient réfugiées : circonstances qui furent relevées comme un signe de la vengeance divine, tant pour le meurtre du vicomte Trincavel, que pour les blasphèmes que ces sectaires impurs se permettaient sur-tout contre cette sainte amante de Jesus-Christ. Les croisés marchèrent ensuite à Carcassonne, qu'ils auraient pu facilement emporter d'assaut ; mais le sort que

Beziers venait d'éprouver leur faisait encore horreur. Ils reçurent les habitans de Carcassonne à composition, c'est-à-dire, à charge de tout abandonner, et de sortir en chemise.

On tint ensuite conseil pour voir qui l'on établirait maître et conservateur de ces conquêtes. Au désintéressement que marquèrent les principaux seigneurs, il paraît que l'esprit d'ambition ne les avait pas guidés. Le comte de Nevers et le duc de Bourgogne refusèrent absolument et constamment; et pour que Simon de Montfort acceptât enfin, les plus vives instances ne suffirent pas; il fallut que les légats le lui ordonnassent par l'autorité du siége apostolique. On a déjà remarqué dans l'expédition de Zara en Dalmatie, tout le respect qu'avait pour les ordres du vicaire de Jesus-Christ ce pieux héros que le tumulte des armes n'empêchait pas d'entendre la messe tous les jours, de réciter l'office divin, et d'observer inviolablement les jeûnes de l'église. Il honorait sa foi et sa piété par des mœurs très-pures et de solides vertus, par une modestie et une humilité si extraordinaire, que malgré la supériorité de son mérite, il était effrayé de son insuffisance, et se croyait fort au-dessous de sa destination. Il était toutefois d'une valeur unique; si terrible dans un combat, que du seul mouvement de son sabre, il mettait ses ennemis en fuite; actif, entreprenant, ferme dans ses desseins, et suivi dans ses vues d'une incomparable dextérité dans tous les exercices militaires, d'un tempérament robuste, de grande taille, bien fait de sa personne, et par l'affabilité de son humeur, aussi-bien que par sa facilité à s'énoncer, également propre à se faire révérer de ses nouveaux sujets, et à conserver l'affection des seigneurs sur lesquels on l'élevait. Si dans le cours de ses exploits, on trouve plusieurs traits d'une sévérité qui fait encore frémir, il en faut juger sur la qualité des monstres dont il crut ne pouvoir autrement purger les provinces qu'ils infestaient, ou du moins sur les mœurs et les préjugés de son siècle.

Par les conséquences abusives des mêmes princi-

pes, le pape Innocent lui-même ébranla les fondemens d'une puissance qui fournissait à ses entreprises des prétextes beaucoup moins plausibles que ceux qu'on tirait de la conduite des Albigeois et de leurs fauteurs. Toute l'Angleterre fut mise en interdit, le roi Jean excommunié et déposé du royaume, avec tous les désordres et tous les malheurs inséparables de ces révolutions, et cela pour une cause aussi étrangère à cet énorme bouleversement, que l'était l'élection d'un évêque. On avait élu tout à la fois pour le siége de Cantorbéry, le sous-prieur du clergé monastique de cette église, et l'évêque de Norwick. L'affaire fut portée a Rome, et les deux élections, peu régulières à la vérité l'une et l'autre, y furent pareillement cassées. Aussitôt après, le pape proposa pour cet archevêché le cardinal Etienne de Langton, qui fut élu à Rome par des moines députés de Cantorbéry, contre le gré du roi, déclaré pour l'évêque de Norwick (1). Etienne était anglais de naissance, et d'un vrai mérite; mais il avait étudié à Paris, y avait été fait docteur, chanoine de la cathédrale et chancelier de l'université. Soit pour cette raison qui le rendait fort odieux à Jean Sans-terre, ennemi déclaré de tout ce qui tenait à la France, soit pour l'affront que ce prince croyait essuyer dans la personne de l'évêque de Norwick, Jean fit tomber le premier poids de son ressentiment sur les moines de Cantorbéry, avec toute la violence dont il était capable.

Il écrivit ensuite au pape d'un style amer et piquant, qu'il ne revenait pas de sa surprise sur ce que le pontife et toute la cour romaine semblaient oublier combien son amitié leur était fructueuse; qu'ils retiraient plus d'utilité de son royaume, que de tous les autres états qui sont en deçà des Alpes; que si l'élection de l'évêque de Norwick n'était pas ratifiée à Rome, il empêcherait ses sujets d'y porter les richesses qui lui étaient nécessaires pour repousser ses ennemis qu'on y protégeait, et que l'An-

(1) Matth. Par. an. 1206. Gest. Innoc. III, n. 131.

gleterre

gleterre n'irait plus chercher parmi des étrangers si mal disposés à son égard, la justice et les lumières qu'elle pouvait trouver dans ses propres prélats.

Le pape Innocent répondit au roi avec assez de modération, se justifia sur ce qu'il n'avait pas attendu le consentement de ce prince pour l'élection du cardinal Etienne, et prétendit l'avoir suffisamment demandé, quoique ce ne soit pas l'usage, ajouta-t-il, de l'attendre pour les élections qui se font en cour de Rome. Il conclut en exhortant le roi à ne point résister au Seigneur, et à ne pas ramener les coutumes fatales auxquelles les rois son père et son frère avaient renoncé. Mais Innocent écrivit ensuite aux évêques de Londres, de Worchester et d'Ely, que si, après leurs représentations, le roi ne recevait point l'archevêque Etienne, ils eussent à prononcer sur toute l'Angleterre un interdit général des fonctions ecclésiastiques, hormis le baptême des enfans et la pénitence des moribonds. Cette lettre menaçait encore le roi Jean de plus grandes peines, si celle-ci ne triomphait pas de sa résistance.

Les trois évêques obéissant aux ordres du pape, allèrent trouver le roi, et le conjurèrent, avec larmes, de mettre sa puissance et son salut en sûreté, en prévenant l'interdit. Le roi les interrompit en fureur, se répandit en injures contre le pape et les cardinaux, et en des termes de blasphème qui lui étaient ordinaires, jura que si quelqu'un de ses évêques osait publier l'interdit, il l'enverrait à Rome avec les autres prélats et leur clergé, après les avoir dépouillés de toutes leurs possessions; qu'il ferait arracher les yeux et couper le nez à tous les Romains qui se trouveraient dans ses états. Et que ne puis-je, ajouta-t-il, par cette marque infamante faire également distinguer des autres nations tout le reste de ce peuple détestable! Enfin il commanda aux trois évêques de s'éloigner promptement de sa présence, s'ils voulaient mettre leurs jours en sûreté.

Les trois prélats se retirèrent en effet; mais la crainte ne les empêcha point de remplir leur com-

mission. Le lundi de la Passion, qui cette année était le 24 de Mars, ils mirent toute l'Angleterre en interdit, et sortirent au plutôt du royaume pour se dérober à la fureur du roi. L'interdit fut observé ponctuellement et sans nulle exception, nonobstant tous priviléges, suivant les ordres du pape; en sorte que sans prêtres et sans prières, on emportait les morts des villes et des villages, comme les cadavres des animaux, et qu'on les jetait dans le premier fossé, où on les couvrait précipitamment de terre. Les clameurs que le peuple poussa de toute part, firent bientôt trembler l'inconsidéré monarque. Il envoya vers le pape, et fit toutes les promesses qu'il crut pouvoir le tirer de l'embarras où il se trouvait, et qui lui coûtaient peu dans ces circonstances; mais aussi téméraire dans l'espérance, qu'il était faible et rampant dans le danger, et dans le bien comme dans le mal, toujours incapable de consistance, il traîna la négociation en longueur, s'abandonna par intervalles aux fougues de son ressentiment, et la rompit enfin tout-à-fait.

Au bout de deux ans, le pape excommunia le roi d'Angleterre: mais il ne se trouva plus dans toute l'étendue de ce royaume un seul évêque qui osât publier la censure. En peu de temps néanmoins, elle parvint à la connaissance de tous ses sujets, qui dans les rues et les places publiques se disaient mystérieusement les uns aux autres, que le roi était excommunié. Geoffroi, archidiacre de Norwick, se trouvant à Ouestminster pour les affaires de l'échiquier, dit un jour à ceux qui s'en occupaient avec lui, qu'il n'était pas sûr à des bénéficiers de demeurer au service d'un prince frappé d'anathème (1). Le propos fut rapporté au violent monarque. Il fit prendre l'archidiacre, et l'emprisonna, sans vivres, chargé de fers, et revêtu d'une chape de plomb dont le poids, joint à la faim, le fit mourir en peu de jours. La cruauté naturelle à Jean Sansterre était encore animée par un aventurier nommé

(1) Matth. Par. an. 1209.

Alexandre Masson, qui se donnait pour théologien. Il disait et prouvait assez plausiblement, ce qui n'était pas fort difficile, que les biens temporels des princes et le gouvernement de leurs sujets, ne regardaient point le chef de l'église ; mais il ne cessait de répéter que le roi était l'instrument de la colère de Dieu, établi pour gouverner le peuple avec la verge de fer. Quelque agréable qu'il se fût rendu au roi Jean par cette maxime tyrannique, Innocent III eut assez de crédit en Angleterre pour le faire dépouiller d'un grand nombre de bénéfices qu'il y avait obtenus par ses intrigues, et le réduire à un état de misère où on le vit long-temps mendier son pain de porte en porte.

Enfin le pape Innocent déclara tous les vassaux et les sujets du roi Jean absous du serment de fidélité, et défendit, sous peine d'excommunication, que personne communiquât avec lui en aucune manière, pas même pour la table, pour le conseil, ni simplement pour lui parler. Il alla plus loin : de l'avis des cardinaux et d'autres graves personnages, il rendit une sentence, portant que le roi d'Angleterre serait déposé du trône, et qu'à la poursuite du souverain pontife, on lui donnerait un successeur plus digne de régner. En conséquence, Innocent écrivit à Philippe-Auguste de se charger de cette entreprise pour la rémission de ses péchés, afin que lui et ses successeurs, après avoir détrôné le roi Jean, possédassent à perpétuité le royaume d'Angleterre. Il écrivit aussi une lettre circulaire à tous les seigneurs, chevaliers et gens de guerre des nations diverses, qu'ils eussent à se croiser pour déposer le roi d'Angleterre, et venger l'injure de l'église universelle, sous la conduite du roi de France. Il ajoutait que quiconque aiderait de ses biens ou autrement à la destruction de ce roi pervers, recevrait de l'église la même protection que ceux qui visitaient le saint sépulcre.

L'orage qui se formait ainsi sur la tête du roi Jean, devait avoir les suites les plus funestes. On remettait les droits et la puissance de l'église à Philippe-

Auguste, ennemi déjà trop redoutable, et qui avait de son côté les droits les plus plausibles à faire valoir contre le roi d'Angleterre. Le prince Geoffroi, frère aîné du roi Jean, et mort dès l'année 1186, avait laissé sa femme enceinte d'un fils qui fut nommé Artus, et que la Bretagne, l'Anjou, le Maine et la Touraine reconnurent pour leur seigneur. Sa mère Constance lui ménagea d'abord la protection de Philippe-Auguste, et le remit entre ses mains à l'âge de douze ans; mais le roi Jean son oncle ayant trouvé moyen de se saisir de sa personne, après l'avoir tenu quelque temps emprisonné à Rouen, le fit passer de sa prison dans une barque, où il le tua de sa main, et jeta son corps dans la Seine. Philippe-Auguste fit citer Jean comme son vassal, pour répondre sur ce crime à la cour des pairs; et sur le refus de comparaître, la cour, d'une voix unanime, confisqua au profit du roi Philippe tout ce que le roi Jean possédait en deçà de la mer. Le monarque français entra aussitôt en Aquitaine, puis en Normandie, pour exécuter le jugement les armes à la main, et y fit plusieurs conquêtes.

Le pape Innocent entreprit alors de rétablir la paix entre les deux rois, suivant la marche incertaine, qu'il est difficile de rendre plus fixe quand on s'écarte des vrais principes; il prit même un ton d'empire que le monarque et les seigneurs français trouvèrent peu convenable à une puissance qui ne doit pas s'ingérer dans l'administration politique: mais le changement des circonstances fit aussi changer de dispositions à Innocent, qui, pour presser de nouveau l'expédition de Philippe-Auguste, lui envoya Pandolfe, sous-diacre de l'église romaine. Le roi de France était excité d'ailleurs par un grand nombre de seigneurs anglais qui n'aspiraient qu'à être délivrés du joug tyrannique du roi Jean. Ce prince, étourdi, cruel, avare, débauché, s'était enfin rendu insupportable, non-seulement aux ecclésiastiques de son royaume, mais à la noblesse, aux villes, aux campagnes, à tous ses peuples. Il avait fait violence à plusieurs femmes et à plusieurs

filles de qualité ; il avait réduit par ses extorsions quantité de familles honorables à la dernière indigence ; il avait banni une multitude de sujets irréprochables, afin d'envahir leurs biens.

Les évêques chassés d'Angleterre, d'où ils avaient porté leurs plaintes à Rome, enjoignirent à leur retour, de la part du pape, au roi Philippe, d'entrer à main armée dans la Grande-Bretagne, d'en détrôner le tyran, et de mettre à sa place un prince digne de régner. Philippe qui n'attendait que l'occasion, ordonna, sous peine de félonie, à tous ses vassaux de le venir joindre à Rouen dont il s'était déjà rendu maître, et il y fit équiper une flotte chargée de toutes sortes de munitions.

Cependant le légat Pandolfe passa en Angleterre, et trouva le roi Jean à Douvres. A son départ de Rome, le pape lui avait donné fort secrétement un projet de réconciliation pour ce prince, en cas qu'il voulût enfin se soumettre aux ordres du saint siége. Pandolfe profitant de la terreur que ne pouvaient bannir d'une ame si criminelle soixante mille hommes de bonnes troupes, et une flotte supérieure à celle des Français, lui tint ce discours : Voilà le roi de France à l'embouchure de la Seine, prêt à vous accabler par l'autorité du souverain pontife, et à s'emparer de votre royaume. Avec lui viennent les prélats de votre royaume, et tant d'autres Anglais, soit clercs, soit laïques, animés de toute l'ardeur que peut inspirer l'espoir de rentrer dans leur patrie, et de recouvrer leurs biens. Il montre d'ailleurs les lettres de presque tous les seigneurs d'Angleterre qui le demandent pour souverain, et lui promettent fidélité. Au moins songez à vos intérêts, appaisez le ciel justement irrité, soumettez-vous à l'église, et regagnez les bonnes grâces du pape, prêt à vous rendre la couronne qu'il vous a ôtée.

Ce discours ne manqua pas de produire son effet. Jean, tout hors de lui-même, et comme réduit au désespoir, acquiesça aux propositions de Pandolfe, et promit sans restriction de se soumettre aux or-

dres du pape pour tous les objets qui lui avaient attiré les censures du saint siége. Deux jours après, il déclara par une chartre authentique (1), que pour l'expiation de ses péchés, il donnait de sa franche volonté, et de l'avis de ses barons, à l'église romaine, au pape Innocent et à ses successeurs, les royaumes d'Angleterre et d'Irlande, avec tous leurs droits; qu'il ne les tiendrait plus que comme vassal du pape, lui en ferait hommage-lige, et pour marque de sujétion, outre le denier saint Pierre, payerait tous les ans au pape mille marcs de sterlings; enfin, qu'il obligeoit tous ses successeurs à maintenir cette donation, sous peine de perdre leur droit à la couronne. Le roi remit cette pièce au légat pour la porter à Rome, et sur le champ, en présence de tout le monde, il fit hommage et serment de fidélité au souverain pontife, représenté par son ministre, qui foula aux pieds quelque argent présenté comme signe de la soumission du roi. Jean fut incontinent absous de l'excommunication par l'archevêque de Cantorbéry, et les autres évêques persécutés qu'on s'était empressé à rappeler dans la Grande-Bretagne.

Le légat Pandolfe au contraire repassa en France, alla trouver le roi Philippe, et lui signifia, de la part du pape, de se désister de son entreprise contre le roi d'Angleterre qui s'était soumis à l'église, et qu'il ne pouvait plus attaquer, sans offenser le pape. Philippe fut sans doute aussi piqué que surpris de ce changement, qui ne l'eût point empêché de porter ses armes dans les îles britanniques, si le comte de Flandres qui l'avait le plus animé, n'eût changé lui-même pour faire alliance avec le roi Jean. C'était Ferrand ou Ferdinand de Portugal qui avait épousé la fille aînée du comte Baudouin, devenu empereur de Constantinople, et qui eut lieu de se repentir de son inconstance. Le roi Philippe marcha contre ce vassal infidèle, qui avait lié sa partie avec l'empereur Otton, et le comte de Salisbury, frère na-

(1) XVI, ep. 77.

turel du roi d'Angleterre. L'inégalité du nombre n'arrêta point le courage de Philippe. Les deux armées s'étant rencontrées près de Bouvines, il fit à ses troupes cette courte harangue rapportée par le moine Rigord son chapelain, qui marchait derrière lui : Tout notre espoir est en Dieu ; le roi Otton et ses gens sont des excommuniés, ennemis et destructeurs de l'église ; leur solde est la substance du pauvre et la dépouille du clergé. Pour nous, quoique pécheurs, nous sommes unis de sentiment à la sainte église ; nous jouissons de sa communion, et nous défendons ses libertés selon notre pouvoir. Ne doutons pas que Dieu ne nous fasse triompher de nos ennemis et des siens. Après que le roi eut ainsi parlé, les troupes lui demandèrent sa bénédiction avec une simplicité respectable dans son principe ; aussitôt après on sonna la charge, pendant laquelle le chapelain et les clercs de l'armée ne cessèrent de chanter des pseaumes. La victoire fut complète pour les Français. L'empereur Otton prit la fuite ; les comtes de Flandres et de Salisbury furent faits prisonniers. Pour comble de bonheur, on apprit que le roi Jean, qui avait fait une descente en France, et assiégeait le château de la Roche-au-Maine en Anjou, venait d'être forcé par Louis, fils du roi Philippe, à lever ce siége, et à se retirer honteusement. En mémoire de ces grands succès, le roi fonda près de Senlis l'abbaye de la Victoire, où il mit des chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris.

Pendant que Jean Sans-terre affectait tant de soumission devant les gens du pape, il envoya secrétement et en grande diligence vers le miramolin ou roi de Maroc. Les envoyés, qui étaient deux chevaliers et un clerc, présentèrent une lettre du roi leur maître, qui s'offrait à soumettre son royaume au prince musulman, à lui payer tribut, et même à quitter la religion chrétienne pour la mahométane, s'il voulait lui donner du secours. Le miramolin lisait les épîtres de saint Paul qui lui étaient tombées entre les mains. Il parut quelques momens

fort pensif, puis il répondit : Voilà le livre d'un chrétien sage, qui par ses œuvres et ses paroles me ravit d'admiration. Je ne vois rien à reprendre en en lui, sinon d'avoir quitté la religion de ses pères. Que puis-je penser de votre maître, qui veut renoncer à une religion si sainte et si pure, que si je n'en avais point, je la choisirais de préférence à toutes les autres? Ensuite il s'informa de l'état du roi et du royaume d'Angleterre. Comme les deux chevaliers lui en eurent fait la peinture la plus avantageuse, il reprit avec un grand soupir : Je n'ai jamais lu ni entendu dire que le souverain d'un pareil état le voulût rendre tributaire d'un étranger. Votre maître est un misérable et un lâche. J'en ai tant de mépris, que je ne voudrais pas lui donner place entre mes plus vils esclaves. Et vous, ajouta-t-il, en lançant sur les deux chevaliers un regard terrible qui les fit trembler pour leur vie, vous, agens et flatteurs d'un tyran méprisable, n'ayez pas l'audace de paraître davantage sous mes yeux.

Comme ils se retiraient confus, le miramolin porta ses regards sur le troisième envoyé, nommé Robert, qui s'était tenu à quartier pendant toute l'audience. Voyant un petit homme extrêmement brun et de fort mauvaise mine, il jugea que le mérite devait compenser le désavantage de la figure dans un ministre chargé d'une négociation si délicate; il le retint, et lui fit plusieurs questions, auxquelles Robert satisfit avec une contenance assurée et une franchise qui charmèrent le musulman. L'anglais dit avec ingénuité, que son souverain était un tyran aussi faible à l'égard des étrangers que terrible à ses sujets; qu'il avait perdu par sa faute le duché de Normandie, avec plusieurs autres grands domaines; qu'il ne cessait de ruiner le reste de ses états, et de se rendre odieux à ses peuples par ses exactions, ses usurpations, ses débauches et ses adultères. Le miramolin blâma la patience excessive des Anglais, et renchérit sur tous les témoignages de mépris qu'il avait déjà donnés à l'égard de Jean Sans-terre. Il eut plusieurs autres entretiens avec Robert, le combla

des marques de sa bienveillance, et le renvoya chargé de présens en or et en argent, en pièces de soie et en pierreries. C'est l'historien Matthieu Paris qui nous apprend ces particularités, et qui dit les tenir de Robert lui-même (1). Il ajoute que le roi Jean pensait fort mal de plusieurs articles de foi, et qu'il lui échappait des impiétés si extravagantes et si scandaleuses, qu'on n'oserait les rapporter.

Depuis long-temps l'Allemagne n'était pas plus tranquille que l'Angleterre. Toujours elle était déchirée par les deux factions des maisons de Saxe et de Suabe, qui prétendaient en même temps à l'empire, et par l'intérêt que le chef de l'église prenait tour à tour aux prétentions de l'une et de l'autre. En vain le roi Philippe de Suabe, si vivement poursuivi par le pape Innocent, se réconcilia-t-il enfin avec ce pontife. Comme il en avait déjà reçu son absolution, et que son accommodement avec le roi Otton de Saxe son compétiteur était fort avancé, il fut assassiné par le comte palatin de Bavière, à qui il avait refusé sa fille en mariage, après la lui avoir promise. Cet événement qui semblait devoir accélérer le rétablissement de la bonne harmonie, la rendit néanmoins plus difficile qu'auparavant. A la vérité, le roi Otton, qui n'avait plus de rival, fut d'abord couronné empereur, et même s'engagea par serment, envers le pape, à des conditions dont l'avantage était proportionné aux obligations qu'il lui avait: mais ensuite les magistrats des villes d'Italie lui firent entendre qu'il avait été surpris, au moins en promettant de rendre au saint siége les terres de la comtesse Mathilde; que la distraction de ces grands domaines causerait un préjudice irréparable à l'empire, et que les papes n'avaient pu se les faires donner, qu'en abusant de la faiblesse du sexe ou de l'âge de la donatrice. C'est pourquoi l'empereur Otton refusa de les rendre malgré ses sermens, qu'il prétendit contraires à celui qu'il avait fait en premier lieu de conserver les droits de l'empire. Par la même raison, il

(1) P. 206.

attaqua le jeune Frédéric, roi de Sicile et pupille du pape Innocent, pour reprendre la Pouille qu'il prétendait appartenir à la couronne impériale. Il soutint même qu'avant qu'elle fût fixée sur sa tête, le pape et les états de Sicile avaient usurpé plusieurs terres qui lui appartenaient.

Enfin les esprits s'aigrirent à un tel point, que le pape Innocent oubliant tout ce qu'il lui avait coûté de soins et de travaux pendant dix années entières pour faire parvenir Otton à l'empire, prononça l'excommunication contre lui. Par une conséquence aussi ordinaire alors qu'elle était fautive, il déclara tous ses sujets absous du serment de fidélité, et défendit, sous peine d'anathème, de le reconnaître pour empereur. Otton résista vigoureusement, et l'on vit de nouveau toutes les scènes d'horreur qui ne manquent pas d'accompagner les guerres civiles animées par un faux esprit de religion. Il eut même des succès considérables en Allemagne et en Italie : il fit plusieurs conquêtes en Pouille et en Calabre, et se flatta de l'espérance d'enlever jusqu'à la Sicile au roi Frédéric, par le moyen d'un seigneur du pays qui, avec des Sarrasins, occupait des places très-fortes dans les montagnes. Mais les papes avoient trop d'influence alors dans le gouvernement général des esprits et des empires, pour que toute autre puissance ne vînt pas tôt ou tard se briser contre leur prépondérance prodigieuse. Innocent III réussit enfin à faire couronner roi des Romains et de Germanie, dans un diète tenue l'an 1210 à Coblentz, Frédéric, roi de Sicile, issu de la maison de Suabe que ce pontife en avait exclue peu auparavant, comme l'ennemie la plus irréconciliable du siége apostolique.

Innocent III remplit beaucoup mieux à l'égard de l'Espagne, le personnage de chef de l'église et de père des fidèles (1). Alfonse IX, roi de Castille, ayant déclaré la guerre au miramolin Abou-Abdalla, quatrième des Almohades, le même dont Jean Sansterre recherchait l'amitié, et qui régnait en Espagne

(1) Roderic. VI et VIII.

aussi-bien qu'en Afrique, les infidèles eurent d'abord de si grands avantages, que la terreur se répandit par toute la chrétienté. Le pape écrivit à tous les évêques d'Espagne, pour qu'ils en réunissent tous les princes chrétiens contre l'ennemi commun. La partie ne paraissant pas encore égale, le roi de Castille envoya l'archevêque de Tolède et d'autres ambassadeurs chez les différentes nations, pour leur demander du secours. La France était toujours la ressource de la religion dans les conjonctures où il fallait, avec la valeur, une franchise et une générosité promptes à s'exécuter. Le pape engagea particulièrement les Français des provinces méridionales, comme les plus voisines du théâtre de la guerre, à partager les hasards d'une bataille décisive qui devait se donner vers la Pentecôte de cette année 1211: il leur accordait à cette fin les indulgences de la croisade. Plusieurs prélats partirent aussitôt, accompagnés d'une armée redoutable; entr'autres, Arnaud, légat du saint siége contre les Albigeois, parvenu de l'abbaye de Cîteaux au siége métropolitain de Narbonne, l'archevêque de Bordeaux, et malgré la distance des lieux, l'évêque de Nantes en Bretagne. Il y avait deux mille chevaliers français avec leurs écuyers, dix mille sergens à cheval, et cinquante mille sergens à pied. Ainsi nommait-on ceux qui servaient à la guerre au-dessous des chevaliers, comme qui dirait servans ou gens de service.

Pour attirer les bénédictions du ciel sur les armes chrétiennes, le mercredi de la Pentecôte, 17 de Mai, on fit à Rome une procession solennelle dans l'ordre suivant. Dès le grand matin, les femmes s'assemblèrent dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, le clergé dans la basilique des douze apôtres, et les laïques dans l'église de Sainte-Anastasie; puis chacune de ces troupes partit pour se réunir toutes dans la place de Latran. A la tête des femmes, marchaient d'abord les religieuses, puis toutes les autres personnes du sexe, sans aucune parure en or ni en soie, et nu-pieds, autant que leurs forces le pouvaient permettre. Les moines et les chanoines réguliers

marchaient à la tête du clergé, et à la tête des laïques, les hospitaliers. Quant tout le monde fut arrivé à la place, le pape, avec les cardinaux et les évêques, entra dans l'église, prit la vraie croix, et revint sur les degrés, d'où il fit un sermon au peuple; après quoi les femmes allèrent à l'église de Sainte-Croix entendre la messe que leur dit un cardinal; et le pape la célébra dans la basilique de Latran pour tous les hommes clercs et laïques, qui ensuite allèrent nu-pieds à Sainte-Croix pour y solliciter de nouveau tous ensemble le Dieu des armées en faveur de son peuple. A la prière on joignit les aumônes, et un jeûne rigoureux, sans manger de poisson, ni rien de cuit, et tous ceux qui le purent jeûnèrent au pain et à l'eau. Les fidèles, parmi les autres nations, s'efforcèrent de même, par le concours des vœux et des œuvres, de faire une sainte violence au Seigneur.

Leur espoir ne fut pas trompé. La bataille se donna, le lundi 16 de Juillet, dans les plaines appelées *Navas de Tolosa*, près des monts qui furent surnommés la Chaîne des Mores. La victoire, ou plutôt la déroute fut si complète, qu'on y fit prisonniers cent quatre-vingts mille hommes de cavalerie, sans compter l'infanterie qui était innombrable. Plus de cent mille infidèles restèrent parmi les morts, et il n'y eut qu'environ trente chrétiens de tués. Le butin fut immense. Tel est au moins le détail que le roi de Castille en écrivit au pape Innocent, à quoi il joignit des présens magnifiques comme des échantillons de ce riche butin (1). On admira surtout une tente de soie dont le travail parut un prodige, avec un étendard tissu d'or, qui fut suspendu dans l'église du prince des apôtres. A cette victoire se trouvèrent, outre le roi de Castille, les rois de Navarre et d'Aragon, beaucoup de prélats, dont Rodrigue de Tolède et Arnaud de Narbonne étaient les plus considérables, et une grande multitude de clercs qui tous ensemble chantèrent le *Te Deum* sur

(1) Innoc. I, XV, ep. 182, 183.

le champ de bataille avec toute l'alégresse que dûrent inspirer des succès si étonnans.

Peu après cette expédition mémorable, où s'était fort signalé le roi Pierre d'Aragon, comme il arrivait à peine chez lui encore tout couvert de lauriers moissonnés sur les ennemis de la religion, les liens de la chair et du sang l'engagèrent dans une entreprise et mille démarches bien inconséquentes pour un prince qui venait de défendre sa foi au péril de sa vie. Le protecteur opiniâtre des Albigeois, Raimond IV, comte de Toulouse, était beau-frère de ce monarque. Toujours entêté de son affection pour ces odieux sectaires qui lui avaient déjà fait perdre toutes ses places, à la réserve des seules villes de Toulouse et de Montauban, le comte se transporta lui-même en Aragon, et fit au roi son beau-frère la peinture la plus touchante de l'état où il se trouvait réduit : quoique je sois tout prêt, lui ajouta-t-il, comme je l'ai déjà si souvent protesté, et comme je vous le proteste encore, à faire tout ce qui me sera ordonné par le pape. Je vous remets, poursuivit-il, mes terres, ou plutôt mes titres, mon fils Raimond votre neveu, et ma femme Eléonore votre sœur, pour les défendre s'ils vous sont chers, sinon pour que vous ratifiiez vous-même l'arrêt de notre malheur.

Le roi attendri, et faisant beaucoup moins d'attention qu'il ne devait aux intérêts de la religion, commença par écrire au pape, à qui il en imposa touchant les procédés du comte de Montfort, et les vraies dispositions du comte de Toulouse ; en sorte qu'Innocent, sur bien des chefs, entra dans les vues du roi d'Aragon. Ce prince tenta aussi de surprendre les prélats de la Narbonnaise, qui s'étaient rassemblés à Lavaur pour répondre à plusieurs propositions captieuses qu'il leur avait faites. Ils s'aperçurent bientôt qu'on ne cherchait qu'à les amuser, et à consumer en pourparlers inutiles un temps nécessaire à l'action. Ils en informèrent le pape, ainsi que de plusieurs autres traits de supercherie du roi Pierre, à qui le pontife défendit par lettres de protéger davantage les Toulousains.

Mais Pierre avait déjà pénétré en Languedoc avec des troupes aragonaise capables de relever le courage des Toulousains, et d'appuyer puissamment les négociations (1). Joignant l'adresse a la force vis-à-vis du comte de Montfort, il lui proposa des suspensions d'armes et des surséances, qui en donnant aux affaires un air d'incertitude et d'indécision, les fissent languir, amortissent le zèle et la ferveur, empêchassent les renforts de venir à l'armée catholique, ou en induisissent même les vieilles troupes à se débander. C'était une merveille inconcevable que les progrès du brave Montfort au milieu des obstacles et des contre-temps de toute espèce qui s'opposaient à ses desseins. A peine avait-il été établi chef de la croisade, qu'une grande partie de l'armée s'était retirée en conséquence d'un démêlé entre le duc de Bourgogne et le comte de Nevers. L'engagement des croisés de Languedoc n'était d'ailleurs que de six semaines, au lieu que le vœu des autres croisades s'étendait d'ordinaire à un an. De plus, celle qu'on prêchait alors pour la Terre-Sainte, nuisait extrêmement aux entreprises de Montfort, qui toutefois ne ralentit jamais son courage. Ce grand homme fut souvent réduit à tirer ses ressources de lui seul ou de sa famille. La comtesse sa femme, qui était de la maison de Montmorenci, secondait parfaitement la capacité et la valeur même de son époux. Souvent on la vit en personne lui amener des renforts à travers mille obstacles et mille embuscades. Simon, pour cette guerre, fit armer chevalier Amauri son fils aîné, d'où sa terre principale fut nommée dans la suite Montfort-l'Amauri. Avec le peu de troupes qu'il pouvait entretenir, et les secours fortuits qu'il recevait par intervalles des différens peuples attachés à la foi de leurs pères; par sa persévérance et sa bonne conduite, il s'était emparé successivement de la plupart des places hérétiques. Par là même, il s'était extrêmement affaibli, et il se trouvait presque abandonné, quand

(1) Petr. hist. Alb. c. 66, etc.

il se vit obligé de faire face tant au roi d'Aragon qu'aux sectaires dont ce secours avait prodigieusement exalté l'arrogance. Le prince Louis de France prit alors la croix, et grand nombre de chevaliers a son exemple; mais les rudes attaques que le roi Philippe son père eut presque aussitôt à soutenir de la part du roi d'Angleterre, attirèrent ailleurs la valeur de ce jeune prince, et de ceux qui s'étaient croisés avec lui.

L'état de faiblesse où se trouvait la cause de l'église, anima le zèle de deux vertueux frères, évêques l'un et l'autre, Manassès d'Orléans et Guillaume d'Auxerre. Moins ils voyaient d'ardeur pour une croisade qui intéressait les domestiques mêmes de la foi, et le salut de la patrie, plus ils s'empressèrent à rassembler tout ce qu'ils purent de troupes, et à les conduire eux-mêmes jusqu'au lieu de leur destination. Le comte de Montfort, qui les reçut à Carcassonne où il n'avait qu'une poignée de soldats, regarda leur arrivée comme un gage des faveurs du ciel. Toutefois afin de ménager le sang chrétien autant qu'il était en lui, il envoya quelques ecclésiastiques vers le roi d'Aragon, pour lui rappeler les intentions du souverain pontife, et l'exhorter de nouveau à ne point protéger les ennemis de la foi qui lui était commune avec les croisés. Le roi n'usa du délai qu'entraîna cette négociation, que pour grossir le nombre de ses troupes, et se procurer le moyen de les soudoyer. Enfin le 10 de Septembre 1213, il vint à la tête d'une armée très-nombreuse, avec les comtes de Toulouse, de Foix et de Cominges, c'est-à-dire, avec les trois fauteurs les plus déterminés des Manichéens, et mit le siége devant la ville de Muret, située sur la Garonne, à deux lieues au-dessous de Toulouse. Le brave et religieux Montfort, suivi de sept évêques et de trois abbés, ne manqua point de s'approcher avec ce qu'il put ramasser de troupes, afin de secourir la place, où il eut l'assurance de se renfermer.

Le lendemain de grand matin, il se confessa, et fit son testament. Tous les évêques se rendirent ensuite

à l'église, et l'un d'entr'eux célébra la messe, pendant laquelle ils excommunièrent tous ensemble les comtes de Toulouse et de Foix, avec les princes leurs fils, le comte de Cominges, et généralement tous les fauteurs de l'hérésie, sans désigner plus particulièrement le roi d'Aragon, dont ils supprimèrent le nom par ménagement. Le jeudi 12 de Septembre, comme les croisés se préparaient au combat, le pieux évêque Foulques de Toulouse se revêtit des ornemens pontificaux, et vint à eux tenant en main un morceau de la vraie croix. Tous ceux qui étaient à cheval en descendirent par respect; les plus proches adorèrent la croix l'un après l'autre, et le reste des troupes reçut la bénédiction. En même temps, l'évêque de Cominges les exhorta en ces termes: Au nom de Jesus-Christ, marchez avec courage et une sainte confiance. Quiconque mourra dans cette bataille, recevra, n'en doutez point, la couronne du martyre, et entrera dans le royaume des cieux, sans passer par le purgatoire, pourvu qu'il soit contrit et confessé, ou qu'il ait au moins, avec un vif repentir de ses fautes, un désir sincère de les accuser au prêtre aussitôt qu'il lui sera possible. Les autres évêques confirmèrent ces promesses, puis entrèrent dans une église voisine avec leurs clercs, et d'une voix élevée, mêlée de pleurs et de gémissemens, ils prièrent pour obtenir les succès, dont l'éclat, peu différent de celui des miracles, fit bientôt voir qu'ils avaient été exaucés.

On prétend que Simon de Montfort fit une sortie à la tête de douze cents guerriers intrépides, surprit le roi d'Aragon au milieu de cent mille hommes, et le tua de sa main; ce qui jeta une si grande terreur parmi ces troupes, qu'elles se débandèrent, sans qu'il fût possible aux officiers de rallier cinquante hommes. Au moins est-il hors de doute que ce héros remporta à Muret une victoire des plus éclatantes dont il soit fait mention dans l'histoire (1). Les évêques qui avaient été présens, en écrivirent, dans leur

(1) Petr. c. 71, 72.

admiration,

admiration, une lettre adressée à tous les fidèles (1). Les tas d'ennemis restés sur le champ de bataille, disent-ils entr'autres choses, sont si hauts et si multipliés, qu'il est impossible d'en savoir le nombre: de nos gens, il n'y a eu qu'un seul chevalier tué, et très-peu de sergens. Nous les évêques de Toulouse, de Nîmes, d'Usez, de Lodève, de Beziers, d'Agde et de Cominges, avec les abbés de Clairac, de Vallemagne et de Saint-Tibéri, certifions cet exposé très-véritable. Le corps du roi d'Aragon, trouvé nu sur le champ de bataille, fut reconnu et enterré par les chevaliers de Saint-Jean, auxquels il avait fait du bien. Il ne laissait pour successeur qu'un enfant de quatre ans, qui tomba entre les mains du comte de Montfort, mais que le pape fit délivrer, et qui régna sous le nom de Jacques I.

Cette victoire porta le coup mortel au parti si long-temps redouté des Albigeois. Le zèle de la croisade se ranima de toute part. Le duc Eudes III de Bourgogne accourut de nouveau au secours de Simon de Montfort, avec les archevêques de Lyon et de Vienne. Le prince Louis de France se trouvant libre par une trève conclue entre Philippe-Auguste et le roi d'Angleterre, s'empressa d'accomplir le vœu qu'il avait fait trois ans auparavant. En peu de temps, ce qui restait de places aux sectaires vint au pouvoir du chef des croisés, qui se vit alors maître du Languedoc, du Querci, de l'Agénois, du Rouergue, et d'une partie de la Gascogne. La seigneurie de ces nouveaux domaines lui fut assurée quelque temps après au concile de Latran, et le comte de Toulouse en fut exclus sans retour, comme un prince sans foi en qui l'on ne pouvait prendre aucune confiance. On crut beaucoup faire en lui permettant de se retirer dans quelque lieu propre à la pénitence, avec une pension de quatre cents marcs d'argent. On réserva pour ses enfans quelques terres en Provence. Pour la comtesse sa femme, princesse vertueuse et catho-

(1) Id. 73, t. XI, Conc. p. 99.

lique au témoignage de tout le monde, on lui conserva la jouissance paisible de sa dot.

On conçoit difficilement que du beau sang des comtes de Toulouse, si distingués en particulier par leur religieux héroïsme dans les expéditions de la Terre-Sainte, il soit issu un prince tel que Raimond IV. Le comte Baudouin son propre frère avait pour la religion de ses pères un attachement que ne put ébranler la plus barbare fureur. Il fut pris de nuit en Querci, comme il dormait sans défiance, et conduit par les Routiers, alliés de son frère Raimond, à un de ses châteaux que ses gens défendaient contre ces bandits. Comme il ne voulut point le faire rendre, ainsi qu'ils l'exigeaient, ils le tinrent deux jours entiers sans manger. Résolu à périr plutôt que de céder à ces ennemis des mœurs et de la religion, il fit venir un prêtre, à qui il se confessa et demanda le saint viatique. Pendant que le prêtre apportait les saints mystères, il survint un Routier furieux, qui, en vomissant mille imprécations, protesta que Baudouin ne boirait ni ne mangerait, qu'il n'eût rendu un autre Routier détenu dans les fers. Cruel, dit le comte, je ne demande point de nourriture corporelle, mais les mystères sacrés qui sont la nourriture divine de nos ames. Comme on s'obstinait à les lui refuser : Qu'on me les montre au moins, dit-il; et il les adora dévotement. On le mena ensuite à Montauban où se trouvait le comte de Toulouse, et ce frère barbare lui fit aussitôt mettre la corde au cou pour le pendre. Il demanda derechef la confession et le viatique, qu'on lui refusa comme la première fois. Il prit Dieu à témoin de sa bonne volonté, et de la disposition où il perséverait de donner sa vie pour la défense de la religion. Alors le comte de Foix, aidé de son fils et d'un chevalier aragonais, l'enleva de terre, et avec la corde que tous trois ensemble lui avaient mise au cou, ils le pendirent à un arbre. On peut juger, par cette exécution, du caractère et de l'impiété du comte de Toulouse.

Quand saint Dominique vit les guerres de religion portées à de pareilles fureurs, il rentra dans sa pa-

trie, et fit des missions en Aragon, en Castille, en Portugal, et jusque dans les provinces occupées par les Maures. Ce fut là que pour attirer la puissante protection de la mère de Dieu sur des travaux si pénibles, il établit la dévotion du Rosaire, conforme aux mœurs d'un siècle et d'un pays où les guerres et les troubles perpétuels faisaient encore de la méditation des saints livres un exercice réservé à peu de personnes. Il repassa néanmoins en France, mais pour y instituer des missionnaires pacifiques occupés du ministère purement spirituel et du salut des ames. Ces premiers disciples n'ayant aucun lien qui les attachât à leurs fonctions, et faisant peu de fruit, il lui vint en pensée de former un ordre religieux qui fût dévoué à la prédication de l'évangile, à la conversion des hérétiques et à la propagation du christianisme. Il trouva d'abord seize compagnons qui s'engagèrent avec lui à ces travaux apostoliques, ainsi qu'à la vie pauvre et mortifiée de l'apostolat.

A cette même époque du dépérissement de la foi et des mœurs, le Seigneur ménagea à son église un nouveau renfort de troupes auxiliaires, par le moyen de saint François, natif d'Assise en Ombrie (1). Son nom propre était Jean Bernardon, et il prit celui de François, de la facilité avec laquelle il apprit la langue française, nécessaire pour le négoce qu'il exerçait, comme un grand nombre des meilleurs citoyens des villes d'Italie. Quoiqu'enclin au plaisir, sans cependant s'abandonner à la débauche, il marqua dès sa première jeunesse une grande sensibilité à l'égard des pauvres; il se fit même une règle de n'en refuser aucun, au moins quand ils interposeraient le nom de Dieu pour lui demander l'aumône. Un jour néanmoins qu'il était extraordinairement occupé de son négoce, il en refusa un contre sa coutume. Aussitôt il en ressentit un remords si vif, qu'il recourut après lui, et s'efforça de le dédommager tant par les tendres expressions de son regret que par l'abondance

(1) Alb. stat. an. 1182. Vading. annal. S. Franc. vit. per S. Bonav. c. 1 et seq.

de ses largesses ; ensuite il promit à Dieu de n'en refuser aucun tant qu'il en aurait le pouvoir ; ce qu'il observa ponctuellement toute sa vie.

Quelque temps après, comme il était vêtu d'un riche habit qu'il s'était fait faire depuis peu, il rencontra un homme de bonne maison, mais pauvre et très-mal vêtu ; il en fut si touché, qu'il quitta son habit neuf, et l'obligea de le revêtir. Un autre jour qu'il était à cheval dans la campagne, il rencontra un lépreux si défiguré, qu'il en ressentit d'abord une vive horreur ; mais réprimant aussitôt cette première répugnance de la nature, et réfléchissant que pour avancer dans le service de Jesus-Christ, il faut s'appliquer sur-tout à se vaincre soi-même, il sauta de son cheval, et baisa le lépreux en lui donnant l'aumône. Etant aussitôt remonté, et regardant de toute part, il ne vit plus personne, quoique ce fût en rase campagne.

Les auteurs de sa vie ont cru que sa charité, comme autrefois celle de saint Martin, avait eu pour objet Jesus-Christ lui-même : mais ce qui est beaucoup plus heureux, c'est que ces actes héroïques de vertu le fixèrent irrévocablement dans le sentier de la perfection, et qu'il parut dès-lors et pour toujours un homme tout nouveau. Il n'eut plus pour objet que le service du Seigneur, la méditation des vérités éternelles, sur-tout de la charité d'un Dieu devenu la victime des pécheurs, l'augmentation du culte divin, et le soin des lieux qui y sont destinés. Il consacra d'abord les profits de son commerce à réparer les ruines d'une église, autrefois célèbre, à quatre cents pas d'Assise sa patrie, puis quitta pour toujours le trafic des choses terrestres. Son père, offensé qu'il eût quitté la profession de sa famille, le fit renoncer à tout ce qu'il pouvait espérer de l'héritage paternel, et poussa la dureté jusqu'à le dépouiller de ses habits ; ce qui fit dire à François, qui n'avait pas encore vingt-cinq ans : Eh bien, puisque je suis abandonné du père que j'avais ici-bas, je dirai désormais avec plus de confiance, *notre Père qui êtes dans les cieux.* Il sortit ensuite de la ville d'Assise, et s'enfonça dans

les bois, louant le Seigneur, et le remerciant de l'avoir délivré de la servitude du siècle. Un de ses anciens amis lui ayant donné une méchante tunique, il se mit à servir les lépreux, et à s'exercer aux œuvres les plus mortifiantes de la miséricorde et de l'humilité. Il s'habitua auprès d'une petite église nommée Notre-Dame des Anges, et plus communément Portioncule du lieu où elle était située à six cents pas d'Assise.

Un jour il entendit lire à la messe le trait de l'évangile où le Sauveur dit à ses apôtres : Ne portez ni or, ni argent, ni aucune monnaie dans vos bourses, ni sac pour le voyage, ni deux tuniques, ni chaussure, ni bâtons. Voilà, dit-il, ce que je cherche depuis long-temps, et ce que je désire de tout mon cœur. Aussitôt il quitte ses souliers, son bâton, ses poches, renonce à l'argent, et ne gardant qu'une simple tunique, il jette sa ceinture de cuir, et s'en fait une de corde, s'appliquant à se conformer en toute manière à ce qu'il venait d'entendre, comme à la règle pratiquée par les apôtres. En cet état, il commença de prêcher la pénitence, et bientôt il se vit sept disciples, qui se réduisirent à la même pauvreté que lui, et conçurent la même ardeur pour la conversion des peuples. Mes frères, leur disait-il, prêchons la pénitence plus par nos exemples que par nos paroles. Confions-nous au Seigneur, qui a vaincu le monde par sa croix. Nous trouverons des hommes durs qui nous rendront le mal pour les biens éternels que nous prétendons leur procurer; mais nous gagnerons beaucoup en souffrant tout avec patience et avec humilité. En peu de temps, plusieurs sages et plusieurs nobles viendront se joindre à nous, et porteront les vérités du salut aux rois et aux princes, aussi-bien qu'aux peuples : mais dans tous les temps, gardons-nous de juger ceux qui vivent plus délicatement que nous, ou qui ont dans leurs habits des ornemens superflus. Ils sont, comme nous, les enfans de Dieu, et par conséquent nos frères : il peut les appeler à lui, et les rendre plus agréables que nous à ses yeux. Souvent même, sans avoir goûté le don

céleste, ils ne laissent pas de procurer le service du Seigneur, en subvenant aux besoins corporels de ses serviteurs et de ses ministres.

Les disciples de François commencèrent à remplir, sur ce plan, leurs fonctions apostoliques. Ils prêchaient avec simplicité, et sans acception de personnes, s'adressant aux premiers qu'ils rencontraient, invitant tout le monde à aimer et à servir le Seigneur, a craindre ses jugemens et les châtimens éternels destinés à ceux qui ne gardent pas ses commandemens. Quelques-uns les écoutaient avec attention, et usaient de charité à leur égard; mais le très-grand nombre regardait avec étonnement leurs habits extraordinaires, et l'austérité non moins singulière de leur vie. On leur demandait de quelle profession et de quelle nation ils étaient. Bien souvent on leur refusait l'hospice comme à des vagabonds et à des malfaiteurs; en sorte qu'ils étaient réduits à passer des nuits entières sous les portiques des églises. Quelquefois on les chargeait d'injures, on les outrageait sans retenue; les enfans et la populace leur jetaient des pierres, de la boue, et les traînaient dans les rues par leurs capuces, tandis qu'eux-mêmes se réjouissaient de souffrir ces opprobres dans l'exercice du ministère évangélique. Par leur désintéressement, ainsi que par leur invincible patience, ils dissipèrent toutes les préventions, et se concilièrent en tout lieu la vénération publique.

Quand François vit sa compagnie monter au nombre de onze frères, et parmi eux un prêtre nommé Sylvestre, le premier de l'ordre qui fut revêtu de ce caractère, il leur traça d'un style simple une forme de vie qui n'était que les conseils de l'évangile réduits en pratique, avec le peu de règlemens nécessaires pour l'uniformité de l'observance (1); puis il résolut de faire approuver cette règle par le pape, ne s'appuyant que sur la protection divine. Ayant trouvé moyen de pénétrer, non

(1) Vading. 1210.

sans peine, jusqu'au souverain pontife, Innocent III qui avait naturellement beaucoup de pénétration, et qui était très-versé dans les voies de Dieu, reconnut à travers l'extérieur méprisable de cet homme, une simplicité vraiment évangélique, une admirable pureté de cœur, ces grandes vues et cette fermeté de résolution qui caractérisent le zèle dont l'esprit de Dieu est le principe. Il prit aussitôt l'humble François en affection, et se sentit enclin à lui accorder ce qu'il demandait : mais plusieurs cardinaux trouvèrent cet institut singulier, bien au-dessus des forces humaines. Heureusement Gui, évêque d'Assise, qui connaissait et admirait depuis long-temps son diocésain vertueux, se trouvait à Rome. Si vous rejetez la demande de ce pauvre d'esprit, dit-il au pape et aux cardinaux, prenez garde que vous ne rejetiez l'évangile même, puisque la forme de vie dont il sollicite l'approbation, n'est autre chose que l'observance de la perfection évangélique. Or, ne serait-ce pas blasphémer contre Jesus-Christ qui en est l'auteur, que de prétendre qu'elle contient quelque chose d'impossible ou de déraisonnable ? Le pape Innocent, touché de cette raison, approuva la règle du saint, mais de vive voix seulement ; ce qui arriva dans le cours de l'an 1210.

Au sortir de Rome, François et ses compagnons, remplis de confiance, s'entretenaient ensemble des moyens de garder fidellement leur règle ; ils ne s'arrêtèrent que quand la faiblesse naturelle et le besoin de nourriture les y contraignirent : mais le lieu était désert, et ils ne savaient comment se procurer de quoi manger. Alors parut un homme qui leur présenta quelques pains, et disparut aussitôt. Cette attention de la Providence les confirma dans la résolution de ne jamais se départir de la pauvreté absolue qu'ils avaient embrassée. Elle était si étroite, que dans leur cabane où ils retournèrent près d'Assise, ils n'avaient pas même de livres pour réciter l'office canonial ; c'est pourquoi, pendant un temps assez long, leurs prières communes et continuelles

furent presque toutes mentales. Une croix de bois plantée au milieu de la chaumière où ils se rassemblaient, était le livre touchant dont la muette éloquence produisait dans leurs ames une source intarissable de lumières et d'affections saintes. Le spectacle de la nature servait pareillement à élever leurs cœur vers le maître suprême, qu'ils envisageaient et bénissaient dans tous ses ouvrages. Leur nombre augmentant de jour en jour, malgré leur austère indigence; comme ils ne pouvaient plus se loger dans leur cabane, ils demandèrent l'église de la Portioncule à des religieux bénédictins à qui elle appartenait. C'était la plus pauvre qui fût dans le pays. Ils l'obtinrent aisément; et François en ayant fait la première maison, et comme le berceau de son ordre, il s'y affectionna plus qu'à aucun endroit du monde.

De là il allait prêcher dans les villes et les campagnes du voisinage. Ses discours n'étaient pas recherchés; mais son seul aspect prévenait et attendrissait les cœurs. Il avait toujours le visage élevé vers le ciel, où son ame semblait vouloir s'élancer. On l'eût pris pour un des habitans célestes exilé sur la terre, et soupirant sans cesse après sa délivrance. Connu enfin de tout le monde, il fut dans une telle vénération, que quand il entrait dans quelque ville, ou courait sonner les cloches, et le peuple arrivait en foule avec le clergé, en portant des palmes, et en chantant des cantiques. Les uns lui baisaient les mains ou les pieds, les autres touchaient ses vêtemens; on s'estimait heureux de baiser la terre où il avait passé. Son compagnon lui témoigna beaucoup d'étonnement de ce qu'il recevait ces honneurs. Mon frère, lui répondit-il, ignorez-vous que tous ces respects s'adressent à Dieu? C'est à moi à les lui renvoyer, comme les hommages rendus à la statue doivent retourner à l'original. Faut-il priver ce bon peuple de la récompense que mérite sa foi, en honorant Dieu dans la plus vile de ses créatures? Il fit des conversions éclatantes, et engagea dans le chemin de la plus haute perfection plusieurs personnes

distinguées, dont la plus remarquable fut sainte Claire, née, comme lui, dans la ville d'Assise.

Elle était de famille noble, tous ses parens militaires du côté paternel et maternel, et sa fortune proportionnée à sa naissance (1). Elle avait été prévenue des bénédictions du ciel dès le sein de sa mère, qui lui donna le nom de Claire, parce qu'il lui fut révélé qu'elle portait un enfant qui éclairerait tout le monde. Dès son enfance, elle montra une tendre charité pour les pauvres, et un attrait tout particulier pour la prière. Elle ne tarda point à prendre un cilice, qu'elle portait assidument sous les habits précieux dont elle était obligée de se revêtir, et refusa un mariage avantageux, résolue à consacrer sa virginité au Seigneur. Frappée des maximes de perfection presque oubliées que François s'efforçait de retracer aux fidèles, elle désira de s'entretenir avec ce grand serviteur de Dieu, qui de son côté, sur la réputation de cette illustre vierge, souhaitait de la voir et de l'attacher inséparablement au Seigneur. Dans les dispositions où elle était, elle eut bientôt pris son parti sous la conduite d'un si saint directeur. Le dimanche des Rameaux de l'année 1212, la dix-huitième de l'âge de Claire, elle se rendit à l'église avec les autres personnes de son sexe et de sa condition, parées magnifiquement; et comme on s'approchait pour recevoir les rameaux bénis, l'évêque prévenu descendit de l'autel, et lui présenta la palme, comme le signe de la victoire qu'elle méditait de remporter sur le monde et la chair. La nuit suivante, elle vint, accompagnée comme la bienséance le demandait, à l'église de la Portioncule, où les frères qui chantaient matines la reçurent avec des cierges allumés : là, elle quitta tous les ornemens du siècle, se fit couper les cheveux, revêtit devant l'autel un habit de pénitence, et aussitôt saint François la mena au monastère de Saint-Paul chez des religieuses bénédictines, jusqu'à ce qu'il pût lui procurer une autre demeure.

(1) Vading. an. 1212. Sur. ad 13 Aug.

Ses parens qui se crurent déshonorés par l'humble profession de leur fille, firent tous leurs efforts pour rompre son dessein, en exerçant contre elle une véritable persécution. Elle ne fut pas seulement inébranlable, mais elle attira au bout de seize jours sa sœur Agnès, moins âgée qu'elle, et qui lui était encore plus étroitement unie par la ressemblance des vertus que par les liens de la nature. François après avoir coupé de sa main les cheveux d'Agnès, établit alors les deux sœurs près de l'église de Saint-Damien qu'il avait réparée quelques années auparavant. Elles y rassemblèrent plusieurs compagnes de leur vie pénitente, et formèrent une communauté qui donna l'origine à l'institut des Claristes, ou, selon la dénomination italienne, à l'ordre des pauvres femmes, capable d'effrayer les hommes les plus courageux par la rigueur de l'observance.

Vers le même temps vivait d'une manière non moins admirable, quoique dans un état moins parfait, la bienheureuse Marie, surnommée d'Ognies du lieu où elle passa la plus grande partie de ses jours, dans la Belgique, sur les bords de la Sambre (1). Elle fut mariée dès l'âge de quatorze ans. Peu après, elle engagea son mari à tendre comme elle à la perfection, et à vivre dans la continence parfaite Elle s'appliqua quelque temps avec lui au service des lépreux près de Nivelle, lieu de sa naissance ; mais ne pouvant plus souffrir le concours de ceux qui venaient l'y visiter par honneur, elle se retira près du monastère des chanoines réguliers d'Ognies, fondé depuis peu, et fréquenté par plusieurs illustres serviteurs de Dieu, dont elle se promettait de grands secours pour son avancement dans la vertu. Elle y en attira même quelques-uns, tels que le pieux évêque Foulques de Toulouse, alors chassé de son siége, et Jacques de Vitri, savant curé d'Argenteuil, à qui elle prédit qu'il serait évêque dans la Terre-Sainte, comme il le devint en effet de Ptolémaïde. Elle rendit à celui-ci des services beaucoup

(1) Boll. t. XXII, ad 23 Jun.

plus grands que ceux qu'elle en espérait. Il était renommé pour son éloquence, et avait reçu du pape la commission de prêcher la croisade contre les Albigeois ; mais ayant l'esprit juste, et les idées beaucoup plus saines que celles de son siècle par rapport aux qualités de l'orateur, il sentait avec chagrin que ses discours ne répondaient point à ses connaissances. Il s'en consolait néanmoins par les louanges qu'on ne laissait pas de lui donner. La bienheureuse Marie le guérit de la vaine complaisance qu'il prenait dans ces sortes d'éloges ; et tout en corrigeant l'amour propre du prédicateur, elle remédia au défaut principal de ses discours, qui provenait d'un amas excessif de matières, dont il ne présentait que le brillant, sans pouvoir les développer d'une manière intéressante.

Marie observait dans sa retraite un jeûne continuel, pratiquait même des austérités peu imitables, mais infiniment respectables à raison de l'inspiration divine dont la solidité de son esprit et de ses vertus ne permet pas de douter. Elle passa une fois les dix jours qui sont entre l'Ascension et la Pentecôte, sans rien manger, sans rien relâcher de ses exercices laborieux, et sans se sentir affaiblie. Elle regardait le travail comme une pénitence imposée à tous les hommes depuis le péché de nos premiers pères ; c'est pourquoi elle se réduisit, par l'abandon de tous ses biens, à la nécessité de travailler tant pour se procurer le vêtement et la nourriture indispensable, que pour satisfaire au penchant qu'elle avait à soulager les malheureux.

Ses exemples contribuèrent infiniment à maintenir dans sa patrie l'esprit de foi et de piété qui distinguait alors les Flamands entre toutes les nations chrétiennes. Les croisés venus de ces provinces pour combattre les Albigeois, avaient été, au milieu du tumulte des armes, un spectacle d'édification et d'étonnement pour le pieux évêque de Toulouse. Quand il alla chez eux, aussi-bien que Jacques de Viri, l'admiration de ces deux saints personnages passa jusqu'à l'enthousiasme. Il leur semblait, di-

saient-ils, avoir quitté l'Egypte, et entrer dans la terre de promission. Ils admiraient sur-tout dans le sexe dévot le profond respect dont il se montrait pénétré tant pour les choses saintes que pour leurs ministres si méprisés en Languedoc, et qui se rendait sensible jusque dans leur maintien et leurs moindres démarches. Ils virent en différens lieux des troupes de vierges qui, dans une humilité austère, ne vivaient que du travail de leurs mains, quoique plusieurs d'entr'elles fussent de familles illustres et opulentes. Des femmes également consacrées à Dieu, s'appliquaient avec un soin vraiment maternel à préserver ces ames pures de la contagion du siècle, et à les affermir dans la pratique de la vie parfaite. Les veuves plus occupées de plaire à Dieu qu'elles ne l'avaient jamais été de plaire à aucun homme, passaient leur vie dans les jeûnes et les veilles, la prière, le travail et les œuvres de charité. Les femmes encore attachées aux embarras du mariage, élevaient leurs enfans dans la crainte de Dieu, gardaient souvent la continence pour mieux vaquer à l'oraison, et plusieurs l'observaient habituellement du consentement de leurs époux. Toutes méprisaient les jugemens et les discours des mondains, qui n'osant les attaquer d'une manière directe, en faisaient l'objet de leurs dérisions. Elles donnèrent une preuve éclatante de leur horreur extrême du crime, dans les troubles que les guerres civiles occasionnèrent en quelques villes des Pays-Bas. Plusieurs se jettèrent, à Liége, dans la rivière ou dans les cloaques, pour sauver leur honneur; et le Seigneur ayant plus d'égard à l'intention qu'à l'œuvre, les justifia en quelque manière, en ne permettant pas qu'aucune périt.

Le ciel en favorisa quelques-unes des dons les plus extraordinaires, que Jacques de Vitri a eu soin de nous transmettre (1). Il attribue sur-tout le don de miracles à la bienheureuse Marie d'Ognies. Dans la vie qu'il en a composé, il rapporte un grand nombre de merveilles opérées pendant sa vie et après sa

(1) C. 66.

mort, qui arriva le 23 Juin de l'année 1213, la trente-sixième de son âge. Elle est honorée depuis plusieurs siècles, comme bienheureuse, dans le pays où elle se retira, et que le souvenir de ses vertus édifia long-temps encore après sa mort.

Mais tandis qu'on voyait dans un coin du monde retracer de si beaux vestiges de la foi primitive, le relâchement qui gagnait de toute part fit penser sérieusement à la réforme, et à la célébration du concile général qui avait déjà été indiqué pour la procurer. La corruption des mœurs infectait jusqu'à la source autrefois la plus féconde et la plus pure de l'instruction publique. Toutes les études florissaient, avec un grand éclat, dans l'université de Paris. On y étudiait non-seulement les arts libéraux, mais la médecine, le droit tant civil que canonique, et sur-tout la théologie. Il y venait de tous les climats une multitude prodigieuse d'écoliers attirés par l'agrément du séjour, par l'abondance de toutes les commodités de la vie, par la protection successive et toute particulière des deux rois Louis le Jeune et Philippe-Auguste. Les étudians innombrables y étaient divisés par nations, Anglais, Allemands et Italiens, aussi-bien que Français, et parmi ceux-ci, Normands, Poitevins, Bretons, Bourguignons, Brabançons et Flamands : mais chacune de ces troupes était encore mieux caractérisée par quelque vice particulier, que par le lieu de son origine. La diversité de secte et de système produisait une division bien plus dangereuse encore que celle des opinions. Le moindre défaut, c'était d'étudier par vanité, par une émulation jalouse, par intérêt et par ambition.

Un professeur de logique, nommé Amauri, et plus ouvertement encore ses disciples, poussèrent la subtilité jusqu'à l'hérésie, et aux principes de perversion les plus détestables. Ils soutenaient que chacun pouvait être sauvé par l'effusion intérieure de la grâce du Saint-Esprit, sans aucun acte extérieur, et qu'ainsi la confession, l'eucharistie, le baptême, tous les sacremens étaient inutiles. Ils exaltaient la charité, jusqu'à dire que ce qui était péché en soi,

tenu pour écolier. Le règlement spécifie encore les auteurs et les livres qu'on expliquera dans les leçons, afin d'obvier à l'altération des saines maximes, et d'arrêter ainsi le mal à sa source. Cette affaire fut trouvée assez importante, pour devoir se traiter dans un concile provincial.

Le douzième concile œcuménique, quatrième de Latran, se tint peu après pour la réforme générale de tous les ordres de l'église, et pour procurer un secours puissant à la Terre-Sainte. Il s'y trouva quatre cents douze évêques, en comptant le patriarche de Constantinople, Gervais, successeur de Thomas Morosini, Raoul, patriarche de Jérusalem, et soixante-onze tant primats que métropolitains. Raoul avait succédé au patriarche Albert, qui avait été tué l'année précédente 1214, dans l'église de Sainte-Croix de Ptolémaïde, par un homme qu'il reprenait de ses désordres. Il est honoré comme saint par les Carmes, qui tiennent leur règle de lui. Le patriarche latin d'Antioche, retenu par une maladie griève, fut représenté par l'évêque d'Antarade ; et le diacre Germain représenta le patriarche Melquite d'Alexandrie, qui voulut communiquer avec le concile, mais que la domination des musulmans empêchait d'y venir en personne. Le patriarche des Maronites, réunis à l'église romaine sous le pontificat de Lucius III, vint pour s'instruire pleinement de la foi et des saints rites qu'il eut soin depuis de faire observer ponctuellement à ses peuples. Outre les évêques, on vit au concile de Latran plus de huit cents abbés ou autres supérieurs de monastères, avec les ministres des princes les plus puissans, et de la plupart des états républicains.

Le concile dura depuis le jour de saint Martin, 11 de Novembre 1215, jusqu'au jour de saint André, dernier du même mois. Le pape Innocent en fit l'ouverture par un sermon qui peut donner une idée du goût de son temps (1). Ce pontife, l'un des grands génies qui ait gouverné l'église, prit pour texte ces

(1) T. XI, Conc. p. 131.

paroles de l'évangile : J'ai désiré ardemment de faire cette pâque avec vous. Expliquant ensuite le mot pâque, qui signifie passage, il en distingue trois qui lui fournissent la matière et la division de son discours, le passage corporel d'un lieu à un autre, le passage spirituel d'un état à un autre état, et le passage éternel de cette vie à la vie future. Le développement de ces trois idées n'est pas plus heureux. Au sujet du passage corporel, Innocent ne parle que du voyage de la Terre-Sainte, à la possession de laquelle il semble attacher la gloire et les plus précieux avantages du christianisme. Sur le passage spirituel, il traite de la réformation de l'église, mais sans entrer dans aucun détail intéressant ni utile, et en accumulant une foule de textes des livres saints pris en des sens allégoriques, et le plus souvent forcés. Toutefois les décrets authentiques de ce concile, compris en soixante-dix chapitres ou canons, n'en sont ni moins purs, ni moins judicieux; ils servent encore de fondement à la discipline qui s'observe aujourd'hui.

On y condamne d'abord tous les hérétiques, Albigeois, Vaudois, les disciples de Bérenger, et l'on définit expressément, que Jesus-Christ est lui-même le prêtre et le sacrifice de la loi nouvelle; qu'en vertu du pouvoir qu'il a donné aux apôtres et à leurs successeurs, les prêtres ordonnés légitimement peuvent seuls consacrer le sacrement de nos autels; que le corps et le sang de ce Dieu fait homme y sont véritablement contenus, le pain étant transsubstantié au corps, et le vin au sang, par la toute-puissance divine. Ce terme de transsubstantiation, qui n'exprime que la doctrine invariable de l'église, et qui avait déjà été employé par quelques docteurs catholiques, en particulier par le célèbre Lanfranc, a été consacré par le douzième concile œcuménique, pour signifier le changement des espèces sacramentelles au corps et au sang de Jesus-Christ, comme le mot de consubstantiel l'avait été par le concile de Nicée, pour exprimer que le fils de Dieu a la même nature que son père. On condamne aussi

aussi les subtilités de l'abbé Joachim, d'où il s'ensuivait que la même nature divine n'est pas Père, Fils et Saint-Esprit, et par conséquent que l'union des personnes en Dieu n'est pas propre et réelle, mais seulement similitudinaire, comme quand il est dit dans les livres saints, que la multitude des croyans n'avait qu'un cœur et qu'une ame. Cependant comme ce docteur avait soumis ses écrits au jugement du saint siége, on ne prononça rien contre sa personne.

Quant aux sectaires qui bouleversaient les états et ruinaient les mœurs, le concile de Latran les abandonne aux puissances séculières, afin qu'elles leur infligent la punition convenable, toutefois après que les clercs auront été dégradés. Les biens des laïques, dit-il, seront confisqués, et ceux des ecclésiastiques appliqués aux églises dont ils tiraient leurs revenus. Les dépositaires du pouvoir politique seront avertis, et s'il est besoin, contraints par censures de prêter serment de purger leurs terres de tous les hérétiques notés par l'église. Que si le seigneur temporel, après cet avertissement, reste dans l'inaction, il sera excommunié par les prélats de la province, et s'il ne satisfait dans l'année, on le dénoncera au pape, qui déclarera ses vassaux absous du serment de fidélité, et abandonnera ses domaines aux armes de conquérans orthodoxes. Or, ceux qui se croiseront gagneront les mêmes indulgences que ceux qui vont à la Terre-Sainte. Nous excommunions aussi les fauteurs et les recéleurs des hérétiques; en sorte que s'ils ne satisfont dans l'année, ils seront infames de plein droit, et comme tels exclus de tous offices et conseils publics, des droits d'élection, de celui de rendre témoignage, de faire testament, et de recevoir des successions. On ne leur répondra point en justice, et ils seront obligés de répondre aux autres. S'ils sont juges, leurs sentences seront nulles, et l'on ne portera point de causes à leur audience; s'ils sont avocats, ils ne seront point admis à plaider; s'ils sont tabellions, les actes qu'ils auront dressés ne seront de nulle

valeur : ainsi du reste. Voilà sans doute une des dispositions où l'église ait paru s'ingérer plus formellement dans ce qui appartient aux maîtres temporels : mais ils consentaient à ces décrets par l'organe des ambassadeurs qu'ils avaient au concile.

On ordonna aussi l'inquisition ou recherche des hérétiques, dans les termes suivans : Chaque évêque visitera au moins une fois l'année, soit par lui-même, soit par un commissaire capable, les endroits de son diocèse où le bruit courra qu'il y a des hérétiques ; là, il fera jurer trois hommes de bonne réputation, et plus s'il le juge à propos, qu'ils lui indiqueront fidellement, soit les hérétiques, soit les gens qui tiennent des conventicules secrets, ou qui pratiquent des singularités éloignées de l'observance commune des fidèles. Après avoir renouvelé l'ordonnance de tenir annuellement des conciles provinciaux, on veut que pour leur faciliter la réformation des abus, il y ait en chaque diocèse des personnes capables constituées pour s'en enquérir diligemment durant le cours de l'année, et pour en faire le rapport au concile de l'année suivante. Les chapitres qui sont en possession de corriger les fautes des chanoines, sont maintenus dans ce droit, que le concile fonde uniquement sur la coutume, sans parler de privilége, ni de titres d'exemption ; s'ils ne font pas la correction dans le terme prescrit par l'évêque, alors elle lui sera dévolue.

Le huitième canon qui règle la manière de procéder à la punition des crimes, est devenu très-fameux, comme ayant servi de fondement aux procédures criminelles, même des tribunaux séculiers. Il porte que sur la diffamation publique, le supérieur doit informer d'office ; mais que celui contre lequel il informe doit être présent, à moins qu'il ne se soit absenté par contumace ; que le juge lui doit proposer les articles dont il fait l'enquête, afin que l'accusé ait la faculté de se défendre ; qu'il ne doit pas lui déclarer seulement les dépositions, mais encore le nom des témoins, et recevoir ses exceptions, avec ses défenses légitimes. Il marque trois manières de procéder dans ces

matières criminelles : l'accusation, qui doit être précédée d'une inscription légitime, selon le droit romain ; la dénonciation, précédée, suivant l'évangile, d'une monition charitable ; l'inquisition, précédée de la diffamation publique (1). Ceux qui cherchent un détail plus ample des procédures qui étaient alors en usage, le trouveront dans le canon trente-huitième. Observons cependant qu'il est défendu aux clercs de prononcer un jugement de sang, d'en faire l'exécution ou d'y assister, et même d'écrire des lettres pour ces sortes d'exécutions sanglantes. Défense encore pour les prêtres, les diacres et les sous-diacres, de faire les opérations de chirurgie dans lesquelles on applique le fer ou le feu.

Le concile expose aussi les prérogatives des quatre anciens patriarches, et l'on donne enfin le premier rang à celui de Constantinople. Cet article est tiré de Gratien, qui l'avait tiré lui-même du concile *in Trullo*, sans considérer que ce concile avait été rejeté dès le commencement par le saint siége : mais depuis que Constantinople était au pouvoir des Latins, le pape ne craignait plus rien des prétentions schismatiques de la Grèce. On établit encore pour les patriarches de l'orient, l'usage du pallium, qu'ils recevront du pape après lui avoir fait serment de fidélité, ce qui était autrefois sans exemple dans ces régions.

On ordonne ensuite que dans chaque église cathédrale il y ait un maître de grammaire, et dans les métropoles un théologal ou maître de théologie à qui l'on assignera le revenu d'une prébende pour en jouir tant qu'il enseignera, sans pour cela devenir chanoine.

Quant aux élections, on défend de laisser vaquer plus de trois mois un évêché ou une abbaye, autrement ceux qui ont le droit d'élire en seront privés pour cette fois ; il sera dévolu au supérieur immédiat, qui sera tenu à son tour de remplir dans trois mois le siége vacant, en prenant le conseil du cha-

(1) 1, 19, cod. Theod.

pitre. Les élections faites par l'abus de la puissance séculière, sont déclarées nulles de plein droit. Quiconque ayant un bénéfice à charge d'ames, en recevra un second de même nature, est par le seul fait privé du premier; s'il s'efforce de le retenir, il perdra l'un et l'autre. Le collateur conférera librement ce premier bénéfice, et s'il ne le fait dans les trois mois, la collation en sera dévolue au supérieur. Toutefois le saint siége pourra dispenser de cette règle les personnes distinguées par l'éminence de leur rang ou de leur mérite.

Quant aux sacremens, il est ordonné que chaque fidèle de l'un et de l'autre sexe, étant parvenu à l'âge de discrétion, confesse à son propre prêtre, c'est-à-dire, à son curé, au moins une fois l'an, tous ses péchés, et qu'il accomplisse la pénitence qui lui sera imposée; que chacun aussi reçoive à Pâques le sacrement de l'eucharistie, à moins que son propre prêtre ne juge à propos de l'en éloigner pour un temps, autrement il sera chassé de l'église, et privé de la sépulture ecclésiastique. L'usage était déjà introduit de ne communier qu'une fois l'an, au lieu de le faire, comme autrefois, à Pâques, à la Pentecôte et à Noel. Pour la confession, c'est ici le premier décret authentique qui l'ait ordonnée généralement. On crut devoir en user ainsi à cause des erreurs des Albigeois et des Vaudois sur le sacrement de pénitence. Par la même raison, on renouvela différens points de tradition touchant la confession auriculaire, touchant la coutume de garder la sainte hostie dans les églises, de la porter aux malades avec des cierges allumés, et l'on commanda la communion des laïques sous une seule espèce. On restreignit encore du sept au quatre, les degrés de parenté qui empêchaient le mariage. On condamna les mariages clandestins; et pour obvier à la clandestinité, le concile rendit générale la coutume déjà établie en quelques pays, particulièrement en France, de proclamer les bans dans l'église, avec un terme dans lequel on pût proposer les empêchemens du mariage avant sa célébration.

On traita enfin le grand objet de ce concile, ainsi que de tant d'autres, savoir la réformation du clergé tant régulier que séculier. Le relâchement s'était glissé jusque dans les monastères qui devaient servir, et qui avaient en effet long-temps servi de modèles aux autres états. La fameuse abbaye du Mont-Cassin, d'où la vie régulière s'était répandue dans tout l'occident, était tombée, suivant les reproches d'Innocent III (1), dans un désordre qui révoltait le commun des fideles. Les moines de Cluny, par leur ambition, leurs dissentions et leur vie licencieuse, causaient autant de scandale, qu'ils avaient donné d'édification pendant deux cents ans. C'était encore pis dans les monastères isolés, qui n'avaient point de chapitres généraux. Pour remédier à ce désordre, le concile ordonna que toutes les communautés tiendraient un chapitre général à l'exemple des moines de Cîteaux, et que pour en prendre la méthode, ils y appelleraient dans les commencemens deux abbés de cet ordre. On y traitera mûrement, dit-il, de l'observance régulière, et ce qu'on y statuera sera observé inviolablement. Le concile ajoute, que de là on députera des personnes sages pour visiter, au nom du souverain pontife, tous les monastères de la province, même ceux des religieuses, et pour y réformer tout ce qu'il conviendra. Les chanoines réguliers sont obligés, comme les moines, à tenir ces chapitres, et à exécuter, selon leur propre observance, le reste du décret.

La trop grande diversité des instituts s'opposant aussi à l'observation du bon ordre, nous défendons étroitement, reprend le concile, d'en inventer de nouveaux; mais quiconque voudra pratiquer la vie régulière, embrassera l'une des règles qui sont approuvées. Ce canon a eu peu d'effet; et depuis le quatrième concile de Latran, on vit peut-être établir encore plus de congrégations religieuses que dans les années précédentes. Déjà le pape Innocent, comme on l'a vu, avait approuvé verbalement la

(1) Ep. 5 ad Abbat. Mont. Cas.

règle de saint François ; et ce saint instituteur s'étant présenté au concile de Latran, le pape confirma publiquement cette règle, en déclarant qu'il l'avait approuvée, quoique sans bulle. Saint Dominique ayant de même paru avec Foulques, évêque de Toulouse, qui avait déjà donné à Dominique et à ses disciples la sixième partie des décimes de son diocèse, ils proposèrent au pape le plan d'institution des Frères Prêcheurs. Innocent dit à leur chef de retourner vers ses disciples, et de choisir avec eux une des règles autorisées ; après quoi il reviendrait pour obtenir l'approbation de son institut. Dominique se soumit sans peine à cette injonction sage, qui ne différait pas de celle du concile.

Les canons de Latran sont suivis d'un décret particulier touchant la croisade, dont le départ est fixé au premier jour de Juin 1217. Outre les défenses et les concessions ordinaires en pareil cas, on défend ici les tournois pendant trois ans, et l'on ordonne que pendant quatre au moins la paix sera observée par toute la chrétienté, sous peine des censures ecclésiastiques, et des effets temporels qu'alors on ne manquait pas d'y joindre.

Environ six mois après le concile de Latran, le pape Innocent III mourut à Pérouse le 16 ou le 17 Juillet de l'an 1216. Son pontificat, de plus de dix-huit ans, est remarquable pour les événemens singuliers auxquels il eut part pour le grand nombre de décrétales qui sont des preuves de son habileté dans la science du droit, de la grandeur de ses vues et de la fermeté trop fameuse de son caractère. Les auteurs de son siècle parlent de lui fort diversement, et paraissent aussi extrêmes dans leurs éloges que dans leurs reproches. Le moine Rigord le donne pour un homme incomparable, qui ne fit que des merveilles (1). Matthieu Paris l'accuse de superbe et d'avarice : censeur dont la malignité, ici comme en bien d'autres endroits, rencontre mal (2). Il eût blâmé, à plus juste titre, ce qu'un zèle outré fit

(1) P. 66. (2) P. 206.

entreprendre sur le temporel des princes, à un pape qui porta l'autorité de son siége plus loin que n'avait fait aucun de ses prédécesseurs, sans en excepter Grégoire VII. On dit que sainte Lutgarde, religieuse de l'ordre de Cîteaux en Brabant, vit Innocent après sa mort échapper à peine aux peines éternelles, et condamné à un très-long purgatoire; ce qui prouve au moins que des contemporains de rare vertu pensaient que ce pape avait fait des grandes fautes (1). Ce fut Innocent III qui institua les premiers commissaires pour la recherche et la punition des hérétiques, c'est-à-dire, l'inquisition, dont le premier tribunal fut érigé à Toulouse. Outre les lettres de ce pape, il reste de lui des sermons, des traités de piété, et plusieurs autres monumens de l'étendue et de la culture de son génie. L'église lui est redevable en particulier de la belle prose *Veni, Sancte Spiritus.* Dès le lendemain ou le surlendemain de sa mort, 18 de Juillet, on élut à Pérouse même, pour lui succéder, le cardinal Cencio Savelli, qui prit le nom d'Honorius III.

L'institut de saint François ayant été confirmé au concile de Latran, et le pape Innocent vivant encore, l'humble instituteur paraissait incertain s'il appliquerait ses disciples à la prédication de l'évangile, ou seulement à l'oraison et aux exercices paisibles de la retraite (2). Tout versé qu'il était dans les voies de Dieu, et souvent guidé par l'esprit de prophétie, il ne rougissait pas de prendre conseil même des simples, et craignit de décider cette question (3). Il pria frère Sylvestre, qui était continuellement occupé de l'oraison sur une montagne près d'Assise, de consulter le Seigneur, et de lui communiquer les lumières qu'il en recevrait. Il demanda aussi à sainte Claire de chercher la volonté de Dieu sur le même sujet, tant par elle-même que par quelqu'une de ses religieuses qui fût l'ame la plus simple et la plus pure qu'elle pourrait connaître.

(1) Sur. 16 Jun. (2) Vit. per Bonav. c. 12. (3) Vading. an. 1212 et seq.

Claire et Sylvestre, d'un accord parfait dans leurs réponses, assurèrent qu'il était de la volonté de Dieu que les frères s'adonnassent au ministère apostolique. François adopta cette décision, et les effets montrèrent qu'elle venait du ciel.

Il partagea, comme à autant d'apôtres, les provinces et les royaumes entre les frères les plus distingués par leur science et par leur vertu. En Espagne, Bernard de Quintevalle son premier disciple, avec un nombre de coopérateurs proportionné à l'importance de cette mission; Jean Bonnelle, avec trente-trois compagnons en Provence; Jean de Strachia, établi ministre ou supérieur en Lombardie; dans la marche d'Ancone, Benoît d'Arezzo, fort aimé du saint; en Toscane, Elie de Cortone, depuis général de l'ordre, furent reçus de ces peuples divers, comme les envoyés de Dieu. Jean de Penna, destiné pour l'Allemagne avec soixante frères, y fut d'abord très-mal accueilli. L'habit pauvre et singulier qu'ils portaient, les fit passer pour ces faux réformateurs qui répandaient l'hérésie à la faveur de leur extérieur mortifié: mais quelque temps après, cette nation parut vouloir le disputer à toutes les autres, en affection pour ces dignes religieux qu'elle avait eu le loisir de connaître. Saint François résolut d'aller dans la France proprement dite, de pousser jusqu'en Belgique, et choisit Paris pour son séjour, comme une ville distinguée par sa piété, spécialement envers le sacrement adorable de nos autels.

Il partit dans ce dessein, et vint jusqu'à Florence, où le cardinal Hugolin, évêque d'Ostie, était légat. Ce prélat, de grande vertu, désirait ardemment de voir François. A la première entrevue, il conçut pour lui une affection aussi stable que le principe d'où elle partait. Il ne goûta pas le dessein qu'avait le saint homme de sortir d'Italie dans les circonstances d'un ordre naissant qui avait encore des ennemis cachés. François qui sacrifiait son propre sens à celui du moindre des frères, fit céder jusqu'à son attrait pour les missions, à la manière de penser du

pieux cardinal, et en sa place fit partir pour la France le frère Pacifique. C'était un troubadour converti, si fameux autrefois par ses chants, que l'empereur lui avoit donné publiquement la couronne poétique, et qu'on l'avait surnommé le roi des vers. Ayant ouï parler du saint, il le voulut voir, l'entendit prêcher, et renonça sur le champ au monde, pour embrasser le nouvel institut. Le saint instituteur le voyant ainsi passer de l'agitation des passions et des remords, à la paix de la conscience, le nomma frère Pacifique. Il vint en France quatre ou cinq ans après sa conversion, et y fut le premier ministre des Frères Mineurs. Il était accompagné de frère Ange, qui le premier aussi fut leur ministre en Angleterre, et de frère Albert, qui se rendit célèbre par sa doctrine, et devint le quatrième général de l'ordre.

Cependant François bien informé que son ordre avait des ennemis à Rome, et recevant des plaintes de plusieurs de ses confrères sur la dureté de quelques prélats à leur égard, prit la résolution de demander au pape même un protecteur pour les frères près de sa sainteté. Le cardinal Hugolin lui avait protesté en termes exprès, qu'il était tout à lui. Ce prélat revenu à Rome de sa légation de Toscane, engagea, non sans peine, l'humble François à prêcher en présence du pape et du sacré collége. Le saint, par respect pour cette auguste assemblée, composa un sermon avec soin, et l'apprit exactement par cœur; mais quand il voulut parler, il ne put pas se rappeler un mot de ce qu'il avait écrit. Le Saint-Esprit voulait être uniquement son maître. L'orateur, après avoir confessé publiquement son embarras, se livra, selon sa coutume, au guide adorable qui voulait le diriger. Il parla avec tant de force et d'onction, que le souverain pontife et toute la cour romaine protestèrent n'avoir jamais été touchés si vivement. Le pape le comblant de caresses à l'issue du sermon, en présence du cardinal Hugolin: Saint père, lui dit le saint orateur, je suis confus de vos bontés pour moi, et pour nos pauvres

frères; mais je me reprocherais, comme enlevés à l'église, les momens précieux que nous emporterions à son chef au milieu des affaires importantes dont il est accablé. Donnez-nous ce cardinal pour ménager nos intérêts sous votre autorité. Le pape Innocent souscrivit à sa demande, et le cardinal Hugolin fut le premier protecteur des religieux de saint François, à l'imitation desquels la plupart des autres ordres se procurèrent par la suite des cardinaux protecteurs.

François ne borna point son zèle aux régions habitées par les chrétiens; il envoya au pays de Maroc cinq missionnaires, nommés Bérard de Corbe, Pierre de Saint-Geminien, Otton, Ajut et Accurse (1). Ils prirent leur route par Coimbre, où les rois de Portugal faisaient alors leur résidence, et où la reine Urraque qui deux ans auparavant y avait procuré un établissement aux Frères Mineurs, les reçut très-favorablement. Ayant pris ensuite des habits séculiers par-dessus les leurs, ils entrèrent sur les terres des Maures, pénétrèrent au milieu de Séville, et se présentèrent à la porte du palais, s'annonçant comme des embassadeurs envoyés au roi de la part de Jesus-Christ le maître des rois. Ils eussent été immolés sur le champ, si le fils du roi n'eût modéré le courroux de son père, qui se contenta de les faire enfermer, et même ensuite leur laissa la liberté de passer dans le royaume de Maroc.

Leur zèle n'y fut pas moins vif qu'à Séville. Ils prêchaient aux Sarrasins par-tout où ils les rencontraient; et le roi venant un jour à passer comme Bernard de Corbe était environné d'une troupe nombreuse qu'il s'efforçait d'attirer au christianisme, la présence du prince n'intimida point le missionnaire, qui redoubla ses exhortations animées. Le roi le crut atteint de folie, commanda de le renvoyer avec ses compagnons en pays chrétien, et les fit conduire à Ceuta pour y être embarqués. Ils se dérobèrent tous cinq en route à leurs conducteurs, et rentrés

(1) Vading. an. 1219.

à Maroc, ils se remirent à prêcher dans la place publique. On les arrêta une seconde fois pour les renvoyer en chrétienté. Ils s'échappèrent encore, vinrent pour la troisième fois à Maroc, et se présentèrent au roi, devant qui frère Bernard commençait à évangéliser, quand le prince, furieux de cette persévérance intrépide, et plus encore de l'inutilité de tout ce qu'il put leur dire pour ébranler leur foi, leur coupa la tête de sa propre main, le seizième jour de Janvier 1220. Leurs reliques furent recueillies par les chrétiens du lieu, et transportées en Portugal au monastère de Sainte-Croix de Coimbre. Il s'y opéra un grand nombre de miracles, qui ont fait mettre solennellement ces martyrs au nombre de ceux que l'église honore publiquement.

Saint François renvoya sept autres de ses religieux prêcher l'évangile à Ceuta, première ville d'Afrique, sur le détroit qui la sépare de l'Espagne (1). Comme ils annonçaient qu'il n'y a de salut qu'en Jesus-Christ, le prince musulman se les fit amener, et leur offrit de grandes richesses, s'ils voulaient embrasser le mahométisme. Les voyant inébranlables, il les fit séparer, et tenter chacun en particulier tant par menaces que par promesses, et enfin les condamna, pour leur constance, à avoir la tête tranchée. Ils furent canonisés dans la suite comme les martyrs de Maroc.

Le saint instituteur ne se contenta point de mettre ses disciples en action; mais il leur donna l'exemple du zèle apostolique avec d'autant plus d'empressement, qu'il trouvait moins de religieux lettrés qu'il ne désirait, pour courir de si grands périls. Déjà par ce motif, assorti à son insatiable charité, il avait envoyé frère Gilles aux Sarrasins qui habitaient les contrées orientales de l'Afrique : homme d'une simplicité admirable, que François chérissait tout particulièrement, et à la foi duquel il ne voyait rien d'impossible. Gilles et quelques compagnons aussi vertueux que lui, ne purent toutefois rien gagner

(1) Sur. 13 Oct.

sur l'obstination musulmane ; et dès-lors on eût pu se convaincre qu'il y avait plus à perdre qu'à gagner pour la vraie religion, en présentant la lumière à des furieux, dont elle ne faisait que des profanateurs et des meurtriers.

Cependant François passa lui-même en Egypte sur des vaisseaux de secours envoyés aux chrétiens qui assiégeaient Damiette (1). Peu après leur arrivée, les assiégeans se préparèrent à livrer un combat aux infidèles. Le saint eut révélation que le succès ne serait pas pour les chrétiens ; mais il craignit de passer pour un visionnaire, s'il annonçait un événement si impénétrable à l'esprit humain. Comme il eut témoigné son embarras au religieux qui l'accompagnait : Mon frère, lui dit son compagnon, craignez Dieu plus que les hommes, et ne vous arrêtez point au jugement du monde, qui depuis long-temps traite en vous de folie la sagesse évangélique. Aussitôt François alla déclarer au chef des croisés sa révélation, qui fut prise en effet pour une rêverie : mais les chrétiens ayant livré le combat, furent battus, et perdirent environ six mille hommes tant tués que prisonniers. On croit que c'est le combat qui fut donné par des croisés allemands et hongrois le vingt-neuvième jour d'Août de cette année 1219.

Les deux armées restèrent néanmoins en présence : mais les Sarrasins étaient si vigilans, qu'aucun fidèle ne pouvait sortir du camp sans un péril manifeste. Le sultan avait promis un besant d'or à quiconque lui apporterait la tête d'un chrétien. Rien ne put intimider François, qui trouva moyen de se dérober, et marcha au camp des infidèles avec un seul compagnon. Ayant rencontré deux brebis, il dit au religieux qui l'accompagnait : Prenons courage, mon frère, sur les promesses de celui qui nous envoie comme des brebis au milieu des loups. Bientôt ils virent accourir sur eux des Sarrasins, qui les garrottèrent, en les chargeant de coups et d'injures. François leur dit avec assurance : Je suis chrétien ;

(1) Bonav. in vit. c. 19. Jac. Vitr. occid. c. 32.

j'ai affaire à votre maître, ne tardez point à m'y conduire.

Le sultan était Mélic-Camel, fils de Saphadin, et nommé Mélédin par nos auteurs. Il demanda aux deux religieux qui les envoyait. François répondit: C'est le Seigneur très-haut qui m'envoie pour vous montrer le chemin du ciel à vous et à votre peuple. Le sultan, charmé de sa fermeté, lui donna plusieurs audiences dans l'espace de peu de jours, et l'invita à se fixer auprès de lui. Je demeurerai volontiers, répondit François, si vous voulez vous convertir avec votre peuple. Que si vous avez quelque doute sur la nécessité d'abandonner la loi de Mahomet, pour embrasser celle de Jesus-Christ, faites allumer un grand bûcher, et j'y entrerai avec les docteurs de votre religion, afin que le Dieu créateur des élémens vous fasse connaître quelle est la foi qu'il faut suivre. Je doute fort, reprit Mélédin en souriant, qu'aucun de nos imans veuille entrer dans le feu pour sa religion. En effet, un des plus anciens avait déjà disparu, tremblant au premier défi du saint homme, qui repartit au sultan: Eh bien, j'y entrerai seul, si vous me promettez, pour vous et pour vos sujets, de vous faire chrétiens, supposé que j'en sorte sain et sauf. Mélédin répondit alors plus sérieusement, qu'il craignait une révolte s'il faisait cette convention. Il offrit de riches présens au saint, qui en les refusant se rendit encore plus vénérable à ses yeux; puis il le congédia, et lui dit en soupirant: Priez pour moi, mon père, afin que Dieu me fasse connaître la religion qui lui est la plus agréable.

François, à son retour d'Egypte, convoqua un chapitre général à Assise. Pendant son absence, il avait reçu de grandes plaintes contre frère Elie, qu'il avait laissé, non sans quelque inquiétude, vicaire général, comme un homme habile à gouverner, ou plutôt fort accrédité parmi les frères. Dès le premier chapitre tenu l'année précédente, Elie montrant une suffisance fort suspecte à l'humilité de François, lui avait fait dire par le cardinal protecteur de l'ordre, qu'un homme simple et sans lettres devait écouter

les conseils des religieux versés dans les sciences et les affaires ; à quoi l'on ajouta qu'il n'était pas sage de tant renchérir sur les anciens pères de la vie cénobitique, de ne s'attacher qu'à des règles nouvelles et accablantes pour la faiblesse humaine. François éventant la manœuvre, et pénétrant jusque dans le fond des cœurs, se leva au milieu du chapitre, et dit en présence du cardinal : Mes frères, mes chers frères, Dieu nous appelle par la voie de la simplicité et de l'humilité, pour suivre la folie de la croix. Ne me proposez point d'autre règle que celle que le Seigneur a bien voulu m'enseigner. Je ne fais rien de moi-même en cette matière, et Dieu m'a fait connaître sa volonté par des signes non suspects. Craignez que les sages qui vous imposent, n'attirent sur eux et sur vous la colère divine. Leur prudence charnelle ne trompera point le Seigneur ; mais ils se trompent eux-mêmes, en s'efforçant de détruire ce que Jesus-Christ ordonne pour leur salut, par l'organe de François son serviteur indigne.

Les plaintes survenues depuis cette entreprise contre les relâchemens d'Elie, ne pouvaient manquer de faire impression sur le saint instituteur, qui bientôt vit de ses propres yeux combien elles étaient fondées. Le disciple dégénéré eut le front de se présenter devant son maître avec un habit plus propre, et d'une étoffe beaucoup plus fine que les autres, un capuce plus long tel que le portaient encore les gens du monde, des manches plus larges, et une démarche peu modeste. Le saint homme, sans s'expliquer encore, le pria de lui prêter son habit. Il s'en revêt par-dessus le sien, le plisse avec élégance sous la ceinture, relève fièrement le capuce ; puis marchant à grands pas, la tête haute et la poitrine dilatée, il salue la compagnie, en disant d'un ton de protection : Dieu vous garde, mes bons frères (1). Il fit ainsi trois ou quatre tours au milieu de l'assemblée. Dépouillant ensuite cet habit avec indignation, il le jeta loin de lui, et se tournant vers le coupable : Voilà, dit-il,

(1) Vading. 1220.

comment les frères bâtards de l'ordre marcheront. Et voici, ajouta-t-il en reprenant son air simple et naturel, quelle est la démarche de nos frères légitimes. Il proscrivit toutes les nouveautés qu'Elie avait introduites dans l'ordre, lui ôta la charge de vicaire, et fit mettre à sa place Pierre de Catane. Il voulut ensuite renoncer à tout gouvernement, et se soumettre lui-même à Pierre, comme au ministre général; mais les frères n'y purent consentir, et déclarèrent que tant qu'il vivrait, aucun autre supérieur ne serait que son vicaire.

L'humilité de François ne se bornait point à ces observances extérieures; elle s'étendit jusqu'aux distinctions et aux prérogatives d'état que les gens de communauté soutiennent quelquefois avec d'autant plus de chaleur, qu'ils sont plus détachés des intérêts du siècle. Plusieurs frères se plaignirent à saint François, que dans les provinces éloignées différens évêques ne leur permettaient pas de prêcher, et le prièrent de leur obtenir un privilége du pape, pour annoncer la parole de Dieu, sans cette permission, par-tout où il leur plairait. Le saint homme parut effrayé de cette prétention, et répondit (1): Quoi, mes frères, vous oubliez ainsi l'esprit de votre état! Votre privilége propre, c'est de n'en point avoir. Les distinctions ne serviraient qu'à vous enfler vous-mêmes, et à fournir aux autres des sujets d'aigreur et de discorde. Il est de l'ordre que vous gagniez d'abord les supérieurs par l'humilité et la soumission; puis par la parole et le bon exemple, les fidèles qui sont sous leurs lois. Quand les prélats verront que vous vivez saintement, et que vous révérez leur autorité, ils vous prieront les premiers de coopérer au salut des ames qui sont confiées à leurs soins.

Quelques-uns des frères lui représentant qu'ils avaient trouvé des curés si intraitables, que tous les égards possibles et la vie la plus exemplaire ne pouvaient les fléchir, le saint homme répliqua (2): Nous

(1) Id. an. 1219, n. 26. (2) Collat. 12, t. 3, Opusc.

faisons dans la sainte milice le personnage de troupes auxiliaires, et nous ne sommes pas revêtus du commandement; notre récompense sera réglée, non sur le succès, mais sur le travail et la bonne volonté. Au reste, si vous êtes enfans de paix, vous gagnerez le clergé avec le peuple. Suppléez au défaut des pasteurs, couvrez même leurs fautes, et après tout cela, n'en soyez que plus humbles. Cependant comme le défaut d'approbation écrite et authentique en faveur de l'institut de saint François, attirait à ses religieux une partie de ces désagrémens de la part du clergé séculier, de l'avis et par le secours du cardinal protecteur, il obtint du pape Honorius une bulle solennelle de confirmation, en date du 11 de Juin 1219. C'est la première qui ait été accordée à l'institut de saint François.

Celui de saint Dominique avait reçu la même faveur dès le commencement du pontificat d'Honorius. Ces deux ordres étaient comme deux digues inébranlables élevées dans l'église contre le torrent du relâchement et de la corruption. Le Seigneur, pour animer la vertu des maîtres et des disciples, communiqua aux deux fondateurs des lumières toutes célestes sur la sublimité de leur destination. On dit que s'étant rencontrés dans une église de Rome, ils se reconnurent sans s'être jamais vus auparavant. Dominique proposa à François d'unir leurs congrégrations, et de n'en faire qu'une des deux (1); mais François répondit : Mon frere, c'est la volonté de Dieu qu'elles demeurent séparées, afin que cette diversité fournisse plus de ressources à la faiblesse humaine, et que celui à qui la rigueur de l'une ne conviendrait pas, ne laisse pas de trouver dans l'autre la voie du salut. L'union n'en fut pas moins parfaite entre les deux fondateurs et leurs disciples.

Les Frères Prêcheurs n'étaient d'abord ni mendians, ni exempts de l'ordinaire, mais chanoines réguliers. La première bulle qui approuva leur institution, la qualifie expressément d'ordre canonique, sous la

(1) Opusc. t. 3, colloq. 10.

règle

règle de saint Augustin ; ce qui n'était pas contraire au décret de Latran, qui ne défendait que l'établissement de nouveaux ordres religieux. Saint Dominique se disposant à porter l'évangile chez les Sarrasins, fit même élire, sous le nom d'abbé, un supérieur général, appelé Matthieu : mais ce fut le seul qui porta ce titre. Le général de l'ordre fut depuis nommé maître, et les supérieurs particuliers, prieurs.

Les Frères Prêcheurs se répandirent, comme les Mineurs, dans toutes les régions chrétiennes. Dominique envoya quatre de ses frères en Espagne, où il se rendit ensuite lui-même, et fonda deux monastères, l'un à Madrid, qui fut presque aussitôt donné à des religieuses, et l'autre à Ségovie, qui fut la première maison de l'ordre au delà des Pyrénées. Sept autres frères allèrent à Paris, où ils acquirent une maison dans la rue Saint-Jacques, qui leur a fait donner par toute la France le nom de Jacobins; suivit le brillant établissement de Bologne en Italie, dont l'évêque, à la prière du cardinal Hugolin, leur donna l'église de Saint-Nicolas-des-Vignes, et où plusieurs personnages distingués s'empressèrent d'illustrer cet ordre naissant, en s'y consacrant eux-mêmes au Seigneur. A Rome, le pape Honorius leur accorda l'église de Saint-Sixte: Il chargea presque en même temps saint Dominique de réformer et de rassembler pour cela dans ce lieu toutes les religieuses dispersées en différens quartiers de Rome, et les Frères Prêcheurs furent transférés au couvent de Sainte-Sabine, où ils sont encore. Cette réforme, quoique poursuivie par trois cardinaux que le saint demanda humblement pour appui, éprouva de grandes difficultés : mais ce que l'autorité de la pourpre ne put emporter, Dominique le consomma heureusement par la persévérance de sa vertu, et par l'éclat de plusieurs miracles qu'attesta une multitude de témoins oculaires. Entr'autres prodiges, il ressuscita trois morts dans cette seule occasion (1).

L'un des témoins de ces merveilles, est Ives,

(1) Theod. II, c. 3 et 6.

chancelier de Pologne, élu évêque de Cracovie, et venu à Rome pour faire confirmer son élection. Il fut si frappé en particulier de la résurrection de Napoléon, neveu du cardinal Etienne, qu'il ne mit plus de bornes à son dévouement pour saint Dominique et ses religieux. Peu content de les attirer dans sa patrie, et d'y prévenir tout le monde en leur faveur, il leur donna pour coopérateurs et pour confrères ses propres neveux Hyacinthe, chanoine de Cracovie, et Ceslas, chanoine de Sandomir, tous deux plus illustres encore par leur vertu que par leur naissance, tous deux puissans en œuvre et en parole, restaurateurs de la piété parmi les fidèles du nord, propagateurs de l'évangile jusqu'aux extrémités les plus sauvages du monde, et tous deux enfin honorés par l'église d'un culte public.

La bonne odeur de leurs vertus, et la vénération des peuples du vivant de ces deux saints, firent instituer des maisons de leur ordre dans toutes les contrées septentrionales. Cet institut ne faisait pas des progrès moins rapides chez les autres nations. Dès le second chapitre général des Frères Prêcheurs, qui en prirent la méthode avec tous les religieux établis depuis ceux de Cîteaux, on élut huit supérieurs provinciaux pour les gouverner en autant de provinces; savoir, l'Espagne, la France, la Provence, la Lombardie, la Romagne l'Allemagne, la Hongrie et l'Angleterre. Dominique voulut se démettre du généralat, sous prétexte de ne plus s'occuper que de son salut, et de se préparer à la mort. Il n'avait que cinquante et un ans : on n'y consentit point; on ordonna seulement que durant la tenue des chapitres, on établirait des définiteurs qui auraient tout pouvoir, même sur le général.

Cependant étant allé voir quelques pieux amis qu'il avait entre les ecclésiastiques de Bologne; après les avoir entretenus du mépris des choses terrestres, il leur dit en prenant congé d'eux vers la Pentecôte, qui cette année 1221 était le trentième jour de Mai : Vous me voyez en santé; j'irai néanmoins à

Dieu avant l'assomption de Notre-Dame (1). Il ne laissa point de se transporter en Lombardie pour traiter des affaires de son ordre avec le cardinal Hugolin, légat en cette province. Sur la fin du mois de Juillet, il revint à Bologne extrêmement fatigué du voyage et de la chaleur qui était excessive; alors il fut attaqué d'une fièvre, accompagnée de dyssenterie. Ne doutant pas que sa fin ne fût proche, il se fit amener les novices, auxquels il recommanda l'esprit de piété et l'amour de la régularité. Il exhorta tous les autres frères à éviter soigneusement la fréquentation des femmes, à édifier le prochain, à honorer leur état par l'intégrité de leur réputation et la bonne odeur de leurs vertus. Avec la chasteté, ajouta-t-il, et la pauvreté qui est le fondement de notre institut, vous serez agréables à Dieu, et utiles à l'église. Puis recueillant ses forces, d'un air de sévérité qui ne lui était pas ordinaire, et d'une voix très-animée, il défendit, sous peine de la malédiction divine et de la sienne, d'introduire dans l'ordre l'usage des propriétés temporelles. Il expira doucement ensuite, étendu sur la cendre, un vendredi, sixième du mois d'Août. On trouva une chaîne de fer en ceinture sur son corps, qui fut enterré à Bologne. Il se fit grand nombre de miracles à son tombeau, et l'on multiplia ses portraits, comme de l'un des plus grands serviteurs de Dieu. Il était d'une taille médiocre, mais très-bien prise, les traits du visage réguliers, le teint incarnat et animé comme un chérubin, la barbe et les yeux d'un blond vif, l'aspect intéressant et noble, attirant l'affection et le respect de tout le monde. Sa voix était douce, mais sonore et pénétrante comme la trompette, sur-tout quand il tonnait contre le vice.

Cet homme apostolique avait conçu le dessein d'aller prêcher l'évangile en orient; mais les affaires de son ordre, et la position des Occidentaux en cette région, l'en empêchèrent. Il ne leur restait presque plus en Palestine que les deux villes de

(1) Th. IV, c. 8, 12. Jord. ç. 52.

Tyr et de Ptolémaïde, où ils étaient comme emprisonnés, et dans la crainte perpétuelle de plus grands excès de la part des Sarrasins. Ils avaient pour chef Jean de Brienne, comte de la Marche, et roi titulaire de Jérusalem, comme l'avait été Amauri de Lusignan, auquel il succéda quant à cet effet, et dont la postérité resta en possession du royaume de Chypre. Jean de Brienne, désigné aux barons députés de Palestine par le roi Philippe-Auguste, pour succéder à Lusignan, avait emmené de France avec lui trois cents chevaliers et quelques autres troupes de croisés, qui commencèrent à faire respirer ses nouveaux sujets. La croisade publiée au concile de Latran, et qui agita de nouveau toutes les nations de l'Europe, mit bientôt ce prince en état de tenter des exploits plus considérables.

Il s'en fallait bien que ce zèle belliqueux, et depuis si long-temps malheureux, fût encore amorti (1). Peu d'années auparavant, on avait vu cette espèce de fermentation échauffer jusqu'aux esprits des personnes les moins propres à la guerre. Un grand nombre d'enfans, des villes et des villages tant de France que d'Allemagne, s'assemblèrent tout croisés, et partirent avec empressement pour la Terre-Sainte. Les parens alarmés en arrêtèrent plusieurs, qui trouvèrent moyen de s'échapper et de continuer leur route. A leur exemple, quantité de jeunes gens, de filles et de femmes, se croisèrent pour aller avec eux. Il y eut aussi des voleurs et des scélérats qui se mêlèrent dans ces troupes innocentes, et qui leur emportèrent ce qu'on leur avait donné. Plusieurs de ces pauvres enfans s'égarèrent dans les forêts et les montagnes, où ils périrent de fatigue et de misère; quelques-uns parvinrent jusqu'au delà des Alpes, où les Lombards achevèrent de les dépouiller; et les restes déplorables de cette troupe confuse et dispersée, regagnèrent, comme ils purent, la maison paternelle.

Entre les troupes réglées, André, roi de Hongrie,

(1) Alb. Stad. et Godefr. an. 1212.

et Léopold, duc d'Autriche, partirent les premiers avec plusieurs seigneurs et une multitude considérable de combattans (1). Peu de temps après eux, Guillaume, comte de Hollande, et beaucoup de croisés allemands, s'embarquèrent sur la Meuse, et se rendirent à Lisbonne en Portugal, où ils avaient donné rendez-vous à d'autres vaisseaux qui devaient les suivre. Les Maures s'étaient emparés depuis peu, sur les chevaliers de l'épée ou de Saint-Jacques, du château d'Alcaçar, et l'avaient soumis à une contribution annuelle de cent esclaves chrétiens au profit du roi de Maroc. Ces chevaliers, avec ceux du temple et de l'hôpital, et le reste de la noblesse du royaume, peignirent vivement aux pélerins l'indignité de cette servitude, et les alarmes continuelles où les tenait la proximité des infidèles, dont ils le prièrent, avec les plus grandes instances, de les délivrer.

Comme la saison était avancée, et que l'arrivée de la flotte en Palestine n'y pouvait pas être fort utile alors, vu sur-tout que le roi des Romains, et plusieurs autres princes d'Allemagne engagés à les suivre, n'y passaient pas encore, les croisés se laissèrent fléchir, à l'exception des troupes de la Frise qui poursuivirent leur route avec quatre-vingts bâtimens. On forma aussitôt le siége d'Alcaçar, et on le poussa vivement. Ce fut en vain que les rois maures de Séville, de Cordoue, de Jaën et de Badajos, vinrent au secours de la place avec des troupes beaucoup plus nombreuses que celles des chrétiens. Les infidèles perdirent la bataille; les rois de Jaën et de Cordoue, avec quatorze mille de leurs meilleurs soldats, furent taillés en pièces, et la multitude des captifs fut innombrable. Alcaçar se rendit à discrétion. Les auteurs du temps attribuent ces succès à une protection miraculeuse du ciel, qui combattit si visiblement pour les fidèles, que les Sarrasins prisonniers leur demandaient où étaient ces guerriers étincelans de lumière qui les avaient

(1) Chron. Godefr. an. 1217.

contraints à prendre la fuite (1). Mais une merveille plus heureuse et plus incontestable, ce fut la sincère conversion du seigneur mahométan d'Alcaçar, qui reçut le baptême avec cent autres musulmans. Les fruits de cette expédition engagèrent le pape à permettre d'employer au secours des chrétiens d'Espagne, une partie de l'imposition ordonnée pour le secours de Jérusalem, et à commuer le vœu d'aller à la Terre-Sainte, dans l'obligation de marcher contre les Maures.

Il restait assez de forces, sans celles-ci, pour rétablir les affaires de l'orient. Avec le roi de Hongrie, les ducs de Moravie et d'Autriche, il était arrivé à Saint-Jean d'Acre ou Ptolémaïde, une multitude innombrable de croisés, soit chevaliers, soit sergens d'armes, tant d'Allemagne que des autres contrées du nord. Conradin, fils de Saphadin, sultan de Babylone, avec son frère Mélédin qui déjà commandait en Egypte, avait menacé jusqu'à la ville d'Acre, et s'avançait sur la frontière vers le pays du Jourdain. Les chrétiens ne l'obligèrent pas seulement à se retirer, mais ils firent quantité de butin et des captifs, dont Jacques de Vitri, évêque d'Acre, délivra tout ce qu'il put d'enfans pour les baptiser, et les faire élever par des femmes pieuses.

Cependant le roi André de Hongrie, d'abord si ardent pour la défense des saints lieux, et Hugues, roi de Chypre, fils d'Amauri ou Aimeri de Lusignan, se séparèrent des autres croisés, qui le conjuraient de ne les point abandonner : mais André ayant passé trois mois en Palestine, comptait avoir accompli son vœu, et se crut libre de retourner dans ses états. Pour le roi de Chypre, il mourut l'année suivante 1218, à la fleur de son âge, laissant pour successeur son fils Henri, âgé seulement de neuf mois. L'armée chrétienne avait tenté sans succès de s'emparer de la forteresse du Thabor que les Sarrasins avaient bâtie quelques années auparavant sur la montagne de ce nom, tout près d'Acre qu'elle

(1) Rain. 11, ep. 817.

tenait en de continuelles alarmes. Pour suppléer au défaut de cette conquête, le roi de Jérusalem et le duc d'Autriche, avec les évêques de Munster et d'Utrecht, rétablirent le château de Césarée. D'un autre côté, les Templiers et les chevaliers teutoniques bâtirent sur un promontoire peu éloigné, une forteresse qu'on nomma depuis le château des pélerins.

Enfin les croisés de la Belgique et d'Allemagne qui venaient de se signaler en Portugal, étant arrivés en orient, le roi de Jérusalem, avec le duc d'Autriche, se résolut à porter le feu de la guerre en Egypte, et à faire le siége de Damiette. Sur la nouvelle qu'en reçut le pape, il écrivit à Venise, à Gênes et aux autres ports d'Italie, où arrivaient journellement des troupes nouvelles de croisés français, allemands, et de toute nation, d'aller droit à Damiette pour la conquête de l'Egypte; dont tout le monde se repaissait déjà. La mort du sulsan Saphadin, frère et digne émule du grand Saladin, qui arriva quatre mois après le commencement du siége, dans le cours de Septembre de l'an 1218, augmenta considérablement les espérances de l'armée chrétienne; mais entre les quinze fils qu'il laissait, Mélédin l'aîné, sultan d'Egypte, et Coradin, sultan de Damas, avaient toutes les qualités propres à soutenir la gloire de leur père. Il y eut différens combats où les chrétiens n'eurent pas l'avantage (1). Toutefois à force de constance, et recevant sans cesse de nouveaux renforts, ils se rendirent maîtres de la place, après environ dix-huit mois de siége, le cinquième jour de Novembre 1219. Dans le grand nombre de captifs, le pieux évêque d'Acre signala, comme il l'avait déjà fait, sa charité pour les enfans, dont plus de cinq cents moururent incontinent après avoir reçu le baptême. La seigneurie de Damiette et de ses dépendances fut attribuée au roi de Jérusalem en augmentation de son royaume, mais non pas sans contradiction.

(1) Jaq. Vitr. III, ep. 417.

Il semblait que les croisés ne pussent remporter un seul avantage, qu'il ne rappelât aussitôt parmi eux la discorde, avec tous ses périls. Le légat de la croisade, Pélage, cardinal-évêque d'Albane, se brouilla avec le roi Jean de Brienne, en lui disputant la seigneurie de Damiette, et en voulant gouverner toutes les affaires d'une manière absolue (1). Le roi mécontent abandonna l'armée, suivi de presque toutes ses troupes. Celles de Chypre, les Templiers, et la plupart des chevaliers français, en firent autant. Ainsi les vainqueurs de Damiette, emprisonnés, pour ainsi dire, dans leur conquête, et bientôt réduits à l'indigence et aux extrémités les plus fâcheuses, implorèrent de nouveau le secours de l'occident, et supplièrent le pape de l'accélérer.

Frédéric, roi de Sicile, et déjà élu roi des Romains, était sollicité depuis long-temps par le pape Honorius de passer en orient, comme il l'avait promis plusieurs fois. Entre les causes de délai qui se multipliaient sans fin, il eut à prétexter pour cette fois la couronne impériale qu'il voulait s'assurer avant cette absence hasardeuse. Otton son compétiteur était mort, dès l'année 1218, dans un abandon général, mais qui lui fut salutaire, et lui donna lieu de concevoir un repentir sincère de ses fautes. Pendant la longue maladie qui précéda sa mort, il se fit donner tous les jours la discipline, et avant que de rendre l'ame, il voulut que les derniers de ses gens lui missent les pieds sur le cou. Frédéric débarrassé des inquiétudes qu'il avait de ce côté-là, quitta l'Allemagne, et vint à Rome, où il fut couronné par le pape dans l'église de Saint-Pierre le dimanche 22 Novembre 1220. Il reçut ensuite la croix du cardinal Hugolin, et réitéra publiquement le vœu qu'il avait fait d'aller à la Terre-Sainte. Le duc de Bavière, une multitude d'autres princes et seigneurs tant de Pouille que d'Allemagne, au nombre de plus de quatre cents, avec une infinité de chevaliers et de gens de pied, se croisèrent avec

(1) T. 8, Spicil. p. 373.

l'empereur, qui promit de se faire précéder en orient par une armée formidable au passage du printemps prochain, et de s'y rendre en personne au passage du mois d'Août suivant. L'inexécution de cette promesse, et la sévérité des papes, lui attirèrent mille chagrins, et occasionnèrent d'horribles scandales.

Cependant Honorius travailla de tous côtés pour augmenter les secours qui devaient passer à Damiette. Il écrivit à l'archevêque de Rouen et à ses suffragans, d'envoyer des prédicateurs par toute la Normandie pour exciter les fidèles à se croiser (1). Malgré le grand nombre d'Allemands qui l'étaient déjà, il recommanda à son légat Conrad de Reisemberg, élu depuis peu évêque d'Hildesheim, de prendre soin que sa nouvelle dignité ne lui fît pas négliger la prédication de la croisade. En Italie, il chargea de sa légation pour le même effet, le cardinal Hugolin, comme le plus propre par ses talens et sa vie exemplaire à remplir cet office avec fruit.

On faisait dans le même temps une autre guerre de religion aux Prussiens, aux Livoniens et aux autres païens du nord. Albert, évêque de Riga, avait institué pour la défense des nouveaux chrétiens de ces contrées, l'ordre militaire du Christ, qu'on nomma aussi l'ordre de l'épée, parce qu'il portait sur le manteau une épée avec la croix. Rien n'échappa aux vues et à la sollicitude du pape Honorius. Il exhorta les Saxons à prendre les armes contre les païens de Livonie, et leur accorda pour cette guerre l'indulgence de la Terre-Sainte. Quant à ceux de Prusse, il chargea l'évêque de Breslau d'examiner ce qu'il y avait de plus expédient, ou que le duc de Pologne exécutât le dessein qu'il avait de marcher en orient, ou qu'il demeurât dans le pays pour en combattre les idolâtres. Comme il eut appris peu après que les chrétiens de ces contrées avaient remporté une insigne victoire, il les exhorta à ne pas s'en montrer plus fiers à l'égard des vaincus, mais à

(1) Ep. Honor. ap. Rain.

leur témoigner une charité qui leur facilitât la route du christianisme. Le Seigneur se servit de tous ces moyens pour la réduction de la Livonie sous le joug de la foi, et l'on compta bientôt dans cette province des églises nombreuses, des évêques et des métropolitains.

En orient cependant, la Grèce n'était pas sur un pied beaucoup plus avantageux que le royaume de Jérusalem. Robert, fils de l'empereur Pierre de Courtenai, avait succédé à son père l'an 1219, au refus de son frère aîné Philippe, qui préféra son comté de Namur à l'empire de Constantinople. L'indolence du voluptueux empereur donna lieu à l'établissement de deux nouveaux empires, outre celui de Nicée; savoir, celui de Trébizonde, par David Comnène, et celui de Thessalonique, par Théodore l'Ange-Comnène, qu'il ne faut pas confondre avec Théodore Lascaris qui avait établi l'empire de Nicée. Ainsi Robert se laissa tellement resserrer, qu'il ne régnait guère que sur le territoire de Constantinople. Il ratifia un traité fait peu auparavant avec le clergé de Romanie, où l'on voit que l'usage de l'église grecque n'était pas de percevoir les dîmes. C'est pourquoi on oblige les Latins seuls à payer la dîme entière, et les Grecs, le trentième seulement pendant dix années, afin de les accoutumer insensiblement à payer le dixième. Théodore Lascaris ne se soutint pas seulement contre les Latins, mais il s'opposa aux entreprises des Turcs avec un succès qui l'a fait passer pour le plus grand homme de guerre et le meilleur politique de son temps. Il cimenta si bien sa puissance, qu'elle ne fut point ébranlée par son trépas; elle passa toute entière à Jean Vatace son gendre, qui lui succéda l'an 1222.

Le quatorzième jour de Juillet de l'année suivante, le roi Philippe, déjà surnommé Auguste, pour ses conquêtes, par le moine Rigord, historien contemporain, mourut dans la cinquante-huitième année de son âge, et de son règne la quarante-troisième. Pendant le cours de sa dernière maladie, qui fut fort longue, ce grand roi redoubla tous les témoignages

de religion qu'il avait donnés en mille rencontres pendant la longue durée de son règne, mit ordre à sa conscience, et fit un testament où l'on reconnaît l'esprit de foi et de pénitence qui le dirigeait (1). Il donne entr'autres legs, cinquante mille livres parisis, ou la valeur de vingt-cinq mille marcs d'argent, pour réparer les torts qu'il pouvait avoir faits ; dix mille livres à la reine Ingelburge, au sujet de laquelle il s'exprime en des termes qui ne laissent point douter des sentimens chrétiens qu'il avait repris pour elle ; six mille livres au roi de Jérusalem, quatre mille au maître de l'hôpital de Toulouse, autant aux Templiers d'outre-mer, et de plus pour le secours de la Terre-Sainte, cent cinquante mille marcs d'argent.

Il eut pour successeur son fils Louis, huitième du nom, surnommé le Lion pour sa valeur, que l'imprudence du roi Jean d'Angleterre rendit si formidable à ses peuples. Louis ayant été appelé auparavant à la couronne de la Grande-Bretagne par le corps de la noblesse, comme époux de Blanche de Castille, issue du roi d'Angleterre Henri II, il y était descendu heureusement, avait été couronné à Londres, et avait battu le roi Jean que ses sujets disaient indigne du trône usurpé sur son neveu Artus, après l'avoir assassiné. Jean sentit alors la nécessité de se réconcilier avec le saint siége, et se fit son vassal : mais cette basse démarche ne fit qu'augmenter le mépris de ses sujets, sans que l'excommunication retombée de Jean sur Louis, empêchât le progrès des armes françaises. La fin de Jean Sans-terre, qui mourut de douleur le 19 Octobre 1216, après avoir néanmoins reçu les sacremens de l'église, fut plus funeste au prince Louis. Cette mort éteignit le ressentiment des Anglais, qui l'abandonnèrent alors, et se déclarèrent pour Henri III, fils du roi défunt, jeune prince de neuf ans seulement, à qui son innocence acquit l'affection et la tendresse de tous les ordres du royaume. Louis, de retour en France, re-

(1) Aig. p. 69. G. Brito. p. 249.

prit la guerre contre les Albigeois, et soutint par-tout la réputation de valeur qu'il s'était acquise.

Dès qu'il fut sur le trône de France, le roi d'Angleterre lui envoya demander la restitution de la Normandie. Louis, pour toute réponse, fit publier la confiscation que le roi son père avait faite, non-seulement de cette province, mais de tous les fiefs de la couronne de France possédés par les Anglais. L'année suivante, il passa la Loire, s'empara du Poitou, de l'Aunis, du Limousin, du Périgord, et conquit généralement tout ce qui restait au roi d'Angleterre en deçà de la Garonne. Il n'avait plus à soumettre que Bordeaux et la Gascogne, quand, à la prière du pape et de plusieurs évêques, il tourna de nouveau ses armes contre les Albigeois.

Le brave Simon de Montfort, si souvent leur vainqueur, et si souvent réduit aux dernières extrémités par leur obstination indomptable, avait enfin succombé sous les efforts réitérés d'une secte si opiniâtre. Le vieux comte Raimond de Toulouse, dépossédé de ses états, après avoir long-temps erré en France et en Espagne, avait enfin franchi les Pyrénées, s'était rapproché de sa capitale, et par les intelligences qu'il y ménageait, avait trouvé moyen de s'en rendre le maître, soutenu par son neveu le roi d'Aragon Jacques I. Le pape Honorius avait tenté sans succès de rappeler ce jeune prince aux sentimens d'une juste reconnaissance envers le saint siége, qui, après la triste mort du roi son père, l'avait retiré des prisons du comte de Montfort (1). Les menaces qu'il lui fit de susciter contre lui les nations étrangères, ne furent pas plus efficaces. Rien ne put empêcher le fier Aragonais de secourir les Toulousains hérétiques. Cependant l'intrépide Montfort méprisant tous les obstacles et tous les périls, vint aussitôt assiéger Toulouse : mais au bout de neuf mois d'un siége ruineux, bien loin d'être en état de réduire la place, il se sentit aussi épuisé de forces, qu'il l'était d'argent et de toute ressource. Pour comble

(1) Rain. 1, ep. 692 et 823.

d'épreuve, le légat qu'il avait dans son armée, suivant l'usage constant de ces guerres de religion, le traitait avec une dureté injurieuse, accusant ce grand homme d'inhabileté, et presque de lâcheté (1). Les assiégés, d'autre part, poussaient l'insolence au dernier excès. Le lendemain de la saint Jean, comme ce pieux héros était à matines, on vint lui annoncer que les hérétiques se disposaient à faire une sortie. Il demanda ses armes, s'en revêtit, et crut avoir encore le temps d'entendre la messe. Déjà elle était commencée, et il priait avec une ferveur toute particulière, quand il reçut avis qu'on attaquait ceux qui gardaient les machines. Comme il continuait à prier, vint un autre courrier qui lui dit avec effroi: Hâtez-vous, nos gens sont accablés; ils ne sauraient plus tenir. Que j'aie encore la consolation d'adorer mon Sauveur, répondit-il avec une effusion de sentimens qui dut faire présager quelque chose d'extraordinaire. Quand on éleva la sainte hostie, selon l'usage établi depuis quelques années, il récita le cantique *Nunc dimittis*, les genoux en terre, les mains levées au ciel; puis il dit en se levant avec vivacité: Allons, il en est temps; mourons, s'il le faut, pour celui qui a daigné mourir pour nous. Les ennemis ne purent soutenir sa présence, et furent repoussés jusqu'à leurs remparts: mais au milieu d'une épaisse nuée de traits, il fut atteint d'une pierre et de cinq flèches. Il se frappa la poitrine, se recommanda à Dieu, à la Vierge, et tomba sans vie.

Amauri, son fils aîné et son successeur, fut obligé un mois après de lever le siége de Toulouse. Les pélerins ayant si souvent déconcerté son père par leurs retraites soudaines, le fils qui n'avait pas le même degré d'autorité, ni le même ascendant sur les esprits, se vit bientôt plongé dans des embarras tout-à-fait désespérans, et qu'un puissant monarque lui parut seul pouvoir surmonter. Il fit cession à Louis VIII de tous ses droits ou prétentions sur les terres du comte de Toulouse et des autres Albigeois; puis se

(1) Petr. Hist. Alb. c. 86.

retira au sein de la France, où, après la mort de Matthieu de Montmorenci, il reçut en dédommagement la charge de connétable. Gui de Lévi, singulièrement distingué par sa valeur dans cette guerre de religion, obtint d'Amauri même le titre de maréchal de la foi, qui est resté à sa postérité.

Dans un concile national et un parlement tenus à Paris le 28 Janvier et le 20 Mars de l'année 1226, le légat romain, cardinal de Saint-Ange, confirma au roi Louis la cession d'Amauri de Montfort. Le vendredi d'après le concile, c'est-à-dire, le 30 de Janvier, le roi, après en avoir mûrement délibéré, reçut la croix de la main du cardinal-légat, avec presque tous les évêques et les barons du royaume, pour marcher contre les Albigeois. Outre l'indulgence plénière et la dispense de toutes sortes de vœux, hors celui du voyage de Jérusalem, le légat, du consentement de plusieurs évêques, accorda au roi, pour cinq ans, une somme annuelle de cent mille livres sur la décime ecclésiastique que le pape avait imposée.

Le vieux comte de Toulouse était mort en témoignant un grand repentir, et son fils Raimond VII était en possession de la meilleure partie de ses états. Il tenait à l'égard des hérétiques la même conduite à peu près qu'avait tenue son père, c'est-à-dire, qu'il entretenait avec eux des liaisons très-suspectes, en se défendant de suivre leurs principes, et même d'être leur fauteur. Dans un concile célébré à Bourges l'année précédente, il avait prié le légat qui y présidait, de venir dans toutes les villes de ses états s'informer de la foi de ses sujets, promettant de faire justice de tous ceux qui seraient trouvés coupables d'hérésie. Sur quoi le roi d'Angleterre ne cessait de crier que c'était un abus d'ériger en croisade la guerre que le roi de France voulait faire à un seigneur chrétien.

Louis méprisa des clameurs qui provenaient moins de générosité que de politique, c'est-à-dire, de la crainte qu'avait le roi d'Angleterre, aussi-bien que l'empereur et le roi d'Aragon, que le monarque

français n'acquît le droit souverain de conquête sur les terres que le comte de Toulouse tenait en fief de ces différens princes. Dès le mois de Mai de cette année 1226, il s'achemina vers le Rhône avec une armée formidable. La terreur précédait ses pas : les consuls des villes qui appartenaient au comte de Toulouse vinrent au devant du roi pour lui remettre leurs forteresses, et lui donner des otages. Avignon, qui était la plus forte de ces places, ne laissa point de se soumettre d'abord ; mais elle voulut ensuite apposer des conditions qui offensaient la majesté du vainqueur. Il en fit le siége, la réduisit au bout de trois mois, pendant lesquels elle souffrit une affreuse mortalité, rasa les remparts, et fit abattre trois cents maisons qui avaient des tours. Il s'avança aussitôt après dans le Languedoc, où toutes les villes, les forts et les châteaux se rendirent jusqu'à quatre lieues de Toulouse. Au bout de cette glorieuse campagne, il repartit triomphant pour sa capitale, résolu à revenir consommer son entreprise au printemps : mais à Montpensier en Auvergne, il fut attaqué d'une maladie mortelle, qui l'enleva au milieu de cette brillante carrière un dimanche 8 Novembre, comme il n'avait que trente-neuf ans.

Ainsi arriva ce que craignait Philippe-Auguste, quand il s'efforçait de tempérer le zèle de Louis, prince véritablement vertueux, et admirable sur-tout dans ses mœurs, mais qui consulta plus les impulsions de la ferveur que les maximes de la prudence. Mon fils, disait Philippe, ne goûte que les conseils qui le portent à faire la guerre aux ennemis de l'église : il ruinera sa santé dans ses expéditions ; il y mourra, et le royaume demeurera ainsi entre les mains d'une femme et d'un enfant. La couronne passa en effet à un enfant de onze ans, sous la régence de la reine sa mère : mais par le moyen même de la mère et du fils, la Providence parut vouloir préserver la France des dangers auxquels la foi trop ardente du père avait seule donné lieu.

Saint François qui mourut la même année que ce prince, dans un état si différent de la royauté, fit

peut-être un vide plus grand encore dans le monde chrétien. Il n'était point de contrée où déjà ne florît son ordre en la manière dont il avait été établi, sans fonds, sans revenus, sans autre ressource que le travail des frères et la charité des fidèles, deux choses que ne prétendit jamais séparer l'instituteur de la plus laborieuse des sociétés régulières. Il n'adopta même la mendicité que comme un moyen de suppléer au travail ou au salaire qui n'en serait pas payé. Depuis deux ans que le saint avait reçu l'impression des cinq plaies de Notre-Seigneur, ainsi que le rapporte saint Bonaventure d'après un grand nombre de témoins oculaires les plus vertueux et les plus qualifiés (1); depuis cette faveur extraordinaire, devenue si fameuse sous le nom de stigmates, la santé de François s'affaiblit de jour en jour, et ses infirmités parvinrent à un tel point, ainsi que sa patience, que ses disciples croyaient voir un autre Job. Il connut le temps de sa mort assez long-temps avant qu'elle arrivât. Aux approches de son dernier jour, il déclara qu'il sortirait bientôt de cette vallée de larmes, comme le Seigneur le lui avait révélé. Il se fit porter à sa chère demeure de la Portioncule, afin de rendre l'ame dans le lieu où il avait reçu l'esprit de la grâce.

Il fit alors son testament, tel qu'on pouvait l'attendre du chrétien le plus pauvre d'esprit et d'effet (2). Ce n'est qu'un abrégé des sentimens d'humilité et d'abnégation, qui l'avaient signalé depuis qu'il s'était donné sans réserve au Seigneur. Il veut que ses disciples se regardent toujours comme les plus petits des hommes, conformément à leur nom de Frères Mineurs; que la modestie et la simplicité de leur ame éclate dans tout leur extérieur; que leur pauvreté paraisse dans leurs maisons, dans leurs églises même, qui doivent être basses, petites et sans ornemens recherchés, sous prétexte d'attirer les peuples, parce qu'ils feront, dit-il, beaucoup plus de fruit par la pauvreté qui les obligera de prêcher dans les églises

(1) Vit. c. 13. Vaning. an. 1224. (2) Opusc. p. 120.

des

des autres, et qui n'éclatera dans les leurs que par les discours les mieux arrangés. Il alla jusqu'à prescrire que les murs seraient de claies de cannes, ou de bois et de terre mêlée de paille. Il ne consentit qu'avec peine qu'on les fît de pierres communes, sur ce qu'on lui représenta qu'elles seraient moins chères qu'en bois, et moins sujettes aux réparations. Il recommanda aussi tout particulièrement le respect envers les prêtres et les pasteurs des ames. Et j'ordonne, dit-il à ce sujet, j'ordonne absolument à tous les frères, en vertu de l'obéissance, qu'en quelques circonstances qu'ils se trouvent, ils ne soient pas si hardis que de solliciter par eux-mêmes ou par quelque médiateur que ce soit, aucune lettre en cour de Rome, à l'effet de posséder une église ou tout autre lieu, sous prétexte de prédication, et même de sûreté pour leurs personnes. Que si on ne les reçoit pas dans un endroit, qu'ils passent dans un autre avec la bénédiction du Seigneur. Il finit par défendre expressément à tout frère, clerc ou laïque, de mettre des gloses à ce testament, ni à aucun autre point de la règle. Mais comme Dieu, ajoute-t-il, m'a fait la grâce de les expliquer simplement, qu'ils les entendent et les pratiquent avec la même simplicité.

Il s'était déclaré depuis long-temps sur un point de conduite qu'il n'avait pas moins à cœur que la pauvreté et la modestie (1). Comme le cardinal protecteur de l'ordre lui parlait des monastères de filles de cet institut, qui commençaient à se multiplier, il répondit avec chaleur : A l'exception de celui où j'ai placé Claire, je n'ai procuré la fondation, et ne me suis chargé du soin d'aucun. Rien ne m'afflige, à l'égal de l'empressement qu'ont eu les frères à établir ailleurs, et à gouverner des maisons de filles, mais sur-tout à leur donner le nom de Mineures. Il conjura le cardinal de retirer les religieux, autant qu'il serait possible, du soin et de la familiarité des religieuses. Pendant tout le cours de son gouvernement, il s'était sans cesse expliqué de la manière la plus

(1) Vading. 1219.

forte sur cet article. Que je crains, s'écriait-il souvent, et toujours avec une émotion plus vive, que je crains qu'en même temps que Dieu nous a ôté les femmes, le diable ne nous ait donné les sœurs! Ce trait peut marquer lui seul le sens droit d'un saint tout dévoué à la sage folie de la croix.

L'humble François sentant sa dernière heure, se coucha sur la terre nue, leva les mains au ciel, et bénit Dieu de ce qu'il allait à lui dans une liberté parfaite et un dépouillement entier. Il tourna ses regards sur ceux des frères qui se trouvaient présens, et leur dit: J'ai fait ce qui me regarde; Notre-Seigneur vous aidera dans ce que vous avez à faire. Tous les frères qui étaient dans le canton étant survenus, et fondant en larmes, il les exhorta à conserver l'amour de Dieu et du prochain, l'humilité, la pauvreté, la patience, et spécialement la foi de l'église romaine; ce qu'il demanda avec tant d'ardeur, que l'horreur particulière de ses enfans pour les nouveautés suspectes, prouve encore depuis tant de siècles l'efficacité de sa prière. Il étendit ses bras l'un sur l'autre en forme de croix, et donna sa bénédiction aux absens, ainsi qu'aux présens. Il se fit lire ensuite la passion du Sauveur selon saint Jean, récita, comme il put, le pseaume cent quarante-unième, et en proférant ces paroles du dernier verset: *Tirez mon ame de sa prison, pour qu'elle célèbre votre gloire; les justes attendent que vous me couronniez*, il rendit doucement l'esprit la nuit du 3 au 4 d'Octobre de l'année 1226, la quarante-cinquième de son âge, et de l'institution de son ordre la dix-huitième. Le ciel honora aussitôt le tombeau de son serviteur par des prodiges d'autant plus éclatans, et donna dans tout l'univers d'autant plus de célébrité à son nom, qu'il s'était plus étudié lui-même à se rendre petit et méprisable aux yeux des hommes.

Dès la seconde année après sa mort, il fut canonisé avec des solennités extraordinaires par le pape Grégoire IX, qui pour cela se rendit en personne à Assise, où il accorda des indulgences à l'exemple de son prédécesseur Honorius III, qui le premier

introduisit cet usage dans la canonisation des saints. Grégoire ne manqua point dans cette ville de visiter Claire, si digne disciple de François, et lui offrit des possessions considérables, même en biens-fonds, comme nécessaires pour obvier à divers inconvéniens qu'il détailla. Claire répondit constamment que la sainte pauvreté valait mieux que tous les biens et tous les avantages qu'on lui présentait (1). Ma fille, reprit le pape, si c'est votre vœu qui vous retient, je vous en donne l'absolution. Saint père, répondit-elle avec une liberté toute évangélique, je ne demande point d'autre absolution que celle de mes péchés.

C'était le cardinal Hugolin, qui sous le nom de Grégoire IX, avait été donné pour successeur au pape Honorius dès le lendemain de la mort de celui-ci, dix-neuvième jour de Mars 1227. Hugolin, comme on l'a vu, était grand zélateur du bien, grand protecteur de la vertu, et lui-même de vie très-exemplaire; homme de beaucoup d'esprit et d'une grande mémoire, très-versé en particulier dans la science du droit. Il était âgé d'environ quatre-vingt-trois ans quand il fut élevé sur la chaire de saint Pierre. Il ne laissa pas de l'occuper quatorze ans cinq mois et deux jours, et vécut ainsi près d'un siècle. Cependant il avait encore un zèle rigide, qui ne considéra point assez les temps et les personnes, et qui renouvela les troubles et les scandales devenus si fréquens depuis les innovations de Grégoire VII

Sous le dernier pontificat, l'empereur Frédéric s'était brouillé avec le saint siége, en dépossédnt les comtes d'Anagnie, frères d'Innocent III, protégés par Honorius son successeur. Ce germe de division entre le pape et l'empereur éclata en diverses rencontres, et menaçait de se porter aux dernières extrémités, quand le roi Jean de Brienne, qui était venu presser les secours de l'Europe, procura une réconciliation passagère entr'eux en donnant sa fille aînée en mariage à Frédéric. lors

(1) Sur. vit. S. Clar. c. 9.

ce prince ambitieux, guidé par son intérêt, songea tout de bon à recouvrer la Terre-Sainte, qu'il regardait comme son domaine : mais il montra bientôt son ingratitude, en dépouillant son beau-père, et des revenus, et du titre même de roi de Jérusalem. Jean de Brienne indigné se retira à Rome, où il fut fait gouverneur de l'état ecclésiastique. Le pape Honorius qui l'aimait tendrement, mourut sans avoir pu le venger.

Grégoire son successeur, et proche parent d'Innocent III dont la famille avait déja été dépouillée par Frédéric, commença d'abord a presser vivement ce prince d'accomplir son vœu pour la croisade (1). L'empereur ne put se dispenser de s'embarquer, et fut quelque temps en mer ; mais alléguant ensuite une maladie qu'on avait tout sujet de croire feinte, il rentra dans le port d'Otrante, et fut cause que la plupart des croisés s'en retournèrent chez eux. C'était au mois d'Août de l'an 1227, terme donné à l'empereur pour dernier délai, au delà duquel il avait consenti lui-même à être excommunié, s'il n'accomplissait pas son vœu de la croisade. Le 29 Septembre suivant, jour de saint Michel, le pape Grégoire, assisté des cardinaux et d'un grand nombre d'évêques, prononça la sentence d'excommunication, la réitéra en plusieurs autres rencontres, et y ajouta l'interdit pour tous les lieux où arriverait l'empereur, et pour le temps qu'il y resterait. Il menaça même ce prince, en cas de mépris de ces censures, de le traiter en hérétique, c'est-à-dire, dans le style du temps, d'absoudre ses sujets de leur serment.

Frédéric, à qui ces rigueurs n'inspirèrent que la vengeance (2), usa, pour la satisfaire, d'une manœuvre qui seule peut donner idée tant de son esprit artificieux, que de l'excès où l'on porta l'abus de la féodalité. Il appela de Rome les Frangipanes, avec les autres Romains les plus illustres et les plus puissans dont il était assuré, fit priser

(1) Vit. Greg. ap. Rain. n. 29. (2) Usperg. p. 325.

tout ce qu'ils avaient dans la ville en maisons, en jardins et en autres terres, les acheta d'eux, puis les leur rendit à titre de fiefs. Ces étranges vassaux étant retournés à Rome, soulevèrent le peuple contre le pape, vinrent l'insulter à Saint-Pierre pendant la célébration des saints mystères, avec de grandes clameurs et des menaces si effrayantes, que le pontife chercha par la fuite sa sûreté hors de Rome.

L'empereur tint ensuite une grande assemblée pour régler les affaires de Sicile pendant son voyage d'outre-mer, auquel les murmures de toute la chrétienté l'obligèrent enfin de se résoudre. Le pape lui fit défendre de se mêler, excommunié comme il l'était, de la guerre sainte. Frédéric ne laissa point de s'embarquer, et après une navigation assez heureuse, aborda au port d'Acre le 7 Septembre 1228, mais avec une armée presque réduite à rien par ses délais multipliés, et par les maladies qui s'y mirent avant son départ. Elles emportèrent entr'autres, Louis, landgrave de Thuringe, les plus considérables des princes allemands qui avaient pris la croix. Pour comble de revers, le pape envoya deux Frères Mineurs sur les pas de Frédéric, avec ordre au patriarche de Jérusalem de dénoncer ce prince excommunié, et défense aux chevaliers du temple, de l'hôpital et de l'ordre teutonique, de lui obéir.

Heureusement pour lui, Conradin, soudan de Syrie, et le plus dangereux ennemi des chrétiens, venait de mourir. Mélédin son frère, soudan d'Egypte, n'aimait pas la guerre : l'empereur lui envoya des ambassadeurs avec des présens, et lui offrit la paix, s'il voulait lui rendre le royaume de Jérusalem. Le soudan consentit à lui remettre cette ville, mais toute démantelée, et sous d'autres conditions plus dures encore, et si honteuses, que les chrétiens du pays refusèrent d'y accéder. Il ne laissa pas de faire son entrée dans la ville ; et c'est le dernier prince d'Europe qui ait paru comme souverain. Il vint en habits royaux à l'église du Saint-Sépulcre, accompagné des chevaliers teuto-

niques, et d'une assez grande quantité de peuple et de noblesse : mais il ne se trouva pas un evêque pour lui donner la couronne, qu'il fut obligé de prendre lui-même sur l'autel. Il partit dès le lendemain matin pour retourner à Acre, sans avoir rien fait autre chose pour la sûreté de la place, que d'exhorter la noblesse à la fortifier. Il écrivit néanmoins des lettres triomphantes en Europe, et releva son expédition avec une emphase que le patriarche de Jérusalem ne tarda point à démentir.

Cependant le roi Jean de Brienne, que le pape avait mis à la tête des troupes de l'église, prit sur les lieutenans de l'empereur les meilleures places du royaume de Naples. Rainald, duc de Spolette, qui commandait l'armée impériale, avait déjà fait irruption dans le patrimoine de saint Pierre, amenant de Sicile des Sarrasins sujets de l'empereur, qui exercèrent des impiétés et des cruautés inouies. Le pape, après avoir employé inutilement les foudres de l'église, jugea qu'il était nécessaire de repousser la force par la force, et confia pour cela un corps nombreux de cavalerie et d'infanterie à Jean de Brienne. Comme il s'agissait de défendre les possessions du saint siége, ces troupes se nommaient l'armée de l'église, et prétendaient servir la religion comme les croisés; mais au lieu de croix, les combattans portaient sur leurs habits les clefs, qui sont le symbole de la puissance pontificale. Le roi titulaire de Jérusalem fit cette guerre à la manière barbare de l'orient, ou plutôt avec la fureur que lui inspirait la nature outragée en sa personne par l'empereur son gendre, et que le pape s'efforça de modérer. Dieu, lui dit-il, veut bien conserver la liberté de son église ; mais il ne veut pas que ceux qui sont chargés de la défendre, se montrent altérés de sang, ni qu'ils trafiquent de la liberté de leurs frères (1). Traitons nos prisonniers avec une générosité qui rappelle des enfans égarés au sein de l'église leur mère.

(1) Matth. Paris. 1229.

On avait cependant mandé à l'empereur, que tandis qu'il combattait les ennemis du nom chrétien, le chef de la religion envahissait ses terres, et qu'on faisait endurer à ses sujets d'Italie des traitemens atroces. Ce fut pour y venir remédier, qu'il se pressa de conclure avec Mélédin une trève de dix ans, et que sans pourvoir à la sûreté de l'exécution, il précipita son retour en Europe. Il prétendit aussi que sa propre personne n'était pas en sûreté dans la Palestine. Matthieu Paris, auteur contemporain, mais très-enclin à médire, accuse les chevaliers de l'hôpital, et plus encore ceux du temple, d'avoir donné avis au soudan d'Egypte d'un voyage de dévotion que Frédéric voulait faire à pied, et peu accompagné, au fleuve du Jourdain. Il ajoute que le sultan indigné de cette perfidie dont il ne voulut point profiter, en fit connaître les auteurs à Frédéric, qui dissimula jusqu'au temps propre à s'en venger, et que telle fut la source de sa haine contre les Templiers. Sa présence en Italie suffit presque seule pour dissiper l'orage formé contre lui. Il reprit en peu de temps toutes les places que ses lieutenans avaient laisse prendre : mais ce qui fut beaucoup plus heureux, et causa d'autant plus de joie qu'on s'y attendait moins, il fit sa paix avec le pape l'année suivante, et reçut l'absolution des censures. Grégoire IX rentra peu après dans Rome, dont les citoyens s'efforcèrent de réparer leurs fautes par le redoublement de leur respect. On dit qu'ils y furent engagés par une inondation terrible du Tibre, après laquelle il resta dans la ville une quantité d'énormes serpens qui, avec l'effroi, portaient dans tous les quartiers les atteintes fatales de leurs morsures venimeuses (1)

Jean de Brienne qui avait passé d'Italie en France, fut appelé à l'empire de Constantinople. L'empereur Robert de Courtenai était mort l'an 1228, et avait laissé pour successeur son frère Baudouin, second du nom, âgé tout au plus de onze ans. Pour

(1) Ric. S. Germ. pag. 1005.

gouverner l'empire pendant son bas âge, les Francs de Romanie crurent ne pouvoir mieux faire que de s'adresser au roi dépossédé de Jérusalem, qui connaissait les mœurs et les intérêts de l'orient. On convint qu'une jeune fille qu'il avait encore, quoiqu'il fût âgé d'environ quatre-vingts ans, épouserait le jeune Baudouin quand ils seraient nubiles l'un et l'autre ; que le père de la princesse serait cependant couronné empereur, et en conserverait toute sa vie le titre avec l'autorité.

Le landgrave de Thuringe, que la mort seule empêcha de suivre l'empereur en Palestine, avait laissé veuve, à l'âge de vingt ans, Elisabeth, fille d'André, roi de Hongrie, princesse d'une rare vertu, l'un des plus beaux modèles de son siècle, et que l'église a solennellement proposée à l'imitation et au culte des siècles suivans (1). Elle fut élevée depuis l'âge de quatorze ans à la cour de Thuringe, où sa vertu prématurée produisit de grands fruits d'édification, et porta sur-tout le jeune époux qui lui était destiné, à lui ressembler. Sa charité inépuisable et son héroïque patience sont les deux vertus qui ont le plus éclaté dans sa vie. Elle nourrissait habituellement neuf cents pauvres par jour. Dans une famine qui affligea l'Allemagne l'an 1225, elle fit distribuer aux pauvres tous les blés qu'on avait recueillis dans ses terres ; et sur ce que les ministres du landgrave blâmaient cette dissipation prétendue : Laissez-la faire, dit ce prince digne d'une pareille épouse ; je suis assuré que tant qu'elle distribuera mes biens aux pauvres, le Seigneur m'en rendra davantage. Pour la commodité des vieillards et des infirmes, qui avaient quelque peine à venir chercher leur subsistance à son château de Vartberg, situé sur une haute montagne, elle fit bâtir au bas un hôpital, où elle descendait elle-même, et les servait de ses propres mains ; et comme si tous ses soins et ses biens eussent été insuffisans, elle s'occu-

(1) Hist. Landgr. c. 40 et seq. Bonav. Serm. de S. Elis.

pait assidument à filer la laine, et à d'autres travaux grossiers, afin de leur faire des vêtemens.

Après la mort de son époux, qui lui laissa un fils et deux filles, Henri son beau-frère se mit en possession de l'état au préjudice de ces héritiers légitimes, puis chassa leur mère, dépouillée de tout, et réduite à se retirer dans une méchante hôtellerie près de la ville de Lisenac, parce que personne n'osait la recevoir, de peur d'irriter le prince régnant. Pour surcroît de douleur, on lui envoya ses trois enfans, avec lesquels elle vécut quelque temps dans une indigence et des incommodités qui firent éclater toute son admirable patience. Quand la nouvelle de cette infortune fut parvenue aux oreilles de ses illustres parens, et sur-tout du roi son père, tous s'empressèrent à lui faire oublier, par les témoignages de leur tendresse, des outrages si peu mérités. Il n'y eut pas jusqu'à l'usurpateur Henri qui, confus du contraste de son inhumanité barbare avec la douceur angélique de la princesse, ne la rappelât au château de Vartberg, et ne s'étudiât à la dédommager de tout ce qu'elle avait souffert : mais Elisabeth contente qu'on prît soin de ses filles et de son fils Herman, qui par la suite recouvra les états de son père, parut faire ses délices de l'humiliation, s'habitua dans une maison bourgeoise, et se consacra toute entière aux œuvres de charité. Elle embrassa même la règle du tiers-ordre de saint François qui avait été établi quelques années auparavant, et qui fut confirmé depuis par le pape Nicolas IV.

C'était une association où les pieux fidèles de l'un et de l'autre sexe, même engagés dans les liens du mariage, sans quitter leurs professions ni leurs maisons, suivaient une règle donnée par saint François, et pouvaient aspirer à la perfection de la vie religieuse, sans en pratiquer toutes les austérités (1). Ils portaient un habit gris et modeste, avec une ceinture pleine de nœuds, et se nommaient les frères de la pénitence. Lucbesio, marchand génois, au-

(1) Vading. not. in regul. tert. ord.

trefois passionné pour la faction des Guelfes, qui, avec les Gibelins, commençaient à désoler l'Italie, fut le premier qui embrassa cette vie pénitente. Sainte Elisabeth ne la pratiqua pas long-temps. Le ciel se pressa de couronner des vertus déjà montées à leur faîte, quoiqu'elle ne fût âgée que de vingt-quatre ans. Moins de quatre ans après, elle fut canonisée par une bulle du 1er Juin 1235, qui ordonne de célébrer sa fête le 19 de Novembre, jour de sa mort.

Elle eut une tante et une cousine-germaine qui sont aussi comptées au nombre des saints(1). Sainte Hedwige sa tante, fille du duc de Carinthie, ainsi que la mère d'Elisabeth, et femme de Henri le Barbu, duc de Pologne et de Silésie, dès le commencement de son mariage, qui fut contracté à l'âge de treize ans, garda la continence autant qu'il lui fut possible. Quand elle vit la succession assurée dans la maison de son mari par la naissance de quelques enfans, elle le fit consentir à garder la continence perpétuelle, qu'ils vouèrent avec l'approbation et la bénédiction solennelle de l'évêque. Le duc vécut en religieux, sans en avoir fait profession, laissant croître sa barbe comme les frères convers, d'où lui vint le surnom de Barbu. La duchesse l'ayant engagé à fonder près de Breslau en Silésie le monastère de Trebnitz pour des religieuses de Cîteaux, elle y fixa sa demeure, mais en dehors, prenant aussi l'habit sans faire profession, afin de se conserver la libre disposition de ses biens en faveur des pauvres. Elle y offrit à Dieu sa fille sainte Gertrude, qui par la suite en devint abbesse, et se rendit fort célèbre par les faveurs extraordinaires dont le ciel l'honora.

Dans le même temps florissait saint Antoine de Padoue, le plus illustre des Frères Mineurs après le saint instituteur de cet ordre (2). Il était né à Lisbonne en Portugal, et avait reçu au baptême le nom de Ferdinand. A l'âge de quinze ans, il entra dans l'or-

(1) Sur. 15 Oct. (2) Boll. 13 Jun.

dre de saint Augustin, c'est-à-dire, des chanoines réguliers, parmi lesquels il se distinguait dans l'étude des saintes lettres, quand on rapporta en Portugal les reliques des cinq Frères Mineurs qui avaient été martyrisés à Maroc. Il conçut un désir ardent de s'immoler comme eux pour la foi, et résolut d'embrasser leur manière apostolique de vivre, comme la plus propre à lui ouvrir la route du martyre. Ayant pris secrétement toutes ses mesures pour l'exécution, il reçut aussitôt l'habit de quelques-uns d'entr'eux qu'il avait mis dans son secret, et qu'il pria de l'appeler désormais Antoine, afin de se tenir caché. Il obtint la permission de passer en Afrique, et y passa en effet : mais Dieu le destinait, non pas à devenir martyr lui-même, mais à maintenir l'esprit apostolique dans un séminaire entier de martyrs, c'est-à-dire, dans sa nouvelle profession, et à faire refleurir les vertus des premiers fidèles dans le centre du monde chrétien. A peine il avait passé la mer, qu'il fut attaqué d'une maladie si grave et si opiniâtre, qu'on le fit rembarquer pour l'Espagne. Ce n'était pas encore là que Dieu le voulait ; des vents contraires le portèrent en Italie, où il demeura le reste de ses jours.

Elie, déposé par saint François, avait été rétabli par le même saint, qui depuis s'était persuadé que cette humiliation suffisait à l'égard d'un homme pourvu d'ailleurs de talens très-propres au gouvernement de son ordre. Il succéda même à toute la plénitude du pouvoir du saint instituteur, qui n'eut pendant toute sa vie que des vicaires généraux : mais s'il s'observa tandis que son ministère fut ainsi subordonné à l'inspection du saint, dès que ce frein ne le gêna plus, il reprit son premier penchant, diamétralement opposé à la simplicité évangélique de François. Pour son usage privé, il divertit une partie des aumônes faites aux frères, il se donna un bon cheval et des domestiques, il prit l'habitude de manger en particulier dans sa chambre, où il faisait bonne chère. Il alla jusqu'à dire ouvertement, que la manière de vivre de saint François n'était pas

praticable pour une multitude de religieux, qui tous ne pouvaient pas être aussi saints que lui; et comme il avait l'art de gagner les esprits, il attirait le grand nombre à son sentiment, et contenait le reste par la crainte de son despotisme.

Saint Antoine fut presque le seul qui osât s'opposer à cette subversion de l'institut; ce qui le mit en butte à toutes sortes de mauvais traitemens. Peu s'en fallut qu'il ne fût emprisonné comme un schismatique qui tendait à la division de l'ordre. Cependant il trouva jour à faire le voyage de Rome, évita les courriers qu'Elie avait envoyés pour l'arrêter sur la route, et arriva heureusement par des chemins détournés. Le pape Grégoire qui connaissait sa sagesse et révérait sa sainteté, le reçut à bras ouverts, et gémit de voir l'édifice de François si fort ébranlé quatre ans seulement après sa mort. Il cita Elie à son tribunal, constata la vérité des plaintes portées contre lui, le déclara déchu du ministère général, et lui fit sur le champ élire un successeur. On trouve néanmoins une bulle pontificale, donnée ou confirmée cette même année, en interprétation de la règle et du testament de saint François, qui s'était élevé si fortement contre ces sortes de gloses. Elle s'étend particulièrement sur la propriété interdite aux Frères Mineurs : objet de discussion, que nous verrons long-temps exercer la subtilité scotiste, et agiter quelquefois la gravité romaine. Sans perdre le temps à ces raffinemens contentieux, Antoine qu'on fit entrer dans le gouvernement de l'ordre, ne s'attacha qu'à y faire fleurir, avec une exacte régularité, cet amour et cette culture des lettres qui commença dès-lors à distinguer ses confrères accusés d'ignorance avant cette époque.

Mais l'amour de la prière et le ministère apostolique avaient beaucoup plus d'attrait pour lui que les soins du gouvernement. Il se fit décharger de toute supériorité par le chapitre général et par le pape, et vint établir son séjour à Padoue. En moins d'un an, il opéra tant de fruits de salut, et se rendit si célèbre dans toute cette grande ville, qu'on lui en donna le

nom. Il y prêcha tous les jours du carême, et ne fit qu'accroître l'avidité de ses auditeurs pour la nourriture évangélique. Ils accouraient des lieux circonvoisins par troupes multipliées qui partaient de nuit, et se pressaient à l'envi les unes les autres, afin de trouver place. Le concours devint si grand, que les églises etant trop petites, il était obligé de prêcher en pleine campagne. On tenait les boutiques fermées pendant le sermon. On y vit jusqu'à trente mille personnes, toutes aussi attentives que celles qui touchaient la chaire; aussi parlait-il avec un feu, une onction et une dignité qui paraissaient moins d'un orateur mortel que d'un séraphin. En allant à sa chaire, il était obligé, pour percer la foule, de se faire entourer d'un groupe de jeunes hommes forts et vigoureux. Chacun s'empressait à le toucher en passant; on tâchait de couper quelque peu de son habit, d'en arracher au moins quelques filamens, que l'on gardait comme des reliques précieuses. Après le sermon, les plus grands pécheurs venaient se jeter à ses pids, demandant miséricorde; et les prêtres ne pouvaient suffire à leur administrer la pénitence. Il entendait lui-même toutes les confessions qu'il pouvait, l'ardeur de sa charité suppléant à ses forces, et les effets les moins équivoques du repentir le dédommageant amplement de l'excès de la fatigue. On voyait les plus mortels ennemis se réconcilier ensemble, les usuriers restituer leurs lucres sordides, rendre la liberté aux débiteurs qu'ils tenaient depuis long-temps prisonniers, et souvent leur faire la remise de toutes leurs dettes; enfin, les pécheresses publiques briser tous les fers qui les tenaient enchaînées au crime, et prendre les mœurs des vierges les plus réservées.

Après cette incomparable mission, Antoine se retira dans un lieu solitaire peu éloigné de Padoue, pour se livrer tout entier à la prière et à la méditation des choses éternelles. Il s'y sentit tout d'un coup attaqué d'une maladie violente, dont il prévit qu'il ne releverait pas, quoiqu'il ne fût âgé que de trente-six ans. Il se fit reporter à Padoue, reçut les

derniers secours de l'église, recueillit ses forces pour chanter les pseaumes que l'on récite en administrant l'extrême-onction, et une demi-heure après, rendit paisiblement son ame au Seigneur. La multitude et l'éclat des miracles qui s'opérèrent à son tombeau, le firent mettre solennellement au nombre des saints avant la fin de l'année où il était mort, et l'on fixa sa fête au jour de son trépas, 13 de Juin.

Dans le même temps, et non sous l'abri du cloître, mais au milieu des écueils qui entourent le trône, il se formait dans la personne du jeune Louis IX, roi de France, un saint comparable aux plus parfaits solitaires en piété, en pureté de cœur, dans le détachement et le mépris des choses périssables, et dans la science du trône, dans l'art de vaincre et de gouverner, comptant peu d'égaux parmi les princes de sa race même, si féconde en grands rois. La reine mère et régente fit son affaire capitale de former un roi chrétien, en lui inspirant, par ses exhortations si souvent réitérées et si mémorables, une horreur plus grande du péché que de la mort; et en proportion de ce zèle à procurer avant toute chose le règne de Dieu dans l'empire français, la Providence parut s'étudier à établir solidement l'autorité de la reine et du jeune monarque. Les comtes de Champagne, de Bretagne, de Boulogne, de la Marche, et presque tous les princes et les barons ligués entr'eux, furent soumis par un roi enfant, gouverné par une femme.

Blanche et Louis obligèrent le comte de Toulouse, qui protégeait toujours les Albigeois, à se réunir à l'église, et à remettre entre leurs mains le sort de sa fille unique et de ses états. Ce traité, qui fut confirmé dans un concile de Paris, était conçu en des termes qui soutenaient toute la majesté de la couronne de France. Il y est dit (1) que Raimond est venu demander à l'église et au roi, non pas justice, mais grâce et merci, en promettant de leur être fidèle à l'avenir. Les conditions auxquelles on le re-

(1) T. XI, Conc. p. 415.

çoit, sont qu'il chassera les hérétiques de toutes ses terres, et qu'il en fera une recherche rigoureuse. En conséquence, l'inquisition qui avait pris naissance en 1214, fut établie en 1229 dans les provinces méridionales de France, et confiée généralement aux Dominicains en 1233. On ajoute que le comte restituera les immeubles aux églises, et leur payera les dîmes, même de ses domaines; qu'il donnera différentes sommes qui sont spécifiées, pour réparer les dommages dont il a été cause; qu'il fournira entr'autres largesses, quatre mille marcs d'argent pour établir des maîtres à Toulouse, savoir deux théologiens, deux canonistes, six professeurs des arts libéraux, et deux de grammaire. Telle est l'origine de l'université de Toulouse. Aussitôt après son absolution, Raimond VII devait encore prendre la croix pour aller pendant cinq ans consécutifs faire la guerre aux Sarrasins du levant.

Le vendredi saint, qui cette année 1229 tombait le 13 d'Avril, le comte Raimond fut absous publiquement des censures ecclésiastiques, avec ceux qui les avaient encourues pour la même cause. Tout puissant seigneur qu'il était, il fut obligé de se présenter devant l'autel, nu-pieds, en chemise et en caleçons. Jeanne, sa fille et son héritière, fut remise au roi, qui la fit épouser à son frère Alfonse, comte de Poitiers, en stipulant que faute d'héritiers provenus de ce mariage, le comté de Toulouse reviendrait à la couronne de France; ce qui arriva. C'est ainsi que le royaume dut à saint Louis, à peine sorti de l'enfance, et la fin de la guerre désastreuse des Albigeois, et le recouvrement de l'un des plus beaux domaines qui eût été détaché de la couronne. Dans le temps même de ce traité, et dans les contrées qu'il intéressait, on publia au nom du roi une ordonnance, dont le préambule a été relevé par différens écrivains, comme le premier monument qui constate en termes exprès l'usage, plus libre en France qu'ailleurs, de se conduire suivant les anciens canons (1).

(1) Maroc III, concor. c. 1. Fleury, l. xix, n. 50. Hist. Eccl. Gall. t. x, p. 32.

Cette ordonnance, en dix articles, tend principalement à l'extirpation de l'hérésie. Les seigneurs des lieux et les baillis royaux sont obligés à rechercher exactement les sectaires, et à les représenter aux juges ecclésiastiques. On assigne deux marcs d'argent pour récompense à quiconque aura pris un hérétique.

Le roi saint Louis n'avait pas atteint l'âge de vingt-un ans requis jusqu'au règne de Philippe le Hardi pour la majorité de nos rois, qu'il soumit, les armes à la main, les puissans vassaux qui s'étaient ligués de nouveau contre lui, et qui avaient attiré dans leur parti Henri III, roi d'Angleterre. L'autorité et la puissance de Louis allèrent toujours en augmentant, avec les années. Le plus déterminé de ces perturbateurs, Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, fut réduit à venir la corde au cou se jeter aux pieds du roi, et à lui demander pardon de sa félonie. On lui fit grâce de la vie, parce qu'il était prince du sang, savoir de la branche de Dreux, et on lui laissa la Bretagne, mais pour sa vie seulement et celle de son fils, après quoi elle devait retourner à la couronne. Le roi d'Angleterre fut humilié lui-même à diverses reprises, réduit à demander la paix, et enfin à céder aux Français une bonne partie des provinces qu'il possédait dans leur pays. Le comte de la Marche son allié perdit la ville de Saintes, et une partie de la Saintonge. Dans toutes ces acquisitions, le roi ne signala pas moins sa clémence et sa générosité, que la sagesse de sa politique et la fermeté de son courage.

L'amour du devoir et la piété saine qui réglaient toutes ses démarches, lui faisaient prendre invariablement le juste milieu entre les extrémités vicieuses, sans jamais se laisser entraîner trop loin par les apparences de la vertu. C'est ainsi que son affection et sa vénération profonde pour le chef de l'église, ne l'empêcha point de soutenir efficacement l'indépendance auguste du sceptre français. Le roi ayant ordonné la saisie du temporel contre des évêques qui troublaient les juges séculiers dans l'exercice de leurs fonctions, le pape Grégoire IX voulut s'ingérer dans

dans la connaissance de cette affaire manifestement temporelle. Louis ne le permit pas; il tint ferme malgré les plaintes du pontife, et l'ordonnance fut exécutée. Par le même esprit de fermeté et de discernement, il arrêta les deniers que Grégoire faisait lever en France, pour soutenir, par la force, la rigueur de ses procédés contre Frédéric.

Cet empereur, après tant de réconciliations feintes ou sincères, avait rompu de nouveau avec le souverain pontife. Henri, fils naturel de ce prince, ayant épousé Adélaïde, princesse de Sardaigne, l'empereur le déclara roi de cette île. Le pape Grégoire regarda cette entreprise comme une usurpation des droits du saint siége, non-seulement parce que la Sardaigne lui appartenait, suivant l'ancienne prétention des papes sur toutes les îles de la mer, et spécialement par la donation tant de Louis le Débonnaire que des autres empereurs, mais spécialement parce que le père d'Adélaïde avait tenu sa principauté en fief de l'église romaine, et en avait fait hommage à Grégoire lui-même. L'empereur soutenait au contraire, que la Sardaigne avait été soustraite à l'obéissance des empereurs tandis qu'ils étaient occupés d'affaires plus pressantes, et qu'il était obligé par le serment fait à son élection, de retirer tout ce qui avait été démembré de l'empire.

La résistance de Frédéric fit revivre tous les anciens griefs des papes contre lui. Grégoire IX, qui voulait pousser l'affaire en règle, fit plusieurs monitions dans les formes, puis publia solennellement à Rome l'excommunication contre l'empereur. Elle était conçue en ces termes : De l'autorité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, des apôtres saint Pierre et saint Paul, et de la nôtre, nous excommunions et anathématisons Frédéric, soi-disant empereur, et nous déclarons absous de leur serment tous ceux qui lui ont juré fidélité, leur défendant étroitement d'observer leurs engagemens anciens tant qu'il demeurera excommunié. Tous les sujets de plainte qu'avait ou prétendait avoir le pontife, étaient déduits fort au long dans la sentence, afin d'en motiver

la rigueur. Ils furent réputés et divulgués dans toutes les églises et dans toutes les cours, par le moyen d'une lettre circulaire que le pape fit adresser à ses différens légats, aux ordinaires des lieux, aux rois, aux ducs, aux comtes et aux principaux seigneurs. L'empereur, de son côté, ne demeura point muet; il fit passer dans toutes les cours de longs manifestes, où il ne faisait pas seulement son apologie, mais intentait à son tour des accusations graves contre Grégoire, qui fit une réplique plus vive encore que la première dénonciation. Frédéric ne manqua pas non plus de rendre menaces pour menaces, injures pour injures, et d'employer à ce propos les citations multipliées des livres saints, à l'exemple de ses adversaires, d'accumuler les allusions et les figures à la mode.

Après tant de scandaleux manifestes dont on inonda tous les états chrétiens, l'empereur en vint aux effets, et fit publier un acte de rupture ouverte dans son royaume de Sicile, comme le plus voisin de Rome, et le plus à craindre pour le pape. Il ordonnait d'en chasser tous les religieux originaires des autres contrées d'Italie; de lever sur tout le clergé séculier et régulier, des subsides qui missent le prince en état de se venger les armes à la main; de confisquer les biens de tous les Siciliens qui resteraient à Rome; de les empêcher, soit d'y aller à l'avenir, soit d'en revenir sans un ordre de la cour impériale, soit même d'en apporter des lettres du pape contraires aux vues de l'empereur (1).

Le pontife fit aussi ses actes d'hostilité à sa manière, et s'efforça de soulever les princes chrétiens contre Frédéric. Il écrivit au roi saint Louis, et alla jusqu'à lui dire qu'il y avait plus de mérite à combattre l'empereur, qu'à retirer la Terre-Sainte d'entre les mains des infidèles, lui peignant ce prince comme un ennemi déclaré de la foi, et comme un impie détestable (2). Pour assurer davantage le succès de cette négociation, il y joignit les motifs d'intérêt.

(1) Ric. S. Germ. p. 1031. (2) Id. p. 1033.

Sachez, dit-il, que par mûre délibération avec tous nos frères les cardinaux, nous avons condamné et déposé de la dignité impériale Frédéric qui en prend le titre, et que nous avons choisi pour mettre en sa place le comte Robert votre frère, à qui Rome et toute l'église veulent donner toutes sortes de secours tant pour l'établir que pour le maintenir (1). Qui ne recevrait à bras ouverts une offre si flatteuse?

C'était mal connaître, non le seul désintéressement, mais la justesse d'esprit et la pénétration rare du saint roi. Il répondit en ces termes au légat qui lui avait remis les lettres du pontife : Comment le pape a-t-il osé déposer un si grand prince, et se porter à une entreprise qui passe son pouvoir? Non assurément, nous ne ferons pas la guerre à Frédéric, qui nous a toujours été bon voisin, toujours fidèle à sa parole, et avec qui nous n'avons aucun sujet légitime de rompre la paix. Ce serait en nous le comble de l'iniquité et de l'imprudence, de satisfaire la passion des Romains, en nous déclarant contre un prince qui règne sur tant de nations : mais nous craignons encore davantage les périls auxquels nous nous exposerions en manquant à un souverain que soutiendra la justice de sa cause. Quelques seigneurs français ajoutèrent dans une autre rencontre : Ce n'est pas l'ambition qui touche le roi notre maître ; et quel point nouveau d'élévation peut illustrer son sang? Celui qui ne doit sa couronne qu'à sa naissance, est au-dessus de tout prince électif. Il suffit au comte Robert d'être frère d'un si grand monarque.

La résolution du pape ne fut pas plus applaudie en Allemagne (2). Les prélats le prièrent de ne pas les obliger à publier les censures contre l'empereur, et de faire plutôt la paix avec ce prince, afin d'appaiser le scandale excité dans l'église. En Italie même, Berthold, patriarche d'Aquilée, eut si peu d'égard à ces censures, qu'il communiqua avec Frédéric jusque dans les exercices publics de la religion. Les chevaliers teutoniques refusèrent aussi de rompre

(1) Matt. Par. 1239, p. 464. (2) Alb. Stad. an. 1239.

avec cet empereur, et le pape, pour les y contraindre, les menaça en vain de révoquer leurs priviléges. Il ne gagna pas davantage auprès des princes d'Allemagne, qu'il sollicita d'élire un autre empereur : ils lui répondirent avec fermeté, qu'il n'avait pas droit de disposer de l'empire, mais précisément de couronner le sujet que les princes avaient élu.

Cependant le saint roi de France s'occupait de soucis bien plus dignes de sa piété, que ces différens scandaleux. Baudouin II, empereur de Constantinople, était venu en France solliciter du secours contre les Grecs, qui prenaient aussi le titre d'empereurs. Il y apprit la mort de Jean de Brienne, arrivée le 23 de Mars de l'année 1237. La perte de ce prince, qui avec le titre et l'autorité d'empereur, continuait à l'empire les bons offices qu'il lui avait rendus pendant l'enfance de Baudouin, mit en grand péril la puissance des Latins de Grèce. Le jeune empereur se trouva fort pressé de repartir avec tout ce qu'il avait pu rassembler de croisés : mais il manquait de l'argent nécessaire, sinon pour le voyage, au moins pour travailler avec succès au rétablissement des affaires de son empire quand il y serait arrivé. Il avait déjà éprouvé la générosité magnifique du roi. Soit par un sentiment de reconnaissance, soit pour tirer de nouvelles sommes d'un prince qui ne se laissait jamais vaincre en libéralité, il lui offrit la couronne d'épines que le Sauveur avait portée sur la croix, et qui se conservait de temps immémorial dans la chapelle des empereurs d'orient. Nous serons réduits infailliblement, lui dit-il, à voir passer ce monument inestimable entre les mains des étrangers ; c'est pourquoi souffrez que je vous le fasse remettre, à vous mon parent, mon seigneur, mon insigne bienfaiteur, et que la France ma chère patrie en devienne dépositaire. Le saint roi reçut l'offre avec une joie proportionnée à la vivacité de sa foi : il ne perdit pas un moment pour s'en assurer la possession.

Mais ce que Baudouin avait témoigné craindre, était déjà arrivé. Les barons de l'empire, pressés par

le besoin, avaient engagé la sainte couronne aux Vénitiens pour une grande somme d'argent, à condition que si on ne la rendait pas au terme convenu, la sainte relique demeurerait à Venise. Saint Louis fit passer sans délai cet argent en Italie, et rapporter en France le gage sacré, trésor bien autrement estimable à ses yeux que toutes les richesses terrestres. Il prit en même temps toutes les mesures de la prudence la plus circonspecte, pour la vérification et le transport de la relique. Quand il sut qu'elle avançait dans le royaume, il vint à sa rencontre jusqu'au bourg de Villeneuve-le-Roi entre Troies et Sens, avec la reine sa mère, les princes ses frères, et une multitude de seigneurs et d'évêques. On reconnut les sceaux tant des seigneurs latins de Constantinople que des Vénitiens, apposés à la châsse d'argent, dans laquelle était un vase d'or contenant la sainte couronne.

Il est difficile d'exprimer ce que ressentit le roi, et après lui tant de personnes illustres, quand on la découvrit. Tout le monde fondait en larmes, et poussait de tendres soupirs, comme si l'on eût vu Jesus-Christ même couronné d'épines. Le lendemain, 11 d'Août, jour auquel on fait encore l'anniversaire d'une cérémonie si mémorable, on porta la relique à Sens, et le pieux monarque ne voulut partager cette charge glorieuse qu'avec Robert, comte d'Artois, l'aîné de ses frères. Ils étaient l'un et l'autre nu-pieds et en chemise. Toute la noblesse les suivait aussi nu-pieds, et la multitude qui était immense, malgré l'agitation inévitable dans ces sortes de concours, ne respirait que la piété et la componction. Quand le roi eut déposé la couronne dans l'église métropolitaine, il partit sans retardement pour Paris. Huit jours après, on reçut la relique avec des démonstrations toutes nouvelles de religion, auxquelles toute la cour et la capitale voulurent prendre part. Près l'abbaye Saint-Antoine était dressé un grand échafaud, d'où plusieurs prélats, revêtus pontificalement, montrèrent la châsse au peuple, qui éclata en sanglots et en gémissemens. Le roi et le prince

son frère, encore nu-pieds et en chemise, la portèrent ensuite sur leurs épaules jusqu'à l'église cathédrale, et de là à l'oratoire du palais, qui portait le nom de saint Nicolas, et occupait la place où l'on bâtit peu après la sainte chapelle.

Le roi reçut vers le même temps plusieurs autres reliques insignes, telles que le fer de la lance dont le Sauveur eut le côté percé, un morceau de l'éponge qu'on lui présenta imbibée de fiel et de vinaigre, et une partie considérable de la vraie croix, la même, dit-on, que l'impératrice sainte Hélène avait fait transporter de Jérusalem à Constantinople. Il résolut d'ériger dans l'enceinte même de son palais, un sanctuaire dont la richesse et la beauté fussent aussi dignes qu'il serait possible de ces précieux monumens. Aussitôt il fit procéder à la construction de la sainte chapelle que nous voyons encore aujourd'hui, très-supérieure en effet à l'idée qu'on a communément du goût et de l'habileté des ouvriers de ce siècle. Cet édifice coûta au monarque quarante mille livres de son temps, évaluées à huit cents mille livres de notre monnaie. Il y établit de plus un chapitre, qui, par ses libéralités et celles de ses successeurs, devint l'un des plus riches du royaume.

Dans le même temps, la bienheureuse Agnès de Bohème, fille du roi Primislas, faisait l'édification de toutes les régions du nord (1). Destinée successivement pour épouse à trois souverains, fiancée à l'un d'eux, et ne pouvant attacher son cœur qu'au divin époux, elle se mit sous la protection de la reine des vierges, afin de pouvoir accomplir le propos qu'elle avait formé de lui demeurer à jamais semblable. Le ciel fit naître les événemens selon ses désirs, et ses liens se brisèrent d'eux-mêmes. L'empereur Frédéric, qui le troisième s'était mis sur les rangs pour l'épouser après la mort d'Yolande, fille du roi de Jérusalem, fut le seul qui lui fit éprouver des difficultés. Déjà les ambassadeurs de ce prince étaient arrivés à la cour de Bohème, et faisaient les prépa-

(1) Boll. 6 Mart.

ratifs pour emmener la princesse avec une magnificence digne de leur maître. Elle envoya secrétement vers le pape Grégoire, et le fit requérir de la soustraire à un joug qu'on lui imposait contre son gré. Le roi Primislas, qui avait conclu ce mariage, était mort peu de temps après cette convention, et son fils Wenceslas IV lui avait succédé. Agnès ayant reçu du pape une bulle conforme à ses vœux, alla trouver le roi son frère, et le supplia d'appuyer une résolution autorisée par le souverain pontife. Le nouveau roi en avertit les ambassadeurs, qui en instruisirent l'empereur à leur tour. Frédéric en parut d'abord fort irrité; mais après quelques réflexions, il prit un sentiment, ou du moins un langage tout contraire. Si elle m'avait quitté, dit-il, pour tout autre mortel, j'en aurais tiré une vengeance éclatante; mais je ne puis trouver mauvais qu'elle me préfère un époux céleste.

Agnès avait jusque là vécu à la cour comme dans le plus austere des cloîtres. Elle y ajoutait au jeûne du carême, celui de l'avent et de beaucoup d'autres temps particuliers, pendant lesquels son abstinence était si rigoureuse, qu'à peine elle mêlait quelques gouttes de vin au pain et à l'eau, qui faisaient toute sa nourriture : mais elle avait grand soin de cacher sa pénitence. Toujours elle avait un cilice et une ceinture de fer sous les vêtemens ornés d'or et de pierreries que son rang l'obligeait à porter. Elle passait presque toutes les matinées en différentes églises, et pour être encore plus libre de prolonger ses entretiens avec Dieu, sans être connue, souvent elle y allait avant le jour, vêtue en bourgeoise ou en ouvrière. Enfin, après s'être affranchie de la brillante servitude où l'on s'était flatté de la réduire, elle embrassa un genre de vie qui pût donner un libre essor à sa ferveur. Edifiée depuis long-temps de l'institut de saint François, et de ce qu'on lui avait raconté de la vie merveilleuse de sainte Claire, elle fonda un monastère à Prague, sous le nom de Saint-Sauveur, et s'y consacra solennellement à Dieu, avec sept autres vierges de nais-

sance illustre. Claire avec qui elle fut en commerce de lettres, lui envoya cinq de ses religieuses pour former cette communauté naissante. Elle exhorta sur-tout Agnès à l'amour de la sainte pauvreté ; et Agnès prit si bien l'esprit de Claire, qu'elle ne voulut jamais que le monastère dont elle était abbesse et fondatrice, eût des revenus assurés, quelque instance que lui fît à ce sujet le roi son frère. Elle avait trente-un ans au temps de sa consécration, et depuis elle en vécut encore quarante-cinq.

Adolphe, comte d'Holsace, donna aux peuples et aux princes chrétiens le même exemple de détachement. Après avoir porté les armes avec distinction auprès de l'empereur Frédéric, et gouverné sagement son état, il embrassa l'humble institut des Frères Mineurs, sans se laisser arrêter par la considération des trois fils en bas âge qu'il laissa sous la tutelle du duc Abel de Danemarck. Il persévéra jusqu'à sa mort, qui arriva quatorze ans après son entrée en religion.

Du nord au midi, la vertu brillait dans le rang le plus élevé. Ferdinand III, qui réunit inséparablement les royaumes de Léon et de Castille, acquit tout à la fois le titre de saint par sa solide piété (1), et celui de grand par ses conquêtes sur les Maures, auxquels il enleva une bonne partie des provinces usurpées sur ses prédécesseurs. D'abord la prise inopinée de Cordoue leur rendit son nom formidable. Ses troupes en ayant surpris de nuit un fort avancé, il accourut avec assez peu de monde, et ne laissa point d'en former le siége. Heureusement le roi Abenhout en était sorti pour aller au secours de Valence attaqué par le roi d'Aragon. Il périt dans cette expédition par la trahison d'un de ses gens. Après sa mort, la division se mit parmi ses sujets, tandis que l'armée de Ferdinand croissait de jour en jour devant Cordoue. La place fut étroitement serrée, les vivres coupés, et les nombreux habitans de cette ville, des plus grandes du monde après

(1) Chron. S. Ferd. ap. Boll. t. 18.

Rome et Constantinople, se voyant réduits à la famine, demandèrent à capituler. On leur accorda, pour toute condition, de sortir la vie sauve, sans rien emporter. Ainsi Cordoue fut tirée de la domination des musulmans la veille de saint Pierre, 28 Juin 1236, après avoir été leur capitale en Espagne pendant 523 ans, c'est-à-dire, depuis l'an 713 (1). Dès le lendemain, fête des saints apôtres, après avoir purifié la mosquée principale, la plus grande et la plus ornée de toute l'Espagne, on y célébra solennellement la messe, et l'on y prêcha, au grand contentement de l'armée, et des autres chrétiens qui accouraient de tous les cantons. Comme le pays de Cordoue est très-abondant, et la situation charmante, la retraite des Maures n'y fit aucun vide : les maisons manquèrent, plutôt que les nouveaux citoyens qui se présentaient pour les habiter. Le siége épiscopal fut rétabli tel qu'autrefois, sous la métropole de Tolède.

Depuis cet exploit, Ferdinand prit un ascendant prodigieux sur les Arabes. En peu d'années, il leur enleva Jaën, Séville, Cadix, et une infinité d'autres places moins importantes (2). Abousaïd, roi de Grenade, en lui abandonnant Jaën, se vit encore forcé de se rendre son vassal. Les Maures de Séville, au nombre de trois cents mille, après un siége de quinze mois, furent obligés, comme ceux de Cordoue, de se retirer sans rien emporter, partie en Afrique, partie dans le royaume de Grenade, et dans les autres possessions qu'ils avaient encore en Espagne.

Le roi Jacques d'Aragon, de son côté, passa dans l'île de Majorque avec une flotte redoutable, gagna une grande bataille sur les infidèles, fit le roi prisonnier avec un de ses fils, prit d'assaut la capitale, s'empara de l'île entière et de celle de Minorque, qu'il donna toutes deux au roi de Portugal en échange du comté d'Urgel (3). Incontinent après la conquête de Majorque, le roi d'Aragon

(1) Ric. S. Germ. 1236. (2) Annal. Sevil. l. 1. (3) Index. rer. Arag. t. 3. Hisp. illustr. p. 75.

entreprit celle du royaume de Valence. A travers plusieurs places qu'il réduisit pendant quelques années, il s'avança jusqu'à la capitale (1). Il avait d'abord peu de troupes, eu égard a la place qu'il devait assiéger ; mais il lui en vint ensuite, non-seulement de ses états, mais de France et d'Angleterre. Le roi légitime Abuzeit avait été détrôné par Zaën, et s'était réfugié en Aragon, où il eut le bonheur d'embrasser le christianisme, suivant la prière prophétique de deux saints missionnaires auxquels il avait fait endurer le martyre. L'usurpateur, après un siége de six mois, fut contraint de rendre Valence, dont les habitans arabes furent traités avec moins de rigueur que ceux de Séville et de Cordoue. Outre la vie sauve, on leur donna sûreté pour sortir de la ville avec tout ce qu'ils pourraient emporter sur eux. Abuzeit, nommé depuis sa conversion Vincent de Belvis, demeura réduit à la fortune d'un particulier, mais avec une opulence proportionnée à ce qu'il avait été. Il continua d'habiter Valence, où sa piété le porta peu après à céder son palais pour y établir un couvent de Frères Mineurs (2).

Dans ces différentes conquêtes des princes chrétiens d'Espagne, on rétablissait les évêchés sur le pied où ils se trouvaient avant l'invasion des Maures, si ce n'est que le changement survenu dans la dépendance politique, en occasionna souvent aussi dans la juridiction ecclésiastique. Ainsi le siége épiscopal de Valence, soumis anciennement à la métropole de Tolède, fut rangé sous celle de Tarragone, ville du royaume d'Aragon, au lieu que Tolède était du royaume de Castille. Comme les papes avaient accordé anciennement aux rois d'Aragon les dîmes de toutes les terres qu'ils conquerraient sur les Maures, le roi Jacques eut de quoi doter les évêchés qu'on rétablissait, d'une manière convenable à la dignité de ces églises.

Ce prince eut encore la gloire de contribuer à l'établissement de l'ordre de la Merci, institué,

(1) Escolan. l. 5, c. 4. (2) Vading. 1235.

comme celui de la Trinité, pour la rédemption des captifs, plus nombreux que jamais depuis tant de guerres nouvelles avec les musulmans (1). Tandis qu'il était détenu prisonnier en Languedoc, après la défaite et la mort du roi son père, Simon de Montfort avait confié son éducation à un gentilhomme du pays, nommé Pierre Nolasque. Quand il eut été mis en liberté, et rétabli sur le trône de ses pères, ce pieux instituteur l'alla trouver à Barcelone, lui communiqua l'inspiration qu'il croyait avoir reçue de retirer les fidèles de la captivité des Maures, et lui fit sur-tout une vive peinture du péril où ils étaient de renoncer à la foi. Pierre avait déjà rassemblé quelques compagnons pour son dessein, qu'appuya sur-tout Raimond de Pegnafort, saint et savant Dominicain qui était son confesseur. On dit que dans la même nuit la mère du Sauveur apparut à ces deux saints et au roi d'Aragon, pour les confirmer dans leur projet religieux. Pierre Nolasque prit le premier l'habit, qui consistait en une tunique, un scapulaire, une chape ou manteau, le tout de couleur blanche, et sur le scapulaire les armes d'Aragon, avec une croix en chef. Raimond exposa dans un discours éloquent les avantages du nouvel institut, puis en dressa les constitutions, qui furent approuvées par le pape Grégoire l'an 1235.

Saint Raimond de Pegnafort, qui succéda dans la supériorité générale de son ordre au bienheureux Jourdain, est encore célèbre par sa collection des Décrétales, la quatrième depuis celle de Gratien. Les Décrétales y sont distribuées en cinq livres, sous différens titres, et rangées par ordre des temps, ce qu'on n'avait pas observé dans les compilations précédentes. Celle-ci commence à Alexandre III, où finit l'ouvrage de Gratien, et les décrets y sont par extrait, suivant la matière de chaque titre. Grégoire IX autorisa cette collection, à l'exclusion de toute autre (2). Son intention fut suivie, et la

(1) Boll. ad 7 et 29 Janv. (2) VIII, ep. 218, ap. Rain.

collection si bien reçue, que depuis on l'a nommée simplement *les Décrétales*.

Saint Ferdinand de Castille ne marqua pas moins de zèle contre la corruption et les impiétés de l'hérésie, que contre celle du mahométisme. Ayant découvert à Palence des sectaires corrompus et brouillons, il les fit noter d'infamie, en leur imprimant sur le visage la marque d'un fer chaud. Dans le même temps, en France, aussi-bien qu'en Espagne, on commit d'énormes violences contre les juifs. Les croisés se faisaient un point de religion de les fouler sous les pieds de leurs chevaux, et de leur ôter la vie, sans épargner les enfans, ni les femmes enceintes, le tout sans autre raison que le refus de recevoir le baptême. Les juifs se persuadèrent que le chef de l'église n'approuverait point des traitemens si contraires à l'esprit de l'évangile, et lui en portèrent leurs plaintes. En effet, le pape Grégoire écrivit fortement sur ce sujet aux évêques d'Aquitaine, de Poitou et de Bretagne où ce déchaînement était le plus vif (1). Il les chargea de représenter aux troupes armées pour la cause du ciel, que ce n'était pas par ces excès qu'ils en attireraient les bénédictions sur leur entreprise, mais bien par le respect de la loi divine, par la pureté du cœur et la charité; que l'entrée de l'église, quoiqu'ouverte à tous les hommes, doit néanmoins être libre, parce que l'homme tombé par son libre arbitre, doit aussi se relever par le libre arbitre, aidé de la grâce. Le pape exhorta aussi saint Louis à réprimer une fureur aussi opposée à la douceur de son caractère qu'à la pureté de sa foi.

Cet esprit de l'église ne se trouve pas consigné moins authentiquement dans un concile tenu à Tours le 10 Juillet 1236 (2). Nous défendons étroitement, disent les pères, de tuer ou de frapper les juifs, de leur ôter leurs biens, et de leur faire aucun autre tort, puisqu'ils sont tolérés par l'église, qui ne veut point la mort du pécheur, mais

(1) X, ep. 213, ap. Rain. (2) T. XI, Conc. p. 504.

sa conversion. Comme le zèle de la croisade était le prétexte dont on colorait ces excès, le concile ajoute qu'on arrêtera les croisés chargés de cette accusation, sans aucun égard à leurs privilèges; qu'on leur ôtera même la croix, si on les trouve coupables d'homicide, ou d'autres crimes capitaux.

Cependant le christianisme continuait à s'étendre dans les régions du nord, tant par les travaux des ouvriers apostoliques, que par la protection des puissances temporelles qui leur prêtaient main-forte contre la violence des païens. Ceux de Prusse ayant commis des cruautés et des sacriléges horribles dans la province de Mazovie, et plus encore en Pologne, où ils massacrèrent les prêtres sur les autels, et foulèrent aux pieds les divins mystères (1), le duc Conrad qui commandait dans ces contrées, après quelques autres tentatives insuffisantes, appela dans le pays les chevaliers de l'ordre teutonique, qui étaient en grande réputation de valeur et de puissance. Il leur donna le territoire de Culm, pour le posséder à perpétuité et en pleine propriété, avec toutes les terres qu'ils pourraient retirer aux infidèles. Telle fut la base de la puissance de ces chevaliers en Prusse, où elle eut de grandes suites. Le pape exhorta par des lettres circulaires tous les fidèles du voisinage à prendre les armes contre les Prussiens barbares, et à se conduire dans toutes leurs entreprises par les conseils des chevaliers teutoniques (2).

Leur grand pouvoir fut encore insuffisant. Depuis leur arrivée en Prusse, les païens tant anciens qu'apostats se soulevant tout à coup, et s'animant les uns les autres, se portèrent sur la frontière, et y brûlèrent plus de dix mille villages, avec quantité de monastères et d'églises. Le ravage fut si effroyable, que les fidèles n'eurent plus d'autres lieux que les forêts pour habiter et célébrer l'office divin. Plus de vingt mille chrétiens furent immolés,

(1) Chron. Prus. part. 2, c. 1, 2, 3. (2) IV, ep. 61, 62, 63, ap. Rain.

sans compter les esclaves que leurs maîtres faisaient périr par des travaux excessifs. Ils laissaient mourir de faim, ou égorgeaient les vieillards. Ils sacrifiaient les filles aux démons par le feu, après les avoir couronnées de fleurs. Ils empâlaient les enfans, ou les écrasaient contre les arbres et contre les rochers. Le pape, informé de ces horreurs, fit commuer les vœux des croisés pauvres ou infirmes du voisinage, pour les envoyer contre ces ennemis forcenés du nom chrétien.

Quels que fussent ces moyens de conversion, le Seigneur en tira sa gloire. Un fervent missionnaire, nommé Baudouin de Laune, eut tant de succès en Livonie, que le pape le fit évêque du Sémigalle, qui fait partie de cette province, et qui a pour capitale la ville de Mittau (1). Il lui conféra aussi les pouvoirs de légat, non-seulement en Sémigalle, et dans toute la Livonie, mais en Gothlande, en Finlande, en Estonie, en Curlande, et généralement dans les terres adjacentes habitées par des païens ou des néophytes, et dans les îles voisines. Entre les peuples qui se convertirent alors, les Curlandois, avec le roi Lammechin, s'offrirent à recevoir la foi chrétienne, promirent de se soumettre aux ordres du souverain pontife, et donnèrent des otages pour sûreté de leur parole. On leur imposa quelques conditions peu conformes aux règles anciennes, mais que les conjonctures présentes parurent justifier. On les obligeait à défendre les prêtres comme leurs propres personnes, et à marcher aux entreprises qui se feraient contre les infidèles tant pour la propagation que pour la conservation de la foi. Du reste, on ne les soumit à aucun autre seigneur temporel que leur propre souverain, et on leur promit de ne point porter atteinte à cette liberté, tandis qu'ils demeureraient fidèles à leur religion.

A l'extrémité orientale de l'Europe, vers l'embouchure du Danube, la nation des Cumains ou Comains marqua tant de penchant pour le chris-

(1) Rain, n. 1231. Alber. an 1232.

tianisme, que l'archevêque de Strigonie crut devoir préférer le soin de leur conversion au voyage de la Terre-Sainte (1). Déjà il était en route pour la Palestine, quand un prince de cette nation voulant embrasser le christianisme avec tous ses sujets, lui envoya son fils unique pour le prier de venir lui donner, et à son peuple, la connaissance du vrai Dieu. Le pape n'accorda pas seulement les dispenses nécessaires à l'archevêque, mais le fit son légat pour prêcher en son nom, ériger des églises, créer des évêques, former un clergé, et faire généralement tout ce qui regardait la propagation de la foi. Les Frères Prêcheurs servirent à recueillir les fruits abondans de cette sainte moisson.

Des missionnaires du même ordre firent des conversions beaucoup plus étonnantes parmi les Sarrasins de Nocera dans le royaume de Naples, qui jusque là avaient marqué tant de haine contre le nom chrétien. Cette place était comme le boulevard du paganisme dans ces cantons, et l'odieux repaire où se brassait depuis long-temps la ruine des églises d'Italie; en sorte qu'on ne l'appelait pas autrement que Nocera des païens. Au temps dont nous parlons, elle commença du moins à partager son culte entre le christianisme et les superstitions musulmanes. La protection dont l'empereur Frédéric favorisa cette entreprise apostolique, contribua beaucoup à son succès.

Ce prince ne laissa point de suivre vivement sa querelle avec le souverain pontife. Grégoire IX, pour fournir aux dépenses qu'elle lui occasionnait, tentait de tirer de l'argent de tous les côtés. Le refus qu'il essuya de la part de saint Louis, ne l'empêcha point de s'adresser aux Anglais, qui depuis le roi Jean s'étaient rendus en quelque sorte tributaires du saint siége. Le cardinal Otton, légat en Angleterre, en rassembla les évêques et les principaux abbés à Redingues, avec quelques seigneurs, et leur demanda, au nom du pontife, la cinquième

(1) Du Cange sur Ville-Hard. p. 336.

partie de leurs revenus. A la première annonce de cette charge insolite, les prélats témoignèrent un vif mécontentement : mais l'archevêque de Cantorbéry, de deux maux choisissant le moindre, consentit à ce rude impôt, dans l'espérance de recouvrer, par cette complaisance, la liberté des élections presque anéantie par les rois. Il n'était point d'expédiens qu'il n'employassent pour empêcher de remplir les églises vacantes, dont ils s'attribuaient les revenus jusqu'à l'installation du nouveau titulaire.

Cet abus qui entraînait mille autres désordres, ne pouvait qu'affliger un prélat tel qu'Edmond, qui se trouvait alors à la tête de l'église d'Angleterre (1). Né à Abington d'une famille marchande, il avait reçu de sa mère Mabile une éducation infiniment préférable à celle du grand monde. Elle l'instruisit, dès l'enfance, à jeûner les vendredis au pain et à l'eau. Quand il fut un peu plus âgé, elle l'envoya étudier à l'école de Paris, si capable de développer les talens rares qu'il commençait à faire paraître ; lui donna deux cilices, afin d'en user trois fois la semaine, et lui recommanda de réciter tout le pseautier les dimanches et les fêtes avant de manger. Par le conseil d'un saint ecclésiastique, il fit vœu de virginité, l'observa parfaitement, fit de grands progrès dans les sciences, et s'avança d'un pas égal dans la vertu. Ayant été fait maître-ès-arts, et enseignant fort jeune les arts libéraux, chaque jour il entendait la messe avec ses disciples, et contre la coutume des autres professeurs, il récitait l'office canonial. Quand il voulut passer à l'étude de la théologie, il ajouta aux autres dévotions celle d'assister toutes les nuits à matines dans l'église de Saint-Médéric, près de laquelle il logeait. Etant ordonné prêtre, il augmenta ses austérités, ainsi que ses prières, ne mangeant qu'une fois le jour, et ajoutant au grand office celui de la Vierge et celui des morts. Il ne voulut jamais qu'un seul bénéfice,

(1) Sur. 16, Nov. Matth. Par p. 325, etc.

malgré

malgré les offres pressantes qu'on lui fit souvent de plusieurs autres. Quand les députés de Cantorbéry vinrent lui annoncer son élection pour ce grand siége, il refusa de la manière la plus décidée : il fallut lui commander, au nom de l'église, de ne pas résister à la Providence ; il ne se rendit que quand on lui déclara qu'il y était obligé au péril de son salut.

Cette dignité, si formidable à sa modestie, ne lui causa en effet que du chagrin. Sa condescendance au sujet de la contribution demandée par le pape, ne répondit nullement aux vues qu'il s'était proposées. L'église d'Angleterre, en sacrifiant ses biens temporels, ne souffrit pas moins dans ses libertés. En peu de temps, ses maux parvinrent à un tel point, que le saint prélat, accablé de douleur, et trouvant la vie à charge, se condamna à un exil volontaire. Il passa la mer, retrancha le train accoutumé des primats de la Grande-Bretagne, et à l'exemple de saint Thomas son prédécesseur, Il se retira dans l'abbaye de Pontigni. Il en édifia pareillement les religieux par son assiduité à la prière, à la lecture, au jeûne, et à tous les exercices des solitaires les plus parfaits. Il n'interrompait ces humbles observances, que pour aller évangéliser dans les habitations voisines. Il fit néanmoins peu de séjour dans une retraite si chère à sa pieuse modestie. Consumé d'abstinence et d'affliction, il tomba grièvement malade, et les médecins le firent transporter à Soissi, monastère de chanoines réguliers près de Provins, dont l'air fut jugé propre à le rétablir. Pour consoler les moines de Pontigni qui ne quittaient qu'avec douleur un si saint prélat, il leur promit de revenir chez eux pour la fête de son patron saint Edmond, roi d'Angleterre et martyr, honoré le 20 de Novembre : mais le sens de la prédiction était bien différent de ce que ces pieux hôtes se figuraient (1). Il mourut à Soissi dès le 16 de Novembre. On y laissa son cœur, et l'on reporta son corps à

(1) Matt. Par. p. 485.

Pontigni, où il arriva précisément le jour de saint Edmond. Les miracles s'opérèrent en foule dans les deux endroits où reposaient ses reliques, et sa mémoire est demeurée en grande vénération dans tout le pays, qui l'honore sous le nom de saint Eme.

La guerre se poussait toujours vivement entre le pape et l'empereur. Frédéric tenait la campagne et la mer avec des forces nombreuses. Il assiégeait pied à pied les places qui environnaient Rome, et qui lui en applanissaient la route. Le pape avait convoqué un concile de tous les pays chrétiens, et il s'embarqua une multitude d'évêques français, anglais, espagnols, pour se rendre plus diligemment à Rome. La flotte de l'empereur battit celle des Génois qui les escortaient; la plupart de ces prélats furent arrêtés, remis à l'empereur, traités en captifs, et presque en esclaves. Cependant il s'avançait en personne du côté de Rome, où il était appelé par le cardinal Jean Colonne, prélat guerrier et peu délicat, qui abandonna le parti du pape, et avec des troupes impériales, prit quelques places sur les Romains. Tivoli se rendit à l'empereur même, qui s'approchant toujours davantage, occupa différens châteaux, d'où les Allemands firent le ravage jusque sous les murs de Rome.

On y était dans cette crise, quand le pape Grégoire IX, âgé de près de cent ans, mourut enfin le 21 d'Août de l'an 1241. Quelle que fût la fin que Frédéric s'était proposée, il usa mieux de ses avantages qu'on ne s'y attendait. Il laissa procéder à l'élection d'un nouveau pape, et rendit à cet effet la liberté aux cardinaux ses prisonniers. On élut sur la fin d'Octobre, Geofroi, cardinal-évêque de Sabine, qui prit le nom de Célestin IV, mais qui mourut au bout de seize jours, avant qu'il eût été consacré; après quoi le saint siége, en butte à tous les revers, vaqua près de vingt mois, c'est-à-dire, jusque vers la fin du mois de Juin 1243.

Alors les cardinaux, las de voir ravager les environs de Rome, sur-tout leurs propres terres et celles de l'église romaine, s'accordèrent à élire le

cardinal Sinibale de Fiesque, né à Gênes de l'illustre maison des comtes de Lavagne. Il fut élu à Anagnie d'une voix unanime, nommé Innocent IV, et sacré au même lieu le jour de saint Pierre et de saint Paul, 29 de Juin. De tous les cardinaux, c'était celui que l'empereur aimait davantage. Il marqua néanmoins beaucoup d'inquiétude à la nouvelle de son élection. Comme tout le monde en était surpris : Le pape et le cardinal, dit-il, sont deux personnages bien différens, et je crains fort qu'au lieu d'un ami cardinal, nous n'ayons un pape ennemi.

La suite des événemens ne tarda point à justifier ces appréhensions. Frédéric agréa d'abord les conditions qu'Innocent mit à sa réconciliation avec l'église : il promit de rendre toutes les terres que possédait le saint siége avant la rupture, d'en user de même à l'égard des alliés de Grégoire IX, d'écrire par-tout qu'il n'avait jamais méprisé les sentences prononcées par ce pontife. Il confessa que le pape, quand même il serait pécheur, avait la plénitude de puissance, quant au spirituel, sur tous les fidèles tant clercs que laïques, et même sur les rois. Il promit de réparer généralement tous les torts qu'il avait faits, et d'expier ses fautes par des aumônes, par des jeûnes et par d'autres bonnes œuvres. Quant à ses propres dommages, il s'en rapportait au jugement du nouveau pape et des cardinaux. Telles étaient les conditions sous lesquelles on devait l'absoudre : mais ce qui n'est pas moins remarquable pour Frédéric II que pour Frédéric I, après la déposition ordonnée contre lui avec tant de publicité, c'est qu'il n'est fait aucune mention de le réhabiliter à la dignité impériale, ni de faire rentrer ses sujets sous son obéissance. Ainsi les Romains dévoilaient-ils par leur propre inconséquence la faiblesse de leurs prétentions sur la puissance politique.

L'empereur, après ces engagemens solennels, qu'il parut oublier aussitôt qu'il les eut contractés, ne tendit qu'à surprendre Innocent (1). Ce pontife étant

(1) Matth. Par. pag 556, 560.

sorti de Rome pour aller conclure avec ce prince, se vit tout à coup en si grand péril, qu'il s'échappa de Sutri à l'heure du premier sommeil, et monté sur un excellent coureur, il fit onze lieues avant qu'on se fût mis en devoir de le poursuivre. Il se retira d'abord à Civita-Vecchia, où il fut rejoint par sept cardinaux, et de là, par mer, il se rendit avec eux à Gênes sa patrie, qui avait envoyé pour cela vingt-trois galères sous la conduite de son amiral, et de ses plus illustres citoyens, parens ou alliés du pape. Craignant encore, soit les artifices de l'empereur, soit la proximité de ses armées, il se résolut à chercher un asile plus sûr dans la nation qui avait toujours tendu les bras aux pontifes persécutés, et il en demanda l'agrément au roi saint Louis. Des considérations d'état empêchèrent ce pieux monarque, ou plutôt les seigneurs de son royaume, de condescendre aux désirs d'Innocent. La maladie dont le roi fut attaqué dans ces conjonctures, détourna le pape de faire de nouvelles instances.

En quelques jours, le roi fut réduit à une telle extrémité, qu'on le crut mort, et qu'on l'eût enseveli, si l'une des dames qui le gardaient ne s'y fût opposée. Tout Paris fut consterné, et la noblesse de toute la France accourut à Pontoise où était le malade, qui, à l'âge de moins de trente ans, faisait déjà le bonheur du royaume, et le soutien de la religion. L'abbé de Saint-Denis tira les corps des saints martyrs de leur caveau, et l'on fit incontinent une procession où tout le peuple, par des prières entrecoupées de sanglots, redemandait à Dieu son père et son roi. La parole revint au prince, et le premier mot qu'il articula, ce fut le nom de l'évêque de Paris. Dès que le prélat se fut présenté, Louis le pria de lui mettre sur l'épaule la croix de pélerin pour le voyage d'outre-mer. Les deux reines, Blanche sa mère et sa femme Marguerite de Provence, le prièrent d'attendre au moins qu'il fût entièrement guéri. Il déclara qu'il ne prendrait aucune nourriture, qu'on ne lui eût donné la croix; et l'évêque n'osant la refuser, la lui attacha en versant des ruisseaux de lar-

mes. Le roi prit deux ans pour faire les préparatifs de son expédition.

Cependant le pape avait choisi pour le lieu de sa retraite, la ville de Lyon, place neutre alors, et qui ne dépendait que de son archevêque. Il y arriva vers la mi-Décembre de l'an 1244. Dès le mois de Janvier suivant, il y convoqua pour la saint Jean prochaine le concile général, que la sentence portée de nouveau contre l'empereur Frédéric II rendit si fameux.

Fin du Tome sixième

TABLE
CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,
Depuis l'an 1088, jusqu'à l'an 1245.
TOME SIXIÈME.

PAPES.

CLVI. Urbain II, élu le 12 Mars 1088. Mort le 29 Juillet 1099.
CLVII. Pascal II, 13 Août 1099. 18 ou 21 Janvier 1118.
CLVIII. Gélase II, 25 Janvier 1118. 29 Janvier 1119.
CLIX. Calixte II, 1 Février 1119. 12 ou 13 Décembre 1224.
CLX. Honorius II, intronisé le 21 Décembre 1124, 14 Février 1130.
CLXI. Innocent II, 14 ou 15 Février 1130. 24 Septembre 1143.
CLXII. Célestin II, 26 Septembre 1143. 9 Mars 1144.
CLXIII. Lucius II, 12 Mars 1144. 25 Février 1145.
CLXIV. Eugène III, 27 Février 1145. 7 ou 8 Juillet 1153.
CLXV. Anastase IV, 9 Juillet 1153. 2 Décembre 1154.
CLXVI. Adrien IV, 3 Décembre 1154. 1 Septembre 1159.
CLXVII. Alexandre III, 7 Septembre 1159. 30 Août 1181.
CLXVIII. Lucius III, 1 Septembre 1181. 25 Novembre 1185.

EMPEREURS D'ORIENT.

Alexis-Comnène I, mort en 1118.
Jean-Comnène, 1143.
Manuel-Comnène, 1180.
Alexis-Comnène II, 1183.
Andronic-Comnène, 1185.
Isaac l'Ange, détrôné, 1185.
Alexis l'Ange, 1203.
Isaac l'Ange rétabli, Alexis son fils, Nicolas Canabé, Alexis Ducas, dit Mursuphle, } 1204.
Baudouin I, 1206.
Henri I, 1216.
Pierre de Courtenai, 1219.
Robert de Courtenai, 1228.
Baudouin II. . . . . Jean de Brienne, } 1237.

EMPEREURS D'OCCIDENT.

Henri IV, 1106.
Henri V, 1125.
Lothaire II, 1137.
Conrad III, 1152.
Frédéric I, 1190.
Henri VI, 1197.
Frédéric II. . . . . Philippe de Suabe, Otton IV, } 1208. 1218.

PAPES.

CLXIX. Urbain III, Novembre 1185. 19 Octobre 1187.
CLXX. Grégoire VIII, 20 Octobre 1187. 17 Décembre 1187.
CLXXI. Clément III, 19 Décembre 1187. 27 Mars 1191.
CLXXII Célestin III, 30 Mars 1191. 8 Janvier 1198.
CLXXIII. Innocent III, 8 Janvrer 1198 16 ou 17 Juillet 1216.
CLXXIV. Honorius III, 18 Juillet 1216. 18 Mars 1227.
CLXXV. Grégoire IX, 19 Mars 1227. 21 Août 1241.
CLXXVI Célestin IV, Octobre 1241, mort, sans avoir été consacré, le 17 ou le 18 Novembre de la même année.
CLXXVII. Innocent IV, 25 Juin 1243.

ANTIPAPES.

Guibert, mort en 1100.
Albert, 1100.
Laurent, 1100.
Théodoric, 1100.
Maginulfe, dit Sylvestre IV, 1100.
Maurice Bourdin, dit Grégoire VIII, 1118.
Pierre de Léon, dit Anaclet, 1130.
Grégoire, dit Victor, 1138.
Octavien, dit Victor III, 1159.
Gui de Crême, dit Pascal III, 1164.
Jean de Strum, dit Caliste III, 1168.
Lando Sitino, dit Innocent III, 1178.

ROIS DE FRANCE.

Philippe I, 1108.
Louis VI, dit le Gros, 1137.
Louis VII, 1180.
Philippe II, surnommé Auguste, 1123.
Louis VIII, 1226.
Saint Louis, IXme du nom. . .

ROIS D'ESPAGNE.

Alfonse VI; roi de Léon en 1065, meurt roi de Léon, de Castille et de Galice en 1109.
La reine Urraque, et Alfonse VII, 1126
Alfonse VIII, 1157.
Sanche III, 1158.
Alfonse IX, 1214.
Henri I, 1217.
Saint Ferdinand, IIIme du nom, qui réunit pour toujours le royaume de Léon à celui de Castille. . . . . .

ROIS D'ANGLETERRE.

Guillaume II, ou le Roux, 1100.
Henri I, 1135.
Etienne, 1154.
Henri II, 1189.
Richard I, 1199.
Jean Sans-terre, 1216.
Henri III. . . . . .

Seetaires.

Roscelin, 1092.
Basile, chef des Bogomiles, 1110.
Tanchelme, 1124
Arnaud de Bresse, 1139
Abailard, 1140.
Les Albigeois, les Henriciens et les Pétrobruisiens, 1147.
Eon de l'Etoile, 1148.
Gilbert de la Poirée, 1148.
Démétrius de Lampé, 1266, dogmatiseur téméraire, qui, dans l'interprétation de l'écriture, s'écartait présomptueusement du sentiment des pères.
Publicains ou Poplicains, Cathares ou Patarins, espèce de Manichéens qui parurent vers la fin du douzième siècle.
Pierre Valdo, 1184, chef des Vaudois, dits aussi Pauvres de Lyon ou Léonistes. Ils se bornèrent d'abord à professer une pauvreté oisive, méprisèrent ensuite l'autorité du clergé, et prirent enfin plusieurs erreurs des nouveaux Manichéens.
Amauri de Bêne, 1210. Il osa dogmatiser dans l'université de Paris, et il s'énonçait de manière à faire croire que le salut dépendait de la foi seule, sans le secours des œuvres. Ses disciples allèrent jusqu'à commettre des adultères et d'autres crimes honteux, sous le nom de charité, prétendant que, par l'intention d'exercer cette vertu, le péché cessait de l'être.
Stadingues, découverts en 1232. Ils tiraient leur nom d'un peuple qui habitait aux confins de la Frise et de la Saxe, et tenaient tant aux extravagances impies qu'aux pratiques abominables des Manichéens les plus odieux.

Persécutions.

Vexations exercées par l'empereur Henri VI, contre les ennemis du schisme, durant la plus grande partie de son règne de cinquante ans.
Persécution de Guillaume le Roux contre saint Anselme et la hiérarchie.
Persécution de l'empereur Henri V, contre le pontife légitime et les défenseurs de l'unité catholique.
Persécution de l'empereur Frédérie-Barberousse, contre les papes, depuis l'an 1156 jusqu'à l'an 1177.
Violences de Henri II et de ses flatteurs, contre saint Thomas de Cantorbéry, ses proches et ses partisans.
Cruautés, profanations et désordres de toute espèce de la part des Albigeois dans les provinces méridionales de la France, sur la fin du douzième siècle, et au commencement du treizième.
Violens démêlés entre les papes et l'empereur Frédéric II, où il y eut des torts de part et d'autre, et qui causèrent des désordres et des maux déplorables dans l'église et dans l'empire.

Ecrivains Ecclésiastiques.

Saint Anselme, 1109. Il a laissé plusieurs ouvrages métaphysiques, moraux et dogmatiques. Il traite en particulier fort au long, et d'une manière également profonde et satisfaisante, de la liberté qui reste à l'homme, nonobstant la nécessité de la grâce, la prescience de Dieu et la prédestination. Son traité du Saint-Esprit n'est pas moins concluant contre les préventions et les erreurs des Grecs. Ses homélies et ses méditations, avec un grand nombre d'oraisons, respirent la plus tendre piété. Nous avons encore de lui plus de quatre cents lettres, dont plusieurs sont fort instructives et fort intéressantes. Son disciple Edmer a écrit sa vie en deux manières, s'étant presque borné dans la première à décrire ses mœurs et son esprit, et s'attachant sur-tout dans la seconde, qu'il intitule Nouvelles, à la suite de ses démêlés avec les rois d'Angleterre.

Sigebert, moine de Gemblours, 1113, auteur d'une chronique qui finit à l'an 1100, et qui a été continuée par Robert de Torigni, abbé du Mont-Saint-Michel.

Le B. Odart, évêque de Cambrai, 1113, fameux dialecticien, qui suivant la doctrine de Boëce, soutenait que l'objet de cet art étaient les choses, et non les idées, c'est-à-dire, qu'il tenait le système des

Principaux Conciles.

Concile de Melphe, tenu en 1089 par le pape Urbain II, contre la simonie, l'incontinence et le luxe des clercs. Le duc Roger y fit hommage-lige au pape.

Concile de Léon, 1091. On y statua que l'office divin se célébrerait en Espagne selon la règle de saint Isidore, et qu'à l'avenir, dans tous les actes ecclésiastiques, on se servirait de l'écriture gallicane, au lieu de la gothique.

Concile de Soissons, vers l'an 1092, où les erreurs de Roscelin furent proscrites, et l'auteur obligé d'abjurer.

Concile de Hongrie, 1092. Le clergé, de concert avec le roi et la noblesse, y fit un corps de lois ecclésiastiques et civiles.

Concile de Constance, 1094, qui défendit d'entendre l'office célébré par les prêtres coupables de simonie et d'incontinence.

Concile de Plaisance, 1095, où avec le pape Urbain II, se trouvèrent deux cents évêques, près de quatre mille clercs, et plus de trente mille laïques. Ce concile, qui se tint en pleine campagne à cause de la multitude des assistans, nous apprend l'origine positive des croisades. Ce fut là que commença la ligue des Grecs et des Latins contre les infidèles de l'orient, par le moyen des ambassadeurs que l'empereur de Constantinople y envoya

Ecrivains Ecclésiastiques.

réalistes contre les nominaux, deux sectes assez nouvelles alors, mais qui se vantaient d'avoir pour chefs Porphyre et Aristote, et qui partagèrent long-temps l'école avec autant de tumulte que d'inutilité. Nous avons de lui une exposition du canon de la messe.

Ives de Chartres, 1115. On a conservé de lui un recueil de canons, intitulé le Decret, sans compter celui qui a pour titre Panormie, dont il n'est pas certain qu'il soit l'auteur. vingt-quatre sermons, et deux cents quatre-vingt-huit lettres, qui sont les plus précieux de ses ouvrages, la plupart néanmoins très-importans. Elles contiennent bien des faits curieux, et des décisions intéressantes sur différens points de la discipline ecclésiastique. Ce que dit en particulier l'auteur contre les épreuves du duel et du fer chaud, et contre les appellations multipliées, marque un jugement sain, un esprit de premier ordre, supérieur aux petitesses et aux préventions. Sa piété égala au moins sa capacité.

Léon de Marsique, cardinal-évêque d'Ostie, 1115. auteur de la chronique du Mont-Cassin.

Guibert, abbé de Nogent-sous-Couci, 1124 On trouve dans ses œuvres un excellent traité de la prédication, plusieurs autres traités utiles et curieux, dont celui *des Reliques* ne mérite pas le moins d'attention. On y reconnait une sagesse fort éloignée des faiblesses de la crédulité et de la superstition.

Principaux Conciles.

solliciter les secours des Occidentaux. On y confirma aussi la foi de la presence reelle, contre les restes de la secte de Bérenger. Les simoniaques et les clercs incontinens y furent condamnés, et l'on y fixa le jeûne des quatre-temps aux mêmes jours que nous l'observons encore.

Concile de Northausen en Thuringe, 1095, contre la simonie et le mariage des prêtres.

Concile très-nombreux de Clermont, 1095, mémorable par la publication de la première croisade.

Concile de Saintes, 1096, qui ordonna de jeûner toutes les veilles des fêtes d apôtres.

Concile tenu à Nimes, 1096, par Urbain II, qui fit maintenir les moines dans l'exercice des fonctions sacerdotales.

Concile de Rheims, 1097, où l'abbé de Saint-Remi fut condamné à continuer de rendre obeissan e à l'abbé de Marmoutiers dont il avait été moine. Sur l'appel de l'abbé de Saint-Remi, le pape prononça qu'un moine tiré d'une abbaye pour en gouverner une autre, n'appartenait plus à la première, mais à celle dont il était fait abbé.

Concile de Bari, 1098. On y prononça l'anathème contre tous ceux qui nieraient que le Saint-Esprit procedât du Père et du Fils.

Concile de Milan, 1103, où le prêtre Liprand s'offrit à l'épreuve du feu, contre l'archevêque de cette ville qu'il accusait de simonie. Les pères

Ecrivains Ecclésiastiques.

tion. Il y est néanmoins question de la creance établie dès-lors, que nos rois guerissaient les écrouelles Nous avons encore de Guibert une histoire des premières croisades.

Geoffroi de Vendôme, vers 1129, le premier écrivain qui se soit servi de l'allégorie des deux glaives.

Alger, moine de Cluny, 1131, célèbre par un traité de l'Eucharistie, contre les diverses erreurs qui s'étaient élevées jusqu'alors sur cette matière, et que les derniers sectaires n'ont fait que renouveler.

Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, puis archevêque de Tours, 1133. Il est célèbre par ses écrits, qui sont ses lettres au nombre de cent trente, cent quarante sermons, les vies de sainte Radegonde et de saint Hugues de Cluny, quelques traités moraux et théologiques, et beaucoup de poésies. Son style est élégant et poli, sur-tout dans ses lettres, où, avec de l'esprit et de l'érudition, on trouve du goût et du sentiment. Son siècle en eut tant d'estime, que suivant le témoignage de Pierre de Blois, on les lui fit apprendre par cœur dans son enfance, pour lui former le style.

Rupert, abbé de Duits ou Deutch près de Cologne, 1135. Son principal ouvrage est celui des divins offices. Il a aussi un grand traité sur la Trinité, des commentaires sur l'écriture sainte, dans lesquels il traite différentes questions de théo-

Principaux Conciles.

empêchèrent l'épreuve; mais quelque temps après, le zélateur s'obstinant à la faire, et passant entre deux bûchers allumés, fut blessé par le feu à une main et à un pied, quoique ses vêtemens n'eussent pas été endommagés.

Concile de Rome, 1104, où Pascal II réprimanda l'archevêque de Trèves, pour avoir reçu l'investiture de l'empereur Henri, sans lui faire néanmoins aucun reproche sur son attachement à ce prince excommunié et déposé.

Concile de Quedlimbourg ou de Northausen, 1105. Le roi Henri V, révolté contre l'empereur son père, y survint tout à coup, et protesta avec larmes qu'il n'avait accepté le sceptre que malgré lui, et qu'il était prêt à le remettre à son père, pourvu qu'il se soumît à la sainte eglise. Tous les évêques parurent persuadés de sa droiture.

Concile, ou plutôt diète de Mayence, 1105, où l'on vit avec les légats du pape, au moins cinquante-deux seigneurs laïques de l'empire. Ce fut dans cette assemblée, transférée de Mayence à Gilnheim, que se consomma la substitution de Henri V à son père, bien plus par les manœuvres séculières que par la puissance ecclésiastique.

Concile de Londres, 1107. On y défendit les investitures par la crosse et l'anneau, sans préjudice de l'hommage dû au roi.

Concile de Londres, 1108, par lequel les prêtres incontinens,

Ecrivains Ecclésiastiques.

logie selon la méthode scolastique, et plusieurs autres ouvrages, où il montre autant de piété que de doctrine.

Guigues le Vénérable, prieur de la chartreuse, 1136. Il a laissé par écrit les usages de son ordre, et la vie de saint Hugues de Grenoble.

Pierre Abailard, 1142, fameux par son esprit, et plus encore par ses subtilités, par sa vanité, et par tous les abus qu'il fit de ses talens.

Hugues, prieur de Saint-Victor, 1142, l'un des plus grands théologiens de son temps, et surnommé par quelques auteurs, *la langue de saint Augustin*, pour avoir étudié tout particulièrement, et avec beaucoup de succès, les écrits de ce père. Son principal ouvrage est le traité des sacremens. Il a laissé aussi des explications de l'écriture, des traités de piété, des sermons, des abrégés d'histoire universelle et d'histoire naturelle, et un abrégé de géographie.

Suger, abbé de Saint-Denis, 1152. Nous avons ses lettres et son histoire.

Saint Bernard, premier abbé de Clairvaux, et le dernier des pères de l'église, 1153. Ses ouvrages dogmatiques, moraux, ascétiques, ainsi que ses lettres, excellent chacun dans le genre qui lui convient. Il réfuta et confondit Pierre de Bruis, Arnaud de Bresse, Gilbert de la Poirée, Eon de l'Etoile, Pierre Abailard, tous les hérétiques et les dogmatiseurs de son temps. L'érudi-

Principaux Conciles.

s'ils veulent encore célébrer la messe, sont obligés de quitter leurs femmes, et ne peuvent plus leur parler que hors de leurs maisons, en présence de deux témoins.

Concile de Cologne, 1110, qui, sur la réquisition de l'historien Sigebert, moine de Gemblours, décerna la canonisation de saint Guibert, fondateur de cette abbaye.

Concile de Latran, 1112. Pascal II y révoqua le privilége des investitures que la violence de Henri V avait extorqué de ce pape l'année précédente; ce qui fut confirmé par un autre concile de Latran en 1116.

Concile de Rheims, 1119, où se trouva Calixte II, et où l'on défendit de rien exiger pour le baptême, les saintes huiles et la sépulture.

Concile de Beauvais, 1120, qui canonisa saint Arnoul de Soissons.

Concile de Soissons, 1121, où Abailard fut obligé à brûler de sa propre main son livre de la Trinité, puis envoyé dans un monastère.

Assemblée de Worms, 1122, où se fit la réconciliation du pape et de l'empereur. Le prince renonça aux investitures, et le pontife lui conserva le droit de donner les régales aux prélats et aux églises.

IXme concile général, premier de Latran, depuis le 18 Mars jusqu'au 5 Avril 1123, sur la question des investitures. On y vit, avec le pape Calixte II, plus de trois cents évêques,

tion, la profondeur, la netteté des idées, la force et la justesse du raisonnement, se montrent de toute part dans ses écrits dogmatiques ; et ceux qu'il composa en aussi grand nombre pour nourrir et perfectionner la piété, respirent une onction et une sainte tendresse qui le caractérisent uniquement. Il gagne d'abord l'esprit par les charmes de l'insinuation, puis entraîne les cœurs par la force et la véhémence. C'est qu'il possédait parfaitement la science des mœurs, des bienséances, et même des usages du monde, quoiqu'il l'eût quitté avant l'âge de le connaître, et qu'il n'eût eu pour précepteurs, suivant ses propres expressions, que les arbres et les bruyères de Clairvaux: rapprochement qui doit nous faire regarder ce père comme le plus grand génie peut-être que le Seigneur ait suscité en faveur de son église. Son style est vif et fleuri, ses pensées nobles et ingénieuses, son imagination riche et brillante. Les divines écritures lui étaient si familières, qu'il en emploie presque à chaque phrase, et trop fréquemment peut-être les expressions.

Pierre le Vénérable, 1156, l'un des plus grands docteurs de son temps, comme il paraît par ses écrits contre les juifs et contre les sectateurs de Pierre de Bruis. Nous avons encore de lui six livres de lettres, et d'autres ouvrages intéressans et curieux. Tels sont particulièrement ses deux

et plus de six cents abbés. Il ne nous reste de ce concile que vingt-deux canons, presque tous répétés des conciles précédens.

Concile de Nantes, vers 1127. On y abolit la coutume barbare qui attribuait au prince les débris des naufrages, et celle qui attribuait au seigneur le mobilier d'un mari ou d'une femme, à la mort de l'un des deux époux.

Concile de Troies, 1128, où saint Bernard dressa la règle des Templiers.

Concile de Pavie, 1128, où l'archevêque de Milan fut excommunié comme fauteur de la rebellion du duc de Franconie contre l'empereur.

Concile de Paris, 1129, qui ôta le monastère d'Argenteuil aux religieuses qui s'y conduisaient mal, et le donna aux moines de Saint-Denis. Ce décret fut confirmé par le pape et par le roi.

Concile d'Etampes, 1130. On s'en rapporta à saint Bernard, sur la concurrence à la papauté entre Anaclet et Innocent II, qui sur le jugement du saint docteur, fut reconnu pour légitime pontife.

Concile de Rheims, tenu en 1131 par Innocent II, treize archevêques, deux cents soixante-trois évêques, et une grande multitude d'autres ecclésiastiques de toute nation. L'élection du pape Innocent y fut unanimement confirmée.

Concile de Pise, 1134, de tous les évêques d'occident, où assista saint Bernard, avec

Ecrivains Ecclésiastiques.

livres des miracles opérés de sa connaissance.

Othon, évêque de Frisingue, 1158, a laissé une chronique depuis la création du monde jusqu'à l'an 1146, et qui a été continuée par Othon de Saint-Blaise jusqu'à 1190. Il a fait aussi l'histoire de l'empereur Frédéric, qui a été continuée par Radevic son disciple, et chanoine de son église.

Gratien, Bénédictin de Bologne, 1160, auteur de la fameuse concorde des canons discordans, c'est-à-dire, de la collection des décrets des papes et des conciles. C'est à cet ouvrage, aussi exalté à sa publication qu'il méritait peu de l'être, qu'on a dû en partie l'altération du droit ancien, et la triste éclipse qu'éprouva la noble simplicité des maximes primitives.

Pierre Lombard, 1164, plus digne que Gratien de la célébrité qu'il partagea avec lui. On le surnomma le maître des sentences, à cause du livre qu'il composa sous ce titre, et qu'on peut regarder comme la source de la théologie scolastique dans l'église latine. Il a été commenté par saint Thomas, par saint Bonaventure, et par les plus célèbres théologiens des deux siècles suivans, auxquels il communiqua la saine méthode de s'attacher, dans l'explication des dogmes sacrés, aux passages combinés des pères, et à la chaîne de la tradition. Nous avons encore de ce docteur judicieux des commentaires

Principaux Conciles.

Innocent II. On y excommunia Pierre de Léon et ses fauteurs, sans espoir de rétablissement.

Concile de Burgos, 1136, pour l'introduction des rits de l'église romaine en Espagne.

Xme concile général, deuxième de Latran, 1139. composé de près de mille évêques. Son objet principal était la réunion de l'église. On y condamna aussi les erreurs d'Arnaud de Bresse, et l'on y fit trente canons en confirmation de ceux de plusieurs conciles précédens.

Coucile de Constantinople, 1140. On y condamna les écrits de Constantin-Chrysomale comme remplis de nouveautés dangereuses, et même infectés des erreurs des Bogomiles.

Concile de Sens, 1140, demandé par Abailard, que saint Bernard, en présence de Louis le Jeune, y confondit dès la première interpellation. La doctrine du dogmatiseur y fut censurée, et l'on réserva sa personne au saint siége où il avait appelé. Le pape Innocent le condamna comme hérétique, et ordonna de le renfermer, aussi-bien qu'Arnaud de Bresse.

Concile de Winchester, 1141, où Henri, évêque de cette ville et légat du pape, fit reconnaître Mathilde pour reine d'Angleterre, au préjudice d'Etienne, frère du prélat. Quelques autres placent ce concile en 1143; mais des monumens plus sûrs portent que dans l'année où il se tint, le

sur les pseaumes et sur les épîtres de saint Paul.

Jean de Sarisbéri ou Salisbury, 1180. Ses principaux ouvrages sont la Policratique, qui est comme un corps de politique et de morale, et le Métalogique, qui est une apologie de la bonne dialectique et de la véritable éloquence. Il a laissé aussi un grand nombre de lettres. L'auteur montre une érudition vaste, mais assez mal digérée, peu de justesse dans le raisonnement, et beaucoup d'affectation dans le style. Il tient la doctrine dangereuse du tyrannicide, et les nouvelles maximes concernant la puissance ecclésiastique.

Pierre, chantre de l'église de Paris, 1197. Son livre intitulé *Verbum abbreviatum*, est souvent cité avec éloge par les écrivains des siècles suivans.

Pierre Comestor, 1198. Son histoire scolastique comprend en abrégé l'histoire sainte depuis le commencement de la Génèse jusqu'à la fin des Actes des Apôtres, avec quelques incidens de l'histoire profane. Ses sermons ont été publiés sous le nom de Pierre de Blois, qui fut l'un des plus savans et des plus célèbres écrivains du même temps. On a de celui-ci des lettres, des sermons et des traités en grand nombre; mais la plupart de ces ouvrages, selon le goût de ce siècle, sont remplis de lieux communs et de passages de l'écriture, entassés plutôt que

14 des calendes de Mars, ou le 16 Février, tombait au premier dimanche de carême; ce qui ne convient qu'à l'an 1141.

Concile de Jérusalem, 1143, où assista le patriarche des Arméniens, et promit de corriger les articles de croyance qui différaient de la foi romaine.

Concile de Constantinople, 1143. Niphon, pour avoir dit entr'autres choses anathème au Dieu des Hébreux, y fut condamné, et ensuite renfermé.

Concile de Rome, 1144. Lucius II, en y prononçant contre l'évêque de Dol en faveur de l'archevêque de Tours, conserva l'usage du pallium à cet évêque pour le reste de sa vie; ce qui ne fit qu'assoupir ce différent, lequel ne fut entièrement terminé qu'en 1199, sous le pontificat d'Innocent III.

Concile de Vézelai, 1146, où Louis le Jeune, avec grand nombre de seigneurs, fut déterminé par les prédications et les miracles de saint Bernard à prendre la croix.

Concile de Rheims, 1148. Les erreurs de Gilbert de la Poirée, déjà examinées au concile tenu à Paris l'année précédente, y furent condamnées, sans qu'on flétrît sa personne, parce qu'il se soumit au jugement des pères.

Concile de Bamberg, 1150. La doctrine de Gerohus, qui soutenait que Jesus-Christ doit être adoré dans son humanité comme dans sa divinité, y fut jugée irrépréhensible, et l'ac-

choisis et qu'appliqués avec justesse.

L'abbé Joachim, 1202. Il a laissé grand nombre d'écrits, parmi lesquels ses commentaires sur les prophètes, et principalement sur l'Apocalypse, ont fait sentir dès-lors le danger de s'ingérer dans l'explication de ces emblèmes mystérieux, quelque vertu et quelque sagacité que l'on puisse avoir.

Théodore-Balsamon, 1214. Il a fait des commentaires sur toutes les parties du droit canonique des Grecs, et une exposition du Nomocanon de Photius. Dans la réponse à une consultation qu'on lui fit, il nous a laissé une preuve de la consommation parfaite du schisme de sa nation, en disant que le pape de l'ancienne Rome a été retranché des églises.

Innocent III, 1216. Il nous reste de ce savant pape des lettres excellentes, un traité rempli d'onction sur le mépris du monde, et la belle prose de la Pentecôte, *Veni, Sancte Spiritus*. On lui a aussi attribué le *Stabat Mater*, et quelques autres pièces du même ordre.

Saint Antoine de Padoue, 1231, a laissé, outre ses sermons, des commentaires sur l'écriture, et une concordance morale. Ses sermons, quoi qu'on en pense aujourd'hui, furent si goûtés de son temps, qu'il était souvent obligé de prêcher en pleine campagne.

Jacques de Vitri, cardinal, 1240. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les plus curieux et

cusation de Folmar qui l'avait dénoncée, y fut rejetée avec mépris.

Concile de Londres, 1151, où l'on prétend qu'a commencé le fréquent usage des appellations au saint siége, auparavant peu usitées en Angleterre.

Concile de Londres, 1154. On y fit revivre les anciens priviléges du clergé, et les coutumes énoncées dans la charte de saint Edouard.

Concile de Constantinople, 1156. On y décida que le sacrifice de l'autel s'offrait aux trois personnes de la Trinité.

Concile d'Anagnie, 1160. Alexandre III, assisté des cardinaux et des évêques de sa suite, y excommunia solennellement Frédéric, et délia du serment de fidélité tous les sujets de ce prince, qui n'en fut pas moins obéi, ni moins reconnu empereur.

Concile d'Oxford, 1160, où l'on condamna quelques hérétiques vaudois ou poblicains, et on les livra au bras séculier.

Concile de Toulouse, 1161, où les rois de France et d'Angleterre, avec cent prélats des deux royaumes, reconnurent solennellement Alexandre III pour pape légitime.

Assemblée d'Aix-la-Chapelle, 1165, tenue par Frédéric I et ses partisans schismatiques, pour la canonisation de Charlemagne, qui toutefois n'a été contredite par aucun pape.

Assemblée d'Avranches, 1172, où le roi Henri II se soumit à la pénitence devant les légats du pape, leur fit le serment

les plus recherchés sont l'Histoire orientale depuis Mahomet jusqu'en 1229, et l'Histoire occidentale, qui peint l'état de l'église latine de son temps.

Alexandre de Halès, Franciscain, 1245. Sa Somme de théologie est le corps d'ouvrage le plus considérable qui eût encore paru en ce genre. Il a fait aussi des commentaires sur toute la Bible, et sur le Maître des Sentences.

qu'ils demandaient, cassa toutes les coutumes qui avaient donné lieu au trouble, et fut absous du meurtre de saint Thomas de Cantorbéry.

Concile de Londres, 1175. On y voit que l'usage avait prévalu dès lors, de ne pas communier sous les deux espèces. Il y est défendu de donner le pain eucharistique trempé dans le vin.

Concile de Northampton, 1176, où l'église d'Ecosse se maintint, contre l'archevêque d'Yorck, dans la possession où elle se prétendait de n'avoir jamais été soumise qu'au saint siége.

Concile de Paris, 1215, où le légat Pierre de Courçon fit, pour l'université de Paris, un règlement qui embrasse toute la discipline de l'école, et qui est le plus ancien monument de ce genre.

XIIme concile général, quatrième de Latran, sous Innocent III, 1215, depuis le 11 Novembre jusqu'au 30 du même mois. Il s'y trouva quatre cents douze évêques, huit cents abbés ou prieurs, sans compter les procureurs des absens, et des ambassadeurs de presque tous les princes catholiques. On y exposa la foi de l'eglise contre tous les hérétiques du temps, et le terme de transsubstantiation y fut consacré, pour signifier le changement du pain et du vin au corps et au sang de Jesus-Christ. L'église y parut entreprendre sur le temporel des princes; mais les ambassadeurs qui s'y trouvaient consentaient à ces décrets au nom de leurs maîtres. A plusieurs canons, qui sont en grand nombre, on apposa cette clause, qui n'avait encore été employée qu'au troisième concile de Latran : *Avec l'approbation du saint concile.* On y ordonna la confession annuelle à son propre prêtre, et la communion pascale dans sa propre église; et c'est le premier décret connu qui ordonne généralement la confession sacramentelle. L'empêchement de parenté pour le mariage y fut réduit du septième degré au quatrième. Les tribunaux sont redevables à ce concile, de l'ordre judiciaire qui s'observe encore aujourd'hui dans les procédures.

Concile de Melun, 1216. On y déclara que Philippe-Auguste était excommunié pour ses entreprises sur le royaume d'Angleterre : mais le concile refusa de croire que le pape se fût attribué ce droit pour un pareil sujet.

Concile de Bourges, 1225. On y rejeta la demande, faite au nom

du pape, de deux prébendes dans chaque église cathédrale, et de deux places monacales dans chaque abbaye. Le clergé d'Angleterre en usa de même au concile tenu à Londres en 1226.

Concile national tenu à Paris en 1226, pour confirmer à Louis VIII et à ses hoirs, sur la cession d'Amauri de Montfort, la propriété des terres du comte de Toulouse, condamné comme hérétique.

Concile de Toulouse, 1229, pour éteindre l'hérésie, et rétablir l'ordre public. Quelques auteurs placent mal à propos ce concile en 1219 : le cardinal de Saint-Ange, qui le tint en qualité de légat du saint siége, ne vint au plutôt en France qu'en 1224.

Conciles de Laon, de Noyon et de Saint-Quentin, 1233. Les évêques de cette province, dans un différent avec saint Louis pour quelque conflit de juridiction, ayant jeté un interdit, les chapitres des cathédrales réclamèrent, parce qu'on n'avait pas demandé leur consentement. L'interdit fut révoqué dans le second des deux conciles qui se tinrent à Saint-Quentin, et l'on y déclara que les évêques ne pouvaient rien ordonner de semblable sans la participation de leurs chapitres. L'évêque de Beauvais, particulièrement intéressé dans cette affaire, appela au pape; mais il mourut avant le jugement, et son successeur leva l'interdit. Quelques chronologistes placent en 1232, les deux premiers de ces conciles, tenus en carême, sans faire attention que l'année ne commençait alors qu'à Pâques.

Assemblée de Francfort, 1234, composé d'évêques et de seigneurs. On y rejeta la forme de procéder contre les hérétiques, introduite par le docteur Conrad de Marpourg, qui avait donné la croix, afin de poursuivre les hérétiques stadingues.

Concile de Compiègne, 1235 A son occasion, saint Louis rendit une ordonnance, portant que ses vassaux et ceux des seigneurs ne seraient point tenus de répondre, en matière civile, aux ecclésiastiques, ni à d'autres, au tribunal ecclésiastique; que si le juge ecclésiastique les excommuniait pour ce sujet, on agirait contre lui par saisie du temporel; qu'en toute cause civile, les prélats, les autres ecclésiastiques et leurs vassaux seraient soumis au jugement du roi et des seigneurs. Le pape exhorta inutilement le saint roi à révoquer cette ordonnance.

Concile de Tours, 1236. On y défendit sévèrement aux croisés et aux autres chrétiens, de tuer, de frapper et de tourmenter autrement les juifs dans leurs personnes ou dans leurs biens.

Concile de Londres, 1237, pour faire dater exactement tous les actes publics, qui auparavant ne l'étaient point en Angleterre, à la réserve des chartes royales.

Concile de Trèves, 1238. On y abolit le privilége nommé *année de grâce*, c'est-à-dire, le pouvoir qu'avaient les bénéficiers de

Principaux Conciles.

disposer d'une année du revenu de leurs bénéfices après leur mort.

Concile de Laval dans le Maine, 1240. On y défendit de donner aux religieux leur vestiaire en argent.

XIIIme concile général, premier de Lyon, 1245, depuis le 28 Juin jusqu'au 17 du mois de Juillet suivant. Avec le pape Innocent IV, il s'y trouva cent quarante évêques, les députés des chapitres, et plusieurs procureurs des prélats absens. Les patriarches latins de Constantinople, d'Antioche et d'Aquilée, ou de Venise, y étaient en personne. Ce fut dans cette auguste assemblée, mais sans son approbation, que le pape déposa l'empereur Frédéric II, puisque cet étrange décret n'est pas revêtu de la clause *Avec l'approbation du saint concile*, quoiqu'elle se trouve dans les autres. Ce fut encore dans ce concile, à ce que disent différens auteurs, qu'il fut réglé que les cardinaux porteraient le chapeau rouge.

FIN.

8 0837

Digitized by Google